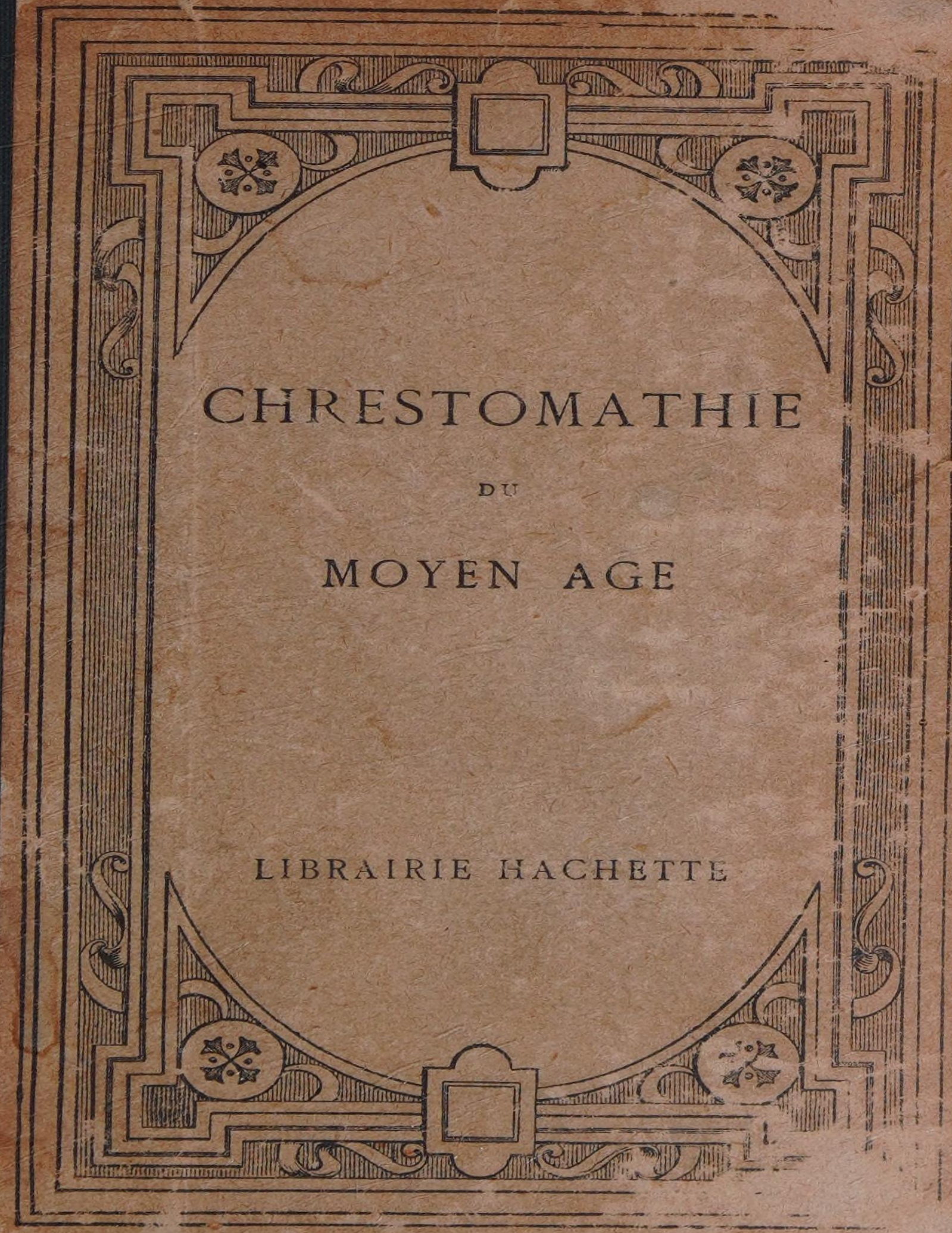


The book cover features a decorative border with a repeating geometric pattern of squares and circles, accented with stylized floral designs in the corners and midpoints.

CHRESTOMATHIE

DU

MOYEN AGE

LIBRAIRIE HACHETTE

Chrestomathie Du Moyen Age

1. [Notice](#)

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

The text on this page is estimated to be only 37.56% accurate

: bat “ eR. 5 ii q “<ge & s I] CHRESTOMATHIE fill DU ES AGE
_- MOYEN

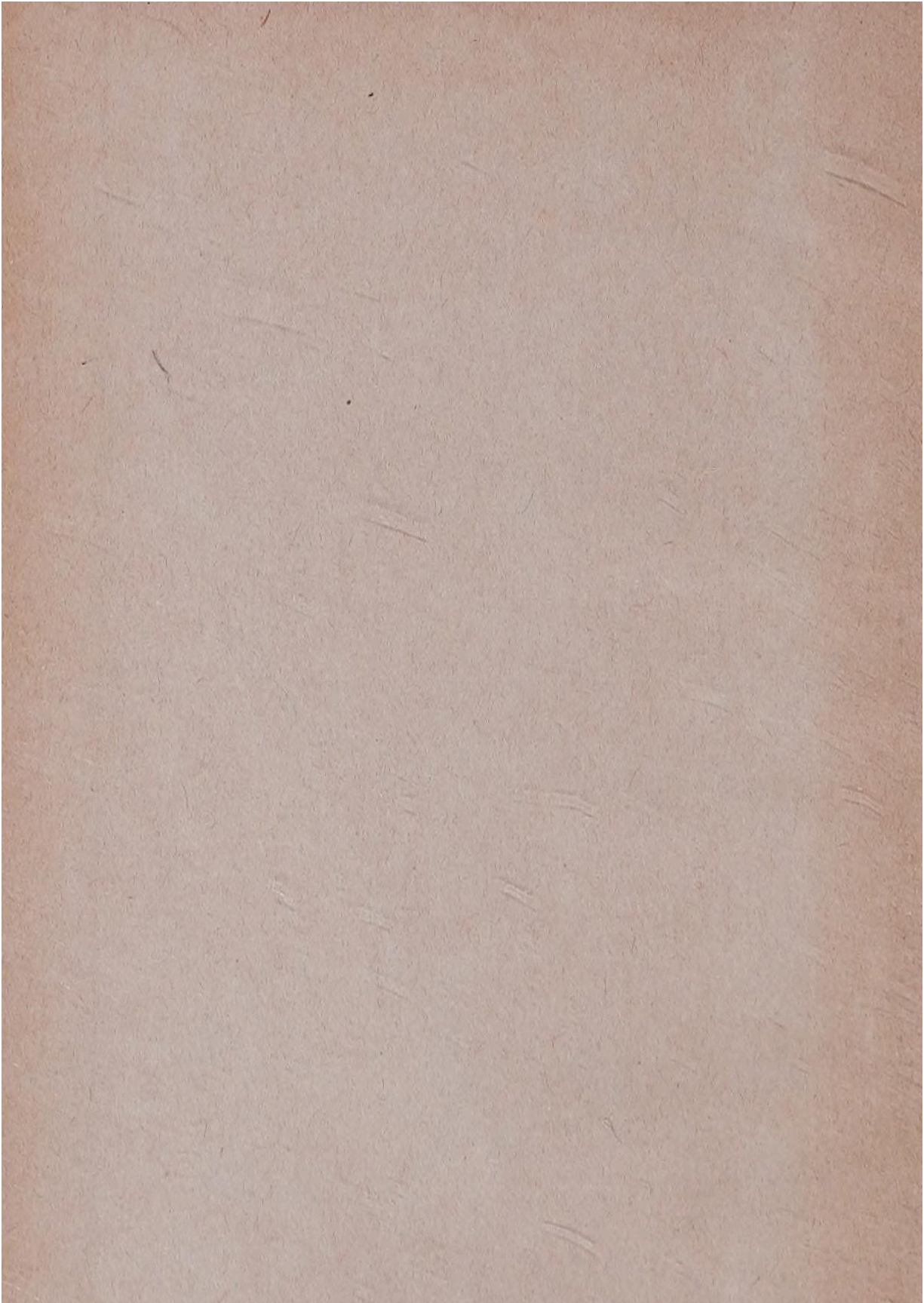
Ernest S Mathews

Cambridge

1930

The text on this page is estimated to be only 34.19% accurate

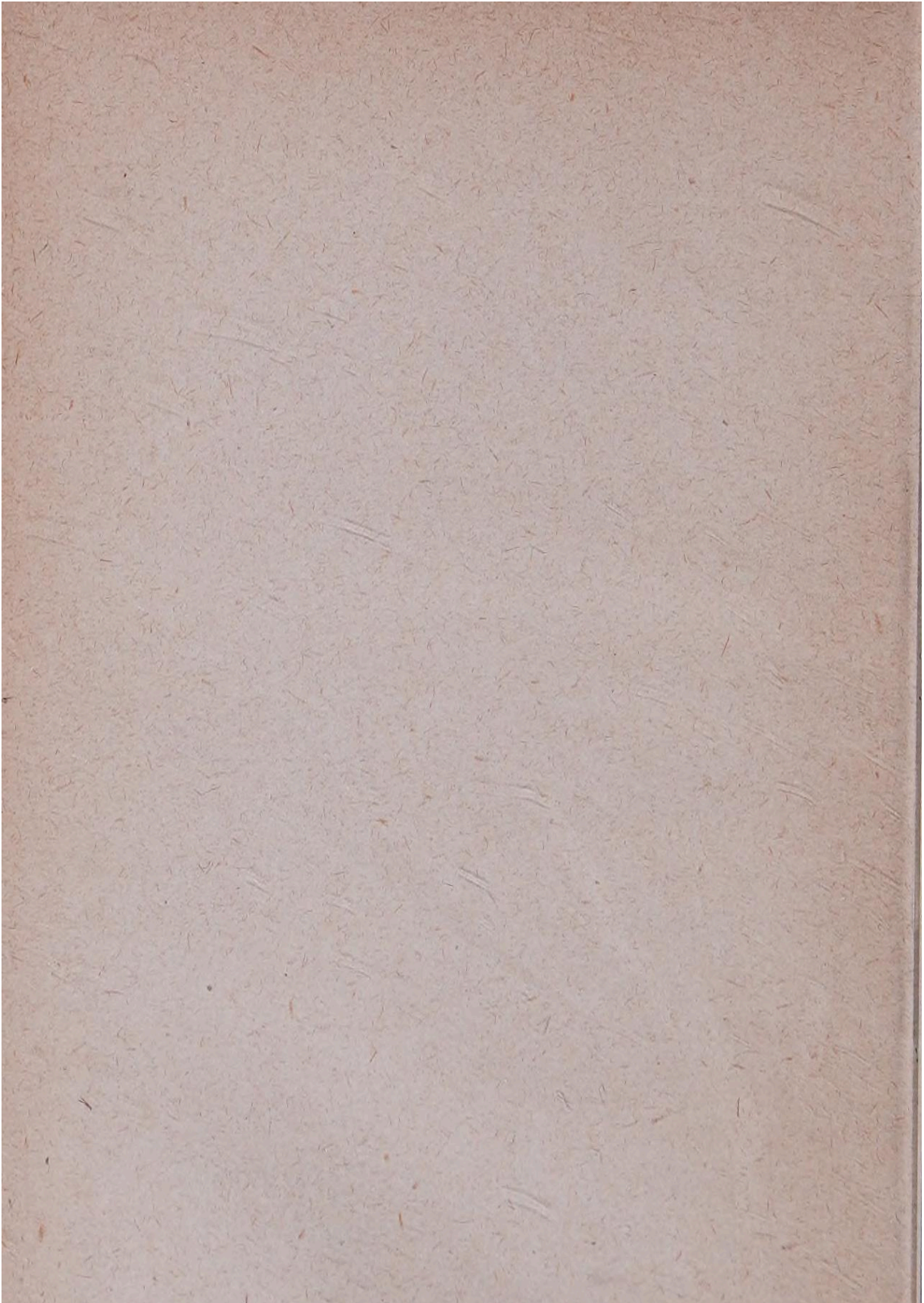
ey dey chic eat SG shee ee U MAb. | 75-2044 jon he vor. 2 ee



__ CHRESTOMATIE DU MOYEN AGE

x2 A LA MEME LIBRAIRIE La poésie du Moyen age, par M. G. Paris, de l'Académie française. y 4rç série. Un vol. in-16, broché. \ ge série. Un vol. in-46, broché. Ta littérature française au Moyen age (xi'-x1ve s.), par M. G. Paris, Un vol. in-16, broché. Villon, par M. G. Paris. Un vol. in-16, broché (Collection des Grands Ecrivains français). Chanson de Roland. [ixtraits publiés avec introduction, des observations grammaticales, un glossaire et des notes, par M.G. Paris. Un vol. petit in-16, cartonné, Récits extraits des prosateurs et podtes du Moyenage, mis en français moderne. Livre de lecture ou d'explication cursive publié avec une introduction, des nolices et des notes, par M.G. Paris. Un vol. petit in-16, cartonné. Extraits des Chroniqueurs français (V/LTLBHARDOUIN, JOINVILLE, FROISSART et COMMINES), publiés avec des notices, des notes, un appendice, un glossaire des lermes lechniques et une carte, par MM. Paris, de l'Académie française, et Jeanroy, de l'Institut, professeur & la Faculté des lettres de Paris, Un vol. petit in-16, cartonné. 211-27, — Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume,

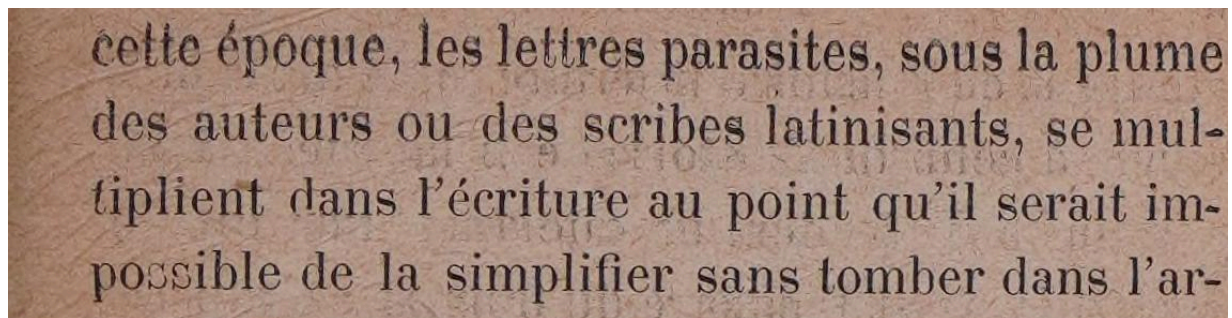
: — G. PARIS E- LANGLOIS — De l'Académie française.
Professeur à la Faculté des Lettres de Lille. CHRESTOMATHIE DU
MOYEN AGE EXTRAITS PUBLIES AVEC DES TRADUCTIONS, DES
NOTES UNE INTRODUCTION GRAMMATICALE ET DES NOTICES
LITTERAIRES DIX-SEPTIEME EDITION LIBRAIRIE HACHETTE 79,
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS Tous droits réservés,



Sf AVERTISSEMENT Dans -la liste des auteurs inscrits au programme de la classe de seconde figure une Chrestomathie du moyen dge. D'après le rapport de la Commission chargée par le Conseil supérieur de l'Instruction publique de préparer la revision des listes d'auteurs, cette chrestomathie doit être « pour le cours d'histoire littéraire un auxiliaire utile, grace auquel quelques leçons concrètes et vivantes se substitueront a des généralités vagues ou a d'arides nomenclatures de noms, de titres et de dates ». — Pour cela il faut, ajoute le rapport, un livre court et simple, «sans appareil d'érudition, -donnant des divers genres littéraires et des écrivains notables les spécimens les mieux appropriés à la jeunesse, et joignant au texte en langage ancien une traduction en français d'aujourd'hui ». .

vI AVERTISSEMENT Voila Je livre que nous avons voulu faire, et ala rédaction duquel nous avons apporte Tes. soins les plus scr upuleux. Les pr incipaux g genres de notre vieille littérature, depuis ses origines © jusqu'a la fin du xv^o siècle, y sont représentés elt y occupent, autant que possible, une place proportionnée a leur importance. Quelquefois pourtant nous avons été gênés dans cette ré— partition, soit par le désir d'écarter les genres _ insignifiants au profit de ceux qui ont conservé plus d'intérêt, soit par le souci de nerien mettre sous les yeux de nos jeunes lecfeurs qui ne convint a leur dge. Nous n'avons pas non plus hésité a supprimer quelques vers ou a changer quelques mots dans plusieurs de nos extraits. Tous les textes ont été préparés soit d'après -les manuscrits, soit d'après' les meilleures éditions; mais, même dans ce dernier cas, ils ont le plus souvent recu de nombreuses corrections. Tous ont été ramenés, quand la rime ou la mesure du vers ne s'y opposaient pas, aux formes du dialecte « francien », dont la langue francaise est la continuation. La graphie a été de même régularisée jusau'au xlv^o siècle; mais, a 4

oe 'SiesseaeNT ganes vu _ ows de la simplifier sans tomber dans l'ar__ bitraire ou sans trop s 'éloigner de l'usage; novus _ avons alors suiyl le système soit des bons ma3 -nuserils, soit des bonnes éditions. z Les genres ont été classés d'après Vordre suivi dans La littérature francatse au moyen ~ age, et depuis généralement adopté. Les morceaux du même genre se suivent dans l'ordre3 chronologique. Chaque chapitre est précédé Z d'une courte introduction littéraire. | Tous les extraits antérieurs au milieu du : xiv° siècle sont accompagnés d'une traduction 5 qui, sans être asservie a la littéralité, n'en est pas moins très fidèle; pour eux des époques - suivantes,eon s'est. contenté d'expliquer en note les mots et les tournures qui ont disparu de Yusage ou dontJte sens a changé. ee Le recueil est précédé d'une introduction -grammaticale. Ce n'est pas un précis de grammaire historique, méine: sommaire, que nous - nous sommes proposé de faire. Mais comme ce E neti volume, spécialement destiné a l'enseiSNe OR PO Pre a4



cette époque, les lettres parasites, sous la plume des auteurs ou des scribes latinisants, se multiplient dans l'écriture au point qu'il serait impossible de la simplifier sans tomber dans l'ar-

Le présent Avertissement, qui a également servi à celui de l'histoire de la langue, il nous a paru bon de donner quelques explications sur l'origine et l'histoire du français, W'exposer les lois fondamentales (sans tenir compte, des faits isolés) suivant lesquelles le latin s'est modifié dans l'Ile-de-France; d'expliquer les différences linguistiques essentielles que présentent — les textes de différentes époques comparés entre — eux ou avec la langue d'aujourd'hui. Enfin cette 'introduction nous a dispensé de multiplier au bas des pages des notes qu'il aurait été nécessaire de répéter trop souvent. Le chapitre de la syntaxe, en particulier, n'est guère qu'un ensemble de notes disposées méthodiquement. Cette introduction se termine par quelques explications sur la versification. La part qui revient à chacun des auteurs de ce livre ne saurait être indiquée avec précision. La collaboration a été celle du maître et de son élève travaillant ensemble. On reconnaîtra facilement la main du maître dans toutes les parties de l'œuvre. E. L., N.-B. — M. Jeanroy, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, nous a communiqué 4 la 15^e édition de cet ouvrage des corrections sur Le Chevalier au Lion pour lesquelles nous lui exprimons ici notre bien sincère reconnaissance.

2 INTRODUCTION Les voyelles en caractères gras dans les mots latins sont les voyelles accentuées. Le yod (cf. page xvi, note 3) est représenté par y. Les lettres ou les mots ajoutés sont entre []; les lettres à supprimer sont entre (); un mot latin et un mot français dont l'un vient de l'autre sont séparés par : ; le signe > entre deux mots latins ou deux mots français indique que le second est une forme plus récente du premier. Dans la graphie de l'ancien français, nous n'avons employé l'accent, - aigu ou grave, que lorsqu'il y avait nécessité de distinguer -Vé fermé ou l'é ouvert de l'e féminin. 1. — ORIGINE DE LA LANGUE FRANÇAISE t 1. Le français est une langue romane. On appelle romanes toutes les langues qui dérivent de celle des Romains, c'est-à-dire du latin. 2. La langue dans laquelle sont écrites les œuvres de la littérature latine était soumise aux règles d'une grammaire qui en avait arrêté l'évolution. naturelle; mais la langue vivante se transformait incessamment - dans son lexique, sa prononciation, ses flexions, sa syntaxe. Dans ces conditions, le latin vulgaire devait

x INTRODUCTION

Le latin littéraire et son éloignement chaque jour davantage. 3. Le latin, dont le domaine d'origine était restreint — au Latium, s'étendit avec la puissance de Rome, et — supplanta successivement, les dialectes des nations conquises dont la civilisation était inférieure à celle des Romains. Dans les différents pays où il s'installa, le latin vulgaire continua à se transformer, en subissant des influences locales de mœurs, de race, de climat et autres. C'est ainsi, qu'il est devenu le français, le provençal, l'espagnol, le portugais, l'italien, le sarde, le ladin, le roumain 4. Les Romains s'étaient emparés de la partie Sud de la Gaule (Provincia) de 123 à 118 av. J.-C. Au siècle suivant, Jules César soumit le reste du pays (de 58 à 51 av. J.-C.). À la suite de cette conquête, le latin, déjà implanté dans la Province, s'étendit peu à peu dans toute la Gaule; au v^e siècle de notre ère les dialectes indigènes (ligures, celtiques ou ibériques) en avaient complètement disparu. 7 4 5. Cependant la France actuelle n'est pas tout — entièrement romane. Le latin, & peine maître de la Gaule, y perdit du terrain, que le français est en train de regagner en partie. La partie Sud-Ouest, après avoir été romanisée, fut reconquise à la fin du vi^e et au commencement du vii^e siècle par les Basques d'Espagne (Ibères). Le nombre des Basques en France ne dépasse guère aujourd'hui 120 000. Au v^e siècle, des Bretons, chassés de leur pays par l'invasion saxonne, vinrent s'établir.

~ ORIGINE. DE LA LANGUE : FRANCAISE See dans la péninsule armoricaine, qui prit depuis lors le nom de Petite-Bretagne. Le bas-breton, dialecte celPica, est actuellement parlé dans le Finistère, dans la moitié Ouest-du Morbihan et des Côtes-du-Nord, et dans les îles de ces trois départements. Enfin le _ flamand, dialecte bas—allemand, importé par les Ger-* -Imains, se parle encore dans les arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck. = be _ 6. Apart le basque, le bas-breton et le flamand, tous les parlers de la France actuelle sont romans. Bes ie 7. Le latin vulgaire en Gaule, comme ailleurs, en se transformant, s'est différencié d'une province & Vautre, on pourrait dire, théoriquement parlant, d'un village à ~Lautre. 8. Certains traits plus ou moins caractéristiques ont _ permis de réunir ces parlers divers en deux groupes principaux : au Midi, la langue d'oc; au Nord, la langue - oil, ainsi nommées d'après les termes oc et oil, qui - exprimaient l'affirmation dans les: deux régions. Une ligne vaguement menée de Bordeaux à Lussac, de - Lussac à Montluçon, de Montluçon au Sud du département de l'Isère, peut être considérée comme une limite - entre les deux groupes. Toutefois cette distinction n'a qu'une valeur de convention; elle n'est réelle que pour les langues littéraires. Nous ne nous occupons que de la langue d'oil. 9. On distingue généralement dans la langue d'oil, mais sans fixer entre eux des frontières précises, les dialectes suivants : le francien, dans l'Ile-de-France et e

Vey Mee bh él | . “ AS oe — xu INTRODUCTION aux alentours;
 4 Est le bowrguignon, le franc-com= — tois, le lorrain et le champenois; au
 Nord-Est le picard et le wallon; au Nord-Ouest le normand; a VOuest le.
 poitevin, Vangevin et le saintongeais. Mais ces dénominations, tirées du-
 nom des. anciennes provinces, ne représentent rien de précis; on ne les
 conserve que: pour la commodité du langage. Il faut noter que le normand,
 transporté en Angleterre au x1^o siècle par la conquête, y vécut pendant plus
 de deux siècles et y prit des caractères particuliers (anglo-normand). 10. De
 bonne heure le parler de l’fle-de-France, qui en littérature n’était cependant
 pas le plus riche, commença à prendre le pas sur les autres. Il était la langue
 de la maison royale, qui avait son siège à Paris = il s’imposa aux personnes
 qui voulaient paraître à la cour sans exciter par leurs provincialismes les
 sourires railleurst. Les princes du sang par leurs apanages, les princesses par
 leurs mariages, portaient leur langue maternelle dans leurs résidences. Les
 nombreux fone — tionnaires du pouvoir central remplissaient un rôle
 analogue. Les bureaux de l’administration royale, l’immense Université de
 Paris étaient des centres où les” provinciaux et les étrangers venaient
 prendre l’habitude du francien. Déjà au xu^o siècle on peut constater les
 symptômes de la prédominance du dialecte de Paris; mais ce n’est qu’au
 xv^o siècle qu’il triompha réellement dans la littérature et réduira ses
 congénères à l’état de dialectes. Cf, p. 284, la ‘chanson de Conon de Béthune,

ORIGINE DE LA LANGUE FRANCAISE Xt A Pétat de patois.

En 1539 sa victoire sera complete," lorsque Francois I* ordonnera d'écrire en « langage françois » les actes officiels qu'on expédiait encore en latin.

11. Il est impossible de suivre pas a pas l'évolution du latin depuis l'époque où il fut importé en Gaule jusqu'à celle où il est devenu la langue que nous parlons actuellement. Pendant de longs siècles les témoignages font défaut.

12. Les Serments de Strasbourg, prononcés en 842, 'mais conservés seulement dans un manuscrit de la fin du x^e siècle, peut-être même du x¹^e siècle, sont le plus ancien document connu de langue d'oïl.

De la fin du 1^x^e siècle on a deux textes écrits dans le Nord de la France : la Séquence de sainte Eulalie, en 25 vers; et un fragment d'Homéle sur Jonas, partie en latin, partie en. roman; du x^e siècle, un poème plus étendu, dont les formes ont malheureusement été très altérées par un copiste beaucoup

plus méridional que l'auteur : la Vie de saint Léger. Le x¹ siècle nous a transmis la Vie de saint Alesis, puis plus tard le Pèlerinage de Charlemagne et la Chanson de Roland. A partir du 'xu' siècle les textes abondent.

13. Pour l'époque antérieure aux plus anciens de ces documents, ce n'est que par induction qu'on arrive à se représenter les transformations successives du latin vulgaire; mais, à partir du x¹^e siècle, on peut le suivre dans son évolution. En prenant pour point de départ le latin, pour point d'arrivée le français actuel,

iv INTRODUCTION "+ nous indiquerons très succinctement les différents états par ou la langue a passé et sous lesquels elle se présente dans les morceaux de ce recueil. II. — PHONETIQUE — AVANT LA FIN DU XI^e SIECLE 14. A part quelques proclitiques et quelques enclitiques, tout mot latin avait un accent tonique, c'est-a- <3 dire avait une voyelle sur laquelle la voix appuyait plus que sur les voyelles des syllabes voisines (fabula, porta, portare). Le rédle de l'accent dans la formation de la langue francaise a été considérable. : 15. La place de Vaccent tonique dans un mot latin est tres facile & déterminer : a. — Il nest jamais sur la syllabe finale (exception faite, bien entendu, pour les monosyllabes : rem, sic); il est donc nécessairement sur la premiere dans les. mots de deux syllabes (porta, pedem); dans les mots de plus de deux syllabes, il affecte la pénultième lorsqu'elle est longue (portare), Vantépénultième dans le cas contraire (bonitas, aurictila) 6. — La pénultième syllabe dont la voyelle est brève, mais entravée*(§ 21), est toujours accentuée (arista, ymfernum). En Jatin vulgaire il en est ainsi même quand — 1. Il ne faut pas confondre la quantité de la yoyelle avec celle de la syllabe,

PHONETIQUE, par De la h voyelle est suivie d'un groupe de consonnes qui ne fait pas entrave (*integrum, colubra*). c. — Les substantifs terminés par le suffixe —*ulus* ont aussi, en latin vulgaire, l'accent sur la pénultième brève 6 (*linteolum*). 16. La voyelle de la première syllabe d'un mot, lorsqu'elle n'a pas l'accent principal dont il vient d'être parlé, a un accent secondaire, qui l'empêche de tomber - comme les voyelles, mais qui ne la soumet pas aux mêmes transformations que la voyelle munie de l'accent principal (*videre, corona, amorem, bonitatem, redemptionem*). '17. Pour plus de commodité, nous appellerons prototonique la voyelle de la première syllabe d'un mot quand elle n'a que l'accent secondaire, réservant le nom de tonique pour la voyelle affectée de l'accent principal. 18. Les mots latins composés ont été souvent traités comme si leurs éléments étaient distincts (*relevar* comme *relevar*, *allocat* comme *allocat*); dans ce cas le latin vulgaire a même fréquemment rétabli la voyelle altérée du mot, simple (*continet* est devenu *contenet*, *displicet* est devenu *displacel*, *eter*). Mais, quand le sentiment de la composition s'était perdu, les composés ont été traités comme des mots simples (*reputat*, — *collocat*). Lene eee ee aC ek ae RT a La a a a ET 4. Conf. page xvi, note 4.

pT eh Ga eee | xv INTRODUCTION A: — VOYELLES ET DIPHTONGUES. 1. ——— VOYELLES ATONES. 19. En parlant on appuyait sur les voyelles accentuées et on glissait rapidement sur les autres, si bien qu'avec le temps la plupart de celles-ci cessèrent d'être entendues, puis d'être prononcées. Toutes les voyelles atones (c'est-à-dire ni toniques ni prototoniques) disparurent ainsi, sauf@ qui devint e féminin (florem: flor, flores : flors, porlus : porz, porlo : port, porta : porte, amorem : amor, bomitatem : bontét, computare : comter, collocat : colchet, calamellum : chalemel). A même disparut lorsqu'il était la première de deux atones (calamum : chalme, colapuwm : colp)'. 20. Lorsque la disparition des voyelles atones aurait rendu trop difficile la prononciation d'un groupe de consonnes, un e féminin s'est. introduit comme voyelle @appui (numerus : nombre, patrem : pedre)'. 4. Quand la*posttonique suit immédiatement la tonique (dewm, canta(v)t), au lieu de tomber, elle forme diphtongue avec celle-ci (diew, chantat). len est de même dans les paroxytons de la posttonique w, lorsqu'elle n'est. séparée de la tonique que par une palatale (c, g), qui tombe devant w (pau(c)um : pawu > pou), ou par une labiale (7, b, v), qui s'assimile a w (clavum: clawu > clou). 2. Dans la langue actuelle, tout ø féminin provient d'une atone (chose, ornement), ou est une « voyelle d'appui » (temple), ou est « analogique », c'est-à-dire introduit, dans un mot qui phonétiquement n'y avait pas droit, par analogie avec d'autres mots (g, andem : grant, puis plus tard | grande au féminin, par analogie avec les adjectifs qui avaient le féminin en e, comme bone; porto, portem : port, puis plus tard porte, par analogie avec portes, porte de portas, portal; fortimente: fortiment, puis fortement, par analogie avec bonement). A ces cas il faut ajouter Ce féminin qui se trouve dans de nombreux mots savants (régne, slyle sincere, etc.). 7

PHONETIQUE : ~oxvn 9. — VOYELLES TONIQUES ET PROTOTONIQUES. 21. Une voyelle accentuée (tonique ou prototonique) _ ne tombe jamais, mais elle peut se modifier différemment, selon qu'elle est tonique ou prototonique, libre, - cest-a-dire Suivie d'une seule consonne, ou entravée, - cCest-a-dire suivie de deux consonnes au moins*, sou- cent aussi selon qu'elle est suivie d'une consonne orale — _ ou d'une consonne nasale®. Enfin le développement Wun 9 (ef. § 24) avant ou apres une voyelle en modifie fréquemment |'évolution. 22. Dans le latin littéraire les voyelles étaient. longues ou brèves; a cette difference de durée correspond dans le latin vulgaire une différence de timbre : les ~ yoyelles sont fermces ou owvertes'. Toutefois pour Va “§ 4. Les groupes br, pr, dr, tr ne constituent pas une entrave. Le groupe ms du latin classique avait perdu son m en latin vulgaire (me(n)sis > mésis). Dans les groupes de deux consonnes dont la pre~ miere est ø ou g (lectum, laware, dignare, nigrum, etc.), le cou g étant deyenu de très bonne heure J, la voyelle précédente a cessé d'être © ontravée, et a subi le sort des voyelles libres. Il en a été de même avec &ø, suivi d'une autre voyelle yue @, qui est.devenu es (piscioncn > picsionem), avec ng suivi de e, %, qui a été trailé comme gr (plangit > plagnil), et avec st, suivi de ø,% en hiatus a Vintéricur _ dun mot, qui est devenu ts, puis cs (frustiare > frucsiare). Le cas nest pas le même ayee ec, gg. — D'autre part des voyelles, d'abord libres on latin, ont été de bonne heure entravées, ct traitées comme - telles, apres la chute de voyelles atones (as(i)num. deb(i)la, pul(i)cem, com(ijtem, callijdum, nav(i)gare, coglijtare,plac(i)tum, luc(e)t, etc. Crest ce qu'on appelle lentrave romane, par opposition a lentrave - latine, Les groupes de consonnes ainsi réunies sont dits growpes romans. 2. Par opposition aux nasales m, 7, les autres consonnes sont dites orales. 3..H, 7 atones, en hiatus a l'intérieur d'un mot (cavea, sapiam), ~ étaient en latin vulgaire la semi-consonne que- nous appelons yod. Le os

xvii INTRODUCTION cette distinction de timbre n'existait pas, ou tout au moins n'a pas eu de conséquence en français. Les voyelles du latin vulgaire sont donc : a correspondant à a, @ du latin classique. = é (ouvert) correspondant à é, &. é (ferme) nara CU es i) — = v 6 (ouvert) — 0. 6 (fermé) an 6, t. uo — a U. 93. Le latin vulgaire n'avait que la diphtongue aw (ew existait que dans quelques mots, grecs pour la plupart); les diphtongues &, w étaient devenues é, é. 24. La présence d'un y, quelle qu'en soit la provenance (SS 39-49, 53, 5%, 57, 66) n'empêche pas d'abord la voyelle latine de se maintenir ou de se modifier suivant les règles qui vont être exposées; seulement & la _ voyelle maintenue ou modifiée ou a la diphtongue quelle développe se joint à 7. Uui & une voyelle autre que 7, it forme diphtongue avec elle; uni à ç, il est absorbé par lui. Uni & une diphtongue, il aurait dû, semble-t-il, donner avec elle une triphthongue, mais dans la formation du francien les triphthongues ont été réduites par la disparition de l'élément médial et le rapprochement des deux éléments extrêmes, soit à une diphtongue (i(a)é: 16, a(e)i: ai, W(i)é : ie, e(% ee et, uleyiz ut, O(u)i: Oz), soit & une voyelle (é(aji : 2, a(e)is 4). é yod se prononçait comme 7 dans miewr, vient, y dans yeux, i dans ast, etc,

ee ee ee eas Pe 0 es eR PHONETIQUE. ae xk Voyelles entravées.

25.-Toute voyelle entravée, quelle soit tonique ou prototonique, reste sans modification : A (lat. class. @, @). — Vacca: vache, campuin : champ, as(t)num : asne; parlire : partir — sanclum : saint. E (lat. class. é). — Beccum: bec, ferrun: fer, bella: bele; dentem : dent; festucum : festu. E (lat. class. é, 7). — Siccum : sec, liltera: letre; inter : entre; piscare : pesclier. I (lat. class..2). — Ficcat : fichet, villa : vile, vinti : vine; villanum : vilain. 0 (lat. class. 6). — Socewm : soc, fortis : fors, com()tem : comte; portare : porter — adcognitare : acointier. 6 (lat. class. 6, %). — Bucca : boche, turrem : tor, summa : some; dub(ijtare : doler — punctum : point. U (lat. class. v7). — Suceum : suc, faslem fuss pul(ijcella : pulcele. Voyelles libres.

26. A (lat. class. a, @): — Tonique. 1° Sauf les cas -particuliers qui vont être signalés (n® 2-4), a devant une consonne orale devient é (falem: tel, patrem: pedre, jicare ; joer); devant une consonne nasale il devient ti (panem : pain, amat : aimet). 2° Précédé d'un 4 d'origine quelconque (voy. §§ 39, 40, 53, 54, 57, 66), il forme avec lui la diphtongue 7é (Trojanum : Troien, fortiare : forcier, calceare : chalcier, cambiare : changer, materiamen : maidrien,

7 INTRODUCTION. sapra : chievre, mand(ujcare : mangier, pacare : — paier, negare : neicr, canem ; chien, paganum : païen, tractare : traitier, cog(i)tare : cuidier). 3° Devant un J d'origine quelconque (voy. §§ 39, 41-43, 46, 47, 57, 66), il forme avec lui la diphtongue ait (raja: rae, varium : vair, baca: baie, factum : fait). 4° Lorsqu'un 9 doit le précéder (n° 2), et un autre le suivre (n° 3), combiné avec ces acuxy il donne {2 (gacéé : gist). 27. Prototonigue. Reste a s'il n'est pas précédé dec ou g (paraula : parole, amorem : amor — raliio-nen: raison); précédé de ø ou fe g il devient e (caballum : cheval). 28. E (lat. class. &, 2). — Tonrgue. Devient 7é (mel: miel, venit : vient, febre : fièvre — decem : dis, pejus ; pis) 5. 29. Prororonigur. Devient e féminin (sedere : sedeir, venire : venir — precare : preier): 30. E (lat. class. é, 7, @. — Tonigue. Devient e (me : met, pira : pewe, pena : pene — cera : cire, racemum : raisin) *, 31. Prororonigur. Devient e.féminin (debere : devew, minare : mener — ligare : leier). 32. I (lat. class. 7). — Tonigur ou PROTOTONIQUE. Reste 7 (amicum : ami, spina : espine; fidare : fider). 33. O (lat. class. 6). — Tonigue, Devant une conSonne orale, devient we (nolet : puet, novem ' neuf — : 1. A avant de deyenir é a passé par ae, et ae + 9 = ai, de moma que + Ge = té. = 2, Ch. \$24. — tle +g Str A Se et = i,

-PHONETIOUS. — ay hodie: wi, corium: cuir); devant whe
consonne nasale, il devient 6 (bonwm : bon, homo : om). 34. Prororonique.
Devient 6 (morire ; morir — ice carvum-: lover). 35. 6 (lat. class. 6, %). —
Toniquz 9U PROTOTONIQUEUR, Reste 6 (hora: ore, baronem: baron: nodare
: noder, donare : doner — vocem : vols. crucem : crows, potionem ;
poison). Bien que nous ayons dt représenter par un caractère ~ unique I'6
dans toutes les positions, il n'avait cepen- dant pas la même prononciation
lorsqu'il était tonique et libre, que lorsqu'il était prototonique, ou tonique
et entravé; dans le premier cas il devait se rappro— cher beaucoup, & la fin
du x1^o siècle, du son actuel ow. — De la des différences dans le
développement ultérieur de cette voyelle (voy. §-X3). - 86. U. (lat. class. a).
~ Tonigur ov PROTOTONIOQUE -Devient wu (nuda: nude, unum : un;
durare : durer = — lucet : luist, lucentem ;: luisant). es 3. —
DiPHTONGUE AU. 37. Tonigue ou pROTOTONIQUE. Libre ou entravée,
elle deyient 6 (aurum : or, pauperem: povre; auri- _ cula: oreille; claustrura :
closture — gaudia ; joie; aucellum : oysel). De B. — SEMI-CONSONNE J.
38. A l'initiale elle devient la consonne j (jam: ja, jungere : joindre). 39. A
l'intérieur du mot, entre deux voyelles, elle 1.Ue+j=w.

a ssn INTRODUCTION. " reste J et s'unit souvent & la voyelle précéagnte. ou ala suivante, pour former une diphtongue ou une voyelle : simple (majorem: maior, pejus : 181, Trojanum : Troven). 40. A Yintérieur du mot, placée après une consonne, elle forme avec celle-ci un groupe qui se modifie diversement suivant la consonne. Dans tous les cas un 7 se produit devant a latin tonique libre: 41. ty non appuyé devient ys (rationem : raison, palatium : palais); appuyé sur une consonne autre que — Se il donne. és? (cantonem : chancon, platlea : place, — tertium : erg); appuyé sur s (cf. page xvi, note ete il donne gss (anyustia : angoisse, frustiare : {roissier). 42. dj non appuyé devient y (gaudia : pore, radium : rat, gladiolum : glaiuel); initial ou appuyé sur une consonne orale, il donne dj* (diurnum : jorn, deusquam sjusque, hordea: orge); appuyé sur n, ila mouille: (Burgundia : Borgoigne, grandiozem : graignor). 43. Cc} non appuyée ou appuyée sur une consonne autre que s devient ts? (faciam : face, aciarium : acier, so~ — lactum ; solaz, calceare : chalcver); appuyé sur s (cf. page xvi, note 1), il donne yss (piscvonem : peisson). 44. bj, vj appuyés ou non deviennent dj> (gabionem : gojon, rubeum : roge, leviarium : legier, abbreviat : abrieget, cambiare : changier, servientem : sergent). — 45. py devient ch'(sapiam : sache, repropriare : re- . prochier). 1. le + 9 = 4 (cl. § 24). — 2. Pour la graphie du son és, cf. § 94, — 3. Pour la graphie du son dj, cf. § 94. — 4. Pour la graphie du son ch cf. § 94. ,

; eee Se ON TIOUE SL Sy Rab. Gj devient (exagium S essai, corrigia : cor r02e). AT. YY, tr], 8], 8s], str], fj. Le y passe avant la ou les consonnes (varium : varr', repatriat : repaire, nausea : noise, bassiare : baissier, ostrea: uistre, cofia: coife). 48. lj, nj. Le 7 mouille-la consonne (palea : paille, dined : vigne, companionem : compaignon). 49. mj, mmj, mnj deviennent dy? (vindemia ; vendenge, commeatum : congiét, somniwm : songe, dom(r)nionem : donjon). Cc. — CONSONNES. 50. Dans l'évolution du latin en français, certaines consonnes sont restées immuables, d'autres se sont transformées, d'autres ont disparu, suivant des lois aujourd'hui connues. La nature de ces consonnes, leur position à l'initiale, à l'intérieur ou à la finale du mot, leur isolement ou leur groupement, la nature des voyelles et celle des consonnes avec lesquelles elles étaient en contact, expliquent ces différences de traitement. En général les consonnes initiales d'un mot, ou dernières d'un groupe, sont en position forte; les - consonnes intervocaliques ou premières d'un groupe de consonnes à l'intérieur d'un mot sont en position faible. On ne devra pas oublier que des consonnes isolées en latin se sont groupées en roman (cf. page xvi, note 1), 4. Le suffixe -arium, par une raison sans doute analogique, encore mal expliquée, a donné -ier (primarium * premier, ferraria : ferrière Il en est de même de la terminaison -arium (ministerium : métier), ou -erium (monasterium : monastère). 2, Pour la graphie du son dj, cf. § 94.

aoe LNIRUDUCTION et qu'avant de se grouper elles avaient pu
 subir déjà des modifications (judicare > judgare, cogitare > cogdare,
 habilum > habdu). : CONSONNES SUIVIES D'UN J 51. Cf. §§ 40-49.
 CONSONNES INITIALES DU MOT OU DERNIERES ty D'UN
 GROUPE 52. Restent sans changement, saufc, g, h, et, dans les mots
 d'origine germanique, w. 53. G prend le son tch*t devant a ou aw latins
 (campum: champ, caballum: cheval; marca : marche; caulem: chol), et le
 son ts? devant é, 6, 7 latins (centum: cent,-cima : cume, occidere : ociie) 5
 en. développant un » devant a et é latins a libres (capra ; chievre, piscare :
 ene, cera : cure mercedem : merct)§. : 54. G prend le son dj* devant a, au, é,
 é, ø latins (galbinum : jalne, gaudia : joie, larga: large, gentenr: gent,
 argentum : argent). 55. H dans les mots d'origine latine a complètement
 disparu de la prononciation (homo : om); dans les mols Torigine
 germanique, il a conseryé son aspiration 'helmo : helme). 4. Ponr la graphic
 du son teh, ef. § 94. «: Pour la graphie du son ts, ef. § 94. 3. J +ei = (cf. §
 24) 4, Pour la graphie du son dj, cf, § 94, DE 6 SA

go PHONETIQUE xxV 56. Wa V'nitiale des mots d'origine germanique est devenu gu (warjan : quarir, Wilhelm : Guillelme). o6 >, Sc, Sp, St 4 l'initiale s'appuient sur un e prosthétique (scutwm : escu; spina : espine ; slare : ester). CONSONNES INTERVOCALIQUES 57. G et G devant o, w tombent (securum : sevir, agustum : aost). Devant a, ils tombent, sans- laisser de trace s'ils sont précédés d'o, wu (jocare: joer, ruga : rue), et en dégageant un y s'ils sont précédés d'a, e, 4 (baca: baie, negat: nie). Avant de tomber, c s'était affaibli en g. C4 devant é, é, 7 latins devient y? (pacem: pais, vicinum : voisin); g devient y (pagensem pais). 58. D devient d, puis tombe à la fin du xi^e siècle (sudare: suder > suer, audire: odir > oir). - 59. T s'affaiblit en d, puis d, qui tombe à la fin du xi^e (amata: amede > amee). 60. Pet B s'affaiblissent en v (riparia: rivière, habere : avoir), et ce v disparaît devant 0, wu (tabonem: taon, tributum : tredit). 61. V disparaît devant 0, wu (pavonem: paon, avunculum: oncle). 62. F tombe (scrofellas : escroeles). 63. Les autres consonnes subsistent. 1 *
 CONSONNES GROUPEES 64. Pour la dernière consonne du groupe, conf. §§ 52-54. . Cet g se prononçait en latin devant e, 7 comme devant a, o, wv. . Devant é latin l'unique et libre, il devient sy WE raisin, bien. plaisir). 3BJ 4+ ei at (cf. § 24).

eGo = INTRODUCTION. Ses 65, La premiere de deux consonnes groupées en phe < néral tombe. 66. Cet @deviennenty (factum : fait, nigra: neire), et, si un a-tonique libre suit le groupe, dégagent un second y devant cet. a (tractare > traitier, fragrare : fiairier). Lorsque deux c se suivent, le premier tombe sans laisser de 7 (vacca : vache, peccatum: pechié, occidere: ocire). Le ø tombe de même devant t (fac- tionem : facon). 67. L reste (multum; molt, alba: albe). 68. M et N se confondent de bonne heure-en m devant b ou p (gamba : jambe, indeportare : emporter ; elles res'ent devant toute autre consonne (com(c)tem : comte, infernum : enfer). Le groupe roman mn devient m (hom(i)nes : omes). Dans les groupes ml, mr sintercale un b (trem(u)lare : trembler, cam/(e)ra : chambre), dans le groupe nr s'intercale un d (cin(e)"> rem : cendre). 69.5 devant une autre consonne persiste (fustem : fust). Dans le groupe sr s'intercale un ø si s est dure, un d si s est douce (ess(e)re : estre, co(n)s(ujere : cosdre). 70. R s'est maintenue (partem : part, terra : terre): CONSONNES FINALES 71. En laissant de côté les cas isolés ou peu fréquents, les consonnes finales en latin sont l, m,n, 7, 8, t. L,r, s sont restées en frangais (mel : miel, insimul: ensemble, niger: neir, liber : livre, corpus : cors, homines : omes);m était déjà tombée en latin vulgaire, sauf dans quelques monosyllabes, ot elle est devenue n (rem :+ rien); n ne s'est conservée que dans in ; en, yaa thai aed ah a

\ PHONETIQUE. rer A ; non: non, nen; t, quand il n'était pas appuyé, s'est affaibli en f, qui est tombée à la fin du XI^e siècle (amatum : amét, amat : aiment, furl > fut); appuyé, il s'est maintenu (fac(a)t : fait, pot(e)t - puet, habu(i)t : out, ten(e)t: tient, amant, aiment). 72. Après la chute des voyelles atones, des consonnes qui en latin se trouvaient à l'intérieur du mot _ sont devenues finales. Celles de ces consonnes qui avaient une prononciation douce ont été remplacées par les consonnes dures correspondantes : b par p, v z par f, d par t, g par c (corbum : corp au lieu de corb, capum : chief au lieu de chiev, grandeni: grant, fidem : fait, longum: long). # 11. — DEPUIS LA FIN DU XI^e SIÈCLE 'A. — VOYELLES ET DIPHTONGUES 73. Parmi les modifications subies par les voyelles et les diphtongues depuis le commencement du moyen âge, les unes sont spéciales à chacune d'elles, les autres, telles que la nasalisation, la combinaison avec ky provenant de / vocalisée, ont un caractère plus général; les premières seront traitées individuellement, les autres d'ensemble. 74. A, toujours bref dans les plus anciens textes, s'est souvent allongé par la chute d'une consonne suivante *. 1. Lorsque la première consonne d'un groupe cesse d'être prononcée, la voyelle précédente, si elle est accentuée et brève, devient généralement longue (als > as, nme > ame, dsne > a(s)ne, lésle > té(s)lé, cosle > o(s)le).

sor 8 ENTRODUGTION= 3. > = L'a en hiatus & Vintérieur du
 mot devant uw, 6 deyvient 4 souvent e au xui® siecle (maturwm ; madur >
 metir, e fatutum : fadud > feti, pavorem : paor > peor); ik tombe dans la
 prononciation devant a, ai, et, ou, au ~ xiv° siècle, souvent en allongeant la
 voyelle suivante (m(a)aille, g(a)aignier, ch(a)eine, s(a)joul); devant 2, il
 forme avec cette voyelle le son ai (haine > haine, sain > sain, traître >
 traître)'. 75. Al. cesse d'être diphtongue a la fin du x1° siecle et assone dés
 lors avec é. Nous avons gardé la graphie ancienne, mais les manuscrits,
 surtout au xiu® et au xiv° siècle, écrivent aussi souvent e que av (fet, mes
 pour fait, mars). , 76. E, E et E féminin se prononçaient comme
 aujourd'hui. L'e provenant de @, 7 latins toniques entravés avait avant la
 fin du xi° siecle une prononciation spéciale, _probablement intermédiaire
 entre é et é. Dans le Roland et dans la partie la plus ancienne du Cowronne-
 — ment de Lows, i) wWassone qu'avec lui-même; depuis le milieu du xu°
 siecle, il assone avec é. EB provenant d'a tonique, depuis le xvie siecle, est
 devenu ouvert __ lorsqu'il était suivi d'une consonne prononcée (père >
 pere, sél> sél).E féminin avant la fin du moyen age a souvent cessé de se
 prononcer et quelquefois même de s'écrire lorsqu'il séparail dans l'intérieur
 du mot deux consonnes dont la premiere était une 7 (sai(e)ment, per(e)sil,
 lar(e)ein). Depuis le xive siècle, e féminin en —< 1, Le besoin de maintenir
 intactes les désinences du verbe a empêché celle fusion dans tra|hilir,
 envalhjir, esbalh]ir, etc.

Bt g PHONETIOUR. XXIK _hiatust cesse de se prononcer, souvent en al-longeant la voyelle suivante (e)age, m/(e)esme, fleyis, v(e)jeau, plejeur, v(e)orr, ple)ouil, s(eyur): - devant un 7 ila parfois formé avec cette voyelle le sou et (reine)®. 77. Quelques adverbes, prépositions ou conjonctions peuvent indifféremment avoir ou n'avoir pas un @ ~ posttonique (07 et ore, encor et encore, lors et lores, sour et Sowre, onc et onques, done et donques, avuec ~ et avueques, uuec et tluèques, com et come, arier et ~ ariere). 478. EU. — Cette diphtongue, très rare avant la vocalisation de 7, s'est réduite de bonne heure a la - voyelle ew. 79. EI, diphtongue, devient au xu^o siècle, devant une consonne orale, 7, qui se prononce wé a partir de la fin du xi* siècle, Du xvi^o au xvi' siècle, ov a pris, suivant les cas, le son actuel wa (toujours écrit Ot), OU le son é, écrit aujourd'hui aw (mer > mot, peire > "poire, creie > croie > craie). Devant une consonne nasale ou une / mouillée, ev ne devient pas ov (peine, conse!) >. 80. I se pronongait comme aujourd'hui. En hiatus — { . bir (deagurum pour auguriwm) devient ewr (bonheur, malheur), au lieu de wr, peut-etre' sous Vinfluence de hewre (bonne heure, male heure). 2. Cette fusion ne s'est pas produite dans benetr, obetr, pour ne pas alterer la flexion du verbe. : 3. Avoine, fain, moins, moindre doivent peut-ttre leur o la labiale _ précédente.

/ Z x 5 x ee xx _ INTRODUCTION | devant une autre voyelle, il est devenu 7 a partir de la fin du xin siècle (diable, viande, chrestien). 81. IE. Lorsque cette diphtongue était précédée de ch ou g, elle a perdu son 7 a partir du xiv* siècle chief > chef, mangier > manger) '. Ensuite, la même réduction s'est produite, du xiv* au xvi° siècle, dans les verbes en ~ier ow la diphtongue n'était précédée ni de ch ni de g (a Vinfinitif, au participe passé, a la 2° pers. plur. du présent delindicatif et de Pimpératif, et a la 3° pers. plur. du passé défini),-par analogie avec les verbes en -er. — En revanche, dans des mots ou elle n'existait pas 4 Porigine, cette diphtongue a été produite plus tard par le rapprochement des deux voyelles 7 et e primitivement indépendantes (mari-er, cri-er, fi-er, etc., ne commencent a rimer en -ier qu'a la fin du xu siècle, et encore exceptionnellement)®. 82. O se prononçait comme notre o ouvert. 83. 6, devant une voyelle orale, lorsqu'il correspond | a 0, % latins loniqties libres, est devenu la voyelle ew a la fin du xin' siècle (lorem : flor > fleur); lorsqu'il correspond & 6, & latins prototoniquées ou eutravés, il est devenu la voyelle ow (colare : coler > couler, furnum : forn > four). Les Sons par lesquels a di passer 6 pour arriver & ow et eu sont mal connus. O en hiatus devant @ on a forme avec ces voyelles les sons we ou wa (covenne, 1. Chien fait exception, probablement a cause de la nasale. 2. Quelques noms terminés at moyen Age par le sulfixe -er (-arem) Yont plus tard echange contre le suffixe ~<er (-arium) plus frequent (sengler, bachelor). S

. ; ent! . a ce 'fouace); devant 6, on, ou, il tombe en eee la voyelle suivante (r(o)ole, r(o)ont, r(o)outlle). \$4. OF et OF sont deux diphtongues distinctes dans ° tes plus anciens textes. Plus tard elles se sont confondues l'une avec l'autre, puis avec 62 provenant < > et (cf. § 79)4. ~ 85. ou et OU étaient aussi à l'origine deux diphtongues distinctes; elles se sont plus tard confondues, - puis sont devenues la voyelle ew à la fin du XI siècle. 86. U se prononçait comme aujourd'hui. _ 87. UE, diphtongue, est devenu ew, d'abord diphtongue, puis simple voyelle®. Cette transformation _ était accomplie au XIV® siècle, mais la graphie de la -diphtongue primitive, we ou oe, s'est conservée dans quelques mots, soit par influence étymologique (cil), soit pour indiquer la prononciation dure d'un c ou ; d'un g précédents (cueillr, orgueil); parfois la graphie de l'ancienne et celle de la nouvelle diphtongues ont été réunies (wuf, veu, ceur, gueule)s. m 86. Ul, diphtongue, assone dans Roland avec wu; plus tard l'accent a passé sur 7. \ & 4. Le groupe ot représente par chance rien! depuis le XII® siècle les "Arois diphtongues 64, 67 et er. 2. Dans avec, iluec, lu est tombé. 3. Ainsi la voyelle ew représente depuis le XII® siècle les sons primitifs eu, 0, Ou, ou, we, la fusion de e-w dans ei, et, comme on le verra plus 5 aon (§ 91), él devant une consonne.

one INTRODUCTION 4 . NASALISATION 2 = Y 89. A, E devant m ou n suivies d'une consonne sont nasalisés déjà au XI^e siècle; O? dans les mêmes conditions s'est nasalisé un peu plus tard, à la fin du. XI^e et au commencement du XII^e siècle; @, qui avait @abord la prononciation-que nous donnons aujourd'hui à im dans fin, s'est confondu avec @ à la fin du XI^e siècle; a, e, o devant m ou n suivies d'une voyelle semblent ne s'être nasalisés qu'un peu plus tard. Les diphtongues ai, ei, oi se sont nasalisées à peu près en même temps que a, e, o; la nasalisation n'affecta d'abord que la première voyelle de la diphtongue, et Yon eut une diphtongue nasale @, &7, 61 assonant avec G,é, 0; plus tard a, et ont été réduits à @ et dra we. La diphtongue 7é s'est nasalisée en 2€, seulement au XII^e ou au XIII^e siècle; 7 et wn'ont été nasalisés qu'après le moyen âge. 90. La nasalisation de la voyelle n'empêchait pas m et n de garder leur valeur entière de consonne : on prononçait enfant, bone. Plus tard m et n devant une consonne cessèrent de se prononcer, la voyelle précédente resta nasale et l'est encore aujourd'hui (@fat, b6 cheval); lorsqu'au contraire m ou n étaient suivies d'une voyelle, elles persistèrent, mais la voyelle précédente fut dénasalisée. Nous employons dans les deux paragraphes suivants le ~ pour indiquer le mouillement de n et J (% , #), et la nasalisation des voyelles (@, é, _0, etc.).

2. O devant une nasale était toujours fermé. Bre

Be ee eer ee oe oe 2 PONETIOUE BE oct _lisée (fa-me, bo-n ami'). Cette dernière modification est postérieure au xvi^e siècle.

YOCALISATION pr L — 91. Au xu^e siècle, 2 devant une consonne se voca+ lise après a, é, 6, 1é, 6, ue, 0, et devient w; après<, w, elle tombe (fi(l)cele, pu(l)ce). L'w provenant de J voca? _lisée forme avec les voyelles a, é, 6, 6 les diphtongues au, éu, Ou, du (chevals > chevaus, ostels > osteus, Gs chevels > cheveus, fols > fous, molt > mout), et avec les diphtongues 7é, we les triphthongues véu, uew (ciels > cieus, lincuels > lincweus), qui se réduiront peu à peu, dans la prononciation : les diphtongues à l'état de ~ simples voyelles, les triphthongues à l'état de diphtongues, elles-mêmes réduites plus tard à des voyelles (cieux*, linceua). Entre é provenant de é latin entravé et u un a s'est introduit au moment de la yocalisation, et l'ona eu une triphthongue éau, puis edw, réduite plus — , tard; dans la prononciation, à l'état de diphtongue, et enfin de voyelle simple (bels > beaus, Guillelme > GuilTeaumie). &, dont le mouillement d'ailleurs disparaissait devant une consonne, s'est vocalisée dans les mêmes conditions que / (travail + s > travaux, uel + s > * ueus > ieus*, genoil + s > genous). 92. Ainsi s'explique la différence de finales qui existe encore dans la langue actuelle entre le singulier et kc ~% -4. Ennwi (in odio) et en devant un mot commençant par une voyelle ont gardé la prononciation ancienne. De même mon, ton, son, un. 2. Dans ciewx i se conserve avec la valeur de 9. 3. Crest w qui devant ew est devenu dans tewz (de même lew > lew) CHRESTOMATHIE b

giv INTRODUCTION | ee pluriel des noms en -al ou -ail!. La
 forme. du pluriel des noms en -é/, -é/, -o/, -oi] aréagi sur celle dusingulier,
 et a la fin du moyen age chevel, chastel, col, genoil ont été remplacés par
 cheview, chasteau, cou, genou, sous linfluence de cheveus, chasteaus, cous, .
 genous. Cest au contraire la forme du singulier quia. prévalu dans les noms
 en -eil et en -ewil (soleils, — conseils, chevrewils, cercueils) et dans tel,
 quel, seul, etc. De même, dans les noms en -il, -i#, -ul, les | consonnes / ou #
 ont été généralement rétablies devant = Ys sous Pinfluence du singuler
 (périls, nuls)!. Less: adjectifs bel, nouvel, fol, mol, vieil gardent encore —
 souvent / finale au masculin singulier devant un mot commençant par une
 yoyelle et la vocalisent toujours | devant un mot commençant par une
 consonne. a B. — CONSONNES 93. Les consonnes dont nous ne parlerons
 pas se prononçaient au moyen age comme aujourd'hui. 94. GC, CH, Z, G,
 J. — Jusque pendant le xi siecle, cç devant e, l, g devant a, a, et 2 se sont
 prononcés ts; ch devant toute yoyelle s'est prononcé fch; g devant e, t, et j
 se sont prononcés dj. Au xm^o sidcle ces consonnes ont perdu leur élément
 dental' et ont regu la prowionciation qu'elles ont encore actuelle-ment. S\$,
 _____ _ _ _ . 1. De même entire ctel et eteuw, ail et yeux, ateu
 et aleua. 2 Apres la disparition de la déclinaison, A(Ys avait une s, et par
 consequent avait perdu son U au singulier comme au plariel (\$ 91).

“+ PHONE TIOUH ena es 95 be ecu §§ 91, 92. : 96. L imouillée
 est notée par’ al devant une royale, par a a la fin des mots. Devant une
 consonne le mouillement disparaissait. Elle n’existait qu’après une ‘yoyelle.
 Elle s’est prononcée jusqu’a ces derniers temps (comme en italien), puis
 s’est fediite de nos jours ay (ef. §§ 91, 92). 97. M, N. — Cf. §§ 89, 90. 98.
 N mouillée est notée par ign devant une voyelle, par mg a la fin des mots.
 Devant une consonne le - mouillément disparaissait. Elle n’existait qu’après
 une —yoyelle. A la fin du moyen age 2 mouillée finale est deyenue m
 simple (loing > loin) (ef. §§ 89, 90). 99. RR. — Les deux 7 de ce groupe se
 sont pronon- eées distinctement jusqu’au xvii^e siecle. | 100. S. — De bonne
 heure; probablement dès leZ xr siecle devant fm, n>. 0, -b;- d; Ff, 4,
 pendant - le xii ét le xiti* siecle devant les autrés consonhes, \$ a - disparu
 de la prononciation, bien quelle ait été maintenue très longtemps encore
 dans la graphie. 101. D, T. — Le é et le d, dans les cas ot nous les ayons
 écrits f, d, se prononcaient probablement le preZ mier comme le th dur, le
 second comme le th doux anglais. Ils sont tombés vers-la fin du x1^e siecle,
 102. H. — L’A avait complètement disparu dans les mots d’origine latine;
 de bonne heure les scribes qui -connaissaient le latin la rétablirent dans la
 graphie, un peu a tort et a travers, suivant leurs connaissances _
 étymologiques. Cette restitution, très fréquente deéjA

xxv, INTRODUCTION see au XHT siècle, est & peu pres générale au xiv^e. Naturellement cette i ne se prononce pas. L'h conservée dans les mots d'origine ce bare a peu a peu affaiblit son aspiration. : Woes 103. K était. au moyen age un signe graphique ae représentant 'le groupe us 4 la fin des mots (diexw, © chevac = dieus, chevaux). A la fin du moyen Age, et déjà au xiv^e siècle, i] a été considéré comme un équivalent de s finale, on a rétabli l'w, et Yon a écrit — dieux, chevauc. 104. Les consonnes finales avaient, sauf exception, une prononciation forte au commencement du moyen age (cf. § 72). Souvent ces consonnes ont disparu devant l'adjonction d'une s (§ 112), or bien, depuis. le moyen age, elles ont été ramenées dans la graphie surtout c et ç, & la douce correspondante, sous l'influence, soit des mots de la même famille ayant cette consonne douce, soit simplement de l'étymologie. III. -

DECLINAISON > 105. Le français n'a plus aujourd'hui de cas qu'au surnom personnel; mais il avait au masculin, jusque vers la fin du -xv^e siècle, pour les substantifs, les adjectifs, l'article et le pronom possessif, deux des cas e du latin, le nominatif comme cas sujet et l'accusatif comme cas régime. Le pronom personnel au singulier et au pluriel, les pronoms démonstratifs et le pronom

DECLINAISON- * xxavil Za relatif-interrogatif au singulier avaient en outre un: PMB 35) G2 : : 106. Des la seconde moitié du xu siècle; les règles de la déclinaison subissent de nombreuses infractions : L'accusatif est souvent employé pour le nominatif; & la fin du xiv^e siècle, le nominatif des substantifs, des adjectifs, de l'article et du pronom possessif — n'existait plus. Quelques substantifs seulement désignant des personnes ont gardé, mais en en faisant la forme unique du nom (fils, prestre, peintre, etc. sont des formes de nominatif). Sire et seigneur, on et homme _ présentent a la fois l'accusatif et le nominatif, mais seigneur et homme s'emploient comme sujets ou régimes, sire seulement comme vocatif (sauf quelques cas particuliers), on seulement comme nominatif. SUBSTANTIFS 28 107. Au singulier les noms masculins qui avaient une s finale en latin au nominatif la gardèrent en français (murus : -murs, comes : > coms). Les noms qui n'avaient pas cette s en latin ne l'eurent pas d'abord en français (liber : livre, frater : frere, senior : sire); puis, par analogie avec les autres, ils la recurent, parfois dès le xii^e siècle. L'accusatif singulier n'ayant pas de s finale en latin, n'en eut pas en français. Au pluriel 1. Nul et autre avaient de même un datif singulier (nwlui, altrut). On trouve aussi telwi, awcunwt, mais pas dans nos textes.

sav INTRODUCTION | le nominatif n'avait jamais d's fnsiet et Paccusatit en. avait toujours une : i SINGULIER : Nonvin. murs _ livre[s] frere[s] lions? Accus. mar livre frere lion PLURIEL Nie, ae Nomin. mur livre frere lion . Actus. murs livres, _ freres lions 108. Les noms dont le radical se terminait par une s— étaient naturellement invariables (visus, visum, visi, VISOS : vis) 5, de même les noms venant des neutres > _latins en -us (corpus : cors, pectus : pis). 109. Quelques noms de personne avaient gardé du latin ou du german des formes imparisyllabiques. Pour l's finale ils étaient soumis aux memes lois que les autres: SINGULIER — Womin. enfes niés prestre[s} om|{s] Charle[s] : Accus. enfant nevot proveire ome Charlon — PLURIEL Nomin. enfant ' nevot | proveire omeé ty ~ Aceus. enfanz nevou proveires omes . 7 ase gn i gies 110. Les substantifs féminins n'avaient, comme atljour- tne @hui, quime forme pour le singulier (chose, nef) et une pour le pluriel (choses, més); quelques noms de personne seulement avaient deux 6as au singulier, différenciés par le développement de Vacvent tonique. Ceux — ~ Sees » bad ia 4 ps te ~ ' ' mu ite jhnindig cals shegaliels es t. Sous l'influence de la 2° déclinaison latine (nomin. -%) de beanbeny la plus riche pour les noms masculins. 2. La plupart des substantifs et tous les adjectifs ou participes imparisyllabiques-avaient allongée leur nominatif sur le type de l'accusatif, iis oes \

<i>Nomin.</i>	mur	livre	frere	lion
<i>Accus.</i>	murs	livres	freres	lions

108. Les noms dont le radical se terminait par une s étaient naturellement invariables (*visus, visum, visi, visos : vis*); de même les noms venant des neutres latins en -us (*corpus : cors, pectus : piz*).

109. Quelques noms de personne avaient gardé du latin ou du germain des formes imparisyllabiques. Pour l's finale ils étaient soumis aux mêmes lois que les autres :

SINGULIER					
<i>Nomin.</i>	enfes	niés	prestre[s]	om[s]	Charle[s]
<i>Accus.</i>	enfant	nevoſ	proveire	ome	Charlon
PLURIEL					
<i>Nomin.</i>	enfants	nevoſ	prestres	omes	Charlons

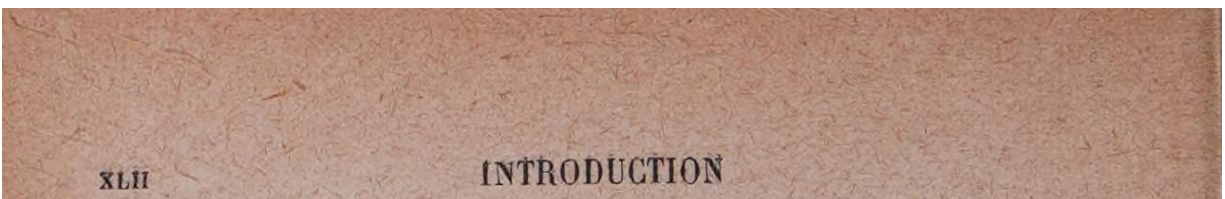
nec INATSON 2 qui figurent dans nos textes sont: nomin. suer, accus. seror; nomin. ante, accus. antain; nomin. none, accus. “nonain; nomin. Pinte, accus. Pintain. La forme unique du pluriel pour les noms communs de cette catégorie était celle du régime singulier, avec I’s finale. 2 211. Dès le ^{xu} siècle, surtout au ^{xii} siècle, les substantifs féminins qui ne se terminaient pas par un e se forment un nominatif singulier, 4 limitation des noms masculins, en prenant une s finale (flors, vertez). 112. Conformément aux lois de la phonétique, I’s de flexion, au nominatif singulier ou & l’accusatif pluriel, — a souvent modifié la consonne finale du radical. Si cette _ - consonne était une des labiales p, f, ou la palatale c, elle — tombait devant s (le gap, les gas; le drap, les dras; la clef, les clés; le coc, les cos); la dentale t formait avec s — un 2 (Venfant, les enfanz; cf. § 94); Let 7 se sont vocalisées ou sont tombées (cf. §§ 91-92); si les consonnes ‘finales étaient rm, rn, ’m ou I’n tombait devant I’s (le verm, les vers; le jor, les jorz). A la fin du moyen âge, et surtout depuis, on a uniformisé le radical dans le plus grand nombre des cas, soit en rétablissant au -pluriel devant I’s la consonne du singulier (les cogs), soit en supprimant au singulier la consonne qui manquait au pluriel (baullif > barllr). La suppression de m et n dans les mots terminés en rm, rn était déjà accomplie au ^{xu} siècle. Des noms dont le radical se termine par (cf. § 92) et les deux mots fous, gens ont seuls gardé l’ancienne double forme dans la prononciation et l’orthographe; d’autres, comme beufs, aufs, cerfs, _etc., l’ont gardée dans la prononciation seulement.

INTRODUCTION ADJECTIFS ZX 113. Les adjectifs, y compris les participes, se déclinèrent comme les substantifs, bonus et grandis au masculin comme murus; bona et grandis au féminin comme causa et navis. Mais les voyelles posttoniques du latin autres que a étant tombées en français, le féminin de grandis était au singulier grant, au pluriel granz, sans e final; tandis que bona, bonas avaient donné bone, bones, a posttonique devenant e. 114. Les formes féminines en e étant les plus nombreuses, cette terminaison en est arrivée à être considérée comme la marque du féminin, et les adjectifs et participes qui phonétiquement ne devaient pas l'avoir l'ont eue, d'abord exceptionnellement, puis, à la fin du moyen âge, régulièrement!. 115. Souvent la consonne finale du masculin n'est pas, en français, la même que celle qui précède l'e final au féminin. Cette différence provient soit du renforcement de la consonne finale (grant et grande, cf. § 72); soit d'une nécessité orthographique (ture et turque, parce que turce se prononcerait turse; gentil et -gentille, parce que gentile n'indiquerait pas le mot élément de l'él); soit parce que la consonne qui terminait le radical latin subissait un sort différent suivant quelle était ou n'était pas suivie d'un a (francum : franc, franca: franche, friscum : fris > frois > frés, frisca : fresche). 4. Quelques traces de l'ancien usage se sont conservées jusqu'aujourd'hui dans des expressions telles que grand'mère, grand'messe, etc.

DECLINAISON rae Sa COMPARATIF ET SUPERLATIF (~

116. Le comparatif, déjà dans le plus ancien français, s'exprime par plus avec le positif; quelques comparatifs formels seulement se sont maintenus, les uns pendant une partie du moyen Age, d'autres jusque dans la langue actuelle. On rencontre dans nos textes : grandior, grandiore : grandre, graignor — melior, _ meliore, melius : miendre, meillor, miels — minor, -minore, minus : mendre, menor, moins — pejor, _ peiore, pejus : pire, peior, pis — fortiore : forcor ~ —altiore : haleor. En appliquant A ces formes les règles de la déclinaison exposées plus haut, on en trouvera les formes correspondantes au pluriel et au ~ féminin. 2 NOMS DE NOMBRE 117. — Un se déclinait comme bon. Deux était au masculin nomin. doz, accus. dows, au féminin dous a tous les cas. Trois était au masculin nomin. trez, accus. _treis; au féminin treis. Andoi et ambedoi (de ambo + duo) se déclinaient comme doz. Les autres noms de nombre étaient comme aujourd'hui indéclinables, sauf une et cent, qui prouent une s au régime pluriel. ARTICLES ager Seticle. avait aussi deux cas au masculin : SINGULIER PLURIEL Nomin. li li Accus. lo> le ley

. sit RE LNTRODUCTION . Au Stiga il était lo meême qu aïoe?
 fuk las pour ‘le singulier, les pour le pluriel. 119. Lo, le, la élient. toujours
 leur voyelle | devant un mot commençant par une voyelle; 47 au singulier
 “peut élider ou ne pas élider; au pluriel il n’élide jamais. , 120. Très
 anciennement Jo = le devant wh i thet Conia (= 5) mençant par une
 consonne, et les totijouis, uhis par “ enclise aux prépositions de, a, en,
 avaient dotiné dune — part les formes del, al, el (plus tard deu > du, au, —
 ew > ou), autre part des, as, es. Depuis la fin du — xin’ siècle as est devenu
 aus sous Vinfluence de art; au xvi’ siècle ow, es disparaissent, remplacés par
 dans. : le, dans les et quelquefois par au. auc. : PRONOMS 121. Les
 pronoms étant, suivant leur emploi, accentués ou atones, avaient souvent
 des formes doubles. ‘Dans les tableaux suivants nous donnerons les formes
 atones 6n italique & côté des forties accentuées, lorsqu’elles en seront
 différentes. . Plusieurs cas ont eu, pour le même emploi, des formes
 multiples, les unes étymologiques, les autres analogi-~ ques} cellés-ci sont
 naturellement les moins anciennes, ce sont elles qui ont passé dans la
 langue moderne; at: pour les désigner, nous les avons placées entre { }. ~ ~ ;
 iw ied PRONOMS POSSEHSSIHS - 3 SINGULIER PLURIEL a Maso,
 sNomm. (miens], mes {mien » mi “ae (Accus. mién, mon [miens], 71é8 ie
 Fém. meie > moie, [miene]}, ma, [mon] meies> moies, {mienes], mes a pe



5 pRCLiNAISON - 2 Ta : Mee {xomin reske tiens], tes + ftuen, tien, ti}: Aceus. tuen, [tien], ton {tuens, tiens], tes __Fém. toe > toue, [toie; tiene], ta, [ton] toes > tones, [toies, tienes], ies Mase se [suens, seatieaes [Suen, sien, si] '(Aceus. suen, [sien], sor [suens, siens], ses Fém. soe > soue, [soie, siene}, sa, [son] soes > soues, [soies, sienes], ses ss Nomin. nostre[s sty atase.] tre[s] : nostre bee. Accus. nostre nostres, noz _Fém. nostre nostres, noz * Vostre se décline comme nostre. Lor > lour > leur est invariable jusque vers la fin a cette époque, il commence A recevoir _ du xiv^e siècle; a -une s finale au pluriel. Les formes analogiques en -ien, -iens, ~iene, ~ienes ont été faites sur mien (de.meum); celles en -uen, -uens sur tuen et suen (de twwm, swum); celles en -ove, — _-oies sur moie, motes (de mea, meas); fi et si sur mi. fA 123. Ma, ta, sa élidaient leur voyelle devant un nom ~ commençant par une yoyelle; ils ont été remplacés dans cette position au xlv^e siècle par les formes du masculin mon, ton, son. C'est aussi vers la même époque que mene, tiene, siene, nuenes, tienes, sienes se substituent d'une façon ropulets aux autres formes -accentuées du féminin. ; 12h. > PRONOMS PERSONNELS i 1^o PERSONNE. Q^o PERSONNE. Sino Nomin. gié, jou > jo > je, jou > jo > je tu id gf Accus. mei > moi, me tei > toi, te Plur. nos > nous vos > vous 3^o PERSONNE. Maseulin, Féminins te Nomin. il ' ele Sing.4 Aceus. Jui, lo > le li, la Datif. - iui, lui, v ; ti 7 y

: : . oxuy SS INTRODUCTION: — 4 ae (Nomin. ik eles Plur .)
 Accus. els>eus, les eles, les Datif.' lor > our > leur lor > lour > leur: Cas
 réfléchi. sei > soi, se. sei > soi, se, 125. Les formes atones me, te, se, lo > le
 élident toujours leur.voyelle devant un mot commençant par une voyelle;
 pour jo > je Vélision fut longtemps facul-~ tative, puis elle devint
 obligatoire. 126. Les formes atones lo > le, me, devant un mot commençant
 par une consonne, et les forment avec jo > je, si, se, qui, que, ne les
 contractions suivantes :jol > jel, sil, quil, nel — sum, sem, nem — jos > jes,
 sis, ses, nes, ques. Ces contractions sont d'abord obligatoires, elles
 deviennent ensuite facultatives et enfin cessent vers le xiv' siècle. 127. Il au
 plurie) prend une s finale depuis le xv° siècle. ; 128. Lui était a Vorigine une
 forme exclusivement masculine et accentuée. Au xui® siècle, et surtout au
 xiv', li et luv s'employèrent indifféremment l'un pour l'autre; on en vint à
 utiliser l'un comme datif atone aux deux genres, et li disparut. PRONOMS
 DEMONSTRATIFS 129. L'ancien français a deux démonstratifs, cil
 (composé de ecce et 2/17) pour désigner les objets plus éloignés, et
 cist(composé de ecce et istv) pour désigner les objets plus proches. Chacun
 d'eux a une forme allongée, icil et icist, qui s'emploie concurremment ~avec
 la forme courte, sans distinction de sens, mais qui finira par disparaître.

Pauses yi DECLINAISON aïoe (1)ecil. SINGULIER. -
 PLURIEL, . 5 \ Nomin.. (i)eil 9° (cil Masc., Accus. (i)cel, [(i)celui] (i)éels >
 (i)ceus / Datif. (i)celui, (2) cels pet Nomin. Accus. (i)cele - (i)celes - em.)
 Datif. (i)celi (Decist. gy Nomin. (i)jcist' (i)cist _ Mase. Accus. (i)eest,
 [(i)cestui] (i)cez Datif. (i)cestui, (t)cestt b Nomin. Accus. (i)ceste (i)cestes,
 (t)cez Z Fém 4 Datif. (i)cesti 130. Le démonstratif neutre était (i)co > (i)ce.
 _ . 181. La distinction de sens entre (i)ci/ et (i)cist s'était de bonne heure
 affaiblie; au xin^e siècle, pour parer à - cet inconvénient, on commença &
 faire suivre les _ démonstratifs des adverbes ci et là'. 182. (L)ctst, au
 singulier et au pluriel, (ccd au plu-riel sont hors d'usage au xv^e siècle; (z)cil
 au singulier subsiste jusqu'au xvii^e siècle, employé, concurremment avec
 icel et iceluz, comme sujet et comme régime. Les datifs (2)cesti, (i)celt ont
 subi le même sort que li a peu de temps après la même époque et dans les mêmes
 conditions | fef. § 128). (/)cestua disparut au xvi^e siècle. Depuis le - xiv^e
 siècle, (7)ce remplace (i)cest et (2)cel devant un mot commençant par une
 consonne; mais devant un mot commençant par une voyelle, (i)cel est
 employé jus_ A, Cest siège ci (Aim. 327), ciz soz là (Feutl. 181)

dw = 2 RROD URTION — qu'au xvi^e siècle; (d)cest est
aujourd'hui cet. (I)cestes — disparut au xvi^e siècle. Sei = PRONOMS
RELATIFS ET INTERROGATIFS 133. La double fonction de pronom
relatif et de pronom interrogatif est remplie dès le plus ancien français, —
pour le masculin et le féminin des deux nombres, par — qui au sujet, cui au
génitif et au datif, cui et que a — l'accusatif; pour le neutre par queid > quot
et qued. — Plus tard, au xv^e siècle, cut ayant perdu sa fonction de génitif-
datif est remplacé par de qui, @ qui. REE De DMP Ldie! eget IV. —
GONJUGAISON =. 134. Dans la formation des verbes français les lois de
la phonétique ont été souvent contrariées par celles de l'analogie, ou, plus
exactement, aux formes phonétiques se sont substituées souvent. des.
formes analogi-- ; ques, et cela à toutes les époques, depuis la période 4
latine jusqu'à nos jours. 54 135. En latin vulgaire la forme déponente avait
été — remplacée par celle de la voix active : sequor, sequi par sequo,
sequere; morior, mori par morio, morire. | 136, La forme analytique de la
voix passive, exclusivement restreinte dans le latin classique & quelques BI
temps passés, s'est étendue dans le latin vulgaire à | tous les temps, sauf le
participe (amor est remplacé par sum amatus, amaba» var eram amatus,
été.). 4 137. Le latin vulgaire a renoncé au supin et au participe futur; en
revanche il a créé le conditionnel. |

a -CONJUGAISON _ 138. 1° L'imparfait du subjonctif fut remplacé par le plus-que-parfait du subjonctif; 2 A cdté de la forme synthétique du parfait de l'indicatif, qui est devenue notre passé défini (ama(v)i + fama), on créa une forme -analytique, composée du présent de habere et du participe passé des verbes (habeo amatum : j'ai aimé); 3° Le parfait des autres modes et le plus-que-parfait synthétique de tous les modes furent remplacés par des formes analytiques, composées du présent et de l'imparfait d'habere et des participes passés des verbes (amavero par habere habeo amatum ; j'aurai aimé Ss amaverim par habeam amatum : que j'aie aimé : — amavisse par habere amatum ; avoir aimé — amaveram par habebam amatum : j'aurais aimé — amavissem par habuisssem amatum : que j'eusse aimé); 4° A ces différents passés de l'indicatif on en a eu encore un autre (habui amatum : j'ai aimé); 5° La forme synthétique du futur présent fut aussi remplacée par un composé de l'infinitif du verbe et du ms XVII ou 2 = it _ présent de habere (amabo par amar(e) habeo : j'aimerai), 6° Le conditionnel présent (qui est en réalité un imparfait du futur) fut composé de l'infinitif du verbe et de ipse : de habere (amar(e) (hab)ebam : j'aimerais). _ 139. En français la 2° pers. sing. est toujours terminée par une s (ou un z—ds, fs). La 3° pers. sing. était à l'origine toujours terminée par un f; ce f après e féminin et aux passes définies faibles s'est affaibli en f, puis est tombé à la fin du XI° siècle (cf. ue 71). La

1^{er} ao eee XLVII ~\ INTRODUCTION 1^{er} pers. plur. est en -ames, -imes, -wmes, au passé défini; en -iems > ~tiens jusqu'au x¹^{er} siècle a l'imparfait de l'indicatif et au conditionnel présent, en ~enis > ~ ~iens au présent du subjonctif des verbes en -ier et de 7 ceux dont la forme latine était en -ramus, -eamus; a tous les autres temps elle est en -oms > -ons¹, terminaison analogique (ayant stmus pour point de départ). Au x^m siècle, et surtout au xiv^e, -iens et -zens ont été remplacés par -zons. La 2^o pers. plur. du présent de l'indicatif et du subjonctif se termine en -ez (en -iez quand l'infinitif est en -er, et au subjonctif des verbes dont la forme latine correspondante était ~atis, -eatis), celle de l'imparfait de l'indicatif et du conditionnel présent en « — -ilez, qui se réduit a -iez au x¹^{er} siècle, celle de l'imparfait du subjonctif en -iez, celle du parfait de l'indicatif — en -astes, -istes, -ustes. La terminaison -ez est phonétique lorsqu'elle correspond a -atis; ailleurs elle est analogique. La 3^o pers. plur. est toujours en -enés. CHANGEMENTS DE RADICAL 140. Dans certaines formes des verbes (sauf dans ~ ceux de la conjugaison inchoative) le radical était accentué, dans d'autres il était atone; de là en français deux radicaux différents pour beaucoup de ces verbes (indicatif présent, 2^o pers. sing. et plur. : aim-es et am-ez, — 1. Excepté somes, fomes (et esmes, dimes, fatmes, qui ne se rencontrent pas dans nos textes). 2. Excepté estes, dites, faites. 3. Excepté font, sont, vont, ont et naturellement le futur de tous les verbes, qui est en -ont, Le verbe esere avait deux futurs, qui étaient ala 3^o pers. plur. erent et seront. 3

CONJUGAISON ; XLIX hev-es et lev-ez, pri-es et ‘prei-ez, peis-es et pes-ez, truev-es et trov-ez, manju-es et mang-iez, atu-es et aid-lez, parol-es et parl-ez, araison-es et araisn-iez, aper-s et apar-ez, sé-s et sav-ez, tien-s et ten-ez, fier-s et fer-ez, dei-s et dev-ez, uevr-es et ovr-ez, muer-s et -mor-ez, etc.). ud: Les formes 4 radical accentué sont celles des ‘fois pers. sing..et_ de la 3° pers. plur. du _présent, de Vindicatif et du subjonctif, et de la 2° pers. ‘sing. de Vimpératif. 142. Un certain nombre de verbes n’appartenant ni Ala 1, ni a la 2° conjugaison ont encore le double radical (meur-s et mour-ez, tien-s et ten-ez, doi-s et _dev-ez, etc.). Dans les autres cette dualité a disparu : tantét c’est la forme du radical accentué qui a prévalu (am-ez > aim-ez), tantét c’est la forme atone (aiu-es > aid-es). »

CONJUGAISONS 143. I] n’y a en frangais que deux conjugaisons réguheres ; la. premiere. comprend tous les verbes en -er ou en -ier); c'est de beaucoup la plus nombreuse. La seconde ; comprend la plupart des verbes en -vr, c’est-adire ceux dont le radical est allongé au présent et a Vimparfait de la syllabe -is-, -iss-, répondant au latin ~isc- des verbes dits inchoatifs (flor-tsc-o : flor-ts); on Vappelle, & cause de cet allongement, conjugarson inchoative. Les autres verbes, e’est-a-dire ceux en -ur de forme non-inchoative (moro : muir), ceux en -oir et ceux en -re ne seraient pas utilement divisés en conju< Fe WAR iat, a

ogee Sco FRPRODUCTION ie 2 gaisons spéciales d'après leurs infinitifs. Leur groupe- — ment doit varier suivant le temps que l'on étudie.

144. Pour des raisons diverses, plusieurs verbes ont — —changé de conjugaison déjà en latin (esse, posse, velle son: devenus essère, potère, volère; gaudère est devenu gaudire, etc.). Les verbes qui ont changé de conjugaison depuis le commencement du moyen âge sont rares. Dans nos textes nous trouvons cnet Bc: qui a abandonné ses formes très spéciales pour celles des verbes en -eindre; escondure (excondicere), qui & regu par confusion la conjugaison de conduire; sevir a — coté de siure > suivre; des verbes en -ir non-inchoatifs — qui sont entrés dans la conjugaison inchoative. INFINITIF : 145. Les infinitifs sont en -er (ou -ter), ~ar, -eir, -re, correspondant respectivement aux infinitifs latins en — -are, -ure, ére, -ère, Quelques verbes ont modifié leur — infinitif sans d'ailleurs changer autrement leur conjuga- — gaison (boiwre > boire, recevoir > recevoir)'. Sur le changement de -er en -ter, conf. § 81. PARTICIPE PRESENT ET GERONDIF 146. Le participe présent et le gérondif ont régulièrement la terminaison -ané a le 1° conjugaison; par analogie ils ont reçu la même terminaison aux autres conjuga- — gaisons, & une époque antérieure aux plus anciens textes. . Ce dernier exemple montre combien est artificielle la division des français en quatre conjugaisons d'après leurs infinitifs. Si revotore avait gardé son ancien infinitif, il serait aujourd'hui classé dans la 4° conjugaison ; avec V'infinitif recevoir, il est de la 3°; et pourtant sa — conjugaison n'a pas changé, ts Seas '.

PARTICIPE PASS de la 2^o conjugaison l'ont en -if, -ide (de -itwm, -itam). Les autres verbes ont, soit phonétiquement, soit par analogie, un participe faible en tt, -ide (de -itum, -itam), en -ut, -ude (de -utwm, -alanr), ou un participe fort (ris de ris-um, clos de elaus-um, tors de tors-wm, _-plaint de planct-um, etc.), Quelques verbes, notamment ceux qui avaient des participes faibles & terminaison rare, ou des participes forts, ont changé de participe (coilloit, beneoit, tors Out ere remplaces par cucrllt, bene?, tordu, etc...

3 INDICATIF PRESENT 148. A la 1^o conjugaison, la 1^{re} pers. sing. n'était a Vorigine terminée par un e féminin que quand un groupe de consonnes exigeait une voyelle d'appui(j'entre, mais jam, je port, je prt, etc.). Plus tard, déjà aux^e siècle, mais surtout au xiv^e et au xv^e, tous les verbes de ia conjugaison qui n'avaient pas cet e ont reçu. 149.-Pendant le cours du moyen Age, la 1^o pers. sing. (av excepté), lorsqu'elle n'était pas déjà terminée par un e féminin ou par une s étymologique, recut une s finale analogique (aim > ains, prent > prens, 4. Les formes fortes d'un verbe sont celles qui ont l'accent, sur le rach cal (fac-tus, ar-sus, occi-sus), les formes faibles sont celles qui ont *accent sur la flexion (am-atus, fin-itws, sol-utus). 2. En -iét, -iede, quand l'infinitif est en -ier. CONJUGATISON a 147. Les verbes de la 1^{re} conjugaison ont tous le par-t ee - ticipe passé faible en -éf, -ede? (de -atwm, -atam); ceux .

ou anon INTRODUCTION im ne oe i q : croi > crois). Cette s
disparut & la 1^e conjugaison— : lorsque celle-ci prit un e final (cf. § 148).
i50. Sur le changement de -ies en -es ala 2^o pers. 'plur. des verbes en -ier,
voy. § 81. IMPARFAIT DE L'INDIGATIF 151. Originairment l'imparfait
de la 1^o conjugaison _ Gait, en -oue, -oues, -out, -tiems > -irens, Vez, -
ouent ; de bonne heure la flexion a été ramenée a celle des autres -
conjugaisons : -eie, -eies, -eil, -ttens, -tiez, -eient. La —diphtongue ei
deyient successivement 02, puis at (cf. § 79). L'e posttonique* de la 1^o ct
de la 2^o pers, sing. tombe vors la fin du moyen age, puis la 1^o pers. recoit
une s finale. A la 1^o pers. plur. on trouve de bonne heure -vi0ons a côté de -
wens; déjà au xu^o siecle -dions, -liens, -iez sont souvent réduits & -ions, -
iens; -iez; mais -ions, -ies n'ont définitivement prévalu qu'au xv^o siecle.
PASSE DEFINI 152. Les verbes de la 1 et de la 2^o conjugaison avaient le
même passé défini simple qu'aujourd'hui, Jes premiers en -ai, -as, -at, -
ames, -astes, -erent (erent pour les yerbes en -ier), les seconds en -i, -is -it, -
imes, -istes, -irent. Les autres verbes avaient, soit un passé défini faible en -i
ou en -wi, soit un passé défini fort. Le passé défini faible en -i était le même
que celui de la 2^o conjugaison. Le passé défini faible en -wi se conjugait :
-wi, -us, -wt, =wmes, -usles, -urent. Kin général les yerbes qui avaient l'un
ou

=a —CONJUGAISON on Pais de ces sicjaile Yont gardé. Ua autre passé défini — faible, assez rare, se conjugait : -1, -iés, -iét, -imes, -istes, ~ierent; il fut remplacé de bonne: heure par I6_ passé défini faible en -i (respondiét par respond). Tous _ les passés. définis forts avaient la 2° pers. sing., la 1° et 'qa 2° pers. plur. faibles (je dut, tw detis, il dut, nos _detimes, vos detistes, il durent; je tin, tw tenis, etc., jemis, tu mesis, etc., je voil, tu volus, etc.). Aujourd' hat ils sont ou forts (tu tins, tu mis, tu dus), ou faibles (je -voulus) a toutes les personnes. Quelques verbes avaient a la fois plusieurs passés définis; ils n'en ont gardé qu'un. -153. Tous les passés définis qui n'avaient pas d's finale étymologique a la 1" pers. sing., sauf ceux de la 1" conjugaison, recurent une s analogique a la fin du moyen age. Ceux en -wi avaient déjà perdu l' final & cette époque:. 154. A la 1 pers. plur., les finales -ames, -imes, ie ~wmes sont tres souvent écrites -asmes, -ismes, -usmes, _ par analogie avec les finales -astes, ~istes, -ustes de la '9° pers. plur. CONDITIONNEL PRESENT oy 155. La flexion du conditionnel présent était la même que celle de l'imparfait de V'indicatif; elle a subi les mêmes variations. IMPERATIF — « 156. La 2° pers. sing. n'avait & l'origine une s finale | que si elle était fournie par le radical. Sauf a la 1" conea i

LIV . ~ INTRODUCTION : jugaison, elle en a reçu une à la fin du moyen Age 4 (fat > fais, di > dis, sent > sens). Va seul fait exception. Les 1^{re} et 2^{de} pers. plur. sont semblables aux 1^{re} et 2^{de} pers. plur. du présent de Vindicatif, sauf pour les verbes avoir, estre, vouloir, savoir, qui empruntent ces deux personnes au subjonctif présent. et SUBJONCTIF PRESENT : Ce 157, A la 1^{re} conjugaison les trois personnes du singulier n'avaient pas à l'origine d'e posttonique, & moins ~ qu'un groupe de consonnes du radical n'ait exigé une voyelle d'appui (que jentre, mais que jam, que je port, que je prt). Au xim^e siècle, surtout au xiv^e, elles — ont reçu cet e par analogie avec les mêmes personnes des autres conjugaisons. 158. A la 1^{re} pers. plur. la terminaison était en -tens 4 pour les verbes dont la forme latine correspondante était en-iamus ou -eamus, et pour ceux de la 1^{re} conjugaison qui avaient l'infinitif en -ier; pour les autres elle était en -ons (que nous amons, punissons, coronons). De bonne heure tous les verbes présentent les terminaisons. -ons, -iens et -ions; -vens disparut bientôt; -ions est seul employé depuis le xv^e siècle. 159. A la 2^{de} pers. plur. la terminaison était en -tes pour les verbes dont la terminaison latine correspondante était -iatis ou -eatis, et pour ceux de la 1^{re} conjugaison qui avaient l'infinitif en -ier; -es était la terminaison des autres. De bonne heure -iez est admis à côté de -ez, et au xvi^e siècle il subsiste seul.

SYNTAXE be IMPARFAIT DU SUBJONCTIF 160. A la 1^{re} conjugaison les 1^{re} et 2^e pers. plur. sont 'Wabord en -issons, ~issiez, et non, comme on s'y attendrait, en -assons, -assiez: Cette dernière forme n'a remplacé la première qu'assez tardivement et par analogie. Gest seulement au xvi^e siècle qu'elle a définitivement - prévalu. Se 161. A coté de la désinence -oms > -ons, ancienneZ ment employée pour tous les verbes, on trouve de bonne heure -tens, -ions. Cette dernière est seule _ employée depuis le xvi^e siècle. V. — SYNTAXE! 1. SUBSTANTIFS 162. Gas du sujet. — Le sujet est toujours au nominatif. Bey 163: Cas du vocatif. — Le nominatif fait dealement 'fonction de vocatif (conf. Pét. 7, 22, 28, 67, etc.). 164. Cas régime. — L'accusatif sert de régime aux verbes transitifs et aux prépositions. 165. L'accusatif d'un nom de personne au singulier, 1. Dans nos citations, nous indiquons les vers pour les morceaux en vers, et la page pour les morceaux en prose. Les titres de nos extraits sont ainsi abrégés : Pet. = Pelerinage de Charlemagne, Rol. = Roland, Cour. = Couronnement de Louis, Raoul = Raoul de Cambrai, Aim. == Aimeri de Narbonne, Ivain = le Chevalier au lion, Awe: = Aucassin et Nicolette, Ren. = Roman de Renard, Villeh: = Villehardouin, Mar. = Guillaume le Maréchal, Join. = Joinville, Frois; = Frotssard, A: Chart. = Alain Chartier, Rose = Roman de la Rose, 8. Nic. = Jeu de Saint-Nicolas, Feuil. = Jeu de la Feuillée Cred. == Greben, Pat. = Pathelin.

tv” TATRODUCTION i Oaeoe rarement au pluriel, peut, ‘sans Btre précédé d’aucur & préposition, faire fonction de génitif: El servise Charlon (Rol. 29). En nom Dieu (Cour. 122). ; ae Del coup Ernaut (Raowl 72). La mort.son seignor (vain 124). Par le conseil l’empereor Kyrsac (.Villeh. 204). Es mains Lanfroï et les autres vilains (Ren. 373- 374). La mort Rollant (Aim. 418). Au gué le Bedouin (Joinv, 215). Il en est-de même des datifs-génitifs cuz, celut, cestut, nulur, autrur : | Je vin au conte de Soissons, cui cousine germaine j’avoie p) espousee (Joinv. 228). ‘ iB Del col celui est jus sailliz (Hstula 413). Car il ne crient autrui menace * N’autrui corroz (Rem. 70-71). Les autrui besoignes traitier (Rose 11, 49). 166. L’accusatif d’un nom de personne’, soit au singulier, soit au pluriel, ou d’un adjectif? désignant une personne, peut, sans être précédé d’aucune préposition, faire fonction de datif : Rodlant saisist e son cors e ses armes (Rol. 67). Ne oir enfant retolir le sien fié (Cowr. 90). . Je remandrai Gerart (Ch. @histoire 13). 4 One tes enfanz ne mal ne bien ne fis (Raowl 71). Un de mes pers la laisserai (Aim. 193). Donez la autre (Aim. 230, 250). Manderent le fil l’empereor Kyrsac et les barons que(Villeh, 204). Faisons |’oste que bel li soit (Fewil. 201). Li fiz le conte (Awe. tv, 146)*. = 4. Nos extraits nous offrent un exemple de-cette tournure avec un nom de chose : Ne dites point no vy laidure (Feuil. 70). Mais le vin est ici plaisamment personnifié. 2. Le pronom eus a une fois dans nos textes la même fonction é Paradis sera nostre et eus sera enferz (S. Nic. 11). 3. Le conte est plutôt un datif qu’un gééniltif. Cf. fiz al rot Urien (Ivain 717), fille al duc (Ivain 747), fiz @ rot (Aue. x1, 13), fiz a vilain (Ren. aN Ui fiz a Vorse (Ren. 350), la femme a son frere (Greb, 8).

SYNTAKE ery : 167. Cet Sniploi de T'accusatif comme génitif e comme datif est général dans les plus anciens textes, mais on y trouve aussi les propositions de et a expe meées ; oe a L'aneme del comte (Rol. 189)\ es Sin donrat. a Rodlant (Rol. 12). — S Avec le temps l'usage de la préposition devient plus : S fréquent; il se généralise au xiv^e siècle, mais ancienne - tournure a laissé même dans la langue actuelle de nombreux restes?. 168. Cas du prédicat. — Apres les expressions avoir nom, se tenir, etc., Je prédicat est au même eas que le sujet : : Jo ai nom Charlemaignes (Pél. 9). / Qui ayoit nom Nicoles (Villeh. 190). Se tindrent coi (Villeh. 201). -Dreues ot nom (Aim. 204). > Liunsayoit nom Guillaumes de Boon, et li autres Jehans de “ Gamache (Join. 229). 4 - 169. Accusatif absolu. — L'accusatif absolu est d'un - emploi fréquent : : Jointes ses mains est alez asa fin (Rol 185). L'espee ceinte est entrez el mostier, Hueses vesties et esperons chauciez (Cowl. 127-8). Tuit armé, les heaumeslaciez et les glaives es mains (Villeh. 188). Beg Le regart fier, cler et riant le vis (Aim. 430). ; Si advient souvent que, pacience faillie, toute obeissance, subjecTM . tion et constance defaillent (A. Chart. 254). ee 4. Dans les noms patronymiques : Victor Hugo mais Alfred de Vigny ~ (avant d'être des noms de famille Hugo était un\ prénom, Vigny un nom _ de lieu); dans les noms de monuments : Musée Grévin mais Musée du Louvre; Institut Pasteur mais Institut de France; Eglise NotreDame mais Eglise du Sacré-Cewr; dans les noms de rue : Rue Gambetta mais Rue de Rivoli; -etc., de même dans quelques locutions anciennes : Hotel-Diew, etc.

INTRODUCTION 170. Noms collectifs. — L'idée de pluralité
contenue dans les noms collectifs permet de mettre au pluriel aussi bien les
pronoms qui en tiennent la place que les - verbes dont ils sont 'sujets (cf= §
211) : Paiene gent craventer et confondre Et la lor terre dois'a la nostre
joindre (Cour. 84-82). H. ADJECTIFS § 171. Accord de V'adjectif. — Un
adjectif qualificatif (ou un participe passé) se rapportant & plusieurs
substantifs, même séparés par une préposition, peut s'accorder seulement
avec le plus rapproché : BEN Li palais et la sale de pailles portendude (Pél.
34)... A tant es vos Charlon od sa grant gent venude (Pél. 35). Molt fut
granz li orages, Ja neif et:li gresilz (Pél. 80). Fy de l'avoir et richesce
emmuree (EZ. Deselv., Bal. mxxit1, 23). : 172. Nul. — Nul peut
s'employer au pluriel dans les propositions dubitatives ou négatives : oy S'il
savait nules nouveles (Join. 232). Nul de nos gens ne furent demouré
(Joinv, 234). Avant qu'il courussent ne feissent nulles contrarietés (Frots.
250). 173. Tout. — Tout accompagnant un adjectif un _ a participe ou un
verbe, s'accorde toujours, & l'origine, | avec le substantif ou le' pronom
auquel il se rapporte: Toz fut prez li sopers (Pel. 101). Li morz est toz obliéz
(vain 760). Toz dolenz et toz soples (Awe. vi, 139) Dous coinz de chesne
toz entiers (Ren. 281). Car toz sui las (Aim. 249). Mais d'assez honne heure
on considéra fowt en certains cas comme un adverbe, et il en résulta des
hési- ~ tations qui ont abouti aux singularités de l'usage q actuel.

ke? Pers, Se teres Ee ee ee TT ta) a et, nL > aN PRON ie 174.

Tant. — Tant peut au singulier repeésenter ~une idée de pluralité : Qui tante onor bastit (Pel. 69). Por ce dist il tante terre i apendent (Cour, 14). Lors yeissiez une dure meslee, : Tante anste fraindre, tante tatee troee, Et tante broigne desmailliee et faussee, Tant pié, tant poing, tante teste-cotipee, Tant bon yassal gesir gole bae (Raoul 200-4). Hil ARTICLES er ARTIGLE DEFINI 175. L'article défini n'est ordinairement pas employé : 1° Devant les noms de peuples au pluriel, devant les noms païen, crestwen au pluriel, considérés comme noms de peuples, ni devant les expressions composées de ces noms employés comme adjectifs et du substantif "gent : , Franceis sont tuit versét (Pel. 90). Francois l'ont jugié (Cowl. 125). ~ Contre païens (Rol. 31). ; Sour sarrazine gent (Cour. 6). 3 } Paiene gent (Cour. 81). On le trouve cependant déjà au x¹^e siècle, au moins ~ après les prépositions a, de : ' as Ed at dit as Franceis (Pés. 97). E des Franceis dont il est si cheriz (Rol. 173). 4a xu^e siècle, il est encore rare; il l'est beaucoup moins au xi^e; dans nos extraits de Villehardouin et de Joinville, son emploi est constant. Mais il est encore omis fréquemment dans Aimeri de Narbonne : Francois repairent (Aim. 1). Mais Sarrazin n'orent pas oblié (Aim. 161).

ix INTRODUCTION. Que païen firent (Aim. 46). ; (ntro gent païenie (Aim. 244). Conf. Aim. 123, 261, 391, 445, 485, etc. Villon 'omet encore : ' Qu'Englois brulerent a Rouan (Villon 158). 9° Pendant tout le moyen Age devant les nomis de pays. ca rel Conf. Pél. 8, 29, etc., Rol. 101, 112-123, 128, etc. Cour. 11, 15-17, etc. Aim. -21, 212, etc: 3° Devant le nom Dieu, et quelques autres noms désignant des êtres ou des objets uniques : © Queus biens ce est de paradis (S. Nic. 47). Diables m'en porte (Feutl. 193). > 4° Dans des expressions remontant a l'époque ot Varticle n'était pas oncore en usage : Sour piez, en piez, en champ, en maison, contre ciel, contre soleil, par terre, sour mer, contre mont. a mont, a val, loz jorz, toles votes, etc. i 5° Dans les énumérations, l'article défini est plus souvent omis qu'exprimé. Quelquefois il est exprimé seulement devant le premier substantif : i % Ad or 'in sont les tables, e chaiedres e banc (Pet. 45). A la suevr et travail de mon corps (A. Chart. 253). ¥ ! 6° Dans Jes superlatifs, quand plus, moins suivent le substantif, Varticle déjà exprimé devant celui-ci n'est pas répété devant plus, moins : Quoi que la feste estoit plus pleine (Auc. vl, 139). Par les sainz que Dieus a plus amez (Aim. 413). La riens ou plus s'atendi A bien faire et qu'il plus amot (Mar. 43-14),

-176. On trouve l'article défini exprimé dans des _ expressions ott la langue actuelle l'omettrait : - Trop at perdu del sanc (Rol. 16). ae ce Bruns avoit tant del sane laissié (Ren. 386). El cheval monter (Cowlr. 55). , Mort le trebuche a la terre (Cowlr. 144) Par devant lui a la terre (Villeh. 199). Dont tost avroient le secors amené (Aim. 129). 177. Il est de rigueur devant un nombre désignant une partie déterminée d'un tout : Ensi fa devisez li assauz que les trois batailles des set garderoient l'ost _ par defors, et les quatre iroient a l'assaut (Villeh. 196). fee Et tuit nostre ome sont si las, par ma foi, ee Que une feme ne valent pas li troi (Aim. 94-95). 5 ae A Pune main (Rol. 160), '3 ARTIGLE INDEFINI Re B18, L'article indéfini un est déjà dans les plus anciens textes souvent exprimé, surtout devant les noms~ ie - concrets : irae Et vint i Charlemaignes tot un antil sentier (Pel. 2). Pius qu'arbaleste ne puet traire un quadrel (Rol. 52). ..__ Mais plus souvent il est omis : 'Se galerne ist _ de mer, bise ne altre venz (Pél. 56). Altressil fait torner come arbre de molin (Pél. 74). YLa-grant dolor (Rol. 21). ' Par granz batailles e par molt bels sermons (Rol. 30). Por lei tenir e por omes atraire (Rol. 43). Même encore dans les textes les plus récents, il est souvent omis, au moins au pluriel, et devant les noms abstraits : Et fais grant vilenie aux tiens; Non pas seulement vilenie, Mais advoutire et tirannie, Ou il n'a voye de raison (Greb. 45-48). Je ne yoy aultre demourant ou exploict des longues guerres de - SYNTAME Lx

IN PRODUCTION titude de femmes veves et d'orpbelins chetifs et mendians et desolez; ét mutations de biens (A. Chart. 254). Bek. * ~ Oys tu brebis braire (Pat. 173)? x Plaider a fouz n'a folles (Pat. 198). 179. Un peut être employe au pluriel, surtout avec des substantifs désignant des objets qui ne se présen~ tent généralement pas isolés : Et avoit wnes granz 'joes, et un grandisme nés plat, et unes granz narines lees, et tines grosses levres plus roges dime escharbocle, et uns granz denz jaunes et lJaiz, et estoit chauss t ciez d'un\$ hoseatis et d'uns solers de buef (Aue. X, 145). > Unes manieres ae herberges (Joiny. 235). ARTICLE PARTITIF ES 180. L'article partitif était beaucoup. moins usité encore que article mdéfini; toutefois des phrases — comme celles-ci ne sont pas des exceptions : Ele prist des flors de liz Et de lerbe del garri Kt de la fueille autressi(Awe. v, 12-14). IV. PRONOMS PRONOMS PERSONNELS ET IMPERSONNELS 181. Pronom sujet. — Dans les pltis anciens textes, le pronom personnel sujet. nest généralement pas exprime. Il Pest pourtant quelquefois. 182. fl Pest presque toujours quand, sans lui, le verbe ou un pronom personnel régime commencerait la proposition, ou suivrait les mots que, relatif ou conjonction, se, mais, conjonctions : Jo sui de France chies (Pet. 8). Il la fait conredor (Pel. 33). ee Sor ee BR ae sinon terres en friche et. pays inhabitable, oat i }

Se senz Gasids remaint, ‘ofl qu’ele seit perdude (Pel. 24). ~ Sil vueut proz estre (Cowl. 142): Mais tu iés morz (Cour. 152). - 183. Même dans ces conditions le pronom peu! ~pêtre pas exprimé, mais omission en est rare, ef ne — se Lrouve que dans les plus anciens textes : Vieng de Jerusalem (Pel. 40). Prist l’a ses poinz (Rol, 70) Met sei sour piez (Rol. 86). Com fus si os que me saisis (Rol. 80-81) 184. Avec le temps l'emploi du pronom personnel ‘sujet devient plus fréquent, sans cependant être jamais obligatoire. Il est encore souvent omis dans nos textes du xv^e siècle, aussi bien après que, se, mais : Ne scay qui t’en puet excuser. > + — Jehan, bien scayez proposer, Et scay bien qu’entre vous, hermites, Tant de cerimonies dites (Greb, 30-33), Vecy doncques que luy demande (Pat, 23). Feras (Pat. 176) ? 185. Les pronoms neutres i, co > ce, sujets des verbes impersonnels ou sujets grammaticaux de verbes _ dont les sujets logiques suivent, étaient omis ou ex" primés dans les mêmes conditions que les pronoms personnels : ne # Bien at set anz (Pél. 12). er -. Quatre pedrons i at (Rol. 59). A remembrer li prist (Rol. 169). ‘La owli plaist (Villeh, 203). Jr-conviendra que (A. Chart. 253). as Vels fouz, que ne fault ajourner (Pat. 188). “Mais en tête de la proposition et apres que, se, mais - ces pronyms sont d’ordinaire exprimés : i] nen est dreiz (Rol. 140).

Inv) INTRODUCTION Mi apent Baiviere et Alemaigne (Cow, 45). Il estoient jadis doi frere (Estula 1). Cost avis qui l'escoltet (Pel. 78). Ce fait a otroier (Cowl. 115). Que co yos fust viaire (Pél. 63, 76). Tl ne sout que co fut (Pel. 88). Et s'il est om qui li face nul tort (Cour. 21). S'il vos pla'st (Cow. 110). 186. Le pronom personnel est assez fréquemment employé pléonastiquement, pour rappeler un sujet déjà exprimé " ; Cil Damedieus qui maint en paradis, Il saut et gart (Aim. 438-439). 187. Le pronom personnel sujet, quelle que soit sa place dans la phrase, a toujours la forme du nominatif avant le xv^e siècle : Et ce est il qui me requiert (vain 724)." Et il et Brichemers li cers (Ren. 140). Et descendi il meesmes (Villeh. 202). Et tu de quoi (Awe. x, 147) ? 4 Kt il por l'amor de li Ne si repose un petit (Awe. v, 19-20). Et tu meesmes armez 0 lui yenis (Aim. 456). Jel te di, et tu Ventent (Awe. 1, 12). Pren la nape, et tu le pot tien (Fewil. 183). Je et mi chevalier (Joinmv. 217, 218). Li maistres deu Temple et je (Joinv. 233). C'est, parminos textes, dans Froissart que nous trouvons les premiers exemples de la forme du régime employée comme sujet : Comment prinsmes nous Carlat, panoy et li bourcs de Compaigne (Frois. 248) ? Mais encore auxv^e siècle : Uest il (Pat. 49). 188. Pronom régime. — Le pronom personnel ré

a sf SYNTAXE “LXV - Sige placé entre une préposition et un infinitif a tou- (Jours.Ja forme accentuée : Pensez de moi aidier (Raowl 52). De lui rescorre (Raoul 189). - De lui servir (vain 176). En lui hair (vain 370). A lui acesmer (vain 482). Pour moy administrer seure demeure(A. Chard. 253). De moy prescher (Greb. 36). Pour moy acquittier (Greb. 42). Et de même : S'il vous plaisoit moy commander (Pat. 157), 189. Devant un temps du verbe @ un mode personnel, il peut avoir la forme accentuée, mais c'est en général intentionnellement : Quant jo mei pert (Rol. 94). Et moi fesis la teste pecoier (Raowl 281, 357). Et moi doit ele ami clamer (Ivain 49). Moi ne chaut ou nos alons (Awe. xl, 12). 190. Sauf dans la conjugaison des verbes pronominaux, on emploie indifféremment le pronom personnel ou le pronom réfléchi pour marquer le rapport d'identité entre le sujet et le régime : A sei medesme la comencat a plaindre (Rol. 105). La plainst a sei medisme-(Rol. 134). Mais sei medesme ne yuelte metre-en oblit (Rol. 175). Mais une folor a en soi (Ivain 235). Que la lune trait a soi (Auc. xi, 2). Qui a la cort venoit soi quinte (Ren. 14), Cil qui la tient a la enz avyuec soi (Aim. 89). Et li di qu'il aport o soi (Zstula 76). (I n'a en soy fil de cervelle (Greb. 74). Tu vois les oiselés petis Qui en soy ont cueuts si gentilz (Greb. 24-25)Mais : _ Dessoz lui met s'espede (Rol. 151).
ce CHRESTOMATHIE

i INTRODUCTION Mais la dame tote nuit ot = A li meesmes grant tencon (vain 329-330). Hnsi par li meesmes prueve (vain 368). Et par li meesmes s'alume (vain 372). Il n'ot pas loisir do luy reprendte (I'rots. 245). 191. Devant le pronom personnel de la 3^o personne au datif, le pronom de Ja même per:onne a V'accusalil est ordinairement pas exprimé: ~ Li rois ses pere (la) li vout le jor doner (Cour. 48). Dessoz la bocle (le) li fist fraindre et percier (Raoul 134). Quant je (les) li voi rompie (Ivain 60). Conf. Cour. 113, 132, 155; Ivain 255, 256; Greb. 62, etc. i92. — Quand plusieurs verbes ont un régime commun, occupant la place qwil aurait s'il n'était régi que par le premier verbe, il nest pas, comme dans la langue actuelle, rappelé par un pronom servant de régime aux autres verbes : z Et fiert son piz et esgratine (Ivain 82). Ele la mania tant et porsacha (Awe. xn, 151). Il saisissent vint et cime des tors et garnissent de !or gent (Villeh. 199). Je n'aim pas ome ne ne pris (Rose 1, 59). Le remparerent et fortifierent (Frois. 250). Je n'ay plus de quoy les cultiver et fournir (A. Chart. 253). Conf. Ivain 149, 190-191, Rose 1, 41, Pat. 235-237, ele. {l en est de même quand les différents verbes ne gouxernent pas le même cas : Qui li vueut compaignie faire Kt solacier et deporter Kt porchacier et aporter Quant qu'il voudra (vain 137-140). Tantes fois nos avez folees, Et chacices et tribolees, Et deschiriees noz pelices, , Et embatues dusqu'as lices (Ren. 59-62), Nae aed ea pea eek Nee ire Ah Mig Ab igh cline thee h Eat t ee TO ant? sh Glo pont ope gtt) << ,

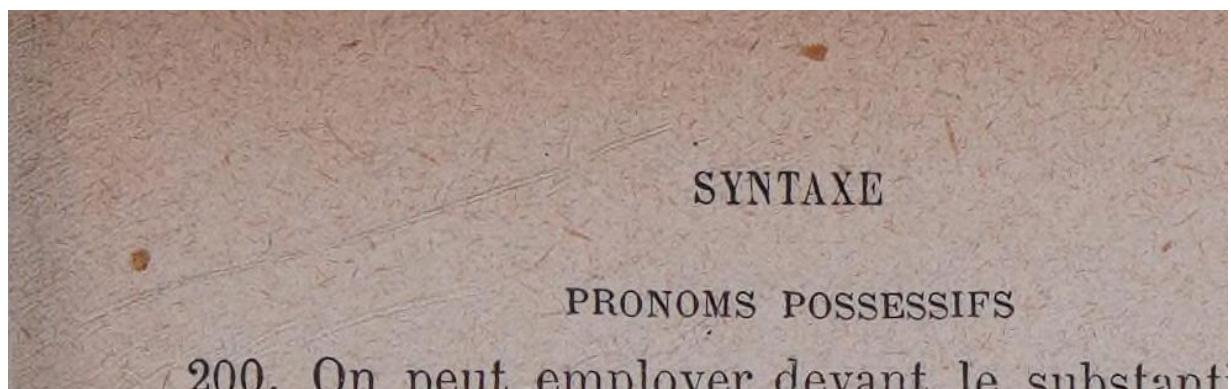
_SYNTAXE, uxve 193. Bien plus souvent que tae Ja langue
 actuelle a les pronoms au cas régime sont employés : 1° Soit, avant le verbe,
 pour annoncer un régime ou une proposition dont le verbe sera suivi : Il nel
 pooient croire que. ce soit voir (Villeh. 200). Je le di endroit moi Que je
 voudroie estre (Aim. 103-104), Vos l'emportastes par barat, Mon drap (Pat.
 209-210). 2° Soit pour rappeler un régime précédemment exprimé : Ceste
 corone de Jesu fa te vié (Cour, 92). _ 194. Les pronoms ou adverbes en, 7,
 la sont fré- ° - quemment employés dans les mêmes conditions, pour _
 annoncer ou rappeler des propositions ou des régimes : En. ai odit parler...
 qued (Pel. 13-14). Que Dieus en fust aourés de tout ce gue (Joinv. 232).
 'lena faict ung tel deluge De brebis et de mes moutons (Pat. 33-34). Or je
 m'en fais fort qu'il retient (Pat. 139). De la parole se ne vos en desdis
 (Raoul 27). - Dece que j'en ai fait je m'en repens (Frois. 248). Sour l'erbe
 vert la est. chedeiz envers (Rol. 56). Dessoz un pin i est alez (Rol. 149). :
 N'i porroit, ce cuit, assener ; Que ja mais une tel feist (vain 99-100). 195.
 Dans une comparaison dont le second membre est une proposition
 subordonnée, l'objet que lon com_ pare et qui est mentionné dans la
 proposition. principale peut n'être ni répété, ni rappelé par aucun pronom, |
 dansa proposition subordonnée ! De tel corone come avez (S. Nie. 56). A
 tant de gent come il pot ramener (Aim. 28), :

LXVIII INTRODUCTION 196. Le pronom personnel avec de est
quel uefois employé pour le possessif: Guaris de mei l'aneme (Rol. 180). .
S'a ceste espee n'est de toi li chiés pris (Raoul 24). Por Ja doucor de li et
por s'amor (Aue. x, 149). Sour le cors de moi (Awe. x, 147). 4 'S L'ame
d'eus va en meilleur cors (Joinv. 235). 3 Le nombre d'eus ne savroit nus
(Joinv. 236). 197. Par contre le possessif peut être employé a la place du
pre:om personnel, régime de possession : = 2 Paradis sera nostre (S. Nic.
{1). Tout estoit nostre (rots. 248). : 198. En parlant & une personne que l'on
peut tutoyer, on passe sans difficulté du tu au vous et réciproquement : Pren
la corone, si seras coronez; : O se ce non, fiz, laissez la ester (Cour. 71-72).
Conf. Cour. 66-70, Le Coq et la Pierre 9-16, etc. PRONOMS INDEFINIS
199. L'idée indiquée habituellement par Je pronom » — on peut l'être par
la 3^o personne pluriel du verbe sans sujet exprimé ;) J Ad espendant ior
portent io vin e lo clarét (Pet. 110). Conf. § 205. ES _ te OF ct eu ae gai
weenie

SYNTAXE : oLxix PRONOMS POSSESSIFS (200. On peut employer devant le substantif le pro nom possessif dans sa forme accentuée, précédé ou non de l'article ou du pronom démonstratif : La soe mort (Rol. 19). | Le sien fié (Cour. 90). La moie mort (Raoul 217). Li mien vrai ami (Aim. 324). tag Uns suens chevaliers (Villeh. 190). é Uns miens escuiers (Joinv. 223). i Ceste vostre charrue (Pél. 22). En moie foi (Aim. 183). Mien esciént (Ivain 366). Par le mien esciént (Aim. 502). Sur l'emploi du pronom personnel au lieu du pos_ sessif et réciproquement, voy. §§ 196, 197.

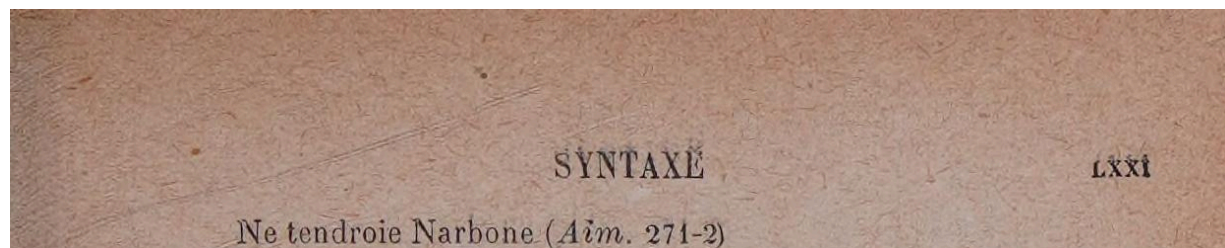
PRONOMS DEMONSTRATIFS 201. Le démonstratif cil, cist peut être employé au pluriel_avec_un_ sens très voisin de celui de l'article, - mais avec cette restriction qu'il s'agit toujours d'objets concrets et supposés présents devant celui qui parle ou à qui on parle : / E paissent par cez prez, a mont par cez coltures (Pél. 20), E chantent et viérent et rotent cil jogler (Pel. 111). Si verrez cez flors et cez herbes, s'orrez cez oiseillons chanter (Aue. vl, 139). Lors veissiez... cez ars traire (Villeh 198). Aussi come li char a ces dames sont (Joinv. 235).

202. Ce antécédent latif que peut être_omus : Je vos dirai que je faz ci (Auc. x, 146). Sachez qu'on vent en ceste vile (Feuwl. 34). Seay je pas bien que j'ay a faire (Greb. 37)? Vecy doncques que luy demande (Pat. 23). Or je voys scayoir Au paupret qu'il vouldra me dire (Pat. 163-4). ~



“ENTRODUGLON 203. Dans les clus anciens ae Yenipplot "oer co > ce devant les verbes croire, savoir, sentir, vowr, dire, conseiller et autres verbes équivalents, auxcuels il sert de régime direct, est tres frequent pour anucn‘ger une proposition subordonnée : Co sent Rodlanz que (Rol. 46, 72, 85, 147). Quant il go vit que (Rol. 104). Co sent Rodlanz de son tems n ia} plus (Rol. 158). Quant ce voit Charles qué (Aim. 314). Cet emploi de co > ce est constant apres une prépo- 4 sition régissant une proposition subordonnée : Por co lat fait qued (Rol. 153). Nel di par ce vers toi ne m’escondis (Raoul 69). Pour ce quiil afiert (Joinv. 234). De ce qwele plore me dueil (Zvain 67). ’ ei Reservé co que on m’a par mos expres enclos (/rois. 249). PRONOMS RELATIFS 204. Apres une proposition principale négative, une - proposition subordonnnée au subjonctif peut se passer du pronom relatif : Soz ciel n’a ome, se jel conseiisse ier, Apres mon coup eiist nul recovrier (Raowl 345- 6). N’a ome el mont, tant sache deviser, Nii convenist un jor d’esté user (Aim. 43-44). : Pour Pomission ee la conjonction gue dans le même : cas, voy. § 243, 205. Qui, su fe dun verbe au conditionnel, a très souvent le sens de ++ quelqwun, si on : Quin feroit roi, ce seroit efanx pechiez (Cowr. 42), Ja seroit morz, quin feroit chevalier (Cowr. 109). Qui me donratt tot le tresor Pepin,

-styraxt Ne tendroie Narbone. (Aim. Rion Ilauroit dure departie De ce, qui ne le secourroit (Pat. 167- 168). ‘ sie 206. Le neutre quoi, surtout depuis le ^{xin}° siecle, peut apres une préposition servir de relatif & un nom. _ de chose : Li tebas sour quoi (Féwil. 42-43). es: Faire chauciee par quoi il peiissent passer (Joinv. 213). : Un roncín seur quoi je montai (Joinv. 223). ee Les pasturages de quoi leur bestes vivent (Joinv. 236). 207. pronom _relatif. isait—des personnes comme = choses, sans exprimer idée de leu: Ensi dist Charles, ou il n’ot qu’airer (Aim. 280). Aucun mal Ou vostre personne pretent (Greb. 3-4)s Mais adyoutire ét tirannie i Ou il n'a yoye de raison (Greb. 47-48). V. VERBES _ bi ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET -208. Le verbe s’accorde en nombre avec son sujet. _ =. 209. Le verbe ayant ieurs sujets quile précédent - peut _ne s’accorder qu’avec le dernier; Terre ne erbe ne te puet aténir Ne Dieus ne om ne t’en puet garantir (Raoul 238-9). Mais Dieus et droiz aida a Bernier tant (Raowl 322). 910. Le verbe ayant plusieurs sujets qui le suivent, ou dont un seul le précède et les autres le suivent, Saccorde le plus: souvent avec le premier : Tel nen out Alixandres, ne li vielz Costentins (Pel. 68). Molt fut granz li orages, la neif e li gresilz (Pél. 80). Charlemaignes s’assist e ses ruistes barnez, Aat-Peis Hiveyed li Forz e sa moillier delez (Pel. wes



LXxxit 211. INTRODUCTION | was Chedeiz en est li crestals e li ors (Rol. 84)., Que Charles diet e trestote sa gent (Rol. 154). La assembla premiers Jaques d'Avesnes et la soe maisnic (Villeh. 190). Un juesdi matin fu lor assauz atornez, et les eschieles (Villeh. 196). Ce dont n'a cure ne princes ne marchis (Aim. 444). Le verbe ayant pour.sujet un nom collectif se met soit au singulier, soit plus souvent au pluriel (cf. § 170): La gaaignierent nostre gent assez (Villeh. 188). Se de l'ayoir ont la paiene gent (Adv. 501). La troverai la grant chevalerie; Demanderont de la grant baronie (Aim. 12-13). Ainz que la gent aient (Fewil, 24-25), Quant sa gent. virent... il prirent cuer (Join. Sank Mais : 212. La povre gent i yait (Cour. 30). Quant la gent iert tote assemblee (vain 169). Unegrans route de Turs vint heurter a nous et me porterent a'terre (Joinv. 219). Quand un yerbe est accompaené a la _la_ fois d @un des pronoms ujet grammatical, t d'un sujetique, cest avec ced r quwil s'aca : a 213. nétre 214. Il estoient jadis doi frere (Hstula 1). Il sont venues tant de plaintes (rots, 240). Ce ne fustes vos point (ewil, 46). lés tu done ce (Raoul 16)? Ce sont toutes tribouilleries Que de plaider (Pat. 197-198). Le. pronom ce peut même dans ces tournures pas exprimé : Je puisse Dieu desayouer Se n'estes vous (Pat. 39-40), MODES Impératif. — La 2° personne du _singulior de wk

SYNTAXE : LXXII^f ~ Limpeérati enée d'une négation, peut se rendre par Vinfinitif, Elle se rend aussi quelquefois par le subjonctif : \ Ne la baillier tu onques (Cour. 84). Ne dire j Ja mais tel oïse, Ne ja mais deyant moi ne yieignes (Ivain 309-310). 215. Une forme spéciale de Vimpératif sans négation _ est composée de l'adverbe or, de la préposition de et de l'infinitif pris substantivement et accompagné de - Tarticle; elle a le sens de Vexhortation : Or del mangier (Ren. 286). Or del bien fai del Dien faire (S. Nie: 4). 216. Subjonctif. — Pour _ peu _ gu'il y ait incertitude dans la pensée, le verbe d'une proposition subordonnée se met au subjonctif : Bien at set anz e mielz Qu'en ai oït parler estranges soldeters Qued issi grant barnage nen ait nuls reis soz ciel (Pel. 12-14). Cost avis qui l'escoltet qu'il seït en paredis (Pel. 78). 217. Le subjonctif avait souvent la valeur d'un opta (GL il était alors _ rarement précédé de la conjonction Sire, Dieus vos guarisset (Pel. 7)! Car la tenissé en France, e Bertrams si i fusset (Pél. 29)! Dieus li otreit sainte benedicon (Rol. 32) | Ne vos ait om (Rol. 99)! , Ja mais ne voie (Raoul 28)! Diabls m'en porte (Feutl. 193)! Vous.en aiés bon reconfort (Joinv. 232). Vous soiez le bien yenu (Pat. 3)! 218. L'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif, ~ outre leur sens propre, ont aussi tres souvent celui du conditionnel présent ou antérieur que nous rendons

é INTRODUCTION val encore aujourd'hui par ces ceux derniers temps, et apres s si par l'imparfait ou le plus-que-parfait de Vinei: atic Co vos fust viaire qued il fussent tuit vif (Pel. 76). Dont ne fust ce merveille fine - A esgarder s'ele fust, liee (Ivain 83-84) ? : -. Sachies que s'il se fussent pris garde de nous il nous oussent tous mors (Join. 226). Ilz me detissent garder (A. Chart. 253). Conf. Raoul 44-45, 63-64, Ivain 91-92, 115-125; ~ Fewil. 102, Rose 1, 9-11, 21, etc. 219. Infinitif. — L'infinitif s'emploie facilement comme substantif, et même alors i] peut avoir un ae 'regime : En cel tirer (Rol. 71). Qui bien peiist sofrir le guerrier (Aim. 307). 3 Firent semblant del retenir (Willen. 188). Int se ele fu en peine de l' entrer, encor fu ele en forgor de]'oissir (Awe. 11, 133). Al mien cuidier (Rose 1, 51). Gardez a l'assembler (S. Nic. 12). Ce qui ayint a son morir (Mar. 42). Au passer que je fis (Joinv. 218). : f A Vesmouvoir lost le roi (Joiny. 224). ~ Et vous deffens le proceder (Pat. 258), « 220. Gérondif. — Le gérondif est le plus souvent em- a ployé sans préposition. I] peut être précédé d'autres prépositions queen: Parmy ostant sa-cheyance (Frois. 240), 5 221. Ti peut être pris substantivement et être pre cédé d'un déterminatif : . Ad espendant (Pel. 110). a A mon vivant (Rol. 98). ~ x 222. Participe passé. — Le participe passé eonjugu® Lauxiliaire estre s'accorde tou] ours avec le sujet, —

Weta ae = : oBYNTAAL eae lxxv oe 923. Le aïtcioe passé conjugué avec bauer “avoir peut indifféremment rester invariable ou _s’accorder avec le _pégime uw ue. soit la place de celui-ci : : Pg —s \ De sa moillier li membre quemanaciede outtant (Ped. 66). Croisiedes at ses blanches mains (Rol: 37). Nicolete ot faite la loge (Aue. vi, 138). Luy as ravye son espeuze (Greb. 21). TEMPS “ _ , 224. Lo présent historique, le passé défini et le passé indéfini s’emploient run pour V’autre et se mélangent sans difficulté dans la même phrase: Bruiant vint al palais, d’une part l’acoillit Si Pat fait esmoveir e soef et serit : Altressil fait: torner come arbre de molin. 2 Celes imagenes cornent, | une a lallre sorrist (Pel. 72- Eyays Co sent Rodlanz que s "espede li tolt; Ovrir les uelz, si li at dit un mot (Rol. 72-73). Conf. Rol. 1-6, 18-19, 72-73; Cowr. 139-145; Raoul — 38-39, Aim. 106-108, Ren. 85-89, etc. 225. Le passé défini et le passé antérieur remplacent tres souvent, au moins avant le xv^e siècle, l’impar— fait ét le-plus-que-parfait : Li reis tint sa charrue (Pet. 1). Li palais fut listez (Pel. 46). Il ot pleti, si fist mout lait complai; Trestuit estanchent li baucent et li bai (Raoul i-2). Conf. Raowi Ti-15, Aim, 35-36, 39-42, etc. : : RECTION DES VERBES 226. Le verbe aidier gouverne le datif : Aida a Bernier (Raowl 322).

INTRODUCTION ~ Cil... lor yenoient aidier (Villeh. 190) Pour lui aidier (Join ., 227). Qui luy avoient aidie (Frots. 247). 227. Le verbe proier veut au datif le nom de ia peronne qu'on prie et a l'accusatif le nom de la chose su'on demande : z Si priet Dieu mercit (Rol. 76). Tant li prient vain 732). 228. Après les verbes prier, comander, mander, dire (au sens de commander), loer (= conseiller), monstrar (=conseiller), defendre, on trouve plus souventte subjonctif que Vinfinitif: Et li proioient qu'il les laissast (Join. 216). Conf. Rol. 48, Fewil. 146, Joinv. 216, 221, 224). Et li requist qu'il (Joinv. 221). Comanda a ses sergens qu'il li alassent querre (Joinv. 224), Nous manderons., que il nous paient (I'rois. 249). Conf. Rol. 109-110. Nous dist que nous nous traisissons (Joinv. 219). Conf. Join. 226, 228. Tuit li louerent qu'il atendist (Joiny. 224). Conf. Jownv. 223, 225, Pat. 275. Et lor mestrerent qu'il fussent confes (Villeh. 187). Je vos defent que vos n'i adesez (Cowr. 73). 229. Apres laissier (= permettre), avow poor, avow talent, Vinfinitif est plus souvent employé que le subjonctif : N'en laissez honir France (Rol. 128). Cest ome mort laisse son po ng vengier (Raowl 361). + Laissez, beaus sire, ester ceste cité (Aim. 119). Quant Renarz ne me laissé viyre (Ren. 40), Nous n'ayons pouoir d'aler (Joinv. 225).

SYNTAXE — : LXXVIT : r : a Come Dieus n'ait pouoir de nous aidier (Joinv. 237). Qu'il etist pouoir de nous eslongier nos vies (Joinv. 237). 'Mais avec le subjonctif : Ne laissez que France en seit honide (Rol. 146). Ne lairai ne vos chant (Cowlr, 4). N'avoient pooir qu'il porchacassent (Villeh. 193). En talent out qu'il li coupast le chief (Cour. 136). 230. Apres cutdier, si les deux verbes n'ont pas le même sujet, le second est au subjonctif ou a l'indicatif: Nos cuidames que ce fust (Auc. vim, 143). Cuida que li chiens eiist respondu (Hstula 54-55). Cil qui cuida que ce fust (Hstula 105). . Bien cuida qu'on Veiist trai (@stula 112). Je cuist Dieus la yout avoir (Auc. xl, 5). ' Mais je cuist qu'ele n'ert mais sage (Rose 1, 60). Si les deux verbes ont le même sujet, le second est 'y es, rarement a l'indicatif : Je cuidai porchacier (Le Coq et la Pierre 7). Por ce qu'il cuida son fil conforter (Awe. vi, 139). Il cuide a son propos yenir (Pat. 54).. © Por ce, mien escient, cuist gié Que j'ai bien et a droit jugié (Ivain 366-367). 231. Beaucoup' de verbes neutres peuvent indifférem-- : ment prendre ou ne pas prendre la forme réfléchie : Soit penser (Raoul 98, Auc. 11, 135, vitl, 141, Joinv. 216), soit pourpenser (Villeh. 194, Ren. 225), soit apenser (Aim. 198), soit repenser (Ivain 249), soit deviser (Frois. 247), soit remaindre (Villeh. 203), soit gesir (Rol. 167), soit seoir (Fewtl. 150), soit demorer (Ivain 730), soit descendre (Auc. x, 149), soit-ayaler (Rose 1, 37), soit escrier (Raoul 100), soit apercevoir (Rol. 71, Ren. 245), soit prendre a (Aim. 32, 213), etc. D'autre part. : Prendre a (Cour. 106, 145, Raoul 340, 341, Aim. 64, 66, 290), seoir (Cour. 104), taire (Ivain 207), escrier (Raoul 66), estendre (Ren. 341), rompre (Ren. 341), fendre (Ren. 343), froissier (Rol. 131), brisier (Rol. 103, 131), esgraignier (Rol. 103), estrechier (Raoul 340), espessier (Raoul 341), etc.

spheee INTRODUCTION 932. Le participe passé ce morir s'emploie avec un ~ __ sens actif : Qwil a morte (Ren. 121). Renarz t'a mort (Ren. 394). 233. La locution favre a, suivie @un infinitif actif. peut toujours être traduite par être a : Molt fait bel ad odir (Pel. 77). Ce fait a otroier (Cour. 115). Mout fais a ressoignier (Raowl 54). Qui tant fait aloer (Aim. 69). _ 234. Faire que, suivi d'un adjectif se rapportant au sujet de faire, signifie « faire ce que fait » ou « ce que ferait » : La roine n'a pas fait que cortoise (Conon, 8), Traduisez : La reine n'a pas fait ce que ferait-une personne courtoise, VI. MOTS INVARIABLES PREPOSITIONS Bag 235. Les prépositions les plus usitées, a, de, por, par, ont des emplois beaucoup plus variés que dans la langue actuelle. Par exemple : Ad or fin sont les tables, e chaiedres e bane. Li palais fut listez d'azur e d'adimant Par molt chieres peintures a bestes e serpenz, A totescreatures ed ad oisels volanz,... £ fut faiz par compas (Pel. 45-50). Ad espendant (Pel. 110). Je vos desfï del cors saint Nicolai (Raoul 44). De traison les oceis (Raoul 21). Plaist vos oir d'une estoire yaillant (Cowl. 2). ~S Plairoit vos d'une essemple (Cour. 8), Avés yeii de ces ribaus (Joinv. 228)? N'alast avant por tes membres trenchier (Cowl. 95). Quw'il fust mie tant hardiz por les iouz a crever (Aue. vit, 142). Cuidiez yos ore recovrer

Mer “OG. alse Pe ,-* ere GYNTAYE Co Vostre seignor pow faire ducil (Mvadr. 195-6) ? = | wour sergent qui t’adjourne (Pat. 277). 236. Toute préposition ayant pour complément une proposition non infinitive est suivie de ce. (Conf. § 203). 237. Par est souvent employé comme adverbe avec le sens de très, beaucoup, mais seulement devant un verbe : e Qui la recut mout par en fist grant feste (Cour. 43). Qui mout par fu et orgoillos et fiers (Covr. 105). ø Mout par en ot grant joie (Aim. 504). ee Qui passent or tant par reluisent (vain 58). Et ce me par a acoré (Ivain 73). ADVERBES 238, Dans les premiers textes l’adverbe de négation _ est le plus souvent simple : xe Ne serat remoiide (Pel, 27). Sa Tel nen out Alixandres (Pel. 68). sie Nen at vertut (Rol. 16). N’en donroie un denier (Cour. 152). 939, La négation composée ne... mie, . ne... pas, ne... point est encore très rare. Dans nos trois premiers extraits on ne trouvera que deux exemples de ne...mie, aucun de ne. pas, ne... point : 72 soe manantise ne priset mie un guant (Pel. 65). Tu n’iés mie des noz (Rol. 74). - 940. Avec le temps l’emploi de mie, pas, point se multiplie, et ces substantifs perdent si complètement dans la négation leur signification primitive qu’au xv^e siècle ils peuvent être employés comme adverbes 5 de négation sans ne, au moins dans les phrases inter

% Exxx INTRODUCTION rogalives; en réalité dans ces phrases ils n'étaient pés négatifs a l'origine : Estoit il point vostre aloué (Pat. 36)? Et s'il me scaura point instruire (Pat. 165). Pensez vous point de me les rendre (Pat. 246) ?Scay je-pas bien que j'ay a faire (Greb. 37)? 241. Cependant encore 4 la fin du moyen age ne peut être employé seul, mais en général il est confiné dans de certaines tournures : Ton frere n'aymes loyalmement Quant... (Greb. 19-20). Il ne peut qu'il ne le cognoisse (Pat. 86). Il ne cessera huy de' braire (Pat. 232). N'ay'ous honte de tant debatre (Pat. 222)? 242. Ne > m peut être employé a la place de ou pour peu qu'il y ait dans la pensée une idée, même ~ tres vague, de négation ou de doute : Se gallerne ist de mer, bise ne aitre venz (Pel. 56). Se tu dois prendre, beaus fiz, de faus loiers, & Ne desmesure lever ne esaucier, Faire luxure ne alever pechié, Ne oir enfant retolir le sien fié, Ne veve feme tolir quatre deniers (Cowr. 87-91). Sil vueut proz estre ne ja bons eritiers (Cowr. 112). Mal dehé ait qui vos en croit ne qui ja li dira (Awe. 1v, 137)! & CONJUNCTIONS 243. La conjonction que peut être omise : 1° Devant toute proposition principale dont le verbe est au subjonctif : : Vieigne donc tost (Ivain 494). Chascuns de nos preigne (Fewil. 186). (Voir des exemples, § 217.) - * 2° Apres une proposition principale négative, devant

SYNTAXE — xx une proposition subordonnée directe dont, le verbe est au subjonctif : 5 Ne puet muer ne plort (Rol. 174). Ne remest pas en toi ne fusse ocis (Atm. 459). Pour l'omission du pronom relatif dans le même cas; voy. § 204. 3° Après savoir, estre certain, etc., devant une proposition subordonnée directe dont le verbe est à l'indicatif: Qui que s'en aut, sachiez je remandrai (Aim. 115). Mais bien savez trop aviez mespris (Aim. 463). Soiez certain Je n'oistray de ceste semaine (Ivain 166-7). 4° Devant une proposition subordonnée consécutive : Donc out tel dueil onques mais n'out si grant (Rol. 9). Tel peor a ne se puet soutenir (Raoul 229). Lor ferai tel tournoi Ne les garront ne haut mur ni berfrois (Aim. 189-190). Raoul fier lui par si grant mautaleat Escuz n'osberz ne li valu un gant (Raoul 319-20). Tant ai porté mon hauberc doblent... Le cors ai teint (Aim. 265-7). Tant fus vers moi fiers et mautalentis, S'il te creïst, n'en eschapas vis (Aim. 457-8). 244. Lorsque plusieurs propositions subordonnées se suivent, la première, exprimée devant la première, peut n'être pas répétée devant les autres : Manderent... que li emperere Alexis s'en ere fuiz, et si avoient (Villeh. 204). Lor fait a savoir qu'il avoient... et seüssent (Villeh. 199-200). L'on avoit ordonné que li Temples feroit l'avant garde et li cons d'Artois avroit (Joinv. 216). Li dist que li rois estoient arrestés et li Turcs estoient wis (Joinv. 225), fi en est de même des conjonctions quant; sé > 8 ; Quant la chapele fu bençoite a Ais : N

LXXXI (INTRODUCTION ~ Et li mostiers fu dediiez et faiz (Cowr. 26-27). Quant de la porte ont le clavel ferme Et li portiers a sus le pont levé (Aim. 146-147). Quant il devoit aler après eus et il aloit devant (Jodnv. 275). Quant il furent passé et li Ture virent (Joinv. 228). Quant nous chevauchions a l'aventure et nous pouyons trouver (Frois. 247). ϕ Se parla vient Aucassins Et il por amor de li Ne s'i repose un petit (Aue. v, 18-20). S'il n'est fin fol ou il affolle (Pat. 214). 245. Quand la conjonction que est exprimée, elle peut suffire & introduire : 1° Une proposition causale : Prist Volifant, que reproche n'en ait (Rol. 50). S'avra provende, qu'il ne puist mendier (Cow. 103). 2° Une proposition consécutive : Li uns esguardet J'altre ensemment en ridant, Que co vos fust viaire que tuit fussent vivant (Pel. 62-63). Cel jor i out oferende mout bele, Que puis cele ore n'out-en France plus bele (Cowr. 41-42). Conf. Raoul 42-43, 79-80, 104-105, 136-137, 325-326, Ren. 352-353, etc. wy 246. Quand la conjonction gue est séparée de la proposition quelle introduit, elle peut être répétée : Ele ot peor que, s'cle i entroit, qu'eles ne l'oceissent, si se repensa que, s'on la troyoit iluec, qu'on la remenroit en la vile por ardoir (Awe. 11, 133-4). Et croi et di que, quant nous mourons, que il n'est riens d'ame (Frois. 242). 247. Apres un verbe accompagné de mieus, plus, la conjonction que introduit a la fois deux compléments, celui de mieuz, plus, et celui du verbe sous-entendu 'dans la seconde proposition : > : Mielz yueil morir qu'entre paiens remaignet (Rol. 127). re

SYNTAXE © = g Terri. Micuz li vient le musel perdre Que Lanfroiz le pelist aerdre (Rem. 337-338). Encoraim je mieuz que je muire ci que tou li pueples me regardast (Aue. II, 135). _Encor aim je mieuz assez, Que me manjuént li lé, Li lion et li sangler Que je voise en la cité (Aue. uf, 16-19). ir ae Dans cette construction il arrive même A que d'étro ala fois conjonction et pronon relatif : N'ai je plus yaillant que yos veezsour le corsde moi (Awe. x, 147). 248. La conjonction car précède souvent Vimpératif ~avec le sens d'excitation, d'encouragement : Car conseilliez (Ren. 37). Car me pren (Ren. 39). Car nos vengiez (Ren. 164). Car m'i alez (Ren. 168). Be » Devant lo subjonctif optatif elle répond a une excla"mation : Car Ja tenisse en France, e Bertrams si i fusset (Pel. 29)! ae Car fust il or venuz (Aim. 392)! 249. Le second membre d'une comparaison est' introdutt : 1° Apres 'si, aussi, ensi, tant, autant, tel par com, tres rarement par que : Si corm (foain 68-69, 202, Raoul 126, Awe. iv, 135, Aim. 31, 187, 440, Rose 1, 63, 1, 54, Villeh. 187, 188, 189, Joinv. 216, 234, etc.). Aussi com (Juain 373, Joinv. 220, Pat. 31, 252). Ensi com (Raowl 103, Joinv. 216, 217, 219, 225, 234). -Tant com (Pél. 17, 26, 84-85, 105, Aim.. 28, 238, 328, 466, Joinv. 254). Tantes com (Rol. 170). Autant com (Joinv. 237). _ Tel com (Juain 106, S. Nic 26, Atm. 294, Rose 1, 3). Ne

LXYXIV — INTRODUCTION Mais avec que : Si que (Frois. 245). Ainsi que (I'rots. 243), éte. / 9° Apres plus, mieuz ou un comparatif synthétique, devant un substantif ou un pronom, par de, tres rarement par que Qui plus-fu emparlez des autres (Awc. vir, 141). Plus roges d'une escharbocle (Awe. x, 145). Plus clere des autres (Auc. x, 149). 2 Nus ne vos menra mieuz de moi (Mewil. 11). VII. ORDRE DES MOTS 250. Dans les propositions principales, le sujet, sauf dans les cas signalés au paragraphe suivant, précede généralement le verbe. Cependant il peut, dans les plus anciens textes, sil n'est pas un pronom, suivre certains verbes, notamment les verbes dire, respondre, vedeir, odier: Dist Guillelmes d'Orenge (Pel. 28). Dist 'emperere (Aim. 182, 232, 480). Dist li prestres (Estula 86). Respont li emperedre (Pél. 8). Voit le li pere (Cour. 158). Voit le Raous (Raowl 65, 147). Falt li li cuers (Rol, 18). Croist li aciers (Rol. 91). Fuit s'en Ernauz (Raoul 94, 108, 158, 228). E vint i Charlemaignes (Pél. 2). E dist Hugue li reis (Pel. 24). E dist li rois (Cowr. 115). E chantent e viéent e rotent cil jogler (Pel. 111). 251. Jusqu'au xiv' siecle le sujet est régulièrement apres le verbe dans la proposition principale -quand le verbe est précédé d'un prédicat, d'un complément, d'un adverbe ou d'une locution adverbiale : Halt sont li pui e molt halt sont li arbre (Rol. 58).

SYNTAXE, ee : LXXXV Co sent Rodlanz (/tol. 85). Ad or fin sont les tables (Pel. 45). De noz barons fu teus li conseuz (Villeh. 189). Lors parlerent li evesque (Villeh. 186). Ist bien yirent nostre baron (Villeh. 189). Si firent une assaillie ci] de la tor (Villeh. 490). _ 252. Les infractions 4 cette règle sont rares avant le ^{ze} xiv^o siècle; a cette époque elles se multiplient, mais -Yancienne tournure, tout en n'étant plus obligatoire, ~ subsiste pendant tout le moyen age, et dans la langue' actuelle elle a laissé de nombreux vestiges : Or regni je bieu (Pat. 93). J Or est plus fou'cil qui (Pad. 179). > eee La laine... f Dont fut faict le drap de ma robe (Pat. 63-64). Tellement est la chose publique muee et changiee de sa nature | qu'entre l'impetuosité des armes se taisent les lois, et Justice a laissé son tribunal, ouquel se ;siét et preside Voulenté; sia faict icelle ung tel edict (A. Charé. 254). Comme en l'or fait le dyament (Greb. 18). - 953. Dans les propositions subordonnées cette inyer~ sion est moins fréquente que dans les propositions principales. 254. Tout complément direct ou indirect peut être place : 1° En tête de la proposition : * Lo rei Hugon salutet (Pel. 4). Vos et vostre barnage vueil vedeir volentiers (Pel. 11). Set milie chevaliers i troverent sedanz (Pél. 38). Tant i at de fin or (Pél. 23). Tendror en out (Rol. 3). Ceste besoigne, s'il vos plaist, m'otroiez (Cowlr. 199). Granz merciz en aiez (Cour. 159). Tant me prie très doucement (Chr. d' Pisan, Bal. xx1, 1), Tant de cerimonies dites ((reb. 33). Esbahir assés ne me puis (Greb, 69). Un an vos retendrai (Pel. 14).

Lexx INTRODUCTION De toto n'aiez cure (Pél. 25). Se senz
 garde remaint (Pel. 24). Quant d'autrui coulpe je porte la très
 asprepenitence {A. Chart. 252). Et a ton pere exemple prens (Greb. 63). 2°
 Entre le sujet et le verbe : Si que vos a yoz ieuz verrez (Ren. 107). a Trestuit
 a confondre le beent (Rose 1, 6). Sep: 4 Ma bouche Meshuy un seul mot
 n'en dira (Pat. 101-102). Cette construction est la 'plus fréquente dans les
 propositions subordonnées commengant par gut ou que + Qui a terre
 descent (Pel. 5y). Qui tante onor bastit (Pel. 69). Qui bien me fait (Pat.
 218). < Qui de ses dentz mort (A. Char. 254). Celuy qui ce me fait (A.
 Chart. 255). Qui a sy pute fin parvint (Greb. 64). 3° Entre Vauxiliaire et le
 participe : x S'at sa moillier vedude (Pel. 32). Qui t'a ce fait ? . Laidement
 ta ton chapel trait (Ren. 383-4). oe Bruns ayoit tant del sane laissié (Ren.
 386). : 4° Entre un verbe & un mode personnel et Vinfinitif qui en dépend
 et dont lui-même est le régime : Il cuida -Aucassin son fil conforter (Awe,
 vi, 139). Il ne t'appartient point 2 < La femme a ton frere tenir. Tu te veux
 prince maintenir, Tetrarche et de justice chef (@reb. 7-10). {Jcuide a son
 propos yenir (Pat. 54). x 5° Entre une préposition et un infinitif s Por son
 jorn espleitier (Pel. 1). Por lei tenir et por omes atraire (Rot. 43). Voir, §
 188, d'autres exemples.

= 255. Le pronom personnel régime d'un verbe peut être placé avant ou après ce verbe. Contrairement à l'usage actuel il peut précéder l'impératif, et suivre les autres modes : ~ Or me rofrez (Aim. 228, 268). Ca! une fois me donez (Feil. 134-135). Et le prenons et fortéfions (Fotis. 248). Or vous couyrez (Pat. 4): Met sei sour piez (Rol. 86). Raous fiert lui (Raoul 319). . Ss Et mater les (Aim. 309). Foi que doi vos (Aim. 348, 460, 465). Je n'en conterai point a ti (Fewil. 22). Hstula parla or a moi (Estula 61). 256. Le pronom régime (un infinitif qui dépend lui-même d'un autre verbe précède toujours celui-ci! : Ne Vosent esgarder (Pel. 95). Si la prist ad amer (Pel. 106). : Il ne se savoient mie si bien aidier (Villeh. 191). La Ne leur osa respondre (Joinv. 216). : Il nous vindrent sus courre (Joinv. 218). i Il le vult encore adviser (Froiss. 250). Qui la puisse seurement adrecier (A. Chart. 253). Il n'y scet plus advenir (Pat. 55). Vanter se deignoit (Rose u, 28). _ 257. Lorsque deux pronoms atones sont compléments - d'un verbe, ils se suivent toujours et le régime direct se place avant le régime indirect : Donc la me ceinst (Rol. 111). Mais durement le m'as puis yendu chier (Raoul 355). Nel me devez celer (Aim. 68). Jel te di (Awe. 1, 12). ~ Li maistres le me dist (Joinw, 217). 4. La particule re affectant un infinitif régime d'un autre verbe se - place aussi très souvent devant celui-ci : recuidierent passer (Joino. 216), etc. aso ee = ~ SYNTAXE ae =) ERRKVHIS. 2 be

iit ul nas 28 Meek, Gee Me S Lkxxvir INTRODUCTION Celuy qui ce me fait (A. Chart. 255). Il le me convient avaller (Pat. 105). Au temps qu'il les vous a gardez (Pat. 240).) 958. Dans les interrogations, le pronom régime 22 place entre le verbe et le pronom sujet : Feis le tu por mal de moi (vain 359)? Tendrez la vos de moi (Aim. 182)? Mescreez me vos donc (Ren. 259) ? 959. Lorsque en et 7 sont compléments d'un verbe. en précède toujours 2 : S'en i vit une (Awe. x, 149). Gardez que n'en i vieigne plus (Ivain 497). Ft veimes quwil en i avoit (Joinv. 225). 260. Le prédicat, le plus souvent placé apres fe verbe, peut cependant le précéder : Halt sont li pui e molt halt sont li arbre (Rol. 58). Ennuyeuse chose est a raconter et plus grieve a soustenir ma piteuse desolation (Al. Chart. 253). 261. Non seulement le verbe précède souvent, comme on l'a vu, son sujet; il peut meme être placé en tête de Ja proposition : Vieng de Jerusalem (Pél. 10). Prist l'a ses poinz (Rol. 70). Met sei sour piez (Rol, 86). Voir d'autres exemples, § 250. 262. Le relatif est souvent séparé de son antécédent : Li cons Baudoins de Flandres et de Hainau chevaucha, qui Vayant garde faisoit (Villeh. 189). Ou la chaeine fermoit qui moyoit de Costentinoble (Villeh. 189). Ou liemperere Kyrsac estoit, qui avoitles ieuz traiz (Villeh.203-4). Al cheyal vint, qui (Raoul 90). Ernauz 1 monte, qui (Raoul 91). Raous l'enchaue, qui (Raoul 109, 159).

SYNTAXE ~ LXXxxIx Uns Bedouins estoit venus, qui (Joinv. 244). Et lors vint frere Henris de Ronai, prevos de l'Ospital, a lui, qui avoit passé la riviere (Join. 232). Guion Mauyoisin et sa bataille, qui eut grant los (Joinv. 233). De touailles sont entorteilliees leur testes, qui leur vont par ao dessous le menton (Joinv. 236). & ee Moines, vous n'estes mie soz, ; Par mon chief, qui yos en alez (Feuil. 126-7). Mon advocat vient, qui achieve (Pat. 9). Celuy, sans autre, qui (Pat, 94). Six aulnes de drap, ou sont elles, Que vous mistes soubz vos aisselles (Pat. 244-5)? 263. Le sujet de la proposition principalé est sou~ yont séparé du verbe par une ou plusieurs proposilions -incidentes : Li coms Rodlanz, quant il \eit morz ses pers Ed O:ivier qu il tant podeit amer, Tendror en out (Rol. 1-3). Li arcevesques, quant vit pasmer Rodlant, Done out tel dueil onques mais.n'out si grant (Rol. 8-9). a 264. Le substantif, complément d'un autre substantif, peut être placé avant celui-ci : Jo sui de France chiés (Pel. 8). De paredis li seit la porte overte (Rol. 45). Je referai d'Origni le mostier (Raowl 53). 265. L'apposition peut être séparée du subsantif quelle affecte : Lo rei Hugon salutet lo Fort très volentiers (Pél. 4). 266. Andoi, ambedoi accompagnant un substantif se placent toujours devant-l'article ou le pronom possesPade owt Ambesdous ses mains joint (Rol. 27). Amsdous les uelz (Rol. 78). Andoi li conte (Raoul 38). 267. Les deux éléments de la préposition se... on

- son complement : s 6 gNtRODUCTION — sont, avant la fin du xtv^o siecle, toujours séparés ee 4 © sece non (Cour; 84, Villeh. 188). On n'i puet passer.se par un pont de pierre non (Villeh. 192). = Se de farine non et de bacons (Ville'. 193). : Se par devant non (Villeh. 202). : eae Mais nous trouvons déjà svnon dans notre extrait WA. Chartier, p. 254. ee 268.

L'adverbe peut précéder aussi bien que suivre le verbe : ; Bien at.set anz (Pel. 42). Mal somes entrepris (Pel. 92). a Jehan, bien scavyez proposer (Greb. 31). x = Charles vit lo palais menudement torner (Pel. 94). Onques plus orgoillosement nts porz ne fu pris (Vélleh. 188). Que loyaument me garderoit (Pat. 116). Kt yint i Charlemaignes (Ped. 2). VI.

VERSIPLICATION pa 269. Les genres poétiques au moyen age ont en gé— néral un systeme de versification déterminé. Les chan- sons de geste sont en vers de dix ou de douze syllabes, groupés en laisses dune seule assonance ou d'une seule rime (ef. page 1), Les vers de huit syllabes rimant deux 2 deux sont les vers de la poésie destinée a la lecture (romans de la Table ronde, romans d'aventure, Roman de Renard, Roman de la Rose, fableaux, fables, poésie didactique, chronique rimée, poésie dramatique)*. Pour la poésie lyrique, la dimension et le groupement des vers, de même que Vagencement des). La. vyersification d'Adam, de S. Nicolas, du Jeu de la Fewillée, Yarie suivant les scenes.

Bo “VERSIFICATION rimes ‘ont extrêmement variés, quoique soumis 53 des ment de Villon, écrit en huitains de vers octosyllabiques sur trois rimes; les parties chantées @Aucassin, ~ en vers de sept syllabes groupés en laisses masculines -monorimes’, etc. 970. Gésure. — Les vers de dix et de douze syllabes sont toujours divisés par une césure en deux mem, lement placée après la quatrième syllabe : & Co sent Rodlanz | que la mort li est prés (Rol, 46). Le décasyllabe peut aussi avoir sa coupe après la sixième syllabe, mais les poèmes écrits dans ce rythme sont rares : _ Le samedi al soir | faut la semaine (Ch. d’histoire +). Dans les vers de douze syllabes la césure est toujours après la sixième : Vit lo paile tendut | et Yor re flambeier (Pel, 3): - Chaque hémistiche du vers de dix ou de douze - syllabes peut se terminer par une. syllabe féminine qui, dans la poésie épique, ne compte pas pour la mesure “du vers : Z Li reis tint sa charrue | por son jorn espleitier (Pel. *). En son visage | sa color at perdude (Rol. 87). Quant Dieus fist’ primes | nonante et neuf roïames (Cour. 10). Il en résulte que le décasyllabe a souvent en réalité — 4. Cos laisses, comme celles d’Aimeré, sont toujours terminées par un vers féminin ol demi-longueur, sans rime. regles. Hn dehors de ces genres sont le Grand Testa- ~ bres; dans le vers de dix syllabes la césure est généra

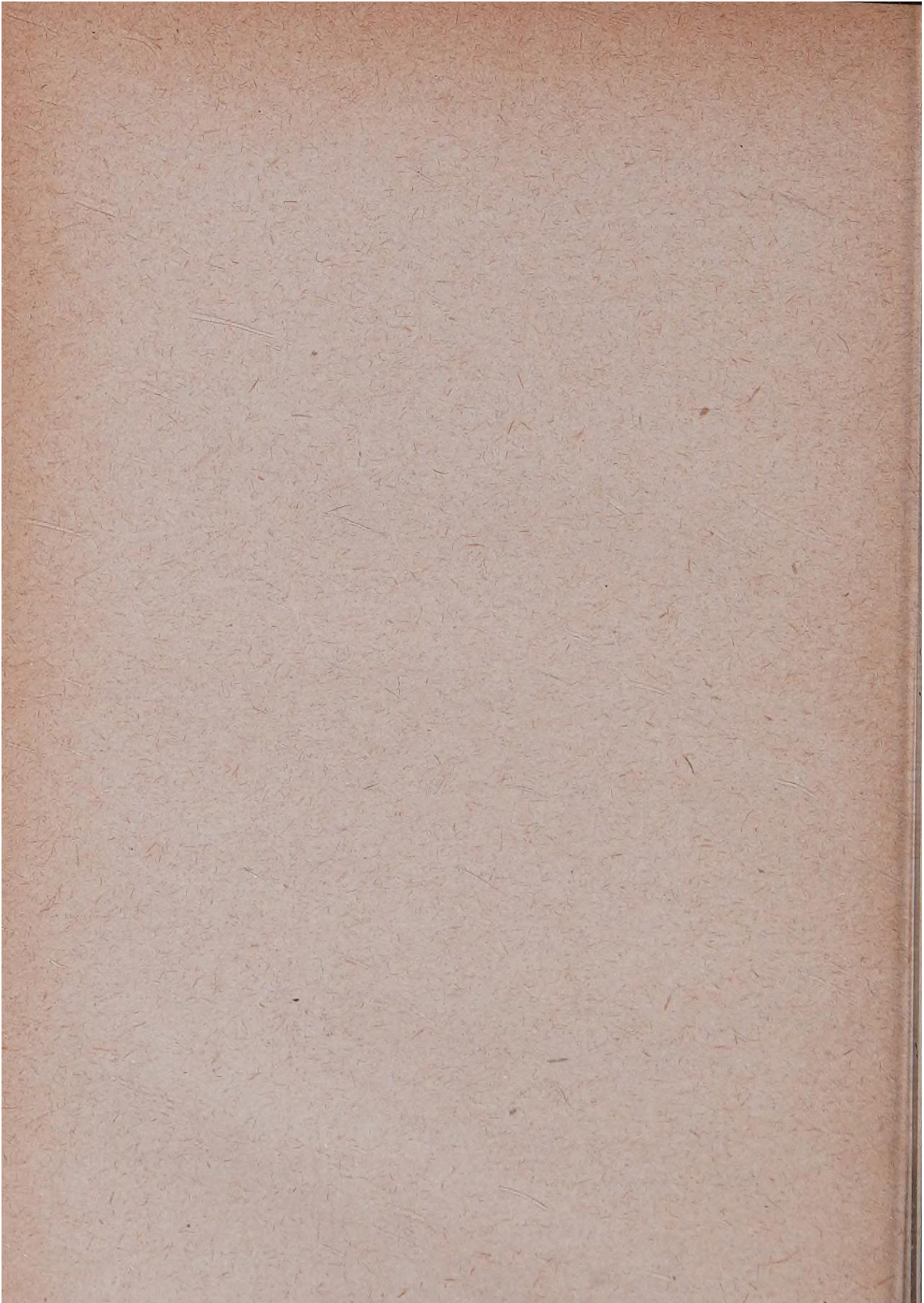
xcit INTRODUCTION onze ou douze syllabes, et le dodécasyllabe treize ou quatorze. : ‘Dans la poésie lyrique en général la syllabe féminine qui. termine le premier hémistiche, si elle n’est pas élidée, compte dans la mesure : La roine | n’a pas fait que cortoise (Conon 8). Chascuns parle | dechevance acquerir (Z. Desch., Bal., Mxxlt, 1). Jeune, gente, | plaisant et debonnaire (Ch. d’Orléans, 1, 1). Cette syllabe est traitée comme dans la _ poésie épique dans la Chanson d’histoire, dans la rotrouenge du roi Richard et dans le Jew de Saini Nicolas, les vers y étant groupés en strophes monorimes : S’a choisie Gaieée | sour la fontaine (Ch. d’histotre 7). Que je n’ayoie | si poyre compaignon (Rotrouenge 9). Sainz Sepuicres, aie! | Seignor, or del bien faire (S. Nie. 1). Les vers ayant moins de dix syllabes n’ont pas de césure. 271. Enjambement. ———

L’enjambement n’existe pas dans les vers de douze ou de dix syllabes; dans les vers plus petits il est très rare, surtout dans les textes anciens, 272.

Elision. — Devant un mot commençant par. une voyelle, l’e final des mots polysyllabiques est toujours élidé. Dans les monosyllabes l’élision de la voyelle finale est obligatoire pour lo > le, la articles, ma, ta, sa possessifs, me, le, se, le, la pronoms placés avant le _verbe, ne* (latin non), de. Il est facultatif pour Vi 1. Jusqu’au xim^e siècle, devant un mot commençant par une voyelle, on peut employer nen au lieu de ne et éviter ainsi l’élision.

VERSIFICATION XCUI article au singulier, me, te, se, le, la pronoms placés — apres le yerbe, jo > je, co > ce, pour pronom atone - devant en, pour que et ses composés, pour qui, se | (latin et), sd (latin sve), ne (latin nec). Pour les autres ~ monosyllabes l'élision n'est pas tolérée*.

273. Hiatus. — Sauf dans les cas d'élision obligatoire qui vienneent d'être signalés, hiatus est toujours admis. 274. Assonance et rime. — Cing de nos extraits sont en assonances (Pélerinage, Roland, Cowronnement de Lows, Aucassim, Chanson Whistoire); les autres poemes sont rimés. L'assonance est Vhomophonie de la derniere voyelle (ou diphtongue) accentuée des yers; elle peut être-masculine (molin et sorrist), ou - féminine (charruc et culture); ily a rime quand _l'ho: mophonie affecte non seulement la dernière voyelle ~ (ou diphtongue) accentuée, mais encore tous les phonemes qui Ja suivent. Quand la derniere voyelle (ou diphtongue) accentuée n'est suivie d'aucun autre phonème, son homophonie suffit pour la rime (cilé et _ fermé, trova et esgarda, toi et moi). L'alternance des rimes masculines-et des rimes fé- . minines, quand elle se présente, est fortuite, sauf dans 'la poésie lyrique, ou, toutes les strophes d'une pièce étant symétriques, elles offrent naturellement la même disposition des rimes masculines et féminines. pe an eri PO a 4. Dans les 'textes tres anciens, quand ço est suivi de est, ou st, qui, Iwi de en, c'est 'e du second monosyllabe qui disparaît : cos! (Pel. 78, Rol. 25), sim (Rol. 12), quin (Cour. 99,109), luin (Rol. 112-415, 118, 422, 124). Voyez, §§ 120 et 126, d'autres cas d'enclises.

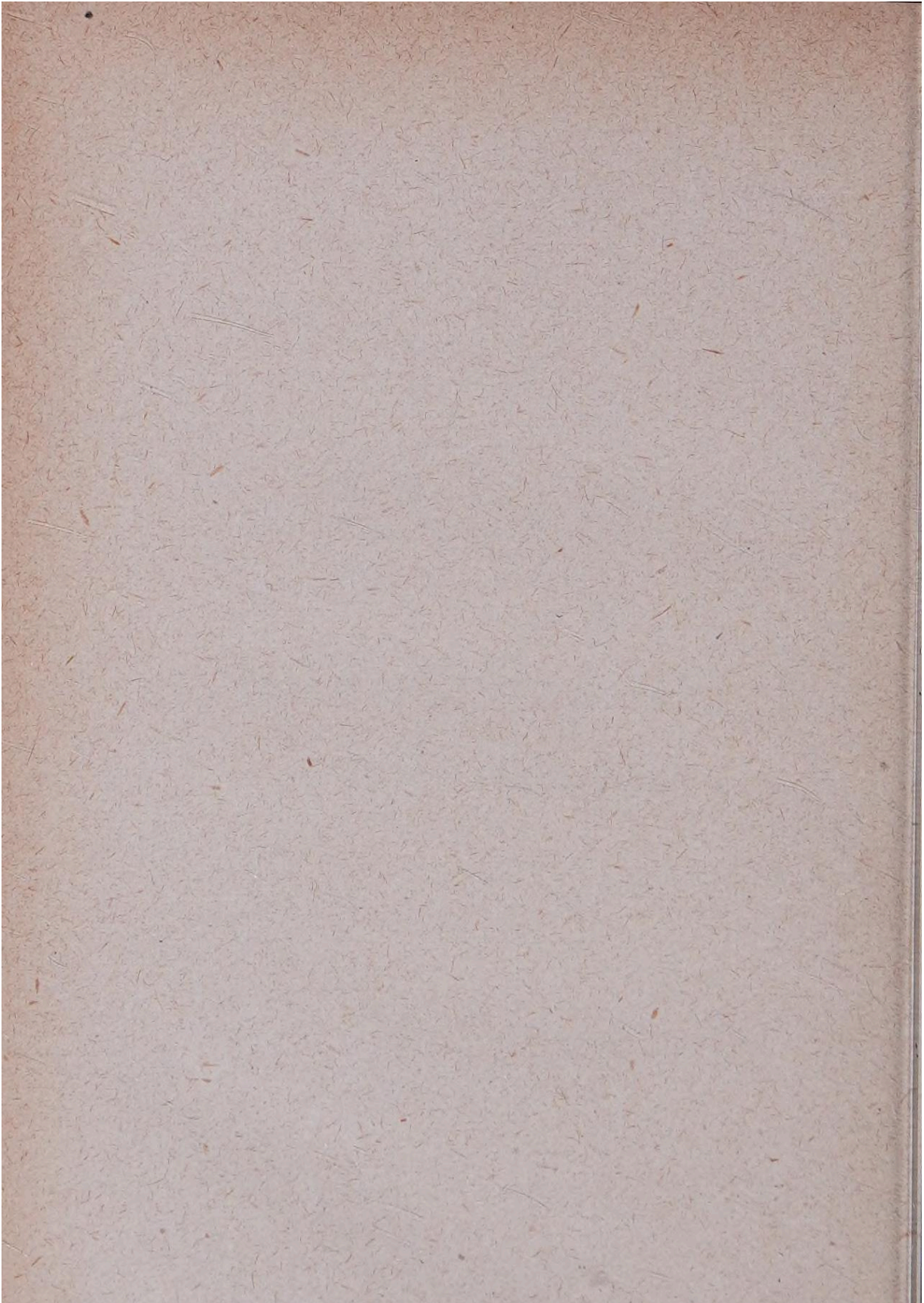


E Os 2 E MOY! DU

CHRESTOMATHIE
DU MOYEN AGE

The text on this page is estimated to be only 29.50% accurate

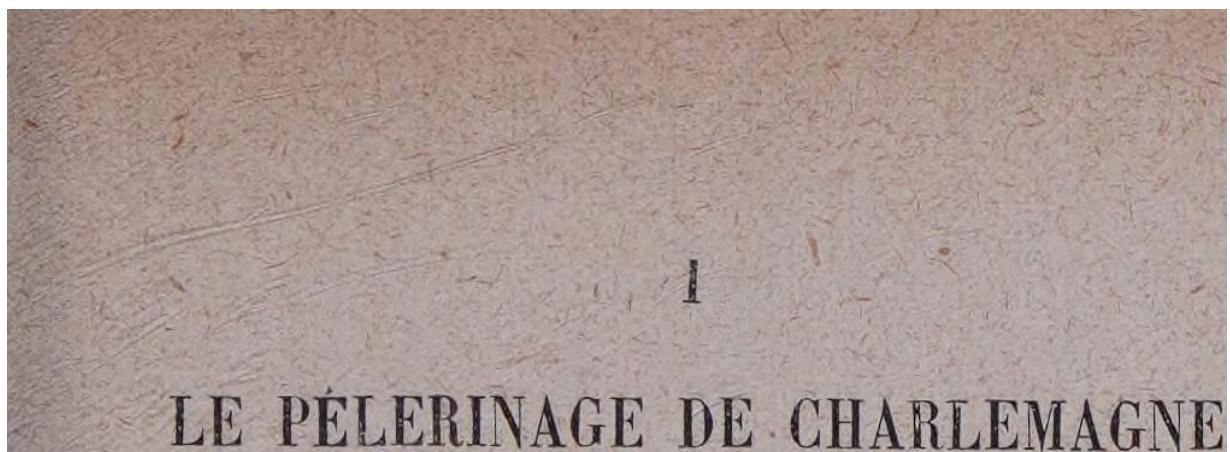
Le hat ni ahr mete a el Se



POESIE. EPIQUE. L'histoire de l'épopée en France remonte aussi haut. que "celle de la nation : ses origines. se confondent avec les origines -de la royauté franque; les chroniques mérovingiennes sont pleines de légendes épiques. Malheureusement les chants antérieurs au XI^e siècle sont tous perdus; c'est à peine si l'on en retrouve quelques traces dans la poésie postérieure. Les poèmes qui nous sont parvenus ont été composés dans leur état actuel du XI^e au XIV^e siècle. On les appelle des « chansons de geste », expression qui signifie « chants d'histoire ». Les manuscrits nous en ont conservé une centaine, dont trois "sont encore du XI^e siècle. Les chansons de geste ont une forme spéciale : elles sont en vers de dix ou de douze syllabes, groupés en tirades ou laisses monorimes, de dimensions inégales. En général, les plus anciennes chansons de geste sont relativement peu étendues, leurs laisses courtes, les vers. décasyllabiques, avec assonances; Les chansons plus modernes sont plus étendues, leurs laisses aussi, Les vers sont de douze syllabes et rimés. Toutes étaient chantées sur une mélodie très simple. Les chanteurs de profession étaient appelés jonglers (joculares) ou jogleurs (joculatores), Vous jongleurs. Us s'accompagnaient d'une vielle, qui est devenue le violon actuel. | CHRESTOMATHIE

: ; 5 * aK . ‘ 2 | POUSIE EPIQUE De bonne heure, les jongleurs se mirent à grouper en gestes ou cycles la plupart des chansons de geste. Les principaux cycles sont celui du roi, dont les événements sont groupés ‘autour du nom de Charlemagne, et celui de Garin de Monglane, dont le héros central est Guillaume d’Orange, ~ ennemi acharné des Sarrasins et défenseur du roi Louis, fils de Charlemagne. Bien des événements historiques ou légendaires qui, d’origine, étaient étrangers aux règnes de ces deux souverains y ont été placés par la tradition épique. Un troisième cycle, celui de Doon de Mayence, réunit des poèmes | dont la plupart en réalité n’ont rien de commun. Des chansons de geste dont nous donnons plus loin des fragments, le Pèlerinage de Charlemagne et Roland font partie de la geste du roi, le Couronnement de Louis et Aimert de Narbonne appartiennent à celle de Garin de Monglane, ~ Raoul de Cambrai ne fait partie d’aucun cycle.

-Ce poème, sans titre dans l'unique manuscrit qui nous l'a transmis, a pour sujet un prétendu pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem, d'où l'empereur aurait rapporté des reliques, déposées par lui à l'abbaye de Saint-Denis. Ces reliques étaient - exposées chaque année à la célèbre foire de l'Endit, qui se tenait, depuis le milieu du XI^e siècle au moins, dans la plaine Saint-Denis, et c'est pour qu'elle fût chantée à cette foire qu'un poète inconnu composa notre chanson de geste, dans la seconde moitié du XII^e siècle. C'est la plus courte de toutes les chansons de geste connues; elle n'a pas 900 vers: C'est aussi la plus ancienne en vers de douze syllabes. Son caractère héroïcomique la ferait prendre facilement, mais bien à tort, pour une parodie. Le passage qui suit est extrait de la 4^e édition de M. E. Koschwitz : *Karls des grossen Reise nach Jerusalem und Constantinopel* (Leipzig, 1900) et correspond aux vers 299-414; nous avons fait au texte quelques légers changements. i Charles, revenant de Jérusalem avec ses barons, passe par Constantinople, dont il veut voir le roi. En approchant de la ville, il aperçoit celui-ci occupé à conduire une charrue. Li reis tint sa charrue por son jorn espleitier, E vint i Charlemagnes tot un antif sentier; I. — Le roi tenait sa charrue pour accomplir sa tâche du jour. Charlemagne vint A lui, par un vieux sentier; il vit-le — yee Fis



- POLSIE BPIOUL Vit lo paile tendut e l'or refflambeier. ses Lo rei Hugon saludet lo Fort? très yolentiers. eee Li reis regnardet Charle, veit lo contenant fier, — 5 Les braz gros e quadrez, lo cors graisle e delgiét : « Sire, Dieus vos guarisset! De quei me conoissiez?)) Respont li emperedre : @ Jo sui de France chiés. | Jo ai nom Charlemagnes ; Rodlanz si est. mes niés*. Vieng de Jerusalem, si m'en vueil repaidrier ; 2 eae ~ Vos e vostre barnage vueil vedeir volentiers*.) E dist Hugue li Forz : (Bien at set anz e mielz Qu'en ai odit parler estranges soldediers / Qued issi grant barnage nen ait nuls reis soz ciel. mee | Un an vos retendrai, se estre 1 voliiiez; tose Tant vos donrai avoir, or, argent e deniers : Tant en porteront Franc come en voldront chargier. Or desjoindrai mes bues por la vostre amistiét. » ye drap tendu et lor flamboyer; HW salua avec empressement le roi Hugues le Fort. Le roi regarda Charles et. vit sa fière contenance, ses bras gros et carrés, son corps élançé et mince; il lui dit: « Sire, Dieu vous garde. Conrment me connaissez-~ _ vous? » L'empereur répondit : « Je suis souverain de France; j'ai nom Charlemagne, Roland est mon neveu. Je viens de Jérusalem et je retourne dans mon pays, mais je désire vous | voir, ainsi que votre baronnage. » Hugues le Fort reprit :— «Il y a bien sept ans. et plus que j'ai entendu dire par desan si vous voulez rester; je vous donnerai tant. d'avoir, d'or, d'argent, de deniers, que Jes Francais en emporteront autant quils voudront en charger. Je vais dételer mes biufs par — amitié pour vous. » ; Oe . sls La charrue, qui a été décrite dans les vers précédents, était dor; le roi était assis sur un siege également d'or, porté par deux mutets; un dais l'abritait. Le « paile tendut » est la riche étoffe de — ce dais. . 2. Hugues le Fort est un personnage purement imaginaire. 5. Cf. page 13, note 1. 4. Loe début du poeme nous apprend pourquoi Charles vient voir le

Li'reis desjoint ses bues e laisset sa charrue; _E paissent par ces prez, a mont par ces coltures. 20 -Li reis montet al mul', si s'en vait l'ambledure. « Sire, » dist li reis Charles, « ceste vostre charrue, Tant i at de fin or que jo n'en sai mesure; "Se senz garde remaint, criem qu'ele seit perdude.) -E dist Hugue li reis : « De tot co n'aiez cure; 25 _ Onques nen out ladron tant com ma terre duret. Set anz i podrat estre, ne serat remotide. » Dist Guillelmes.d'Orenge? : « i! sainz Piedres, aiude! Car la tenisse en France, e Bertrams® si i fusset : "A pis ed a martels sereit aconsetide! » 30 _ Lt reis brochet lo mul, si s'en vait l'ambledure, Il. — Le roi dételle et laisse sa charrue; les beeufs. vont -paitre par les prés et par les champs.-Le roi monte sur son -mulet et sen revient a l'amble : « Sire, » dit Charles, « cette ~ charrue est garnie de tant d'or fin que j'en ignore la quantité; si elle reste Ja sans gardien, je crains qu'elle ne soit perdue. » _ Et le roi Hugues répond : « N'en ayez aucun souci; si loin = que s'étendent-mes terres, jamais il n'y eut un voleur; elle — peut rester 1a sept ans, on n'y touchera pas. » Guillaume d Orange dit : « Ah! saint Pierre, 4 nous! Ptssé-je la tenir en France et que Bertrand fat 14: elle sentirait les pics et les ~ marteaux! » Le roi éperonna son mulet et prit les devants au — --roi. Un jour qu'il se pavanait en présence de sa cour, il demanda a V'impératrice si elle connaissait un souverain plus imposant que lui ; celle-ci eut Vimprudence de répondre affirmativement et nomma « le roi Hugueste Fort, empereur de Grèce et de Constantinople et de toute la Perse jusqu'en Cappadoce. » Charles, vexé, menaca |impératrice de lui trancher la tête si elle ne disait pas vrar, et c'était pour verifir le fait qu'il venait 4 Constantinople. Il eut la satisfaction de constater que sa femme' avait tort, et il lui pardonna pour VYamour des reliques qwil rapportait de Jérusalem. 1. Cf. page 49, note 1. 2. Sur Guillaume 'Orange, voy. page 27, note 2. | 3. Bertram. Personnage épique, généralement donné comme le ~— neveu de Guillaume. Il est dans le présent poeme, ainsi que Guillaume, rangé au nombre des douze pairs.

66) POESIE EPIQUE E yvint sus al palais, s'at sa moillier
vedude : Il la fait conreder, e cele est revestude, Li palais e la sale de pailles
portendude. A tant es vos Charlon od sa grant gent venude, 35 . U1
L'emperedre descent dessour lo marbre blanc, Les degrez de la sale vint al
palais edrant. Set milie chevaliers i troverent sedanz A pelicons ermins,
blidalz! escharimanz?; As eschiés ed as tables se vont esbaneiants. 4o La
defors sont corut li plusor ed alquant, Recurent les somiers e les forz muls
amblanz⁴, trot. Il arriva au palais ot il trouva son épouse; il lui dit de se
parer, et elle changea ses yétements; la salle de réception et la salle des
festins furent ornées de tentures. Enfin Charles / arriva avec sa nombreuse
escorte. III. — L'empereur descend de cheval au bas du perron de marbre
blanc; il. monte les degrés et arrive dans la grande salle, ou il trouve sept
mille chevaliers assis, vêtus de pelisses dhermine et de bliauds précieux, et
jouant aux échecs et aux tables. Plusieurs eourent dehors, prennent les
sommiers et les ————— ee ~ 4. Le bliaut était un yélement long et serre}
qui se portar sous la' cotie de mailles ou sous le manteau de fourrures. 2.
Le sens exact de ce mot est inconnu. 3. « Le jeu des tables, & peu pros
pareil & celui du tric-trac, est nn héritage de Vantiquité. Le jeu des échees,
au contraire, n'a pas été connu du monde classique. On ne sait pas au juste
4 quelle époque il passa, par Vintermédiaire des Arahbes, de Perse en
Oveident: ee ful sans doute au 1x* siècle, On sait que Hanoun al Raschid
avait enyoyé a Charlemagne un jeu d'échecs magnifique; on croit en
conserver une piece a ta Bibliotheque nationale. Les échees furent ai moyen
age, surtout du xv au xine sidele, Vobjet dune véritable passion; le jeu
d'échecs ocupe une place importante dans plusieurs chansons de geste.
Ony jouait de Vargent; aussi ce jeu fut-il souvent condamné par l'Eglise. La
fagon de jouer et la marche des pidces n'étaient pas tout a fait les ndtres;
elles étaient plus simples. » (G. Paris, Extraits de la Chanson de Roland,
note 410.) 4, Les Francais n'avaient que des sommiers ct des mulets parce
qwils étaient en pelerinage. Cf. page 49, note 4. ‘

é LE PELERINAGE DE CHARLEMAGNE 7 ‘Alor ostels les
 meinent conreder gentement. Charles vit lo palais e la richece grant 1; Ad or
 fin sont les tables, e chadiedres e bane. 4dai palais fut listez d’azur ed’
 adimant? x Pat molt chieres peintures a bestes e serpenz, _A totes creatures
 ed ad oisels volanz. Li palais fut voltiz e dessoure clodanz, _¥ fut faiz par
 compas e serrez noblement, 50 _ L’estache del mi lieu neielede d’argent. -
 Cent colombes i at tot de marbre en estant; ~ Chascune est a fin or neielede
 devant... De cuivre e de metal tresjetét un enfant : - _ Chascuns tient en sa
 boche un corn d’ivoire blanc. 55 - _Se galerne ist de mer, bise ne altre venz,
 Qui fierent al palais dedevers occident, ~ robustes mulets, et les conduisent
 a leurs hotels pour les y _ soigner. Charles voit la salle et toute sa splendeur
 : les tables, les sieges, les banes sont d’or fin; sur les murs, des bordures
 d’azur et d’aimant encadrent de précieuses peintures représentant des bêtes,
 des serpents, des oiseaux et toutes sortes d’animaux. La salle est voutée et
 complètement fermée par le haut; . elle Es “est construite avec beaucoup
 d’art et d’élégance. La colonne ~ centrale est niellée d’argent; autour dela
 salle se dressent cent colonnes de marbre, toutes niellées d’or fin sur la face
 antérieure; chacune porte un enfant de bronze tenant a la bouche un cor
 d’ivoire; si la galerne, s’élevant de la mer, ou la bise, ou tout autre vent
 vient frapper le palais du coté 1. Les magnificences du palais impérial de
 Byzance étaient réellement merveilleuses, notamment celles du
 Chrysotriclinium ou salle dor: « C’était une grande salle octogone, a huit
 absides, ou l’or _ruisselait de toutes parts... Dans le fond s’élevait
 une grande croix ornée de pierreries et, tout al’ entour, des arbres d’or, sous
 le feuillage: desquels s’abritait une foule d’oiseaux émaillés et décorés de
 _pierres fines, qui: par un ingénieux mécanisme, voltigeaient de ' faisaient
 entendre les orgues placées 4 Vautre sebrendi te de la alle: » (Romania, IX,
 p. 12.) 2. Sous le nom d’adimant, aimant, on entend au moyen “age ala -
 fois aimant, le diamant et’ des pierres précieuses mal définies. i

[ote > S an a7 POESIE. BPIQUE “Ji le font. torneier e mhenute sovent —Come ruede dechar qui a terre descent ; Cil corn sonent e buglent e tonent. ensement 60 com tabors o toneidres o:grant cloche qui pent; Li uns esguardet l’altre'ensement en ridant Que co vos fust viarie que tuit fussent vivant. Charles vit lo palais e la richece grant, La soe manantise ne priset mie un quant; = 885 De sa moillier li membret que manaciade out tant*. IV « Seignor, » dist Charlemagnes, «molt gent palais at ci. Tel nen out Alixandres, ne li vielz Costentins, — Ne n'out Creissenz de Rome, qui tante onor bastit.? » KE tant com l’emperedre cele parole at dit, - 70 Devers les porz de mer odit un vent venir. doccident, il le fait tourner d’un mouvement continu, comme Ja rove d’un char qui descend une pente; les cors sonnent et trompent et tonnent comme des tambours ou des tonnerres ov de grandes cloches qui se balacent; et les enfants se regardent en riant, si bien que vous les croiriez tous —vivants. Charles, voyant la salle et toute sa splendeur, n’a plus que du ~~ mépris pour sa propre richesse; et il lui souvient de sa femme quil a tant menacée. IV. — « Seigneurs, » dit Charlemagne, « voici une bien belle salle : Alexandre n’en eut pas une pareille, ni le vieux Constantin, ni Croissant de Rome, qui batit tant d’édifices. » A peine l’empereur a-t-il dit ces mots. qu’il entend un yent yenant du cdté de la mer; la bise vient bruyante vers le pal. Cf. page 4, note 4. 2. Alexandre le Grand était dans la poésie du moyen age le type du prince magnifique et libéral. — Crescentius, le fameux tribun exdculé en 998, avait fait du chateau Saint-Ange a Rome le siège de sa ouissance, et cette forteresse porta son nom pendant quelque temps. nantre édifice de Rome, qui peut remonter au x® siecle, et qui est aujourChui connu sous le nom de Casa di Rienzi, s'est appelé plus ; ts s % : ~ > ail i 2 anciennement Casa di Crescenzo. C'est ainsi sans doute que Gress) 9 centius devint pour le peuple le grand batisseur de Rome. ¥ M F ne

LE PELERINAGE DE. CHARLEMAGNE. SOO ee - Bruiant
vint al palais, d'une-part l'acoillit, — Si l'at fait esmoveir e soef e serit : _
Altressil fait torner come arbre de molin. Celes imagenes cornent, l'une a
l'autre sorrit, Que co vos fust viarie qued il fussent tuit vif, Uren — L'uns
halt, li altre cler; molt fait bel ad odir : 4. FkKIV Cost avis qui l'escoltet
qu'il seït en paretis, Ee La ou li angele chantent ø soefe serit. © Molt fut
granz li orages, la neif.e li gresilz, 80 Eli venz durs e forz, qui tant bruit e
fremist, ~ Mais les fenestres sont a crestal molt gentil, Fauhiedes e confites
a brasme'' oltremarin : ta enz fait tant requeit ø soef e serit Come en mai en
estét, quant soleilz esclarcist. 85 Molt fut griés li orages e hisdos e costis. :
— Charles vit lo palais torneier e fremir; it ine sout que øo fut, ne lout de
loing apris, ~_ Ne pout ester sour piéz, sour lo marbre s'assist. Franceis sont
tuit versét, ne se: puedent tenir, go lais'et le bat sur une de ses faces, elle le
met en branle doucement et sans secousse, et le fait tourner comme l'arbre
d'un moulin; les statues cornent et se sourient l'une alautre;* | vous auriez
øru qu'elles étaient vivantes; lun des cors a le : son grave, l'autre le son
aigu; cest un plaisir de les entendre®: i] semble 4 celui qui les écoute qu'il
soit au paradis, owl les anges chantent doucemem et suavement. La tempête
_ pst yiolente, accompagnée de neige et de grêle; le vent, Apre et fort, mugit
et gronde; mais les fenétres sont d'un bon cristal, taillé et incrusté de pierres
d'outremer, et la salle reste aussi calme, aussi tranquille, aussi agréable
qu'en mai lorsque le soleil brille. La tempête fut. violente, horrible,
épouvantable. Charles vit le palais qui tournoyait et retentissait; il n'y
comprit rien, il n'ayait rien imaginé de pareil. Il ne put rester debout, et
s'assit sur le pavé de marbre. Tous les Francais sont renversés, ils ne
peuvent se tenir sur pied; ils se 1. Ge mot désigne une pierre rare, qui n'a
pas encore été identifiées,

nls = ane eer 7 Py a FE RD eee it 410" -PORSIE EPIQUE E

covrirent lor chiés ed adenz e sovin, ee E dist. li uns a Jaltre : « Mal somes entrepris : ee ‘Les portes sont overtes, si n’en podoms eissir!) Vv x Charles vit lo palais menudement torner. a Franceis cueyrent lor chiés, ne l’osent esguarder. Goce Li reis Hugue*li Forz en est avant alez, Ed at dit as Franceis : « Ne vos desconfortez. — Sire, » dist Charlemagnes, « ne serat ja mais el? » E dist Hugue li Forz : « Un petit m’atendez. » : Li vespres aprochat, li orages remest. 100° 4 Franceis saillent en piez. Toz fut prez h sopers. | i .Charlemagnes s’assist e ses ruistes barnez, li reis Hugue li Forz e sa moillier delez; Sa fille out lo crin bloi, s’out lo vis bel e eler \ Re Ed out.Ja charn tant blanche come flor en estét, 105 Oliviers ’esguardat, si la prist ad amer. Nule rien qu’il demandent ne lor fut devedeét. Assez ont venaison de cerf e de sengler, pe ‘ couvrent la tête, couchés sur la face ou sur le dos, se disant Yun a Vautre : «~Nous voila bien embarrassésgm les portes sont ouvertes et nous ne pouyons pas sortir! » bcaahicah ae Vv. — Charles voit le palais qui tourne sans cesse. des Francais se couyrent la tête, ils n’osent pas regarder. Le roi Hugues le Fort s’avance et leur dit: « Ne vous effrayez pas. — Sire, » dit Charlemagne, « est-ce que cela.ne changera pas? » Et Hugues le Fort répond : « Attendez un peu. » Le soir’ vint et la tempête cessa, et les Francais. se relevèrent. Le souper était prêt. Charlemagne s’assit 4 table, avec ses rudes barons, puis le roi Hugues le Fort, avec sa femme pres de lui, et sa fille aux blonds cheveux, au visage frais et beau, ala chair blanche comme la fleur en été. Olivier regarda la jeune fille et s’éprit d’amour pour elle. Rien de ce que deman1, Olivier. Cf. page 13, note 3.

Bone eS ete mS os esd Gace x LE PRLERINAGE DE
CHARLEMAGNE | 1 Kd ont grués e jantes e paons empevrez; Ad
espondant lor portent lo. :in e lo clarét', LOG E chantent e viéent.e rotent
cil jogler?, E Franceis se deportent par grant nobilité. dent les Francais ne
leur est refusé. Ils. ont de la venaison en abondance : du cerf, du sanglier,
des grues, des oies sauvages et des paons au poivre; on leur sert &
profusion le vin — et le claré; les jongleurs chantent et jouent de la vielle et
de _ la rote, et les Francais se divertissent magnifiquement. a! 1. Le claré
était du vin mélangé de miel et d'épices. 2, C'était un usage de faire venir
des jongleurs aux festins pour égayer les convives. Sur la vielle, voy. page
1. La rote, instrument des musiciens bretons, était une sorte de petite harpe.

La Chanson de Roland, dans sa forme actuelle, qui n'est pas, tant s'en faut, la forme primitive, est une des plus anciennes chansons de geste qui nous ont été conservées; c'est aussi, et de beaucoup, la plus intéressante. Elle est du dernier tiers du xi^e siècle. Son auteur est inconnu. Elle a environ 4000 vers. Elle repose sur un fond historique : le massacre dans la vallée de Roncevaux, le 45 août 778, par les Basques, de l'arrière-garde d'une armée franque qui revenait d'Espagne à travers les Pyrénées, conduite par le roi Charles. Parmi les morts se trouvait Hroldand, comte de la marche de Bretagne, dont la légende a fait depuis le plus brillant héros de toute notre poésie épique. Le morceau que nous publions est emprunté aux Extraits de la Chanson de Roland, publiés avec une introduction littéraire, des observations grammaticales, des notes et un Glossaire complet, par Gaston Paris (Paris, in-16, 7^e éd: 1903). Il reproduit les vers 479-667 de ces Extraits, et correspond aux vers 2215-2396 du poème (éd. Stengel). L'arrière-garde des Francs, composée de 20000 hommes et conduite par Roland, a été, à la suite d'une trahison, surprise dans le défilé de Roncevaux par l'armée sarrasine, plus de dix fois supérieure en nombre. Après une résistance héroïque, tous les chrétiens ont succombé, à l'exception de Roland et de l'archevêque Turpin, mortellement blessé; mais l'ennemi, ayant entendu les clairons de l'armée de Charlemagne qui revenait en arrière, s'est enfui, abandonnant le champ de bataille aux deux héros survivants. ; : ase aie an wala rm } a = ® BY be



Pe Soyer CHANSON DE ROLAND ~ Li coms Rodlanz', quant il veit morz ses pers? Ed Olivier® qu'il tant podeit amer*, - Tendror en out, comencet a plorer. Ex son visage fut molt descolorez ; Si grant duel out que mais ne pout ester : Vueillet.o non, a terre chiét pasmez. ~ Dist l'arcevesques® : « Tant mare fustes, ber!) Il Li arcevesques, quant vit pasmer Rodlant, - Done out tel duel onques mais n'out si grant. 1. — Le comte Roland, en voyant morts ses pairs, et Olivier © -qu'il aimait tant, est pris @attendrissement et se met a pleurer; son visage se décolore; il éprouve une telle douleur- qu'il ne peut plus se tenir debout; bon gré mal gré il tombe - 4 terre évanoui. \L'archevêque dit : « Quelle pitié de vous, ~ baron! » IL — L'archevêque en voyant Roland s'évanouir ressentit la plus grande douleur qu'il eût jamais éprouvée. Il étendit la 4, Roland, comte de la marche de Bretagne, fut réellement tué x Roncevaux le 15 août 778. Gest tout ce que Vhisloire' nous apprend sur ce personnage. Dans la légende et dans notre poème il est fils d'une sœur de Charlemagne et fiancé 4 Aude; la sœur de son compagnon Olivier. 2. Les pairs, littéralement les « égaux », étaient les membres d'une « confrérie qui, @après des récits anciens, avait été constituée, | spécialement en vue de l'expédition d'Espagne, entre douze jeunes guerriers de l'entourage de Charlemagne ». Dans la chanson de | Roland, les douze pairs, sont,: Roland, Olivier, Ivon, Ivoire, Oton, Bérenger, Sanson, Anseis, Gérin, Gérier, Engelier et Girard de Roussillon. (Cf. G. Paris, Extracts, note 14.) 3. Olivier était le compagnon de Roland, son frère d'armes. Le compagnonnage était une coutume germanique. L'amitié de Roland et d'Olivier fut proverbiale pendant tout le moyen âge, comme l'était celle d'Achille et de Patrocle dans l'antiquité. 4. Le sens complet de cette proposition. elliptique est : « qu'il aimait autant qu'il pouvait » et « qu'il aimait tant ». 5..« Liarchevêque de Reims, Turpin (dans les documents authentiques Tilpinus), est un personnage historique, qui mourut long

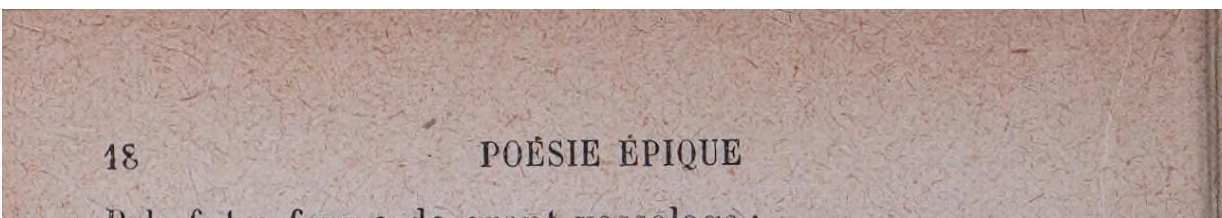
ah LS et Nie a) Bia Sie? + t “fee oS pORSTE PIQUE * Tendiét sa main, si at pris lolifant*; 10 En Roncesvals* at une aive corant : Aler i vult, sin donrat a Rodlant\$. Tant s’esforcat qu’il se mist en estant; Son petit pas s’en tornet chancelant : Il est si fleibles quil ne puet en avant, oe Nen# at vertut, trop at perdu del sanc : Ainz qu’om alast un sol arpent de champ, Falt li h cuers, si est chedeiz avant; La soe mort lo vait molt angoissant. 4 i reatli Li coms Rodlanz revint de pasmeisons : \ 20 Sour piez se drecet, mais il at grant dolor. main et prit Volifant. Il y a dans la vallée un cours d’ean; il y veut aller pour en rapporter de l’eau 4 Roland. I] fait tant defforts quil se releve; a petits pas il s’en va chancelant, mais - il est si faible qu’il ne peut avancer. Il n’a pas de force, il a trop perdu de sang’ Ayant qu’on ett pu parcourir l’espace dun seul arpent le coeur lui manqua et il tomba la face contre terre. La mort]’étreint dans ses angoisses. Il]. — Le comte Roland reyient de pamoison; il se relève, mais il ressent une grande douleur; il regarde en aval, il =a temps avant Gharlemagne, mais postérieurement au désastre de Roncevaux. Nous ne savons rien de lui qui justifie le réle qu’on lui prête ici. Au xn’ siecle, on a fabriqué sous son nom un éerit latin relatif aux expéditions de Charlemagne en Espagne, ou se trouve entre autres un récit de la bataille de Roncevanx assez différent due notre; Turpin, bien entendu, n’y meurt pas. » (G. Paris. Extraits, » note 56.) oer ; 1. Lolifant (mot étranger dérivé Velephantum) est le cor d’ivoire de Roland. C’était un insigne de commandement et de ralliement. I joue un réle important dans notre pobme. 2, Roncevaux se trouve sur le versant espagnol du co) qui conduit de Pampelune a Saint-Jean-Pied-de-Port. 5. « Ce passage semble avoir servi de base A une croyance répan= due plus tard, d’apres laquelle Roland était mort de soif. Rabelais emploie encore dans ce sens la locution « mourir de la mort Rollant. » (G. Paris, Extratts, note 82.) } ‘ 4. Nen est le latin non, et ne, n’ en sont les formes affaiblies ee

CHANSON DE ROLAND pee Guardet a val e si guardet a mont :
 our l'erbe vert, oltre ses compaignons', la veit gesir lo nobilée baron, = ost
 l'arcevesques que Dieus mist en son nom : 205 -Claimet sa colpe, si
 reguardet a mont, Contre lo ciel ambedous ses mains joint, _ Si priet Dieu
 que paredis hi doinst. ; -Morz est Turpins el servise Charlon. Par granz
 batailles e par molt bels sermoris 30 Contre paiens? fut toz tems champions
 : Dieus li otreit sainte benedicon ! iB) Li coms Rodianz veit l'arcevesque a
 terre : i - Defors som cors yeit gesir la bodele, -PDessour lo front li boillist
 la cervele; 35 -Dessour son piz, entre les dous forceles*, regarde en amont :
 sur Vherbe verte; par dela ses compaenons, il voit le noble baron,
 l'archevêque que Dieu institua én son nom, gisant a terre, battant sa coulpe,
 et regardant en ~ haut, tendant vers le ciel ses deux mains jointes et priant
 Dieu de lui donner le paradis. Turpin est mort au service de Charles. Dans
 de grandes batailles et par maints beaux sermons il ne cessa de combattre
 les patens. Que Dieu lui accorde sa sainte bénédiction! Iv. — Le comte
 Roland voit Varchevêque a terre ; il voit ses entrailles répandues hors de son
 corps, la cervelle bouillonnant sur son front; il lui croise sur le milieu de la
 poitrine ses ay) 1. I s'agit ici des pairs que Roland, apres la fuite .des
 Sarrasins, avait été rechercher sur le champ de bataille.et avait apportés. aux
 ieds de Turpin, pour que Varchevêque mourant leur donnat sa hénédiction. '
 — 9 Paiens. Sous cette désignation, les chansons de geste comprennent
 aussi bien les musulmans que les véritables paiens. 5. L'archevêque Turpin
 ne se faisait aucun scrupule de se battre comme les autres guerriers, au
 moins contre les paiens. 4, Forceles, clavicules.

ee p ten on a NO oP — POKSIR PIQUE ~ Croisiedes at ses
 blanches mains, les beles. << fortment lo plaint a la lei de sa terre? : (E!
 gentilz om, chevaliers de bon aire, Ui te comant al glorios celeste. Ja mais
 n'iert om plus volentiers lo servet. ~ Dés les aposteles ne fut mais tel
 prophete | Por lei tenir e por omes atraire. Ja la vostre aneme nen ait duel ne
 sofrate : Ne paredis li seit la porte overte! » 45 V Co sent Rodlanz que la
 mort li est prés : Par les oreilles fors li ist li cervels. De ses pers priet
 Damnedieu ques apelt, blanches mains, ses belles mains ; puis lui adresse
 un adieu plein de tristesse, suivant usage de son pays : « Ah! gentil homme,
 cheyalier de noble race, je vous recommande aujourd'hui au glorieux roi
 du ciel. Il n'y aura jamais un homme qui le serve plus volontiers. Depuis le
 temps des apdtres il n'y eut jamais tel prophète pour maintenir la loi
 chrétienne et pour attirer les hommes. Que désormais votre ame soit
 exempte de douleur et de privations ! Que la porte du paradis lui soit
 ouverte! » VY. — Roland sent que sa mort est proche; la cervelle lui sort
 par les oreilles. I] prie pour ses pairs, que Dieu les ap— 1. « (était un
 usage, atlesté par toutes les anciennes chansons de geste, et qui parait avoir
 une origine germanique, que la plainte funéraire (proprement regret) qu'on
 devait aux morts, notamment A ceux qui étaient tués dans le combat.
 Souvent, le temps et l'aise faisant défaut, on se contentait d'une
 exclamation de douleur et d'éloge; mais quand on le pouvait, on faisait dans
 le regret une véritable oraison funébre du mort; c'est ce que fait ici Roland
 pour Turpin, apres l'avoir fait pour Olivier, et surtout ce que fait plus tard
 Charlemagne pour Reland., Un genre particulier de regret est celui qui est
 adressé non au mort ou au mourant, mais par le mourant 4 ce quil quilte : tel
 est le long et triple adieu lie Roland A Durendal que nous allons voir un peu
 plus loin. » (G. Paris, Extraits, note 85.)

Be eee or CHANSON DE ROLAND. S08 5247 ‘ puis de sei a l’angele Gabriél'. Frist Yolifant, que reproche n'en ait, 5o _ E Durendal? s'espede en l'autre main : _ Plus qu'arbaleste ne puet traire un quadrel Devers Hspaigne en vail en un guarait. - En som un tertre, dessoz dous arbres bels; ~ Quatre pedrons i at de marbre faiz : ss) Sour l'erbe-vyert la est chedéiz envers, 'Si s'est pasmez, car la mort li est pres. VI ~ Hlalt sont li pui e molt halt sont li arbre; ~ Quatre pedrons i at luisanz de marbre. \ ~ Sour lerbe vert li coms Rodlanz se pasmet. : 60 'Uns Sarrazins tote veie l'esguardet : Cil se feinst mort, si gist entre les autres, Del sanc lodat son cors € son visage; pelle; et pour lui-même il implore lange Gabriel. Puis dune jain il prend Yolifant, pour n'en avoir pas de reproche, et de l'autre Durendal, son épée; il s'avance de plus d'une portée d'arbalète vers l'Espagne, dans une friche. Au sommet d'un tertre, sous deux beaux arbres, il y a quatre blocs de -marbre ; c'est la-qu'il tombe a la renverse, sur Vherbe verte; il s'est évanoui, sa mort est proche. % VI. — Hauts sont les monts; très hauts sont les arbres; il ~y a quatre blocs de marbre luisant : c'est la que le comte Roland s'évanouit sur l'herbe verte. Un Sarrasin cependant Vépie ; il a fait le mort et s'est couché entre les autres; il a hbarbouillé de sang son corps et son visage; il est beau, fort 1. « Lange Gabriel est dans notre poeme Vintermédiaire coutumier entre Dieu et les hommes; ce role lui vient évidemment de Vévangile de saint Luc. Ici il semble être spécialement chargé de porter a Dieu les prières des mourants. » (Ibid., note 88.) 9, « Durendal est l'épée de Roland, Halteclere celle d'Olivier, Almace celle de Turpin, Joiose celle de Charlemagne, Murgleis celle de Ganelon. Cet usage de donner un nom propre 4 une épée se retrouve dans l'épopée germanique; il doit remonter a un temps ou la possession d'une épée était un rare privilège, » ([bid., note 28.)

mf AS - POERSIE. EPIQUE Bels fut e forz e de grant vassalage ;
 Par son orgueil comencet mortel rage * Met sei en piez e de corre s'ahastet,
 Rodlant saisist e son cors e ses armes, K dist un mot : « Vencuz est li niés
 Charle! Iceste espede porterai en Arabie. » Prist'a ses poinz, Rodlant tirat
 la barbe : 70 En cel tirer li coms s'apercut alques. 7 Vil Co sent Rodlanz
 que s'espede li tolt; Ovrit les uelz, si li at dit un mot : os (Mien escièntre tu
 n'iés mie des noz. » ' Be | Tient l'olifant, qu'onques perdre ne volt, vie Sil
 fiert en l'elme qui gemez fut ad or! : * 'et 'de grand courage; dans son
 orgueil il entreprend une folie mortelle : il se dresse et se hate de courir, met
 la main sur le corps et sur les armes de Roland, et s'écrie . « Le neveu de
 Charles est vaincu! j'emporterai cette épée en Arabie. » Il la prend, puis,
 tire la barbe 4 Roland; excité par la douleur, le comte reprend un peu
 connaissance. VH.— Roland sent quillui prend son épée, il ouvre les yeux
 et lui dit un mot : « Tu wes pas des notres, que je sache. » Il tient Volifant,
 quail n'a jamais youlu abandonner; il Yen frappe sur son heaume orné de
 pierres et d'or, lui brise l'aet Aw as 1. Le heaume était le casque, dont-la
 forme s'est modifiée d'age en age. Au x1° siècle c' était un cone d'acier ou
 de fer, sans couvre-nuque, muni surle devant d'un petit appendice, le nasel,
 qui descendait devant le nez. Il était bordé & sa base par un cerele incrusté
 de — pierres plus ou moins précieuses. Quelquefois, des bandes
 longitudinales, également incrustées, allaient du cercle au sommet. Jamais
 dautre cimier qu'une boule de métal ou de verre coloré, Pour se protéger la
 nuque on relevait la coiffe du haubert (voy. page 40. note 3) sur la tête, en
 faisant lacer son heaume par-dessus. Au xi' siecle le heaume couvrait
 entidrement la tête, hh nuque et le Visage, avec des trous pour la vue et la
 respiration; souvent il ~~ métait plus conique et ressemblait plus ou moins
 A un baril, ou A une marmite renversée,



Seng yee eae + Zorg CHANSON DE ROLAND. pe 49° caicset
 Vacier ꝥ la teste e Jes os, S Amsdous les uelz del chief li at inis fors, Jus
 ases piez silat trestornét mort ; Apres li dist: « Colverz, com fus si 08 80
 Que me saisis, ne a dreit ne a tort? Ne Vodrat om ne t'en tieignet por fol.
 Fenduz en est mes olifanz el gros', i ꝥ Chedeiz en est hi crestals e li ors. » , .
 Seaiiii Co sent Rodlanz que la mort fort Vargudet. 85 "Met sei sour piez,
 quant qu'il puet s 'esvertudet; En son visage sa color at perdude. ~ Tient
 Durendal s'espede tote nude : - Dedevant lui at une piedra brune, Dis cols i
 fiert par duel e par rancune : go 4 Croist li atiers; ne frait ne ne s'esgrumet ;
 - Ƴ dist li coms : « Sainte Marie, aiude ! E! Durendal, bone, si mare fustes!
 cier,,la tête et les os, lui fait sortir les deux yeux de la tête et le renverse
 mort a ses pieds. Puis il lui. dit: « Vilain, / gui t'a rendu si osé de porter'la
 main sur moi, a droit ou a tort? Nul ne l'entendra dire qui ne ten tienne pour
 fou. Mon olifant en est fendu au gros bout; le cristal et. Vor en sont tombés.
 » - _ VIE. — Roland sent que la mort le serre de près : il se dresse et autant
 qu'il le peut rassemble ses forces; son visage est tout décoloré. Il tient
 Durendal, son épée, toute nue, devant lui il voit une roche brune, il y frappe
 dix coups, de colère et de chagrin: l'acier grince, mais ne se rompt ni ne ~
 s'ébrèche, « Sainte Marie, » dit le comte, « 4mon secours ! Ah! Durendal,
 ma bonne epee, quelle pitié de vous! Je me meurs, 4. On montraita
 Bordeaux, au x1' siecle, un cor d'ivoire, fendu par le milieu, qu'on disait
 être celui de Roland. Gest peut-etre cette -relique quia suggéré au pentes,
 l'idée du présent épisode.

20° ~~~C*C=““«*““i““<CS;;*‘#éOKSKE PIQUE ~ Quant jo
mei pert, de vos nen ai mais cure. Tantes batailles en champ en ai vencudes,
-øE tantes terres larges escombatudes, Que Charles tient qui la barbe at
chenude? ! A mon vivant ne me serez tolude. Ne vos ait om qui por altre
s’en fuiet! Molt bons vassals vos at lonc tems tenude : Ja mais niert tels en
France l’assolude?. » IX Rodlanz ferit el pedron-de sartaigue® : Croist li
aciers, ne briset ne n’esgraignet. Quant il co vit gue n’en pout mie fraindre,
A sei medesme ia comencat a plaindre : (4! Durendal, com iés e clere e
blanche, Contre soleil si reluis e reflambes! Charles esteit es vals de
Moriane+* 105 et je n’ai plus que faire de vous ; avec vous j’ai gagné tant
de batailles et conquis tant de vastes pays, que tient Charles | _ a la barbe
chenue! De mon viyant vous ‘ne me serez pas enlevée. Ne soyez jamais a
qui fuie devant un autre. Quel brave — | guerrier vous a longtemps portée !
Jamais plus il n’y en aura ~ un pareil en France, la terre bénie. » IX. —
Roland frappe sur la roche dure : l’acier grince, mais ~ ne se brise nine
s’ébrèche. Quand le comte voit qu’il ne peut pas briser son épée, il se met a
la plaindre en se parlant 4 lui-même : « Ah! Durendal, comme tu es claire et
blanche, comme tu — reluis et flamboies au soleil! Charles était dans les
vallées de 1. Lors du désastre de Roncevaux, en 778, Charles n’avait que _
36 ans. Mais le type du Charlemagne épique est un vieillard a la longue
harbe blanche. D’ailleurs Charles, comme tous les guerriers francs de son
temps, ne portait en réalité que la moustache. 2. Gest un « regret » que
Roland adresse ici & son épée, et qu’il répète dans les laisses suivantes. Cf.
page 16, note 4. 5. L’étymologie et le sens exact du mot sartaigue sont
inconnus. 4. Maurienne, grande vallée des Alpes.

_ 4 > CHANSON DE ROLAND ov wW ant Dieus del ciel li
 mandat par son angele Qu'il te donast ad un comte chataigne ; 110 Donec la
 me ceinst li gentilz reis, li magnes'. JoJuin? conquis ed Anjou e Bretagne,
 Si luin conquis é Peitou e lo Manie, Jo luin conquis Normendie la franche:
 Si luin conquis Provence ed Equitaine, 115 -E Lombardie e trestote
 Romaine, Poille e Calabre e la terre d'Otrante ; Jo luin conquis e Baiviere
 e Behaigne, Kd Onguerie e trestote Polaigne, Maurienne, quand Dieu lui
 manda du ciel par son ange de te donner a un comte chef de troupes; et le
 noble roi, le grand -empereur me la ceignit. Avec ellé je lui conquis l'Anjou
 ct la Bretagne, je lui conquis le Poitou et le Maine, je lui conquis la libre
 Normandie, je lui conquis la Provence et l'Aquitaine et Ja Lombardie et
 toutela Romagne, la Pouille et 'Ja Calabre, et Ja terre d'Otranie; je lui
 conquis la Baviere et la Bohême, et la Hongrie et toute la Pologne,
 Constantinople; dont il recut S : 4, « Une compilation norvégienne, faite sur
 des sources francaises en partie perdues, la saga de Charlemagne, nous
 raconte l'histoire a laquelle il est fait-ici allusion, mais sans y rien ajouter
 dimportant, et sans nous dire d'ou venait Durendal. Dautres textes lui
 attribuent _ diverses provenances ». (G. Paris, Extracts, note 97.) ~ 2. «
 Nous avons ici l'indication de nombreux récits épiques relatifs 4 des
 guerres autérieures de Roland, dont la plupart ont disparu sans laisser de
 traces, n'ayant pas été renouvelés par les poéies des xu* et Xu' siccles,
 Ainsi nous ne connaissons aucune chanson sur la con-quête de l'Anjou, du
 Maine, de la Normandie (notez l'anachronisme), de la Baviere, de la
 Bohême, de la Hongrie, de la Pologne, de l'Ecosse, de l'Irlande, de
 l'Angleterre (mentionnée encore ailleurs dans notre otme). Dans la seule
 chanson que nous ayons sur la conquête de la retagne, envahie par Jes
 Sarrasins, Roland est encore enfant et ne parait pas. Les poemes sur la
 conquête de la Provence sont proprement fondés sur l'histoire de Charles
 Martel, ceux qui concernent VAquitaine sur Vhistoire de Pépin. Les guerres
 de Lombardie sont Vobjet. de plusieurs poemes, et Roland joue le premier
 réole dans ~certains'd'entre eux, de même que dans ceux dont la _scène est
 en ~Pouille ou en Calabre. La saga de Charlemagne résume une expédition
 de Charles a Constantinople, ot Roland ne figure pas; il est également
 absent de plusieurs autres récits sur le même theme. » (ibid. note 98.)

22 POESIE EPIQUE Costentinoble, dont il out la fidance, 120

Ed en Saissoigne fait il co quwil demandet. Jo-luin conquis ed Escoce ed Irlande, Kd Engleterre que il claiemet sa chambre ; Conquis luin ai pais e terres tantes, Que Charles tient qui at la barbe blanche! 125 Por ceste espede ai dolor e pesance : Mielz vueil morir qu'entre paiens remaignet. Damnedieus pedre, n'en laissez honir France! » xX i 'Rodlanz ferit en une pierre bise : Plus en abat que jo ne vos sai dire; 130 L'espede croist, ne froisset ne ne briset, Contre lo ciel a mont est ressortide. Quant veit li coms que ne la fraindrât mie, Molt dolcement la plainst*a sei medisme ; « E! Durendal, come iés bone e sautisme! 135 in Porte pom assez i at reliyues2, "hommage, et la Saxe, dont i esi souverain maitre ; je. lui couquis l'Eosse et l'Irlande, l'Angleterre, qu'il tient a sou domaine privé. Que de pays, que de terres j'ai conquis, que tient Charles.4 la barbe blanche! Pour cette épée je souffre et je me tourmente; j'aime mieux mourir que l'abandonner aux paiens. Seigneur es notre père, ne laissez pas ainsi honnir Ja France. » : 4 X. — Roland frappe sur une roche bise; il en abat plus que je ne saurais dire; l'épée grince, mais ne-s'ébrèche ni ne se brise; elle rebondit en lair. Quand le comte voit qu'il ne la brisera pas, il la plaint bien tendrement en se parlant 4 lui même: « Ah! Durendal, comme tu es bonne et sainte! dans ton pommeau d'or sont de nombreuses reliques : une dent 1. « usage d'enchasser des reliques dans le pommeau des épées est souvent attesté dans nos poemes : il était certainement pratiqué dans la vie réelle. » (Ibid., note 100.)

- CHANSON DE ROLAND. (8S Un dent saint Piedre e de! sane
saint Basile, -E des cheyels mon seignor saint Denisie, “Del vestement i at
sainte Marie : j! nen est dreiz que paien te baillissent; 14o E De crestiens
devez estre servide. Molt larges terres de vos avrai conquises, Y Que
Charles tient qui la barbe at floride : ~ Li emperedre en est e ber e riches.
Ne vos ait om qui facet codardie ! 145 - Dieus, ne laissez que France en
seit honide! » : XI Co sent Rodlanz que la mort l’entreprend, - Devers la
teste sour lo cuer li descent. _ Dessoz un pin en est alez corant; Sour l’erbe
vert si s'est colchiez adenz, 150 - Dessoz lui met s’espede e Volifant; -
Tornat sa teste vers Espagne la grant: Por co lat fait qued il vult veirement
— Que Charles diet e trestote sa gent, * Li gentilz coms, qu'il est morz
conquerant. 155 -de saint Pierre, du sang de saint Basile, des cheveux de
monseigneur saint Denis, du yvétement de sainte Marie; il vest pas juste
que des paiens te possèdent, c’est des chrétiens que tu dois être honorée.
Que de vastes terres j’aurai conquises ayec toi, que tient Charles a la barbe
fleurie! L’empereur en est puissant et riche. Ne sois jamais a un laeche. Dieu,
ne permettez pas que la France ait cette honte! » XI. — Roland sent que la
mort l’entreprend et lui descend de Ja tête au coeur; il court sous un pin et
la se couche sur Vherbe verte, la face contre terre; il place sous lui son épée
et Volifant, et tourne sa tête vers la grande Espagne; il le faitainsi parce
qu’il veut que Charlemagne et tous ses hommes disent que le noble comte
est mort en conquérant. I] bat sa

Claimet sa colpe e menut e sovent, Por ses pechiez Dieu porofrit
 lo quant⁴. XU Co sent Rodlanz de son tems n'i at plus; Devers Espagne
 gist en un pui agut; A lune main si at son piz batut : ' 765 « Dieus, meie
 colpe,. par Ja toe vertut, . De mes pechiez, des granz et des menuz, Que jo
 ai faiz des lore que nez fui Tresque a cest jorn que ci sui conseliz!)) Son
 destre quant en at vers Dieu tendut : "260 Angele del ciel-en descendent a
 lui. Sy XI Li coms Rodlanz se jut dessoz un pin, Invers Espagne en at
 tornét son vis. coulpe & de nombreuses reprises, et pour ses péchés il offre
 son gant a Dieu. MUI. — Roland sent que son temps est fini; il est couche |
 au sommet d'un pic, tourné vers l'Espagne. D'une main il se frappe la
 poitrine : « Dieu, j'invoque ta puissance et je bats ma coulpe, pour les
 péchés, grands et petits, que j'ai faits depuis l'heure ot je suis né jusqu'A ce
 jour ot la mort m/atteint. » Il tend a Dieu son gant droit, et les anges du ciel
 descendent vers lui. g XIII. — Le comte Roland est couché sous un pin, il a
 tourné son visage vers l'Hspagne. Il se prend 4 se souvenir de plusieurs 4, «
 Rien n'est plus caractéristique que ce geste tout féodal du héros mourant.
 Conformément A des idées très répandues dans la haute société du moyen
 age, Roland regarde Dieu comme son seigneur suzerain, envers lequel il se
 conduit comme un loyal vassal. 4 gant est le symbole de la personne même
 : remettre son gant Aun envoyé, c'est lui donner plein pouvoir; offrir son
 gant, comme ici, e'est abandonner sa personne entitre; jeler son gant, c'est
 mettre en ee force et son courage pour appuyer ce qu'on avance, » ([did.,
 nole +) ~

| De plusors choses a remembrer li prist : De tantes terres come li ber conquist, 170 — De dolce France', des omes de son ling, : ~ De Charlemagne, son seignor, quil nodrit, ~-E des Franceis dont il est si cheriz 2. ~ Ne puet muer ne plort e ne sospirt; ~ Mais sei. medesme ne vult metre en oblit. : 155 Claimet sa colpe, si priet Dieu mercit : @ Veire paterne, qui onques ne mentis, Saint Lazaron de mort ressurrexis _E Daniél des lions guaresis³, ~ Guaris de mei l'aneme de toz perilz 180 Por tes pechiez que en ma vide fis! » ~ Son destre guant aDieu en porofrit, - E de sa main sainz Gabriéls l'at pris*. — Xe choses : de tant de terres qu'il-a conquises, de la douce France, des hommes de son lignage, de Charlemagne, son seigneur, qui Ja élevé, et des Francais dont il est si aimé. I] ne peut s'empêcher d'en pleurer et d'en soupirer. Mais il ne veut pas se mettre en oubli lui-même : i] bat sa coulpe et demande a Dieu pardon : « Yrai Dieu, qui jamais ne mentis, qui as ressuscité saint Lazare d'entre les morts, qui as préservé Daniel des — lions, préserve mon ame de tous périls pour les péchés que j'ai faits en ma vie! » Il offrit son gant droit 4 Dieu, et saint _ Gabriel le prit de sa main. La tête inclinée sur son bras, les 1. « Sternitur, et dulces moriens reminiscitur Argos. » Notre trouyere n'avait probablement jamais lu VT Unézde. 2. « On s'est étonné que dans: cette énumération des dernivres pensées de Roland il n'y ait aucune place pour sa fiancée Aude. C'est * que ce morceau appartient sans doute au.fond le plus ancien du . - poeme, et-que l'amour de Roland pour Aude ne fait pas partie de sa 'primitive légende. » (G. Paris, Extraits, note 107.) 3. Les miracles de Lazare, de Daniel et de Jonas sont les plus fré~ quemment invoqués dans les chansons de geste; ils étaient déjà les _ plus souvent représentés dans les catacombes chrétiennes, _ 4. « L'ange Gabriel prenant Jui-même de la main de Roland le gant ~ qu'il offre 4 Dieu, c'est pour une imagination du x1' siècle le comble - du sublime; il nous faut quelque effort pour ne Nea trouver cette image surtout bizarre, » (G, Paris, Extratts, note 111.)

aoe Ue eo es 26 sees POESIE EPIQUE Dessour son braz teneit lo chief enclin : ; sointes ses mains ést alez a sa fin. Mg: 185 Dieus li tramist son angele cherubin i saint Michiel de la mer del peril'; Ensemble od els sainz Gabriéls i vint; L'aneme del comte portent en paredis. : mains jointes, il expira. Dieu lui enyoya son ange chérubin ci saint.Michel du Péril de Ja mer; saint Gabriel vint ayee eux, — et ils emportèrent l'ame du comte en paradis. el 4. « Michel a pour fonction spéciale, dans ce qu'on peut appeler la mythologie chrétienne, de guider les ames des morts a leur derniere demeure. Il est 4 noter que le potte spécifie le nom de lV'archange en y joignant les mots « du péril de Ja mer »; eela prouve qwil connaissait et vénérail particulitrement le célèbre monastère de Saint-Michel in periculo maris, fondé au yin? siecle sur les limites de la Normandie et de la Bretagne francaise, tout prés par conséquent du pays dont Roland était comte et ou son souvenir dut le mieux se conseryer. » ({bid., note 112.)

LE COURONNEMENT DE LOUIS Z _ Li Coronemenz Loois, dont l'auteur est inconnu, date dans son état actuel de la première moitié du ^{xii} siècle. Bien que très court (2688 vers), il est formé 'de plusieurs chansons de i ~ geste originellement distinctes, que l'on a soudées ensemble, ~ en unifiant les principaux personnages. Il est très difficile de — = 'discerner, à travers les remaniements, ce qu'il y a d'histoire dans les événements et les personnages mis en scène. -bLe début que nous publions est emprunté, avec quelques modifications, à l'édition de M. E. Langlois : Le Couronnement de Louis, chanson de geste, publiée d'après tous les manuscrits connus (Société des Anciens Textes, 1888). Tiles I Oiez, seignor, que Dicus vos soit aidanz! 'Plaist vos oir d'une esfoire vaillant, - Bone chancon, cortoise et avenant? "De Loots*t ne_lairai ne vos chant, ~ Et de Guillaume al cort nés² le vaillant, 5 Qui tant sofri sour sarrazine gent; - De meillor ome ne cuit que nus vos chant.. 1. — Ecoutez, seigneurs, et que Dieu vous protège! Vous\ plait-il d'entendre une belle histoire, une bonne chanson, noble et attrayante? C'est de Louis que je veux vous chanter et de Guillaume au court nez le vaillant, qui peina tant contre la gent sarrasine. Je ne crois pas qu'on puisse chanter d'un -homme qui lui soit supérieur. 1: Les événements de la première partie seule du poème 'se rap- portent réellement à l'histoire de Louis le Débonnaire, les autres ny ont été rattachés que dans la légende. 2. Guillaume au court nez, appelé aussi Guillaume d'Orange, ou ot kis i : "i f

98 Porisie, PIQUE II . “Seignor baron; plairoit vos d’une essemple, : Dune chancon bien faite et avenante? a Quant Dieus fist primes nonante et nuef roïames, =e Tot le meillor torna-en douce France. ~ 3 Li premiers rois que Dieus tramist en France ~ Coronez fu par enoncion d’ange!; Por ce dist il tante terre iapendent : Il i apent Baiviere et Alemaigne, 15 Sines Et Normendie, et Anjou, et Bretagne, Poitou, Guascoigne desqu’as marches d’Espaigne, Tote Borgoigne, Lohereigne et Toscane 2. iG II. — Seigneurs barons, vous plairait-il d’entendre un récit mémorable, une chanson bien faite et avenante? Quand Dieu créa quatre-vingt-dix-neuf royaumes, il mit tout le meilleur a dans la douce France. Le premier roi que Dieu enyoya-en — France fut couronné avec le chrême qu’apporta un ange. Cest pour cela que Dieu a décidé que tant de terres en relevent ae en relévent Ja: Bayiere, et Vallemagne, et. la Normandie, ~ et l’Anjou, et la Bretagne, le Poitou, la Gascogne jusqu’aux frontières d’Espagne, et toute la Bourgogne, la Lorraine — et la Toscane. 7 t Guillaume Fiérebace, ou Guillaume de Narbonne, est un héros épique formé par la fusion de différents personnages qui n’ont pas encore tous été identifiés, Le principal. celui qui a peu a peu absorbé les autres, est Guillaume, comte ne Toulouse, qui empêcha les Sarrasins denvahir la France en leur livrant une sanglante bataille sur les hords de l’Orbieu en 793; qui, plus tard, étant gouverneur de PAquitaine, dont le futur Louis le Débonnaire était roi, conquil la Gatalogne; qui enfin fonda le monastere de Gellone, aujourd’hui Saint- ~ Guilhem du Désert, ow il se retira en 810, pour y mouriren odeur de sainteté en 812, un an avant le couronnement de Louis le Dibonnaire, 1. Il Sagit de la sainte ampoule, qu’on croyait avoir été apportée par un ange lors du baptême de Clovis, et qui servait au couronnement des rois de France. ag 2, Nous avons ici l’indication des pays qui relevaient au xi sidcle de la couronne de France, ou qu’on prétendait devoir en relever,

SIE ÉPIQUE

II

os d'une essemple,
et avenante?

ionante et nuef roïames, 10
ouce France.

is tramist en France
d'ange¹ ;

i, apendent :

naigne, 15

et Bretaigne,

as marches d'Espaigne,

ne et Toscane².

vous plairait-il d'entendre un récit
bien faite et avenante? Quand Dieu

= = 4 LE COURONNEMENT DE LOUIS ———Ss«OD ee IM -

Rois qui de France porte corone d'or -. Prodom doit estre et vaillanz de son cors; 20 — Et s'il est om qui-li face nul tort, ~ Ne doit guarir ne a plain nea bos⁴, De ci qu'il lait o recreant o mort : _ Sensi nel fait, dont pert France son los; Ce dit la geste :.«Coronezestatort » 25 AY ~ Quant la chapele fu beneoite a Ais², . Kit li mostiers fu dediiez et faiz, : Cortiout bone, tel ne verrez ja mais; ~ Quatorze conte garderent le palais. ~-Por la justice la povre gent l vait; 30 - Nus ne si claime que très bon droit n'i ait. _ Lors fist on dreit, mais or nel fait l'on mais; A covoitise l'ont torné li mauvais; III. — Un roi qui porte la couronne d'or de France doit être _ juste et valeureux, ct sil trouve un homme qui lui fasse nul tort, il doit le poursuivre sans trêve, en plaine, au bois, par_. tout, tant qu'il l'ait contraint 4 se rendre ou mis 4 mort. S'il -Wagit pas ainsi, la France en perd sa gloire, et la geste dit : « Il est couronné a tort. » TV. — Quand la chapelle fut bénite a⁴ Aix, quand l'église fut construite et consacrée, le roi tint: une cour magnifique, ~telle que vous n'en yerrez jamais. Quatorze comtes gardaient la salle. Pour obtenir justice, les pauvres gens y allaient. Nul ne sy plaignit 4 qui l'on ne fit droit. Alors on rendait la _ justice, maintenant on ne la rend plus; les méchants V'ont transformée en convoitise; devant la prévarication, les sen⁴. Bos, forme dialectale du francais bois. 2. Aix-la-Chapelle, conformément 4 V'histoire, est la capitale de VYempereur dans Tes plus anciennes chansons de geste: plus tard Aix est remplacée par Laon, qui fut la capitale des derniers Carolin'giens, et enfin par Paris, résidence des Capétiens.

30 POESIE UPJOQUE Por faus loiers remainent li bon plait.

Dieus:en prent droit, qui nos gouverne et paist S'en conquerront enfer qui est punais, » Le mauvais puis, dont ne ressordront mais. a ey, Cel jor i out bien dis et uit evesques, Et sii out dis et uit arcevesques; ee Li apostoiles de Rome chanta.messe. VI Cel jor i out oferende mout bele, Que puts cele ore n'out en France plus bele. Qui la regut mout par en fist grant feste. \ Vil Cel jor i out bien vint et sis abez, Et si i out quatre rois coronez. 4 Cel jor i fu Loois alevez, Et la corone mise dessour Vautel; Li rois ses pere li vout le jor doner. on fences loyales ont disparu. Mais Dieu en fait justice, lui qui nous gouverne et nous fait vivre, et les juges vénaux tomberont dans l'enfer puant, dans Vhorrible. puits dont ils ne sortiront jamais. V. — En ce jour, il y eut & Aix au' moins dix-huit évêques ; il y eut dix-huit archevêques; ce fut le pape de Rome. qui chanta la messe. VI. — Bn ce jour, Voffrande fut superbe; jamais depuis on nen yit en France une plus belle. Celui gui la reeutsen fit une grande fête. _YU. — En ce jour, il y eut au moins vingt-six abbés; il y eut quatre rois couronnés; en ce jour, Louis fut élevé en paenite La couronne fut mise stu l'autel; Te roi. son père j

cen, ee On SSN: PR ee Aree =, + Ss Sores be 2 = \ ma % acaat
 SEEMS "LE COURONNEMENT DE LOUIS. 8A ? "Uns arcevesques est
 el-letrin montez, Qui sermona ala crestiénté : 50 « Baron,), dist il, (a moi
 en entendez : Charles li maignes a mout son tens usé, — Vieuz est et frailes
 et chenuz et barbez, Si ne puet mais ses guarnemenz porter, ~ Ses oz
 conduire ne el cheval monter. | 55 "dine yueut plus-la corone porter : da un
 fill cui Ja voudra doner ; Gest Loois, se vit qui mout iert ber. » Francois
 'entendent, sin ont joie mené; oat Totes lor mains en tendievent vers Dé: Go
 « Pere de gloire, tu soies merciéz Qu'estranges rois n'est sour nos alevez!
)» - Nostre emperere a son fill apelé : ~ (Beaus fiz, ») dist il, « envers moi
 entendez : -Voiz la corone qui est _dessour l'autel? eg 205 - Rar tel coyent la
 te vueil je doner : _ Tort ne luxure ne pechié ne menez, - voulait la lui
 donner ce jour même. Un archevêque monta | _ Ne traison vers nului ne
 ferez, Ne orfelin son fié ne li toudrez; : Sensi le fais, j'en lorai Damedé : 70
 a l'ambon et sermonna l'assistance : « Barons, » dit-il, « pré- tez-moi
 loreille : Charles le grand a bien rempli son temps; il est vieux et débile, il a
 la barbe et les cheveux; blancs; il - ne peut plus porter son armure, monter a
 cheval et conduire ses armées; il ne veut plus porter la couronne; mais-il a
 un fils 4 qui il veut la donner : ç'est Louis, qui sera vaillant s'il ~ vit. »
 Quand tes barons l'entendirent, ils en furent joyeux; ils tendirent leurs
 mains vers Dieu : « Père de gloire, » s'é- eriérent-ils, « graces te soient
 rendues qu'un roi étranger ne soit pas élevé sur nous. » Notre empereur
 appela son fils : « Beau fils, » dit-il, « éeoute-moi. Tu vois la couronne qui
 est sur l'autel? voici 4 quelle condition je te la veux donner. Tu ne
 commettras ni injustice, ni luxure, ni péché, ni. trahison envers personne; tu
 ne prendras pas a Vorphelin son fief. Si

32 POESIE EPIQUE Pren la corone, si seras coronez; . O se ce non, fiz, Inissiez la ester : Je vos defent que vos n'i adesez. » Loois lot, le sens cuide desver : Nalast avant por les membres couper. Charles le voit, a pou n'est forsenez. Vill « Fiz Loois, voiz ici la corone? Se tu la prens, emperere iés de Rome; Bien puez mener en ost mil et cent omes, Passer par force les eves de Gironde, Paiene gent' craventer et confondre, Et la lor terre dois a la nostre joindre, 'S'ensi vueus faire, je te doing la corone; O se ce non, ne la baillier tu onques,). Loois l'ot, ne vout un mot respondre ; Charles le voit, s'en out al cuer grant honte. tu. veux agir ainsi, Dieu en soit loué: prends la couronne et mets-la sur ta tête. Sinon, fils, laisse-la, je te défends -d'y. : toucher. » Louis. Ventend, il est tout hors: de lui;. il n'aurait) pas fait un pas en avant, etit-on dd lui couper les membres; Charles le voit, peu s'en faut quil n'en perde le sens. . VIII. — « Pils Louis, tu vois la la couronne? Si tu la prends, tu seras empereur de Rome; tu pourras conduire & la guerre des milliers d'hommes, passer par force les flots de la Gi- © ronde, soumettre et anéantir les nations paiennes ; tu devras réunir leur terre 4 la notre. Si tu veux agir ainsi, je te donne la couronne; sinon, garde-toi de la prendre jamais. » Louis Ventend, mais il ne veut pas répondre un mot; Charles Je voit, et dans son cur il a erande honte. ee a i an 4, Paiene gent. Cf. page 15, note 2.

POÉSIE ÉPIQUE

ne, si seras coronez;
fiz, laissez la ester :
que vos n'i adesez. »
sens cuide desver :
por les membres couper.
t, a pou n'est forsenez.

75

VIII

oiz ici la corone?

ammonne ié l. D

“LE COURONNEMENT DE LOUIS =, 33 1X ~ « Se tu dois
 prendre, beaus fiz, de faus loiers, _ Ne desmesure lever ne essaucier, _ Fare
 luxure ne alever pechié, _ Ne oir enfant retolir le sien fié, — ~ go Ne veve
 feme tolir quatre deniers, - Ceste corone de Jesu la te vié,. Fiz Loois, que tu-
 ne la baillier. » : : Loojs l’ot, le sens cuide changier : Walast avant por les
 membres trenchier. 95 ‘harles le voit, a pou n’est enragiez. ita! las! » dist il,
 « com ’sui mal engeigniez! Ji em sa vie niert de moi avanciez. uin feroit roi,
 ce seroit granz pechiez. r li fesos toz les cheveus trenchier, 100 _ fi le
 metons la enz en cel mostier: ° © /Tirra les cordes et sera marregliers,
 S’avra provende qu’il ne puist mendier. » Delez le roi sist Arneis
 d’Orliens’, » IX. — « Beau fils, si tu dois prendre des salaires indus, _
 favoriser ou protéger Yorgueil, commettre la luxure, aatori ser le mal, ravir
 aux orphelins le fief paternel, toucher au douaire de Ja yeuve, Louis, mon
 fils, cette couronne, je te défends au nom de Dieu de Ja porter. » Louis
 l’entend, il est tout hors de lui; il n’aurait pas fait un pas, edt-on du lui -
 couper tous les membres. Charles le voit; peu s’en faut qu’il “wen perde le
 sens..« Ah! malheureux que je suis! » dit-il, « quelle cruelle déception!
 Jamais de sa vie il n’aura rien de moi. En faire un roi, ce serait un grand
 crime. Faisons-lui couper les cheveux, enfermons-le dans cette église; il
 sonnera les cloches et sera marguillier; i! aura une prébende pour “quil ne
 soit pas obligé de mendier. » Prés du roi  tait assis _ 4. Uhistoire ne fait
 mention d’aucun comte d’Orléans du nom d’Arneis. E CHRESTOMATHTE
 2 & ye

M4 POESIE EPIQUE Qui mout par fu et orgoillos et fiers; De
granz losenges le prist a araisnier : « Droiz emperere, faites pais, si li'oiez.
Mes sire est juenes, n'a que quinze anz entiers : __dJa seroit morz. guin
feroit chevalier. Ceste besoigne, s'il vos plaist, m'otroiez, Presqu'a trois anz
que verrons coment iert. Sil vueut proz estre ne ja bons eritiers, 5 Je li
rendrai de gré et volentiers, : Kt acroistras ses terres et ses fiez. » Et dist Ji
rois : « Ce fait a otroier. » « Granz merciz, sire,) dient li losengier Qui
parent erent a Arneis d'Orliens. Sempres fust rois quant Guilleaumes i vient;
D'une forest repaire de chaciert. —. Ses niés Bertrans? li coru a lestrier; {1
li demande : « Dont vetiez vos, beaus niés? — En nom Dieu, sire, de la enz
del mostier, Ou j'ai oi grant tort et grant pechié. Arneis d'Orléans, baron
orgueilleux at. fier, qui le leurra de ces mensonges : « Juste empereur,
valméz-vous et entendezmoi : mon seigneur est jeune, il n'a que quinze ans
sonnés; si on le faisait chevalier, il en mourrait. Accordez-moi; sil vous
plait, cette charge pour trois.ans, après lesquels nous verrons ce qu'il sera.
Sil veut etre yaillant et votre digne heritier, je lui rendrai le pouvoir avec
plaisir et j'agrandirai ses terres et ses fiefs. » Lé roi répond : « J'y consens
volentiers. — Grands mercis, sire, » disent les perfides parents d'Arneis
d'Orléans. Celui-ci va être roi, lorsqu'arrive Guillaume. Guillaume revenait
de chasser dans la forêt; son neveu Bertrand courut lui tenir Vétrier : « D'ok
venez-vous; beau neveu? — Par Dieu, sire; je viens de cette église, ol j'ai
été témoin d'un grand tort et dun grand péché. Arneis veut 1. Il semble
singulier que, pendant que des événements si imporlants se passaient au
palais, Guillaume fit a la chasse. IL y a probablement ici une altération du
poème primitif, 2. Bertrans. Cf. page 5, note 3. >

“LE. COURONNEMENT DE LOUIS ze aes Tani son droit
seignor boisier : ns - Sempres iert rois, que Francois Vont jugié. — 125 ---
Mar le pensa, » dist GuiHeaumes li fiers, Liespee seinte est entrez el
mostier, - Hueses vesties et esperons chauciez, — Desront la presse des
barons chevaliers : _ Arneis trueve mout bien apareillié, 130 oie la corone li
vout on metre el chief. Li passe avant, des poinz li a sachié, _ Par mautalent
dessour l’autel l’assiet : Par un petit quwil nel’a pecoié. Tl mist la main a
l’espee d’acier, 135 _ En talent out qu’il li coupast le chief, Quant li
remembre del glorios del ciel, ~ Que d’ome ocire est trop morteus pechiez.
Jl prent s’espee, el fuerre Vembatié, Kt passe avant, quant se fu rebraciez ;
E40, Le poing senestre li a meslé el chief, ‘Ilauce le destre, enz el col
liassiet : L’os de la gole li a par mi brisié; Mort le trebuche a la terre a ses
piez. 4juant il Pout mort sil-prent a chastoier : 145 ' trahir son seigneur
légitime. Dans un instant il sera roi ; les — Francais en ont ainsi décidé. —
C’est pour son malheur qu’il Ya voulu, » répond Guillaume le fier. L’épée
au côté, les -bottes aux jambes, les éperons chaussés, il se précipite dans
Véglise, rompt la presse des chevaliers, et trouve Arneis en grand apparat,
car on allait lui mettre la couronne sur la tête. ‘I s’avance, la lui ote des
mains, et la jette sur l’autel avec ~ tant de colére que peu s’en fallut qu’il ne
la brisat. Puis il mit la main 4 son épée d’acier, ayant en pensée de lui
couper « -la tête, mais il se souvint du glorieux roi du ciel, et que tuer a un
homme est un péché_mortel. Il remet son épée au fourreau et s’avance,
après avoir relevé ses manches ; de sa main gauche il " saisit le traître par
les cheveux; leve le poing droit et le lui -abat sur le cou; il lui brise par 12
milieu l’os de la gorge et Vétend mort 4 ses pieds. Lorsqv’il Veut tue, il se
mit a le

Bee. PORSIL EPIQUE « E! gloz, » dist il, « Dieus te doinst encombrer! Por quoi voloies ton droit seignor boisier? 5 Tu le detisses amer et tenir chier, Croistre ses terres et alever ses fiez. Ja de losenges n'averas mais loier. \ 150 Je te cuidoie un petit chastoier, Lise Mais tu iés morz : n'en donroie un denier. » CC Voit la corone qui dessus l'autel siet : Li cons la prent senz point de l'atargier, Vient al'enfant, si li assiet el chief : 155 « Tenez, beaus-sire,-el nom del roi del ciel, (Jui te doinst force d'estre bons justiciers! » Voit. le lt pere, de son enfant fu liez : (Sire Guillaume, granz merciz en aiez! Vostre lignages a le mien esaucié. » 160 gourmander + « Ah! glouton! Dieu te punisse! Pourquoi youlais-tu tromper ton seigneur légitime? Tu deyais l'aimer et lui témoigner ton affection, agrandir ses terres, étendre ses fiefs. Désormais tes mensonges ne te profiteront plus: Je pensais te corriger un peu: tu en es mort, je m'en soucie™ comme d'un denier. » Apercevant Ja couronne qui est sur. Vautel, le comte la prend aussitét, s'approche de l'enfant et la lui pose sur la tête : « Tenez, » dit-il, « beau sire, au nom du roi du ciel, qui puisse vous donner la force- d'étve bon justicier! » L'empereur a cette vue se réjouit de son enfant : « Seigneur Guillaume, » dit-il, « grands mercis! Votre maison a bien relevé la mienne. »

st encombrer!
oisier?

150

denier. »

t :

gier,

:

155

del ciel,

iciers! »

z :

aiez!

160

We j ȝ RAOUL DE CAMBRAT _ Cette chanson, essentiellement féodale, a pour sujet une guerre entre deux puissantes maisons vvoisines. Cette guerre _ est historique. En l'année 943, Herbert, comte de Vermandois, -étant mort, Raoul, comte du Cambrésis, envahit ses domaines, ~ mais il fut tué par les fils d'Herbert. Un témoin de cette lutte, - Bertolai de Laon, la chanta dans un poème qui est aujourd'hui "perdu, mais dont nous possédons un remaniement fait 4 la fin ~ du xu® siècle. Le morceau qui suit est extrait de ce remaniement (vers 2781-3188), d'après l'édition de MM. P. Meyer et A. Longnon: Raoul de Cambrai, chanson de geste-(Société des ~ -Anciens Textes, 1882). C'est le récit de la fuite vraiment épique du comte de Douai devant Raoul de Cambrai, fuite qui fait . 'inévitablement songer a celle d'Hector poursuiyi par Achille: T Il ot pleti, si fïst mout sait complait; Trestuit estanchent ti baucent? et li bai. Es vos Ernaut, le conte de Doai® : I. — Il avait plu; le sol était couvert de boue; les chevaux - glissaient et s'abattaient. Krnaud, le comte de Douai, rencontre 4. Complai. Ce mot, que nous traduisons par « houe », ne se ren~ contre pas ailleurs. 2. Le mot baucent (dérivé de balteus) désigne proprement un cheyal de robe foncée tachetée de blanc. Le mot balzan actuel est - emprunté a Vitalien, : 3. Ernaud de Douai est nommé plusieurs fois dans la chronique de ~ Flodoard : vassal de Herbert II de Vermandois, il perdit en 931 la ville de Dovai, que le roi Louis IV lui fit restituer on 941. Dans notre poème 'il possède le Brabant et le Hainaut, site

~ Raol rencontre, le seignor de Cambrai¹; if cee POESIE EPIQUE
 Un reprovier li dist que je bien sai : « Par Dieu, Raous, ja mais ne t'amerai
 De ci que mort o recreant t'avrai. Tu m'as ocis mon nevo Bertolai, Et
 Richerin?, que durement amai, Kt tant des autres que ne recoverral, — Voir,
 » dist Raous, « encore en ociral, 'Ton cors® meesme, se aisement en ai.)
 Krnauz respont : « Et je m'en ganderai, Je vos desfi del cors-saint Nicolai:
 Si m'ait Dieus que je le droit en ai. : ul «ies tu donc ce, Raous de
 Cambrais? Puis ne te vi que dolent me feis, Raoul, le seigneur de
 Cambrai, et Ini adresse ce reproche :: « Par Dieu! Raoul, toujours je te:
 hairai jusqu'au jour ou je taurai mis a-mort ou-vyaineu. Tu m'as tué mon
 neveu Bertolai, et Richerin que j'aimais viyement, et tant dautres que je ne
 * verrai plus. — Qui, » dit Raoul, « Jen tucrai d'autres, et toes même, si j'en
 ai la facilité» Ernaud réprend : «Je in'en garderai. Je te défie par le corps de
 saint "Nicolas. Que Dieu. maide autant que le droit est pour moi! Il. — «
 Est-ce done tol, Raoul de Cambrai? Je ne tai pas = vu depuis le jour ou tu
 m'as. fait pleurer. J Favais de ma lzcmmme deux petits enfants ; Je les avais
 envoyés de Verman¹. Raoul, le héros du poeme, était fils de Raoul de Gouy,
 comte du Cambrésis, qui mourut jeune, mais déjd eéldb^{ro}, en 926° D'après
 la chanson de geste, Raoul de Gouy, appelé Raoul Pailleter, avait épousé
 Aalais, sur du roi Louis, et avait en mourant laissée grosse du futur héros de
 notre podme. Ces données peuyent &tre exactes, 2. La mort de Bertolai et
 celle de Richier, ou Richerin, sont racontées dans les vers précédents. Ae ae
 aa 3. Ton'cors. Ch page 142, nolo 2.

POÉSIE EPIQUE

l'encontre, le seignor de Cambrai¹;
reprovier li dist que je bien sai :
par Dieu, Raous, ja mais ne t'amerai
ici que mort o recreant t'avrai.
m'as ocis mon nevo Bertolai,
Richerin², que durement amai,
tant des autres que ne recoverrai.
Voir, » dist Raous, « encore en ocirai,
cors³ meesme, se aisement en ai. »
Raous respont : « Et je m'en garderai.
vos desfi del cors saint Nicolai :
n'aït Dieus que je le droit en ai.

5

10

15

II

es tu donc ce, Raous de Cambrais?
s ne te vi que dolent me feïs.

Se ee Rt BE EAMBRAL ‘De ma moillier oi dous énfanz petiz!
 Ses envoiai ala cort a Patis, _j ‘De Vermandois, al roi de Saint Deitis : ee
 20 De traison ansdous les oéis2: ‘Nel feis pas, mais tu le consents. Por cel
 afaire iés tu mes enemis. ‘S’a ceste espee n’est de toi li chiés pris, Je ne me
 pris vaillant dous parisis. 25 - Voir!) dist Raous, « mout vos estes haut pris.
 De la parole se ne vos en desdis\$, — Ja mais ne voie la cif de Gambraisis! »
 It Li baron tencent par grant desmesurance} “Les chevaus brochent,
 chascins d’eus \$’én avarice. 30 Ti plus hardiz ot de la mort dotance. dois &
 la cour 4 Paris; près du roi de Fravce: En trahison tu es as tués tous deux; tu
 ne l’as pas fait toi-même, mais tu y as consenti. Pour cette raison tu es mon
 ennemi. Si de cette épée je né prends pas ta tête, je ne vaux pas deux
 deniers. — Certes, » dit Raoul, « vous vous adressez bien haut; si je ne
 “yous donne pas le démenti, que jamais je ne voie la ville de fambrai! » _
 ill. — Les barons sé quierellent avec une yiolente arrogance ; ils éperonnent
 leurs cheyaux et s’élancent Pun coute Vaitre. Le pltis hardi des deux a
 peur de la mort: Ils se donnent de : 4: Petiz, terminé pir un z (= çs) dans le
 dialecte frangais, ne rimerait pas dans cette laisse, ni gentis, floriz, liz, treliz
 dans la ‘laisse V, mais én picard lez s’était réduitas. .. ’ ; 2. Nl a.été dit
 précédemment que les deux fils d’brnaud furent thés 4 la suite d’une partie
 d’escrime, en présence de Raoul. %. Desdis pout desdi a déjà l’s finale
 moderne, favorisée ici par ‘le besoin de ta rime. H en cSt de même
 d’escondis, vers 69:

* west F 40 — PORSTE EPIOUB Granz cous se donent es escuz de Plaisance, yee ee Mais li hauberc? lor firent secorance. eects Andoi s'abatent senz nule demorance; a En pié ressaillent; mout sont de grant puissance;° 35 = As branz dacier refont tel acointance⁴ Dont li plus forz en fu en grani dotance. IV “= *Andoi li conte ont guerpi lor estrier. En Raol ot merveillos chevalier, Fort et hardi por ses armes baillicr. 40 terribles coups sur leurs écus de Plaisance, mais leurs hauberts les protegent; tous deux tombent a terre au premier choc; ils, se redressent, car ils sont vigoureux; aux épées dacier ils se chargent de nouveau si rudement que le plus fort en est. en grande frayeur. IVY. — Les deux comtes ont vidé les étriers. Raoul est un merveilleux chevalier, fort et hardi au maniement des armes. i \ bes — 1. L'écw était un houclier, tres long aux x1° et xi siécles, cambré et yom par le bas. Sur la face exlérieure, au. point dou rayonnait | ‘armature, une éminence conique appelée boucle, souvent tres Clargie asa hase, avait pour fonction de faire glisser le fer de l'adversaire. De expression «écu houcler » est venule nom plus récent de bouclier, Pendant la marche, le chevalier ou son écuyer pouvaient porter Pécu en bandouiière par une courroie appelée guiche; au combat le chevalier le tenait devant son corps, la boucle en face du coeur, passant | son bras dans des anses de cuir appelées enarmes. Sur V'6eu on peignait souvent des lions (d'ow l'expression : escu a lion), des fleurs et dautres ornements. Au xil° siècle, l'écu fut considérablement raccourci, On en supprima la boucle, et l'on peignit sur Ja face les armoiries du chevalier, | _ 2. West a la rime que la ville de Plaisance doit d'être mentionnée: ici. 5. Le haubere (plus tard haubert) était une ecotte de mailles, qui descendaitaux genoux, et qui se terminait a la partie supérieure en | f capuchon, ou coiffe, pour protéger te cou et la nuque, A 'époque ok >| le heaume ne les couvrait pas, et plus tard pour servir de tampon ‘ entre cette dernière. piece et le sommet de la tête. Le haubert était | souvent doublé, «haubert doblie »,et même triplé, « doblé en trois », | 4. Deux chevaliers s'attaquaient en s'élancant de toute la vitesse de }

; =~ RAOUL DE CAMBRAI a ~ Hors dé son fuerre a trait Je
brant dacier, Et fiert Ernaut sor son heaume a or mior', --Que flors et pierres
en fist jus trebuchier. | Ne fust la coife? de son haubere doblie, | De ci es
denz feist le brant glacier. 45 | Lespee torne el costé senestrier : De sonescu
li coupa un quartier _ Et dous cenx mailles de son haubere doblie; _ Tot
estordi le fist jus trebuchier. 'Ernaux le voit, n'i ot que esmaier; 50 ' Dieu
reclama le yerei justicier : ac Sainte Marie, pensez de moi aidier! Je referai
d'Origni le mostier>. _ Certes, Raous, mout-fais a ressoignier; - Mais, se
Dieu plaist, je te cuit vendre chier - — 55 La mort de ceus dont si m'as fait
irier. » 'Il tire son épée d'acier hors du fourreau et frappe Ernaud sur son
heaume incrusté d'or pur d'un tel coup qu'il en fait tomber les fleurs et les
pierres. N'etait été Ja coiffe du haubert double, Ja lame serait entrée
jusqu'aux dents. L'épée glisse a gauche et tranche un quartier de l'écu et
deux cents mailles du hau"bert double. Ernaud tombe a terre étourdi. Saisi
d'effroi, il "Anyogque. Dieu le vrai juge : « Sainte Marie, pensez a me
se_courir! Je reconstruirai le monastère d'Origny. Gertes, Raoul, tu es fort 4
redouter, mais, s'il plaist a Dieu, j'espeere te vendre cher la mort de ceus
pour qui tu m'as tant courroucé. » leurs destriers l'un contre l'autre, mais en
ayant soin d'obliquer légèrement & gauche de facon que les deux chevaux
ne se heurtassent oint. Ils tenaient de la main droite leur lance baissée 4 peu
pres jorizontalemient, la pointe dirigée vers la poitrine de l'adversaire, et
~de_leur main gauche, en même temps que les rénes, ils tenaient 'Yéu
devant leur propre: poitrine. Le plus sottvent au premier choc la lance se
rompait et le chevalier prenait alors une des épées quil " avait pendues 4
son coté et.' l'arcon de sa selle. 1. Heaume. Cf. page 18, note 1. / 2. Coife.
Cf. page 40, note 3. __ 3, Le monastère d'Origny (Origny-Sainte-Benoite,
arrond. de Saint| Quentin), d'après le poème, avait été fondé par Ibert de
Ribemont. e

POESIEy EPIQUE Li cons Ernaut fu chevaliers gentiz Et par ses
 armes vassaus et de grant pris; ea Vers Raol torne, de mautalent espris : :
 Grant coup li done, con chevaliers gentiz, Par ini son heaume, qui fu a on
 floriz : - 'Trenche le cerclet, qui fu a flors de liz ; » Ne fust la coife de son -
 haubere treliz², De ci es denz li ctist le brant mis. Voit le Raous, mornes fu
 ef pensis; A vois escrie_ : « Foi que doi saint Denis, Coment qwil preigne,
 vassaument m'as requis! Vondre me cuides la mort de tes amis : | Nel di por
 ce que vers tei m'escondis ø __ Si m'ait Dieus qui en la crois fu mis, . Onc
 tes enfanz ne mal ne bien ne fis. » | Del coup Ernaut fu Raous si aquis ;
 Sanglent en of et la boche et le vis. Z y \ - Y. — Le comte Ernaud est un
 noble chevalier, courageux et _ redoutable sous les armes. Il s'élance sur
 Raoul, enflammé de — colère. Il lui donne un erand coup, digne dun
 yaleureux chevalier, sur son heaume a fleurs d'or, dont il tranche Jer cercle
 orné de fleurs de lis. Nett été la coiffe du haubert & a³ mailles d'acier, Ja
 lame serait entrée jusqu'aux dents. A ce - a coup, Raoul, sombre et inquiet,
 lui dit : « Par saint Denis, — quoi qu'il arrive, tu m'as courageusement
 assailli! Tu crois me ~ 4 faire payer la mort de tes amis : jene le dis pas pour
 me ju ie: tifier devant toi, mais, par Dieu qui mourut en Croix, jamais \ø n'ai
 fait & 1 tes enfants ni bien ni mal. » Raoul avait ote st ' te Be Raoul y mit le
 feu, et [apbesse, qui était mère de Bernier, Fy dans _ on les flames, ainsi
 qué Léules 18s Feligiéuses. Mt y? CY 1. Cercle. Cf.page 18, note 4. } : aed
 dete trelis, hay vert dont les mailles sont trosséos ae trois \$ def Os ae nae 6

“RAOUL ae CAMBRAT. é Guant Raous fu j jovenceaus. a Paris:
 A escremir ot as enfanz apris ; - 95 Mestier li ot contre ses enemis. oe: SO
 NE Li cons Raous fuemout de grant vertu. En sa main tint le bon brant
 esmolu, Et fiert Ernaut par mi son heaume ag, ~ Que flors et pierres en a jus
 abatu; G9 Devers senestre est le coup descendu?; Par grant engien li a
 cerciié le bu. ‘Del braz senestre li a le poing tolu, A tot Vescu l'a el ch; amp
 abatu. \ Quant voit Ernauz qa’ensi est confondu, 85° Que a la terre voit
 gesir son escu, Son poing senestre, qui es enarmes fu, Le sanc vermeil a la
 terre expandu, - De la peor a tot le Sane mei; violemment atteint par le coup
 d’Eriiaud qu’il en avait la bouche et le visage en sang. Lorsqu’il était a
 Paris, dans son jeune age, il avait appris l'escrime avec les enfants du palais
 : elle lui fut utile contre ses ennemtis. ie NT, — Te comte Raoul est d'une
 force très grande. Hl ticnt ala main sa bonne épée bien aiguisce; il en frappe
 Hinaud Sur son heaume pointw, avec une telle violence quil en fait tomber
 Tes fleurs et les pierrés. La lame glisse A gauche, _ ehérche habilement 4
 atteindre le corps et tranche le poine, qui tombe 2 terre ayee le bouclier.
 Quand Ernaud se sent abisi blessé, quand il voit a terre son écu et son poing
 gauche encore dans les enarmes, son sang vermeil répandu sur le sol, il
 frissonne de peur. I] vient & son cheval qui Vat: 1. Ici, et de même aux vers
 85, 91, 531, le poète a sacrilié la décliaaison 4 la rime.

Bae **PORSIE EPIQUE** Al cheval vint, qui bien l'a atendu; go
Ernauz i monte, qui mout fu esperdu; Fuiant s'en torne lez le broillet ramu.
Raous l'enchaue, qui de pres l'a seit. ø } ey i + VIL 4 i Fuit s'en Ernauz et
Raous l'enchaue. Ernauz li cons durement se dota, 9} Car ses destriers
dessoz lui estancha, Kt li baueenz durement l'aprocha. Ernauz se pense que
merci criéra.. : Knz el chemin un petit s'aresta; ; A sa vois clere hautement
s'escriva : 100 « Merci, Raous, por Dieu qui tot crial ' Gs: Se ce vos poise
que feru vos ai Ja, Voz on serai ensi con vos plaira, Quite vos clain tot
Braibant et Hainau'?, Que ja mes oirs demi pié n'en tendra. »_ 105 | Kt
Raous jure que ja nel pensera 'Desqu'a cele ore que il ocis l'avra. tendait, y
monte tout éperdu et s'enfuit le long du bosquet toulfu. Raoul le poursuit de
tres pres. VII. — Ernaud s'enfuit et Raoul le poursuit. Ernaud le conate ; fut
en grand effroi, car son destrier se lassait sous lui et celui de Raoul
Vapprochait fort. Il songea 4 demander merci; il s'arréta un instant au
milieu du chemin et ceria : « Merci, Raoul, au nom de Dieu qui fit univers!
Si vous êtes fâché que je vous aie frappé, ye serai votre homme A votre bon
plaisir; je vous ~~ abandonne tout le Brabant et le Hainaut; jamais mon
héritier n'en possédera un demi-pied. » Mais Raoul jure que jamais il n'y
pensera avant Vheure ou il l'aura tue. 1. Ona ici un reste des assonances
dans lesquelleés le poems Ctait primitivement rédigé, De même v. 112, 483,

RAOUL DE CAMBRAI ~ 45 VIL Fut s'en Ernauz brochant a
 esperon; ~ Raous Venchauce, qui cuer a de felon. Hrnauz regarde
 contremont le sablon, tI4 = Kt voit Rocol, le-nobile baron, Qui tint la terre
 vers le val de Soissons'. _ Més fu Ernaut et, cosins Bernecon ®. _ Avuec lui
 vindrent mil nobile baron. : « _.-Kirnauz le voit, vers lui broche a bandon;
 115 Merci li erie por avoir garison. IX os _ ~ Ernauz s'escrïe, peor ot de
 morir : -« Beaus niés Rocous, bien me devez garir Envers Raol qui ne me
 vueut guerpïr. — Ce m'a tolu dont devoïe garir, 120 Mon poing senestre a
 mon escu tenir; » ~ VII. — Ernaud s'enfuit 4 force d'éperons; Raoul le
 poursuit, le coeur plein de rage. Ernaud regarde yers le haut de la i plaine
 sablonneuse et aperçoit Rocoul, le noble baron, qui ~ possède'le pays du val
 de Soissons, son neveu, cousin de Bernier : il vient avec mille nobles
 barons. Ernaud le voit, se dirige vers lui 4 toute vitesse et lui demande
 protection. 5 IX. — Ernaud s'écric, car il a peur de mourir : « Beau neveu
 Rocoul, vous me devez protection contre Raoul qui ne yeut pas me laisser.
 Il m'a pris ce avec quoi je deyais me defendre, mon poing gauche, qui
 tenait mon écu. Maintenant, 4. Le nom de ce Rocoul nese trouve pas
 ailleurs que dans notre poeme. : 2. Bernier (Bernecon est un diminutif) ne
 figure dans aucun document historique. Dans notre poeme il joue un role
 tres important. Fils naturel d'Ibert de Ribemont, il était l'écuyer de Raoul
 lorsque Ja guerre éclata entre les deux familles. Lié par la reconnaissance et
 _ parson serment de fidélité, il suivit d'abord son seigneur, mais le - quitta
 après l'incendie du monastère d'Origny, ou avait péri sa mere. € i *

46 POESIE EPIQUE Or me menace de la teste tolir. » Rocous l'oi, del sen-cuida oissir. ∴ ~«Oncles, » dist il, (ne vos chaut de foir ° : - Bataille avra Raous, ni puet faillir, ea oy bi tiere et dure come il porra sofrir. » tes x \ En Rocol ot merveillos chevalier, Fort et hardi por ses armes baillier : « Oncles, » dist il, (ne vos chaut d'esmaier. » : Le cheval broche des.esperons d'or mier; 130 Brandist la hanste planee: de pomier, P Et fiert Raol en lescu de quarter, Et Raous lui, nel vout mie espargnier : Dessoz la bocle fi fist fraindr  et percier. Bons haubers orent, nes porent empirier. iss Outre s'en passent, les lances font brisier, Que nus des dous n'i guerpi son estrier. Raous le vit, le sen cuida changier : Par mautalent tint 'espee d'acier, i Et fiert Rocol sor son heaume a or mier. T4oil me menace de me couper la t te. » Rocoul l'entend, peu sen faut qu'il n'en perde le sens: « Oncle, » dit-il, « ne fuyez plus. Raoul aura, il n'y peut  chapper, un combat ausst fier et aussi rude quil pourra le supporter. » X. — Rocoul est un merveilleux chevalier, fort et hardi au maniement des armes : « Onele, » dit-il, « n  perdez pas courage. » Il pique son cheval de ses  perons. dor pur, brandit sa lance au fit de pommier et frappe Raoul en V eu ~  cartel ; Raoul Tui rend son coup saus m nagement et lui rompt et perce son  cu sous la boucle. Is ont de bons hauberts et ne peuvent les percer. Ils passent outre, leurs lances se brisent, sans qu'aucun deux. vide les criers. Raoul pense en perdre le sens; plein de col re, il prend son  p e d'acier et frappe Rocoul sur son heaume incrust  d'or pur, dont il

RAOUL DE "CAMBRAT 2 Sores iz ors. en fist jus trebuchier :
 Devers senestre cola li branz d' acier, - Tot son escu |i fait Jus reoignier. Sor
 Testriviere fait le brant apoier, Soz le genoil li fait le pié trenchier ; 145 ey
 Fesperon labat el sablonier. _ Voit le Raous, n'i ot qu'esleecier; Puis lor a
 dit un mout lait reprovier : « Or vos donrai un merveillos mestier : Ernauz
 est mans et vos voi eschacier ; 150 Li uns iert gaite', de l'autre faz portier.
 Ja ne porrez vostre honte vengier. — Voir, » dist Rocous, « tant sui je plus
 iriez! Oncles Ernauz, je vos cuidois aidier; Mais mes secors ne yos avra
 mestier.) 155 Fuit s'en Krnauz, n'i ot que esmaier; Raous l'enchaue, qu'il
 ne le vuet laissier. XI Fuit s'en Ernauz brochant a esperon. Raous
 l'enchaue, qui cuer a de felon; fait tomber les pierres et les fleurs. La lame
 d'acier glisse a gauche, rogne l'écu dans toute sa longueur, s'abat sur
 l'étriviere et tranche, au-dessous du genou, le pied, qui tombe a terre avec
 l'éperon. Raoul a. cette vue est rempli de joie; il adresse 4 Rocoul et &
 Ernaud une insolente raillerie : « Je vous donnerai 4 chacun un excellent
 métier; Ernaud est manchot et tu auras une jambe de bois : l'un sera
 guetteur et je. fais Yautre portier. Jamais vous ne pourrez venger votre
 honte. — C'est vrai, » dit Rocoul, « et jen suis C'autant plus chagrin. Onele
 Ernaud, je croyais vous aider, mais fon secours vous sera inutile. » Ernaud
 s'enfuit, 'saisi @effroi; Raoul le poursuit, car il ne yeut pas le lacher. XI. —
 Ernaud senfuit 4 force d'éperons; Raoul le pour— SO af Gaite. Cf. page
 431, note 1.

BBO -POESIE EPIQUE Il jure Dieu, qui sofri passion, | 160, Por
 tot lor Dieu n'avroit il garison Que ne li toille le chief soz le menton.
 Ernaux esgarde contrevail le sablon Et voit venir dan Herbert d'Irecon,
 _Odon de Roie, Loeis et Sanson, 165 Le conte Ibert, le pere Bernecon?. :
 Ernaux les voit, vers eus broche a bandon; Merci lor crie por avoir garison.
 XII “Ernaux escrie, peor ot de morir : ae « Seignor, ») dist il, « bien me
 devez garir — 070 Envers Raol qui ne me vuet guerpier. De noz parenz nos
 a fait tanz morir! suit, le cceur plein de rage, et jurant Dieu qui souffrit. la
 ‘passion que pour tout lor du monde il n’évitera pas d’ayoir la tête tranchée
 sous le menton. Ernaud regarde vers le bas_ de la plaine sablonneuse et voit
 venir Herbert d’Hirson, Eudes de Roie, Louis et Sanson, le comte Ibert,
 père de Bernier. Ernaud les aperçoit, se dirige vers eux 4 toute vitesse et
 leur demande protection. XII. — Ernaud s’écrie, car il a, peur de mourir : «
 Seigneurs, vous me devez protéger contre Raoul, qui ne veut pas me laisser.
 Il a mis & mort quantité de nos parents. Il m’a 1. Herbert, appelé dans le
 pokme seigneur d’Hirson, est un des quatre fils d’ Herbert II de Vermandois
 qui luttèrent contre Racul de Cambrai. Bien que le trouveur le fasse mourir,
 il vécut en réalité Jusqu’en 993, comte de Troyes et de Meaux depuis 968:
 Eudes de Roie, autre fils, Vainé, d’Herbert II. Louis, le plus jeune frère des
 précédents, s’appelait en réalité; Robert; il fut comte de Troyes et de Meaux
 de 943 4 968. Le trouveur lui a changé son nom pour en faire un filleul du
 roi Louis. Samson ne paraît pas ailleurs qu’ici. Ibert de Ribemont n’était, en
 fait, que l’un des vassaux du comte de Vermandois; il a pris la place dans le
 poeme d’un filé @Herbert II appelé Aubert, qui fut, & la mort de son père,
 comte de Vermandois ou de Saint-Quentin, WES Ae ebeS: ESR ed wae far
 so ae eas

7] RAOUL DE CAMBRAL. 49 ~ Ce m'a tolu dont deiisse garir,.
 Mon poing senestre a mon escu tenir; - Or me menace de la teste tolr. » 195
 Wwerz l'oi, del sens cuida oissir. XI _ Iberz lait corre le bon destrier
 gascon!; Brandist la hanste, destort le gonfanon?, | Et fiert Raol en l'escu a
 lion; ~ Dessoz la hocie li perce le blason, 180 >» Fausse la maille del
 hauberc fremillon, Lez le costé li mist le gonfanon : Ce fu merveille quant il
 ot garison. Plus de quarante l'ont saisi environ; Ja fust ocis 0 menez en
 prison, : 185 Quant Guerris vint a coite d'esperon 3, pris ce avec quoi je
 devyais me défendre, mon poing gauche qui tenait mon écu. Maintenant, il
 me menace de me couper Ja tête. » Ibert Ventend, peu s'en faut qu'il n'en
 perde le sens. . XIII. — Ibert lance son bon destrier gascon, brandit sa ~
 lance, en déroule le gonfanon et frappe Raoul sur l'écu au- jion; la lance
 pénètre sous Ja boucle, fausse Ja maille du haubert et le gonfanon arrive au
 flanc de Raoul: Ce fut miracle quil en réchappat. Plus de quarante guerriers
 |'en~ tourent; il va être mis & mort ou emmene captif, lorsque ' Guerri
 arrive, a grand renfort d'éperons, accompagné de 4. Le destrier est le cheval
 de bataille; en dehors du combat on chevauchait généralement le palefroi ou
 le mulet. Le roncín était le cheval de charge. 2. Au sommet ee la hampe
 (fust, hanste) de la lance était fixé par des clous un fanon étroit et. long, 4
 trois pointes, appelé gonfanon. 3. Guerri le Sor (le Roux), que le poeme
 actuel fait oncle paternel de Raoul de Cambrai et comte d'Arras, et appelle
 une fois Guerri de Chimay, était probablement dans la chanson primitive
 comte de

~-pORSIE. EPIQUE A quatre cenx qui sont'si compaigno.. ays
 Tuit chevalier et nobile baron. De-lui rescorre sont en mout grant frigon ;
 La abatirent maint vassal de l'arcon. 190 eRLY: Or ot Guerris sa grant gent
 assemblee : Quatre cent furent de gent mout bien armee. Guerris lait corre
 par mout grant airee, Kt fiert Bernart sor la targe doree, : ae Cel de Retest,
 ala chiere membree! : — 195 Dessoz la bocle li a fraite et troee, e La vieille
 broigne? rompue et depanee gd Par mi le cors li a l'anste passee : Mort le
 trebuche de la sele doree. Lors veissiez une dure meslee, © : 200 quatre
 cents cheyaliers et nobles barons, tous ardents ale secourir. Ils abattent de
 l'arcon maint yaillant chevalier. ~ wt XIV. — Guerri a assemblé “ses
 nombreux hommes; ils— sont quatre cents, excellemment armés. Il lance
 son cheval ayeec violence et frappe Bernart de Rethel, aux membres
 robustes, sur sa targe dorée, quil rompt et perce sous la houcle, brise et
 déchire sa vicille brogne, lui passe. la lance au trayers du corps, et Vabat
 mort de sa selle dorée. Alors vous auriez pu voir une épouvantable mêlée!
 Que de lances FOR ed ee Rr Chimay et non d'Arras, Des chroniqueurs.
 wallons font remonter la maison d'Avesnes A un Guerri le Sor, qui aurait
 yécu A l'époque ou Raoul-de Cambrai enyahit le Vermandois, et qui
 pourrait bien étren FN le personnage défiguré dans la version actuelle du
 podme, ~~ 1% Bernard de Rethel est mentionné aux années 935 et 945 dans
 la chronique de Flodoard, avec le titre de comte de Porcien.. — _ La brogne
 est une ‘cuirasse, originellement composée d'une tunique de cuir recouyerte
 de plaques ou d'anneaux de fer, Elle fut sans doute remplacée par le haubert
 ou cotte de mailles, Les deux. expressions semblent souvent ddsigner le
 même objet, eet

oe _ RAOUL DE CANBRAY Tante anste fraindre, -tante targe!
troee, Et tante broigne desmaltiee et “Tadsste: “Tant pié, tant poing, tante
teste coupee, Tant bon vassal gesir gole bace. € _ Des abatuz est jonchiee la
pree, 205 _ Et des navrez est l’erbe ensanglantee. ‘Raol rescossent a la
chiere membree. ~Li-cons le voit, grant joie en a menee. Espee traite, par
mout grant airee, 5 Mert en la presse ou dure est la meslee. 210 Le jor en a
mainte ame dessevree, Dont mainte dame remest veve clamee; Plus de
quatorze ena morz a l’espee. Ernaud le voit, mie ne li agree; Dieu reclama,
qui mainte ame a sauvee : 215 « Sainte Maric, roine coronee, La moie mort
iiert ja inais trestornee, Qu’en cest deable n’a point de reiisee. » Fuiant s’en
torne par mi une valee. Raous le vit, s’a la teste levee; 220 Apres lui broche
tote une randonee; brisées, de targes trouées! que de pieds, de poings, de
têtes coupés! que de braves cheyaliers renversés, la gorge ouverte! La
prairie est jonchée de gens abattus, et Vherbe est rouge du sang des blessés.
Raoul est délivré; il én est transporté— de joie; il tire son épée avec
violence et frappe dans la presse, ot la méelee est le plus rude. En ce jour, ‘1
sépara mainte éme de son corps et livra mainte dame au Abigale Plus ‘de
quatorze cheyvaliers périrent de son épée. Ernaud a cette yue est consterné;
il invoque. Dieu, le sauveur’ des ames : « Sainte Marie, reine courdnnée,
rien ne pourra ems pécher ma mort; contre cé diable rien-ne vaut. » Il
reprend sa fuite 4 travers une vallée. Raoul [éve la tête et le voit; il 1, Le
mot targe est ici synouyme décu

52 POLSIE EPIQUE Si li escrie a mout grant alenee : « Par Dieu, Krnauz, ta mort ai desiree; A cest brant nu est tote porparlee. » : Ernauz respont, cui joie est definee : 225 « Nen puis mais, sire, teus est ma destinee; Ni vaut defense une pome parce, » XV Fuit s'en Ernauz, qu'il ne set ou guenchir : Tel peor a ne se puet sostenir ; Raol esgarde qu'il voit si tost venir. 230 Merci li crie, con ja porrez oir : ; « Merci, Raous, se le poez sofrir! Juenes on sui,-ne vueil eneor morir. Moines serai, si voudrai Dieu :servir. Quites te clain mes onors a tenir. 235 — Voir, » dist Raous, «il te covient fenir, A ceste espee le chief del bu partir; Terre ne erbe! ne te puet atehir, Ne Dieus ne on ne t'en puet garantir, s'élance derrière lui 4 toute vitesse, lui criant 4 pleins poumons : « Par Dieu, Ernaud, j'ai résolu ta mort; il est décidé que tu périras de cette épée. » Ernaud, pour qui il nest plus : de joie, répond : « Je n'en puis mais, sire, telle est ma destinge. Toute défense est vaine. » XY. — Ernaud s'enfuit sans savoir ot tourner; sa peur est telle qu'il se soutient a peine; il voit Raoul qui s'approche : il lui crie merci en ces termes : « Merci, Raoul, si c'est possible! Je suis jeune et ne veux pas mourir encore. Je serai moine et je servirai Dieu; je t'abandonne tous mes fiefs. — Vraiment, » dit Raoul, « il faut que tu meures, il faut que cette épée te sépare la tête du trone; ni terre ni herbe ne te peuvent garantir; ni Dieu ni homme ne te peuvent sauver, ni 1. Terre ne erbe, Il semble qu'on ait 14 une vieille formule paienne,

“RAOUL DE ‘CAMBRAL 5B N ae Ne tuit li ae qui Dieu doivent servir.) 2ho _ Ernauz l’oi, s’a jeté un sospir. z yea XVI f - Li cons Raous ot tot le sens changié ; Cele parole l’a forment empirié, ~ Qu’a celui mot ot il Dieu renoié. oe Ernauz loi, s’a le chief sozhaucié; 245 Cuers li revint, si l’a contraloïé « Par Dieu, Raous, trop te voi renoié, De grant orgueil, fel et outrecuidié. _ Or ne te pris nes qu’un chien enragié, Quant: Dieu renoies et la soie amistié ; 250 Car terre et erbe si m’avroit tost aidié, Kt Dieus de gloire, sil en avoit pitié. » Fuiant s’en torne, s’a son brant nu-sachié. - Devant lui garde quant il ot eslongié ; Voit Bernecon venir tot eslaissié, 255 De beles armes_ mout bien apareillié; - D’osberc et d’elme! et d’escu et d’espié?; tous les saints qui servent Dieu! » Ernaud V’entend; il en pousse un sospir. XVI. — Le comte Raoul est hors de lui : il a prononcé une i _ parole qui le perdra, car il vient de renier Dieu. Ernaud Pas entendu et a relevé la tête, le courage lui est revenu; il lui J répond : « Par Diéu, Raoul, tues trop renégat, orgueilleux, félon et arrogant; je ne te prise pas plus qu'un chien enragé, puisque tu as renié Dieu et son amitié; car terre et herbe pourraient bien m’aider encore, ainsi que le Dieu glorieux, s'il avait pitié de moi. » Il reprend sa fuite et tire son épée du fourreau; quand il a pris de l’avance, il regarde au loin et voit- Bernier venant bride abattue, bien garni de belles armes, de haubert, de heaume,; de bouclier et de lance. —g— a Osberc, elme, anste, formes méridionales qui s’étaient introee en francais d eété de hauberc, heaume, hanste. 2. Espié (germ. -speot) est synonymane de lance.

54 ~¢@ \ DORSIB EPIQUE =" Saag oma Ernauz le voit, s'a son poing obliié; F Por la grant joie a tot le cuer haitie; Vers Bernecon a son cheval drecié, ~260 Merci li crie par mout grant amistié : : @ Sire Berniers, aiez de moi pitié! Vez de Raof come il m'a justicié : Del braz senestre m'a mon poing reoignié. » Se Berniers l'oi, tot a le sens changié, 365523 De peor tremble desqu'en l'ongle del pié. Kt vit venir Rael tot airre ; Ainz qu'il le fiere l'avra il araismié. XVII En Bernecon ot mout bon chevalier, Fort et hardi et nobile guerrier. 270 A sa vois clere comenca a huchier : « Oncles Ernauz, ne vos chaut d'esmaiers Car je iral mon seigivor araisnier, » li s'apoia sor le col del destrier } A haute vois comenca a huchier : 2700 « E! Raous sire, fiz de franche moillier, j s Ernaud a sa vue oublie son poing edwpé; une immicnse joie emplit son cuer; il diige son cheVal Vers Bernier et lui ceric merci très ardemment : « Sire Bernier, ayéz pitié de moi; voyez comment Raoul m'a trailé; il m'a tranché le poing du bras gauche. » Bernier Yentend, il en 'est hors du sens; son corps tremble d'effroi jusqu'A Vongie du pied. Il voit venir Raoul 'enflammé de colére; avant de se battre il veut lui oarlerXVII. = Bermiér est un' vaillant chevalier, forty Tardi, noble et brave : « Onele Wrnaud, » dit-il, « ne perdez pas courage ,Jirai parler & mon seigneur. » Il s'appufe sur le cou de son cheval et se met a crier: « Sire Raoul, fils de noble femme, c'est toi qui m'as fait chevalier, je ne puis le nier,

RAOUL DE CAMBRAT ~ Tu m'adobas', ce ne puis je noier,
Mais durement le m'as puis vendu chier.. Ocis nos as tant vaillant
chevalier! Ma mere arsis en Origni mostier, 280 Et moi fesis la teste
pecoier?. = Droit m'en ofris, ce ne puis je noier : - Por Vamendise poi avoir
maint destrier; _ ~ Ofert m'en furent cent bon cheval corsier, "Kt cent
mulet, et cent: palefroï chier, 2eh Et cent escu, et cent haubere doblïer. -
Correciez ere quant vi mon sane raier; A mes amis m'en alai conseilïier. ~
Or le me loent ti vaillant.chevalier : ; - Se or le m'uefres, ja refuser nel
quier, 290 Et pardonrai trestot, par saint Richier, Mats que mon oncle puisse
a toi apaier; Ceste bataille feroie je laisser, Vos ne autrui ne quërroie
tochier, Totes noz terres vos feroie baillier; 2.95 mais tu me l'as fait payer
cruellement cher. Tu nous as tué bien des vaillants chevaliers; tu as brilé ma
mere dans 'monastère d'Origny; tu m'as brisé la tête. Tu m'en as offert
réparation, jen conyiens; en réparation j'aurais pu avoir maint bon destrier :
tu m'offris cent bons coursiers, cent mulets, cent palefrois de prix, cent
boucliers et cent hauberts doubles; j'éfais courroucé de voir mon sang
couler, je m'en allai consulter mes amis. Ils me conseillent maintenant, les
vaillants chevaliers, d'accepter; si tu maintiens ton offre, je ne puis plus la
refuser, et je pardonnerai tout, par saint Richer, pourvu que je puisse
réconcilier mon oncle avec toi. Je ferai cesser cette bataille ; je ne toucherai
ni a toi ni aux tiens, je_ te ferai domner toutes nos terres, tu ne nous en
laisseras pas 4. Tous les éyénements que va rappeler Bernier ont été
racontés précédemment. 4 ~2. Apres Vincendie' d'Origny, Bernier ayant
reproché 4 Raoul ia mort de sa mère, celui-ci l'avait frappé d'un baton sur la
tête.

Tu m'adobas¹,
Mais durement
Ocis nos as tan
Ma mere arsis e
Et moi fesis la
Droit m'en ofri
Por l'amendise
Ofert m'en fure
Et cent mulet,
Et cent escu, e
Correciez ere q
A mes amis m'

56 : POESIE EPIQUE Mar en lairez une anste de pomier.

Laissiez les morz, n'i a nul recovrier. E! Raous sire, por Dieu le droiturier,
Pitié te preigne : laisse nos apaisier. Et cel mort ome ne te chaut
d'enchaucier : 300 Qui le poing pert n'a en lui qu'airier. » Raous Voi, le
sens cuida changier : Si s'estendi que ploient li estrier, Nessoz lui fait le
destrier archoier. « Bastarz, » dist il, « bien savez plaider, 305 ' Mais voz
losenges ne vos avront mestier : N'en partirez senz la teste trenchier. -f
Voir, » dist Berniers, « bien me doi correcier : Or ne me vueil ui mais
umeluer. » XVII Quant Berniers voit Raol le combatant, 310 Que sa proiere
ne li valoit un gant, Par vertu broche dessoz lui lauferrant!; pour Ja valeur
d'une hampe de pommier. Quant aux morts, rien ne peut les faire reyivre.
Ah! sire Raoul, pour le Dicu de justice, laisse-toi apitoyer, accepte la paix.
Et cesse de poursuivre cet homme mort : qui perd Je poing n'a plus que de
la tristesse: » Raoul Ventend, peu s'en faut qu'il ne perde la raison ; il se
raidit tellement qu'il en fait ployer ses étriers et que son cheval fléchit sous
lui : « Batard, » dit-il, « vous savez bien plaider, mais vos cajoleries ne vous
'serviront pas; vous ne partirez pas sans avoir la tête tranchée. — Ah! » dit
Bernier, « j'ai bien sujet d'être en courroux. Je ne yeux plus mhumilier. » . .
. a XVIII. — Quand Bernier. voit que Je belliqueux Raoul ne fait aucun cas
de sa prière, il éperonne ayee vigueur son 1. Auferrant, adjectif d'abord,
puis substantif, désigne un cheval gris. Ici, cheval simplement,

Raous vient vers lui esperonant. Granz cous se donent sor les escuz devant;
Dessoz les bocles les vont toz porfendant. 315 Berniers le fiert, qui droit i
avoit grant; = Le bon espié et l'enseigne pendant Li mist el cors, n'en pot
aler avant. Raous fiert lui par si grant mautalent Escuz n'osbers ne li valu
un gant. 320 Ocis letist, sachiez a esciént, Mais Dieus et droiz aida a
Bernier tant Lez le \costé li va li fers frotant ; Kt Berniers fait son tort par
mautalent, Et fiert Raol par mi lelme luisant 325 Que flors et pierres en va
jis craventant; Trenche la coife del bon hauberc tenant, En la cervelle li fait
coler le brant. Le chief enclin chei de l'auferrant. 'Li fil Herbert en sont lié
et. joiant. 330 destrier; Raoul d'autre part s'élance vers lui. Tous deux 'se
donnent de terribles coups sur leurs écus et les pourfendent sous la boucle.
Bernier, qui a pour lui le droit, frappe Raoul ~-et lui plonge dans le corps sa
bonne lance avec le gonfanon, si bien qu'il ne peut avancer. Raoul en même
temps frappe Bernier avec tant de fureur que ni écu ni haubert ne lui
auraient servi, et qu'il l'aurait tué, soyez-en certains, si Dieu et le bon droit
ne l'avaient tant protégé que le fer lui frdla seu» lement le coté: Bernier se
retourne furieux et de son épée frappe Raoul sur son heaume étincelant,
dont il fait tomber fleurs et pierres ; la lame tranche la coiffe du bon haubert
et senfonce jusque dans la ceryelle. Raoul tombe de son cheval, la tête en
avant. Les fils d'Herbert en sont remplis de joie 4. Lorsque deux Chevaliers
s'attaquaient a la lance (cf. page 40, note 4), les chevaux dans leur élan
dépassaient nécessairement le point de rencontre. Les cayaliers leur
faisaient faire demi-tour pour revenir l'un contre l'autre, i \ by

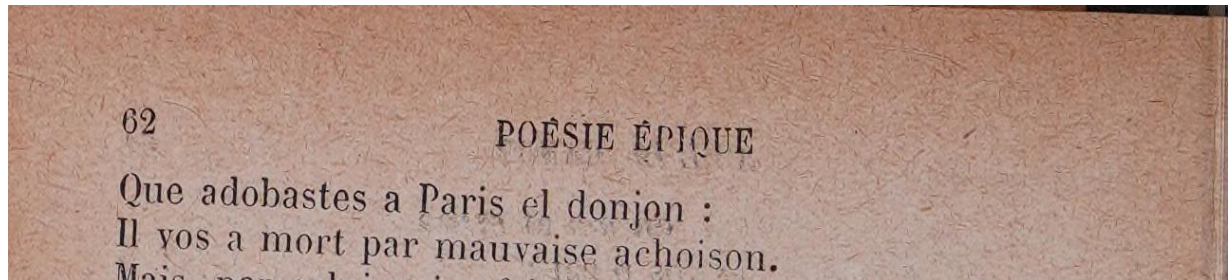
ys we PUSSIE -EPIQUES = FA Teus en ot joie qui puis en fu dolant!, Con vos orrez sé longement vos chant. XIX Li cons Raous pense del redrecier ; Par grant vertu trait l'espee d'acier. | Qui li veist amont son brant drecier ! Mais il ne trueve son coup ou emploier; Dusqu'a la terre fait son braz essayer > Dedenz le pré fiert toz li branz d'acier; A mout grant peine l'en pot il ressachier. Sa bele boche li prent a estrechier ; 340) Kt si vair® ueil prenent a espessier. Dieu reclama, qui tot a @ baillier : « Glorios pere, qui tot puez_justicier, Con je voi ore mon eors afebloier ! ? \$oz ciel n'a ome, se jel consetisse ier, 345 Après mon coup etist nul recoyrier. s Mais tel en est joyeux qui plus tard eh sera chagrin, comme vous l'entendrez si je vous chaute longtemps. XIX. — Le corte Raoul se redresse aussitot ; il tire violemment son épée d'acier. Si vous Vaviez vu la lever en Vair! Mais il ne trouve of employer son coup : la lame frappe a terre et y pénètre de toute sa longueur; cest a grand'peine sil len peut retirer. Et déji sa belle bouche se contracte, © ses yeux brillait s'obscurcissent. Il invoque Dieu, le maitre de Vunivers : « Glorieux père, juge soduverain, comme je sens mon corps s'affaiblir! Il n'y a pas un homme en terre, si hier je lavais atteint, qui eit pu gucir de mes coups. Powr mon malheur j'ai vu le gant qui m'a saisi de Ja terre : ni de celle1. A cause de la vengeance qui en fut prise. Sie 2. Vair, épithète tréquente de weil, sighifie exactement « mobile, changeant ».

aE DE CAMBRAL 59 Mar. vile gant dé i terre baillier! : Ceste ne
autre ne m'ayra mais mestier. Secorez moi, douce dame del ciel! » ~
Berniers l'oi, le sens cuida changier; 250 : Dessoz son heaanie comence a
ESE _ ~ A haute vois comenea a huchier : —(E! Raous sire, fiz de franche
moillier, _ Tu m'adobas, ce ne puis je noier, 3 3 Mais durement le m'as puis
vendu chier. 355 é Ma mere arsis par dedenz un mostier, Et moi fesis la
teste pecoier. Droit m'en- ofris, ce ne puis je noier; De la vengeance ja plus
faire ne quier. » Li cons Ernauz comenca a huchier : 360 « Cest ome mort
laisse son poing vengier ! — Voir, » dist Berniers, « defendre nel vos quier ;
Mais il est morz, nel vos chaut de tochie. » Ernauz respont : « Bien me doi
correcier. » Al tor senestre trestorne le destrier, 365 _ Etel poing destre
tenoit son brant d'acier, ci ni d'aucune autre je n'aurai plus besoin.
Secourez-moi, douce dame du ciel! » Bernier l'enttend; peu s'en faut qu'il
n'en perde la raison; sous son heaume il se prend 4 pleurer : « Ah! sire
Raoul, ara 4 haute voix, « fils de noble femme, tu m'as fait chevalier, je ne
puis le nier, mais depuis tu me l'as fait payer cruellement cher; tu as bralé
ma mère dans un monastere et tu m'as brisé la tête; tu m'en offris
réparation, je ne puis le nier; je n'en veux plus d'autre vengeance. » Le
comte Ernaud se mit a crier-: « Laisse cet homme mort yen- | ger son poing.
— Soit, » dit Bernier, « je ne veux pas vous ° en empêcher; mars il est mort,
4 quoi bon y toucher? » Ernaud répond : « Vai bien sujet d'être en colere. »
Tl fait passer son cheyal 4 gauche; tenant son épée d'acier de la 4. Le roi
nbd a Raoul son fant comme gage de la concession du Vermandois f. page
24, note 4

rf x ~ Se Gs Fe PRESSE 3 % > i - i oy 60 POESIE EPIQUE : Et
 fiert Raol, ne le vout espargnier, ' Par mi son heaume que il vout empirier :
 La maistre pierre en fist jus trebuchier, Trencher la coife de son haubere
 doblie ; 370 En la cervelle li fist le brant baignier. Ne li fu sez, ainz prist le
 brant d'acier ; Dedenz le cors li a fait tot plongier. L'ame s'en part del gentil
 chevalier : Damedieu l'ait, se on l'en doit proier! 375 XX Berniers escrie :
 « Saint Quentin et Doai!t Morz est Raous, li sire de Cambrai : Mort l'a
 Ernauz et Berniers, bien le sai. » Li cons Ernauz broche le destrier bai:
 Berniers en jure le cors saint Nicolai : 380 « De ce me poise que je Raol
 mort ai, Si m'ait Dieus, mais a mon droit fait l'ai. » Es vos Guerri sor un
 grant destrier bai : main droite, il frappe Raoul sans pitié sur son heaume
 qu'il veut briser et en fait tomber la plus belle pierre, il tranche la coiffe de
 son. haubert double et baigne son épée dans ta cervelle. Ce n'est pas assez;
 il metire son épée d'acier et la lui plonge tout entière dans le corps. L'ame
 du noble chevalier senvole. Que Dieu la recoive, sil est permis de faire cette
 prière! ' XX. — Bernier crie : « Saint Quentin et Dotiai! Raoul est mort, le
 seigneur de Cambrai: Ernaud et Bernier l'ont tué. » Le comte Ernaud
 éperonne son cheval bai. Bernier prend a témoin le corps de saint Nicolas: «
 Je suis peiné d'avoir tué \aoul, mais, par Dieu, je Vai fait & bon droit. »
 Guerri arrive sur son grand destrier bai : il voit son neveu et en est ter1.
 Saint Quentin est le cri de ralliement des combes de Vermandois; Douai,
 celui d'Ernaud,

RAOUL DE CAMBRAI 61 | oes . ' Son nevo trueve, s'en fu en
 grant esmai. / Il le regrete' si con je vos dirai : 385 « Beaus niés, » dist il, «
 por vos grant dolor ai. Qui vos a mort ja mais ne Fameraï, Pais ne acorce ne
 treves n'en prendrai - Desqu'a cele ore que toz morz les avrai : e - Penduz
 as forches toz les essilleraï. 390 | Aalais dame?, quel duel vos nonceraï! ~_
 Ja mais a vos parler n'en oserai. » a XXI *. Es vos Guerri brochant a
 esperon; ' Son neyo trueve gesant sor le sablon En son poing tint s'espee li
 frans on; 395 «St l'a estainte entre heut et le pons Que a grant peine
 dessevrer li pot on; Sor sa poitrine son escu a lion. ~ Guerris se pasme sor le
 piz del baron : - « Beaus niés, » dist il, « ci a male raison! 400 Ja voi je la le
 bastart Bernecon, rifié. I] le pleure en ces termes : « Beau neveu, » dit-il,
 «j'é- prouye pour vous une cruelle douleur; ceux qui vous ont tué ne seront
 jamais mes amis. Je ne leur accorderai ni paix ni tréye avant de les avoir
 tués; je les ferai périr, pendus a la_ potence. Aalais dame, quelle triste
 nouvelle 4 vous annoncer! Jamais je n'oserai vous en parler. » XXI. —
 Guerri arrive a force d'éperons et trouve son neveu gisant 4 terre; le noble
 chevalier avait 4 la main son épée et en çtreignait si fortement la poignée
 qu'é grand'peine on put la lui retirer; sur sa poitrine, il tenait son écu au
 lion. - Guerri s'évanouit sur le corps du baron. « Beau neveu, » dit; il, «
 voici un grand malheur. Je vois la le batard Bernier, Abe Sur le « regret »,
 cf. page 16, note 1. 2. Aalais est la mere de Raoul. aoe Z 3. Le heut est la
 garde, le pom est le pommeau de l'épée.

Tl yos a Moi 6 par fees achoison, Mais, | par celut qui sofri
passion, 'Se ne li trai le foie et po Je ne x pris vaillant un que Ohi 'aver fait.
chevalier a _ Sans juste raison. Mais, pe ne lui arrache le foie et valeur dun
eperon. » ee roe = = , t le poomon, je ne me, 'prise I ls l ee, ny ss



AIMERI DE NARBONNE Le personnage historique dont la
 jégetidé a flit le héros ECC poème et de plusieurs ee “n'est pas connu. Des
 chants anciens présentaient Aimeri comme ayant défendu. A contre les
 Arabes le poste avancé de Narbonne. Plus tard, on _ lui attribua la part
 principale dans la prise même de cette ville, et on fit de lui Je fils d’Ernaud
 de-Beatlande et le père du fameux Guillaume d’Orange. Au commencement
 du 19^e siècle, un poète de Bar-sur-Aube, nommé Bertrand, renouvela ce récit
 dans la chanson dont nous publions ici un épisode (y. 127-771). C'est cet
 épisode- que V. Hugo a repris dans la Légende des Sirenes (Aymerillot); en
 s’inspirant, non pas de la chanson de geste, qu’il ne connaissait pas, mais
 d’une imitation en prose insérée” dans une nouvelle de A. Jubinal, Le
 Château de Dannemarie (Musée des Familles, t. X (1845), p. 573-378).
 Notre texte est préparé d’après l’édition de M. L. Demaison : Aymeri de
 Narbonne, chanson de geste publiée d’après les manuscrits de Londres et
 de Paris (Paris, 2 vol.in-8°, 1887 — Société des Anciens Textes). Le récit
 des événements qui forment le sujet du poème commence après le désastre
 de Roncevaux, et fait suite, par conséquent, à la Chanson de Roland. Les
 Français repairent, chascuns mout se gramie ; Bien semblent gent qui mout
 soit travaillie *. — Les Français reviennent, tous sont de mauvaise hue
 meur et semblent: haragés. Charles chevauche derrière ses 1. Travailtie,
 pour travaillice, est une forme dialectale,

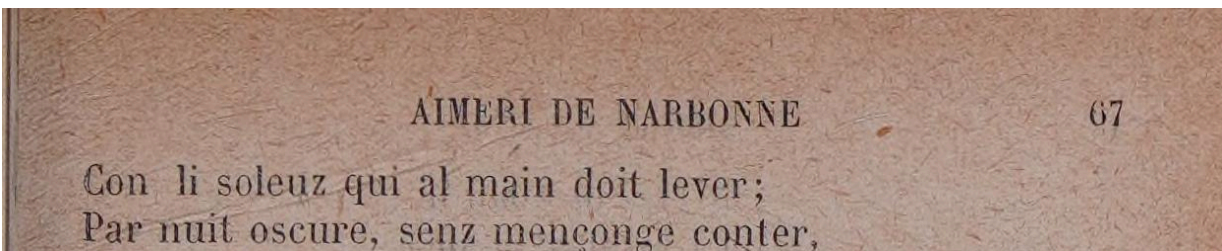
ea Wage MW sort SS OR estoy Not oe ener BO oo re 64 .

POESIE EPIQUE Charles chevauche derier sa compaignie, Dessoz lui ot un
mulet* de Sulie; Des doze pers? fait chiere mout marie, Kt por lor ames
Jesu Christ forment prie Que il les mete en pardurable vie : « Beaus niés⁵,
», dist il, (vostre ame soit garie, En paradis coronee et florie*! ; Que dira on
en France la garnie, ree) A Saint Denis en la maistre abeie? La troverai la
grant cheyalerie ; Demanderont de la grant baronie Que en Espagne menai
par aatie. Que dirai je, dame sainte Marie, — Bt Fors qu'en Espagne est
morte et enfoie : — Sire, » dist Naimés⁵, « ne dites tel folie. Li dueus que
faites ne vos vaut une alie : or troupes, monté sur un mulet de Syrie; il est
profondément triste de la mort des douze pairs, et prie ardemment
JésusChrist de recevoir leurs ames dans la vie éternelle : « Beau neveu, »
fait-il, « que votre ame soit sauvée, qu'elle soit couronnée parmi les fleurs
du paradis! Que dirai-je en France la riche, a Saint-Denis, dans la grande
abbaye? La je trouverai la puissante chevalerie; elle me demandera des
nouvelles des vaillants barons que jai menés en Espagne par provocation.
Que dirai-je, dame sainte Marie, sinon qu'en Espagne ils sont morts et
enterrés? — Sire, » dit Naime, « ne dites pas pareille folie : votre chagrin ne
vous 1. Mulet. Cf. page 49, note 4. 2. Les douze pairs (sur ce mot, ef. page
13, note 2) ont péri dans le désastre de Roncevaux. 5. Le neveu de
Charlemagne est Roland. Cf. page 13, note 4. ! 4. « L'idée que le paradis est
un Jieu rempli de fleurs revient souvent dans la poésie populaire du moyen
age, et paradis a même pour synonyme champ flori. » (G. Paris, Extraits de
la Chanson de Roland, note 78.) 5. Naimon, duc de Bavière, personnage
légendaire, est le Nestor de l'épopée frangaise ; c'est le conseiller et l'ami
de Charlemagne.

t ~ Atant de gent come il pot ramener aN aad SW icy ay c 7 : 20 .
 AIMERT DE NARBONNE ~ : 65 'Mort sont li conte, nes recoverrez mie;
 Cea fait Ganes?, cui li cors Dieu? maudie! 20 " — Voire, » dist Charles, (bien a France honie! Quatre cenx anz et plus après ma vie, Dela venjance sera chancon oie. » A tant le laissent, s'ont lor voie acoillie Charles et sa compaignie 3. 25° I _ Granz fu li dueus que vos m'oez conter, ~ Que demenoient li baron et li per. - S'en repairoit Charlemaignes li ber. - Nostre emperere, aun pui devaler, iø 30 Sicome il dut un haut tertre monter, - Par devers desire se prist a regarder; Entre deus roches, près d'un regort de mer, Dessus un pui vit une vile ester = - ~ ; sert A rien. Les comtes sont morts, vous ne les ressuscitez _ pas. Crest le crime de Ganelon, que Dieu le maudisse! — Cest vrai, » dit Charles, « il a déshonoré la France. Quatre - cents ans et plus après ma mort on chantera encore ma 'veh~ geance.' » Ils se taisent, et Charles continue sa route avec ses troupes. + Il. — Grande était la tristesse dont vous m'entendez parler, ~.des barons et des pairs. Avec tous les hommes qu'il put ramener, Charlemagne le baron s'en reyenait. Notre empe- Yeur, 4 la descente d'un moyt, sur le point de gravir un 'tertre . élevé, regarda sur sa droite : entre deux rochers, au bord A. Dans l'6popée française Ganelon est le type du traïure. C'est lui qui, en haine de Roland, dont il avait épousé la mère, prépara par | sa trahison le désastre de Roncevaux. Charlemagne l'en punit en 'le « faisant écarteler. 2. Ck. page 142, note 2. 3. Dans beaucoup de poemes du cycle de Monglane la fin de chaque > laisse se termine ainsi par un vers de sixsyllabes 4 désinence féminine, CHRESTOMATHIE, 3

5 POE SIE EPIOUE: / = ‘Ge Sarrazin i orent fait fermer. te Mout bien fu close de mur et de piler ; am Onques plus fort ne vit on compasser. =~ Virent l'arbroie contre le vent branler 3 is et d'aubors qu'on l'ot fait planter : gee Plus bel deduit ne pot nus regarder. Ae Vint tors i ot faites de liois cler, Et une en mi qui mout fist a loer. ~ Na ome el ment, tant sache deviser, Ni convenist un jor desté user, . g “Sil voloit bien tote Puevre aconter 4b. 2 “Que paien! firent en cele tor fonder. Les creneaus firent tot a plon seeler; Jusqwas batailles ot uns ars que jeter. Sus as estages del palais principer Ot un pomel de fin or doutre mer; Un escharbocle? 1 orent fait fermer, Qui flamboioit et reluisoit mout cler, ¥ > vv \ 7 ~ dun golfe, il vit, assise sur une Ccolline, une “ville que Tes ie _ Sarrasins y avaient fortifidée. Elle Gtait parfaitement close de murs et de contreforts. Jamais on ne vit cité plus solidement établie. L’empereur apercevait les plantations difs et dauhours, dont le vent agitait les feuillages; on ne pouvait avoir un plus beau coup deel. I y avait vingt tours construites de liais brillant, et au centre une autre tour admirable. Il n’y a homme au monde, si bien sache-t-il conter, 4 qui il ne fallit une journée d’été, s’il voulait convenablement décrire tous — bs les travaux que les paiens avaient faits pour la construction — = de cette tour. Les créneaux étaient entièrement scellés de _ plomb; ils étaient 3 une portée d’are au-dessus du sol. Au— dessus du palais principal était une boule dor fin d’outre-mer, on y avait enchassé une escarboucle, qui flamboyait et brillait We Fe oP Per eh . Paen. Of: page 15, note 2. nap 0, Il est. souvent question dans la poésie du moyen, jge descars ~ boucles d’un éclat extraordinaire, ; a

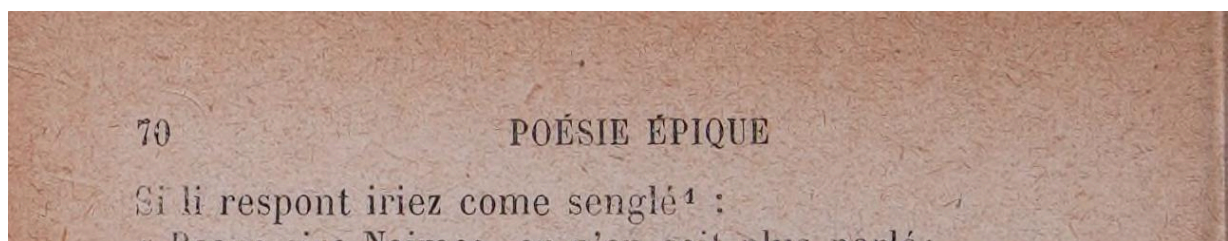
(a4 LAS be ieee] heues le ae on scree Dune part est la greve de la mer; D'autre par' Aude, qui mont puet raviner, "Quit lor ameine quant qu'il sevent penser. - A granz dromons?* que la font ariver, _ Font marchant les granz avoiers porter, 60 Dont la cité font si bien rassaser : z Que riens ni faut qu'on sache deyiser "Qui mestier aif a cors d'ome onorer. 'La cité prent-li rois a esgarder, Dedenz son cuer forment a goloser; 65 Son dru Naimon en prist a apeler : _ @ Beaus sire Naimés, » ce dist Charles li ber, - Dites moi tost, nel me devez celer, Cui est tel vile qui tant fait a loer? Cil qui la tient se puet tres bien vanter i 50 Qu'en tot le mont, ce cuit je, n'a sa per; Ne crient voisin qui le suisse grever. aussi vivement que le soleil qui se lève le matin: par une nuit obscure, sans nicntir, on pouvait la voir A quatre lieues. Dun coté de la ville s'étend Je rivage de la mer; d'autre part coule V'Aude aux- flots impétueux, qui amene aux habitants tout ce qu'ils peuvent désirer : 'sur de grands nayires quils font aborder 14, les marchands apportent les richesses dont la cité abonde, au point que rien ne manque de ce qu'on sauyait imaginer pour faire honneur Aun homme. Le roi regarde _ la yille et en son ceur-se prend a la convyoiter. 1] appelle son 'ami Naime : « Beau. sire Naime, » dit Charles le baron, « dites-moi tot, franchement, & qui est une-ville si admirable. Celui qui Ja tient se peut bien vanter, je crvis, qu'en tout le monde il n'y a sa pareille. Il ne craint pas qu'un yol4. Le dromon était wn grand navire.



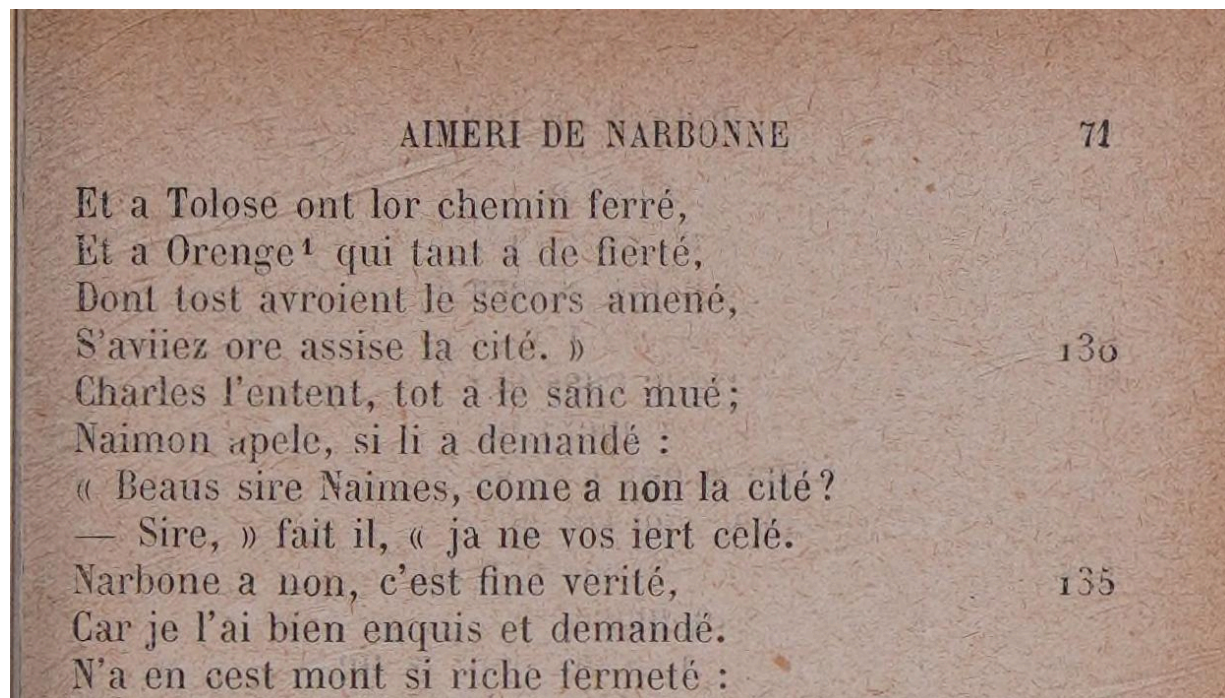
ie 68 so PORSIE EPIQUE Here Mais, par l'apostre que lon doit
aorer!, Cil qui en France s'en voudront retorner, Par mi cez portes les
covendra passer, 7 5 Car je vos di tot por voir, senz fausser, Rees. Que la
cité voudrai je conquerer Ainz que m'en aille en France. » Uh Naimes
entent Charlemagne le roi, , Qui ses barons a mis en tel esfroi; So Il hia dit
belement en recoi : : « Sire, » fait il, « par Dieu, merveilles o1; , Ne.vi mais
ome plein de si grant desroi. Mais. bien sachiez, par la foi que vos doi,
S'avoir volez la cité que ci voi, 85 Onques si chiere n'achetastes, ce croi,
Qu'il n'a si fort jusqu'al val de Martroi?. Ne crient assaut, perriere® ne
berfroi?. sin lui fasse tort. Mais, par lapdtre qu'on doit adorer, ceux qui
voudront s'en retourner en France devront passer sous ces portes, car je
vous assure fermement que je veux prendre la ville avant de m'en aller en
France. » III. — Naime ayant entendu le roi Charlemagne, qui vient de
remplir d'effroi, ses barons, lui dit doucement, a part :— « Sire, par Dieu, je
suis surpris de ce que j'entends; jamais je mai vu homme si plein de
déraison. Mais sachez bien, par la foi que je vous dois, que si vous voulez
avoir la ville que je vois la, vous n'en aurez jamais payé aucune aussi cher,
je cro's, car il n'y en a pas d'aussi forte d'ici au val de Martroi. 1. Cette
périphrase désigne saint Pierre, 2. Le val de Martroi est peut-être la vallée
des Alpes qui conduit de Briancon 4 Turin. 5. On se servait dans les sièges
de deux sortes de balistes, la pierrière et le mangoneau. 4. Beffroi, tour
mobile en charpente, que l'on approchait des murailles pour attaquer les
assiégés.

AIMERI DE NARBONNE 69 Ci aqui la tient a la enz avuec soi
Vint mile Turs qui meinent grant bofoi, 90. Si a-chascuns et armes et conroi
: Ne dotent siege vaillissant.un baloi*; ~ Kt tuit nostre ome sont si las, par
ma foi, Que une reme ne valent pas li troi. Niavez baron, prince, conte ne
roi, : 95 Qui ait talent d'assaut ne de tornoi; Nil-n'ont destrier ne mul ne
palefroi Qui al besoing vausist ne ce ne quoi, Car n'ont mangié fors que
fuerre et efboi. 'Si n'avez ome nesun, si com je croi, "400 Qui puist porter
ne armes ne conroi, Tant ont eti de travail et d'enoï. Droiz emperere, je le di
endroit moi @ Que je voudroie estre, foi que vos doi, Kl regne de Baiviere.
» 105 1Y Quant Charlemagnes ot Naimon escouté, ~ De maulalent a tot le
sanc mué; Elle ne craint assaut, ni pierriere, ni tour roulante. Celui quila
tient a avec lui yingt mille Turcs, pleins d'arrogance, tous bien armés, bien
équipés, ct ne redoutant pas le moins du monde un siège. Et tous nos
hommes sont si las, par ma foi, que trois d'entre eux ne yalent pas une
femme. Yous n'avez baron, prince, comte, ni roi qui désire assaut ni
tournoi; ils ~ n'ont destrier, ni mulet, ni- palefroi qui au besoin puissent être
utiles, car ils ne sont nourris que de paille et d'herbe. Yous n'avez pas. un
homme, je crois, qui puisse porter ni armes ni équipement, tant ils ont
souffert de peines et de labeurs. Juste empereur, je vous déclare, quant 4
moi, que je -youdrais être, foi que je vous dois, au royaume de Bavière. »
IV. — Quand Charlemagne eut entendu Naime, il en eut = 1. Baloi désigne
un objet sans valeur, difficile 4 préciser.

ica "POESIE EPIQUE ai kt respont iriez come senglét ; « Beaus sire Naimés, or n'en soit plus parlé ; : Se foi que doi al roi de' maiesté, R - Je'n'enterrai en France le regné ay : Jusque je aie conquise la cité. Alez vos en, se il-vyos vient a gré, Mais, par la foi que dot saint Onore, Qui que s'en aut, sachiez je-remandré. — Sire, » dist Naimés, @ merci por amor Dét _ Aiez pitié de cest vostre barné, Que tant avez trayaillic et pene. : Laissez, beaus sire, ester ceste cité : Ja ne l'avrez nul jor de vostre'aé, Se Dieus ni fait vertuz par sa bonté. Si vos dirai de ce la verité : Paien vos ont de sen contrepasé. Lor chemin ont desoz terre chevé, 'Mout tost s'en. sont par ilueques alé En Saragoce?, se il lor vient a gré; tout le sang bouleversé de coléré, et, furieux comme un 'sanglier, il lui répondit : « Beau sire Naime, qu'il n'en soit plus — parlé, Mais, foi que je dois au roi de majesté, je n'entrerai ~pas dans le royaume de France avant d'avoir pris la yille. Allez-vous-en, si c'est votre plaisir, mais, par saint Honoré, — s'en aille qui veut, sachez-le, je resterai. — Sire, » dit Naime, « grace, pour l'amour de Dieu! Ayez pitié de vos barons, que vous avez tant fatigués et harassés. Laissez, beau sire, cette— ville. Jamais vous ne l'aurez de votre vie, si Dieu dans sa bonté n'y fait un miracle. Pour vous dire la vérité, les paiens — ont été plus avisés que vous. Ils ont creusé des chemins us terre, et par la ils sont vile hors de ia ville; ils vont a Senglé au lieu de sengler, forme amenée par la rime. ss La mention de Saragosse en cette circonstance est une contradiction; notre poète en effet, commence son récit au 'point ot la' — Chanson de Roland sarréte, ø "est adire apres que Saragosse ies tombée au pouvoir des chirétiens, 4 \ ' ~



‘a en cest mont si riche fermeté : é us de vint toises ont li fossé de
 ls te. t autretant sont en parfont chevé. i floz de mer cort par mi le fossé; | ;
 140 ude Ja grant, sachiez de verité, ‘A tot entor le mur avironé: Par iluec
 viennent li grant dromon ferré & z (Saragosse, si cela leur fait plaisir; ils ont
 une route pavée pour aller 4 Toulouse et une pour aller A-Orange la
 superbe, @ou ils auraient vite amené des ‘secours, si vous les aviez
 assiégés. » Chatlessl’entend; il en a le sahg bouleversé : -« Beau sire
 Naime,-» dit-il, « quel est le nom de la ville? oe ire, » fait Naime, « je ne
 vous le cacherais pas: elle a nom ~ Narbonne; voila la vérité pure; .car je
 m’en suis bien informé. ° | 1 ni Y a pas en. ce monde une gore esse aussi-
 pulsars Les Tondeur: les flots de la mer se en jie ces fossés, et Aude, _le
 grand: flewve, sachez-le bien, fait le tour des muailles. “Par la viennent les
 grands navires Cloués de fer et les Vez 4 FF Toulouse n ‘occupe pas une
 grande place dans l’é popée française ; i n’en est pas de même d’ Orange. ni
 de Narbonne. Orange a fourni son pea) surnom 4 Guillaume (ef. page 27,
 note 2), le héros. central de la geste de Monglane, ø et nous possédons
 encore un pobmedatitulé La Prise 20) ‘ange. Les luttres entre Sarrasins et
 chrétiens dont Narbonne-fut le theatre ont de même fourni le sujet de
 plusieurs poemes,



72 -)-) PORSIE -EPIOQUE as Et les galies pleines de richeté,
Dont cil sont riche de la bone cité. | Quant de la porte ont le clavel fermé Et
li portiers a sus le pont levé, Lors pueent estre très bien assetiré, Quil ne
redotent ome de mere ne; Ne les prendroit tote crestienté. » 150 Charles
l'entent, s'en a-un ris jeté : « E! Dieus aie! comeest bien encontré! » Ce dist
li rois al corage aduré : “ ; (Est ce Narbone dont l'on m'a tant conte, | Qui
tote Espagne sormonte de fierté? 155 Rollanz mes niés, qui tant ot de
bonté, Quant ot pris Nobles et retenu Forré?, Ny Lors mist ses gardes en
iceste cité, Que il la dut garder a sauveté. — Sire, » dit Naimés, « par foi,
c'est verité; 160 Mais Sarrazin n'orent pas oblié. Puis que il virent Rollant
de ci torné, Si Ss assemblerent h cuvert desfaé, galères pleines de richesses,
qui ant Yopulence des habitants: de la bonne ville. Quand ceux-ci ont tiré
leverrou de la porte' et-que le portieralevé le pont, ils peuvent. être en toute
sécurité, car ils ne craignent jhomme qui vive; la chrétienté entière ne
pourrait les prendre. » Charles lentend et* rit : « Ah! par Dieu! quelle
heureuse rencontre! » dit le roi au courage invincible. «Est-ce done cette
Narbenne dont on ma tant parlé, mlus fière que toute Espagne? Mon neveu
Roland, qui étak; si vaillant, quand il eut pris Nobles et fait prisonnier
Fourré, mit garnison dans cette ville, car il devait la garder. — Sire, » dit
Naime; « c'est la vérité, mais les Sarrasins ne s'oublièrent pas. Des qu'ils
virent Roland parti, ils s'assemblèrent, Jes vils mécréants, revinrent a
Yattaque de \ 1, Il est souvent fait allusion dans les chansons ae geste a la
prise de Nobles et de son roi Fourré par Roland, mais le poemte ou ces
événements étaient racontés n'existe plus.

AIMERI DE NARBONNE 73 Si rassaillirent ceste grant fermeté
 Et si Vassistrent environ de tot lé. -Mainte perriere i orent amené; -
 Tant.assaillirent li gloton parjuré — Qu'en meins d'un mois saisirent la cité;
 Si furent tuit cil dedenz desmembre. ' Or ont puis tant paien fait et ovré
 "376 '— Que refait ont les murs qu'erent cassé, Ut tot entor les fossez
 reparé 'Aparfondi sont mout et releyé. » _ Charles l'entent, tot a le sanc-
 mué : ~-@ Naimes, » dist il, « qui tient la fermeté? 175 En non Dieu, sire,
 ja ne vos tert celé : ; - Rois Baufumé et li rois Desramé, - Et Agolant et
 Dromont! le bar bē2, Et avuec cus vint mil paien armé, -Aui Dieu ne
 croient, le roi de maiesté, 180 _Ne sa mere hautisme: » ie Pe ba hem! Wr
 cette forte place, et l'environnérent de toutes parts; ils y " _amenèrent de
 nombreuses pierrières et l'assaillirent si bien, les mauvais parjures, qu'en
 moins d'un mois en empaèrent. Tous ceux qui étaient dedans furent
 massacrés. Et depuis les paiens ont tant fait qu'ils ont reconstruit les murs
 qui étaient démolis, et réparé les fossés tout autour, les |_approfondissant de
 beaucoup et en releyant les talus. » Charles - Yentend, il 'en a le. sang tout
 bouleversé. «Naime, » dit-, on qui tient la place? — Par Dieu, sire, je ne
 vous le cacherai pas. Gest le roi Baufumé, et le roi Desramé, et Agoland, et
 ~ Dromont le barbu, et avec eux yingt mille paiens bien armés, 'qui ne
 croient ni en Dieu, le roi de majesté, ni en sa très -glorieuse mere. » De ces
 quatre noms, les trois premiers reviennent assez fréquem eat dans Jes
 chansons de geste. Desramé est une forme du nom - Abdérame (Abd-er-
 Rahman), qui a-été porté dans Vhistoire par diffé Tents personnages, et en
 partliculier-par deux gouverneurs de Na: ponne; Baufumé est une
 déformation populaire 'de Mahomet. - 2. Dansce vers et dans le précédent,
 de même qu "aux vers 262, 297, 419 "et 44,-1e werstieste ye asacrilié la
 déclinaison alarimeoua la mesure.

Dist 'emperere : « Tendrez Ja vos de moi? cor ~— Sire, » dist Naimes, « nenil, en mese foi; ee Car trop sont plein d'orgueil et de bofoi, Sine vos prisent vaillissant un baloi. § = = 'Ainz que Laiez, par la foi que vos doi, I serez vos un an, si con je croi. — Naimes, » dist Charles, « foi que doi Dieu ie Ainz que m'en parte lor ferai tel tornoi' Ne les garront ne haut mur ne berfroï. Ainz que je aille en France ou aler doi, Voudrai enz metre la crestiienne loi; Un de mes pers la laisserai, ce croi, Qui m'en rendra servise.) VL: Charles li rois fu mout de grant corage; La cité yoit et lancien estage, - _Qu'a force timent li Sarrazin aufage; es Lors s'apensa de merveillous barnage, ie Pas VY. —L'empereur dit : « La tiendrez-vous de moi? — Sire, > bes répond Naime, «non, sur ma parole; car les paiens sont tro pleins d'orgueil et d'arrogance, et ne font pas le moindre cas de vous. Ayant que vous l'ayez, foi que je vous dois, vous § serez bien un an sous ses murs, je crois. — Naime, » dit Charles, « foi que je dois au Dieu souverain, avant que J 4 men aille, je leur ferai une telle guerre que ni hauts mur ni beffrois ne les garantiront. Avant que je men aille en ~ Vrance, ot: je dois retourner, je veux établir dans Ja ville" = ~ Ja loi chrétienne, puis: je la laisserai a un de mes pairs, qu m'cn deyra le service. » VI. — Le roi Charles était @un tres grand courage. Yoyai : la ies et 4a palais antique, it gagent avec des forces

Qu' aun des pers- Geta de grant ue Donra _ta vile et le maistre
manage, 200 Qui gardera la terre et le rivage \$= Sh teh fera feduté et
Omage. | len apele un conte de parage, _ Dreues ol non, mout le tint on a
save; : Quant Va vei Charles al fier Visage, 205 ~ Gentement I' araisone : ae
: Vil -« Venez avant, Dreues de Mondisdier? ; Vos fustes fiz de gentil
chevalier, Si vos doit on amer et tenir chier. Sees Tenez Narbone, a vos la
vueil laisser; 210 Tote Ta terre avrez a)justicier De Narbonois de ci a
Monpeslier. » Quant cil lentent; si se prist a irier : ~« Sire, » fait il, « mie ne
vos en quier. Li vis deables la puisse trebuchier! STO Foi gue doi vos,
jaincois un mois entier prouesse étonnante : il donnera la ville et le palais
seigneu-. rial 4 un-de ses pairs, d'une bravoure éprouvée, qui gardera la
terre et le rivage, ét lui én préfera foi et hommage. Il ~ appelle un comte de
grande famille, nommeé Dreux, estimé pour sa grande sagesse. Quand
Charles au fier visage le yoit, il lui dit d'un ton affable : Vil. — «
Approchez, Preux de Montdidier. Yous øtes fils dun noble chevalier, aussi
vous doit-on aimer et estimer. Tenez Narbonne, je vous la veux laisser, vous
aurez a4 gouverner tout le pays du Narbonnais jusqu'a Montpellier. »
Quand celui-ci J'entend, il se met en colére : « Sire, » faif-il, « je ne vous la
demande pas. Puisse le diable la renverser ! Foi que je vous dois, avant un
mois jé veux être de retour en -4. Dréux de Montdidier, personnage
purement Iévendaire.

i ; = penser eee 6 ee **PORSIE EPIQUE** — 4 -- - Voudrai je estre en mon pais arier; La me ferai costeir et baignier, -. Car toz sui las, ne me puis preuaidier, eS ‘ .>S’avroie mout de repos grant mestier. 220-4 Droiz emperere, a celer. nel vos quier, Je n’ai roncin, palefroi ne destrier! e Qui mestier ait ne mais a escorchier, Gar Ke je meesmes, prés a d’un an entier, Ne jui trois nuiz senz mon haubere doblie?, 22h Ne ne finai d’errer ne d’ostoier, : Kt de mon cors pener et travyaillier. Or me rofrez Narbone a justicier, Que encor tiennent de paiens viat milier! Donez V’a autre, emperere al vis fier, — 230 Car je n’en ai que faire. » Vil Dist l’emperere a la barbe florie> : « Venez avant, Richarz de Normendie?* : mon pays; la je me ferai soigner et je prendrai des bains, car je suis absolument las; je n’en puis plus et j’aurais grand besoin de repos. Juste empereur, je ne yeux pas vous le cacher, je n’ai roncin, palefroi, ni destrier qui puisse seryir a autre chose qu’a øtre écorché; e& moi-même, il y a pres dune année entiøre que je n’ai passé trois nuits sans mon haubert double, et que je n’ai cessé de chevaucher et de guerroyer, et de mettre. mon corps en peine et en fatigues. Et vous m’offrez 4 gouyerner Narbonne, que tiennent encore Vingt mille Sarrasins! Donnez-la 4 un. autre,-empereur au fier visage, car je n’en ai que faire. » \ VII. — L’empereur a la barbe fleurie dit : « Avancez, Ri-) Cf, page 49, note 4. . Cf, page 40, note 3 . Cf, page 20, note 1. . Richard, due de Normandie, appelé aussi Richard le Vieux, fiOTD

Pen IA mga ee i! i AIMERT DE NARBONNE Pe “Vos estes dus
 de mout grant seignorie, _ \$i estes pleins de grant chevalerie. -Tenez
 Narbone, prenez en la baillic; De moi tendrez ceste terre garnie. Ja tant con
 puisse el cors avoir la vie, | N’en perdrez vos vaillissant une alie. » ~-@
 Sire, » fait il, « vos parlez de folie. | Tant ai esté en la terre haie - Que tote
 en ai la char teinte ét blesmie, Car puis que vin entre gent paienie, Ne fui set
 jorz senz ma broigne' vestie. Mais, par l'apostre que l'on requiert et prie, Se
 j'estoie or arier en Normendie, Ja en Espagne\n'avroie manantie, 2 Ne de
 Narbone n'avroie seignorie. Donez !aautre, car je ne la quier mie. De mal
 feu soit ele arse! » Quant cil l'entent, durement s'en gramie. 240 250 =
 chard de Normandie. Vous êtes duc de très haute noblesse; vous êtes un
 cheyalier accompli. Tenez Narbonne, prenez-en le gouvernement; vous
 tiendrez de moi cette terre opulente. Jamais, tant que Ja vie animera mon
 corps, vous n'en perdrez yaillant une alise. » Quand celui-ci l'entend, il se
 renfrogne : « Sire, » fait-l, « vous parlez follement. J'ai tant demeuré en
 pays ennemi que' j'en ai la chair toute pale et blême, car depuis que je suis
 yenu parmi les paiens, je n'aj pas passé sept jours sans ma cote de mailles.
 Mais, par l'apdtre quon va visiter et prier, si j'étais a cette heure de retour
 en Normandie, je n'aurais ni domaines en Espagne, ni la seigneurie de
 Narbonne. Donnez Ja ville 4 un autre, carje ne la demande pas; que le feu
 d'enfer l'embrace! » ' gure dans beaucoup de chansons de geste; il est
 quelquefois compté parmi les douze pairs. Son prototype historique est
 Richard 1°, he de Normandie de 943 a 996, c'est-a-dire plus d'un siècle
 après la mort de Charlemagne, if 1. Broigne.Ct, pagé'50, note 2. 2. Cé vers
 montre quelle est l'origine de l'expression proverbiale *

PORSIE EPIQUE — | ~ IX ; Li emperere tint mout le chief
 enchn, 'Por cez trois 'contes qui si sont de fier lin, Qui si refusent Narbone
 tot en fin. fi en apele Hoél de Costentin', laut chevalier ef conte palatin : - «
 Venez avant, gentiz cons de franc lin. ae ' Tenez Narbone et le palais
 marbrin; oe A vos seront mil chevalier enclin. \$ Ja, se Dieu plaist qui de
 Veve fist vin, .b0%28 Ne Vayront mais paien ne Sarrazin. » Quant cil
 Pentent, si li respont enclin : (Droiz emperere, foi que doi saint Martin, Ja
 Narbonois ne m'ayront a voisin. - 4 Tant ai porté mon haubere doblentin, i.
 2B ae Kt couchié tart et levé par matin, : & Le cors ai teint par dessoz mon
 hermin. oe Or me rofrez Narbone et son train, i 2 IX.— L' empereur tient la
 tête haissée, a cause de ces trois. te : comtes, de si haut parage, qui refusent
 ainsi absolument Narbonne. Il appelle Hoél de Cotentin, puissant chevalier
 et comte palatin : « Avancez, noble comte, de haute lignée. Tenez Narbonne
 et son palais, de marbre; mille. cheyalicrs vous seront soumis. Jamais plus,
 sil plait a Dieu qui changea Yea en vin, ne l'auront paiensS ni Sarrasins. »
 Quand te comte Ventend, il baisse la tête et répond : « Juste empereur, foi
 que je dois a saint Martin, jamais les Narbotnais ne m'auRLAS pute ' . x
 ront pour voisur. J'ai tant porté nion haubett double, si sou. 5 ' ' 5 "> . 1 vent
 je me suis couché tard et leyé matin, que j'en ait te Ke corps décoloré sous
 mon manteau. Ht maintenant vous m'of« chateaux en Espagne », qu'on
 trouve 1dja dans 1a premidsre pattie du Roman de la Rose, éc rite vers 12
 50. 4. Cest.en vain qu'on chercherait ce twmdans BISTOLNGS 2, Allusion
 au miracle des noces de Cana. & 2 \$ of + 3% SS =]

~-AIMERT DE NARBONNE Que encor tiennent vint mile
 Sarrazin, - Qui ne vos dotent vaillissant-un ferlin\$ 4 290 ~ - Qui-me donroit
 tot le tresor Pepin?, Ne.tendroie Narbone. » Xs -s 7 \ Nostre emperere se
 prist a dementer, Et sonneveuRollant a regretter, Et ses barons-que tant
 soloit amer : 295 « Beaus niés, » dist Charles, «con mar vos vi finer! Ne
 porrai mais tel ami recovrer, Ne sai en cui me porrai mais fiér! A ce besoing
 le puis bien esprover!4 » = Ensi dist Charles, ou il n'ot qu'airer, 280 Puis
 recomence Narbone a presenter. frez Narbonne et teut son train, que
 tiennent encore vingt mille Sarrasins qui ne font pas le moindre cas de
 vous! Pour tout le trésor de Pépin je ne tiendrai pas Narbonne. » _ . X.—
 Notre empereur se met A gémir et a regretter son neveu Roland et
 les*barons qu'il aimait tant. « Beau neveu, » dit Charles, « pourquoi faut-il
 que je vous aie vu mourir? Je ne pourrai plus retrouver un pareil ami, je ne
 sais en qui je pourrai désormais me'fier! Je Véprouve bien en ce besoin! »
 Ainsi dit: Charles, profondement triste. Puis il recommence a offrir
 Narbonne; il l'offre 4 Doon de Vaucler, puis a 4. Ferlin, tres petite piece de
 monnaie. : 2. Pépin, pere de Charlemagne, était chanté dans plusieurs
 poèmes, perdus pour la plupart. 3. Nous avons passé ici sept laisses (142
 vers), dans lesquelles Charlemagne offre successivement. Narbonne a
 Girard de Roussillon, & Eudes duc de Bourgogne, 4 Oger le Danois, 4
 Salomon le marquis, 4 Gondebeut V'Allemand, au due Naime= de Baviere,
 a Anseis de Carthage, qui tous refusent. 4, Le proverbe ø « Au besoin
 connait-on son ami, » revient souvent dans la. littérature du moyen age.

Ys, * = ALE oe A X 2 y - z ' 5 ae a) oe oe Op ORSIR EploeE Si
la rofri a Doon de Vaucler?, / Kit aGirart de Viéne le ber 2, e Mais n'i a nul
qui l'en yueille escouter, Tant fort redotent les paiens d'outre mer. 285
Dolenz fu Charles quant lor ot refuser, Car ne set mais cui la doie doner,
Fors a Ernaut qui mout fait a loer, Le gentil conte de Beaulande sor mer.
Celui en prist Charles a apeler, 290° Si hi ofri Narbone. XI « Beaus sire
Ernauz, » dist Charles al vis fier, « Prenez Narbone; je vos en vueil proier,
Par tel covent con vos m'orrez noncier : : Se vos assaillent li paien aversier,
_ e390 Secorral vos, 0 moi maint chevalier. Girard de Vienne, mais il n'y a
personne qui en veuille rien entendre, tant les barons redoutent Jes paiens
d'outre-mer. Charles s'attriste quand il les entend refuser, car il ne sait
plus.a qui il la doit donner, si ce n'est & Ernaud le vyaillant, le noble comte
de Beaulande-sur-mer. Tl l'appelle et lui offre Narbonne. XI. — « Beau sire
Ernaud, » dit Charles au fier visage, «prenez Narbonne, je vous en prie, a la
condition que je vais vous dire : si les paiens ennemis vous attaquent, je
vous secourrai, aidé de nombreux chevaliers. — Pour Dieu, sire, » dit
Ernaud le guerrier, « je suis vieux et débile; je ne puis 1. Doon de Vaucler
est le même que Doon de Mayence, le chef de lune des gestes. 2. Girard de
Vienne, personnage trds connu dans l'épopée française, a donné son nom a
une chanson de geste dont il est le -héros et dont l'auteur est le même que
celui d'Aimeri de Narbonne, Bertrand de Bar-sur-Aube. 5. Ernaud
de,Beaulande est le pere d'Aimeri de Narbonne, comme i le verra plus loin,
La ville de Beaulande-sur-mer est peut-être ice. 3

B : A un dansel fort et juene et legier 30 Vos covendroit la cité a
baillier: ae ot AIMERI DE NARBONNE 81 ee € i — En non Dieu, sire, »
dist Ernaut le guerrier, @ Vieuz sui et frailes, ne me puis mais aidier, Ne
porter armes, ne monter sour destrier. _ De mener guerre n'avroie mais
mestier; 300 - Por ce nen os si grant fais enchargier; Car qui avra Narbone a
justicier, - Maint fort assaut et maint estor plenier li covendra maintes foiz
essaier. oe Qui bien peiist sofrir le guerrier, Kt les paiens confondre et
essillier, | Et mater les al fer et a l'acier. = Teus on si doit Narbone justicier.
310 "Se on ne la, ja celer nel vos. quier, - Qui soit puissanz et de lignage
fier, Ja ne tendra la terre. » XI a Quant ce voit Charles que tuit li sont tailli,
"Ne vurelent estre de Narbone saisi, 315 Forment regrete Rollant, son chier
ami, plus me défendre, ni porter mes armes, ni monter a cheyal. Ce n'est
plus mon affaire de conduire une guerre, ꝑc'est pourquoi je n'ose pas me
charger d'un si lourd fardeau,; car qui -aura Narbonne a gouverner deyra
supporter de nombreux et rudes assauts, et de nombreuses batailles rangées.
Il vous *faudrait donner la ville 4 un damoiseau fort, jeune et agile, qui soit
capable d'endurer les fatigues de la guerre, de vaincre les paiens par le fer et
Vacier, deles yvéduire et de les exterminer. Tel est 'homme qui doit
gouverner Narbonne. Mais, je ne veux pas vous le cacher, si celui qui]'aura
nest pas puissant et d'une noble famille, il ne tiendra pas la terre. » XII. —
Quand Charles voit que tous lui font défaut et refusent la saisine- de
Narbonne, il regrette vivement Roland,

ig 82 POESTE UPIQ Et Olivier' son compaignon hardt Et les
barons que Ganelons trai. =n « Beaus niés, » fait il, « cil Dieus qui ne menti
Ait de vostre ame et pitié et merci, 'Kt des barons qui por lui sont feni! Se
fussiez vis, très bien le sai de fi, Ne remansist mie Narbone ens!. = Puis que
mort sont li mien veral ami, 7 Crestiénté n'a mais nul bon ami. Mais, par
celui-qui. de virge nasqui, Ne partirai mais .de cest siege ci, Tant con paien
en esteront saisi. Seignor baron, vos gui m/'avez servi, Ralez vos en, de
verté le vos di, iin voz pais ou vos. fustes nori! Que, par cel Dieu qui
ongques ne menti, Puis que je voi que tuit m'estes failli, Qui que s'en aut, je
remandrai ici, Si garderai Narbone! 33h ee son cher ami, et Olivier, son
hardi compaignon, et les barons que Ganelon a trahis : « Beau neveu, » fait-
il, « que Dieu qui jamais n'a menti ait pitié de votre ame et lui pardonne, et
are de celles des barons qui sont morts pour lui! Si vous étiez en vie, jen
suis certain, Narbonne ne resterait pas ainsi. | Puisque mes yrais amis sont
morts, la chrétienté n'a plus un — bon ami. Mais, par celui qui naquît de la
Vierge, jamais je ~ ne partirai d'ici tant que les paiens posséderont le pays.
Seigneurs barons, vous qui m'avez servi, retournez-vous en, je -- Vous le
dis sans feinte, dans jes pays ott vous avez été élevés, car, par le Dieu qui
n'a jamais menti, puisque je vois que' vous me faites tous défaut, s'en aille
qui veut, je resterai ici . et. je garderai Narbonne. (ie if. x a = 4. Olivier. Cf.
page 43, note 5.

— © SS MMUM DE NARBONNE = 83 Xu -« Seignor baron, »
ce dist Charles li rois, « Kalez vos en, Borgoignon et Francois, ~ Et
Hamuier, Flamenc et Avalois*, Et Angevin, Poitevin et Mansois, Et
Fokerene. Breton et Herupois?, 340 _ Gil de Berri et tuit li Champenois, Ne
cuidiez mie que jel die a gabois, ~ Et trestuit cil qui voudront demanois! Ja
n'en tendraiun seul dessour son pois; ~ Que, foi que doi saint Fermin
d'Amienois, 345 -Je remandrai ici en Narbonois, ' Si garderai Narbone et le
defois. . - Quant vos vendrez el pais. d'Orlenois, 350 Foi que doi vos, ainz
Lserai vint mois Que je n'en aie le palais maginois. En douce France, tot
droit en Laonois, S'on vos demande ou est Charles li-rois, Xfil. — «
Seigneurs barons, » dit le roi Charles, « retournez-vous en, Bourguignons et
Francais, Hainuyers, Plamands et Ayalois, Angevins, Poitevins et
Manseaux, Lorrains, Bretons, “Hérupois, Berruyers et Champenois! Ne
croyez pas que je le ~ dise par plaisanterie. Que tous ceux qui le yeulent
partent sur-le-champ, je n'en retiendrai pas un seul malgré lm. Car, par saint
Firmin d'Amiénois, je resterai ici en Narbonnais et je garderai Narbonne et
le territoire. Foi que je' vous dois, jy serai vingt mois plutot que de ne pas
avoir le magnifique palais. Quand vous arriverez dans]'Orléanais, dans la
douce France, dans le Laonnais, si on vous demande out est le roi 1. Les
Avalois sont. les habitants de l'Avauterre (« terre d'aval »), c'est-a-dire des
Pays-Bas. 2. La contrée dont los habitants s'appelaient Hérupois était situce
entre la Seine bdy a8 Loire, ech

ae Perea ~ POLSIE LPIQUE Si respondes, por Dieu, seignor
 Francors, Que le latssastes al siege en Narbonois! . Mes jugemenz tendrai ci
 et mes lois; 345 Cui on fera chose dessour son pois A moi s'en weigne ci
 clamer demanois. Car ja aillors ne l'en sera faiz droiz?. — Wieus!») ce a dit
 Ernauz de Beaulandois, « Con sui iriez, glorieussire rois, 360 De mon
 seignor que voi en teus esfroiz! Onques, ce croi, ne fu mais si destroiz.
 Mout sui honiz se je de ci m'en vois, Se ne li faz sa volenté aincois. ; Ja ai
 jun fil quipreuzest et cortois : 365 Noyement a porté ses conroiz; N'a pas
 encore deus anz et quatre mois Que l'adoba Girarz de Viénois. S'or voloit
 prendre en garde Narbonois, Bien porroit dire Charlemaignes li rois 370
 Qu'il n'avroit tel de ci en Vermandois \ Por maintenir ses marches.. »
 Charles, répondez, pour Dieu, seigneurs Francais, que vous Yavez laissé au
 siège devant Narbonne! Je tiendrai mes plaids ici, jy ferai mes lois; que
 celui 4 qui l'on aura fait tort vienne s'en plaindre 4 moi ici, car justice ne lui
 sera pas faite ailleurs. — Dieu! » fait Ernaud de Beaulande, « glorieux roi
 du ciel, comme je suis chagrin de voir mon seigneur dans un tel effarement!
 Jamais, je crois, il ne fut si agité. Je suis honni si je m'en vais d'ici sans
 avoir fait auparavant sa volonté. J'ai un fils qui-est brave et courtois: depuis
 peu de temps il porte les armes; il n'y a pas encore deux ans el quatre mois
 que Girard de Vienne l'a fait cheyalier; s'il youJait prendre en garde le
 Narbonnais, le roi Charles” pourrait bien dire qu'il n'y en aurait pas un
 pareil d'ici en Verniandois pour-défendre ses marches. » ss 1. Dans le
 dialecte du poete, 3 tendait & se réduire a s, ce qui expl'tue les rimes des
 vers 558, 561, 562, 366, 425, 429, 435, 442, 446, 472. =

_« Droiz emperere, ne soiez esperduz; 3 _ Ne devez estre de rien
 si irascuz. BO sig SR yng age Ae —s S f 3 seit . ~ AIMERI DE
 NARBONNE es: XIV Devant Charlon en est Ernaud venuz; Si len apele
 come on aperceiiz : Na nH Se cist damages vos est ore avenuz De voz
 barons que vos avez perduz, - Nestes por ce ne morz ne recreiiz : - Encore
 est Dieus pleins de mout granz vertuz, 380. Par cui serez aidiez et secoruz.
 Se je ne fusse si vieuz et si chenuz, Par moi fust bien cist pais maintenuz : -
 De vos etisse toz les fiez recetiz, - Ja longement n'en fust li plaiz tenuz. 385
 Mais j'ai un fil, qui fiers est et membruz; Chevaliers est hardiz et esletiz;_
 Si faites tant que il soit vostre druz. Je croi en Dieu qui el ciel fait vertuz.
 Par lui iert bien li pais maintenuz 390 Et vers paiens tensez et defenduz. —
 Dieus! » ce dist Charles, « car fust il or venuz } Ongues n'oi si grant joie. »
 XIV. — Ernaud yient devant Charles et lui adresse la parole, en homme de
 sens : « Légitime empereur, ne soyez pas éperdu; pour rien vous ne devez
 être dans une telle colére; s'il vous est advenu ce malhetr d'ayoir perdu vos
 barons, vous n'êtes pas pour cela mort ni vaincu : Dieu est encore vout
 puissant, par qui vous serez aidé et. secouru. Si je n'étais si vieux et si
 blanc, ce pays serait bien gardé par moi; j'en aurais reçu de vous tous les
 fiefs, sans longtemps discuter. Mais j'ai un fils qui est fier et robuste, c'est
 un chevalier hardi, d'élite; faites donc qu'il soit votre ami..Je crois en Dieu
 qui au ciel fait des miracles. Par lui le pays sera tenu et défendu contre les
 paiens. — Dieu! » dit Charles, « que n'est-il déjà ici? _ Jamais jen'eus si
 grande joie. » am \ raat

pet _ Nostre emperere, qui tant a de fiertez, ~ Par moi vos mande que a lui en venez. Li cons Krnauz ne-s'est pas arestez, A Aimeri son fil en est alez;_ : Si l'en apele com ja oir porrez : erie eat (Aimeris, fiz, Dieus te croisse bontez? : Se Dieus donoit, li rois de maiestez, Qu'encor fussiez essauciez et levez, Liez en seroie et tes fiers parentez.) — Dist Aimeris,: « Et por quoi dit avez? — in non Dieu, fiz, jel te dirai assez : Doner vos vueut, ce est la yeritez, Tot Narbonois et les granz fermetez. Beaus fiz, por Dieu qui en crois fu pericz, Silla vos done, ja ne la refusez ; Car se tant faites que la cité prenez, Bien sai qu'encore serez riches clamez. Dist Aimeris : « Dieus en soit aorez! Beaus sire pere, orendroit m'i menez; Que, par les sainz que Dieus a plus amez, Je ne youdroie, por lor de dis citez, XY. — Le comte Hrnaud, sans perdre de temps, va trouver son fils Aimeri, et lui parle en ces termes: « Aimeri, fils, que Dieu accroisse tes qualités! Si Dieu, le roi de majesté, permettait que tu fusses élevé en honneurs et en puissance, jen serais Weureux et aussi ta noble parenté. » Aimeri lépond : « jourquoi avez-vous dit øcla? — Pour Dieu, fils, je ~ a : te le dirai. Notre emperer, qui a tant de fierté, te fait dive “sad par moi de venir 4 lui: il veut te donner, telle est la vérité, tout le Narbonnais, avec ses puissantes forteresses. Beau fils, a pour Dieu qui souffrit en croix, s'il te le aonne, he le refuse — : pas; car situ consens a recevoir la ville, je sais que tu seras riche, » Aimeri dit: « Dieu en soit adoré! Beau sire pore, — menez-moi sur l'heure pres de l'emperer j pat Jes saints qud ' : : 3

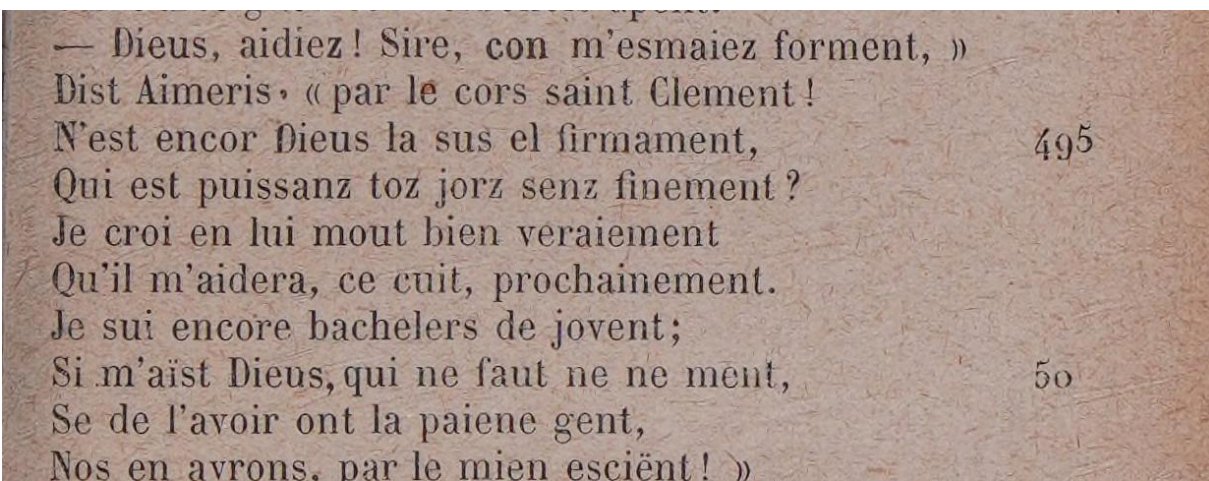
- AIMERI DE NARBONNE 'Qwuns autres on fust de l'onor
chasez. S418 'Car-se Dieus done que j'en soie fievez, _ Mout chier vendrai
as paiens desfæez 'La mort Rollant qui tant fu redotez. Bien pueent dire
qu'en mal an sont entrez : __Nen remandra uns desqu'a Balesguez *, 426
Se il nen est bautisieez et tevez, e) par treti nen est a moi tensez. Se je vif
fant qu'en lonor soie entrezs Tote perdront Espagne.) XVI _Devant le roi
vint Ernauz Jr gentiz, 4o5 Qui encor fu mout dolenz et pensis. - Avant se
traist li vaillanz Aimeris. e- Not plus bel ome en quatorze pais; Beaus fu a
droit, parcretiz et forniz, Le regart fier, cler et riant le-viss. | 430 : -Simples
et douz fu enyers ses amis, Dieu a le plus aimés, je ne youdrais pas, pour lor
de dix _ villes, qu'un autre fit pourvu du fief; car, si Dieu permet que 3 _
Jen sois bénéficiaire, je ferai payer cher aux paiens mécréants la mort de
Roland qui fut tant redonté- Ils peuyent dire quis - ont commencé une
mauvaise année. I] n'en restera pas un seul dici a Balaguer qui ne se soit
fait baptiser on ne sesoit garanti - en me payant tribut. Si je vis tant que je
prenne possession — ~ du pays, ils perdront toute l'Espagne. » WL =
Brnaud le noble revient au roi, qui était encore tout _ triste et tout -pensif.
Le yaillant Aimeri s'avance. On n'aurait— pas trouvé un plus bel homme
en quatorze pays. Ll était heau, grand, robuste, le regard fier, le visage frais
et sou-.— ~ riant; il était simple et doux avec ses amis, mais rude et 4 4.
Balaguer, ville de la Cataloges,

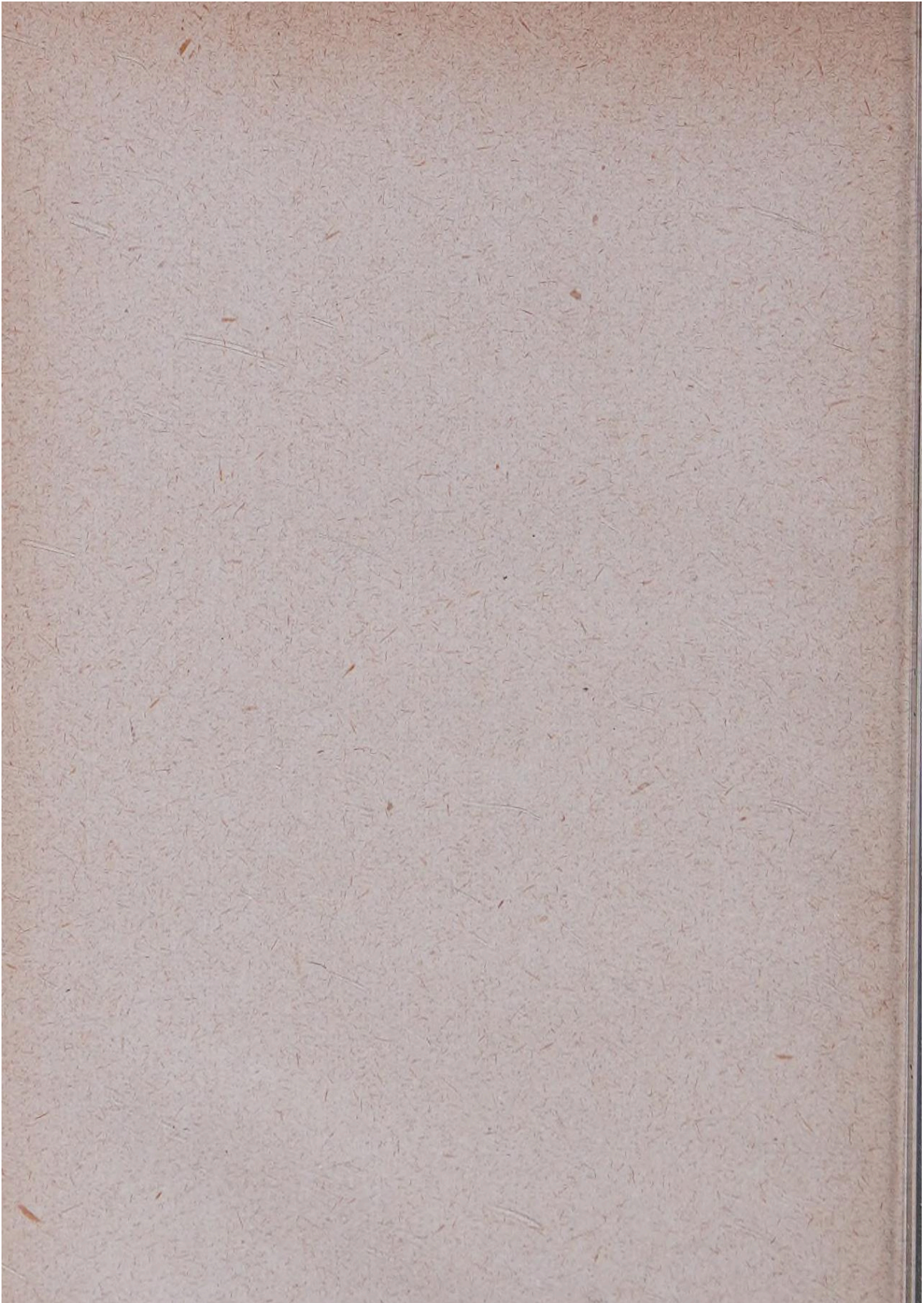
SEE Sei Si ie th res Sate Sg era oe a Soe -POESIE EPIQUE Et fel
et fiers contre ses enemis. Forment l'esgardent prince et conte et marchis;
Kt li vassaus fu sage et bien appris:: Pa Quant vit le roi, ne fu mie esbaiz; 4a
Ainz que hi rois l'eist a raison mis, Le salua gentement Aimeris : « Cil
Damedieus qui maint en paradis, Il saut et gart le roi de Saint Denis, Et toz
ses omes, si con jes voi assis, 440 Kt il confonde ses morteus enemis {
Kntendez moi, emperere gentiz. -Otroiez moi Narbone et le pais, Ce dont
n'a cure ne princes ne marchis, Tant fort redotent paiens et Arabis. 445
Donez la moi, emperere gentiz. » (irarz 'entent, s'en a jeté un ris: Puis
respondi l'emperere al fier vis : « Por les sainz Dieu, est ce done Aimeris?
Aimeriéz, por le cors saint Denis, 450 Voudras tu estre des ore mes amis ?
Ne te membre il de l'ore ne des dis Quant en Viéne estoit Girarz assis? fier
avec ses ennemis. Les princes, les comtes et les marquis le regardèrent
attentivement. Le vassal était sage et bien appris; quand il vit le roi, il n'en
fut pas. décontenancé; avant que Charlemagne lui ett adressé la parole,
Aimeri le salua gracieusement : « Que le Dieu qui habite en paradis sauve
et garde le roi de Saint-Denis, et tous ses hommes que je vois autour de lui,
et qu'il confonde ses ennemis mortels! Entendez-moi, noble empereur.
Accordez-moi Narbonne et le pays d'alentour, dont ne se soucient ni
princes ni marquis, tant ils redoutent les paiens et les Arabes. Donnez-la_
moi, noble empereur. » Girard lentend et se met a rire. L'empeveur au fier
visage répona : « Par les saints de Dieu, n'est-ce pas Aimeri? Aimeriet, par
le corps de saint Denis, tu veux donc _ être désormais mon ami? Ne te
souvient-il pas de Vheure nf du jour ol Girard était assiégé dans Vienne?
J'avais pris

- . Tant fus vers moi fiers et mautalents, _ A{MERI DE
NARBONNE 5S 86 En la forest avoie le pore pris : La me surprist danz
Girarz li marchis, 455 Et tu meesmes armez o lui venis; Sil te cretist, n'en
éschapas vis; Ne remest pas en toi ne fusse ocis*. eee — Foi que doi vos,
sire, » dist Aimeris, {Oo « De tel cuer sui, et esterei toz dis : Je n'amerai nul
jor mes enemis. Mais bien savez trop aviiez mespris, ~ Quant a mon oncle
toliiez son pais. 'Foi que doi vos, emperere al fier vis, § 465 Tant con
voudrez je serai vostre amis, Et quant voudrez, par le cors saint Denis, Je
resserai de vostre amor eschis. De terre n'ai vaillant deus parisis; Quant
Dieu plaira, le roi de paradis, 470 Je ravrai tost trop grant avoir conquis. f le
sanglier dans la forêt: la le marquis Girard me surprit, et © toi-même, armé,
tu étais avec lui; tu étais si fier et si animé contre moi que s'il t'avait cru, je
n'en: serais pas parti vivant. Il n'a 'pas tenu 4 toi que je ne fusse tué. — Foi
que je vous dois, sire, » dit Aimeri, « tel est et tel sera toujours mon
caractère; je n'aimerai jamais mes ennemis. Mais vous savez bien que vous
commettiez un grand péché quand vous preniez a mon oncle sa terre. Foi
que je vous dois, empereur au fier visage, tant que vous le voudrez je serai
votre ami, et quand vous le youdrez, par le corps de saint Denis@je me
passerai de votre amitié. Je n'ai pas de terre vaillant deux deniers : quand il
plaira a Dieu, le roi de paradis, j'aurai vite conquis une 4. Ce passage fait
allusion 4 un épisode de Girard de Vienne, autre chanson de geste de
Bertrand de Bar-sur-Aube. Pendant une guerre qu'il dirigeait contre Girard,
Charlemagne s'étant éloigné de ses ta ge a la poursuite d'un sanglier fut pris
par ses ennemis. Girard et ses frères traitèrent leur prisonnier avec égards,
malgré les conseils d'Aimeri, qui voulait sa mort,

- PORSIE EPIQUE ue — Voir, » dist lin rois, « mout ‘iéspreuz et =gentih. VON Ga En lonor Dieu, qui en la crois fu mis, Se Te doing Narbone et trestot le pais. vn Par tel covent la pren, beaus douz amis, ~ 473 . Que Damedieus qui pardon fist Longis* REARS Te doinst victoire contre tes enemis ! ea — Dieus vos en oie, sire,) dist Aimeris, « Qui me croisse barnage!) > "XVII Dist Yemperere : (Or esta gentement. — 480° "De mon duel ai mout grant alegement, Puis qu’Aimeris tendra le chasement } “De Narbonois, et lonor qu’i apent. Je croi mout bien de fi veraïement eae uee (ven mal an sont entré paiene gent. - ~ 485. Aimeris frere, moult as grant hardement, Mais de l’avoir n’as tu mie grantment, Avoir covient plenté d’or et d’argent, Foin et avoine, char et vin et froment, ~ fortune. — Vraiment, » eau le roi, « tu es tres preux et ee noble. En Vhonneur du Dieu qui fut mis en croix, je te donne _ . — Narbonne et tout le pays. Prends-la, beau” doux ami, et que. Dieu qui pardonna a Longis te donnie la victoire conte tes ennemis! — Que Dieu vous entende, sire, » ait peas « et accroisse en moi la vaillance! » XVII. — L’enfpereur dit : « Maititenant cela va bien; je suis fort allégé de mon chagrin, puisque Aimeri tiendra le fief de | Narbonne et les possessions qui en dependent. Je suis bien : certain que les. paiens ont commencé une mauyaise année, ' Frere Aimeri, tu as beauccap de brayoure, mais tu n’as guere : avoir. H faut bearcoup. d’or et d'argent, de foin, @ayoine, ~ — de viande, de vin et de froment, beatitoup: de chevatix et de ~ f l. Longis (Longinus), nom donné par ba lepende au soldat qui perca le coté du Christ sur la croix, ‘a a

“AMBRE DE- NARBONNE Et ae dete, et maint bon garnement,
 Qui vuet tenir si riche chasement Come alseignor cui Nerbonois apent. --
 — Dieus, aidiez! Sire, con m’esmaiez forment, » - Dist Aimeris> (par le
 cors saint Clement! - Nest encor Dieus la sus el firmament, - 95 Qui est
 puissanz toz jorz senz finement ? Je croi en lui mout bien veraïement ~Qu’il
 m’aidera, ce cuit, prochamement. _ de sui encore bachelers de jovent; - Si
 m’aïst Dieus ,qui ne faut ne ne ment, 5o Bs Se de l’ayoir ont la paiene g
 cent, Z - Nos en avrons, par le mien “esciënt | » eS ouant Charlemaignes
 cele parole entent, <5 Mout par en ot grant joie. | tae bonnes armures 4 qui
 yeut tenir un fief aussi important a quest celui du seigneur de Narbonne. —
 Par Dieu, , sire, ~ youléz-vous me décourager, » répond Aimevi, « par le
 corps de saint Clément? Dieu n’est-il plus Ja-haut au firmament, toujours et
 a jamais puissant? Je crois- bien sincerement quil = “qm’aidera avant peu.
 Je suis encore un jeune hachelier, et, par * Dieu quine trompe ni ne ment, si
 les paiens ont des richesses, ~ nous en aurons, 4 mon avis! » Charlemagne,
 en entendant ces mots, fut rempli de joie. :



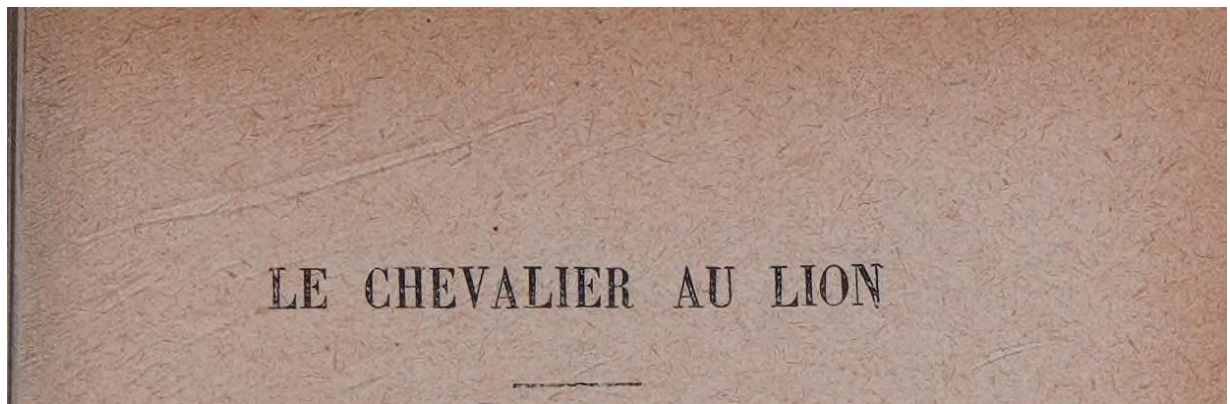


ROMANS BRETONS Au ^x^e siècle, en France, la matière épique commençait à s'épuiser, ceux des trouvères qui ne se contentaient pas de renouveler les récits de leurs devanciers eurent alors recours "aux légendes étrangères. On commençait à connaître celles des Bretons, surtout depuis la conquête de l'Angleterre par les Normands; c'étaient de beaucoup les plus attrayantes, ce sont celles qui eurent le plus grand succès. On en fit: des *lais* et des romans. — Sur les *lais*, voyez ci-dessous, p. 128, note 1. Les premiers romans bretons furent écrits en vers de huit syllabes rimant deux à deux; ils étaient destinés non "plus à être chantés, mais à être lus; d'assez bonne heure on en écrivit même en prose. Dans ces romans, on groupa des légendes, d'origines très diverses, parfois même d'origine non bretonne, autour d'un personnage *appelé Arthur, héros légendaire des anciennes luttes des Bretons contre les Saxons. On fit d'Arthur un roi, et la cour de celui-ci se réunissaient les meilleurs chevaliers. Ils s'asseyaient autour d'une table ronde, contrairement à l'usage ordinaire, qui était de manger à une table rectangulaire, servie d'un côté seulement, afin qu'aucun ne perdît la préséance sur les autres. De là les expressions de *Romans arthuriens* ou *Romans de la Table Ronde*, synonymes de *Romans bretons*. Ces romans sont des récits d'aventures et de prouesses extraordinaires, où l'amour joue un grand rôle et où abonde le merveilleux, féerique. Le plus célèbre de ceux qui, en France, mirent en vers la « matière de Bretagne » fut Chrétien : de Troyes, qui, de son temps, passait pour le meilleur poète français.

ROMANS BRETONS

‘ sur “Tristan, puis Ente. puis ‘Cligbe. aa n'a qu'un rapp rt ~
 Charrette, un peu après Yoain ou le Chevalier a lion, et, en - darmes, par le
 respect dont sont entourées les femmes, s'est - tois », tel que le rêvait alors
 un cercle de grandes dames. tout extérieur avec le cycle breton), vers 1172
 Lancelot. ou Ja dernier lieu, vers 1175, Perceval ou le Conte du Graal, qui
 Jaissa inacheyé. « Crest Chrétien quia fait des romans d'origine bretonne,
 en continuant la transformation cgmmeée en — Angleterre, les
 représentants par excellence de Vidéal de la _ haute société du xu sidele.
 Cette tendance, qui s'accusé par Yinsistance sur tout ce qui touche le
 raffinement des manieres, par les brillantes descriptions de palais, de fêtes,
 de parures, complétée dans le Lancelot par la peinture de Tamour ©
 cour _G. Paris, La littérature fr ancaise au as age, § 57.)

Gest le chef-d'œuvre de Chrétien. Il fut composé sans doute 14475. Il a un peu plus de 6800 vers. Yvain, chevalier de la ble Ronde, ayant entendu parler d'une fontaine miraculeuse, 5 'se met a sa recherche et Ja trouve. Il y puise de Teau qu'il eut! verse 4 terre, et aussitôt une formidable tempête dévaste les eel alentours. Le seigneur du pays accourt et attaque Yvain; < 'celui-ci le blesse 4 mort, le poursuit et pénètre avec lui dans ee 'son propre château, dont les portes se referment sur eux. Heu- en reusement une jeune confidente de la chatelaine, 4 qui Yvain a ~ un jour rendu service, prête a son bienfaiteur un anneau qui * le rend invisible et le soustrait a la vengeance des serviteurs de sa victime. Yvain, sans être vu, assiste aux funérailles du mort, s'éprend de la veuve, lui inspire de l'amour et l'épouse. ; Quelque temps après, invité- par Arthur a un tournoi, il obtient ~ congé de sa dame, 4 condition qu'il sera de retour avant un se "Mais, entraîné- dans des aventures, il oublie ce délai et i bientôt qu'il est repudié.- {Il entreprend alors, dans espoir de rentrer en grâce, une série d'exploits, aidé d'un lion qu'il a sauvé de la mort et qui, en reconnaissance, le suit - partout avec fidélité. Il finit par obtenir son pardon. f ~ Le passage que nous reproduisons (vers 4406-2165 du 284 epocme) appartient sirement en propre au poëte français; on Bed --> remarquera la finesse et l'observation ironique et légère. Nous avons suivi, sauf quelques détails de graphie, la 5° édition de M. Foerster : Kristian von Troyes, Yvain, der Léwen-ritter (Halle, 1902, in-12. — Romanische Bibliothek, n° 5). Quant on ot enfoi le mort, S'en- partirent totes les genz. Clers ne chevaliers ne sergenz ~ Quand le mort fut enterré, tout le monde se retira; il ne iS resta ni-clercs, ni chevaliers, ni sergents, ni- dame, excepte 7 <



itt 14 oy Rh re *) eT eal 96 ROMANS BRETONS , Ne dame
 n'iremet, que cele Qui sa dolor mie ne cele. cee 5 Mais cele 1 remait tote
 sole, Gone Qui sovent se prent a la gole, Et tort ses poinz et bat ses paumes,
 Kt lit en un sautier ses saumes " Enluminé a letres dor. a Et mes sire Yvains
 est encor A la fenestre, ou il l'esgarde; Kt comeil plus s'en done garde, Plus
 l'aime et plus li abelist. Ce qu'ele plore et qu'ele list eet) Vousist
 qu'elelaisié etist Et qu'a li parler li leiist. En cest voloir l'a Amors mis, Qui
 ala fenestre l'a pris; Mais de son voloir se despoire, ; 26 Car ibne puet
 cuidier ne croire Que ses voloirs puisse avenir, Et dit : « Por fol me puis
 tenir Quant je vueil' ce que ja n'avrai. Son seignor a mort li navrai, 25 Et je
 cuit ali pais avoir? la yeuve, qui, demeurée seule près de la tombe,
 manifestait une extrême douleur. Sans cesse elle se meurtrissait la gorge, se
 tordait les. poings, se frappait les. mains ou lisait ses psaumes dans un
 psautier enluminé de lettres d'or. Messire Yvain était toujours a la fenêtre,
 dou il la regardait; plus il la contemplait, plus elle lui plaisait, plus il
 V'aimait. Il aurait bien voulu qu'elle cessat de pleurer et de lire et pouvoir
 lui parler. Gest Amour qui lui.a inspiré ce désir, Amour qui l'a surpris a
 cette fenêtre. Mais il est sans espoir. car il ne peut se figurer que ses-
 desseins soient' réalisables : « Je puis bien, » dit-il, « me considérer comme
 fou, quand je veux ce que je n'obtiendrai jamais. J'ai dlessé mortellement
 son mari, et je crois avoir son pardon? Vraiment, jç

DM CHEVALIER AU LION 97 Par foi! ne cuit mie savoir,
Qu'ele me het plus orendroit Que nule rien, et si a droit. D' « orendroit ») ai
je dit que sages, 30 Que feme a plus de mil corages. Celui corage qu'ele a
ore Kspoir changera ele encore; Ainz le changera senz « espoir », Si sui fous
quant jé m'en despoir. 35 Kt Dieus li doint par tens changier § Kstre
m'estuet en son dangier Toz jorz mais des qu'Amors le vueut. Qui Amors
en gré ne recueut Dés que ele entor lui se trait 4o Felonie et traison fait, Et
je di (qui se vueut si l'oie!) Que n'en doit avoir bien ne joie. "Mais por ce
ne perdrai je mie, Encore amerai m'emie: : 45 Que je ne la doi pas hair
Se je ne vueil Amors trair. Ce qu'Amors vueut doi je amer. Et moi doit ele
ami clamer? ~ pense des choses déraisonnables, car elle me hait plus en ce
moment que rien au monde, et elle a raison. J'ai bien dit: « en ce moment »;
car le coeur d'une femme est très inconstant. Ses pensées d'aujourd'hui
varieront peut-être encore. Elles varieront, sans « peut-être », et je suis fou
de me désespérer. Dieu veuille qu'elle change bientôt ! Il me faut rester en
sa puissance désormais, puisque Amour le veut : qui maccueille pas Amour
de bon gré, lorsqu'il vient a lui, est un félon et un traître, et je dis, m'entende
qui veut, qu'il ne doit attendre de lui ni bien ni joie. ' Mais ce "mest pas ce
qui me nuira: je continuerai 4 aimer mon ennemie, car je ne dois pas la hair
si je ne veux trahir Amour. Je dois aimer ce qu'Amour veut. Et me doit-elle
CHRESTOMATITE 4

92 ; ROMANS BRETONS — = Oil voir, por ce que je l'ain. 50 E
Et je m'emie la clain, ~ ee Qu'ele me het, si n'a pas tort ; : il Que ce
qu'ele amoit li ai mort. el Et done sui je ses enemis? : Nenil certes, mais ses
amis, 65 Qu'onques rien tant amer ne vous. Mout me poise des beaus
chevous Qui passent or, tant par reluisent; Dire m'angoissent et aguissent
Quant je li voi rempre et trenchier; 60 — N'onques ne pueent estanchier
Les lermes qui des ieuz li chieent : ' Totes cez choses me dessieent. A tot ce
qu'il sont plein de lermes, Si que n'en est ne fin ne termes, 65 Ne furent
onques si bel ueil. De ce qu'ele plore me dueil, Ne de rien n'ai si grant
destrece Con de son vis que ele blece, Qiu ne l'etist pas desservi. 70
Onques si bien taillié ne vi appeler son ami? Oui, certainement, puisque je
l'aime. Et je Vappelle mon ennemie, parce qu'elle me hait, et elle n'a pas
tort; car j'ai tué celui qu'elle aimait. Et suis-je done son ennemi? Non,
certes, mais som ami, car jamais je nai rien — tant aimé, Je souffre
beaucoup pour ses beaux cheveux plus brillants que lor, je suis triste et
peiné de Ja voir les arracher; les larmes qui lui coulent des yeux sont
intarissables, et ce spectacle m'afflige. Tout remplis qu'ils sont de larmes
qui se renouvellent sans cesse, ses yeux sont les plus beaux qu'on ait jamais
vus. Je souffre parce quelle pleure, mais ce qui augmente mon angoisse,
c'est quelle meurtrit son visage, qui n'aurait pas mérité un pareil traitement :
je n'ai jamais 1, Chevous, forme dialectale, pour cheneus.

= LE CHEVALIER AU LION. 99 Ne si frés ne si coloré. Et ce me para acoré -Que je li voi sa gorge estreindre : y Certes ele ne se set feindre 95 Qu'al pis qu'ele puet_ ne li face, -Et nus cristaus ne nule glace N'est si clere ne si polie. Dieus! por quoi fait si grant folie, Kt por quoi ne se blece meins? 80 Por quoi destort ses beles mains Et fiert son piz et esgratine? Done ne fust ce merveille fine A esgarder s'ele fust liee, Quant ele est or si bele iriee? 85 Oil voir, bien le puis jurer : Onques mais si desmesurer ~ En beauté ne se pot Nature, Que trespassee l a mesure; 0 ele espoir ni ovra onques. go Coment petist avenir donques? Dont fust si grant beauté venue? Ja la fist Dieus de sa main nue Por Nature faire muser : 'Wa wl visage si bien dessiné,' si frais, d'un teint si pur. J'ai le cour navré quand je la yoies se serrer la gorge : elle mhésife pas 4 lui faire tout le dommage qu'elle peut, et _pourtant il n'est pas de cristal plus brillant. il n'est pas de glace plus polie. Dieu! pourquoi agir si, follementd «pourquoi, se menrtrir ainsi? pourquoi tordre ces belles mains, se frap+ per et s'égratigner la poitrine? Combien ne serait-elle pas merveilleuse 4 contempler si elle était gaie, quand triste elle est si belle? Owi, certes, je puis bien le jurer : jamais Nature n'a ainsi manqué de mesure en beauté; elle a ici passé toute mesure. Mais peut-être n'y a-t-elle pas du tout travaillé. Comment donc aurait-ce pu se faire? D' ou serait venue une beauté si -parfaite? Dieu l'a faite desa propre main. pour ébahir Nature,

100 KOMANS: BRETONS pee as Tot son tens i porroit user -
 Sele la voloit contrefaire, Que ja n'en porroit a chief traire. Nes Dieus, s'il
 s'en voloit pener, Ni porroit, ce cuit, assener Que ja mais une tel feist, 100
 Por peine que il i meist. » Ensi mes sire Yvains devise Celi qui de dueil se
 debrise, Ne mais ne cuit qu'il avenist" Que nus on qui prison tenist 105 Tel
 con. mes sire Yvains la tient, Qui de la teste perdre crient, Amast en si fole
 maniere, Dont il ne fera ja proiere, Ne autre por lui, puet cel estre. 110 Tant
 fu ilvec a la fenestre Qwil en vit la dame raler Et que l'on ot fait avaler
 Ambesdous les portes colanz. ' De ce fust uns autre dolenz, 115 Qui mieuz
 amast sa delivrance * Qu'il ne feist sa demorance. qui pourrait bien
 employer tout son temps, si elle voulait copier un tel modèle, sans jamais en
 venir a bout. Dieu même, s'il voulait en prendre la peine, ne pourrait, je
 crois, arriver 4 en refaire une semblable, quelque mal qu'il se donmat. »
 Ainsi décrit messire Yvain celle qui se détruit de dou- | leur. Jamais Je.
 n'aurais cru qu'un homme, dans une prison comme celle oW se trouve
 messire Yvain, dont la tête est en danger, pit aimer d'un amour si fou, d'un
 amour qu'il ne pourra jamais exposer dans une prière, ni, peut-ctre,
 personne pour lui. Il demeura tant a la fenetre quiil vit la dame r: nir, et que
 l'on abaissa les deux portes coulantes. Un autre en ett été consterné, qui eut
 préféré sa déliyrance D —ø0 eireu a sa captavité,; mais il lui est indifferent
 qu'on les ferme : ou qu'on Eve." a

LE CHEVALIER AU LION 104 Et il met autretant auevre ee Se
l'on les clot con s'on les ueyre. [IL ne s'en alast mie certes en 55) Se eles li
fussent overtes, ; : Nese la dame li donast ' Congié et si li pardonast La
mort son seignor bonement, Si s'en alast setirement; 125 Mu' Amors et
Honte le detienent, Qui de dous _parz devant lui viennent Il est honiz se il
s'en va, 2 Que ce ne creroit nus on ja Qu'il etist ensi exploitié; 130 D'autre
part atel covoiitié* De Ja bele dame veoir : % Al meins, se plus n'en puet
avoir, Que de la prison ne li chaut ; ' Morir vueut ainz que il-s'en aut. / 135
Mais la damoisele? repaire, Qui li vueut compaignie faire Et solacier et
deporter Et porchacier et aporer les ouvre. I] ne serait certaynement pas
parti sion les lui avait ouvertes, ni si, la dame lui en 'donnant conge et. lui
pardonnant la mort de son mari, il avait pu s'en aller en sureté; Amour et
Honte le retiennent, qui tous deux se dres"sent devant lui: il est honnmi s'il
s'en va, car personne ne croira jamais a l'exploit quil vient d'accomplir, et,
d'autre part, il a un tel désir de voir au moins la belle dame, s' i} n'en peut
avoir davantage, que la captivité le laisse indifférent. I] aime mieux mourir
que s'en aller. Cependant la demoiselle revient pour lui tenir compaignie, le
consoler ef ee - OO 1. Covoiitié est un substantif, « convoitise ». : 2. La
damoisele est Lunette, la jeune fille qui a donné 4 Yvain Vanneau magique
grace auquel il est invisible, ay,

102 ie Quant qu'il vouldra sa devise. Mais de amor qu'en lui
s'est mise SBN Le trova trespensé et vain, Si lia dit : « Mes sire Yvain,
« Quel siegle avez vos ui ett? : — Tel, » fait il, « qui mout m'a pleit. —
Pleti? Por Dieu, dites vos voir? Coment _puet: donc hon siegle avour Qui
voit qu'en le quiert por ocire, Sil ne vueut sa mort et desire? A — Certes, »
fait il, « ma douce amie, Morir ne vouldroie je mie, Et si me plot mout tote
voie Ce que je vi, si Dieus me voie, Kt plaist et piara toz jorz mais. — Or
laissomes* trestot en pais, » Fait ele, (que bien sai entendre Ou ceste parole
vueut tendre. ~Ne sui si nice ne si fole “ROMANS BRETONSQue bien
n'entende une parole. % Mais or en venez apres moi, S560 ee Que je
prendrai prochain conroi ae ‘ sp 2 lo distraire, et lui procurer tout ce qu'il
pourra désirer; ~ mais elle le trouve, & cause de l'amour dont il est épris,
morne et distrait. Elle lm dit : « Messire Yvain, quelle vie avez-vous menée
aujourd'hui? — Une vie, » répond-il, « qui nva extrêmement plu. — Plu?
Pour Dieu, dites-vous vrai? — Comment peut done mener une honne yie
celui qui voit qu'on © » le cherche pour le tuer, & moins qu'il ne yeuille et
ne — désire la mort? — Certes, » fait-il, « ma douce amie, je ne = 4 Vio
BLD sole ay youdrais pas mourir, et pourtant ce que j'ai Vuim'a plu infinis
ment et me plait et me plaira toujours. — Laissons tout ~ cela, » fait-elle, «
ear je vois bien ot tend ce discours; je ne | suis ni si niaise ni si folle que je
ne comprenne quand on me 4. La lerminalison omes a la wemiére ersonne
plurie \$ a est dialectale, : I P BroRiet has verti eee

140

ise

145

pleü.

r?

oir

re,

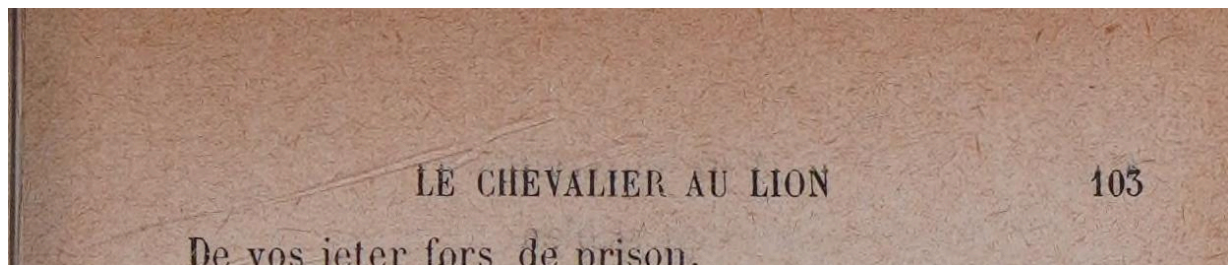
150

amie,

155

s, »

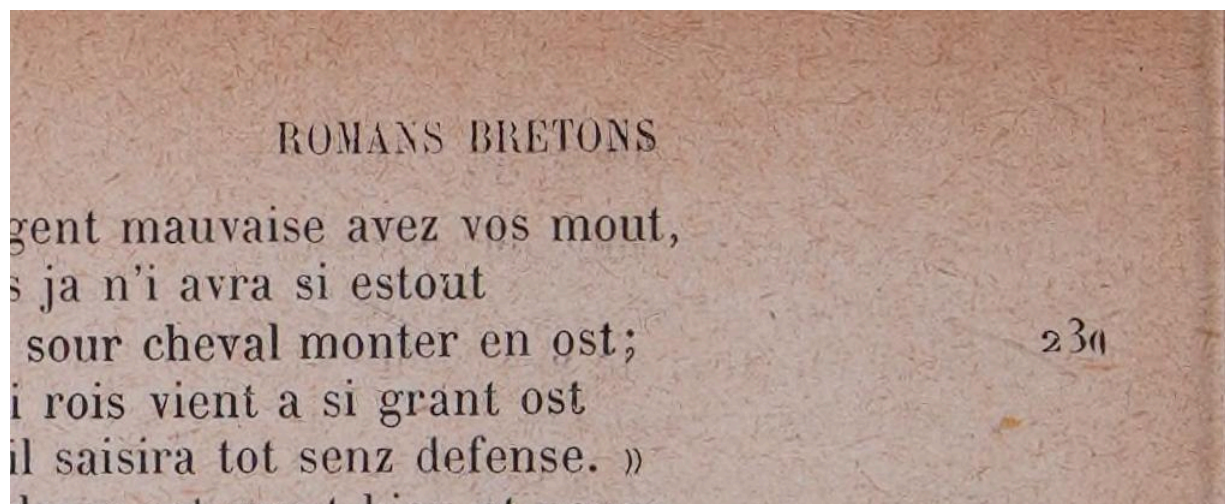
. _— LE CHEVALIER AU LION De vos jeter fors de prison. Bien vos metraia garison, Sul vos plaist, anuit o demarn. Or en venez, je vos én mein. » 165 Kt il respont : « Soiez certaine Je n'oistrai de ceste semaine En larrecinne en emblee. Quant la gent iert tote assemblee Par mi ces rués la defors, 170 Plus a onor m'en oistrai lors 'Que jene feroic nuitlante. » A-cest mot après h s'en entre Dedenz la petite chambrete. La damoisele, qui fu brete, 175 Fu de lui servir en espens, Si li fist creance et despens De tot quant que il li covint. “= Et quant lieus fu, bien li sovint De ce que il li avoit dit: ~ 180 Que mout li plot ce que il vil Quant par la sale fe queroient Gil qui ocire le voloient ‘. _ parle. Mais, pour "instant, venez avec moi. Je prenarai avant peu mes dispositions pour vous mettre hors de prison; je vous meitrai en sureté; si vous voulez, aujourd'hui ou demain. — Maintenant yenez, je vous conduis. » I-répond : « Soyez stire que ce nest pas cette semaine que je sortirai en tapinois, comme un yoleur. Lorsque la foule emplira les rues, alors je sortirai plus honorablement que je ne le ferais de nuit. » Ladessus, il entre 4 sa snite dans une. petite chambrette. La demoiselle, qui était rusée, le servit avec empressement, et lui fournit tout ce dont il avait besoin. Et quand il fut temps, elle se souvint de ce qu'il lui avait dit: que ce quwil avait vu, lorsque ceux qui youlaient le tuer-le cherchaient dans la salle, lui avait extrêmement plu. -. 4. Allusion 4 vite scène racontée précédemipent,



f 4% ~ 104 ROMANS. BRETONS La damoisele estoit si bien De
sa dame que nule rien 185 A dire ne li redotast, A guoi que la chose
montast, Qu'ele estoit sa maistre et sa garde. Et por quoi fust ele coarde .
De sa dame reconforter 190 Et de s'onor amonester? La premiere foiz a
conseil > ' Li dist : « Dame, mout me merveil Que folement vos voi ovrer. _
Cuidiez vos ore recovrer : Cage 195 Vostre seignor por faire dueil? —
Nenil, » fait ele, « mais mon vueil Seroie je morte d'enui. — Por quoi? —
Por aler apres lui. —Après lui? Dieus vos en defende, 2.00 Kt aussi bon
seignor yos rende, Si come il est poesteis ! — Ainz tel menconge ne deis,
Quwil ne me porroit si bon rendre. cs — Meillor, se vos le volez prendre,
205 Vos rendra il, sil proverai. La demoiselle était si intime avec sa dame
quelle ne craignait pas de lui dire tout, quelque importance qu'etit la chose,
car elle était sa gouvernante et sa gardienne. Pourquoi auraitelle eu peur de
la consoler et de lui _rappeler 'ses intérêts? Elle lui dit d'abord, en
particulier : « Ma dame, je suis fort étonnée de vous! voir agir si follement.
Croyez-vous recouvrer votre mari en pleurant? — Non, » fait la dame, «
mais- je voudrais être morte de chagrin. — Pourquoi? — Pour aller apres
lui. — Après lui? Dieu vous en garde et vous rende un aussi bon mari, car il
est assez puissant pour le faire! — Jaiais tu n'as prononcé si fausse parole,
car il ne pourrait m'en rendre un aussi bon. — I vous en rendra un meilleur,
si vous voulez l'accepter, et je vous le prouverai. — Tuis! tais

LB CHBVALIRR AU LION 105 . = Fui! tais! Ja voir nel troverai.
— Si ferez, dare, s'il vos siét. Mais or dites, si ne vos griét, Vostre terre qui
defendra 210 Quant li rois Artus i vendra, Qui doit venir autre semaine Al
perron eta la fontaine 1? — Jaen avez eli message - ~ " De la damoisele
sauvage, : cee ye Qui letres vos en envoia. . Abi! con bien les emploia! Vos
detissiez or conseil prendre De vostre fontaine defendre, Et vos ne finez de
plorer! 220 Ni elissiez que demorer, Sil vos pletist, ma dame chiere ; Que
certes une chamberiere Ne valent tuit, bien le savez, Li chevalier que vos
avez. 9.25 Ja par celui qui mieuz se prise : N'en iert escuz? ne lance prise.
toi! Jamais je ne le trouverai. — Si fait, ma dame, s'il'vous plait. Mais dites
—moi, et que cela ne vous ennuie pas, qui défendra votre terre quand
viendra le roi Arthur, qui doit venir Ja semaine prochaine au perron et ala
fontaine? Vous en avez reçu avis de la demoiselle sauvage, qui vous en a
écrit. th! comme elle a bien employé sa lettre! Yous devriez a cette _ - heure
prendre conseil pour défendre votre fontaine, et: vous ~ ne cessez de
pleurer! Vous n'auriez pas de temps a perdre, si vous le vouliez, ma chère
dame, car tous les chevaliers que vous avez ne valent certainement pas une
chambriere. Celui qui se croit le plus brave ne prendra ni écu ni lance. 1. Un
chevalier ayant parlé 4 la cour d'Arthur de la fontaine merveilleuse, le roi-
avait juré d'aller la voir dans la quinzaine. Yvain avait pris les devants sans
prévenir personne, ~. 4. Escuz. Gf. page 40, note 1.

ROMANS 'DRETONS ' De Bent: mauvaise avez vos mout, Mais
ja ni avra si estout Qui sour cheval monter en ost; Et li rois vient a si grant
ost Qu'il saisira tot senz defense. » La dame set mout bien et pense Que
cele la conseille en f01 ; : Mais une folor-a en soi : 235 Que les autres
femes l ont, ; Kt.a bien pres, totes le font, Que de lor folie s'encusent Et ce
qu'eles vuelent refusent : E « Fui, » fait ele, « laisse m'en pais ! 240 Se je
t'en oi parler ja mais, Ja mar feras mais que t'en fuies! Tant paroles que trop
m'enuies. — A bon etir, » fait ele, « dame! Bien i pert que vos estes feme,
245 Qui se corroce quant ele ot Nului qui bien faire li lot! » Lors s'en parti,
si la laissa ; Kt la dame se rapensa Qu'ele avoit mout grant tort et. 250 Yous
avez beaucoup de mauyalses gens, mais pas un seul homme si hardi qu'il
ose nfonter a cheval en cette occasion. Et le roi vient avec une si grande
armée qu'il prendra tout. ~ sans obstacie, » La dame sait tres bien que la
demoiselle la conseille loyalement; mais elle est atteinte de cette folie qui
est commune aux femmes et dont presque toutes font— preuve : elles
mettent en avant leur déraison et refusent ce quwelles désirent. « Fuis, »
fait-elle, « laisse-moi en. paix; si jamais je t'en entends parler, tua auras tort
de ne pas fuir. Tu parles tant que tu nvirrites. — A la bonne heure, ma dame;
il parait bien que vous êtes femme, qui' se met en colère lorsqu'elle entend
quelqu'un lui donner un bon conseil! » La demoiselle laissa la dame et
sortit. Gelle-ci' se ravisa et



i LB CHEVALIER AU LION Mout vousist bien avoir seti ‘
“Coment ele porroii prover Qu’on porroit chevalier trever Meillor
qu’onques ne fu ses sire. Mout volentiers li-orroit dire, 255 Mais ele ha
defendu. En cest voloir a atendu Jusqu’a tant que cele revint. Mais onques
defense n’en tint, Ainz li redist tot maintenant : ‘ 260 e « A! dame, est cé
ore ayenant Que si de dueil vos ociiez ? ‘Por Dieu, car vos en chastiez; Sil
laissiez seveaus non de honte: A-si haute dame ne inonte _ 205 — Que
dueil si longement maintieigine. De vostre onor vos ressovieigné Et de
yostre grant gentillece! Cuidiez vos que tofe proece ~ Soit morte avuec
vostre seignor? . 2.70 Cent aussi bon et cent meillor En sont remés par ini le
monde. — Se tu n’en menz, Dieus me confonde! se dit quelle avait eu très
grand tort. Elle youdrait bien savou comment, Lunette pourrait prouver la
possibilifé de trouver un chevalier meilleur que n’était son mari. Bien
yolontiers elle le lui entendrait dire, mais elle le lui a défendu. Elle
s’enferma dans ces pensées jusqu’a ce que Lunette revint. Mais celle-ci ne
se Jaissa pas arrêter par la défense qu’on lui ayait faite, et en arriyant elle
dit : « Ma dame, est-il raisonnable que vous vous fassiez mourir de chagrin?
Pour Dieu, dominezyous, et renoncez-y, ne fiif-ce que par honte. i! née
convient pas 4 une si grande dame de garder si longtemps le deuil, Quil
vous souviene de votre silnatiol et de yotre grande noblesse. Croyez-vous
que toute valeur ait péri avec votre ~ mari? Cent aussi Bons et cent
meilleurs sont restés én ce /

108 ROMANS BRETONS ~ Et neporquant un sol m'en nome
 Qui ait tesmoing de si prodome Con mes sire ot tot son aé. — Ja m'en
 savriiez vos mal gré, Si vos en corroceriiez Et m'en mesaesmeriiez. — Non
 ferai, je t'en assetir. 280 — Ue soit a vostre bon eur, Qui vos en est a avenir,
 Se il vos venoit a plaisir, é Kt Dieus doint ce que il vos plaise ! Ne voi rien
 por quoi je me taise, 285 Que nus ne nos ot ne escoute. Vos me tendrez ja
 por estoute, Mais je dirai bien, ce me semble : Quant doi chevalier sont
 ensemble Venu as armes en bataille, 290 Li queus cuidiez vos qui mieuz
 vaille Quant li uns a l'autre conquis? KEndroit de moi doing je le pris Al
 veinqueur. Et vos que faites? — Il mest avis que tu m'agaites, 295 Si me
 vueus a parole prendre. monde. — Si tu ne mens, Dieu me confonde! Et
 pourtant nomme-m'en un seul qui puisse prouver être aussi vaillant que
 mon mari le fut toute sa vie. — Vous m'en sauriez mauvais gré, Vous vous
 en facheriez et me blameriez. — Je ne le ferai pas, je tele garantis. — Que
 ce soit pour votre bonheur, gui vous. en adviendra, si c'est votre plaisir, et
 Dieu veuille que la chose vous plaise! Je ne vois pas pourquoi je me tairais,
 car personne ne nous éntend ni ne nous éeoute. Vous me tiendrez pour bien
 osée, mais je dirai vrai, je Je crois : quand deux chevaliers en sont venus
 aux armes dans un combat, et que l'un d'eux a vaincu J'autre, lequel, a
 votve avis, est le meilleur? Pour moi je donne le prix au vainqueur. Et vous?
 — Je crois que'tu me tends un piége et que tu 4 1 'j |

LE CHEVALIER AU LION 109 — Par foi! vos poez bien
entendre — -Que je m'en vois par mi le voir; ; Et si vos pruis par estovoir
Que mieuz vaut icil qui conquist 300 Vostre seignor que il ne fist. Il le
conquist et sil chaca Par hardement enjusque ca, Si qu'il 'enclost en sa
maison. — Or oi, » fait eley (desraison 305 La plus grant qui onques fust
dite. a Fui, pleine de mal esperite, Fui, garce fole et enuiose! ø Ne dire ja
mais tel oisose, Ne ja mais devant moi ne vieignes 310 Por quoi de lui
parole tieignes : — Certes, dame, bien le savoie Que ja de vos gré n'en
avroie, Et jel vos dis mout bien avant.' Mais vos m'etistes covenant 315
Que mal gré ne m'en savyrilez Ne ja ire n'en avriiez. Mal m'avez mon
covent tenu; Si m'est or ensi avenu "veux me prendre a ma réponse. —
Certes vous pouvez bien comprendre que je suis dans le vrai, et je vous
prouve par déduction stire que celui qui a vaincu votre mari vaut mieux que
lui. I l'a vainceu, J'a poursuivi hardiment jusqu'ici et l'a enfermé dans sa
maison. — J'entends, ». répond-elle, « la plus grande déraison qui jamais ait
été dite. Fuis, possédée du mauvais esprit! fuis, fille folle et insupportable !
Ne répète jamais pareille sottise! Ne parais jamais devaut moi si tu dois
parler de lui! — Certes, ma dame, j'étais bien sire que vous m'en
vyoudriez, et je vous en avais' prévenue. Mais vous m'aviez promis que
vous ne m'en sauriez pas' mauvais gré, et que vous ne vous en facheriez
pas. Vous m'aver,

Ato ROMANS BRETONS Que dit m'avez vostre plaisir, Si ai perdu un bon taisir.) A tant vers la chambre retourne ; La ou mes sire Yyains sejourne, Cui ele garde a mout grant aise ; : Mais n'i a chose qui li plaise, 325 Quant Ja dame veoir ne puet ; i Et del plait que cele li muet Ne se garde ne ne set mot. Mais la dame tote nuit ot A li meesmes grant tencon, 330 Qu'ele estoit en grant cuisancon De sa fontaine garantir ; Si se comence a repentir De celi qu'ele avoit blasmee ~ Kt laidie et mesaesmee ; 335 Qu'ele est tote setire et.certe Que por loner ne por desserte Ne por amor que a lui ait Ne len mist ele onques en plait, Et plus aime ele li que lu, | 340 mal tenu yotre promesse et vous m'avez dit tout ce qiv'il vous a plu: moi, j'ai perdu une belle occasion de me teire. » A ces mots, la jeune fille retourne 4 la chambre oti se repose Messire Yvain, dont elle s'efforce de charmer la captivité ; mais il n'y achose qui plaise au chevalier, parce qu'il ne peut ~ voir la dame. Il ne sait pas un mot et ne se doute en rien de Vassaut que la demoiselle livre 4 celle-ci. Cependant la dame digcute avec elle-même toute Ja nuit, car elle désire anxietusement défendre sa fontaine. Elle commence & se repentir d'avoir blamé et injurié Ja demoiselle et de lui avoir retiré sa confiance ; car elle est bien stire et bien certaine que, si la jeune fille a plaidé pour le chevalier, ce n'est pas en vue d'une récoripense, ni par reconnaissance ou par amour pour hui; elle aime sa dame plus que le chevalier et ne lui conseillera pas

ope "CHBYALIER A AU Lion Pe Say Ne s sa honte ne son enui
Ne li loeroit ele mie, Car trop est sa loial amie. Es vos ja la dame changiee :
5 De celi qu'ele ot laidengiee 545 Ne cuidoit ya mais a nul fuer ~ 5
Qu'amer la detist de bon cuer, Kt eelui qu'ele ot refusé A mout loiaument
escusé j Par raison et par droit de plait, 350 Que ne li avoit rien forfait; Si le
desraisne tot ensi Con s'il fust venuz devant li. Lors si comence a plaider :
« Va, » fait ele, « puez tu noier 355 Que par toi ne soit morz mes sire? —
Ce, » fait il, « ne puis je desdire, Ainz l'otroi bien. — Di donc por quoi. Feis
le tu por mal de moi, Por haine ne por despit? ; 360 — Ja n'aie je de mort
respit S'onques por mal de vos le fis. — Done n'as tu riens vers moi
mespris ; ce qui pourrait faire sa lionte ou son malheur, car elle est-sa loiale
amie. Voilé done la dame retournée : celle qu'ellea maltraitée, elle n'aurait
pas cru devoir jamais l'aimer de bon coeur; et celui qu'elle a refusé, elle
l'excuse bien sincèrement et reconnait par raisons et arguments juridiques
quil n'a aveun tort envers elle, Elle discute avec lui comme sil Gtait
présent; elle lui fait ainst son proces : « Va, » faitelle, « peux-tu nier que
mon mari ait été tué par toi? — Je ne puis le contester, au contraire je
l'avoue. — Dis alors pourquoi tu l'as fait. Est-ce pour me nuire? Est-ce en
haine ou en dépit de moi? — Puissé-je mourir sur-le-champ, si je Vai fait
pour vous nuire! — Tu n'as done nul tort envers moi,

iene ROMANS BRETONS” Ne vers lm n’etis tu nul tort, Car s’il
petist, il Vetist mort. ean) Por ce, mien esciént, cuit gié Que j’ai bien et a
droit jugié. » Ensi par li meesmes prueve, fit droit, sen et raison i trueve,
Qu’en lui hair n’a ele droit ; 370 Sen dit ce que ele voudroit, oS: Kt par li
meesmes s’alume Aussi con la busche qui fume Tant que la flame s’i est
mise, Que nus ne-sofle ne atise. ON Et s’or venoit la-damoisele, _ Ja
desraisneroit la querele Dont ele l’a tant plaidoiee, S’en a esté mout
laidengiee. Kt ele revint par matin, 380 Si recomence son latin La ou ele
l’avoit laissié; Et cele tint le chief baissié, Qui a mesfaite se savoit De ce
que laidie l’avoit ; 385 Mais or li voudra amender ni envers lui, car s’il
l’avait pu, il taurait tué. Aussi suis-je convaincue que j’ai bien et loyalement
jugé. » Ainsi elle se prouye 4 elle-même, et y trouve justice, bon sens et
raison, qu’elle n’a aucun droit de le hair. Elle allégue pour lui les arguments
qui lui plaisent, et s’enflamme ellemême comme la biche qui fume tant
qu’elle s’allume, sans que personne y souffle on l’attise. Si maintenant la
demoiselle revenait, eile gagnerait le procès pour lequel elle a tant plaidé
quelle en a été fort malmenée. Elle revint en effet le matin et reprit son
sermon 4 V’endroi ou elle l’avait laissé. Et la dame tenait la tête baissée,
reconnaissant qu’elle avait eu tort de l’offenser, résolue a lui faire ses
excuses et & lui demander le nom du chevalier, comment

ayes ees a By ¥ oe LE CHEVALIER AU LION fs. Et del
 chevalier demander Le non et lestre et le lignage; vi S'umelie come sage, Et
 dit: « Merci criér vos. vueil 390 Del grant outrage et de l'orgueil Que je vos
 ai dit come fole, Si remandrai a vostre escole. Mais dites moi, se vos savez,
 Li chevaliers dont: vos m'avez 395 Tenue-.en plait si longement, Queus on
 est il et de quel gent? © Se il est teus qu'a moi ataigne, Mais que de par lui
 ne remaigne, Je le ferai, ce vos otroi, 400 Seignor de ma terre et de moi.
 Mais il le covendra si faire » Qu'on ne puisse de moi retraire Ne dire: C'est
 cele qui prist Celui qui son seignor ocist. 405 — Kn non Dieu, dame, ensi
 iert il. Seignor avrez le plus gentil Et le plus franc et le plus bel Qui onques
 fust del ling Abel. il est et de quelle famille. Elle s'humilie, en femme de
 sens, et-lui dit : « Je veux vous demander pardon des paroles outrageantes
 et orgueilleuses que je vous ai adressées follement; je m'en remettrai a yotre
 enseignement. Mais dites-moi, si vous. le savez : le chevalier dont vous
 m'ayvez si longement entretenue, quel homme est-il, et de quelle famille?
 S'il est de ma condition et pourvu qu'il ne s'y refuse pas, je le ferai, je vous
 l'accorde, le seigneur de mes. terres et le mien. Mais il faudra agir en sorte
 qu'on ne puisse pas me le reprocher et dire : C'est celle qui a épousé le
 meurtrier de son mari. — Par le nom de Dieu, ma dame, il en sera ainsi.
 Vous aurez Je mari le plus noble, le plus loyal et le plus beau qui soit jamais
 sorti de la lignée d'Abel. — Quel est son nom? — Mes\

Us. ROMANS BRETONS — Coment a non ? — Mes sire
 Yyains, — Par foi, cist n'est mie vilains, Ainz est mout frans, je le sai bien,
 Si est fiz al roi Urien. — Par foi, dame, vos dites voir. — Et quant le
 porrons nos avoir? 415 — Jusqu'a cine jorz. — Trop tarderoit, — Que mien
 vueil ja venuz seroit. = | Vieigne anuit,o:demain seveaus ! — Dame, ne cuit
 que nus oiseaus Petist en un jor tant voler. 426 Mais je i ferai ja aler Un
 mien garcon qui mout tost cort, Qui irabien jusqu'a la cort é Le roi Artu, al
 mien espoir, : Al meins jusqu'a demain al soir, 425 Que jusque la n'iert il
 trovez. — (ist termes est trop lons assez : Li jor sont lone. Mais dites li Que
 demain al soir ressoit çï Et aut plustost que il ne sueut; 430 Car, se bien
 esforcier se vueut, Fera de dous jornees une. e i sire Yvain. — Assurément,
 ce n'est pas un yilain; il est au contraire très noble, je le sais, car il est fils
 du roi Urien. — Ma dame, vous dites vrai. — Et quand pourrons-nous
 layoir? — Dici cing jours. — Ce serait trop long, car je voudrais quil fit
 déjà ici. Qwil vienne aujourd@'hui ou tout au moins demain! — Ma dame,
 je ne crois pas que nul oiseau puisse en un Jour a tant voler. Mais j'y
 enverrai un garcon que j'ai, qui est excellent coureur et qui sera 4 la cour du
 roi Artur, je lespere, pour demain soir; on ne peut le joindre plus tot. — Ce
 délai est beaucoup trop grand : les jours sont longs. Dites-lui que . demain
 au soir il soit revenun ici, et qu'il coure plus vite qu'a Vordinaire, car s'il
 veut se forcer il fera deux étapes en une journée; et comme cette nuit la
 lune. briilera, qu'il fasse en

LE CHEVALIER AU LION- 115 Kt anquenuit luira ja lune : Si
reface de la nuit jor. Kt je li donrai al retor 435 Quant qu'il voudra que je li
doigne. — Sour moi laissez ceste besoigne, Que vos l'avrez entre voz
mains Jusqu'a tierz jor a tot le meins. Et endementres manderez 44a Voz
genz et si demanderez Conseil del roi qui doit venir. Por la costume
maintenir ~ De vostre fontaine defendre Yos covendroit bon conseil
prendre, 445 ~ — Et iln'i avra ja si baut Qui s'ost vanter que il i aut ø Lors
porrez dire tot a droit Que mariér vos covendroit ; : Uns chevaliers mout
alosez 450 Vos requiert, mais vos ne l'osez Prendre, se il nel loent tuit. Et ce
pren_je bien en conduit, Tant les conois je a _mauvais, Que, por chargier
autrui le fais 455 Dont il seroient trop chargié, -outre dé la nuit Je jour. Je yi
donnerai 4 son retour tout ce qu' il demandera. — Laissez-miot lé soin de
cette affaire, et vous Yaurez avant trois jours au plus. En attendant, vous
convoquerez vos gens et vous les consulterez au Sujet dé la venue du roi.
Dités-letir quwil convient davisier a défendre votre fontaine suivant la
coutume. I ne se trouvera pas ui homme assez hardi pour Se vanter d'y
aller. Vous pourrez alors a hon droit dire (Wil vous faut vous remmarier;
qu'un elievalier très renommée vous detiande, mais que vous mosez
Pdecepter sans leur consentement 4 tous. Je vous garantis bien, tant je Jes
sais laches, que pour se décharger sur autrui du fardeau dont ils seraient
accableés, ils vous baiseron tous les pieds, ct

SS hare | Sar! Ea A es Pete tt Os « may eet MeO ROMANS
BRETONS © 5 ee Vase en yendront trestuit al pié Kt si vos en merciéront,
Que fors de grant peine seront; Car qui peor a de son ombre, 460 Sil puet,
volentiers se descombre D'encontre de lance o de dart; Eta Car c'est
mauvais-jeus'a coart.)) Et la dame respont : « Par foi, “ Ensi le vueil et si
l'otroi, ; 465 Kt je Vavoie ja pensé Si con vos l'avez devisé ; Et tot ensi le
ferons nos. % Mais ci por quoi demorez vos? ; Alez, ja plus ne delaiez, 470
Si faites tant que vos l'aiez, ee ~ Et je reomanderai mes genz. » Ensi fina li
parlemenz. Kt cele feint qu'ele envoit querre Mon seignor Yvain en sa terre;
475 Si le fait chascun jor baignier, Kt bien laver et aplainier ; Kt avuec ce
li apareille . Robe d'escarlade* vermeille, 4 '| vous remercieront, car ils
seront tirés d'un grand souci. Qui a peur de son.ombre évite volontiers, s'il
le peut, le jeu de la lance et du javelot, qui est un mauvais jeu pour le
poltron. » La dame répond : « Je suis entièrement de cet avis, et j'avais déjà
songé au plan que vous me proposez; nous le suivrons donc de point en
point. Mais pourquoi demeurez-vous ici? Allez, ne tardez pas davantage, et
faites tant que vous l'ayez; de mon cdté je convogueraï mes gens. » Ainsi
finit l'entretien. La jeune fille feint d'envoyer chercher monseigneur Yvain
dans sa terre; cependant elle le fait chaque jour baigner, bien laver, bien
peigner; elle lui prépare une robe d'écartate rouge, 1. Le mot escarlate
désigne une sorte d'étoffe et non une couleur,

LE CHEVALIER AU LION 417 De vair forree a tol la croiet. -
480 Nest riens qu'ele ne li acroie Qui covieigne a lui acesmer : Fermail d'or
a son col fermer, Ovré a pierres precieuses, Qui font les genz mout
gracieuses², 485 Et ceinturete, et aumosniere ³, Qui fu: d'une riche
seigniere ϕ . Bien !'a del tot apareillié Et asa dame conseillié (Que revenuz
est ses messages, 490 Si a exploitié come sages. -(Goment? » fait ele. «
Quant vendra Mes sire Yvains? — Ca enz est ja. Ga enz est il? Vieigne donc
tost 7,,-' Gelement et en repost, - ' 495 = ~ Dementres qu'avuec moi n'est.
nus. Gardez que n'en i vieigne plus, | Que je harroie mout le quart. » fourrée
de vair, encore blanche de. craie. Il n'est rien qu'elle ne lui prête pour
l'embellir : une agrafe d'or pour mettre a son -cou, ornée de pierres
précieuses qui font prendre Jes gens en gsré, une ceinture et une aumdnrière
de riche étoffe. Il était bien apprêté, lorsqu'elle annonca secretement a sa
dame - que Venyoyé était de retour et s'était bien acquitté de son message :
«Comment? » fait-elle, « quand viendra messire Yyain.? - — fl est ici. — I]
est ici? Qu'il vienne donc vite sans qu'or : le voie, pendaut uc jo elise oles
ayce Sul que personne ne Vaccompagne, car tout autre témoin que vous me
déplairait 1. i sagit ici deta eraie dont on saupoudrait tes fourruves : avou ~
encore sa craje était: pour une fourrure le signe quelle était toute netve. 2.
On croyait que certaines pierres attiraient des sympathies aux personnes qui
les portaient. %, L'aumdonieére était suspendue 4 la ceinture. fi, Seigniere.
Bande d'étulfe.

ae La damoisele a tant s'en part, S'est venue a son oste ariere ;
Mais ne mostra mie a sa chiere La joie que ses cuers avoit, Ainz dist que sa
dame sayvoit Qu'ele l'avoit la enz gardé, Si en savoit mout mauvais eré. «
Ne me vaut mais noient celee. Tant est de vos la chose alee xj ne ma
dame*la chose set, : Qui mout m'en blasme et mout men het, Et mout m'en
a achoisonee. Mais tel seiirté m'a donee "Que devant li vos puis conduire
Senz rien grever et senz rien nuire, Ne vos greyera rien, ce çroi, Fors tant
que (mentir ne vos doi, (Que je feroie traison) Avoir vos yueut en sa prison,
Kt si vueut si avoir le cors Que nes li cuers n'en soit defors. — Certes »,
fart il, «ce vueil je biens Ce ne me grevera ja rien. » fort. » 'Te demoiselle la
quitte alors et s'en revient A son hote, mais ne laisse pas apparaitre sur son
visage la joie a quelle a dans son ewur. Eve hui. dit que la dame a appris
qu'cHe la gardé dans cette chambre et lui en tient rigueur. « Tl mest inutile
maintenant de riew eacher, ma game sait tout, elle m'a vivement blamée et
me garde rancune; elle m'en afait un crime. Toutefois elle m'a donné
lassurance que je. puis vous conduire en sa présence, sans qu'il vous en
advienne aucun mal. Elle me yotis fera pas de mal, je crois, simon ~ (car je
ne yeux /pas vous mentir, ce serait une trahison), sinon ~ quelle veut vous
avoir en sa prison, et garder votre COPS Si ae étroitement que ménie votre
coeur ne soit pas libre. — erfes, > vépond Yyain, « j'y consens : cela ne me
pesera pas; je serai

i = te Cipeien Auqyon 8 En sa prison vueil je bien estre, — Si
serez vos, par la main destre Dont je-vostieng. Or en venez Kt a-mon los
vos contenez 525 -- Si umblement devant sa face Que male prison ne vos
face ; Ne por el-ne vos esmaiez : Ne cuit mie que vos alez Prison qui trop
vos soit grevaine. » 530 La damoisele a tant l'en meine, Si l'esmaie et le
rasseure Et parole par couverture De la prison ou il iert mis, ~ j Que senz
prison n'est nus amis. 535 Ele a droit se prison le clame, Que bien est en
prison qui aime, La damoisele par la main — En meine mon seignor Yvain
La ou il iert mout chiers tenuz 5 540 Si cuide il estre mal venuz ; Et s'il le
crient, n'est pas merveille. Dessour une coute vermeille Troverent la dame
seant. : . -yolontiers son prisonmer. — Vous le serez, par cette main que je
tiens. Mamtenant venez avec mol, et, croyez-moi, ayez en. sa présence une
contenance si humble qu'elle ne vous rende pas. sa prison pénible. N'ayez
aucune autre crainte ; je ne pense pas que votre prison soit tres dure. » La
demoiselle alors - "VPemmene, l'effrayant et le rassurant tour a tour, et lui
parJant & mots couverts de la prison ol il sera enfermé, car il ny a pas d'ami
sans chaine. Elle-a le droit de Vappeler prisonnicer, car celui qui aime est en
prison. La demoiselle conduit par la main 'monseigncur Yvain la oi il sera
le bienvenu; mais il croit y être mal reçu, et s'il le craint, ç'est bien naturel.
Is trouyerent la dame assise sur uh coussin rouge. Messire Yvain eut grand
peur, je vous l'assure,

ey) 120 - ROMANS BRETONS Grant peor, ce vos acreant, Ot
mes sire Yvains a l'entree De la chambre, ou il a trévee La dame qui ne li
dist mot; Et por ce plus grant peor ot : Si fu de peor esbaiz, £50 Ouwil enida
bien estre traiz; ; 2 Si s'estut, loinz cele part la Tant, que la pucele parla Kt
dist: « Cine cenx dehez ait s'ame, Qui meine en chambre a bele dame =~
555 Chevalier qui ne s'en aproche, Et quin'a ne langue ne boche Ne sen
dont acointier se sache! » A cest mot par le braz Je sache, Si li a dit : « Ga
vos traiez, 560 Chevaliers, et peor n'aiez De ma dame qu'ele vos morde!
Mais querez li pais et acorde, Kt jen proierai avuec vos, — _ Que la mort
Esclados le Ros, 565 Qui fu ses sire, vos pardoint. » Mes sire Yvains
maintenant joint Ses mains, si s'est a genouz mis, en entrant dans la
chambre, ou il trouva la dame, qui ne lui dit pas un mot, ce qui augmenta sa
frayeur. I] fut tellement saisi.de peur, car il se crut trahi, qu'il se tint
immobile loin de la dame jusqu'a ce que Lunette ett parlé la première: «
Aux cing cents diables l'Ame de celle qui conduit dans la chambre d'une
belle dame un chevalier qui n'ose approcher, qui n'a ni langue, ni bouche,
ni esprit pour lui parler! » En même temps elle tire le chevalier par le bras
et lui. dit: « Avancez la, chevalier, et ne craignez pas que ma dame vous
morde ! Demandez-lui plutot sa paix, et jel'en prierai avec vous, quelle
vous pardonne la mort d'Esclados le Roux, qui était son mari, » Messire
Yvain joint alors les mains, se met 4 e ~

LE CHEVALIER AU LION Uy fit dist come verais amis : ; ~ø
Dame, ja voir ne criérai d 590 Merci, ainz vos merciéral De quant quevos
me youdrez faire; Que riens ne me porroit despleire. -- Non, sire? Et se je
vos oci? — Dame, la vostre grant merci, 575 Que ja ne m'en orrez dire el.
— Onc mais, ») fait ele, « noi tel, Que'si vos metez a devise Del tot en tot
en ma franchise, Senz ce que ne vos en esforz. 580 — Dame, nule force si
forz Nest come cele, senz mentir, Qui me comande a consentir Vostre voloir
del tot en tot. Rien nule a-faire ne redot 585 Que moi vos plaise a comander
; Et sé je pooie amender La mort dont je n'ai rien mesfait, Je Vamenderoie
senz plait. — Coment? » fait ele. « Or le me dites, 5go Si Soiez de l'amende
quites, enoux et dit très sincérement : « Dame, je ne vous demandevai pas
merci, mais je vous dirai merci pour tout ce quil vous plaira de me faire, car
rien de votre part ne saurait me déplaire. — Rien, seigneur? Et si je vous
tue?. — Dame, grand merci} vous ; vous ne m'entendrez jamais dire autre
chose. — Jamais je n'ai entendu parler ainsi; car vous vous mettez
entièrement en mon pouvoir sans que je vous y force. — Dame, nulle force
n'est aussi puissante, sans mentir, que celle qui me commande d'obéir
absolument a votre volonté. Je ferai sans hésitation tout ce qu'il vous plaira
de me commander. Et si je pouvais réparer le meurtre, dans ~ jequel je n'ai
eu aucun tort, je le réparerais sans contestation. — Comment, aucun tort? »
fait la dame, « dites-le-moi, et

bohème ROMANS BRETONS Se vos de rieu ne mesfeistes
Quant vos mon seignor oceistes. — Dame, » fait il, « vostre merci, Quant
vostre sire m'assailli, Quel tort oi je de moi defendre ? Qui autrui yueut
ocire o prendre, Se cil l'ocit qui se defent, Dites se de rien l mesprent. —
Nenil, qui bien esgarde a droit. Et je cuït que rien ne vaudroit Quant fait
ocire vos avroie. Mais ce mout volentiers savroie Dont cele force puet venir
Qui vos comande a consentir Yot mon voloir senz contredit. Toz torz et toz
mesfaiz vos quit; Mais seez vos, si nos contez Coment vos estes si dontez.
— Dame, » fait il, « la force vient De mon cuer quia vos se tient; En cest
voloir m'a mes cuers mis. — Et qui Je cuer, veaus douz amis? soyez quitte
de laréparation, si vous mavez eu aucun tort en tuant mon mari. — Dane,
par vdtre graée, quand yotre mari m'attaqua, quel tort ctis-je de me
défendre? Lorsqu'un homme veut tuer ou prendre un autre homme, si celui-
ci en se defendant tue son agresséur, dîtes-moi, a-t-il commis une 8 faute?
— Non, si on observe bien le dtoit. Je crois d'ailleurs qu'il né me servirait 4
rien de vous' faire mettre A mort. : Mais je désirerais vivement savoir d'ow
peut venir cette force qui vous commande d'obéir sans réserve & mon
youloir. Je * vous fais grace dé tout tort ct dé tout méfait; mais asseyez-vous
i et contez-nous comment vous avez été ainsi dompté. — Dame, » 4 fait-il,
« la force vient de mon cour, qui dépend entièrement de vous. C'est mon
cour qui m'a mis en ce désir. — m4 Et qui y a mis le eur, beau dotx ami?
— Dame, ee sort f x Sys : M Le

Se vos de rien ne mesfeïstes

Quant vos mon seignor oceïstes.

— Dame, » fait il, « vostre merci,

Quant vostre sire m'assailli,

595

Quel tort oi je de moi defendre ?

Qui autrui vuent ocire o prendre,

Se cil l'ocit qui se defent,

Dites se de rien i mesprenent.

— Nenil, qui bien esgarde a droit.

600

Et je cuit que rien ne vaudroit

Quant fait ocire vos avroie.

Mais ce mout volentiers savroie

Dont cele force puet venir

Qui vos comande a consentir

605

Tot mon voloir senz contredit.

Toz torz et toz mesfaiz vos quit ;

Mais seez vos, si nos contez

Coment vos estes si dotez.

— Dame, » fait il, « la force vient

610

De mon cuer qui a vos se tient ;

En cest voloir m'a mes cuers mis.

— Et qui le cuer, beaus douz amis ?

Pace! i s TE CHEYAIABR AU LION 123 — Dame, mi ueil. —
 Et les ieuz qui' — La grant beauté que en vos vi.” 615 — Et la beauté qu’i
 a forfait? — Dame, tant que amer me fait. — Amer? Et cwi? — Vos, dame
 chiere. _—— Moi? —Voire, voir. — En quel maniere? _— En tel que
 graindre estre ne puet, 620 En tel que de vos ne se muet Mes cuers,
 n’onques aillors nel truis, En tel qu’aillors penser ne puis, En tel que toz a
 vos m’otroi, En tel-que plus vos ain que moi, 6 En tel, se vos plaist, a
 delivre, Que por vos vueil mori: © vivre. _— Et oseriiez vos entreprendre Por
 moi ma fontaine a defendre? — Oil voir, dame, vers toz-omes, 636 —
 Sachiez done bien gu’acordé somes.) Ensi sont acordé briément. Et la
 dame ot son parient —_ Devant tenu a ses barons; : 5 Nd “mes yeux.
 — Et qui les yeuxt — La grande beauté que j« yue en vous. — Et qu’y a
 done fait la beauté? — Dame, c’esl elle qui me fait aimer. — Aimer? Et
 qui? — Vous, dane ‘bien-aimée. — Moi? — Yous, vous. — De quelle
 manière? — De telle manière qu’un amour plus grand n'est pas possible ; de
 telle. que mon cceur ne vous quitte pas et que jamais je ne le sens ailleurs;
 de telle que je ne puis penser & autre ehose; de telle que je me donne
 entièrement a vous; de telle “que je vous aime plus que moi-meme ; de telle
 que, s'il vous plait, je veux, 4 votre diserétion, vivre ou mourir pour vous.
 — Hit oseriez-vous entreprendre de défendrs pour moi ma fontaine? —
 Oui, certes, dame, contre tous hommes. — Sachez done bien que la paix est
 faite entre nous, » Ils se sont ainsi rapidement accordés: La dame, qui avait
 auparavant tenn an parlement ayec ses barons, dit : « Allons

124 ROMANS BRETONS Kt dist : « De ci nos en irons : Kn
ceste sale, ou mes genz sont, Qui loé et conseillé mont, Por le besoing que
il l voient, Que de mari prendre me proient, Et jel ferai por\le besoing. Ci
meesmes a vos me doing, Qu'a seignor refuser ne doi Bon chevalier et fil
de roi. » Or ala damoisele fait Quant qu'ele voloit entresait. Et mes sire
Yvains est plus sire Qu'on ne porroit conter ne dire; Que la dame avuec li
l'en meine En la sale qui estoit pleine De chevaliers et de serjenz. 650 Kt
mes sire Yvains fu si genz Qu'a merveilles tuit l'esgarderent. Kt encontre
eus tuit se leverent, Kt tuit saluént et enclinent Mon seignor Yvain, et
devinent : 655 « Cest cil cui ma dame prendra. Dehez ait qui h defendra,
Qu'a merveilles semble prodome! nous-en en cette salle, o& sont mes gens,
qui m'ont conseillée et priée de prendre un mari, parce qu'ils en. yoient la
nécessité. Je le ferai 4 cause de cette nécessité, et ici même je me donne a
vous, car je ne dois pas refuser pour mari un yaillant chevalier, fils de roi. »
La demoiselle est ainsi venue a bout de ce qu'elle avait résolu, et messire
Yvain est plus maitre de la dame qu'on neé saurait le dire. Celle-ci
l'emmene avec elle dans la salle, déjà pleine de chevaliers et de sergents.
Messire Yvain a une si noble prestance que tous le regardent émerveillés.
Tous se lévent a leur arrivée, tous saluent monseigneur Yvain et s'incli-+
nent devant lui, et ils conjecturent : « C'est celui que ma dame prendra,
Malheur 4 qui l'en empêchera, car il a l'air d'un che/

e # % se > LE CHEVALIER AU LION Ae Certes, l'empereriz de Rome Seroit en lui bien mariée. 660 Car IVetist il or afiée Kt ele lui de nue main, Si 'esposast ui o demain! » Ensi parolent tuit en renc. Al chief de la sale ot un banc 685 : Ou la dame s'ala soir, La ou tuit la porent veoir. Et mes sire Yvains semblant fist Qu'a ses piez soir se vousist, Quant ele l'en leva a mont, 670 Et de Ja parole semont Son seneschal, que il la die Si qu'ele soit de toz oie. Lors comenca li seneschaus, Qui n'estoit ne restis ne baus : 675 « Seignor, » fait il, « guerre nos sort. Nest jorz que li rois ne s'atort De quant que il se puet haster Por venir noz terres gaster. Aincois que la quinzaine past, 680 Sera trestot alé a gast, valier de grande valeur! Certes, V'impératrice de Rome serait pien mariée avec lui. Puisse-t-il avoir engagé sa foi 4 ma dame, et puisse-t-elle lui avoir promis quils s'épouseront aujourd'hui ou demain! » Ainsi parlaient-ils tous. A l'extrémité de la salle se trouvait un banc; la dame alla s'y asseoir de facon a être vue de tous. Messire Yvain voulut s'asseoir a ses pieds, mais elle le fit monter près d'elle, puis elle dit 4 son sénéchal ce que celui-ci devait répéter de facon a être entendu de tout le monde. Le sénéchal, qui n'était ni indocile ni bégue, dit d'une voix claire : « Seigneurs, la guerre nous est déclarée; i] nese passe pas un jour que le roi ne s'appréte, avec toute la hate quil y peut mettre, a venir déyaster nos terres. Avant que la quinzaine soit écoulée, tout sera perdu \$i nous n'avons un'

126 ~ ROMANS BRETONS. Se bon mainteneor n'i a. Quant ma dame se maria, N'a mie encor set anz parclos, a Si le fist ele par voz los. 685 Morz est mes sire, ce li poise. N'a or de terre qu'une toise Gil qui tot cest pais tenoit Kt qui mout bien l'avenoit : é C'est granz deuz que pou a vescu. hy 6 QOee Feme ne set porter escu, d Ne ne set de/lance ferir. Mout amender et encherir Se puet de prendre un bon seignor, Onc mais n'en ot mestier graignor : 695. Loez li tuit que seignor preigne Ainz que la costume remaigne Qui en cest chastel a esté Plus de soissante anz a passé.) A cest mot dient tuit ensemble 700 Que bien a faire lor ressemble, Kt-trestuit jusqu'al pie li viennent, De son voloir en grant la tienent, Si se fait proier de son bon bon défenseur. Quand ma dame se maria, il n'y a pas encore sept ans entiers; elle le fit sur votre conseil. Son raari est mort; elle en est affligée. Tl n'a maintenant qu'une toise de terre, celui qui possédait tout ce pays et y tenait dignement son rang. Gest un grand malheur qu'il ait peu vécu. Une femme ne sait pas porter l'écu ni frapper de la lance; mais elle peut suppléer a cette faiblesse et corriger cette infériorité en prenant un mayi yaillant. Jamais elle n'en a eu un sk grand 'besoin ; conseillez-lui tous de se marier, plutot que de laisser disparaître la coutume qui existe en ce chateau depuis plus de soixante ans. » Tous répondent as cet avis leur semble bon; tous yiennent se jeter aux pieds de la dame, et la pressent de faire ce qwelle désire plus qu'eux; elle se

~ BOSS. fie Pe Se ee 7 ~ {oi CHEVALIER AU LION meee) Tant que aussi com mal gré son 705 Otroie ce qu'ele feist Se chascuns li contredeist, Kt dit ; « Seignor, dés qu'il vos siét, Cist chevaliers qui lez moi siét M'a mout proiee et mout requise. 9x0 En m'onor et en mon servise Se vueut metre, et je len merci, Kt vos len mereciéz aussi; N'onques mais certes nel conul, S'ai mout-oi parler de lui : : Si hauz on est, ce sachiez bien, Con' li fiz al roi Urien. Senz ce qu'il est de haut parage Kst il de si grant vasselage Kt tant a cortoisie et sen . 720 Que desloer nel me doit l'en. De mon seignor Yvain, ce cuit, Avez bien oi parler tuit, Et ce est il qui me requiert. Plus haut seignor qu'a moi n'afiert 725 Avrai al jor que ce sera.) Tuit dient : (Ja ne passera 915 fait imposer l'objet de ses vooux, si- bien quelle semble accorder malgré elle ce quelle aurait fait malgré eux : « Seigneurs, » dif-elle, « puisque tel est votre désir, ce chevalier, assis près de moi, m'a vivement priée et demandée: il yeut se mettre sous ma puissance et 4 mon service, je Fen remercie, et vous aussi remerciez-le. I] est vrai, je ne lavais jamais yu; mais j'ai beaucoup entendu parler de lui. C'est un hommie puissant, n'en doutez pas : c'est le fils du roi Urien. Outre qu'il est de Haut parage, il est aussi dune telle valeur, si courtois, si -sage qu'on ne peut me déconseiller de lépouser. De monseigneur Yvain, je pense, vous avez tous entendu parler : c'est lui qui demande ma main. Le jour ou je l'épouserai j'aurai pour mari un plus grand seigneur que je i'&tais en droit de Vespérer. » Tous répondent: « Ce jour ne se

mG] me ROMANS BRETONS Cist jorz, se vos faites que sage,
 Que n'aiez fait le mariage; Car mout est fous qui se demore 730 De son pro
 faire une sole ore. » Tant li prient que lor otroie Ce qu'ele feist tote voie,
 Qu'Amors a faire li comande Ce dont los et conseil demande. 735 Mais a
 plus grant onor le prent Quant le fait al los de sa gent; Kt les proieres rien
 n'i grievent, Ainz li esmuevent et sozlievent Le cuer a faire son talent :
 9740 Li chevaus qui ne va pas lent S'esforce quant on l'esperone. Veant toz
 ses barons se done La dame a mon seignor.Yvain. ; Par la main d'un son
 chapelain 745 Prise a Laudine de Landuc, La dame qui fu fille al duc
 Laudunet, dont on note un lai?. passera pas, si vous agissez
 raisonnablement, que vous ne l'ayez épouse, car il est fou celui qui tarde
 une heure 4 faire ce qui lui est utile. » Ils la prient tant quelle octroie ce
 qu'elle aurail donné sans eux, car Amour lui commande de faire ce
 pounquoi elle demande avis et approbation. Mais elle prend Yvain plus
 honorablement, puisque ç'est avec l'assentiment de son peuple; et les
 prières ne lui nuisent en rien, au contraire elles lexcitent et la stimulent 4
 satisfaire son désir : le coursier rapide redouble d'efforts quand on
 l'éperonne. En présence de tous ses barons, la dame se donne 4
 monseigneur Yvain. Le chevalier recut, de la main d'un chapelain de la
 dame, Laudine de Landuc, fille du due Laudunet, dont on A. Ni Laudunet ni
 le lai.qui. portait son nom ne sont connus par ailleurs, — On donna d'abord
 le noni de dais & des compositions ane

Pass LE CHEVALIER AU LION 129 Le jor meesmes, senz delai,
U'esposa et firent les noces; 750 Assez i ot mitres et croces, Car la dame i
avoit mandez Ses evesques et ses abez:. Mout i ot joie et mout leece, Mout
i-ot gent et mout richece 755 Plus que conter ne vos savroie, Quant lonc
tens pensé i avroie. Mieuz me vient taire que pou dire. Mais or est mes sire
Yvains sire, Et li morz est toz obliéz. 760 chante un lai. Le jour même, sans
retard, il l'épousa et l'on célébra les noces. On y vit un grand nombre de
mitres et de crosses, car la dame avait fait venir ses évêques et ses abbés. La
joie fut grande et les divertissements variés; les inytés ~ furent nombreux et
les fêtes très riches, trop pour que je " puisse les énumérer, quelque temps
que j'y mette. Mieux vaut me taire qu'en dire trop peu. Désormais messire
Yvain est le - maitre, et le rhort est tout a fait oublié. - les musiciens bretons
exécutaient sur leur rote, sorte de petite harpe, et quils faisaient précéder
dun récit tres court expliquant le sujet. Awxm' siecle des poètes mirent ces
récits en vers, et leurs contes furent également appelés daïs. Nous
possédons une trentaine de ces contes. Gomme les romans bretons, ils sont
écrits en vers de huit syllabes, comme eux ce sont des contes d'aventures et
d'amour, ou le merveilleux occupe une très large place; mais ils sont bien
moins étendus, et en général ne racontent qu'une « aventure ». Le nom de
lai s'appliquait en outre & des compositions lyriques très différentes des Jais
bretons. 1. Il y avait des abbés crossés et mitrés. ey CHRESTONS PB of »

AUCASSIN ET NICOLETTE CHANTEFABLE Cette petite composition est une des plus gracieuses du moyen age; elle est de la seconde moitié du xii^e siècle; Yauteur est -inconnu. Le récit en prose y alterne avec le chant en vers; de ta le titre de chantefable quelle porte. Les vers sont de sept syllabes, groupés en laisses assonantes, que termine un petit vers féminin de quatre syllabes. Le sujet est Vhistoire des amours de Nicolette, jeune" captive, et d'Aucassin, fils du comte de Beaucaire, amours contrariées par le père du damoiseau. Notre texte est préparé a'après e photo-facsimile du manuscrit, publié par M. Bourdillon (Oxford, 1896, in-4°) et d'après la > édition (§ 15-27) de M. H. Suchier : Aucassin et Nicolette, texte critique accom' pagné de paradigmes et d'un lewique (Paderborn, 1903, in-8°). , Nicolette s'est échappée de la prison ot la tenait le comte harin de Beaucaire; avant de quitter la ville, elle a voulu srevenir son ami, lui aussi emprisonné. Mais pendant qu'elle lui parle par une ouverture qu'elle a découverte dans le mur de la tour of il est enfermé, les gardes de nuit approchent , et elle va être prise si elle ne s'en donne garde. DS Gy aly SORA ce SES hat Rhee Kae sagange st :

AUCASSIN ET NICOLETTE. 434]. — OR SE CHANTE: La gaitet fu mout vaillanz, Proz et cortois et sachanz, Si.a comencié un chant Qui beaus fu et avenanz : « Meschinete o le cuer franc, — Cors as genteet avenant, Le poil blond et les denz blans, Vairs? les iewz, chiere riant. Bien le voi.a ton semblant : | Parlé as a ton amant, i0 Qui por toi se va morant. Jel te di, et tu l’entent : Garde toi des souduianz Qui par ci te vont querant, Soz tes chapes³ les nuz branz. 15 Forment te vont menacant, Tost te feront messeant, S’or ne t’i gardes. » Gs is — CHANT Le veilleur était un excellent homme, brave, courtois, intelligent. Il commença une chanson belle et plaisante : A « Fillette au noble coeur, tu as le corps gracieux et séduisant, les cheveux blonds, les dents blanches, les yeux vifs, le visage riant. Je vois bien ⁴ ta mine que tu as parlé a ton ami, qui se meurt pour toi. Je te préviens, entends-moi : garde-toi des traitres qui viennent te cherchant par ici, lesépées nues sous leurs chapes. Ils te menacent fort et bientôt tauront fait du mal, si tu n’y prends garde. » 1. Gartes veilleur de nuit, qui se tenait au soimet du beftroi, du donjon ou d'une tour quelconque, pour ae ia surveiller les environs 5 il était tenu de chanter souvent ou de jouer de quelque instrument pour montrer qu'il ne dormait pas; peut-être aussi, comme cela se pratique encoré dans plusieurs villes de France, pour marquer les heures. Ici le yeilleur yoit d’une part Nicolette, qui parle ⁴ son ami, ef dautre part la patrouille qui s’avance. 2. Vazrs. Cf. page 58, note 2. 3. Chupes. Cf. page 146, note 4.

‘ 3 ° 7 ‘ç a Es 7 132 . CHANTEFABLE II. — or DIENT ET
 CONTENT ET FABLOIENT 4, «Hé!» fait Nicolete, « l'ame de ton pere et
 de ta mere soit en beneoit repos, quant si belement et si cortoisement le
 m'as ore dit! Se Dieu plaist, je m'en garderay bien, et Dieus m'en gart! »
 Ele s'estreint en son mantel en l'ombre del piler, tant gue cil furent passé
 outre, et ele Prent congié a Aucassin, si s'en va tant qu'ele vint al mur del
 chastel?. Li murs fu depeciez, s'estoit rehordez, et ele monta dessoure, si
 fist tant qu'ele tu entre le mur et le fossé, et ele garda contreval, si vit le
 fossé mout parfont et mout roiste, s'ot mout grant peor. qHé! Dieus! » fait
 ele, « douce creature! Se je me lais cheoir, je briserai le col, et se je remaing
 ci, on me prendra demain, si m'ardra on en un Il. — nicir «Ah! » fait
 Nicolette, « que l'd4me de ton peére et celle deta mere reposent en paix,
 puisque tu m'as si gracieusement et si courtoisement avertie! S'il plait a
 Dieu, je m'en garderai bien; et que Dieu m'en garde!» » Elle se blottit dans
 son manteau 4 l'ombre du pilier jusqu'a ce que les gardes soient passés,
 puis elle prend congé d'Aucassin et s'en va. Elle arrive au mur de la ville.
 Le mur était démoli; on avait construit dans la brèche un échafaudage.
 Nicolette y monta et fit 'tant qu'elle se trouva entre le mur et le fossé. Elle
 regarda en bas, et vit le fossé très profond et très escarpé, et elle eut
 grand'peur. « Ah Dieu! » fait-elle, « doux être! Si je me laisse tomber, je me
 briserai le cou, et si je reste ici, demain on me prendra 1. Les trois mots
 dent, content et fabloient sont ici A peu pres synonymes, nous les
 réunissons en un seul dans la traduction, 2. Le mot chastel en anctien
 francais désigne non seulement la demeure seigneuriale, mais le groupe
 d'habitations, le hourg, la ville qui en dépendent; c'est ce sens qu'il a le
 plus_souvent dans les noms de lieux actuels 4 Ja composition desquels il a
 concouru : Chdateaudun, Neufchdteau, etc.

my 45 AUCASSIN BT NICOUBTTE as feu. Encor ain je mieuz que je muire ci que toz li pueples me regardast demain a merveilles. » Ele seigna son chief, si se laissa glacier aval le fossé, et quant ele vint el fonz, si bel pié et ses beles mains, qui n'avoient mie apris qu'on les blecast, furent quassees et escorchiees, et li sans en sailli bien en doze lieus; et neporquant ele ne senti ne mal ne dolor, por la grant peor qu'ele avoit. Et se ele fu en peine de l'entrer, encor fu ele en forcor de l'oissir. Ele se pensa qu'iluec ne faisoit mie bon demorer, et trova un pel aguisié que cil dedenz avoient jeté por le chastel defendre', si fist pas un avant l'autre, si monta tant a granz peines qu'ele vint dessoure. | Or estoit la forest prés a dous arbalestees, qui bien duroit trente lieues de lone et de. lé, si i avoit bestes sauvages et serpentine 2. Ele ot peor que, s'ele i entroil, | et on me brilera sur un bicher. J'aime encore mieux mourir ici qu'être en spectacle demain a tout le peuple. » Elle se signa, puis se laissa glisser en bas du fossé, et quand elle arriva au fond, ses beaux pieds et ses belles Mains, qui n'avaient pas l'habitude d'être blessés, étaient meurtris et écorchés; le sang en sortait en plus de douze endroits, et néanmoins elle ne sentait ni mal ni douleur, a cause de la grand'peur qu'elle avail. Si elle avait été en peine de descendre, elle le fut bien davantage encore pour: sortir. Mais- elle se dit quil ne ferait pas bon demeurer la. Elle trouva un pieu aigu, que les gens de la ville y avaient jeté en defendant le chateau; elle le prit, et, pas a pas, elle fit tant qu'elle arriva péniblement en haut. fa forêt était pres, a deux portées d'arbaléte, ayant au moins trente lieues de long et de large, pleine de bêtes sauvages et de serpents. Elle avait peur, si elle y entrait, d'être 1. La ville venait de repousser un assault du comte de Valence. 2. Serpentine est a serpent ce que vermine est a ver.

qu'elles ne Yoceissent, si se repensa que, s'on la tro' voit iluec,
qu'on la remenroit en la vile por ardoir., I lil. — or se CHANTE. Nicolette 6
le vis cler Fu montee le fossé, ees . Si se prent a dementer Et Jesu a
reclamer : é « Pere, rois de maiesté, Or ne sai quel part aler. Se je vois el
gaut rameé, Ja me mangeront li lé*, Li lion et li sengler, Dont ili aa plenté.
Et se j'atent le jor Ger, . Que on me puist ci trover, 3 Li feus sera alumez :
Dont mes cors iert embraséz. hy eae Mais; par Dieu de maiesté, Emcor aim
je mieuz assez wae dévorée, et, d'autre part, elle songeait que,. si on la
trouvait 14, on la ramènerait dans la ville pour la brdler. Z IL. — citany
Nicolette au blane visage est montée en haut du fossé; elle se met a se
désoler et a invoquer Jésus : « Père, roi de majesté, je ne sais oti aller. Si je
vais dans le ; bois touffu, les loups me mangeront, et les lions, et les
sangliers, qui y sont nombreux. Et si j'attends le Jour, el quon me trouve ici,
on allumera le bicher ou je serai brilée. Mais, = par le Dieu de majesté,
j'aime encore mieux être mangée des <= 1. Lé, forme dialectale peur low.

= AUCASSIN ET NICOLETTE 485 Que me manjuént hi lé, Ss
 Li lion et li sengler, : Que je yoise en la cité. Je n'irai mie.)) 20 1V. — og
 DIENT ET CONTENT ET FABLOIENT. Nicolete se dementa mout,.si con
 vos avez oi. Ele se comanda a Dieu, si erra tant qu'ele vint en la forest. Ele
 n'osa mie parfont entrer, por les bestes sauvages et por la serpentine, si se
 quati en un espés buisson et someuz li prist, si s'endormi dusqu'al demain a
 haute prime', que li pastorel oissirent de la vile et jeterent lor bestes entre le
 bots et la riviere; si se traient d'une part a une mout bele fontaine qui estoit
 al chief de Ja 'forest, si estendirent une chape, si mistrent lor pain sus.
 Entruesque i] manjoient, et Nicolete s'esyeille al cri des oiseaus et des
 pastoreaus, si-s'embati sour evs. 7 - loups, et des lions et des sangliers,
 qu'aller en la ville. Je nial pas. » TV. — r&écir Nicolette se désolait fort,
 comme vous avez entencu. Elle se recommanda 4 Dieu et mareha tant
 qu'elle vint en la forêt. Elle n'osa pas s'y enfoncer loin a cause des bêtes sa
 ivages et des serpents; elle se blottit dans un buisson épaïy ; le som | meil la
 prit et elle s'endormit jusqu'au lendemaia, a prime' bien sonnée, que les
 pastoureaux sortirent de la ville et menèrent leurs bêtes entre le bois et- la
 rivière, puis se réunirent près d'une belle'source, au bord de la forêt; ils
 étendirent une chape sur l'herbe -et mirent leur pain dessus. Pendant quils
 mangeaient, voila que Nicolette s'éveilla aux chants des oiseaux et aux cris
 des pastoureaux, et elle s'approcha de ceux-ci sans quils la vissent venir : 1.
 Les anciennes divisions du jour, encore usitées dans la liturgie, étaient
 prime (6 heures du matin), tierce (9 heures), sexte (midi), none (3 heures de
 l'après-midi), 7

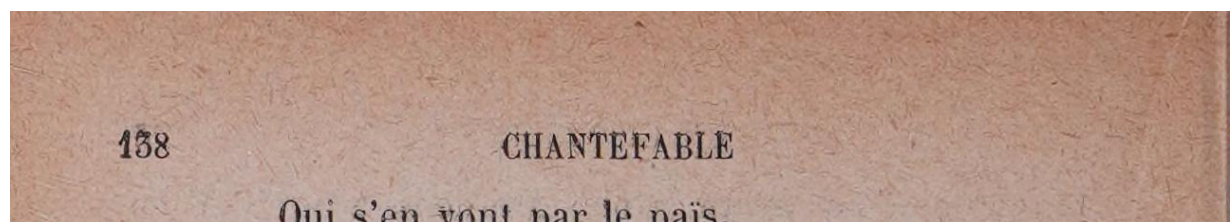
136. CHANTEFABLE (Bel enfant, » fait ele, : « Damedieus vos i ait! — Dieus vos beneie! » fait li uns, qui plus fu emparlez des autres. — (Bel enfant,) fait ele, « conoissiez vos Aucassin, le fil } e conte Garin de Beaucaire? — Oil, bien le _ \ conoissons nos. — Si Dieus vos ait, bel enfant, » faitele, (dites i qwil a une beste en ceste forest, et qwil la viegne chacier; et sil i puet prendre, il n'en donroit mie un membre por cent mars d'or!, non por cine Genz 'ne por nul avoir. » : Et cil la regardent, si la virent si bele quil en furent tuit esmari. @ Je li dirai? » fait cil' qui plus fa emparlez des autres. « Dehé ail qui ja en parlera, ne qui ja li dira! Gest || fantosmes que vos dites; qu'il n'a si chiere beste en ceste forest, ne cerf ne lion ne sengler, dont uns des membres vaille plus de dous deniers? o de trois al plus, «Beaux enfants, » fait-elle, « que Dieu soit avec vous! — Dieu ~ vous bénisse! » répond l'un des bergers, qui savait mieux parler que les autres..« Beaux enfants; connaissez-vous Aucassin, le fils du comte Garin de Beaucaire? — Oui, nous le connaissons bien. — Au nom de Dieu, beaux enfants, diteslui quil y a une bête dans cette forêt, et qui! vienne la chasser, et que, s'il peut l'y prendre, il n'en donnerait pas un membre pour cent mares d'or, ni pour cing cents, ni pour aucune richesse. » ; Ils la regarderent, et ils la virent si belle qu'ils en furent ' tout interdits. « Que je le lui dise? » fait celui qui savait mieux parler que les autres. « Malheur a qui en parlera et le lui dira! Ce sont enchantements que vous dites-la : car il n'y asi précicuse bête en cette forêt, ni cerf, ni lion, ni sanglier, dont un des membres vaille plus de deux deniers ou de trois an plus, et 1. Le mare était Vunité de poids pour Vor et Vargent. Un mare d'o oe équivalait a une livre dor. . Lés unités monétaires ee moyen age sont la livre, le sou, le denier et la maille ou obole. La livre valait 20 sous, le sou 42 deniers, et le denier 2 mailles,

eas 2 =i) ~ -./AUCASSIN BP NICOLETTE bees a et vos parlez de si grant avoir! Mai dehé ait qui vos en croit ne qui ja li dira! Vos estes fee, si n'avons cure de vostre compagnie, mais tenez vostre voie. — Ha! bel enfant, » fait ele, « si ferez! La beste a tel mecine que Aucassins iert gariz de son mehaing. Et j'ai ci cinc souz en ma borse : tenez, si li dites. Et dedenz trois jorz li covient chacier, et se il dedenz trois jorz ne la trueve, ja mais n'iert gariz de son mehaing. — Par foi! » fait il, - les deniers prendrons nos, et s'il vient ci, nos li dirons; - mais nos ne l'irons ja querre. — De par Dieu! » fait ele. Lors prent congié as pastoreaus; si s'en va. V. —

OR SE CHANTE. Nicolete o le cler vis Des pastoreaus se parti, Si acoilli son chemin Très par mile gaut foilli, Tot un viez sentier antif, Tant qu'a une voie vint, Ou aforchent set chemin Cr vous parlez d'une si grande richesse! Malheur 4 qui vous en. croit et 'a qui le lui dira! Vous êtes fée : nous n'avons 'cure de yotre compagnie; passez votre chemin. — Ah! beaux enfants, vous le ferez! La bête a une telle vertu qu'Aucassin en sera cuéri de son mal. Et j'ai ici cinq sous dans ma bourse : tenez, et dites-le lui. J] faut quil la chasse dici trois jours, et si dans trois jours il ne la trouve pas, jamais il ne sera suéri de son mal. — Ma foi! nous prendrons les deniers.' et sil yient ici, nous le lui dirons, mais nous ne l'irons pas chercher. — A la bonne heure! » fait-elle. Elle prend alors congé des pastoureaux et s'en va. V.—

GUANT Nicolette au blane visage s'éloigna des pastoureaux; elle s'eufonea dans le bois touffu, suivant un yieux sentier, jusqu'a ce quelle arrivat 4 un carrefour d'ou partent sept chemins

Qui s'en vont par le pais. ws S A porpenser or se prist sealers:
 Qu'esprovera son ami 210° S'il l'aime sicome il dist. Rie prist des flors dé
 lis 2 Et de l'erbe del jarrit Kt de la fueille autressi : Une bele loge en fist, ae
 Onques tant gente ne vi. Jure Dieu qui ne menti ; Se par la vient Aucassins
 Et il por Pamor de hi Ne s'i repose un petit, : 20-5 Ja ne sera ses amis, ee
 N'ele s'amie. m pilaf GA ain LC jkr le Mapas Le li VI.. — or DIENT BT
 CONTENT ET FABLOIENT. Nicolete ot faite la loge, si con yos avez oi et
 entendu, — mout bele et mout gente, si lot bien forree dehors et dedenz de
 flors et de fueilles, si-se repost delez la loge eli un espés buisson, por savoir
 que Aucassins feroit. qui conduisent a travers le pays. L'idée lui vint
 d'éprouver — son ami pour savoir s'il aime autant qu'il le dit. Elle cueillit
 des fleurs de lis, de l'herbe de la garigue et des feuilles, (a en fit une belle
 loge. Jamais je n'en ai vu une si belle. Elle jure par le Dieu de vérité que si
 Aucassin vient par 14 et ne s'y repose un peu pour l'amour d'elle, jamais il
 ne sera son ~ ami, ni elle son amie. s Ain hia vider VI. = ricrr 4 , Nicolette a
 fait une loge, ainsi que vous avez entendu, très belle et très agréable; elle l'a
 tapissée ati dedans et au dehors de fleurs et de feuilles; puis elle s'est
 cachée pres de la dans un épais buisson, pour voir ce que fera Aucassin. pa
 EE Oe le leet ee 1. Il s'agit d'une herbe qui pousse habituellement dans la
 garigue, mais qu'on trouve aussi dans les bois, puisque c'est 14 que
 Nicolette la cueille, Ce peut être la fougère. = eo - Pac _ a a. ih tatenseall
 eee ee ee



AUCASSIN ET NICOLETTE. = 439 'Et hi eriz et ta noise ala par
tote la terre et par tot le pais que Nicolete estoit perdue, Li auquant dient
qu'ele en estoit fuie, et li autre dient que li cons Garins l'a faite mordrir.
Qui qu'en etist joie, Aucassins n'en fu mie liez. Et i cons Garins ses perc le
fist metre hors de prison, si manda Jes chevaliers de la terre et les
damoiseles, si fist faire une mout riche feste, por ce qu'il cuida Aucassin son
fil conforter. Quoi que la feste estait plus pleine, et -Aucassins fu apoiez a
une puie toz dolenz et toz soples. Qui que demenast joie, Aucassins n'en ot
talent, quill 171 veoit rien de ce qu'il amoit. Uns chevaliers le regarda, si
vint a lui, si l'apela : ~- « Aucassins, » fait il, « d'aussi fait mal con vos
avez ai je esté malades. Je vos donrai bon conseil, se vos me volez croire.
— Sire, » fait Aucassins, « granz merciz! Bon conseil avroie je chier. —
Montez sour un cheval, » fait il, « s'alez selone cele forest esbanoier, si
verrez ces flors et ces herbes, s'orrez ces oiseillons chanter. Par Le bruit se
_répandit par tout le pays-que Nicolette avait disparu. Les uns disent qu'elle
s'est enfuic, les autres que le comte Garin l'a fait mettre & mort. Quiconque
en fut joyeux, Aucassin ne le fut pas. Le comte Garin son père-le fit mettre
hors de prison; il manda les chevaliers et les demoisciles de la contrée et fit
faire une fête tres riche, croyant consoler son fils. Alors que la fete était le
plus animée, Aucassin se tenait appuyé a une balustrade, triste et accablé.
Quelle que fut sa joie, il n'avait aucune envie d'y prendre part, car il ne
voyait rien de ce qu'il aimait. Un chevalier le vit, vint à lui et lui dit : ; «
Aucassin, du même mal que vous avez ja souffert. Je vous donnerai un bon
avis, Si vous me voulez croire. — Sire, » fait Aucassin, « grand merci. Un
bon conseil me serait précieux. — Montez & cheval, allez vous distraire le
long de, cette forêt : vous y verrez les fleurs et la verdure, et vous entendrez
chanter les oiseaux. Peut-être y entendrez-vous telles paroles

440 CHANTEFABLE aventure orrez tel parole dont mieuz vos iert. — Sire, » fait Aucassins, (granz merciz! Si ferai je. » Il s'emble dela sale, s'avale les degrez, si vient en 'festable ou ses chevaus estoit. Il fait metre la sele et le frein, il met pié en estrier, si monte et ist del chastel; et erra tant qu'il vinta la forest, et chevaucha tant qu vint a la fontaine et trova les pastoreaus al point de none', s'avoient une chapeestendue sour l'erbe, si mane joient lor pain et faisoient mout très grant joie. VII. — or sp CHANTE. Or s'assemblent pastoret, Ksmerez et Martinez, Fruélins et Jehanez, Robecons et Aubriéz. % . . \ . nd Li uns dist : @ Bel compaignet, 5 Dieus ait Aucassin, Voire a foi, le bel vaslet, « [tla meschine al cors net qui vous feront du bien. — Sire, » fait Aucassin, « grand merci. Ainsi ferai-je. » Il s'esquivé de la salle, descend l'escalier et vient 4 l'écurie ott est son cheval. Il lui fait mettre la selle et le frein, met le pied 4 létrier, monte et sort du chateau. I] chevauche jusqu'a la forêt, puis arrive la fontaine et y trouve les pastoureaux sur le coup de none. Ils avaient étendu une chape sur ° Vherbe et mangeaient leur pain et faisaient grand'fête, ViLo— CHANT Les pastoureaux se rassemblent, Esmeret et Martinet, Prulin et Jeannet, Robichon et Aubriet. L'un dit : « Beaux compagnons, par ma foi, que Dieu aide Aucassin, le joli damoiseau, et la jeune fille au corps sans tache, aux 1. Cf. page 135, note 1.

Se 4 AUCASSIN ET NICOLETTE 1A a Qui avoit le poil blondet,
 Cler le vis et l'ueil vaire, 10 Qui nos dona denerez \ Dont achatrons
 gastelez, Gaines et coutelez, Flatiteles et cornez, Macuéles et pipez! 15
 Dieus la garisse! » VIII. — or DIENT ET CONTENT ET FABLOIENT.
 Quant Aucassins oi les pastoreaus, si li sovint de Nicolete, sa très douce
 amie, qu'il tant amoit, et si se pensa - qu'ele avoit la esté. Et il hurte le
 cheval des: esperons, Si vint as pastoreaus. @ Bel enfant, Dieus vos i ait!
 — Dieus vos beneie! » fait cil qui fu plus emparlez des autres. — « Bel
 enfant, » fait il, (redites la chancon que vos disiiez ore. — Nos n'i dirons,
 ») fait cil qui plus fu emparlez des autres: « Dehé ait ore qui por vos i
 chantera, beaus sire! — Bel enfant, » fait Aucassins, (et ne me conoissiez
 vos? — Oil, cheveux blonds, au blane visage, aux yeux vifs, qui nous donna
 des deniers, dont nous achéterons des gateaux, des couteaux avec leurs
 gaines, des fltites et des cornets, des massues et des pipeaux! Oue Dieu la
 sauve! » VII. — r&cir Quand Aucassin entendit les pastoureaux, il lui
 souvint de Nicolette, sa très douce amie, qu'il aimait tant, et il pensa quelle
 avait été la. Il éperonna son cheval et vint a eux : « Beaux enfants, que Dieu
 vous aide! — Dieu vous bénisse!. » répond celui qui savait mievx parler
 que les autres. — « Beaux enfants, redites la chanson que vous chantiez a
 l'instant. — Nous ne la dirons pas, » répond celui qui savait mieux parler
 que Jes autres. « Honni soit celui qui pour vous chantera, beau sire! —
 Beaux enfants, ne me connaissez-vous pas? — Si; nous savons

Wao. fh 307 | CHANTEFABLE 500 nos savons bien que vos estes Aucassins noz damoiseaus; — Mais nos ne somes mie a vos, ainz somes al conte. — Bel enfant, si ferez, je vos en pri. — Oz, por le cuer bieu⁴? » fait cil. « Pof quoi chanteroie je por vos, sil ne me seoit, quant il n'a si riche ome en cest pais, senz le cors? le conte Garin, sil trovoit mes bues ne mes vaches ne mes brebiz en ses prez n'en son forment, qu'il fust mie tant hardiz por les ieuz a crever qu'il les en osast chacier? Kt por quoi chanteroie je por vos, sil ne me-seoit? | — Si Dieus vos ait, bel enfant, si ferez! Et tenez dis souz — que j'ai ci en une borse. — Sire, les deniers prendrons nos, mais ce ne vos chanterai mie, car j'en ai juré. Mais je le vos conterai, se vos volez. — De par Dieu! » fait Aucassins, « encor aim je mieuz conter que noient. — Sire, nos estiens orainz ci entre prime et tierce, si mangiiens nostre pain a ceste fontaine, aussi con nos faisons ore. Kt une pucele yint ci, la plus bele riens del bien que vous êtes Aucassin, notre damoiseau; mais nous ne; sommes pas ⁴ vous, nous sommes au comte. — Beaux enfants, vous chanterez, je vous prie. — Entendez-vous, par le cour ⁵ ~ bieu? Pourquoi chanterais-je pour vous, sil ne me plait pas, : quand il n'y a homme si puissant en ce pays, a part le comte Garin, qui, sil trouvait mes beufs ou mes vaches ou mes brebis dans ses prés ou dans ses blés, fit assez hardi pour — tes en chasser, diit-il en perdre les yeux? Pourquoi chanteraisje pour vous, sil ne me plait pas? — A la bonne heure, beaux enfants, vous chanterez. Tenez, voici dix sous que j'aiici dans une bourse. — Sire, nous prendrons les deniers, mais je ne vous chanterai pas cela, car je l'ai juré. Mais je vous le conterai, si vous voulez. — Par Dieu! j'aime encore mieux le récit que rien. — Sire, nous étions tantdt ici entre p?ime et | tierce, nous mangions notre pain prés de cette fontaine, . comme nous faisons a cette heure. Une jeune fille vint ici, la ç ay Nea, ad e 1. Biew pour Dieu. Cette altération voulue avait : Ovi ; 1 », Cette altère avait pour but d'éy un blasphème, : co eee 2. Le mot corps est tres souvent explétif en ancien frangais ; sens 4 te cors le conte équivaut absolument & sens le conte a . |

-AUCASSIN ET NICOLETTE ~ 13 Monde, si Yue nos cuidames que ce fust une fee, et que hoz cist bois en esclarci; si nos dona tant del sien que nos li etimes en covent, se vos venilez ci, NOS vos desissons que vos alissez chacier en ceste forest; qu abi a une beste que, se vos la poiiez prendre, vos n'en donriiez mie un des membres por cine cenz mars d'argent ne por nul avoir; car la beste a tel mecine que, se yos la poez prendre, vos serez gariz de vostre mehaing. Et dedenz trois jorz la vos covient avoir prise; et se vos ne l'avez prise, ja mais ne la verrez. Or la chaciez, se vos volez; et se-vos yolez, sila laissiez; car je m'en sui bien aquitez vers li. — Bel enfant, » fait Aucassins, « assez en avez dit; et Dieus la me laist trover! » IX. — oR SE CHANTE. Aucassins oi les moz De s'amie 0 le gent cors; Mout h entrerent el cors. Des pastoreaus se part tost, plus belle créature du monde, si belle que nous ertimes que e'était une fée, et que tout ce bois en fut illuminé; elle nous donna tant de son argent que nous lui promimes, si vous veniez par ici, de vous dire que vous alliez chasser en cette forêt; qwil y a une_bête, dont, si yous Ja jouviez prendre, yous ne donneriez pas un des membres pour cing cents mares d'argent ni pour aucune richesse. Car la bête a une telle vertu que, si yous la pouvez prendre, vous serez guéri de votre mal. Et il faut que vous la preniez avant trois jours : si d'ici Ja yous ne l'avez pas prise, jamais vous ne la verrez. Maintenant chassez-la si vous voulez, et si yous voulez, laissez-la, car je me suis bien acquitté enyers la jeune fille. — Beaux enfants,' » fait Aucassin, « vous en ayez dit assez, et que Dieu me la fasse trouver! » TX. — cHant Aucassin entend les paroles de son amie au corps charmant, et elles entrent profondément dans son cour. Il s'éloigne

¥ aq we ‘Se oy tf, a ey na EN a) sd) 3 Ly PAN ce Mb
 CHANTEFABLE Si entra el parfont bos!. Li destriers li amble tost, Bien
 l’en porte les galos. Or parla, s’a dit trois moz : « Nicolete o le gent cors,
 Por vos sui venuz en bos. 10 Je ne chaz ne cerf ne pore, Mais por vos siu les
 esclos. Vo# vair uel et voz genz cors; Voz beaus ris et vo douz mot Ont
 mon cuer nayré a mort. : Se Dieu plaist, le pere fort, Je vos reverral encor,
 Suer, douce amie.) X. — OR DIENT ET CONTENT EL FABLOIENT.
 Aucassins ala par la forest de voie en voie, et li destriers len porta grant
 aletire. Ne cuidiez mie que les ronces et les espines l’espagnassent : nenil
 noient, ainz li desrompent ses dras, qu’a peines peiist on noer desausstitot
 des pastoureux et s’enfonce dans les profondeurs du bois. Son cheval va
 un amble rapide et bientôt Lemporte au galop. Aucassin parle et dit trois
 mots : « Nicolette au corps charmant, ø’est pour vous que je suis venu au
 bois. Je ne chasse mi cerf ni sanglier; e’est de vous que je suis la trace. Vos
 yeux vifs et votre gracieux corps, votre beau rire et vos douces paroles ont
 blessé mon coeur 4 mort. Sil plait 4 Dieu, le père tout-puissant, je vous
 reverral encore, scweur, douce amie. » X. — ricir Aucassin va par la ford’,
 de chemin en chemin, et son che val Pemporic 4 grande allure. Ne croyez
 pas que les ronces et les épines l’épargnent. Non pas! Elles lui déchirent ses
 vêtements au point qu’a peine pourrait-on en renouer les plus — 1. Bos. Cf.
 page 29, note 4. 2. Vo pour vostre, forme dialectale. cal (x4

gus el plus entier, et que li sans li oissi des braz et des __. costez ef des jambes ‘en cinquante lieux o en trente, qu’apres le vaslet petist on sevir la trace del sane qui __ cheoit sour l’erbe. Mais il pensa tant a Nicolete sa douce __, amie qu’il ne sentoit ne mat ne dolor, et ala tote jor par . mi la forest si faitement que enques n’oi noveles de li. Kt quant il vit que li vespres aprochoit, si comenga a plorer, por ce qu’il ne la trovoit. Tote une viez yvoie erbose chevauchoit. Il esgarda ~ devantlui en milavoie, spvit un vaslet tel con je vos dirai. _ Granz estoit et merveilllos et laiz et hisdos. II] avoit une - grant hure plus noire d’une charbonee, et avoit plus de pleine paume’ entre dous iewz, et avoit unes granz joes, et ‘un grandisme nés plat, et unes granz narines lees, et unes grosses levres plus roges d’une escharbocle, et uns granz denz jaunes et Jaiz,et estoit chauciez d’uns hoseaus ‘ et d’uns solers de buef fretez de tille dusque > grands morceaux, et que le sang lui coule des bras, des cdtés et des jambes en cinquante endroits ou au moins en trente, _/ si bien qu’on pourrait. suivre la trace du-sang qui tombe sur Vherbe. Mais il pense tant a Nicolette, sa couce amie, qu’il ne sent ni mal ni douleur. J] alla tout Je jour par Ja forêt sans entendre de ses nouvelles. Et quand il vit que le soir approchait, il se prit 4 pleurer, parce qu’il ne Ja trouvait pas. Il chevauchait un vieux chemin herbeux, lorsque, regardant devant lui, il apercut au milieu de la voice un homme jeune, tel que je vais vous dire. J] était grand, extraordinairement Jaid et hideux. Il avait une grande hure plus noire qu'une . charbonnée, plus d’une large main d’intervalle entre les deux yeux; de grandes joues, un immense nez aplati, d’énormes narines Suyertes, de grosses lévres plus rouges qu'une escarboucle, et de longues dents jaunes et laides. I] était chaussé de houseaux et de souliers en cuir de beuf, maintenus par 1. Hoseaus, guêtres de cuir, cn forme de -tiges de hottes, pour aller dans la boue.

“46 SAN CHANTEFABLE dessoure le zenoil, et estoit afublez d’une chape‘! a dous — envers, si estoit apoiez sour une grant macue. Aucassins s’embati sour lui, s’ot grant peor quant il le sour— vit. « Beaus frere, Dieus, ti ait! — Dieus vos heneie! » fait cil. —« SeDieus t’ait, que fais tu iluec? — A vos que monte ? » fait cil. — « Noient, » fait Aucassins. (Je nel vos — demant se por bien non. — Mais por quoi plorez vos, » fait cil, « et faites si grant duel? Certes, se j’estoie aussi riches on Gon vos estes, toz li monz ne me feroit mie plorer. — Ba! me conoissiez vos? » fait Aucassins. — « Oie *, Je sai bien que vos estes Aucassins, li fiz le conte, et se vos me dites: por quoi vos plorez, je vos dirai que je faz ci. — Certes, » fait Aucassins, « je le vos dirai mout volontiers. Je vin ui matin chacier en ceste forest. s’avoie un blanc leyrier, le plus bel del siecle, si l’ai perdu; por ce plor je. — Oz? » fait cil, « por le cuer que cil sire of en son ventre! que vos plorastes por un des cordes en écorce de tilleul, qui s’enroulaient jusqu’au dessus des genoux; il etait affublé dune chape a deux envers, et s’appuyait sur une longue massue. Aucassin se trouva face a face avec lui et eut grand’peur en le voyant tout A coup : « Beau frère, Dieu soit avec toi! — Dieu vous bénisse! » répond autre. — « Par Dieu, que fais-tu ici? — Que vous importe? — Rien; je ne vous le demande qu’a bonne intention. — Mais pourquoi pleurez-vous et avez-vous tant de chagrin? Gertes, si j’étais aussi riche que vous, rien au monde ne me ferait pleurer. — Bah! me connaissez-vous? — Qui, je sais bien que vous êtes Aucassin, le fils du comte; et si vous me dites pourquoi vous pleurez, je vous dirai ce que je fais ici. — Certes, je vous le dirai bien volontiers. Je vins ce matin chasser dans cette forêt; j’ayais un levrier blanc, le plus beau du monde; je l’ai perdu, c’est pourquoi je pleure. — Vraiment? par le coeur de Notre Seigneur, pouvez-vous pleurer 1, Chape, manteau grossier des paysans, manteau de pluie. 2. Oie vient de hoc ego, tandis que oil vient de hoc illi (= ille),

AUCASSIN. BY NICOLETTE 141 chion puant? Mal dehé ait qui
ja mais vos proisera, - quant il n/a si riche ome en ceste terre, se voz pere
l'en -mandoit dis o quinze o vint, quil ne les enyoïast trop volentiers, et s'en
esteroit trop liez! Mais je doi plorer et duel faire. — Et tu de quoi, frere ? —
Sire, je le vos dirai. J'estoie loez a un riche vilain, si chacoie sa charrue;
quatre bues i avoit. Or a trois jorz qu'il m'avint une grant malaventure, que
je perdi le meillor de mes ___ hues, Roget *, le meillor de ma charrue, si le
vois que~ rant. Si ne manjai ne ne bui trois jorz a passez, si n'os aler a la
vile, qu'on me metroit en prison, que je ne lai --de quoi soudre. De tot
l'avoir del monde n'ai je plus . yaillant- que vos veez sour le cors demoi.
Une lasse mere ~avoie, si n'avoit plus vaillant que une coutisele, “si i a on
sachiee de dessoz le dos, si gist a pur l'estrain, si ~ m'en poise assez plus
que de moi. Gar avyoirs va et vient : ‘se j'ai or perdu, je gaaignerai une
autre fois, si soudrai pour un chien puant? Maudit soit qui jamais' vous
estimera, quand il n'y a si puissant homme en cette terre qui, si votre —
pere lui en demandait dix ou quinze ou vingt, ne les envoyat bien volentiers
et n'en fit trop heureux! Mais moi, j'ai le droit de pleurer et d'être chagrin.
— Et de quoi, frère? — Sire, je vous le dirai. /'étais Ioué A un riche vilain,
je conduisais sa charrue; il y avait quatre boeufs. Mais il y a trois jours il-
m'arriva un grand malheur, car je perdis le meilleur de mes beeufs, Rouget,
le meilleur de ma charrue, et je le vais chevchant. Je n'ai mangé ni bu
depuis trois jours passés, et je n'ose aller a la ville, parce qu'on me mettrait
en prison, car je n'ai pas de quoi Je payer. De toutes Jes richesses du
monde, je n'al vaillant que ce que vous yoyez sur mon corps. Vai une
pauvre mère; elle ne possédait qu'un mauvais matelas, on le lui a arraché de
dessous elle, et elle est couchée sur la paille nue; je souffre plus pour elle
que pour moi; car le bien va et vient : si aujourd'hui j'ai perdu, je gagnerai
aa ee le Roman de Renard (branche IX), le beeuf est appelé ogel. i :

ae aT 148 CHANTEFABLE ‘mon buef quant je porrai, ne ja por
ce n’en plorera. Et vos plorastes por un chien de longaigne 4! Mal dehé ait
, qui ja mais Vos proisera! — Certes, tu iés de bon confort, beaus frere. Que
heneoiz soies tu! Et que valoit tes bues? — Sire, vint souz m’en demande
on; je n’en puis mie abatre une sole maaille?. — Or tien, » fait Aucassins,
@ vint souz que j’ai ci en ma borse, si sol ton buef. — Sire, »/fait il, « granz
merciz! Et Dieus vos laist trover ce que vos querez! » Il se part de lui.
Aucassins si chevauche. La nuit fu bele et coie, et il erra tant qu’il vint pres
de la ou h set chemin aforchent, si vit devant lui la loge que vos savez que,
Nicolete avoit faite, et la loge estoit forree defors et dedenz et par dessoure
et devant de flors, et estoit si bele que plus ne pooit estre. Quant Aucassins
la percut, si s’aresta tot a un Rae et li-rai de Ja lune feroit enz. une autre
fois; je paierai mon beuf quand je pourrai, ef je aven pleuverai pas pour
cela. Et vous avez pleuré pour un sale chien! Maudit soit qui jamais vous
estimera! — Certes, tu es un bon consolateur, beau frere. Beni sois-tu! Et
que valait ton boeuf? — Sire, on m’en demande vingt sous; je n’en puis
rabattre une seule maille. — Tiens, voici vingt sous que j’ai ici dans ma
bourse : paie ton boeuf. — Sire, grand merci! Et que Dieu vous fasse
trouver ce que vous cherchez! » Le vilain s’éloigne et Aucassin chevauche.
La nuit était belle et tranquille. Il alla tant qu’il vint près de l’endroit ou les
sept chemins se croisent, et vit devant lui la loge que vous savez que
Nicolette avait faite, et qui était tapissée de fleurs en dehors et en dedans et
par dessus et par devant, et qui était si belle quelle ne pouvait Pétre plus.
Quand Aucassin l’aperçut, il s’arréta tout a coup. Un rayon de la lune
tombaif dedans : 1. Littéralement : chien de iatrine. 2. Maaille. Cf. page
136, note 2.

~ AUCASSTN ET NICOLETTE 149 EK Pieus! » fait Aucassins, « ci fu Nicolete, ma douce amie, et ce fist ele a ses beles mains. Por la doucor de -liet por s'amor me descendrai je ore ci et. m'i reposeraï anuit mais. » "Li mist le pié fors de lestrier por descendre; et \ - chevaus fu granz et hauz: il pensa tant a Nicolete, sa _trés douce amie, qu'il chei si durement sour une pierre - que lespaulle li vola hors del lieu. I] sé senti mout blecié, ~ mais il s'esforea tot al mieuz qu'al pot et atacha son cheval a l'autre main a une espine, si se torna sour "costé tant qu'il jut toz sovins en la loge. Et il garda par mi un trou de fa loge, si vit les estoiles el ciel, s'en i vit une plus clere des autres, si comengça a dire : XI. — oR SE CHANTE, ree « Estoilete, je te voi, z, Que la lune trait a soi. Nicolete est avuec toi, Mamnéte o le blond poil. « Ah! Dieu! » fait-il, « ici fut Nicolette, ma douce amie, et est elle qui a fait cette loge de ses belles mains. Pour la ~ grace de mon amie et pour l'amour d'elle, je descendrai ici et je m'y reposeraï cette nuit. » Il mit le pied hors de l'étrier pour descendre; son , cheval était grand et haut; il songeait tant 4 Nicolette, sa douce amie, quil tomba lourdement sur une pierre et se démit l'épaule. Il se sentit fort blessé, mais il fit tous ses efforts et de l'autre piain attacha son cheval a une épine, puis, se trainant sur son coté, il arriva 4 se coucher sur le dos dans la loge. I vit par un trou les étoiles au ciel; il en vit une plus brillante que les autres, et commenca a dire XI. — cuant « Je te vois, petite étoile, que la June attire a elle. Nicolette est avec toi, mon amie aux blonds cheveux. Je pense que Dieua

150. / CHANTEPABLE — Je cuit Dieus la vout avoir Por la lumiere de soir, Que par li plus bele soit. E! amie, entent a moi. Pletist ore al souverain roi, ; Que que fust del recheoir, a 10 Que fusse la sus o toi! Je te baiseroie estroit, Se jestoie fiz a roi, S'aferriez vos bien a moi, Suer, douce amie. » 15 XII. — ok DIENT EY CONTENT ET FABLOIENT. Quant Nicolete oi Aueassin, ele yint a lui, car ele ~ n'estoit mie loinz. Ele entra en la loge, si li jeta ses — braz al col, si le baisa et acola. @ Beaus douz amis, bien soiez vos troyez! — Et yos, bele douce amie, soiez la bien trovee!) Il s'entrebaisent et acolent, si fu la joie bele. « Ha! douce amie! » fait Aucassins, « j'estoie ore voulu l'avoir, pour que la lumière du soir soit par elle rendue plus belle. Ah! mon amie, écoute-moi. Comment que je dusse retomber, plit a Dieu que je fusse li-haut avec toi. Fussé-je fils de roi, tu serais bien digne de moi, sceur, douce amie. » , XI, — reécrr Quand Nicolette entendit Aucassin, elle vint 4 lui, ca® elle n'était pas loin. He entra dans la loge et lui jieta les bras autour du cou et le baisa et l'embrassa : « Beau doux ami, soyez le bienvenu! — Et vous, belle douce amie, soyez la bienvenue! » Ils s'entrebaisent et s'embrassent, et grande est leur joie. « Ah! douce amie! » fait Aucassin, « j'étais tout A l'heure Pipéd ae

AUCASSIN ET NICOLETTE ~ 151 mout blechiez en m'espaule, et or ne sent ne mal ne dolor, puis que je vos ai. » Fle le portasta, et trova qu'il avoit Vespaulle hors 'del fieu. Ele la mania tant a ses blanches mains et porsacha, si con Dieus le vout, qui les amanz aime, qu'ele revint al lieu. Et puis si prist. des flors et de l'erbe fresche et "des fueilles vertes, si la loia sus al pan de sa chemise, et il fu toz gariz. «Aucassins,) fait ele, (beaus douz amis, prenez conseil que vos ferez. Se voz pere fait demain cerchier ceste - forest, et on me trueve, que que de vos aviegne, on m'ocira. — Certes, bele douce amie, j'en esteroie mout dolenz. Mais se je puis, il ne vos tendront ja. » {fl monta sour son cheval et prent s'amie devant lw, baisant et acolant, si se metent as pleins chans. XII. — OR SE CHANTE. Aueassins li beatis, li blonz, Li gentiz, li amoros, fort blessé & Vépaule, et maintenant je ne sens ni mal ni douleur, puisque je vous ai. » Elie le tata et reconnut qu'il avait l'épaule démise ; elle la mania tant de ses blanches mains et tant la tira, qu'avec Yaide de Dieu, qui aime les amoureux, elle la remit en place. Et puis elle prit des fleurs et de l'herbe fraiche et des feuilles yertes, et les attacha dessus avec un morceau de sa chemise, — et il fut complètement guéri. « Aucassin, » fait-elle, « beau doux ami, avisez a ce que vous ferez. Si votre pére fait demain fouiller cette forêt, et qu'on me trouye, quoi qu'il advienne de vous, on me tuera. — Certes, belle douce amie, j'en serais bien affligé. Mais, si je puis, ils ne vous tiendront pas. » Tl monte sur son cheval et prend son amie devant lui, la baisant et l'embrassant, et ils cheyauchent 4 travers la plaine. XIE. — cuayr Aucassin le beau, le blond, le gentil, Pamoureux, est sort

eee CHANTEFABLE Est oissuz del gaut parfont, Intre ses braz
ses amors, Devant lu sour son arcon. Les ieuz li baise et le front Kt la boche
et le menton. Ele l'a mis a raison: « Aucassins, beaus amis douz, En quel
terre en irons nos? 10 | — Douce amie, que sai jo? Moi ne chaut ou nos
alons, En forest 0. en destor, Mais que je soie avuec vos. » Passent les vaus
et les monz 15 Et les viles et les bors. 3 A la mer vindrent al jor, Si
descendent el sablon, Lez le rivage. du bois profond, ses amours entre ses
bras, devant lui sur son arcon. Il lui baise les yeux et le front et la bouche et
le menton. Elle hai dit : « Aucassin, beau doux ami, en quelle terre irons-
nous? — Nouce amie, que sais-je? Il, ne mimporte ott nous allions, dans Ja
forêt ou par des chemins détournés, pourvu que je sols avec tol.» Ils passent
les vallées, et les montagnes, et les villes et les hourgs, ils arrivent le jour
même aA la mer et descendent sur le sable du riyage.

Ss FABLEAUX . Les fableaux (la forme fabliaus est picarde) sont de petits - contes plaisants en vers. Il nous en est parvenu environ 150; ~ ils vont du milieu du xm^e au commencement du xiv^e siècle. Ils sont presque tous en vers de huit syllabes rimant deux a -- deux. Ils ont été publiés dans le Recueil général et complet des Fabliaux des xii^e et xiv^e siècles, par MM. A. de Montaiglon # et G. Raynaud (Paris, 1872-1890, 6 volumes in-12). Celui que nous publions se trouve dans le 4^e volume de cette collection; il est du xiii^e siècle, sans nom d'auteur. ESTULA Il-estoit jadis doi frere, Senz conseil de pere et de mere, Kt tot senz autre compaignie ; Povretez fu bien lor amie, Car souvent fu en lor compaignie, Kt c'est la riens qui plus mehaigne Ceus entor qui ele se tient; Nus si granz malages ne vient. cS Il y avait jadis deux frères, qui n'ayaient plus ni père ni mère pour les conseiller, ni aucun autre parent. Pauvreté était leur amie intime, car elle était souvent avec eux. C'est la chose qui fait le plus souffrir ceux qu'elle hante; il n'est pas

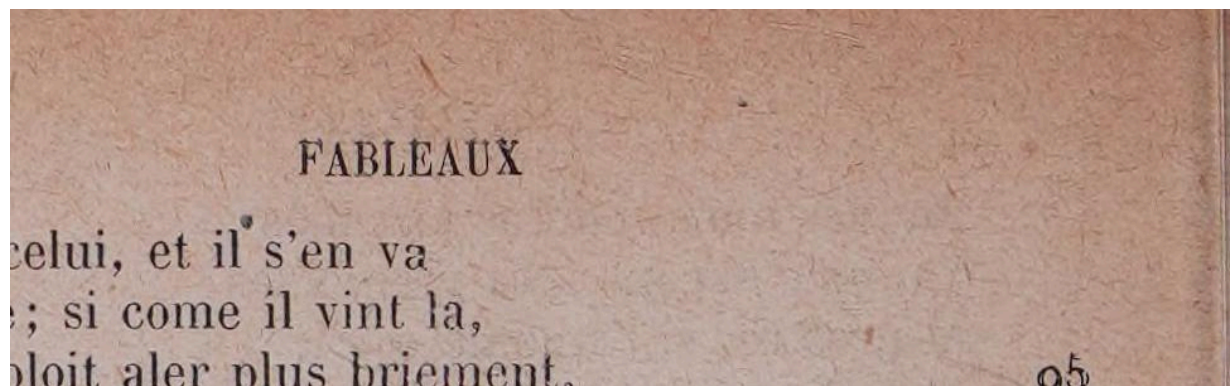
~ PABLEAUX. Ensemble manoiient andoi te Li frere dont dire vos doi. “86s Une nuit furent mout destroit De soif et de faim et de froit : Chascuns de cez maus sovent tient A ceus que Povretez maintient. Un jor se pristrent a penser, 15 Coment se porroient tenser Vers Povreté qui les apresse ; Sovent lor fait sentir mesaise 4. Uns mout renomez riches on Manoit mout près de lor maison : 20 Cil sont povre, li riches fous. En son çortil avoit des chous, Kt en l’estable des brebiz : Andoi se sont cele part mis?®, , Povretez fait maint ome fol. 25 Li uns prent un sac a son col, L’autres un coutel:en sa main; Ambedoi se sont mis al plain. de pire maladie. Les deux frères dont je vous parle habitaient | ensemble. Une nuit qu’ils furent-poussés a bout par la faim, la soif et le froid,tous maux qui s’attachent 4 ceux que Pauvreté tient en son pouvoir, ils se mirent a réfléchir comment ils pourraient se défendre contre Pauvreté qui les harcelait, et leur faisait souvent éprouver ses privations. Un homme que tout le monde savait très riche habitait près deux. Ils sont pauvres, et le riche est sot. Il a des choux dans son potager et des brebis dans son étable. Ils tournent — donc leurs pas de ce coté. Pauvreté fait perdre la tête 4 bien des gens. L’un jette un sac sur son cou, l’autre prend un couteau a la main, et tous deux se mettent en route. L’un entre 1. Rime très insuffisante. 2. En français brebiz et mis ne rimeraient pas, ni jus et esmolus Re) ni sorphelia et res (vers 155-156), mais en picard 2 élajt véduit a s, narrate OE LAA hans adi ole,

~ BSTULA - 455 L'uns entre el cortil maintenant, Yuis ne vait
gueres atardant; : 30 ' _ Des chous trencha par le cortil. ; L'autres se trait
vers le bercil Por luis ovrir : tant fait qu'il l'uevre. Avis hi est que bien vait
luevre ; Tasant vait le plus cras mouton,. 35 Mais adone encor seoit on Kin
Vostel, si qu'on tresoi. L'uis del bercil, quant il V'ovri. Li prodon apela son
fil : « Va veoir, » distil, « el cortil, 40 Que il n'i ait rien se bien non: Apele
le chien de maison.) Kstwla avoit non li chiens ; Mais de tant lor avint il
biens Que la nuit n'ert mie en la cort. 45 - Et li vaslez prenoit escout! : Luis
devers la cort overt a, Et crie : « Estula! Estula! » Kt cil del bercil respondi :
« Oil, voirement sui je ci. » 50 directement dais le jardin, et sans pus tarder
se met a couper des choux. L'autre se dirige vers la bergerie pour y pénétrer,
et fait si bien qu'il en ouvre la porte; U lui semble que Yaffaire va pour le
mieux, et il se met a tater les moutons pour - chercher le plus gras. Mais on
était encore sur pied dans la maison, et l'on entendit le bruit de la porte du
bercail lorsqu'elle _ s'ouyrit. Le bourgeois appela son fils et lui dit : « Va
voir 4 la cour si tout est bien enordre, et appelle le chien de garde. » Le
chien s'appelait Estula. Heireusement pour les deux freres, il n'était pas
cette nuit-la dans la cour. Le fils était aux écoutes; il ouyrit la porte donnant
sur la cour, et cria: « Estula! Estula! » Gelui qui était dans la bergerie
répondit : « Oui, 4, Ici le rimeur s'est contenté de l'assonancée. > 1

158 FABLEAUX Il fesoit mout oscure et noir, Si qwil ne pot
apercevoir Celui qui si respondu a. {fin son cuer bien por voir euda (Jue li
chiens etist respondu. x 55 Nia puis gueres atendu; En la maison droit s'en
revint, Grant peor ot quant il i vint ; « Qu'as tu, beaus fiz? » ce dist li pere.
— «Sire, foi que je doi ma mere, 60 Kstula parla or a moi. 4 — Qui?
nostre chiens? — Voire, par foi; Kt se croire ne m'en volez, Huchiez lerrant,
parler lorrez. » Li prodon. maintenant s'en cort 65 Por la merveille, entre en
la cort Kt hucha Estula, son chien. Et cil qui ne s'en gardoit rien Li dist : «
Voirement sui je ca. » Li prodon grant mervyeille en a: 70 « Par toz sainz et
par totes saintes ! Fiz. j'ai oi merveilles maintes : certainement, je suis ici. »
L'obscurilé était très profonde, de sorte que le jeune homme ne pouvait pas
voir celui qui lui avait répondu. Il crut bien réellement que c'était le chien,
et, sans perdre de temps, il rentra précipitamment dans la maison, tout
bouleversé de peur : « Qu'as-tu, beau fils? » lui dit le père. — «Foi que je
dois 4 ma mère, Estula vient de me parler. — Qui? notre chien? —
Parfaitement, je le jure; et si vous ne voulez pas m'en croire, appelez-le et
vous l'entendrez aussitôt parler.» Le bourgeois s'empresse d'aller voir cette
meryeille, entre dans la cour et appelle son chien Bstula. Et le voleur, qui ne
se doute de rien, dit : « Certainement, je suis ici. » Le bourgeois en est
stupéfait : « Fils, » dit-il, « par tous les saints et par toutes les saintes, j'ai
entendu bien des choses surpre

Fe Ey par OR > ts 2 , Gy, Rt es ae > : RR i SEZ. BSTULA- ABT.
Onques mais n'oi lor pareilless Va tost, si conte cez merveilles Al prestre, si
l'ameine o toi, 75 Kt li di qwil aport o soi L'estole et eve beneoite*. » Cil al
plus tost qu'il puet s'esploite Tant qu'il vint en l'ostel al prestre. Ne demora
gueres en lestre, 86 Vint al provoire%isnelement : « Sire, » dist il, (yenez
vos ent En maison oir granz merveilles ; Onques n'oistes lor pareilles.
Prenez l'estole a vostre col. » 85 Dist li prestres : « Tu iés tot fol%, Qui or
me vueus la fors mener : Nuz piez sui, ni porroie aler. » Kt cil li respont
senz delai : « Si ferez; jé vos porterai. » go Li prestres a prise lestole, Si
monle senz plus de parole -. nantes: jamais je n'en ai entendu de pareilles;
va vite conter - cela au curé, ramène-le avec toi et dis-lui qwil apporte son ~
étole et de l'eau bénite. » Le jeune homme, au plus vite quil - peut, court
jusqu'au presbytre, et sans perdre de temps, s'adressant aussitot au cure, il
lui dit : « Sire, venez a la maison entendre des choses merveilleuses ; jamais
vous n'avez entendu les pareilles. Prenez l'étole a votre cou. » Le prétre lui
dit: « Tu es complètement fou de vouloir me conduire fehors 4 cette heure.
Je suis nu-pieds, je n'y pourrais aller. » Jt Vautre lui répond aussitdt : « Si,
yous viendrez ; je vous porterai. » Le prétre prend: l'étole et, sans plus
discuter, monte sur les épaules du jeune homme, qui se remet en route; 1,
L'étole et Veau bénite, c'est-a-dire de quoi exorciser. } 2. Provoire
(presbyterum) est la forme réguliére du cas régime de prestre (presbyter);
prestre est une forme secondaire de l'accusatif, faite sur le cas sujet. : : tee
3. Fol pour fous est une infraction 4 la regle de la déclinaison.

FABLEAUX Al col celui, et il s'en va La voie; si come il vint ta,
 Qu'il voloît aler plus briement, Par le sentier tot droit descent, La ou cil
 descendu estoient, Qui lor viande porchacoient. : Cil qui les chous aloit
 coillant Le provoïre vit blanchioient, 160 ~Cuida que ce fust sés compaing '
 : Qui aportast aucun gaaing, Si li demanda par grant joie : « Aportes tu rien?
 — Par foi, oïe, » Fait cil qui cuida que ce fust on LOS ee Ses pere qui parlé
 etist. « Or tost, » dist il, « jete le jus; Mes couteaus est bien esmoluz, Je le
 fis ier moudre a la forge : Ja avra coupee la gorge.) Ilo Et quant li prestres
 l'entendi, Bien cuida qu'on J'etist trai: Del col celui est jus sailliz, Si s'en
 fuit trestoz esmariz; lorsqu'ils furent pres de la maison, afin d'arriver plus
 vite, ils prirent directement par le sentier par ov étaient descendus les.
 maraudeurs. Celui qui était en train de cueillir les choux vit la forme
 blanche du prétre et, pensant que çc'était son compaignon qui rapportait
 quelque butin, il lai demanda tout joyeux: « Apportes-tu quelque chose? —
 Strement oui, » répondit Je jeune homme, croyant que c'était son père, qui
 avait parlé, — « Vite! » reprend l'autre, « jette-le bas, mon couteau est bien
 émoulu, je Vai fait aiguïser hier 4 la forge: nous. allons lui couper la gorge.
 » Quand le prétre l'entendit, il fut convaincu qu'on Vavait trahi, il sauta &
 terre et S'enfuit tout éperdu. si 1. Ove. Ct. page 146, note ? Biaiidigs rath



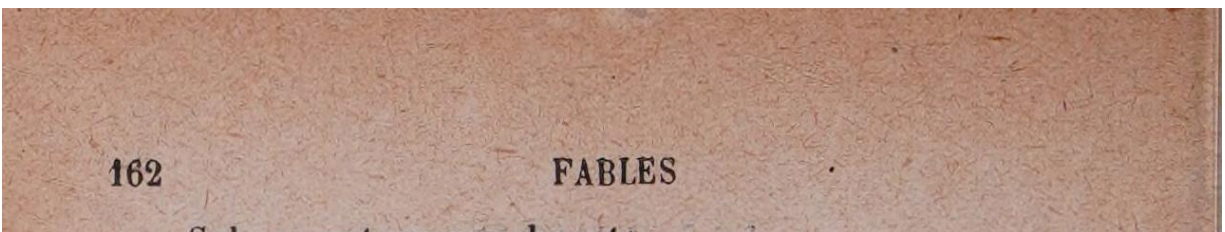
yy ESTULA — 159 Mais ses sorphelz ahocha ah A-un pel, si qu'il remest la, Qu'il ni osa pas tant ester Quwil le petist del pel oster; Et cil qui les chous ot coilliz Ne fu mie meins eshaiz 120 Que cil qui por lui s'en fuioit : Si ne savoit que il avoit; ~ _ Et neporquant si vait il prendre ce Le blane que il vit al pel pendre, Si sent que c'est uns sorphelz. 128 A tant ses freres est sailliz : Del bercil a tot un mouton ; Si apela son compaignon, Qui son sac avoit plein de chous : Bien ont andoi chargiez les cous. i30 Ne voudrent plus lone conte faire, Andoi se sont mis el repaire Vers lor ostel qui lor fu pres. Lors a cil mostré son conquest 4 Qu'ot gaaigné. le sorphelz; 135 Si ont assez gabé-et ris, Mais son surplis s'accrocha 4 un pieu et y resta, car le prétre n'osa pas s'arrêter pour le décrocher. Celui qui avait cueilli les*choux n'était pas moins ébahi que celui qui s'enfuyait a eause de iui, car il ne savait ce quil en était. Toutefois, il alla prendre l'objet blanc qu'il voyait suspendu au pieu, et sapercut que c'était un surplis. A ce moment, son frere sortit de la bergerie avec un mouton et appela son compaignon, qui ayait son sac plein de choux. Tous deux avaient les épaules bien chargées; ils ne firent pas 13 plus long conte et reprirent le chemin de leur maison, qui était proche. Arrivés chez eux, celui qui avait pris le surplis fit voir son butin, et tous 4. Assonance,

160 ee SP BLEADS 2 Que li rires lor fu renduz, Qui devant Jor
fu.defenduz. Kn petit @ore Dieus labore? : Teus rit al main qui al soir plore
140 | Kt teus est al soir correciez i Qui al main est joianz et liez. deux rirent
et plaisantèrent de bon cur, car le rire, qui avant leur était interdit, leur était
maintenant rendu. ‘ En peu de temps Dieu fait de louvrage. Tel rit le matin
qui le soir pleure, et tel est chagrin le soir qui est joyeux le } matin. 1. Ce
vers et le suivant sont des proverbes fréquemment rappelés dans la
littérature du moyen age.

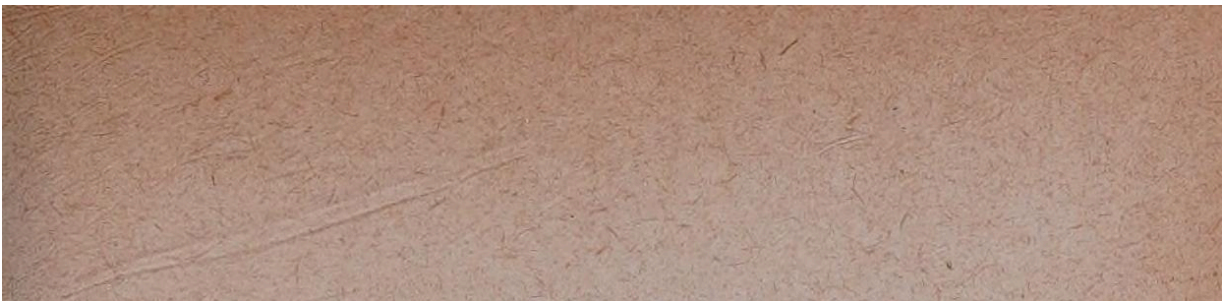
Les recueils de fables ésopiques au. moyen age étaient ap~ peles Isopets (de Asopus); ils remontent tous, par.des inter- médiaires plus ou moins nombreux, soit au recueil d'Avianus. soit surtout a celui de Phedre. Les fables de Phédre avaient été mises en prose a l'extrême fin de la décadence par un Écrivain de dernier ordre, qui avait pris le nom de Romulus. Le livre de Romulus, accru, vers le xi^o siècle, de nouvelles fables, fut ensuite traduit en anglais, puis mis de l'anglais en - français par Marie de France, vers 1180. L'Isopet de Marie contient cent deux fables. Il a été publié en dernier lieu par M. Karl Warnke : Die Iabeln der Marie de france... (Malle, 1898, 1 vol. in-8°. — Bibliotheca normannica, VI). La fable que nous donnons en est la première. Les prédicateurs inséraient souvent des fables dans leurs — sermons; elles ont d'ordinaire un caractère plus populaire. * Nous en donnons une d'après le recueil anglo-normand dv, frère mineur Nicolas Bozon (Les Contes moralisés de N. Bozon, p. p. P. Meyer, Paris, 1889, -in-8°,p.66.— Suc. des Anc. Textes) MARIE DE FRANCE LE COQ ET LA PIERRE PRECIEUSE DUN CoC Qu* TROVA UNE GEME SOUR UN FEMIER! Del coc raconte qui monta Sour un femier et si grata. D'UN COQ QUI TROUVA UNE PIERRE PRECIEUSE SUR UN FUMIER Le livre raconte l'avventure du coq qui monta sur un fumier 4. Phédre, livre III, fab. xu, Palins ad Margaritam. La Fontaine, liv. I, fab. xx, Le Cog et la Perle. CHRESTOMATHIE 6

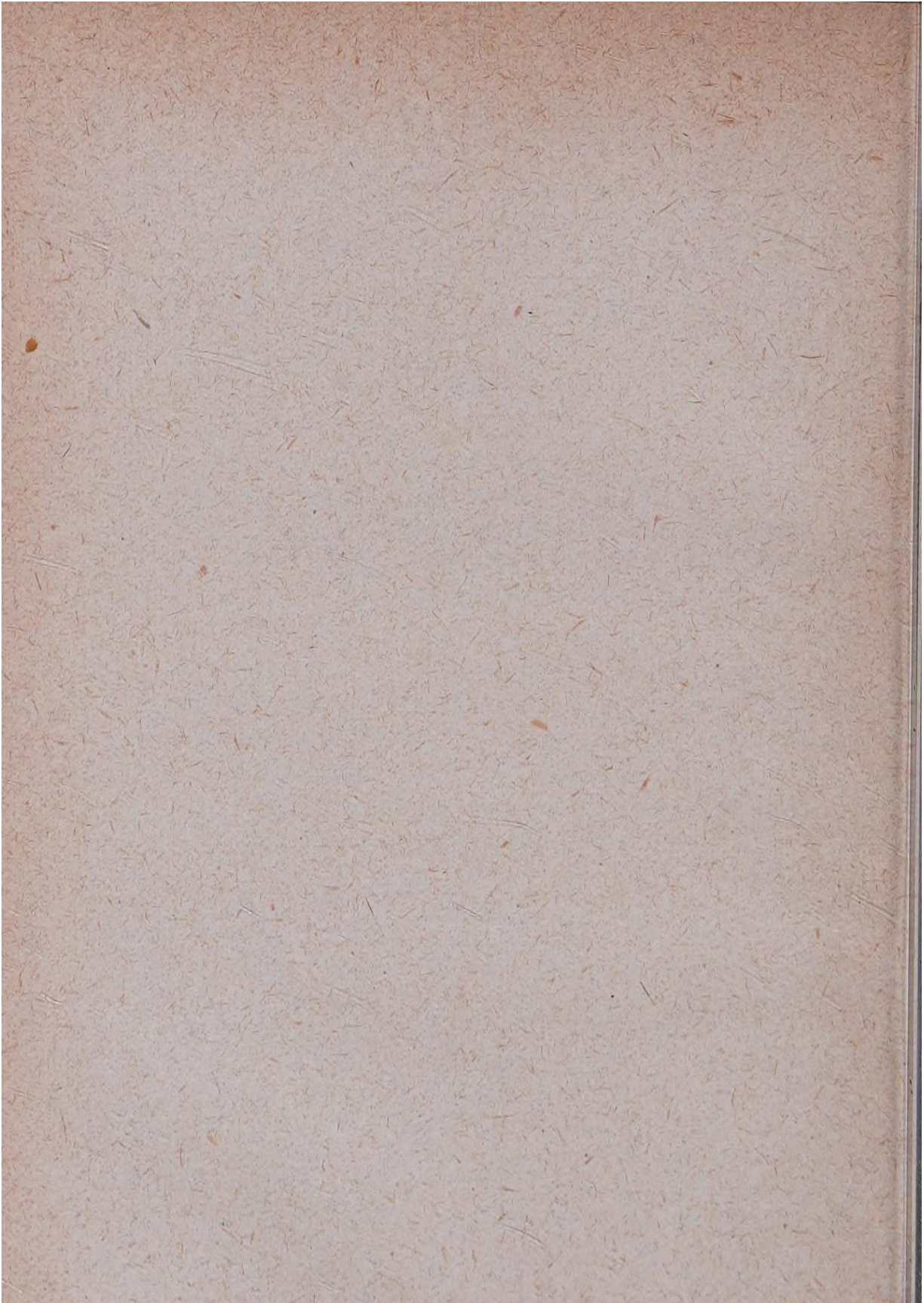


"FABLES — Selonc nature porchacot* Sa viande sicomeil sot. 3
Une chiere geme trova, st DS Clere la vit, si Pesgarda - / -@ Je.cuidai, » fait
il, « porchacier Ma viande sour cest femier; Or tai ici, geme, trovee : Ja
par.moi n'en iers remuée. S'uns riches om ci vos trovast, Bien sai que d'cr
vos onorast, Si acretist vostre clarté Par l'or qui mout-a grant beauté. Quant
ma volenté n'ai de lo0i, 16 Ja nule onor n'avras par moi. » 'Autressi est de
mainte gent, Sy Se tot ne vait a lor talent, Come del coc et dela geme, Vet
Vavons d'ome et de feme Bien ne onor noient ne present, Le pis prenent, le
mieuz despisent. et y gratta. Obéissant & sa nature, il cherchait sa nourriture
— comme il savait le faire. Il découvrit une pierre précieuse, et la voyant
briller, il la regarda : « Je croyais, » fait-il, « me~ - procurer de la nourriture
sur ce fumier, et c'est toi, pierre, que j'y ai trouyée. Je ne te toucherai pas.
Si un homme riche © te voyait ici, je suis certain qu'il te ferait les' honneurs
de— Vor, et accroitra ainsi ton éclat par Yor qui a tant de beauté. Mais
puisque je ne trouve pas en toi ce que je désire, tu ne receyras de moi aucun
honneur » Il en est de bien des gens, quand tout ne va pas a as soubait,
comme du coq et de la pierre. Nous l'avons vu chez des hommes et chez
dés femmes : ils ne font aucun cas du bien nt de V'honneur, 'ils prennent le
pis et dédaignent le mieuz. 1, Forme dialectale do Vimparfait. poe



NICOLAS BOZON LE SINGE, LE LION ET L'OURS | es _ Li
singes moustra son sinfot au lion et li pria qu'il deist son avis. Li lions
respondi: « Aussi de vostre ~ come de vous; ne de l'un preu, ne de Il'autre
joie, » Li - singes s'en departi correciez, et vint & l'ours, et demanda
coment h fu avis de son bel fil. « Hai, » fait li ours, « est ce li beaus enfes de
qui on parole tant? — Oil, » fait li singes, « meesmes cil. — Souffrez, » dit li
ours, « (que je le baise, que tant l'ai désiré veoir. — Voire, » “dit li singes,
vous estes mes amis et mes bienvueil- Janz. ») Et li ours prent Je sinjot et le
devore. « Ha! » dit li singes, (honie soit douce parole a bonté descordant! »
one 2. : Le singe montra son singeot _ au lion et le pria d'en dire son avis. Le
lion répondit : « Autant voure comme de vous : on n'a ni profit de Yun, ni
joe de autre. » Le singe s'en alla fâché, vint a l'ours et lui demanda ce qu'il
pensait de son beau fils. « Ilé! » dit Yours, « est-ce ce bel enfant 'dont on
parle tant? — Oui, » fait le singe, « cest celui-la même. — Souffrez, » dit
l'ours, « que je le baise : j'ai tant _ désiré le voir! — Vraiment, » dit le singe,
« vous êtes mon ami et vous me voulez du bien.» Et Yours prend le singeot
et le déyore. « Ah!, » dit le singe, « honnie soit douce parole avec laquelle la
bonté dv coeur ne s'accorde pas! »





& Par ce titre on désigne un ensemble de contes plaisants, -__ versifiés pendant le xue et le xm siècle, par différents aw __-teurs, et ayant pour sujets des aventures d'animaux person~ nifiés, individualisés, portant des noms d'hommes et agissant comme des hommes. Il nous est parvenu environ vingt-cing de | ces contes, tous en vers de huit syllabes rimant deux a deux, la plupart- anonymes. Les principaux personnages de cette ~épopée animale sont : Renard le goupil', qui joue le premier ~yrole, Isengrin le loup, Noble le lion et leurs épouses, Brun Yours, Bruyant le taureau, Rouanel Je chien, Brichemer le cerf, __~ Tibert le chat, Couard le lièvre, Chanteclair le coq, Pinte la - poule, Grimbert le blaireau, Tardif le limaçon.

LE PROCES DE RENARD La premiere « branche » du Roman de Renard, ø'est-a-dire 'le premier des contes dans l'ordre ou ils ont été réunis, a été écrite, dans son état actuel, qui n'est pas la redaction primitive, yers 1180, par__un trouvère artésien anonyme. Elle a pour' sujet le procès (plaid) de Renard, accusé par ses victimes devant le tribunal du roi Noble. Nous en publions les vers 267-743 d'après l'édition de M. E. Martin : Le Roman de Renart (Paris, 4882-1887, 3 vol. in-8°). | f 1. Goupil (vulpeculus) était le nom commun de l'animal, « 7 . /



A une cour pléniere que Noble, suivant usage, avait réunie le jour de l'Ascension,. les ennemis de Renard profitèrent de« son absente pour Paccuser; Tsengrin, én particulier, se plai- : enit de nombreux torts que Renard lui avait faits. Mais le roi — leur imposa le silence et Ja paix. — ; Quant Isengrins oi le roi Qui dé la pais prenoit conroi, = - Mout fu dolenz, ne set que faire, ee | Ne n'en set mais a _quel chief traire. Lyte A la terre entre dous eschames a' "S'assiét, la coe entre les jameés*. 3 Or est Renart bien avenu, Se Dieus. li etist porveit : Qu'en tel pomt avoit pris li. rots L'acorde, mal gré as irois, Que ja preist la guerre fin Entre Renart et fsengrin, Se ne fust Chantecler et Pinte, Qui a la cort venoit soi quinte? ef Devant le roi de Renart plaindre. de 1 Or est li feus griés a esteindre; s Car sire Chantecler li cos < Quand Jsengrin entendit le roi prendre des dispositions' is pour le maintien de la paix, il en fut consterné; il ne sut plus que faire, ni A quel Saint _se youer. Il s'assit a _terre, _ 4 a yi: 1. Jame est une forme dialectale de jambe. g Wary ; ag ir. oy wf ip. 5, 4 . 2. Sot quinte, c'est-a-dire escortée, accompagnée de quatre pers sonnes, i hac te (Cie s

“LB proces bn RENARD. Et Pinte qui pont les tes gros, Rt Noire
 et Blanche et la Rossete* “Amenoient une charete See e > c. ry = a4 ype
 Qui envousse ert d'une eortine, = ç*" < Dedenz gesoit une geline testes Que
 l'on amenoit en litiere Faite autressi come une biere. Renarz l'avoit si mal
 menee 257 Et as denz si desordence Que la cuisse li avoit fraite AD a Kt
 une ele hors del cors traite. Quant li rois ot jugié assez, Qui del plaidier
 estoit lassez, LOO Ks les gelines maintenant, Et Chantecler paumes batant.
 Pinte s'escrie premeraine, - Et les autres a grant aleine : « Por Dieu, » fait
 @le, « gentiz bestes, 35 Kt chien et lou, teus con. vos estes, Car conseilliez
 ceste chaitive! Mout hé Pore que je sui vive. 5 LyX et Noire et Blanene et
 Ja Roussette amenaient une charrette; bachée d'un rideau. A lVintérieur
 gisait une geline, que l'on avait étendue dans une litière faite en guise de
 bière. Renard 5 Vayait si malmenée et arrangée. de telle facon, a coups de
 dents, qu'il lui avait cassé Ja cuisse et arraché une aile. Le roi avait assez
 longtemps jugé; il etait las d'entendre _ plaider, lorsqu'arrivèrent les gelines
 et Chanteclair battant ses ° paumes. Pinte s'écrite la première, et les autres
 répètent a - pleins poumons : « Pour Dieu, nobles bêtes, chiens et loups,
 tous tant que vous êtes, conseillez une malheureuse ! Maudite soit l'heure
 qui m'a vue naitre! es prends-moi, ot Bate | — Pai bord 1. Notre et Blanche
 ne “parison que dans cette branche; Rowssetle est mentionnée dans d'autres
 branches, mais toujours accompa~~ epant Pinte.

~ 168 ~ ROMAN DE RENARD ~ Mort, car me pren, si t'en
delivre, : Quant Renarz ne me laisse vivre! fo Cine freres oi, toz de mon
pere : Toz les manja Renarz hi lere; Ce fu grant perte et grant dolours. De par
ma mere oi cine serors, Que virges poles, que meschines; 45 Mout i avoit
beles gelines. glee Gomberz del Fraisne les paissoit, A»~ Qui de pondre les
angoissoit: Li las! mal les i encraissa, ~< } Car one Renarz ne l'en laissa 50
De totes cine que une sole ; Totes passerent par sa gole. Et vos qui lagesiez
en biere, Ma douce suer, m'amie chiere, eS Con vos estiiez tendre et crasset
“ Fak 55 Que fera vostre suer la lasse Qui a nul jor ne vos regarde? Renarz,
la male flambe t'arde! Tantes foiz nos avez folees, Et chaciees et tribolees,
60 Et desciriees noz pelices, _\ors / puisque Renard ne me laisse“pas vivre.
J'avais cinq frères du eoté de mon père : Renard le larron les mangea tous;
ce fut une perte cruelle et une profonde douleur. De par ma mère Javais cinq
sours, tant poulettes que poules; e'étaient de { “magnifiques gelines.
Gomibert du Fréne les nourrissait, les — stimulant a pondre. Le
malheureux, pourquoi les engraissat-il? Car Renard ne lui en Jaissa de
toutes les cinq qwune seule. Toutes passerent par sa gueule. Et vous qui
gisez dans cette bière, ma douce sceeur, ma chère amie, comme vous étiez
tendre et grasse! Que fera votre sceur, la malheureuse, qui jamais plus ne
vous verra? Renard, que le feu d'enfer te brale! Tant de fois tu nous as
persécutées, poursuivies, effarouchées; tant de fois tu nous as déchiré nos
pelisses, et donné la chasse jus

LE PROCES DE RENARD 169 Et embatues dusqu'as lices! 'er
par matin devant la porte Me jeta il ma seror morte, Puis s'en ful par mi un
val. 65 Gomberz n'ot pas isnel cheval, Ne nel petist a pié ataindre. Je me
voloie de lui plaindre; Mais je ne truis qui droit m'en face, Car il ne crient
autrui menace, ~ ogy Nautrui corroz vaillant dous foles. » Pinte la lasse a
cez paroles Chei pasmee el pavement, uit les autres tot ensement. Por
relever-les quatre dames 75 Se leyerent de lor eschames 5 Et chien et lou et
autres bestes, Aive lor jetent sour les testes. Quant revindrent de
pasmoisons, Si con nos en escrit trovons, 80 La ou le roi virent seoir Totes
li vont al pié cheoir; Et Chantecler si eacenville Et de ses lermes ses piez
moille. qu'au treillis! Hier matin, devant Ja porte, il étendit morte ma sur;
puis s'enfuit dans un yallon. Gombert_n'avait pas' un cheval rapide, et
n'aurait pu l'atteindre a pied. J'aurais voulu porter plainte contre lui, mais
je ne trouve personne qui m'en rende justice, car il ne craint aucune
menace, aucune colére: » Pinte, la malheureuse, a ces mots tomba pamée
sur le pave, . et de même les autres poules. Pour secourir les quatre dames,
chiens. loups et autres bêtes s'élancent de leurs sièges, et. leur jettent de
l'eau sur la tête. Revenues de leur éyanouissement, trouvons-nous en écrit,
et apercevant le roi sur son trone, elles se précipitent a ses pieds, que
Chanteclair a genoux baigne de larmes. Le roi est ému a la yue du jeune
damoiseau. Il fait entendre un sourd

Et quant li rois vit Ghantecler; Pitié li prent del bachelier*. Un
sospir a fait de parfont, Ne sien tenist por tot le mont. Par mautalent drece la
teste. ee Onc n'i ot si-hardie beste, Peanaes2 Ors ne sengler, que peor n'ait
Quant lor sire sospire et brait. Tel peor ot Coarz li lievres Que il en ot dous
jorz les fievres.- eee Tote Ja cort fremist ensemble; 98 Li plus hardiz de
peor tremble. ee Par mautalent sa coe drece, wes Si se debat _par tel
destrece Quetoteen sone la maison, | Kt puis fu tele sa raison +, « Dame
Pinte, » fait 'emperere, « Foi que doi a lame mon pere, Por cui je ne fis
aumosne ut, Il me poise de vostre enui, Se je le petisse amender, Mais je
ferai Renart mander grondement, que pour personne au monde il n'ett
retenu. De. colére il rédvesse la tête; il n'est pas une bête si Hardie, ours =
ou sangher, qui n'ait peur quand son seigneur gronde et rugit. Gouard le
liév'e en prit une telle frayeur qu'il en eut l'ena ; fievres pendant deux jours.
Toute la cour en frissonne; le plus — brave tremble de frayeur. De colére
Noble dresse sa queue eb s'en bat les flancs dans une telle agitation que
toute la maison — en retentit. Enfin il parle en ees termes : « Dame Pinte,
fein que je dois a lame de mon père, pour qui je-n'ai pas fait * de bonne
cuyre aujourd'hui, je suis peiné de votre malheur — et je voudrsis pouvoir
le réparer. Mais je ferai mander — a — eey +; Le bachelier est un jeune
gentilliomme qui nest pas encore elie — Valier, Nes

‘Si que vos a voz ieuz vérrez De Vomecide et del desroi. » Kt a
 voz oreilles orrez Con grant vengeance en sera prise. Car jen vueil faire grant
 justise 110 Quant Isengrins oi le roi, Isnelement en piez se drece ø «Sire, »
 fait il, (c'est grant proece. Mout en serez par tot loez : TLD Se vos Pinte
 vengier poez : as Et sa seror dame Copee, Que Renarz a si esclopee. Je nel
 di mie por haine: - ae Aincois le di por la mesehine 190 oe Qu'il a morte que
 je ne face ue Por chose que je Renart hace?. » Li emperere dit :« Amis, Il
 m'a mout grant duel el cuer mis. Mais or parlons d'autre parole. 125 Bruns
 li ors, prenez yostre estole?, cS ae Renard, et vous verrez. de yos yeux, vous
 entendrez de vos— oreilles quelle vengeance terrible en sera prise. Car je
 veux faire justice entière de homicide et du dommage. » Isengrin ayant
 entendu le roi se dressa vivement sur ses pieds et dit : « Sire, c'est fort bien
 parlé, vous serez approuve - en tous lieux si vous pouvez venger Pinte et sa
 sceur, dame Copée, qwa ainsi massacrée Renard. Ce nest pas la haine qui
 SS a ER: me fait parler ainsi : je le dis plus par pitié de la pauvrete qu'il a
 tuée que parce qu il est mon ennemi. » L'empereur répond : « Ami, il m'a
 mis au cur une grande douleur. Mais pour le moment parlons d'autre chose.
 Brun {ours, prenez votre 4. Hace, forme dialectale, que nous avons
 conservée pour la rime. 2. Il est assez øtonnant que le service ecclésiastique
 ne soit pas ; confié 4 Bernard Pane, qui est généralement qualifié d' « archi_
 prêtre » dans tes autres 'pranches. ae 7

ire, Sage Nas in ce Be Fix Senge rs Rae sors ay was 2 UE eae ane
119 ROMAN DE-RBNARD Si comandez l'ame del cors. Et vos, sire
Bruianz li tors, La sus, en mi cele couture Cr Me faites une sepouture. 13:
— Sire, » dit Bruns, « vostre plaisir. » A tant vait l'estole saisir, Et non mie
tant solement; Kt li rois al comandement Et tuit li autre del concile 135 Ont
comenciee la vigile. Sire Tardis li limacons Lut par lui sol les trois lecons,
Et Roeneaus chanta les vers, Kt il et Brichemers li cers. 140 Quant la vigile
fu chantee Et ce vint a la matinee, Le cors porterent enterrer. Mais ainz
l'orent fait enserrer En un mout bel vaissel de plon ; 145 Onques plus bel ne
vit nus on. Puis l'enfoirent soz un arbre, Et par dessus mirent un marbre, S'i
ont escrit le nom la dame étole et faites les prières pour l'Ame de la morte.
Et vous, sire Bruyant le taureau, creusez-moi une sépulture ld-haut, au
milieu de ce champ. — Sire, » dit Brun, « 4 vos ordres. » Aussitot Brun va
prendre son étole, et tout ce qui lui est nécessaire, puis, lorsqu'il est prêt, le
roi et les autres membres du conseil commencent la yigile. Sire Tardif, le
limacon, lut & Jui seul les trois lecons; Rouanel chanta les versets, alternant
ayec Brichemer le cerf. Quand la vigile fut chantée et qu'on fut au matin, on
porta le corps en terre. Mais auparayant on l'enferma dans un magnifique
cercueil de plomb, le plus beau qu'on ait jamais vu. On l'enterra sous un
arbre, et sur sa tombe on mit un marbre, ot l'on écrivit le nom et la vie de Ja
dame. Puis on

: LE' PROCES DE RENAR : 173 _ Et sa vie, et comandent
l'ame. 150 Ne sai a cisel 0 a grafe I ont escrit en l'epitafe : DESSOZ CEST
ARBRE, EN MI CE PLAIN, GIST COPEE, LA SUER PINTAIN 4, \ :
RENARZ, QUI CHASCUN JOR EMPIRE, 155 EN FIST AS DENZ SI
GRANT MARTIRE. Qui lors veist Pintain plorer, Renart maudire et
devorer, Et Chantecler les piez estendre, Mout grant pitié l'en petist
prendre. 160 Quant li dueus fu un pou laissez Kt il fu del tot abaissiez : «
Emperere, » font li baron, « Car nos vengiez de cel laron Qui tantes guiches
nos a faites 165 Et qui tantes pais a enfraites. — Mout volentiers, » dit
l'emperere. « Car m'i alez, Bruns, beaus douz frere. Vos n'avrez ja de lui
regart. Dites Renart de moie part 170 recommanda son ame a Dieu. Soit au
ciseau, soit au burin, on avait gravé cette épitaphe : sous cer ARBRE, AU
MILIEU DE CETTE PLAINE, GIT COPEE, LA SUR DE PINTÉ.
RENARD, QUE CHAQUE JOUR EM=PIR, LA MARTYRISHE A cours
DE pENTS. Si alors vous aviez vu Pinte pleurer, maudire ct menacer
Renard, Chanteclair étendre et raidir ses pattes, vous auriez été pris d'une
immense pitié. Quand la douleur fut un peu calmée et que les pleurs se
furent apaisés, les barons dirent : « Empereur, vengez-nous de ce brigand,
qui nous a joué tant de tours, et qui tant de fois a enfreint la paix. — Bien
volentiers, » dit l'empereur. « Allez le trouver, Brun, beau doux frère; ne
craignez rien de lui. Dites 4 Renard de ma part que je lai attendu, trois 4.
Pintain est Vaccusatif de Pinte, comme nonnain de nonne.

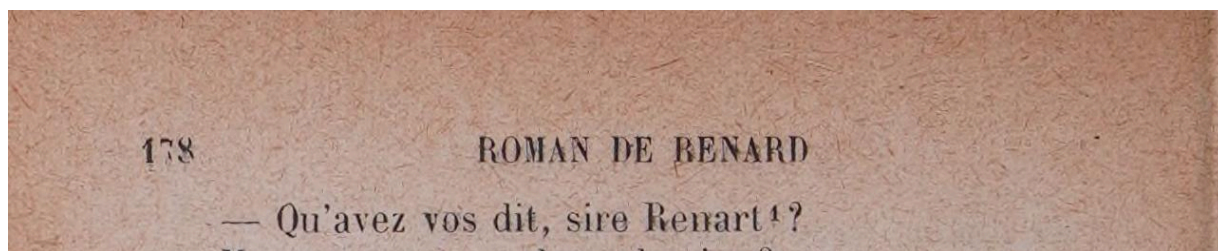
= ptr ROMAN DE RENARD Qu'atendu l'ai trois jorz entiers. —
 — Sire, » dit Bruns, « mout vofentiers. » -A tant se met en l'ambletire Par
 mi le val d'une couture, Que il ne siét nene repose. 175 Lors avint a cort
 une chose, Kndementiers que Bruns s'en vait, Qui Renart empire son plait.
 Car mes sire Coarz li hevres, Cui de peor prirent les fievres, 180 Dous jorz
 les avoit ja eties, 'Merci Dieu, or les a perdues Sour la tombe dame Copee;
 Car quant ele fu enterree, — \: One ne se vout diluee partir, 185 S'etist
 dormi sour le martir. : Kt quant Isengrins loi dire, Que ele estoit vraie
 martire, Dist quil avoit mal én loreille ; Kt Roeneaus qui li-conseille 190
 Sour la tombe gesir le fist. : Lors fu gariz, sicome il dist. Mais, se ne fust
 bone creance, jours entiers. — Sire, » dit Brun, « bien yolontiers. » Brun se
 met en route dans un vallon 4 travers les champs en culture et ne prend ni
 cesse ni repos. Apres le départ de Brun, il survint 4 la cour un événement
 qui aggrava le cas de Renard. Messire Couard le lièvre, qui de peur avait
 pris les fievres et les avait déjà depuis deux jours, en fut, Dieu merci,
 délivré sur la tombe de dame Copée. Apres que celle-ci fut enterrée, Couard
 n'ayait pas youlu se retirer sans avoir dormi sur la tombe de la martyre.
 Quand {sengrin eut entendu dire que c'était une yéritable martyre, il
 prétendit quil avait un mal dans Voreille, et Rouanel, son conseiller, le fit
 coucher sur la tombe. Il fut alors guéri, a ce qu'il dit. Pourtant si ce n'etit été
 un vrai article de foi, ST eee es Stee SAR eis i FC ee ELEY, #

LE PROCES DE RENARD — Bont nus ne doit avoir dotance,
as Et Roeneaus qui le tesmoigne, = 195.203 La cort cuidast ce fust
meneoigne, : Quant ala Gort yint la novele, z Teus : ot cui ele fu hele; :
Mais a Grimbert fu ele laide, : Qui por Renart parole et plaide ; 2G0—= aay
Entre Jui et Tibert le chat. : S’or ne set. Renarz de barat, aent weer da. ees
Mal est-bailliz, s’il est tenuz; g Be Car Bruns li ors est ja venuz ee A
Maupertuis! Je bois entier, 205 Par mi l’adrece d’un sentier. ; Por ce que
granz estoit ses cors, » Remaindre l’estuet par defors; S’estoit devant la
barbacane?. Et Renarz qui Je mont engane 210 Por reposer ert traiz ariere
En mi le fonz de sa tesniere. *~~ Zits Garni avoit mout bien sa fosse : Dune
geline grant.et grosse, J - dont nul ne-doit douter, et sans le témoignage de
Rouanet, - ja cour eut cru que c’était un mensonge. er Quand cette nouvelle
atriva 4 la cour, elle plut a beaucoup, mais elle fut désagréable 4 Grimbert,
qui s’entretenait de Renard et plaidait sa cause avec Tibert le chat. Si
Renard ne sait user de ruses, et si on le tient, il est en mauvaise posture.
Brun l’ours arriva par sentier de traverse a Maupertuis, em pleine forêt. Son
corps étant trop gros, il fut obligé de rester dehors; il se tint près de
l’ouverture. Renard, qui trompe le monde, -s’était pour se reposer retiré au
fond de sa fanière. Il avait garni son repaire d'une poule grosse 1.
Maupertuis, littéralement mauvais trou, est le nom traditionnel de la
demeure de Renard dans le roman. .. 2. Barbacane, ouvrage extérieur de
fortification, percé de meurtrières et servant 4 masquer une porte, un pont,
etc, ¥

So) _Je m'en devoie ja aler, 230 et grasse, et le matin il avait
 mangé deux belles cuisses de _Et s'avoit mangié al matin Oissiez ça fors en
 ceste lande, 507 So ROMAN DE RENARD Dous beles cuisses de poucin.
 Or se repose et est a aise. A tant es vos Brun a_la hajse : « Renarz, » fait il,
 « parlez a moi. fe sui Bruns, messagiers le roi. S'orrez ce que li rois vos
 mande, » Renarz set bien que c'est li ors, Reconeei l'avoit al cors : va: Or se
 comence a porpenser ~ oer Con se porra vers lui tenser : Oe (Bruns, » fait
 Renarz, « beaus ae amis, - . En mout grant peine vos a mis Qui ca vos a fait
 avaler. yf Mais que j'aie mangié aincois D'un merveilllos mangier francois;
 Et s'ai ja mangié set denrees De novel miel en fresches rees. — Nomini
 Dame Cristum file!) 235 Dist li ors, « por le cors saint Gile, “g . ~ -poulet.
 En ce moment ilese repose, satisfait. Cependant, Brun est ala_porte : «
 Renard, , fait-il, « j'ai A vous parler. Je suis Brun, le messenger du roi. Sortez
 et venez en cette clairière ef vous apprendyez ce que le roi vous mande. »
 Renard sait bien que c'est l'ours, il l'a reconmnu a sa démarche; il se met a
 réfléchir comment il pourra se défendre contre lui. « Brun, » fait Renard, «
 beau doux ami, celui qui vous a fait descendre ici vous a donné bien de la
 peine. Je deyais précisément aller 4 la cour; mais je voulais manger
 auparavant d'un merveilleux mets francais : je me suis déjà régalé de sept
 belles mesures de miel en rayons tout frais. —Nomint Dame Christum file!
 » dit Yours, « par saint Gille, ce miel,

cs ~“ LE PROCES DE RENARD 111 Cil_mieus, Renarz, dont
vos abonde? Ce est la chose en tot le monde a ‘Que mes las ventres plus
desire. : So & 5 Car mi menez, beaus très douz sire, e 240 Por le cuer bieu',
Dieus, moie coupe!» = dia Bt Renarz li-a-fait la loupe, Por ce que si tost le
degoit ; Et li chaitis ne s’aperçoit, 2 Kt il li trempe la corroie 2. GEL 2/ «
Bruns, » dist Renarz, « se je savoic Que je trovasse en vos fiance, Et amistié
et aliance, Foi que je doi mon fil Rouel, De cest bon miel frés et novel (250
Vos empliroie encui le ventre. Ca, en dedenz, si que l’on entre Kl bois
Lanfroï le forestier.... Mais ce que vaut? ce n’a mestier;. oN we Et de vostre
aise me penoie, Tost me feriez male part. % - Renard, d’ow vous en vient
une telle abondance? C’est la chose du monde entier que mon pauvre ventre
préfère ; menez-y moi, beau très doux sire, pour le cur bieu, Dieu! mea
culpa! » Renard lui fait une grimace, en voyant quil l’a si facilement
trompé; cence cere ne voit rien, et Renard Jui prépare un tour : « Brun, » lui
dit-il, « si je savais trouver en vous bonne foi, amitié et alliance, foi que je
dois 4 mon fils Rouel, je vous emplirais aujourd’hui le yentre de ce bon
miel frais et nouveau. Ici pres, a]’entrée du bois de Lanfroï le forestier....
Mais a quoi bon? c’est inutile, car si j’allais maintenant avec vous, me
peinant de vous faire plaisir,” vous m’en auriez vite mal récompensé, A,
Bieu. Cf. page 142, note 4, 2. La-courroic servait a certains jeux
d’escamotours ; on la prépa. rait (temprer, tremper) d’avance. ; rece i Z]
e-.% a f *. Car se je are 0 vos aloie, 255 oa

. soyez tranquille, je ne vous en veux nullement. — Vous avez —
 Qu'avez vous dit, sire Renart!? » Mescreez me vous donc de rien? ese Oi. —
 De quoi? — Ce sai je bien: De tyaison, de felonie. — Baal et — Renarz, or
 est ce deable, Ree. Quant de tel chose me desdites., — Non-faz. Or en
 soiez toz quites & Ne vous en port nul mal corage. — Vous avez droit, que,
 par: Vomage Que je fis Noble le lion, : Dne vers vous n'oi entencion ay
 Destre traître ne trichierie, Ne envers vous estre boisiere. — Jen'en quier
 autre setirté; Je me met en vostre bonté. » Trestot a Brun Renarz otroie. A
 tant se mirent a la voie. Onques n'i ot resne tenu ; De cia tant qwil sont venu
 oe ea El bois Lanfroi Je forestier = Iluec s'arestent li destrier 2. # é as —
 Qu'avez-vous dit, sire Renard? Me soupconnez-vous donc de quelque
 chose? — Oui. — De quoi? — Je le sais bien : « trahison et de félonie. —
 Renard, eest le diable qui pi quand vous me dites pareilles choses. — Je ne
 le fais plus raison, car, par Vhommage que j'ai fait & Noble le lion, jamais
 je n'ai eu l'intention d'être envers vous traître ou félon ou de vous tromper.
 — Je n'en veux pas d'autre assurance 5 je me remets a votre Joyauté. »
 Tout ce que Brun yeuty Renard le lui accorde. Ils se mettent alors en route:
 et ne ralentissent pas avant d'être arrivés au bois de Lanfroi le forestier. La
 ils s'arrêtent. Lanfroi, qui était: marchand de 1. Renart au lieu de Renars,
 pour la rime. : 2. Les expressions ni. ot resne tenu, eas ne sont ici Biot m ;
 taphori Seen



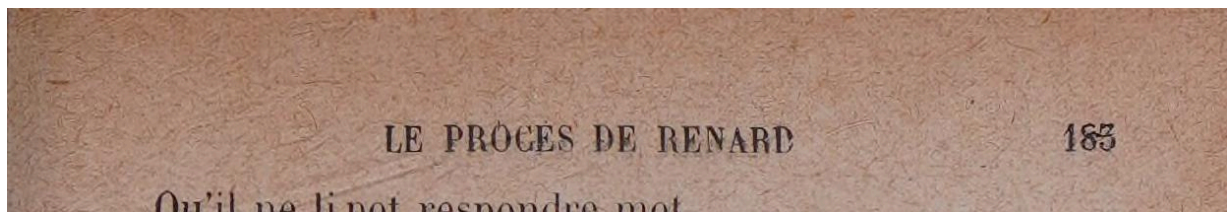
: ‘Lanfroiz, qu Te a soloit weadres -- Un chesne ot comencié a fendre; 280 . Dous coinz de “chesne toz entiers - weedeat Lavoit mis li forestiers. j ø Bruns, » fait Renarz, (beaus douz amis, Vez ci ce que je Vai promis. Ici dedenz est la chastoire. Bae 285 Or del mangier, si irens boire ; - Or as bien trové ton avel. » sas Et Bruns li ors mist le musel pw El chesne et ses dous piez devant: Et Renarz le vait sus levant 290 Et adrecant encontremont. En sus se trait, si le semont : « Cuiverz, » fait il, « uevre ta boche! A pou que tes museaus ni toche. Fiz a vilain, ueyre ta gole! » 295 Bien le conchie et bien lø bole. Maudite soit sa vie tote! Que ja mais n’en traisist il gote, Que ni avoit ne miel ne ree. Endementres que Bruns i bee, Renarz a les coinz empoigniez ee ag) Kt a grant peine descoigniéz. or a rae 4 _ bois, avait commencé a fehdre un chéne; il y avait enfoneé tout entiers deux coins de bois. « Brun, » fait Renard, « beau i doux ami, voici ce que je tai promis; c'est ici dedans qu'est la ruche. Mangeons donc, puis nous irons boire: Tu as trouvé øe que tu souhaitais. » Brun l'ours met dans le chéne son museau ef ses deux pieds de devant. Renard le soulève et le pousse en haut, puis il se retire et excite l'ours : « Coguin, » fait-il, « ouyre ta bouche : peu s'en faut que ton Tmouseau n'y arrive. Fils de vilain, ouvre ta gueule! » Il le ~ bafoue et se _joue de lui. Au diable toute la vie de Brun, si 300 _ jamais il en retire une goutte, car iln'y avait ni miel ni rayon! Pendant que Brun cherche, Renard a saisi les coins et a grand Bee Cond

/ 180 ROMAN DE RENARD Et quant li coing furent osté, La
 teste Brun et li costé Furent dedenz le chesne enclos. ° Ore est li las a mal
 repos : Mout l'avoit mis en male presse. Et Renarz, qui ja n'ait confesse,
 Car onc ne fist bien ne aumosne, De loing s'estut, si le ramposne : 310
 «Bruns, » fait il, « jel savoie bien Que queriiez art et engien fe Que ja del
 miel ne gosterioie. Mais je sai bien que je feroie, S'une autre foiz avoie a
 faire. GOED Mout estes ore de put aire, eu Que de cest miel ne me paiez. ae
 Ahi! con ie, conduisiiez, j Et con sgroie a sauweté oe Se jestoie en
 enfermeté ! : Vos me lairiiez poires moles. » * A tant es vos a cez paroles “a
 Sire Lanfroi le forestier, 8 Et Renarz se mist al frapier. & Quant li vilains vit
 Brun lors pendre 325 Sag effort les aretirés. Et quand les coins furent Otés,
 la tête et les pattes de Brun furent prises dans le chêne. Il a maintenant un
 mauvais gîte : Renard l'a mis en une dure angoisse. Et Renard (puisse-t-il
 n'avoir jamais l'absolution, car il n'a jamais fait ni bien ni aumone!)
 s'éloigne et de loin lui envoie des sarcasmes : e « Brun, je savais que vous
 cherchiez une ruse pour m'empê- 4 a cher de gotiter au miel, mais je sais
 bien ce que je ferais si C'était A recommencer. Vous avez bien mauvaise
 nature, qui ne me laissez pas avoir de ce miel. Ah! quel bon compagnon —
 yp dvd avais, et comme je serais soigné si j'étais malade! Vous me ;
 laisseriez les poires blettes. » Mais voici Lanfroi le forestier ; Renard prend
 la fuite/ Quand le vilain voit Brun l'ours pendu bend Ge

LE PROCES DE RENARD 181 Al chesne que il devoit fendre, A
la vile s'en yint le cors : « Haro! haro! » fait il, « a Vors. Ja le porrons as
poinz tenir. » - Qui done veist vilains venir' 330 Et formiuer par le boscage
! QuY porte tigel, et qui hache, ~ Qui flael, qui baston d'espine. Grant-peor
a Bruns de s'eschine. Quant il oi venir la rage, 335 Fremist et pense en son
corage Que mieuz li vient le musel perdre Que Lanfroiz le petist aerdre, Qui
devant vient a une hache. Tent et retent, tire et ressache : 340 Kstent li cuirs,
rompent les veines, Si durement que a granz peines Fent li cuirs et la teste
quasse. edt Del sane i a perdu grant masse, Le cuir des piez et de la teste,
345 Onc nus ne vit si laide beste : Li sans li vole del musel ; Entor son vis
n'ot tant de pel x . au chéne qu'il venait fendre, il s'en. retourne au village
en: courant : « Haro! haro! » fait-il, « 4 Yours! nous le tenons! » Si vous
aviez vu les vilaing accourir et fourmiller dans le taillis, portant qui one
Erte, qui une hache, qui un fléau, qui un baton d'épine! Brun a grand'peur
pour son échine. En entendant approcher le tumulte, il frémit et pense que
mieux lui vaut perdre le museau qu'øtre pris par Lanfroiz, qui vient en avant
avec une hache. Il tire, pousse, retire et repousse, tendant sa peau, rompant
ses yeines, avec tant de violence que le cuir se déchire et que la tête éclate;
il perd une grande quantité de sang, la peau de ses pieds et cetle de la tête.
Jamais on ne vit si affreuse bête. Le sang lui jaillit du museau; autour du
visage il n'a plus assez de peau pour

Dont on petst fair: une e horse. Ensi s'en vait li fiz alorse. Par mi le bois s'en vait fuiant, Et li vilain le vont bujant, Que a grant peine sen eschape. Or est Renarz pris a la _trape, Se Bruns li ors le puet ateindre. 'eee Mais quant il Voi de lemg plaindre, Tantost s'est mis par une adrece A Maupertuis sa forterece, Ou il ne crient ost ne agait. > Al trespasse que Bruns a' fait Li a Renarz dous gas lanciez : . «Bruns, estes vos bien avanciez,) Bi Ce dist Renarz, « del miel Lanfroi, Que vos avez mangié senz moi? Vostre male foi vos perdra. Certes il vos en mescherra, Que ja n'ayrez en la Tin prestre*. De quel ordre volez vos esire, Que roge chaperon portez? » Kt li ors fu si amatez faire une bourse. En cet état s'en va Je fils de lourse. fT fuit a travers le bois, et les vilains le poursuivent et le huent : il s'échappe a grand' peine. Renard est perdu si Brun Yours peut | Vatteindre; mais aussitot que de loin il l'entend se plaindre, il~se reéefagie par un raccourei dans ,Maupertuis sa forteresse, oll ne craint niarme ni embiache. Lorsque Brun passe ; devant, Renard lui lance deux plaisanteries : « Brun, » lui » dit-il, « vous a-t-il fait du bien, le miel de Lanfroi, que vous avez mangé sans moi? Yotre mauvaise foi vous perdra. Certes, il vous en arriyera malhewr, et vous n'aurez pas de préetre A. _ yotre mort. De quel ordre yvowlez-vous être, que vous portez - un chaperon rouge? » L'oars est tellement abasourdi qu'il ne 4. Cf. page 157, note 2.

Ow Hn ne eli sa fogs 6 mot. 5 ~Fuiant sven vait plus que le bot, -
 Qu'encor cuide cheoir es mains Lanfroï et les autres vilains. Tant a alé
 esperonant — 345 Que dedenz le midi sonant In est yenuz a la charriere Ou
 li lions tint cort plenrere. Pasmiez chei el parevis. Li sans li cuevre tot le vis,
 38c Kt si n'apporte nule oreille. Trestote la cort s'en merueille. Li rois dit : «
 Bruns, qui t'a ce fait? Laidement t'a ton chapel trait; : Par pou qu'il ne t'a
 escuissié.)) 385 Bruns aveit tant del sane laissié Que la parole h -failli. «
 Rois, » fait il, (@ensi m'a bailli Renarz con vos poez veoir. » ; A tant li vait
 al pié cheoir. 390 Qui lors veist le lion braire, ioe poe Par may/alent ses
 crins detraire! _Et jure te cuer et la mort: ; A peut lui répondre mot. I
 s'enfuit au _galop, car il craint toujours de tomber entre les mains /de
 Lanfroï et des autres vilains. Il a tant couru qu'a midi sonnand il arrive dans
 le chemin oti le hon tient sa cour plénière. 1] tombe évanoui sur ~ le parvis.
 Le sang lui couvre tout le visage et il n'a plus te -doreille. Toute la cour en-
 est stupéfaite : « Brun, » dit le roi, « qui t'a fait cela? Il t'a mal arrangé ton
 chapeau; peu , Sais a PS * s'en faut quil ne Uait arraché Ja cuisse. » Brun
 avait tant perdu de sang que la parole lui manquait : « Roi, » faital 'enfin, «
 cest Renard qui m'a mis dans |'état ou vous me -voyez. » A ces mots il
 tomba aux pieds du roi. ot Yous aviez vu le voi rugir et de fureur déchirer sa
 erie — nière! Il jure par te cur et par la mort : « Brun, » fait le



184 ROMAN DE RENARD — « Bruns », fait li rois, « Renarz
t'a mort 3 Ne cuit qu'autre merci en aies. 3 Mais, par le cuer et par les
plaies, Je ten ferai si grant vengeance Qu'on le savra par tote France. » roi, ©
Renard t'a tué ; je ne crois pas que tu puisses guérir Mais par le coeur et par
les plaies, jen tirerai une telle vengeance qu'on en parlera dans la France
entière, » a a ree

HISTOIRE Avant_1 | i 'historiog ie était _exclusivement jaline; ceux qui ignoraient la langue des clercs n'avaient d'autre histoire que les chansons de geste. Lorsqu'une grande " partie de la société française se fut transportée outre-mer, on éprouva naturellement le besoin de raconter 4 ceux qui étaient restés, dans un langage qu'ils pussent comprendre, les aven~ tures de ceux qui étaient partis. Les premières histoires des croisades furent écrites dans la forme épique. Une fois née, -Yhistoire en langue vulgaire étendit rapidement son domaine. Elle fleurit surtout 4 la cour des Plantagenêt, oti elle adopta de préférence le vers de huit syllabes. Mais on reconnut de bonne heure que la véritable langue de Vhistoire est la prose, et des le commencement du xi? siecle celle-ci prit le pas sur Jes récits en vers.

: I VILLEHARDOUIN ———, « La quatrième croisade a inspiré l'œuvre capitale de l'histoire-française du moyen age, la Conquête de Constantinople, de _Jofroi_ de Villehardouin, maréchal_ de Champagne, ne yers 1165, 4 Villehardouin (Aube), deyenu, après la conquête de Tempive grec, seigneur de Messinople en Thrace (1207), et mort avant 1243. Villehardouin raconte avec ordre et clarté les grands événements auxquels il prit une part considérable, }

Aug Ss ; , £86 TISTOMRE SS cs fees "depuis la prédication de la croisade, en 1198, jusqu'à la mort 'de son patron, le marquis Boniface de Montferrat, en 1205. ; son œuvre est brusquement interrompue; la mort, sans doute, a empêché de la continuer.... Le livre de Villehardouin est un des plus anciens monuments de la prose française originale; et il en ouvre la série aussi dignement que fait la Chanson de Roland pour la poésie, et il garde encore de l'âge précédent — a quelque chose du ton épique : il fait songer au Roland comme — Hérodote rappelle Homère. » (G. Paris, La Littérature française au moyen âge, § 89.) : Apateae Le morceau que nous donnons, le récit du premier siège de Constantinople par les croisés et les Vénitiens, a été en partie publié dans les Extraits des Chroniqueurs français, — par G. Paris et A. Jeanroy (5^e éd., Paris, 1902). ® . 'ot es vaisseaus, por prendre terre par force, 0 por_vivre | _ 0 por morir : et sachiez? que ce fu une des plus doteuses 4 choses a faire qui onques fust. Lors parlerent li evesque i | et li clergie al pueple, et lor mostrerent qu'il fussent — confeés et feist chascuns sa devise; qu'il ne savoient ~ quant Dieus feroit son comandement d'eus. Et il si firent — mout volentiers par tote lost, et mout pitusement. On fixa le jour oti l'on se rasseublerait dans les navires pour prendre terre de force, que ce fat pour vivre ou pour mourir: : soyez certains que ce fut une des plus redgutables entreprises 3 qu'on ait jamais tentées. Aussi les évêques et le clergé sermonneèrent la foule et lui firent entendre que chacun devait 3 se confesser et prendre ses dispositions, parce qu'ils ne savaient — 3 : : 4 > of pas quand Dieu ferait de sa yolonté. Et c'est ce qu'on fit dans toute l'armée bien volentiers et avec beaucoup d'attendrissement. ee _ 1. IL, cest-a-dire les Croisés et les Vénitiens qui se trouvaient a Useutaire (Scutari), —. 2. Sachiez. La chronique de Villehardouin a été écrite pour être lue & haute voix, ; : Se

“VILLEHARDOUIN 487 _Li termes vint si come deysé fu; et li chevalier furent. ~ es uissiers! tuit avuec lor destriers set furent tuit armé; les heaumes laciez*, et li cheval covert et enselé. Et les “autres gehz qui n’avoient mie si grant mestier en bataille’ furent es granz nés tuit; et les -galies* furent ar— -mees et atornees totes. - Kt lt mats fu beaus, un pou après-le. soleil levant; et i emperere Alexis® les atendoit a granz hatailles et a granz conroiz de l’autre part. Et on sone les buisines; et chascune galie fu a un uissier loiee pour passer outre plus delivrement. Il ne demandent mie chaseuns qui doit - aler devant, mais qui aincojs puet aincois arive. kt Ie chevalier oissirent des uissiers et saillirent en la mer _ Le terme fixé arriva. Les chevaliers prirent place dansiles _ huissiers, tous ayec leurs destriers ; ils étaient complètement --armés, le heaume lacé; les chevaux étaient harnachés et sellés. Les autres, dont le role était moins important au combat, se tinrent dans les grandes nefes; toutes les galères furent armées et équipées. : —Ciclait par une belle matinée , un, peu après le lever du soleil. L’empereur Alexis attendait les croisés sur l’autre rive, -ayec de nombreuses troupes, ayant fait de grands préparatifs. fi Les clairons scnnèrent ; on amarra chaque galère 4 un huissier, “pour que le passage se fit plus facilement. Les gens ne demandèrent pas qui devait aller devant : aborde le premier çelui qui-le peut. Les chevaliers sortirent des hutssiers et 5; 4. Les wissiers étaient des vaisseaux de-transport,-dans la cale des- guels on entrait directement par une porte (wis). %. Cf. page 18, note 4. : 3. Les « petites gens-», c’est-a-dire les archers, les sergents, les arbalétriers, qui combattaient 4 pied, aw service des barons.) 4. La gale ou galée, plus tard galère, était un batiment a rames, long, peu large et peu élevé, construit surtout en vue de la rapidité. 5. Alexis IIT VAnge avait détréné son frère Isaac II, lui avail creye _ Jes yeux et Vavait jeté en prison pour régner fsa place. Cest a la demande d’ Alexis, fils de ’empereur détroné, par conséquent neveu - de Vempereur régnant, que les croisés venaient ‘assiéger Constantinople, : | Aes a

188 HISTOIRE. ~tresqu'a la ceinture, tuit armé, les heaumes laciez et les glaives' es mains; et li bon archier et li bon sergent et — li bon arbalestier, chascuns a sa compaignie la endroit ou ele ariva. : Kt li Grieu firent mout grant semblant del retenir; et quant ce vint as lances baissier?, li Grieu lor tornerent les dos; si s'en vont fuiant, et lor laissent le rivage. Kt - sachiez qu'onques plus orgoillosement nus porz ne fu pris. Adone comencent li _marinier a ovrir les portes-des uissiers, et a jeter les ponz fors; et on comence les chevaus a traire; et li chevalier comencent a monter sour lor chevaus, et les batailles se comencent a rengier si come il devoient. : entrèrent dans la mer jusqu'é la ceinture, tout armés, le heaume lacé, la lance 4 la main; les bons archers, les bons sergents, les bons arbalétriers se réunirent chacun a sa compaignie, a Vendroit ot elle avait aborde. 3 Les Grecs firent mine de vouloir fermement tenir tête, mais quand on en vint a baisser les lances, ils tournerent le dos et senfuirent, abandonnant je rivage. Sachez que jamais port ne fut pris plus fièrement. Alors les mariniers se mirent a ouvrir les portes des huissiers et 4 jeter les ponts dehors; on fit sortir les chevaux, les cheyaliers montèrent a cheval et les bataillons se rangèrent dans l'ordre convenu, a 1. Glaive. Malgré son étymologie, ce mot, du reste de formation savante (la forme populaire de gladium est g/ai, glaieul), désigne presque toujours, aumoyen age, la lance; le plus souvent on emploie les mots glaive et lance en parlant de la même arme, tandisqu'on fait une distinction entre le glaive et l'espee. Cependant dé) d au xu sid-) cle, sous Vintluence probablement des textes latins antiques, on rencontre quelquefois glaive avec le sens assuré d'épée ; cet emploi devient plus fréquent a la fin du xv° siècle et finit par prévaloir U XVI'. : 2. As lances baiswer. Cf, page 40, note 4.

.) < Li cons Baudouins de Flandres et de Hainaut chevau“cha, qui l’avant garde faisoit, et les autres hatailles après, chascune si come eles chevauchier devoient; et alerent tresque la ou li emperere Alexis avoit esté logiez. Et il s’en fu tornez vers Costentinoble, et laissa -tenduz très et paveillons?; et la gaaignierent nostre ~ gent assez, ~~ De noz barons fu teus li conseuz quwil se herbergeroient sour le port devant la tor de Galatas, ou la chaeine _ fermoit qui movoit de Costentinoble%, Et sachiez de voir ra que par cele chaeine covenoit entrer qui al port de - Costentinoble voloit entrer. Et bien virent noestre baron, sil ne prenoient cele tor et rompoient cele chaeine, qu il estoient mort et mal bailli. Ensi se herbergierent Ja nuit devant la tor et en Ja juérie, quel’en apele lEstanor, ou il avoit mout bone vile et mout riche. Baudouin, comte de Flandres et de Hainaut. qui faisait - Vayant-garde, se mit en marche, les autres bataillons suivirent, -chacun au rang qui lui avait été assigné; ils avancèrent jusgu’a lendroit ou l’empereur Alexis avait établi son camp. Les _ Grecs s’étaient enfuis vers Constantinople, laissant dressés _ tentes et pavillons. Nos gens firent Ja un bon butin. Nos barons~décidèrent quils se’ logeraient sur le port deyant la tour de Galata, ou était fixée Ja chaine qui partait de Constantinople. Et sachez que quiconque voulait entrer dans le port de Constantinople devait franchir cette chaine. Nos barons virent bien que s’ils ne prenaient la tour et ne vompaient la chaine ils étaient perdus. Ils passerent done la nuit devant la tour et dans Ja Juiverie, que l’on appelle l’Esfanor, et qui est une bonne et très riche ville. 4. Baudouin IX, comte de Flandres depuis 1194, fut élu empereur de Constantinople en 1204; pris par les Bulgares en 1205, il mourut en captivité. : : 3. Le tref (trabis) et le pavillon (papilio) étaient. deux tentes de _ formes différentes; la première était cubique, la seconde conique. 3. Le port qui sépare Constantinople du faubourg de Galata est _

VILLEHARDOUIN : 189

490 ; “Wsrort: Bies: se firent Ja nwt eschau aitier; et Feaderaiit. quant fu ore de tierce!, si firent une assaitlie cit de la tor de Galatas, et cil qui de Costentinoble lor venoient aidier en barges; et nostre gent corent as armes. La assembla premiers Jaques d’Avesnes et la seue maisnie a pie; et sachiez qu’il fu mout chargiez, et fa feruz par mi le vis d’un glaive, et en aventure de mort. Kt uns suens etnan fu montez a cheval, qui avoit non — : Nicoles de Janlain?; et secorut mout bien som seignor, — et le fist mout bien, si qwil en ot grant pris. Et li criz fu levez en lost; et nostre gent vienent de ~ totes parz, et les mirent enz meut laidement, si qu’assez en i ot qui ne guenchirent mie a la tor, ainz alerent as = barges dont il erent vent; et la en i ot assez dé noiez, et auquant en eschaperent; et cil qui guenchirent a fa_ : La nuit ils se firent bien garder ; le lendemain, 4 neuf heures, ils furent ‘attaqués par les Grecs de la tour de Galata et par ceux qui de Constantinople venaient en barques a leur aide; nos gens coururent aux armes. Le premier qui se trouva aux” prises avec les Grecs fut Jacques d’Avesnes avec ses gens a pied; sachez qu’il recut un rude assaut, et qu’il fut frappé d’une lance au visage et mis en danger de mort. Un de ses chevaliers, nommé Nicolas de Jenlain, étant monté 4 cheval, secourut tres bien son seigneur, et se comporta fort vaillamment; aussi en acquit-i] beaucoup de gloire. Lalarme se répandit dans le camp; nos gens arrivèrent de — toutes parts et repoussèrent les Grecs en leur infligeant de — grandes pertes. Beaucoup d’ennemis furent- fués et beaucoup furent pris ;les uns, au lieu de se diriger vers Ja tour, retour nérent aux barques qui les avaient amends, et Ji grand — nombre se noyèrent et quelques-uns se sauverent; ceux qui se dirigèrent vers la tour furent sezpés de si prés par nos appelé atjourd’bui la Gorne d’Or. Lentrée en était barrée par une chaine « grosse comme le bras d’un homme », qui allait de Corstantinople a la tour de Galata. 1. Tierce. Cf. page 135, note 1. 2, Jenlain, arr. d’Avesnes,

HISTOIRE

ent la nuit eschaugaitier; et l'endemain,
de tierce¹, si firent une assaillie cil de la
s, et cil qui de Costentinoble lor venoient
ges; et nostre gent corent as armes. La
miers Jaques d'Avesnes et la seue maisnie a
ez qu'il fu mout chargiez, et fu feruz par

VILLEHARDOUIN fate 494 ‘tor, cil de Fost 16 tindrent si prés qu ‘il ne porent la porte fermer. Enqui_refjr granz li. estors a la porte : et Ja tor tolirent par force, et les prirent laenz. La en i ot _ assez de morz et de pris. Ensi fu li chasteaus de Galatas. pris, et li porz gaai~ gnies de Costentinoble par force. Mout en furent conforté © al de l’ost, et mout en loerent Damedieu, et cil de la vile desconforté. Et l’endemain furent enz el port traites des nés et li vaissel et les galies et li uissier. Et done rirent cil de lost conseil ensemble por savoir quel chose il porroient faire, sil assaudroient la vile par mer ~o par terre. Mout s’acorderent li Venicien que les _eschjeles fussent dreciees es nés, et que toz li assauz -fust par devers la mer. Li Francois disoient qu’il ne se ‘savoient mie si bien aidier-sour mer come il savoient par terre; mais quant il avroient lor chevaus et lor —armes, il se savroient mieuz aidier par terre. Ensi fu la gens qu’ils ne purent fermer la porte. Le combat recommenca -trés vif 4 la porte, mais les notres prirent de force la tour et --capturèrent ceux qui étaient réfugiés dedans. Il y eut la bon “hombre de morts et de prisonniers. Ainsi fut prise la forteresse de Galata, ct le port de Constantinople conquis de vive force. Ge fut un grand encourage“ment pour ceux de l’armée, qui en rendirent graces a Dieu, ef un grand découragement pour ceux de la ville. Le lendemain on fit entrer dans le port les nefes, les vaisseaux, les galeres, les huissiers. Ensuite ceux de l’armée tinrent conseil pour savoir ce qu’ils pourraient faire : s’ils attaqueraient la ville par terre ou par mer. Les Vénitiens étaient unanimement d’avis que les échelles fussent dressées sur les. vaisseaux et que toute Vattaque edt lieu par mer. Les Francais objectaient quils ne savaient pas si bien se battre sur mer que sur terre, et que quand ils auraient leurs chevaux et leurs armes, ils s’en tireraient mieux par terre. La conclusion du 7

492 ae HISTOIRE fin del conseil que li Venicien assaudroient par mer et li baron et cil de l'ost par terre. Ensi sejournerent quatre jorz. Al cinquiesme jor apres s'arma tote l'ost; et chevauchierent les batailles si come eles erent ordejees, tut pas uvsouur fe purl, iwesqu cildroit le palais de Blaquerne, et li naviles vint par dedenz ~ le port deci _qu'endroit eugs; et ce fu près del chief del port. Et lassi a unflun quifiert en Ja mer, qu'on ni puet passer se par un pont de pierre non. Li Grieu avoient le pont coupé; et li baron firent tote jor lost laborer et tote nuit por le pont afaitier. Ensi fu li ponz afaitiez, et les batailles armees al matin; et chevauchierent li uns apres l'autre, si come il erent ordené. Et vont devant la vile; et nus de la cité n'oissi fors encontre eus, et fu. mout grant merveille; que por un qu'il estoient en l'oSt estoient il doi cent en la vile. Lors fu li conseuz des barons teus qu'il se herbergeroient entre le palais deBlaquerne et le chastel Buimont, conseil fut que les Vénitiens attaqueraient par mer, les barons et ceux de l'armée par terre. Ils demeurèrent ainsi quatre jours. Le cinquième jour toute l'armée s'appréta; puis les bataillons chevauchèrent, dans l'ordre qui leur avait été assigné, Je long du port, jusqu'a en face du palais de Blaquerne, tandis que la flotte s'avancait dans le port, parallèlement 4 eux. Ils étaient presque 4. lextremité du port. La un fleuve vient. se jeter dans Ja mer, de sorte qu'il n'y a d'autre passage qu'un pont de pierre. Les Grecs avaient coupé Je pont; les barons firent travailler Yarmée toute la journée et toute Ta nuit pour le réparer. Le pont fut réparé, les bataillons furent armés dés le matin et s'avancèrent l'un derrièrre l'autre suivant l'ordre convenu. Ils vinrent deyant la ville; personne n'en sortit A leur rencontre, ce dont ils furent fort surpris, car ils étaient deux cents dans la ville contre un dans l'armée. Les barons décidèrent qu'ils camperaient entre le palais de Blaquerne et le chateau de Boémond, qui était une abbaye

WHELEHARDOUIN™ Re aO5 — qui ere une abeie ‘close de murs. Et lors furent tendu li tref et li paveillon; et bien fu fiere chose a regarder : que de Costentinoble, qui tenoit trois lieues de font par - devers la terre, ne pot tote l’ost assegier que l'une des — portes. Eth Vemicien furent en la mer es nés et es vais- seaus; et drecierent les eschieles et les mangoneaus et fes perrierest et ordenerent lor assaut mout bien. Et li _ baron ratornerent !e lor par devers la'terre et de perrieres et de mangoneaus. Kt sachiez qu'il n'estoient mie en pais; qwil n'ere ore ~ de nuit ne de jor que l'une des batailles ne fust armee _ par devant la porte por garder les engins et les assaillies. _ Kt por tot ce ne remanoit mie qu'il n'en feissent assez par cele porte et par autres, si qwil les tenoient si corz que sis fois o set les convenoit le jor-арmer par tote-l’ost; née n’avoient pooir qu'il porchacassent viande quatre ar_ balestees loing de lost. Et il en avoient mout pou, se de 3 farine non et de bacons; et de sel avoient pou, et de - close de murs. On dressa done les tentes et les pavillons, et ce fut bien un fier spectacle, car de Constantinople, qui occu“pait trois lieues de front du côté de la terre, l’armée tout entiere ne put assiéger qu'une seule porte. Cependant les Vénitiens étaient en mer, sur “leurs navires; ils dresserent les échelles, les mangoneaux et les pierrières, et disposèrent fort bien leur attaque; et les barons ordonnerent la leur du côté de la terre, avec des pierrières et des mangoneaux. . Sachez que l’armée n’était pas au repos, car 4 toute heure de la nuit comme du jour, lun des. bataillons était sous les armes deyant la porte, pour garder les machines de guerre ‘et arrêter les attaques. Tout cela n’empêchait pas les assiégés de faire de nombreux sorties par cette porte, ainsi que par les autres, et de tenir l’armée tellement en haleine qu’elle devait s’арmer tout entière six ou sept fois le jour, et qu’elle ne pouvait aller aux yivres a. plus de quatre portées d’arbalète du camp. Et elle avait peu de provisions, excepté de “4. Cf. page 68, note 3.

CHRESTOMATHIE— - ‘ Ge a Ea ot ee

snsTOIRE < char fresche nule chose, sil ne Vayoient des ‘chevans qu'on ler ocioit. Et sachiez qu'il n'avoient viande comur — naument a tote Tost por trois semaines. Et mout estoient perillosement; qu'onques par tant pou de gens ne furent assegié tant de gent en nule vile. Lors se porpenserent d'un mout bon engin : gu') fermerent tote l'ost de bones liggs et de bons — a et de bones barrgs; et si en furent mout plus fort et — plus setir. Li Grieu lor faisoient si sovent assaillies qu' ‘il nes laissoient reposer; et cil de lost les remetoient ariere mout durement; et totes foiz qu'il oissoient fors i — perdoient li Grieu. igs Un jor faisoient li Rorgoignon Vagait, et li Grieu lor. ; firent une assaillie, et oissirent de lor meillors genz une — partie fors. Kt cil lor recorurent sus, si les remirent eng mout durement; et les menerent si pres de la “porte que granz fais de pierres lor jetoit on sour eus. La of pris un des meillors Grieus de laenz, qui ot nen Costentins hi farine et de pore salé; elle avait peu de sel et pas du tout de — yviande fraiche, si ce n'est celle des chevaux qu'on Jui tuait. — Il n'y avait pas, tout compris, de viyres pour toute l'armée — pendant trois semaines. On øtait_ en très grand danger, car jamais si peu de gens n'assiégerent une ville si peuplée. Les croisés s'avisèrent alors dun tres bon expédient : fb ux et de bonnes traverses ; ils en furent plus forts et plus,en streté. Les Grees leur faisaient de si fréquentes atta‘ re ils Gs a ash tout le camp de bonnes. palis liscades, de bons ques quils ne leur Jaissaient aucun repos; Jes ndtres les repoussaient très rudement, et les Grees étaient battus ehague fois quils sortaient. rh Un jour que les Bourguignons faisaient le guet, les Grees les attaquèrent, ayant fait sortir une partie de leurs meilleures troupes. Mais les notres leur coururent sus, les refoulerent très rudement et les reconduisirent si prés: de la porte qu ‘on leur jetait du haut des murs wne grande quantité de pierres. La fut pris un des premiers Grees de la ville, nommée

_ Ascrés*, et le prist Gautiers de Nueilli tot monté sour le cheval.
 Et eniqui ot Guillaumes de Chanlite brisié le braz d'une pierre; dont granz
 damages fu, que il ere _ Moutpreuzet mout vaillanz. - Toz les cous et toz les
 bleciéz et toz-les morz ne vos puis mie raconter; mais, ainz que li estors
 parfinast, _ vint uns chevaliers de la maisnie Henri Je frere le _ conte
 Baudoin de Flandres et de Hainau, qui ot nor _ Eustaces del Marchois; et ne
 fu armez que d'un gam'boison? et d'tn chapels de fer, son escu* a son col;
 ef le fist moti bien a l'enz metre, si que grant pris li ev dona on. Pou erent
 jor que on ne feist assaillies, mais nes vos puis totes retraire. Tant les
 tenoient prés que ne _ pooient dermir ne reposer ne mangier s'armé non. _
 Une autre assaillie firent par une porte dessoure, ou li _ Constantin
 Lascaris; ce fut Gautier de Neuilly qui le prit, ~ monté sur son cheval. Li
 aussi Guillaume de Champlitte eut "Je bras cassé d'une pierre, et ce fut
 grand dommage, car il - Était très brave et très vaillant. . _ Je ne puis*votis
 énumérer tous les coups, tous les blessés tous les morts. Avant la fin du
 combat, un cheyalier de la "maison d'Henri, frère de Baudouin, comte de
 Flandres et de y Hainaut, noramé Eustache du Marchais, y prit part, armé
 seulement d'uti gamboison et d'un chapeau de fer, Péet aw cou, et se
 distingua fort parmi ceux. qui repousserent Pennemi, aussi en acquit-il
 beaucoup de gloire. Il se passait peu de _ jours sans qu'on fit attaqué, mais
 je ne puis ragonter toutes les sorties. Les Grecs tenaient nos geris de si court
 quils ne pottvaient dormir, ni se reposer, ni manger que tout armés. Les
 Grecs firent encore une sortie par une autre porte située Ps ee. 1. La maison
 des Lascaris était une des plus puissantes de Grèce, Le frère de Constantin
 était gendre de l'empereur. 2. Gamboison. Long pourpoint rembourré, que
 les chevaliers portaient sous le haubert pour.en adoucir le frottement. 3. Le
 chapeau était la coiffure des gens de pied, mais les chevaliers le préféraient
 souvent au heaume trop. pesant. 4. Escu, Cf. page 40, note 1.

hom : Pre ae es ARON Daca “196 | “HISTOIRE : i oe) sad :
Grieu reperdirent assez. Mais la si fu morz uns chevaliers — qui ot non
Guilleaumes del Gi; et la le fist mout lien Mahieus de Vaslaincourt, et perdi
son cheval al pont de la porte, qui li fu morz; et maint le firent mout bien
qui a cele meslee furent. A cele porte dessus le palais de Blaquerne, ou w
oissoient plus soventes fois, en ot Pierres de Braiecuel* plus le pris que nus,
por ce que il ere plus” prés logiez et plus sovent i avint. Ensi lor dura cil
pgriz et cil travaux pres de dis jorz, tant. qu'un juesdi matin fu lor assauz
atornez, et les eschieles; et li Veniciien rgrent le lor apareillié par mer. Ensi
fu devisez li assauz que«les trois batailles des set. garderoient l’ost par
defors, et-les quatre iroient a l’assaut. ‘Li marchis Bonifaz de Montferrat
garda lost par devers les chans, et la bataille des Borgoignons, et la bataille
des Champenois et Mahieus de Montmorenci. Et plus haut, et y subirent
aussi de grandes pertes. Mais un chevalier, nommé Guillaume du Gi, y fut
tué. La se conduisit tres vaillamment Mathieu de Walincourt, qui y perdit
son cheyal, tué au pont de la porte, et de même beaucoup de ceux qui
prirent part a ce combat. A cette porte, qui se trouyait — au-dessus du-
palais de Blaquerne et par oti les Grecs sortaient le plus souvent, Pierre de
Bracheux se distingua plus que personne, parce que, étant logé plus pres, il
fut plus souvent aux prises avec l’ennemi. Ces dangers et ces fatigues
durèrent, pour les gens de Varmée, pres de dix jours, tant qu’enfin, un jeudi
matin, leur assaut fut pret, ainsi que Jes échelles, tandis que les Vénitiens
ayaient, eux aussi, préparé le leur par mer. L'attaque fut ainsi réglée, que
trois des sept bataillons se tiendraient pres du camp pour le garder, et que
les quatré autres iraient a l’assaut. Le marquis Boniface de Montferrat, le
corps des Bourguignons et celui des Champenois, conduits par Mathieu de
Montmorency, gardèrent le camp du coté de la cam1. Walincourt, arr, de
Cambrai. 2. Bracheux, prés de Beauvais.

INO cree CLLEHIRDOUIN Co “497 li cons fiaudoins de Flandres et de Hainan ala assaillir, et la soe gent, et Henris ses frere; et li cons Loeis de Blois et de Chartain, et li cons Hue de Saint Pol, et cil quia eus se tenoient, alerent a l’assaut. Et drecierent a une barbacane! dous eschieles emprés la mer; et li murs fu mout garniz d’ Englois et de Danois?, et li assauz forz et bons et durs. Et par vive force monterent des chevaliers sour les eschieles et doi sergent, et conquirent le mur sour eus; et monterent sour le mur bien quinze; et se combatoient main a main as haches et as espees. Et cil dedenz se resforcierent mout; si les metent fors mout laidement, si qu’il en retindrent dous. Kt cil qui furent retenu de la nostre gent si furent mené devant l’empereor Alexis, si en fu mout liez. Ensi remest — li assauz devers les Francois; et-en i ot assez de pleciez et de quassez, si en furent mout irié li baron. Ne: pague. Baudouin, comte de Flandres et de Hainaut, son frore” Henri, Louis, comte de Blois et de Chartres, Hugues, comte de Saint-Pol, avec tous ceux qui étaient sous leurs ordres, firent l’assaut. Ils dressèrent deux échelles contre une barbacane, pres de _ Ja mer; le mur était bien garni d’Anglais et de Danois; Vat-. . taque fut vigoureuse ét rude. Plusieurs chevaliers et deux sergents monterent aux échelles de vive force et s’emparèrent du mur; au moins quinze des noétres en firent l’escalade, et Yon s’y battit corps a corps, 4 coups. de haches et d’épées. Mais les assiégés, redoublant d’efforts, mirent les ndtres dehors ~ tres rudement, et en firent deux prisonniers. Ceux-ci furent conduits devant ’empereur Alexis, qui en éprouva une grande joie. Ainsi finit lassaut du côté des Francais; il y eut un certain nombre de blessés et d’estzopiés, ce dont les barons » furent très fachés. Crp A aad - SASS Sex 1. Barbacane. Cf. page 175, note 2 2. Des Anglais et és Danois étaient au service des empereurs de Constantinople.

ittstoike nés et se@s uissiers et ses vaisseaus ordenez d'un front,
 et cil fronz duroit bien trois arbalestées; et comencent 'ja rive a aprochier
 qui dessoz les murs ef dessoz les tors estoit. Lors vyéigsicz mangoneaus
 jeter des nés et des _uissiers, et quarreaus d'arbaleste traire, et ces ars traire
 mout delivrement, et ceus dedenz defendre des murs et _des tors mout
 durément, et les eschieles des nés aprochier si durement qu'en plusors lieux
 s'entreferoient despees et de lances; et li hus ere si granz qu'il sem—bloit
 que terre et mer fondist. Et sachiez que les galies ~nosoient terre prendre. ;
 Or porrez oir estrange proece: que li dus de Venice, — qui vieuz on ere et
 gote ne veoit', fu toz armez el _ chief de la soe galie, et of le gonfanon saint
 Marc? par ' devant lui; et escrioit as suens quwil le meissent a terre,
 Cependant le doge de Yenise ne s'était pas oublié; il avait ordonné ses nefes,
 ses huissiers et ses -yaisseatrx sur tne ligne de front, et cette ligne s'étendait
 bien sur trois portées dar baléte; elle s'avanca vers la rive au pied des murs
 et de 'tours. Vous aurtez pu voir alors tes mangoneaux lancer leurs
 projectiles de dessus les nefes et les huissiers, les flèches des arbalètes voler,
 les arcs tirer avec rapidité, et les assiégés se défendre rudement du haut des
 tours et des murs. ef les échelles des nefes approcher au point quassiégeants
 et assis": sentre-frappaient d'épées et de lances. La clameur était. si grande
 qu'il semblait que la terre et la mer s'abimaient. Bt sachez que les galères
 n'osaient pas aborder. Maintenant vous allez entendre un fait d'armes
 extraordinaire : le doge de Venise, vieillard aveugle, se tenait, tout ~arméé,
 en tête de sa galère, le gonfalon de saint Mare devaut - lui; il criait A ses
 hommes de le descendre 4 terre, sinon 1. Le doge Henri Dandolo avail alors
 84 ans. Il avait été presque complètement privé do la vue, alors qu'il était en
 amibassade a _ Constantinople, par Pempereur Manuel Commeéne. 2. Saint
 Mare est le patron de Venise. Et Ji dus de Venice ne se fu mie obliéz; ainz ot
 5eS5

by oe Ce n0n, il feroit justice de lor cors. Et il si firent : que la galie prent terre, et il saillent fors, si portent le gonfanon saint Mare par deyant lui a Ja terre, Kt quant li Venicien yoient le- gonfanon saint Mare a4 n _a terre, et la galie lor seignor qui ot terre price devant ous, Si se tink chascuns a ae et vont a Ja terre tuit; et cil des uissiers saillent fors et vont a la terre, qui ang ainz, qui mieuz mieuz. Lors veissiez assaut grant ef meryeillos; et ce tesmoigne Joffroiz de Vilchardonnt ite mareschais de Ghampaigne, qui ceste uevre trata, que' plus de quarante li dirent por yerité quil yirent le gonfanon saint Mare de Venice en une des tors, et mie Be sorent qui 11 porta. Or oez estrange miracle ! Et cil dedenz s'en fuient, si guerpiissent les murs, et cil entrent enz, qui ainz ainz, qui mieuz mieuz, si qu'il saisissent yint el cine des tors et garnissent de lor gent. Et i dus prent an batel, si mande messages as barons de lost, ef lor fait a savoir' qu'il avoient vint et cine | qu'il ferait justice deux. Ainsi firent-als; la golére aborda, et ils en sortivent portant a terre devant le doge Je gonfalon de saint Mare. En yoyant le gonfalon-de saint Mare sur le rivage et la salere de Jeur seigneur atterrie devant eux, les Yénitiens se tiennent pour honnis, et tous abordent; ceux qui sent sur les huissiers sautent & la rive, ceux qui sont dans les grands nayires" entrent dans les barques et viennent a terre a qui mieux micux. Vous auriez pu yoir alors un grand et meryeilleux assaut. Joffroi. de Vitlehardouin, maréchal de Champagne, quia composé cet ouvrage, témoigne que plus de quarante hommes Inui ont assuré avoir yu le gonfalon de saint Mare sur lune des tours et n'ayoir pas su qui l'y avait porté. Voila un mi-. racle extraordinaire. Les assiégés s'enfuient et abandonnent les murs, et les Vénitiens se précipitent a l'intérieur a s'emparent de vingt-cing tours quils garnissent de leurs geus. Ensuite le doge prend, uy hateau, envoie des messagers_ a qui mieux mieux et. aux barons de |'armée pour leur faire savoir qu il g pris.

~ 200 HISTOIRE tors, et seiissent por voir qu'il nes pooient reperdre Li baron sont si lié qu'il nel pooient croire que ce soit voir; et li Veniciien comencent a envoier chevaus et palefroiz* a l'ost en bateaus, de ceus qu'il ate gaalgniez dedenz la vile. Et quant h emperere Alexis vit qu'il furent ensi entré dedenz la vile, si comence ses genz a envoier a si grant foison vers eus que cil virent qu'il nel porroient sofrir, : si mirent le feu entre eus et les Griens; et li venz venoit devers noz genz; et li feus comence si granz a naistre , que li Griens ne pooient veoir noz genz. Ensi se retraistrent alor tors qu'il avoient saisies et conquises. Adonce oissi li emperere Alexis de Costentinoble a tote sa force fors de Ja cité, par autres portes, bien loinz d'une. lieue de l'ost, et comence si grant gent a oissir qu'il sembloit que ce fust toz li monz. Lors fist ses batailles ordener par mi la champaigne, et chevauchent vers vingt-cing tours et les assurer qu'il ne peut les reperdre. Les barons en sont si joyeux quils ne peuvent croire que ce soit vrai; mais les Vénitiens commencent a envoyer au camp par bateaux des cheyaux et des palefrois quwils ont pris dans la ville. Quand l'empereur Alexis vit que les. Vénitiens étaient entrés dans la ville, il enyoya contré eux des gens en si grande quantité que les Vénitiens comprirent quils ne pourraient leur résister; ils mirent alors le feu. entre eux et Jes Grecs; le yent soufflant devers nos gens, le feu devint si grand que les (recs ne pouyaient voir Jes ndtres; ceux-ci purent ainsi rentrer dans les tours qu'ils avaient prises. Alors fempereur Alexis de Constantinople sortit de la ville ayee toutes ses forces par des portes situées au moins a une lieue du camp; tant de gens sortirent qu'on edt ecrû que c'était le monde entier. Ensuite l'empereur ordonna. ses troupes dans la campagne, puis elles s'ayancèrent vers le 1. Palefrois. Cf. page 49, note 1. ¶ 5 t

p= - VILLEHARDOUIN ae ee OGRE ae ast; et quant nostre Frangois les voient, si saillent as oy. armes de fotes parz. Cel jor faisoit Henris li frere le~ conte Baudoin de Flandres et de Hainau l'agait as engins devant la porte de Blaquerne, et Mahieus de Vaslaincourt et Baudoins de Beauveédir, et lor genz qui a eus se tenoient.-Endroit eus avoit li emperere Alexis atorné granz genz,qui saudroient par trois portes fors, come il — se ferroit en l'ost par d'autre part. e Et lors oissirent les sis batailles qui furent ordenees, et se rengent par devant lor lices, et lor sergent et lor ~ esculier a pié par deriere les cropes de lor chevaus, et li archier et li arbalestier par devant eus; et firent bataille de lor chevaliers. a pié, dont il avoient bien dous wee qui n'ayoient mais nul cheyal. Et ensi se tindrent Aoi devant lor lices; et fu mout granz sens; que s'il alassent a la champaigne assembler a eus, cil avoient si grant foison de gent que tuit fussons noié entre eus. Il sembloit que tote la champaigne fust coverte de camp. En les voyant, les Francais eournivent de toutes parts aux armes. Ce jour-la Henri, trère de Baudouin comte de Flandres et de Hainaut, avait la garde des machines de guerre devant la porte de Blaquerne avec Mathieu de Walincourt, Baudouin de Beauvoir et les hommes placés sous leurs ordres. En face d'eux l'empereur Alexis avait disposé des gens en grand nombre, qui devaient sortir par trois portes pendant: que lui-même,se jetterait sur le camp d'un autre cète. Nos six autres bataillons, dans l'ordre qui avait été fixé, sortirent du camp et se rangerent devant les palissades, les sergents et les écuyers a pied derrière les chevaux, les archers et les arbalétriers par devant; on fit une compagnie de chevaliers a pied, car ils étaient au moins deux cents qui n'ayaient plus un seul cheval. Nous nous tinmes ainsi immobiles devant les palissades ; et ce fut une mesure très sage, car si nous nous — étions avancés dans la plaine pour 'combattre les Grees, ceuxci étaient si nombreux que nous eussions été noyés au milieu d'eux. Toute la plaine semblait couverte de troupes qui s'avan.

Istotne batatllés ; et vertoient le petit pas turt tC oniond: Bien ae bloit perillouse Chose; que cil n'avoient que sis batailles, et li Grieti én avorent bien quarante; et if n't avoit celi qui ne fst graindre qu'une des noz. Mars lh. nostre estoient erdené én tel mamtere qu'on ne poott a eus venir se par devant non. Et tant chevatcha li effrperere Alexis qu'il fu si prés qu'on traioit des uns as autres. Et — quant-ce oi li dus de Venice, si fist ses genz retraire ef -guerpier les fors qu'il avoient conquises, et dist quail voloit vivre o morir avuec les pelerins. Ensi s'en vint devers Tost, et descendi il meesmes toz premiers a la “terre, et ce qu'il i en pot traire de la soe gent fors. Ensi furent longement les' batailles des pelerins CL” des Griens vis a vis; que li Griens ne s'oserent venir ferir en lor estal, et cil ne voudrent esloignier les lices. Et quant ti emperere Alexis vit ce, si comenca ses genz a 'retrarre; et quant il ot ses genz raioiees, sis'en retorna ariere. Et quant. ce vit Yost des pelerins, si comenca a chevauchier le petit pas vers lui; et les batailles des eaient lentement ef en bon ordre. La situation paraissait tres dangereuse, car les ndtres n'avaient que six bataillons et les Grecs en avaient aul moins quarante, dont aucun gui ne fit plus nombreux que chacun des notres. Mais les notres étarent disposés de telle facon qu'on ne pouvait les attaquer que dé front. L'empereur Alexis s'avanca si prés de nous que. les deux armées tiraient- des flèches l'une sur l'autre. Quand le doge de Venise apprit cela, il retira ses gens des tours qu'ils oceupaient, disant qu'il youlait vivre ou mourir ayee _les croisés; il se divigea vers l'armée et descendit Iniemême a terre tout le premier avec tous ceux a qui il put faire quitter les tours. ~ Les armées des croises et des Grecs s'Obseryerent ainsi Jongtemps face a face, les Grecs n'osant attaquer les positions dés croisés, et ceux-ci ne yvoulant pas s'çloigner de leurs palissades. Quand Vempereur Alexis vit qu'il en çtait ainsi, il commenca a faire reculer ses gens, puis quand il les etit ralliés, il sen retourha arriere. Ge que yoyant l'armée des aia scala bad i ck ik eRe nasal hitenl ghia ete Ry a) be Ns Bakes

NN ae : _VILLEHIARDOUIN. Griefs eomencent a aler en yoie, et se traistrent ariere a un palais qui ere apelez li Philippos, Et sachiez qu'onques Dieus ne traist de plus eran perillnule gent come il fist ceus de l'ost cel jor; et sa ehiez qu'il n'i ot si hardi qui n'etist grant joie. Ensi se remest cele bataille cel jor; que plus n'i of fait, si come Dieus le vout. Li.emperere Alexis s'en retorna en la yile, et cil de l'ost alerent a lor herberges, sise desarmerent, qu'il erent mout Jas et trayaillié, et pou mangierent et — iB pou burent, car pou avoient de viende. ; Or oez les miracles Nostre Seignor, come eles sont Ri beles tot par tot la ou li plaist. Cele nuit demeinement, li emperere Alexis de Costentinoble prist de son fresor ce quwilen pot porter, et mena de ses genzavuee lui ceus qui ' aler s'en voudrent, et s'en foi et laissa la cité. Et cil — de la vile remestrent. mout eshai; et traistrent a la prison ou li emperere Kyrsac'! estoit, qui avoit les ieuz eroists s'avanca lentement vers ceux; alors V'armée: des Grees se mit en route, et se retira en arfière a un palais appele Philopas. Sachez que jamais Dieu ne tira personne d'un plus grand danger que celui dont il délivra en cette journée ceux de Varméeé; sachez aussi qu'il n'y eut pas un homme si hardi quil n'en éprouyat une grande joie. La bataille en resta Ja pour cette journée; il my eut rien ae plus, ainsi quil plut— 4 Dieu. L'empereur Alexis rentra dans la ville, ceux de l'armée rentrèrent dans leur camp et se désarmeèrent, car ils étaient tres las, mais ils mangeèrent peu et burent peu, car ils avaient.peu de vivres. Ecoutez maintenant comme les miracles de Notre Seigneur sont beaux partout ot il lui plait. Cette nuit même J'empereur Alexis de Constantinople prit tout ce qu'il put emporter de son trésor, emmena avec lui ceux de ses gens Yui 'youlurent s'en aller, et s'enfuit, abandonnant la ville. Les habitants en furent tout stupéfaits; ils se rendirent 4 la prison ow était 1. Kyrsac est formé de xÿerog et d'Isaac,

204 / AISTUIRG traiz⁴, si le vestent emperiaument ; si l'en portereit el haut palais de Blaquerne, et J'assirent en la haute chaire, et li obeirent come a lorseignor. Et dont pristrent messages, par le conseil l'empereor Kyrsac, et envoierent. a Tost et manderent-le fil l'empereor Kyrsac_ et les barons que lh emperere Alexis s'en ere foiz, et si avoient "relevé a empereor l'empereor Kyrsac. > ad enfermé lempereur Isaac, qui avait les yeux arrachés; ils }c ; revétirent des ornements impériaux, l'emportèrent au palais élevé de Blaquerne, l'assirent sur Je haut trodne et lui obéirent comme: & leur seigneur. Ensuite, sur le conseil de _ Vempereur Isaac, ils envoyèrent des messagers 4 Varmée et firent savoir au fils d'Isaac et aux barons que l'empereur Alexis s'était enfui et qu'ils avaient rétapli l'empereur Isaac. ro — 2 Cf. page 187, note 5.

it HISTOIRE DE GUILLAUME LE MARECHAL Guillaume Je Maréchal, comte de Pembroke, né vers 1145 - mort en 1219, haut chevalier d'Angleterre, fut mêlé a tous les éyénements importants de son époque; il fut même régent du royaume pendant la minorité de Henri III. Quelque temps apres sa mort, un poète, dont le nom est inconnu, originaire d'une des provinces continentales soumises au roi d'Angleterre, a l'aide des renseignements que lui fournirent la famille et les amis de Guillaume, écrivit sa vie en 19.200 vers 'environ de huit syllabes. Get onvrage a une grande valeur jnistorique et littéraire. Il a Été récemmment découyert et publié, ayec une traduction abrégée, par M. P. Meyer : L'Hustotre de Guillaume le Maréchal... {Société de VHistoire, de Krance, 3 vol. in-8°, 1891-1901). L'extrait que nous-en donnons correspond aux vers 9068-9223 de cette édition. Henri II, roi d'Angleterre, est 4 Chinon, cloué sur son lit par une maladie très douloureuse. I] a eu, ce jour même (4 juillet 1189), une entrevue avec le roi Philippe de France, qui lui a accordé une trêve et lui a promis la liste de ceux qui s'étaient ligués contre lui avec son fils Richard. Un clere, Roger Mauchael, est allé_a Tours chercher cette liste. Revenuz fu del roi de France Maistre Rogiers devant le roi; Kt il li dist que en segroi Li racontast qui cil estoient Qui chartres baillices avoient Co Dés que maître Roger' fut de retour. le roi lui demanda de lui faire connaître seerètement les noms de ceux qui s'étaient engagés contre lui et contre ses intérêts avec le roi de France

En lor seeaus al roi de France Contre lumi et en sa nuisance. Kt
 cil en sospirant li dist : « Sire; si m'ait Jesus Crist, 21 premiers qui est ei
 escriz, 10 Cest h cons Jehans 1 vostre fiz, » Quant li rois Henris entendī
 Que la riens ou plus s'atendi A bien faire et qu'il plus amot 2 : Le traissoit,
 puis ne dist mot, a5 Fors tant: « Assez en avez dit. » Lors s'en torna devers
 son lit; Li cuers li frit, li sans li troble, Si qu'il ot la color si troble Qu'el fu
 et noire et perse ct pale, 20 Por sa dolor qui si fu male Perdi sa memoire
 trestote, Si qu'il n'oi ne ne vit gote. Kn tel peine et en tel dolor Fu travailliez
 tresqu'al tierz jor 3. 25 par chartes scellées de leurs sceaux. Et Roger en
 soupirant lui dit : « Sire, que Dieu m'aide aussi réellement que le premier
 porté sur cette liste est le comte Jean, votre fils. » Quand le roi Henri
 entendit que celui sur qui il avait Je plus compté et pour qui il avait le plus
 d'affection le trahissait, il ne dit rien, sice n'est : « Vous en avez dit assez. »
 Alors il se retourna sur sa couche; son coeur devint brillant; son sang se
 troubla; il changea de couleur; il devint noir, puis bleu, puis pale. Sa
 douleur fut si forte, qu'il perdit complètement connaissance; il n'entendit
 plus rien, ne yit plus rien. Ces souffrances durèrent jusqu'au surlendemain.
 Il parlait, mais ' ee 4. Jean sans Terre, plus lard roi. ¥, Amot, forme
 dialectale pour amoit. 5. Henri I mourut le 6 juillet 1189; son entreyue by
 Auguste, o0 il avait dd se faire porter, déjd tres souffra lieu Je 4 juillet, ec
 Philippe nt, avait ey

GUILLAUME LE MARECHAL =i (awsstitié Il parloit, mais nus ne savoit Preuentendre que il disoi€. Li sans li fija sour le cuer, Silestut venir a tel faer Que fa mort, senz plus ét senz meins, 3o Li creva le cuer a ses mains : Mout le tient.a cruél eseole ; Kt uns brandons de sanc li vole - Figiez del nés et de la boche. ; Morir estuet cui Mort atache 35 Si cruément come el fist lui. A grant perte efa grant enui Torna a toz ceus qui Panrerent Kt a toz ceus qui o hu erent; Sivos dirai a pou de some 40 Qu'onques n'avint a si haut ome ie Ce qui avint & son morir ; Car Pen ne l'ot de quer covrir, Ainz remest si povre et estrange Qu 'il n'ot sour lui linge ne linge. 2 45 Tel est Fortune, alas! alas ! Qu'ele mist de si haut si bas Si haut ome, si onoré, Si riche roi, si redote. personné ne pouvait comprendre ce qu'il disaif. Son sang se glaca dats ses yeines, et la mort, sans qwil fat possible — de Varréter, lui creva le cur de ses mains, après Vayoir fait beaucoup soutfrir. Un jet de sang figé lui jaillit du nez et de fa bouche. Celui que la Mort attaque si cruellement ne peut lui résister. Cé fut une grande perte et un grand chagrin pour tous ceux qui [’aimaient et pow tous ceux qui éfaient avec lui. J’ajouterai en peu de mots que jamais il warriva 2 un homme si puissant ce qui-lui advint a sa mort : on ne trouva pas de quoi le couvrir; il fut si pauvre et si, abandonné qa'tl n'avait pas sur lui un morceau de lin ni de laine. Telle est Fortune, hélas! qu'elle précipita si bas un homme si haut, si honoré; um roi si puissant, si redoucé. Cest le

O82 ATOR gene Nes CS, eo ae Bae ow, So AS PTO toes ‘ fear
Mais or fait bien ci a enquerre Coment si hauz princes de terre Apovri sien
petit d’ore. ‘ Quant Fortune li coru sore, Nel vout laisser, n’a droit n’a tort,
Dusqwel Pot livré a la mort ; K quant la mort en fu saisie, Si li toli si sa
baallie Qwil n’ot riens, car len dit toz dis Qui morz est qwil a pou d’amis 4.
Tuit cil qui entor lui estoient, 60 Kt qui son cors garder devoient, Quant il
virent la mort le rot) Chascuns tira et traist a soi a3 Ce qwil orent del suen
en garde 2. Por ce est fous qui ne si garde, 65 Quant il sent que mort le
travaille, Qui trop se fie en Ja chenaille Nel suen garder; ainz le departe Si
faitement que Dieus i parte Ainz que Ja mort l’ait atrapé. 70 moment de se.
demander comment elle réduisit 4 la paupreté en si peu de temps un prince
de la terre si puissant. Quand Fortune lui courut sus, elle ne youlut pour rien
l’abandonner, ayant de l’avoir livré a la ‘mort; et quand Ja mort V’eut en sa
possession, elle lui enleva sa puissance au point de ne rien lui laisser, car on
dit toujours que celui qui est mort a-peu d’amis. Tous ceux qui se tenaient
autour du roi et qui devaient le garder, quand ils le virent mort,
s’emparèrent chacun de ce quwil avait en garde. Bien fol est celui qui ne
prend pas ses précautions, lorsqu’il sent que la mort s’est attaquée a hui, et
qui se fie trop aux gens de rien pour la garde de ses biens. au lieu de
partager ceux-ci ayant d’être pris par la mort, de telle manière que Dieu en
ait sa part. Quand les pillards ee rT 1. Cf. page 284, vers 14, 2. Ce pillage
était pour ainsi dire de tradition, ae

“GbILLAUIE, LE SIARECHAL _ Quant li haspel orent hapé Ses
 dras, ses joiaus, son avoir, Quant que chascuns en pot avoir, Si remest li rois
 d’Engleterre 8 Zs Si nuz come il chei sus terre, 95 : : Fors de braies et de
 chemise. Povre garde fu de lui prise. Ensi avint tot a vetie. : Quant la novele
 fu setie : Que li -rois estoit trespassez, ~ E So. 2 Sy Tost of entor lui
 amassez ; Se Hauz omes d’amont e d’aval Qui vindrent o le Mareschal. |
 Por sa mort furent en destrece, ‘ S’orent honte de la laidece < 85 Qwil
 n’estoit aulrement covert! ; Trop Vorent laissié descover ~ Cil qui sa
 couverture osterent : Faus et cruél et mauvais erent. ae Mes sire Guillaumes
 Triban ~ ; go Vint as premiers, bien le sot len; ,) Honte en ot, ne li fu pas
 bel, - \ & eurent volé de ses vêtements, de ses joyaux, de son argent tout ce
 que chacun put en prendre, le roi d’Angleterre resta aussi nu que lorsqu’il
 vint sur’ la terre, si l’on excepte ses ~ braies et sa chemise. Il fut tristement
 gardé. Et cela se fit au vu. dé tous. ray Quand la nouvelle fut répandue que
 le roi était mort, un : grand nombre de puissants barons accoururent de tous
 cotés avec le Maréchal; ils étaient très affectés de sa mort; ils eurent honte
 de le voir ainsi, nu, car ceux qui l’avaient déSaar lui avaient rien laissé,
 traitres, cruels, méchants quils furent. Monseigneur Guillaume Trihan arriva
 des pre- miers, c’est un fait connu; il eut honte de voir le roi dans 4, Covert.
 fa svntaxe exigerait covers. Même faute anv, 44, x

HISTOIRE Si le covri de son mantel De hife* qu'afublé avoit, :
 at! Car bien et cointement savoit eh Que desrobé lorent a tort j Li laron
 quant le virent mort. Lors fist venir li Mareschaus Les preudesomes, les
 loiaus, Et les clers, et selonc les lois 100 Fu enseveliz come rois. Cele nuit
 fu ensi gardez 0 haut servise et onorez ; Et Pendemain hi baron vindrent . a
 Des terres qui a lui se tindrent. - 105 Mais tant de povre gent estoient Al
 chief del pont?, qui atendoient Que l'en lor feist aucun bien! Mais de l'avoir
 n'1 avort rien. Li Mareschaus, senz mul delai, . 110, Dist a Estiene de
 Marzai? : . <a « Seneschaus, deniers coyient querre. cet état; il le couvrit du
 manteau qu'il portait, car il ne dou- tait pas que les yoleurs ne V'eussent
 criminellement dépouillé quand ifs le virent mort. Le Maréchal fit venir les
 barons loiaux et les ecleres, et le roi fut enseveli suivant les usages et
 suivant son rang. TH fut ainsi gardé cette nuit en grand bonheur. Le
 lendemain arriverent les seigneurs des terres qui dépendaient de lui. A
 _Ventrée du pont se tenait une fowle de pauvres gens qui atten: daient qu'on
 leur fit quelque distribution, mais ik n'y avait pas d'argent. Le Maréchal dit
 alors a Btienne de Marcak : « Sénéchal, i faut que vous vous procuriez de
 Fargent. Voici prmea ch Baers 1. Bife, surte détoffe lévere. 2. Le pont sur la
 Vienne. j 3. Des qu'tlenri Il fut enterré, Richard son sucesseur fit jeter a
 SG 3 aed S eter da 5 un cachot Etienne de Marea pour lui faire rendre
 gorge. ' vans i)

GUILLAUME LE MARECHAL tee ci le roi d' Engleterre Que la mort a mis en la some; Si seroit droiz qu'a si haut ome 1x5. Wust fait si onoreement j (ue tote ceste povre gent. Ktissent del suen aucun bien, Qu'il n'a mais mestier d'autre rien. Droiz est que l'en le face ensi. » 120 Kt Estienes Ji respondi Tot a estros : « Beaus sire chiers, Je n'ai voir nul de ses deniers, » Li Mareschaus dist come bons : (Sire, se vos n'ayez des sons, 125 Ja avez vos des voz assez, Qu'entor lui avez amassez.. Par lui avez et maint jor Mainte richece et mainte onor. » Il dist: « Mareschaus, ce n'est riens. 130 Je nai ne des sons ne des miens Dont il me puisse sovenir; . A tant vos en poez tenir. » : Ensi fu, ensi l'estut faire De deniers, car en son afaire 135 Les ot cil muciez et repoz le roi d'Angleterre qui est mort; il serait juste qu'd un homme si puissant on fit tant d'honneur que toutes ces pauyres gens emportassent quelque chose de son bien, car il n'a plus besoin d'autre chose. I] convient qu'il en soit ainsi. » Etienne lui répondit aussitot:: « Beau cher seigneur, je n'ai pas un de ses deniers. » Le Maréchal reprit bonnement Messire, si vous n'en avez pas des siens, vous en avez beaucoup des vyotres, que vous avez amassés 4 son. service; vous avez sans cesse recu-de lui richesses et honneurs. — Maréchal, ç'est inutile; je n'ai ni des siens ni des miens dont je puisse me souyenir; vous pouvez vous en tenir 1a. » fl en fut ainsi, i] le fallut bien, au sujet des deniers, car celui

S HISTOIRE Qui respondi par iteus moz. : e Ensi fu que failli
 avoir * A celui qui tol sout. avoir: No pot a son besoing chevir ; 140
 Nequedent ne l'en vout oir ; Ne li povre de mainte vile, Dont il 7 ot bien
 quatre mile, é Ne prirent rien fors le musuge, Deceit furent par usage, 045
 Qu'on sueut as rois en tel afaire Departies et granz biens faire. Mais quant h
 baron yenu furent A lor seignor, si come il durent, Grant hautece et onor li
 firent. ; De son regal le revestirent, Quwil erl rois enoinz et sacrez, Selon
 lois et selon decrez. Puis le porterent de Chinon Li Mareschaus et li baron
 ad 155 En lor cous jusqu'a fontevraut qui répondait-ainsi avait eu soin de
 les bien cacher. Tl arriva , done que Vargent manqua 4 celui qui avait tout
 possédé; ses besoins ne purent être satisfaits, et malgré cela le sénéchal ne
 voulut rien entendre. [it les pauyres accourus de toutes parts, au nombre
 d'au moins quatre mille, n'eurent rien que la vaine attente. Ils avaient clé
 trompés par l'usage, car on a Vhabitude de faire & la mort des rois des
 distributions et de grand: s aumdone. Quand les barons furent arrivés
 autour de leur souverain, ils lui rendivent les grands honneurs quwils lui
 devaient. Is le reyétirent de ses ornements royaux, car il avait été oint et
 sacré roi suivant les lois et les décrets. Ensuite le Maréchai et les seigneurs
 te portèrent de Chinon sur leurs épaules jusqu'd Fonteyrault. . , 1. Labbaye
 mixte 'de Fontevraut (Maine-et-Loire) était une des plus célèbres. On y
 voit encore aujouVhuile tombeau de Henri II. L 4 hy Near eM Cpaae ied
 getteiee 156: NS coe! EROS a Erie cds ANE a ag te way at sesh nai .

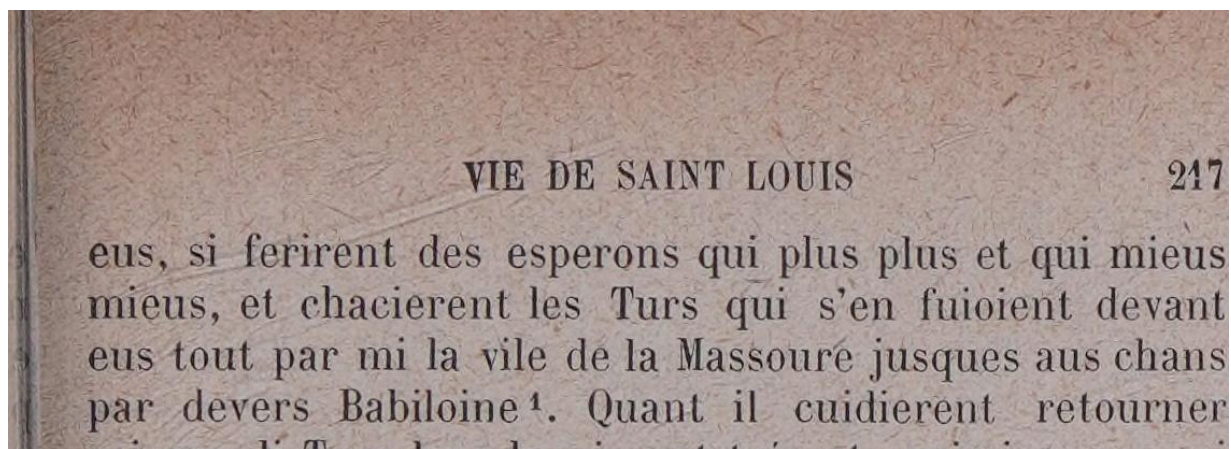
i "VIE DE SAINT LOUIS PAR JOINVILLE ean, seigneur de Joinville, sénéchal de Champagne, né 'en 1224, mort en 4317, avait environ quatre-vingts ans lorsque, -a la priere de Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel,- 4l-entreprit d'écrire « les saintes paroles et les bons faits » de 'Saint Louis, de qui, il avait été Yami, qu'il avait accompagné "pendant sa première croisade, et 4 la mémoire de qui il avait 'youé un culte pieux. Le livre fut terminé en 1505. La plus 'grande partie, consacrée au récit de la premicre croisade de 'saint Louis, en est d'ailleurs formée par des mémoires personnels sur ce sujet que Joinville avait rédigés des 1272, et "quwil incorpora au livre composé plus tard en Vhonneur de saint Louis. Le passage que nous en donnons, le récit de la } bataille de Mansourah, est emprunte aux A2tracts des Chronrqueurs francais, par G. Pavis et A. Jeanroy (5° éd., Paris, 1902). = Saint Louis, débarqué en Egypte, a remonté le Nil depuis Jamiette jusqu'a la branche du fleuve qui, devant la ville de Mansourah, se détache de celle qui débouche 4 Damiettée. Les Croisés ont en vain essayé de construire une chaussée pour passer cette branche, qui les arrête dans leur marche vers le Caire : A mesure qu'ils avancent leur construction, les Sarrasins, postés en face, creusent leur rive, en sorte que le fleuye est toujours aussi large. Li rois manda tous ses 'barons pour avoir conseil. Or acorderent entre eus qu'il n'avoient pouoir de faire chauciee par quoi il petissent passer par devers les SarLe roi manda tous ses barons pour tenir conseil. Geux-ci reconnurent quil ny avait pas moyen de construire une chaussée par ott l'on pourrait passer sur la rive occupée pax

razins, pour ce que nostre gent ne savoient tant bo chier d'une
 part come il en desbouchoient d'autre. Lors: a li conestables*, mes sires
 Humbers de Beaujeu?, a i qu'uns Bedouins estoit venus qui- li ayoit dit qui
 icaneni un bon gué%, -mais quon hi donast cin cens besans 4. Li rois dist
 qu'il s'acordoit qu'on li donast, mais qu'il tenist verité de ce qu'il prometoit.
 Li cones= | tables en parla au Bedouin, et il dist qwil n 'enseignerai | jagué
 se l'on ne _li donoit les deniers avant : acordé fu que l'on li bailleroit, et
 doné h furent. Li rois atira que hi dus de Bourgoigne et li riche ome @outre
 mer ® qui, estoient en Vost gaiteroient Post pot ce que lon wi feist damage,
 et que li rois et si- tro frere® passeroient au gué la ou ti Bedouins devoit ens
 il les Sarrasins, parce que nos gens n'arriyaient pas a eomblen dun coté
 autant que Vennemi creusait de Vantre. Alor | connétable, messire Humbert
 de Beaujeu, dit au roi qu'un Bédouin était yenu lui proposer d'indiquer un
 bon gué, pourya — quon lui donnat cing cents besants. Le roi répondit quil
 était davis qu'on les lui donnat, 4 condition qu'il tint d'abord: sa promesse.
 Le connétable en parla au Bédouin, qui répondit.. quil n'enseignerait jamais
 le gué si on ne lui donnait d'abord Vargent : il fut entendu qu'on Je lui
 donnerait, et il ini fut-versé. Le roi décida que Je duc de Bourgogne et les
 hauts barons l d'outre-mer gui Gtaient a l'armée garderaient le camp, afin
 de le préserver de tout damage, et que le poi et ses trois fries" passeraient
 le gué que le Bédouin deyait enseigner. La chose _ws + J 1. Le connétable
 était a cette époque le chef suprême de Varmée 2. Iumbert de Beaujeu,
 seigneur de Montpensier et @Aigueperse ful connétable de France en 1240
 et mourut en Egypte en 1250. 5. Ce gué était a quatre milles du camp des
 Croises: 4. Le hesant, monnaie d'origine byzantine (by2 cantiumys valnabe
 soe M. de Wailly, environ 10 sous tournois, c'est-a-dire 10 fr, 10 . Les
 grands seigneurs qui habitaient la Terre Sainte. Les trois freres du roi étaient
 Robert, comte d'Artois, qui vi tre tué; Charles, comte d'Anjou, plus tard roi
 de Sicile; Siphonse comte de Poitiers, Sih Ne re pi oe

jtraresmne Brevtant ® 1, a la eee journes nous venimes au gué le
 Bedouin. - Aussi come l'aube deu jour aparoit, ous nous atirames de tots
 pouns, et quant nous fumes atirié, nous en alames ou fitin, et furent nostre
 cheval mot. Quant nous fumes alé jusques én mi te flun, si — rouvamies
 terre, la ou nostre cheval prirent pié ; et sett a rive det flun frouvames bien
 trois cens Sarrazitis 'lous thontés seur leur chevaus.sLors dis j'a ma gent : ø
 Seigneur, né regardés qu'a main destre, et non mie a main senestre, pour ce
 que chascuns i tire 2, les rives ont mouilliees, et li cheval lear chieent setir
 'les cors et tes noijent. » Et if estoit bien voirs, qu'il en i eut des - noiés au
 passer, et entre bes autres fu noiés mes sires ehans @Orhiens, qui portoit
 baniere ala guivre. Nous 'nous acordames en tel maniere que nous
 "fournames - encontreniont l'eaue, et trouvarties fa voie essuiee, et fut
 convenue, et l'on se disposa & passer le premier jour du carême. Ce jour-la,
 nous vinmes au gué da Bédoun). Des que Vaube du jour parut, nous tous
 apprétanies de tous 'points, 'et lorsque nous fumes prêts, nous allanres au
 fleuve, et nos - cheyaux furent mis a la nage. Quand. nous fimes au milieu
 du fleuve, nous rencontrames le fond, ou- nos chevaux eurent pied; et sur la
 rive du fleuve nous trouvames au moins trois cents Sarrasins, tous a cheval.
 Alors je dis a mes gens > « Seigneurs, ne regardez qu'a droite, et pas du
 tout a gauche, paree que chacun tire a gauche, la rive y est mouillée, les
 cheyaux glissent et tombent sur le corps de leurs cavaliers et les noient. » Et
 eétatt bien vrai, car ik y eut des woyés au passage, entre autres messire ean
 '@ Orléans, qui portait. ban 3 "nière a Ta geavre. Nous nous entendimes
 pour obliquer contre - Je courant, et nous trotrvanres le rive séchie, et nous
 passames 4, Le mardi gras (8 février 1250). 2. Le coté gauche était en aval
 et chacun « y lirait » naturelle ~ ment, poussé "par le-courant.

ae Jag rae: g6 5° : ~ TISTOTRE ~ passames en fel maniere, la
merci Dieu, qu'onques nus | de nous n'i chei; et Hs! que nous fumes passé,
he Ture s'en fouirent. 2 L'on avoit ordené que li Temples' feroit avant garde
et li cons d'Artois avroit la seconde bataille apres le 'Teniple. Or avint ainsi
que si tost come li cons d'Artois eut — passe le flun, il et toute sa gent se
ferirent aus Turs qui — s'en fuioient devant eus. Li Temples li manda qu'il
leur — faisoit. grant vilenie, qyant i] devoit aler après eus et l aloit devant,
et li proioient qu'il les laissast aler devant, — ainsi come il avoit esté acordé
avec le roi. Or ayint — _ainsi gue li cons d'Artois ne leur osa respondre
pour mon seigneur Fourcaut deu Merle, qui le tenoit par le freit, et cis
Fourcaus deu Merle, qui mout.estoit bons che= ~ valiers, n'ouoit chose que
li Templier deissent au conte, — pour ce quwil estoit sours, et escrioit : ¢ Or
a eus! or a. eus! » Quant li Templier virent ce, il se penserent quik —
seroient honi s'il laissoient le conte d'Artois aler devant si bien; grace 4
Dieu, que pas unm de nous ne tomba; et dés que nous fiimes passés, les
Turcs s'enfuirent. On avait disposé que le Temple ferait l'avant-garde, et.
que ~ le comte d'Artois conduirait la seconde diyision après le— Temple.
Or il arriva qu'aussitét que le comte d'Artois eut passé le fleuve, il se jeta
avec ses gens sur les Tures, qui — 'fuyaient devant eux. Les Templiers Jui
mandèrent qu'il Jeur faisait une grande injure en allant devant eux lorsqu'il
deyait venir apres, et le prièrent, de les laisser passer devant, ainsi qu'il
avait.été entendu avec le roi. Le comte d'Artois n'osa pas leur répondre, 4
cause de messire Fourcaud du Merle qui tenait son cheval par la bride, et ce
Fourcaud du Merle, qui était très bon chevalier, n'entendant rien de ce que
les Templiers disaient au comte, parce qu'il était sourd, criait : «A eux! 4
eux! » Ce que voyant, les Templiers crurent qu'ils. seraient déshonorés s'ils'
laissaient le comte d'Artois aller 1. Li Temples, Vordre du Temple @

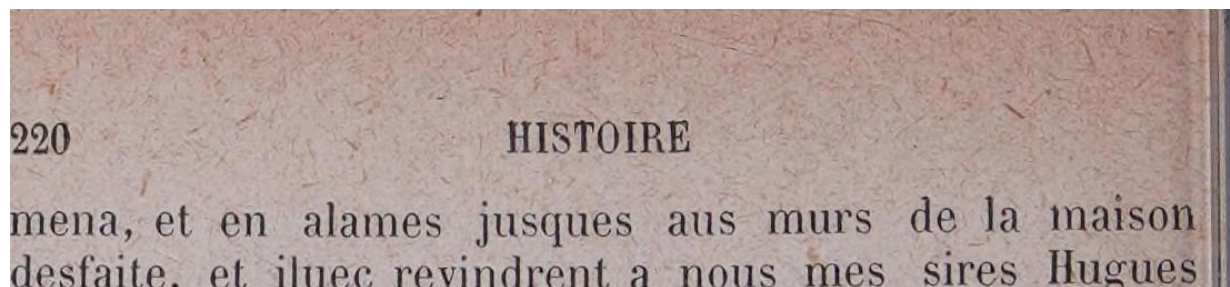
par devers Babiloine*. Quant il cuidierent retourner arieres, li Ture leur lancierent très et mairrien par mi esrues, qui estoient estroites. La fu mors li cons d'Arois, li sires de Couci que l'on apeloit Raoul, et tant des autres chevaliers qu'il furent esmé a trois cens. Li Je et mi chevaier acordames que nous irions sus yurre a pluseurs Turs qui charjoient leur harnois a main senestre en leur ost *, et leur courumes sus. Enpoursuivirent les Turcs qui fuyaient 4 trayers la ville de Mansourah, jusque dans la plaine du cdté du Caire. Quand ils oulurent revenir en arvière, les Turcs leur lancèrent des poutres et des solives a travers les rues étroites. La furent ués le comte d'Artois, le sire de Couci, nommé Raoul, et ant dautres cheyaliers qu'on en estima le nombre a trois nts. Le Temple, comme Je maitre me l'a dit depuis, y perdit leux cent quatre-vingts hommes armés, tous 4 cheval. _ Mes cheyaliers et moi nous décidames que nous courrions sus. quelques Turcs qui chargeaient leurs bagages, sur notre 'gauche, dans leur camp, et nous nous jetames sur eux: Penant que nous les poursuivions 4 travers le camp, j'apercus ae) ~ communément au Caire ; cependant les auteurs tout a fait précis en font deux localités et semblent entendre par Babylone un faubourg 1 os » (G. Paris et Jeanroy, Exrtraits des Chroniqueurs francais, | p. 130. i } 2. Le grand-maitre du Temple était alors Guillaume de Sonnac. 3. On comptait beaucoup par multiples de vingt au moyen age. /| Nous n'avons gardé de cet usage que quatre-vingts. De la aussi le # nom de Vhospice des Quinze-vingts, c'est-a-dire des trois ceuts) 'aveugles. _ 4, Le camp des Sarrasins était.en face de celui des Croisés, sur ja) rive opposée, en aval du fué. 4. « Babylone dEgypte était le nom quau moyen age on donnait



dai un Sarrazin gui montoit seur son cheval, roy Pa siens
 chevaliers li tenoit le frein. La ou il tenoi glaive® par dessous les aisselles et
 le jetat mort. quant ses chevaliers vit ce, il daissa son seigneur et cheval, et
 m'apoia, au passer que je fis, de son glaii entre les deus espaies: fe me
 coucha seur le oO m respee que ; 'avoie ceinte, si me eovint baie espe qui
 estoit a mon cheya 15, et quant il vit que j'oi m'espe traite, il tira son glaive
 a lui et me laissa. — es cue Je et mi CBee per i Pay: hors de) Post au fn
 fae taiselbes feu herberges et s 'estoient fae a chans. Quant il nous virent, il
 nous vindrent sus cou et ocirent mon 'seigneur Hugon de Tilchastel*, I un
 Sarrasin qui montait sur son cheval; un de ses cheyalie Sf lui tenait Ja bride.
 Au moment ou il ayajt ses deux mains / la sellé pour monter, je lui dennai
 de ma' lance par-desso les aisselles et le renyersai mort. A cette vue, le
 chevalier laissa son seigneur et m'appuya, aa moment ot je passais, sa Janee
 entre les deux épaules et me coucha sur Je cou de mon cheval, me tenant si
 pressé que je ne pouvais tier bépée ; eeinte a mon coté, et qu'il me fallut
 prendre celle qui éte attachée A Ja selle de mon cheval. Quand le Ture vit
 que j "ave tiré mon épée, i] ramena sa lance 4 lui et me faissa.. (Quand nous
 arriyames, mes' chevaliers et moi, hors 4 camp des Sarrasins, nous
 trouyames au moins six mille Tures, a ce quil nous sembla, qui avaient
 quitté le camp et étaient reunis dans la campagne. Des qu'iis nous
 apereurent, ils cou-rurent a nous, et turent messire Hugues de Til-Chatel, si
 1. Ivhomme pesamment armé avait hesoin de ses deux mains pour: grimper
 sur sa selle, et il fallait qu'on tint son cheyal. ha 7 Sagi Hs es aie. Gf. page
 188, note 4 D page 40, fin de la note 4, ae Tie hatel, arr. de Dijon,

ht x t DE-SAINT LOUIS ~ Conflenst, qui _estoit avec moi a
 baniere. Je et. mi chevalier ferimes des espet'ons et alames | rescourre } fon
 seigneur Raoul de Vasnau?, qui estoit avec moi, | }nouilla pour le fais qu'il
 senti, et jen alai- outre par mi oreilles deu cheval; et me redrecai att plus
 tost que je 0 mon escu a mon col et in'espee en mathain; et mes | sires Erars
 de Sivri, que Dieus assoille*, qui estoit entour 'Moi, vint 4 moi et nous dist
 quie nous nous traigissons mprés tine maison desfaite, et iluec atendrions lé
 roi _grans route dé Turs vint heurter a nous, et mie yorterent a terre, et
 alerent par dessus moi, et voleYent mon esca' de mon col. Et quant il furent
 outre ssé, mes sires Erars de Sivri revint seur mo et m'en r de Conflans, qui
 était-sous mes ordres et portait banere; nous donnames de l'éperon, mes
 chevaliers et moi, et ous allames 4 la rescousse de messire Raoul de
 Vanault, qui Était sous ies ordres, et que les ennemis avaient jéeté a terre.
 'Pendant que je tevenais, les Turcs pescrent sur moi avec leurs p-dessus ses
 oreilles; je me redressai le plus rapidement que je pus, mon bouclier au cou,
 épée au poing. Messire Erard de Sivri, que Dieu absolve, qui n'étaï€ pas
 loin de moi, 's'approcha et nous dit de nous retirer près d'une maison en
 "Puinies et dattendre la le roi qui arrivait. Comme nous nous en allions a
 pied et a cheval; un fort groupe de Turcs vint 'nous heurter, me jeta a terre
 et passa par-dessus moi, arraby 1. Conflans, arr. de Lure. x 2. Vanault-le-
 Chatel, arr. de Vitry-lé-Francois. : %. Cette formule indique toujours' que la
 personoe de qui on rle-est morte. : Hg 'quill avoient tirié a terre.
 Endementres que j'en revenoie; h Ture m'apoierent de leur glaives; mes
 chevaus s'age- . | lances, mon cheval s'agenouilla sous la pression et je
 passai—

d'Escos!, mes sires Ferris de Loupé?, mes sires: Renaus | de Menoncourt*. Iluec li Ture nous assailloient de toutes 'pars; une partie d'eus entrèrent en la maison desfaite, | et nous piquoient de leur glaives par dessus. Lors.me | dirent mi chevalier que je les Peelsee par les freins, et je | si fis, pour ce que li cheval ne s'en fouissent. Et il se defendoient des Turs si vigoureusement qu'il furent loué)| de tous les preudomes dé lost, et de-ceus qui virent le | fait et de ceus qui louirent dire. ha fu navrés mes sires Hugues d'Escos de trois glaives ou visage, et mes sires | Ferris de Loupé d'un laive par mi les espaulles; et fu la | plaie si large que li sans li vencia deu cors aussi gros | come li bondons d'un tonel; mes sires Erars de Sivri fu ferus d'une espee par mi le visage si que li nés li cheoit | seur la leyre. Kt lors il me souvint de mon seigneur nous allames jusqu'aux murs de la maison ruinée, ott nous') rejoignirent messire Ferri de Louppy et messire Renaud de | Menoncourt. La, les Tures nous assaillirent de toutes parts; | plusieurs d'entre eux, étant entrés dans Ja maison, nous | piquaient par-dessus Jes.murs avec leurs lances. Mes cheya- | liers me demandèrent de tenir Jes rénes de leurs chevaux pour qu'ils ne prissent pas la fuite, et je le fis. Ils se défendirent alors contre les Tures si vigoureusement qu'ils en furent loués de tous les hommes de bien de l'armée qui virent le fait ou qui Ventendirent raconter. La furent blessés messire Hugues d'Ecot, de trois coups de lance au visage, et messire Ferri de Louppy, d'un coup-de lance entre les épaules; et sa blessure était si large que le sang lui jaillissait du corps a. flots. gros "comme la bonde d'un tonneau; messire Brard de Sivri recut a travers le visage un coup d'épée tel que le nez lui. tombait sur la léyre, Alors je pensai 4 monseigneur saint Jacques, . . Beot, arr. de Chaumont. Louppy-le-Chateau, arr. de Bar-le-Due. . . 3. Menoncourt, territoire de Belfort. : ro =>



iat as Mele ig Oe Loa i Sam Tia ae Foes ar HIE DE SAINT-
 LOUIS. SS 994 ‘saint Jaque!, que je requis : « Beaus sires sains Jaques,
 aidiés moi et secourés a.cest besoing! ») Maintenant que Joi faite gma
 proiere, mes sires Erars de Sivri me dist : Sires, se vous cuidiés que je ne
 mi oir n’i eiissons reprouvier, je vous iroie querre secours au conte d’Anjou,
 que je voi la en mi les chans. » Et je li dis : « Mes sires Erars, il me semble
 que vous ferriés vostre grant oneur se vous nous aliés querre aide pour nos
 vies sauver, -car la vostre est bien en aventure. » Et je disoie bien voir, car il
 fu mors de cele blecetire. J] demanda conseil a tous nos chevaliers qui la
 estoient, et tuit li louerent -ce que je li avoie loué; et quant il oui ce, il me
 proia - <que’je li laissasse aler son cheval, que je li tenoie par le _ frein avec
 les autres, et je si fis?. Au conte d’Anjou® vint, et li requist qu’il me venist
 que j invoquai : « Beau sire saint Jacques, aidez-moi et secourez-moi en ce
 besoin! » Des que j’eus fait ma prière, messire Brard de Sivri me dit : «Sire,
 si vous croyiez que ni moi ni mes hoirs n’en dussions avoir reproche, jirais
 demander du secours pour vous au comte d’Anjou que je vois la au milieu
 de la campagne. ‘y Je Inui répondis : « Messire Erard, il me semble que
 vous vous\honoreriez beaucoup si vous alliez nous chercher du secours
 ‘pour sauver notre vie, car la votre est ‘bien en danger. » Et je disais vrai,
 car il mourut de ‘cette blessure. Il demanda conseil 4 tous nos cheyaliers
 présents, et tous approuverent ce que je-lui avais conseillé. Ce ,que ~
 yoyant, il me pria de laisser aller sou cheval, que je tenais - par la bride
 avec les autres, et je fe fis. — Ualla-au comte d’Anjou et lui demanda de.
 venir nous -, 4. « Saint Jacques était regardé comme le patron spécial de
 ceux qui _combattaient contre les Infidèles. Cette croyance remontaitirla
 légende Waprés laquelle cet ‘apotre était apparu a Charlemagne pour
 l’engager a délivrer l’Espagne des mains des Sarrasins. » (G. Paris, Extraits
 de la Vie de S. Louis, note 68.) 2. « Remarquez Vhésitation d’Erard de Sivri
 4 aller chercher du -secours,... Ce préjugé chevaleresque se retrouve dans
 les chansons de este et a eu dans nos guerres plus d’une facheuse
 conséqueuice, » (bid., note 71.) D 6. Cf page 214, note 6.

secourre moi et mes chevaliers. Uns riches ons qui estoit — ayuec
[ui li deslouta, et li cons d'Anjou li dist qu'il feroit ce que mes chevaliers li
requeroit : son frem tourna pour nous yenir aidier, et pluseur de ses sergens!
ferirent des esperons. Quant li Sarrazin les virent, si nous laissierent.
Devant ces sergens vint mes. sires Pierres d'Auberive?; et quant il vit que li
Sarrazin nous— eurent laissiés, il courut seur tout plein de Sarrazins qui
tenoient mon seigneur. Raoul de Vasnau, et le rescowi mout blecié. sf La ou
j'estoie a pié, et mi chevalier aussi blecié come il est devant dit, vint fi rois
a toute sa bataille, a grant hoise et a grant bruit de. trompes ef de nacaires®,
ét s'aresta seur- un chemin levé. Mais onques si bel armée ne vi; car if
paroif dessus toute sa gent dés les espatilles en ainont*, un heaume doré' en
son ehief, une espee secourir', mes chevaliers et moi. Un grand seigneur qui
était avec le comte d'Anjou Ven déconseilla, mais le comte lui ré pondit
quit ferait ce que mon chevalier lui demandait : it tourna bride pour venir 4
notre aide et plasiours de sé@s sergents pigquèrent des éperons. Quand les
Sarrasins les — virent, ils nous laissèrent. En tête de ces sergents venait
messire Pierre d'Auberive; quand il vit que les Sarrasins. nous avaient
laissés, il courut sur un groupe nombreux Gut fenait mon seigneur Raoul de
Vanault, et le délivra fout t . blessé. . i ; Pendant que j'étais la 4 pied et que
mes chevaliers étaient blessés comme il vient d'être dit, le rot vint avec sa
division, a grand son de trompes et de nacaires, et. s'arréta sur une
chaussée. Jamais-je n'ai vu un si beau eueryer; il apparaissait de la tête
entière au-dessus de fous ses hommies; il avait un heaume doré sur la tête,
une épée d'ANemagne & la main. } 1. Sergens. Cf. page 487, note 5. ~ 2,
Auberive, arr. de Langres. ' 5. Nacaires, timbales, instrument de musique
d'origine arabe. A. Saint Louis était très grand, 5. Heaume. Cf. page 18,
note 1.

- 'MIE-DE SAINT LOUIS a ay -d'Alemaigne en sa main. Quant il fu la' arestés, si bon. chevalier qu'il avoit en sa hataille, que je vous ai devant només, se lancierent entre les Turs. Kt sachiés que ce fu uns très beaus fais d'armes, car nus 11 traloit ne -darc ne d'arbalestret, aincois étoit li fereis de maces? — et d'espees des Turs et de nostre gent, qui tuit estoient meslé. Uns miens escuiers®, qui s'en estoit fouis a toute - mga baniere et estoit revenus a moi, me bailla un mien roncin* flamenc,seur quoi je montai, et medrais vers le roi tous coste a coste. Seay Endementres que nous estions ainsi, mes sires Jehans de Valeri li preudons yint au roi et li dist qu'il louoit qu'il se traisist a main destre seurJe flun pour avoir Taide deu duc de Bourgoigne et des autres qui gardoient Yost, que nous avions Jaissiés, et pour ce que si sergent elissent.a boire, car li chaus estoit ja grans leyés, Li rois Quand il se fut arrêté 14, ses bons chevaliers qu'il avait dans ~sa troupe, et que je vous ai ci-dessus nommeés, se jetèrent au milieu des Turcs. Soyez certains que ce fut-un très beau fait @armes, car nul n'y tirait d'arc ni d'arbalete, mais les Tures et nos gens, qui étaient péle-mêle, se battaient 4 coups de masses et d'épées. Un de mes écuyers, qui s'était enfui avec ma bannière et était revenu pres de moi, me donna un roncin flamand, sur lequel je montai, et j'allai me placer au — coté du roi. -Cependant messire Jean de Valeri, cet homme de bien, vint - au roi, et lui conseilla d'appuyer a droite sur le fleuve, pour ~ ayoir l'aide du duc de Bourgogne et des autres que nous avions laissés 41a garde du camp, et pour que ses sergents eussent 4 boire, car la chaleur était déjà très forte. Le roi —_ a f 41. « JA rois et nostre gent n'avoient nul. arbalestrier la_endroit; ei] qui avoient passé le flun ayueques le roi avoient esté tuit ocis page Vavant garde. » (Jean Sarrazin.) 2. Les chevaliers aussi bien que les hommes de pied se servaient de la masse d'armes. 3. L'écuyer (qui porte Yécu du chevalier) était au service d'un che-. alier. I] combattait généralement a cheval, 4. Roncin. Cf. page 49, note 1,

994 SHERI “HISTOIRE comanda a ses sergens qu'il li alassent querre ses bans cheyaliers qu'il avoit entour lui de son conseil, et lesnoma tous par leur non. Li sergent les alerent querre en la bataille, ou li hustins estoit grans d'eus et des Turs. Il vindrent au rot, i, et leur oun conseil, et il dirent que mes stres Jehans de Valeri le conseilloit mout bien. Et lors comanda li rois au gonfanon saint Denis? — et a ses banieres qu'il se traisissent a main destre vers le flun. A Vesmouvoir lost le roi reut grant noise de trompes, de nacaires et de cors sarrazinois. [l] neut eneres alé quand il eut plusetrs messages deu conte de Poitiers son frere, deu conte de Flandres? et de plu- — seurs autres riches omes qui iluec avoient leur batailles, qui tuit hi proioient qu'il ne se metst, car il estoient si pressé des Turs qwil ne le pouoient sivre. Li rois rapela tous ses pseudomes chevaliers de son conseil, et twit li louerent qwil atendist; et un peu après mes sires Jehans donna Vordre 4 ses sergents d'alle liers qui faisaient partie de son ø par leurs noms. Les sergents les sell, et les désigna tous allèrent chercher en la bataille, ott la méléée était grande entre eux et les Tures. Ils. vinrent au roi, qui leur demanda conseil, et ils dirent que le conseil, de messire Jean de Yaleri était très bon. Alors le roi commanda au gonfalonier de Saint-Denis et a ses bannieres de se diriger ; droite vers le fleuve. Lorsque Varmée du roi se mit en mouvement, les trompes, les nacaires, les cors sarrazinois retentirent de nouveau. Le roi n'ayait pas été loin lorsqu'il recut plusieurs messages du comte de Poitiers son frère, du comte de Flandres et de plusieurs autres puissants barons qui avaient la leurs troupes, qui tous le priaient de ne pas s'éloigner, parce qwils étaient si pressés par les Turcs quiils ne pouvaient pas le suivre. Le roi rappela tous les bons cheyaliers de son conseil, et tous lui conseillèrent d'attendre ; mais peu apres revint messire Jean de 1. Le gonfanon saint Denis, Voriflamme. 2. Guillaume de Dampierre. comte de Flandres. ‘ her ses bons cheva—

: VIE DE SAINT LOUIS 995 de Valeri revint, qui blasma le roi et son conseil de cé quit estoient en demeure; après tous ses conseus li loua qwil se traisist seur le flun aussi come li sires de Valeri li avoit-loué. Et maintenant li conestables, mes sires Humbers de Beaujeu, vint a lui et li dist que li cons d'Artois ses treres se defendoit en une maison a la "Massoure, et qu'il l'alast secourre. Et li rois li dist : « Conestables, alés devant, et je vous sevrail. » Et je dis | au conestable que je seroie ses chevaliers, et il m'en _ imercia mout. Nous nous meimes a la voie pour aler a la _ Massoure. Lors vint uns sergens a mace au conestable, - tous effreés, et li dist que li rots estoit arestés et li Ture ~-s'estoient.mis entre lui et nous. Nous nous tournames, et veimes qu'il en iavoit bien mil et plus entre lui et nous, et nous n'estions que sis. Jiors dis j'au conestable : (Sire, nous mavons pouoir d'aler au roi par mi ceste gent, mais alons amont, et metons cest fossé que vous veés devant vous entre nous et eus, et ainsi pourrons revenir au roi.) Ainsi come je le louai li conestables le Valeri, qui blama le roi et son conseil de ce quils n'avancaient pas; alors Je conseil tout entier engagea le roi a se diriger vers le fleuve comme messire Jean de Valeri le lui avait conseillé. A ce moment le connétable, messire Humbert de Beaujeu, vint 4 lui et Jui dit que le comte d'Artois son frere se défendait dans une maison 4 Mansourah, et qu'il falTait aller 4 son secours. Le roi lui répondit : « Counétable, --allez devant, et je vous suivrai. » Joffris au connétable d'être -gon chevalier, et il m'en remercia vivement. Nous nous mimes en route pour aller 4 Mansourah. Mais bientôt un sergent a masse vint au connétable, tout troublé, et lui dit que le roi était arrêté et que les Tures s'étaient mis entre lui et nous. Nous nous retournames et nous yimes qu'il y en avait bien un millier et plus entre lui et nous, et nous n'étions que six. Alors je dis au connétable : « Sire, nous ne pouvyons -pas rejoindre le roi a trayers ces gens, mais allons en amont, et mettons ce fossé que vous yoyez devant vous entre nous et eux, et ainsi nous pourrons reyenir au roi. » Le conctabie

CHRESTOMATHIE — 8 : v *

296 get misTOre fist. Et sachiés que s'il se s fugsent pris garde de
l nous a nous etissent tous mors; mais il entendoient au "roi et » aus autres
grosses hatailles, par quoi il cuidoint que nous fussons des leur. “Tandis
que nous reyenions aval par dessus le flun, po entre le ru et le flun, nous
veimes que li rois estoit venus seur le flun, et quel Tureen amenoient les
autres. | batailles ferant et batant de maces et d'espees, et firent | flatir toutes
les autres batailles ayec la bataille Je roi — seur le flun. La fu la
desconfiture si grans que pluseur | de nos gens recuidierent passer a nou par
deyers le duc de Bourgoigne, ce qu'il ne peurent faire, car i cheyal estoient
lassé et li jours estoit eschaufés, si\que nous | | volions, endementres que
nous venions ayal, que li | fluns estoit couvers de lances et d'escus et de
cheyaus et | de gens qui se noioient et perissoient. Nous venimes a un
poncel qui estoit par mi Je ru, et je dis au conestable | que nous
demourissons pour garder cel poncel: « Car se nous le laissons, il ferront
seur le roi par dega, et se fit ce que je conseillais. Sachez que si les Tures
avaient pris — | _ garde a nous, ils nous auraient tous tués; mais ils étaient
— occupeés après le roi et après-les autres gros bataillons, ø'est pourquoi
ils eroyaient que nous étions des leurs. Tandis que nous redescendions le
long du fleuye, entre celui-ci et le ruisseau, nous vimes que Je roi était yenu
au ~ fleuve, et que les Turcs chassaient devant eux tous les bataillons, A
grands coups de masses et d'épées, et les rejetaient sur celui du roi au bord
du fleuye. Alors la déconfiture fut telle que plusieurs de nos gens youlurent
repasser le fleueya — | ia nage pour rejoindre le due de Bourgogne mais ils
ne purent le faire, parce que les chevaux étaient las, et que l'on était en
pleine chaleur, de sorte que nous yoyions, en revenant en ayal, le fleuye
couvert de lances, d'écus, de cheyaux et ie gens qui se noyaient. Nous
arrivames A un petit pont sur le ruisseau, et je proposai au. connétable de
nous y niches pour le garder; « car, si nous le laissons, ils attaqueront le rei
de ce cdté, et si nos gens sont assaillis de deux

VIE DE SAINT LOUIS ; | 3m fiostré gertt sont assailli de deus
pars, il pourr ont! bier perdre. » Et nous le feiiiés ainsi. Et dit lott quel tious
_eStions trestuit perdu dés cele jotirnee, se li te fust?; car li sires de
Courtenai® et mes sires Jeliatis de Séillennai⁴ meé cotitefent qué sis Ture
estoietit ven au fréin lv toi et l'ei métoient pris, et il tous setis s 'ei delivra
aus graus cous qivil leur dona de s'espeé; et qudht sa geiit virent que li rois
ietoit defense eri lui, il _ prirent cuér, et laisserent le passage deu fltat
pliseur d'etis ef sé traistrent vers le toi pour lui aidier. A dus tout droit, qui
gardiviis le poticel, vint li cors Pieérres de Brettagne®, qui venoit tout droit
dévers Ja) Massotite, et estoit Havrés d'tine espee par ni le visage | si que li
sans li cheoit en la bouche; seur un bel cheval bien fourni séoit, ses renés
ayoit getees seur l'atçon de sa sele et le tenoit a ses détis maihs, polit ée que
sa cotés, ils pourront bien être défaits. » Nous le fimes ainsi: Et Von dit que
nous étions tous perdus des ce jour si le roi ne s'était trouvé la en personne;
car le sire de Courtenay et messiré Jean de Seignelay me racoritèrent que six
Tures avaient pris la bride du roi et !emmenaient prisonnier, et qu'ils en
débarrassa tout seul a grands coups d'épée, et que quand ses gets virent qu'il
se défendait ils reprirent courage; et plusieurs d'entre eux renoncèrent ⁴
passer le fleuve et vinrent au roi pour le secourir. Pendant que nous.
gardions le pont, le comte Pierre de Bretagne, venant directement de Mant-
gourah; 'se dirigea sur nous en droite ligne; il était blessé dun coup d'@épée
a travers le visage; et le sang lui coulait dans Ja bouché; il-était Sur un
'beau cheval vigoureux; il avait laché les rénes sur Vareon de la selle;
auquel il se a ⁴. Li cors. Of. page 142, note 2. 9. « Assez ot 'be noz genz qui
furent a cele Bataille, qui puis di' rent et afermerent certainement que sé li
rois ne se fust mainte- nuz si hardiement et si vigoureusement quwil etissent
esté tuit mort - ou pris: » (Jean Sarrazin.\ %. Courtenay, arr. de Montargis.
4. Seignelay, arr. d'Auxerre. 5. C'est le fameux Pierre Mauc/ere, cors! te
ro} aa

"HISTOIRE gent qui estoient darieres, qui mout le pressaient, ne le getassent deu pas. Bien sembloit qu'il les proisast peu, car quant il getoit le sanc de sa bouche il disoit | mout souvent : « "Voi! par le chief Dieu, avés vet de | ces ribaus? » En la fin de la bataille venoit li cons de | Soissons et mes sires Pierres de Nuevile* que l'on apeloit Caier, qui assés aroient souffert de cous cele journee. Quant il furent passé, at li Turc virent que nous gardions le pont, il les laissierent, et quant il virent a que nous avions tournés les visages vers eus. Je vin au conte de Soissons, cui cousine germaine j'avoie espousee, et lidis : « Sire, je croi que vous feriiés bien se vous | demourriés a cest poncel garder, car se nous laissons le poncel, cist Ture que vous yeés ci devant vous se fer- | ront ja par mi, et ainsi iert li rois assaillis par darieres _ | et par devant. » Et il demanda, 's'il demouroit, se je — demourroie, et je li respondi: « Ouil, mout volentiers. » Quant li conestables oui oe, il me dist que je ne me par- _ | tenait de ses deux mains, afin que ses gens, qui venaient — | derrière et le pressaient, we lui fissent point quitter le pas. _ Il apparaissait bien qu'il faisait peu de cas d'eux, car quand — il rejetait le sang de sa bouche il répétait souvent : « Tête de— Dieu, avez-vous vu ces ribauds? » En arriere de sa compagnie venaient le comte de Soissons et messire Pierre de Neuville, que l'on appelait Caier, qui avaient reçu beaucoup de coups — pendant cette journée. Quand tous furent passés, les Tures, voyant que nous gardions le pont, et que nous leur faisons face, cesserent la poursuite. Je yins alors au comte de Soissons, dont j'avais épousé la cousine germaine, et je lui dis : « Sire, je crois que vous feriez bien de rester 3 ,arder.ce pont, car, si nous le laissons, ces Tures que vous yoyez Ja devant vous s'y précipiteront, et ainsi le roi sera assailli par derrière et par devant. » Il me demanda si je vesterais avec lui, je lui répondis : « Oui, bien volontiers. » Quand le conl. La Neuville-au-Pont, arr. de Sainte- Menehonld, ou L au-Pont, arr de Vassy. : ; pia

SAINT LOUIS “999 tisse de es tant qu ‘il revenist, et il nous |
iroit querre secours. La ou je demourai ainsi seur mon roncín me demoura li
cons de Soissons a destre et mes’ sires Pierres de _Nuevile a senestre. A
tant _es-vous un Ture qui vint devers la bataille le roi qui darriere nous estoit,
et feri par darieres mon seigneur Pierre de Nueyile d’une mace, et le coucha
seur le col de son cheval deu coup qu’il li dona, et puis se feri outre le pont
et se lanca entre sa gent. Quant li Ture virent que nous ne lairions pas le
poncel, il passerent le ruissel et se mirent entre le ruissel et le -flun ainsi
come nous estions venu aval; -ef nous nous traisimes encontre eus en tel
maniere -gue nous. estions tuit apareillié a eus sus courre s’il vousissent
passer vers le roi et s’il voussissent passer le poncel. Devant nous avoit deus
sergens le roi, dont li uns avoit non Guillaumes de Boon! et li autres Jehans
de - nétable entendit cela, il me dit de ne pas m’ensaller avant “son retour,
et qu’il irait nous chercher du secours. Je vestai done la sur mon cheval avec
le comte de Soissons > 4ma droite, et messire Pierre de Neuville a ma
gauche. “Tout 4 coup un Ture, venant du céoté de Varmée du roi qui était
derrière nous, frappa par derrière messire Pierre de - Neuville d’une masse,
et du coup le coucha sur la tête de son cheyal, s’élanca sur le pont et alla
rejoindre ses gens. Quand sles Pures virent que nous n’abandonnerions pas
le pont, ils — passèrent le ruisseau et se placèrent. entre lui et le fleuve, a
Vendroít par‘ou nous étions venus en aval; alors nous nous trouvames en
face d’eux de telle facon que nous étions tout prêts 4 leur courir sus, soit
qu’ils voulussent aller par la vers le roi, soit qu’ils voulussent passer le
pont. I] y avait devant nous deux sergents du roi, dont lun était appelé
Guillaume de Bohon, et VYautre Jean de Gamaches, contre qui les Turcs. 4.
Saint-André eC Bohon ou Saint-Georges de soe arr. dk ‘Saint-Lé.

getoient motes dé terre : oriques ne les petirent niétre vias MPA ee
 Oe 930 HISTOIRE \#. c yA Gainaches!, a ui li Ture qui s'estoient mis entre
 le flun et le ru amenerent tout plein de vilains a pié qui lett secur nous. Au
 darien il amenerent tih vilain a pié qui leur geta trois fois le feu grejois;
 Pyne dés fois recoilli - _ Guillaumes de Boon le pot dé few grejois a sa
 fotiele?; ef s'il se fiist pris a rien ser lui i] eiist esté totis ars. Notis estions
 tuit cotivert de pilés quieschapoient des sergens. Or avill ainsi que je
 trovai un gamboison* d'estoupes a un Sarrazin : je tourtiaï le fendu devers
 moi ét fis escu déti gamboison, qui m'eut grant meéstier; car je né iui pas
 bleciés de letir pilés qu'ef cine liéus et mes roncins en quinze lieux. Or avint
 encore ainsi qu'uns miens bourgeois de Joinvilé m'aporta une baniere dé
 mies armes aun fer de glaive. Et toutes les fois que nous voions qu'il
 pressoient les sergens, nous letir courions sus, et il s'en fuioient. Li bons
 Cons de Soissons, en eel point qui avaient pris position eittre le fleuve et le
 ttiisseau, amenèrent une _quantité de vilams a pied, lesquels leur lancaient
 des mottes de terre; mais ils ne purent les faire reculer jusqu'a nous. A la fin
 ils amefièrent un vilain qui pat trois fois leur lanca le feu grégeodis : whe
 fois Guillaume de Bohon recut te pot de feu sur sa rotielle; si Je feu lavait
 tant soit peu atteint, il eit été completemeént bryile. Nous çtions tout
 couverts de traits qui avaient manque les sergents. Par hasard, je trouvai un
 gamboison d'etoupes, venant d'uti Sarfasin; jen fis un bouclier en tourhant
 de mon coété l'ottverture, il me vreridit grand service, car je ne fas blessé
 des traits qu'en cing etidroifs, et moti cheval en quinze. Il artiva aussi quun
 de mes botirgeois de Joinville m'apporta une bainiere a fiies ariiies, fixée 4
 un fer de lance. Chaque fois que nous yoyions les Tures presser les
 Sergents, tous leur coulidns sts et ils s'enfuyaient. Le. bow çorite dé
 Soissons, pendint que a, 1. Gamaches, arr. d'Abbeyille. 2. Rouelle, petit
 bouclier rond des gens de pied. 9. Gamboison. Cf. page 195, note 2. t

Vin DE Wey jours Vee ee da ou nous” estionS, se moquoit a moi
 et me disoit : « Seneschaus, laissons huér. ceste chenaille, que, par la coife
 Dieu (ainsi come il juroit), encore en parlerons nous entre vous el moi de
 ceste journee es chambres des dames?. » Le soir au souleil couchant nous
 amena Hi ponectables les arbalestriers le roi a pié?, el s s'arengierent devant
 _trier des arbalestres⁵, ils'en foyirent et nous laissierent, _ Et lors me dist h
 conestables : « Seneschaus, c'est bien - fait. Or vous en alés vers le roi, si
 ne le Jaissiés ui mais —jusques a tant qu'il iert descendus en son paveillon.
 » Si tost comme je vin au roi, mes sires Jehans de Valeri vint a lui et li dist:
 « Sire, mes sires de Chasteillon vous iprie que vous li donés la rieregarde*.
 ») Et li ros si fist nous étions dans cette situation, en -plaisantait et me disait
 : « Sénéchal, laissez erier cette canaille, car, pdr la coiffe de Dieu '(c'est
 ainsi qu' il jurait), nous en parlerons encore, vous et moi, de cette journée,
 dans les chambres des dames. » Le soir, au soleil couchant, le connétable
 neous amena les arbalétriers a pied du roi, et ils se rangerent devant nous;
 quand les Sarrasins les virent mettre le pied sur l'étrier de leurs arbalètes, ils
 s'enfuirent et nous laisserent. Alors le -eonnétable me dit :' « Sénéchal,
 @est très bien. Maintenant allez prés du roi, et ne le quittez plus avant qu'il
 soil dans sa tente. » Sitdt que je fus prés du roi, messire Jean de Valeri vint
 4 lui et lui dit : « Sire, messire' de Chatillon vous prie de lui donner
 l'arrière-garde. » Le roi Ja lui donna bien 1. Les dames receyaient les visites
 dans leurs chambres, les salles servant surtout aux réceptions d'hommes. 2.
 Les gens a pied qui étaient restés au camp, voyant le danger que courait
 Varmée, construisirent un pont sur le fleuve, et lorsque ie Sarrasins les
 virent passer, ils se retirèrent. . Les plus. grandes-arbalètes se bandaient au
 moyen d'un étrier ay 'lequel on appuyait fortement le pied. 4. C'était le poste
 le plus périlleux. Gaucher de Chatillon mourut quelque temps après en
 défendant héroiquement le roi. s nous; et quapt li Sarrazin Jes virent metre
 pié 'en l'es- He

la ou nous estions, se m
« Seneschaus, laissons huë
coife Dieu (ainsi come il
nous entre vous et moi d
des dames¹. »

Le soir au souleil coucha
les arbalestriers le roi a p
nous; et quant li Sarrazin
trier des arbalestres³, il s'e
Et lors me dist li conestab
fait. Or vous en alés vers l

NISTOIRE mout youlentiers, et puis si se mist au chemin;
endementiers que nous en venions, je li fis oster son heaume — et li baillai
mon chapel de fer, pour avoir le vent. Bt lors vint frere Henris de Ronait,
prevos de l'Ospital?, a lui, _ qui avoit passé la riviere, et li baisa la main
toute armee. Etillidemanda s'il savoit nulesnouveles deu conte d'Artois ihe
bok ret Rend : aera 8 son frere, et il li dist qwil en savoit bien nouveles, car
il — estoit certains que-ses freres li cons d'Artois estoit en paradis. (Et, sire,
» dist li prevos, (vous en aiés bon reconfort; car si grans oneurs n'avint
onques a roi de France ~ come il vous est avenu : car pour combatre a yos
ene-. mis avés passé une riviere a nou, et les avés desconfis et » — chaciés
deu champ, et gaaigniés leur engins et leur herberges, la ou vous gerres
encore anuit. ») Et li rois respondi que Dieus en fust aqurés de tout ce qu'il
donoit ; et lors li cheoient les lermes des ieus mout grosses. Quant nous
venimes a la herberge, nous trouvames — volontiers, ee il se mit en route;
pendant _ que nous nous en revenions, je lui fis 6ter son heaume et je lui
donnai mon chapeau de fer, pour quil ett de lair. Frère Henri de Ronai,
préyot de l'Hopital, qui venait de passer la rivière, s'approcha du roi, lui
baisa la main tout armée, et lui demanda s'il savait quelque chose du comte
d'Artois son frère; le roi lui répondit qu'il en savait quelque chose, car il
était certain que son frère le comte d'Artois était en paradis : « Ah! sire, »
dit le prévot, « ayez en bon réconfort, car si grand honneur nadvint jamais a
roi de France qu'il vous est aujourd'hui _ advenu : pour combattre vos
ennemis vous avez passé une rivière 4 la nage, vous les avez défaits et mis
en fuite, et , Vous avez conquis leurs engins et leur campement, ot vous
passerez la nuit. » Le roi répondit que Dieu devait être adoré pour tout ce
qu'il lui donnait, et de grosses larmes lui tombaient des yeux. Quand nous
arrivames au camp, nous virnes les Sarrasins ~ 1. Rosnay, arr. de Bar-sur-
Aube. 2. LVordre de l'Hépital.

i » VIE DB SAINT LOUIS que lt Sarrazin a pié tenoient les cordes d'une tente, - quil avoient destendue, d'une part, et nostre menue gent 'dautre. Nous leur courumes sus, li maistres deu Temple et je. et la tente demoura a nostre gent. En cele bataille eut mout de gent, et de grant bobans, - guis'en vindrent mout honteusement fuiant par mi le poncel dont je vous ai avant parlé, et s'en {ouirent effreement, n'onques n'en petimes nul arester delés nous, dont ~ “Jen nomeroie bien, des queus je'me_souferrai, car mort sont. Mais de mon seigneur Guion Mauvoisin ne me souferrai je mie; car il en vint de la Massoure ohourablement, et bien toute la voie que li conestables et je en alames amont revenoit il aval; et en la maniere que li Ture amenerent le conte de Bretaigne et sa bataille en amenerent il mon seigneur Guion Mauvoisin et sa bataille, qui eut grant los, il et sa gent, de cele journee; et ce “ne fu pas de merveilles se il et sa gent se prouverent bien cele journee ; car l'on me dist, icil qui bien savoient ~ son convine, que toute sa bataille, n'en failloit gueres, -a pied tenant par un bout les cordes d'une tente quiils ayaient détendue, et que nos petites gens tiraient par l'autre bout. Nous leur courtimes. sus, le maitre du Temple et moi, et la tente resta aux notres. : - Pendant cette bataille, il y en eut beaucoup, et des plus ~ prétentieux, qui yinrent au pont dont je vous ai parlé préceédemment, fuyant honteusement tout éperdus, et nous n'en~ _pumes faire rester un seul pres de nous; j'en pourrais bien nommer, mais je m'en abstiendrai, car ils sont morts. Mais je ne_passerai pas sous silence messire Gui Mauvoisin, car il veyint de Mansourah. fort honorablement, suivant en aval le ~ chemin que le connétable et- moi avions suivi en amont, ramené avec sa troupe par les Tures comme avaient été ramenés le comte de Bretagne et sa troupe; ils s'acquirent en cette journée, lui et ses gens, beaucoup de gloire, et il n'y a rien de surprenant si lui et ses hommes s'y comporterent bien, car ceux qui connaissaient bien ses affaires me dirent que toute sa troupe, a quelques exceptions prés, était composée

2354 2 HISTOIRE estoit toute de chevaliers de son lignage et de chevaliers qui estoient si ome lige. — Quant nous etimes desconfis les Turs et chaciés de } leur herberges et que nul de nos gens ne furent demouré en lost, li Bedouin se ferirent en l'ost des Sarrazins, qui mout estéient grans gens. Nule chose deu monde il ne laisserent én fost des Sarrazins qu'il n'ep _portassent tout ce que li Sarrazin avoient laissé; ne je . 'oul onques dire que li Bedouin, qui estoient sougit aus Sarrazins, en vausissent pis de chose qu'il leur etissent tolue ne robee, pour ce que leur coustume est teus et leur usages qu'il courent tousjours sus aus plus foibles. Pour ce qu'il afiert a Ja matiere vous dirai je queus gens sont li Bedouin. Li Bedouin ne croient point en Mahomet, aincois croient en la loi Alit, qui fu oncles Mahomet, et aussi i croit hi Vieus de la Montaigne, cil qui nourist les Assacis ?; et croient que, quant li _ons de chevaliers de son lignage et de cheyaliers qui étaient ses hommes liges. Pendant que, apres avoir défait les Tures et les avoir chassés de leur campement, nous avions laissé celui-ci sans garde, les Bédouins très nombreux s'y précipitèrent. Ils n'y Jaissèrent absolument rien, mais emporterent tout ce que les Sarrasins y avaient abandonné; et je n'ai jamais entendu dire que les Bédouins, qui étaient sujets des Sarrasins, fussent moins bien vus d'eux pour quoi que-ce fît qu'ils leur eussent volé; parce que leurs coutumes et leurs moeurs sont telles qu'ils se jettent toujours sur les plus faibles. Puisque cela rentre dans mon sujet, je vous dirai quelles gens sont les Bédouins. Les Bédouins ne croient pas en Mahomet, mais croient en la loi d'Ali. son oncle, de même_ que le Vieux de la Montagne, celui qui élève les Assacis; } ils 1. Ali était cousin et gendre, et non pas oncle de Mahomet. Les Bédouins croyaient en la mission de Mahomet. 9. Le mot Views est ta traduction de larabe eheik (compare 1 8eP= qneur, de sentorem). Le Cheik ou le Vieux dela Hon egne était le a

ae | VIE DE SAINT LOUIS age 235 “nuert pour son seigneur ou en aucune bone entencion, que lame deus ya en meilleur cors et en plus aaisié que devant; et pour.ce ne font force li Assaci s’on les ocit quant il font le comandement deu Vieil de la Mon- taigne, : : Li Bedouin ne demeurent en viles n’en cités n’en chasteaus, mais gisent adés aus.chans, et leur maisnies, leur femes, leur enfans fichent le soir, de nuit, ou de jour quant il fait mal tens, en unes manieres de her’aussi come li char a ces dames sont, et seur ces-cercles —gietent peaus de moutons, que lon apele peaus de Damas, conreees en alun. Li Bedouin meesme en font grans pelices, qui leur cueyrent tout le cors, Jeur jambes et leur piés, Quant il pluet Je:soir et fait mal tens la nuit, il s’encloent dedens leur pelices, et ostent les freins a leur-chevaus. et les laissent paistre delés eus. -croient que, quand un homme meurt pour son seigneur ou.pour “quelque bonne cause, son 4me va dans-un- corps meilleur et plus heureux; ¢e’est pourquoi les Assacis ne font pas cas de la mort sls Ja recoivent’ au service du Vieux de la Montagne. Les Bédouins n’habitent ni villes, mi cités, ni bourgs, mais couchent toujours dans Jes champs, et mettent leurs gens, leurs femmes et leurs enfants, le soir pour la nuit, ou le joun quand il fait mauvais temps, dans des sortes d’ahjs faits de cercles de tonneaux liés 4 des perches, semblables aux chars de ces dames, et sur les cercles ils étendent des peaux de raoutons, appelées peaux de Damas, corroyées dans l’alun. Les Bédouins font aussi de ces peaux pour, eux-mêmes de erandes pelisses, qui leur couvrent tout le corps, les jambes tage berges qu’il font de cercles de toneaus Joiés a perches, | od _ et les pieds. Quand il pleut le soir et qu’il fait mauvais temps , la nuit, ils s’enferment dans leurs pelisses, Otent les freins & leurs chevaux et les laissent paitre prés d’eux. Le lendemain, ‘ ‘chef: de.la secte des mangeurs de haschich, des « Assacis » (de haschaschi, pluriel de haschich).

936 ad HISTOIRE @e go ee Quant ce vient a l'endemain, il restendent leur pelices au souleil et les frotent et les conroient; ne ja n'i-parra chose qu'eles aient esté mouilhies le soir. Leur_creance est teus que nus ne puet mourir qu'a son jour; et pour ce ne se vuelent il armer, et quant i. "naudient leur enfans si leur dient : « Ainsi soies tu honis come li Frans', qui sarme pour peeur de mort! ») En bataille ilne portent riens que l'espee et le glaive. Prés que tuit sont vestu de seurpelis aussi come li prouvoire; detouailles sont entorteilliees leur testes qui leur vont par dessous le menton, dont laides gens et hisdeuses sont a regarder, car li chevel des testes et des barbes sont tuit noir. Il vivent deu lait de leur bestes et achatent les Bs pasturages es berries aus riches omes de quoi leur bestes vivent. Le nombre d'eus ne savroit nus nomer, car il en a ou roiaume d'Egippte, ou roiaume de Jerusalem et en ils étendent leurs pelisses au soleil, les frottent, les arrangent, et il ne paraitra plus qu'elles aient été mouillées le _soir. Leur croyance est que nul ne peut mourir qu'd son ~jour; c'est pourquoi ils ne veulent pas d'armes défensives, et quand ils maudissent leurs enfants ils leur disent : « Puissestu être honni comme le Franc, qui s'arme par peur de la mort! » Au combat, ils ne portent que l'épée et la lance. — Presque tous sont yétus de surplis comme les prêtres; leurs — têtes sont entortillées de linges blancs qui leur passent sous le menton; de sorte quils sont laids et hideux a voir, car ils ont tous les cheveux et la barbe noirs. Is vivent du lait de leurs bêtes et pour les nourrir ils achètent aux grands seigneurs le droit de paturage dans leurs landes. Nul ne saurait dire leur nombre, car il y en a dans le royaume d'fgyppte, dans le royaume de Jérusalem etidans toutes les autres terres 1. « Franc est le nom donné dans tout l'Orient aux chrétiens latins. Cet emploi du mot Frane vient des Byzantins et remonte au temps de l'empire de Charlemagne. » (G, Paris. Extraits de la Vie de S. Louis, note 109.) %

ea ur DE SAINT Lovts a cui il rendent grans tretis chascun an.
J'ai _yeti_ en _cest pais, puis que je revin d'outre mer, aucuns desloiaus
crestiens qui tenoient la loi _des Bedouins, et disoient "que nus ne pouoit
mourir qu'a son jour; et Leur _crean creance est si desloiaus qu'il vaut autant
dire come @ Dieus na ait - nous eslongier nos vies et de nous garder de mal
et de mescheance; et de lui _devons nous croire qu'il est _buissans de
foutes choses faire. : des Sarrasins et des mécréants, 4 qui ils paient chaque
année -de grands tributs. J'ai vu en France, apres être revenu d'outremer,
plusieurs chrétiens déloyaux, qui tenaient la loi des Bédouins et disaient que
nul ne peut mourir qu'a son jour; et leur croyance est si déloyale qu'elle.
équivaut a dire que Dieu n'a pas-le pouvoir dé nous aider; car ils seraient
fous le pouvoir de prolonger notre existence et de nous préserver du mal et
du malheur; nous devons croire qu'il est capable de faire toutes choses. : } ,
Uoutes les autres terres des Sarrazins et des mescreans,pouvoir de _nons
aidier; car il seroient fol cil qui servi— roient Dieu se nous ne cuidions
qu'il etist pouvoir de— ceux qui serviraient Dieu, si nous ne croyions pas
qu'il evit. es) x?

toutes les autres terres des Sarrazins et des mescreans, a cui il rendent grans treüs chascun an. J'ai veü en cest païs, puis que je revin d'outre mer, aucuns desloiaus crestiens qui tenoient la loi des Bedouins, et disoient que nus ne pouoit mourir qu'a son jour; et leur creance est si desloiaus qu'il vaut autant dire come Dieus n'ait pouoir de nous aidier; car il seroient fol cil qui serviroient Dieu se nous ne cuidions qu'il eüst pouoir de nous eslongier nos vies et de nous garder de mal et de mescheance; et de lui devons nous croire qu'il est puissans de toutes choses faire.

des Sarrasins et des mécréants, à qui ils paient chaque année de grands tributs. J'ai vu en France, après être revenu d'outre-mer, plusieurs chrétiens déloyaux, qui tenaient la loi des Bédouins et disaient que nul ne peut mourir qu'à son jour; et leur croyance est si déloyale qu'elle équivaut à dire que Dieu n'a pas le pouvoir de nous aider; car ils seraient fous ceux qui serviraient Dieu, si nous ne croyions pas qu'il eût

Vv Jean Froissart taquit 4 Valenciennes en 1557. On n'a pas de renseignements certains sur sa famille ni sur ses premières années. En 1364 il fit un premier voyage en Angleterre, dont la reine, Philippe de Hainaut, l'attacha a4 son service au titre — de « clere'de sa chambre ». Il fut le poète et Vhistoriographe favori de la cour. Cette position lui valut de nombreuses et hautes relations. Il fit aux frais de Ja reine et des grands. seigneurs de fréquents voyages en Angleterre, en Ecosse, dans le midi de la France, a Milan, et partout il fut bien accueilli des rois et des princes. En 1369, sa bienfaitrice étant morte, il revint dans son pays, ou il retrouva des protecteurs non. moins généreux dans Robert de Namur, Aubert de Bayière, gouverneur du Hainaut, Wenceslas, duc de Brabant, Gui de Blois, seigneur de Beaumont puis de Chimai. Vers 4573 il recut la cure des Estinnes, qu'il échangea vers 1385 contre un canonicat a Chimai. Sa charge ne l'obligeait pas a la résidence; comme il avait besoin de nouvelles informations pour ses chroniques, il se remit 4 voyager. I] visita le sud-ouest de Ja France, séjourna quelque temps 4 Orthez, 4 la cour brillante du comte Gaston de Foix, puis remonta dans le nord de la France. En 1395 l revint en-Angleterre, ou il suivit la cour pendant trois mois, puis rentra en France. A partir de cette date son existence est mal connue. I] mourut après 1404. Il a Jaissé, de nombreuses poésies; dans le govt de. son époque; mais son @uvre capitale est le livre oti il a entrepris de raconter les grans merveilles et les beaux faits d'armes advenus par les grans guerres de France et d'Engleterre », avec les événements qui les préparent, les expliquent ou en montrent les conséquences. Ges chroniques sont, malgré des erreurs de détail, le miroir le plus fidèle de l'époque qu'elles embrassent (1326-1400), et cependant les qualités de l'historien

ae FTE Sa NeT __ FROISSART : Vo A 39 sont bien au-dessous
 de celles de l'écrivain, dont la netteté d'esprit; (un sens très vif du
 mouvement; de la couleur, du détail caractéristique et pittoresque », la
 puissance dramatique, ont fait de son livre le plus brillant et le plus attrayant
 des ouvrages en prose du xiv^e et du xv^e siècle. Il y a travaillé avec amour
 pendant cinquante ans et en a donné successivement différentes rédactions.
 Kervyn de Lettenhove a publié une édition complète des Œuvres de
 Froissart... Bruxelles, 28, vol. in-8, 1870-1877. Une édition critique
 notifiée des Chroniques, commencée par S. Luce, continuée par M. G.
 Raynaud, est en cours de publication pour la Société de l'histoire de
 France Les deux extraits que nous publions sont empruntés à la première de
 ces éditions, t. XIV, p: 6470 et 163-167. { : : s Le roi Charles VI, de passage
 à Béziers, avait fait arrêter Bétisac, trésorier du duc de Berry, que de
 nombreuses plaintes accusaient d'extorsions commises dans le
 gouvernement du Languedoc. Bétisac établit devant ses juges qu'il n'avait
 fait qu'exécuter les ordres du duc de Berry, alors gouverneur du pays, et
 justifia par des quittances en règle l'emploi des sommes qu'il avait perçues.
 Néanmoins le roi désirait vivement sa mort, sans doute pour donner
 satisfaction aux habitants de la région qu'il visitait. % Le roi avait accueilli
 Bétisac en grande haine* pour Vesclamasse? crueus® et la fameuse
 qui courait sur lui, et s'enclinoit le roi et son frère > ad ce trop®
 grandement que il fust pendus, et disoient que bien l'avoit -desservi ; mais
 les conseillers du roi ne l'osoient juger. Trop doutoient ® à courroucier le
 duc de Berry %, et fut 1. Accueilli en haine, pris en haine. — 2. Esclamasse,
 clameur, — 3. Crueus, violente. — 4, Fameuse, réputation mauvaise.
 — 5. Son frère, Louis, duc d'Orléans. — 6. Trop, très. — 7. Conseillers,
 conseillers. — 8. Doubtoient, craignoient. — 9, Jean, duc de Berry, oncle du
 roi Charles VI, est célèbre autant par ses dilapidations des finances
 publiques, son faste et son amour des fêtes que par la protection éclairée et
 généreuse qu'il accorda aux artistes et aux gens de lettres,

Ld SS MISTOIRE dit amsi au roy: @ Sire, ou cas que monseigneur de Berry adyeue tous les fais de Bethisach a bons*, quel — qwil soient, nous ne pouons veoir par nulle voye de — raison que Bethisach ait desservi? mort; car du temps — passé que jl s'est occupé es contrees de par deca des — tailles, subsidies et aydes asseoir et mettre, prendre et jever, monseigneur de Berry, en quelle instance? il le faisoit, avoit puissance royal comme vous: avés. pour le present. Mais on pourra bien faire une chose selon Jes articles de ses fourfais : saisir tous ses meubles et hiretages et le mettre ens ou point * ou premierement monseigneur de Berry le 'prist, et restituer et rendre aux povres gens par Jes seneschauciees lesquelles il ale plus — foulé et mis au bas. » Que feroie je long compte? Bethi- | sacle fut sur le point d'estre delivrés, voire parmy ostant sa chevance 5, quant autres nouvelles _revindrent en ~ place : je vous diray quelles. ; Je ne scay, ne scavoir ne puis, fors par la congnoissance deluy, se il estoit teus que il se juja, et dist que il avoit esté ung grant temps heretiques. Ce fut une moult ' .meryeilleuse chose et infortuneuse. Selon ce que je suis infourmés, on vint de nuit a Bethisach pour luy effraer, et luy fut dit ainsi : « Bethisach, vos besongnes sont en trop dur party ®. Li rois de France et son frere et li dus de Bourbon leur oncle vous ont accueilli? mortellement; car il sont venues tant de plaintes et de divers lieux des oppressions que vous aves faittes par deca, ou temps que vous avés gouverne la langue d'och, que tous vous jugent a pendre, ne vous ne pouts passer pour® toute -vyostre chevance. On l'a offert au roy, mais li rois, qui: 4. Adveue a bons, reconnaît comme bons, — 2. Desservi, mérité. — 53. En quelle instance, sur Vordre~de qui. — 4. Ens ow point, an point, dans l'état. — 5. Votre parmy ostant sa chevance, a la vérilé en lui enlevant sa fortune. — 6. Vos besongnes sont en trop dint partly, vos affaires sont en tres mauvaise yoie, — 7. Accueilli, sousentendu en hajne, yoy. p. 259,n, 1. — 8. Vous ne poués passer pour, vous ne pouvez vous en tirer au prix de,

as que monseigneur de
ethisach a bons¹, quel
veoir par nulle voye de
vi² mort; car du temps
ntrees de par deça des
r et mettre, prendre et
a quelle instance³ il le
nme vous avés pour le
ire une chose selon les
us ses meubles et bino

— FROWSART — 244 ‘<vous hait mortellement, a respondu que vostre chevance est sienne, et li corps aussi; et ne serés pas longuement gardés, nous le vous disons bien, car demain du _ jour Ven vous delivrera ‘, et supposons bien par les apparans 2 que nous en veons-et avons vel que vous seré jugiés a mort. » j Ceste parole effrea trop grandement Betmisach, et dist | a ceulx qui parloient a luy : «Ha! ha! Sainte Marie, et est il nuls consaulx qui y pelst pourveoir? — Ouil, » respondirent ceulx. «(De matin dittes que vous voulés parJer au conseil du roy. Il* vendront -parler a vous, ou il vous manderont; et, quant vous serés en leur presence, vous leur dirés : ¢ Messeigneurs, je tiens Dieu avoir « courroucié‘ trop grandement, et pour le courrous que @ Dieus a sur moy me sourt celle escandele *.) On. vous ‘demandera en quoy. Vous respondrés. que vous avés ung grant temps erré contre la foy et que vous estes herites ®, et tenés7 bien celle oppinion. L’evesques de Beziers, quant il vous orra parler, vous chalengera& et vouldra avoir. Vous serés delivrés incontinent devers luy, car tel cas appartiennent a estre esclarci par |’Eglise. On vous envoiera en Avignon deyers le pape. Vous venus en Avignon, nuls ne fera fait ne partie contre vous, ~ pour la doubtance® de monseigneur de Berry, ne le pape ne loseroit courroucier. Par ce moien que nous vous disons avrés vous vostre delivranee, et ne-perdfés ne corps ne chevance. Mais, se vous demourés en cel estat ou vous estes, sans issir ja du jour de demain vous serés pendus; car li rois vous hait pour Vesclamasse du peuple, dont vous estes trop fort accueilllis 1%.) 1. Delivrera, expédiera. — 2. Apparans, apparences. — 3. Il, les conseillers. — 4. Je tiens Dieu avoir courroucié, je crois avoir courroucé Dieu. — 5. Me sourt celle escandele, re surgit cette affaire. — 6. Herites, hérétique. — 7. Et tenés, et que vous tenez. — 8. Chalengera, réclamera. — 9. Doubtance. crainte, — 10. Accueilllis, voy. p. 240, n. 7. ee

A Giteed 4 5 BNP ea ale roe 242 HISTO f; . Bethisach, qui se coiifia str celle faulsé parole et in- ~ formation, car qui est én dafigier et en peril de mert il — ne scet que faire, dist : (Yous estes mi-boh ami, qui loyaulment me conseilliés, et Dies le Vous puist merir', et encores vëndra li temps que je votts le remeriray grandement. » Cil se departirent; Bethisach demoura. Quant ce vint au matin, il appella le geolter qui le gardoit, et luy dist : (Moh amy, je vous prie qué vous alés querir ou envoiés querir teus ef tets. » Si les nomima, liquel estoient infourmateur et inquisiteur sur lay. Il respondi : @ Voulentiers. » Tt furent signhifié * que Bethisach les demandoit en prison. Li infourmateur vindrent, qui ja scavoient espoir bien quelle chose Bethisach vouloit ou demandoit. Quant il furent en la présence de Bethisach, it lui demanderent : (Que voulés vous? » dirent il. ff respondi et dist ainsi: @ Beaus seignetrs, j'ay regardé a mes besongenes, et en ra conscience je tiens grandement Dieu avoir courroucié, car ja de long temps Jay erré contre la foy, et ne puis croire quil soit riens de la Trinité, ne que li Fils de Dieu se daignast tant abaissier que il venist des cietilx descendré en corps humain de femme, et croy et di que, quant nous motrons, que il n'est riens d'ame⁴. -- Hla! Sainte Marie! Bethisach,) respondirent ji infourmateur, (vos paroles demandent le feu. Advisés vous'. — Je ne scay, » dist Bethisach, « que mes. paroles demandent, ou feu ou eaue; mais j'ay tenu celle Oppinion depuis que j'eus congnoissance, et la tendray Jusques a lafin. » Li infourmateur n'en vouldrent pour le present plu ouir, et furent espoir tous joians de ses paroles, et com manderent très estroittement® au geolier que il ne lais¹. Merirs récompenser. — 2. Signifié, informés. — 5. Espoir, peutêtre! — 4. Il mest riens d'ame, Vame n'esla plus rie. — 5, Advises vous, rélléchissez. — 6. Estroittement, strictement,

; es 3 ERDISSART. = Cea, 243 sast homme ae femme parler a Iny, affin qu'il ne se --retournast de son oppinion, et s'en vindrent devers le - conseil du roy et leur recorderent ces nouvelles. Quant il* les orent. oujes, ib s'en alerent devers le roy, qui estoit en sa chambre et se levoit, et Imy dirent toute _ ,lordonnance de Bethisach, ainsi que vous avés oui. Li — rois en fut fort esmeryeilliés et dist: « Nous youlons qu'il muire®. C'est uns mauvais homs; il est herites et larrons. Nous youlons qu'il soit ars? el pendus : si* aya_ le guerredon® de ses merites, ne ja pour bel oncle® de Berry il n'en sera excusés ne deportés?. ») Ces nouvelles s'espandirent par la cité de Beziers et en pluseurs hieux, que Bethisach avoit dit et confessé de sa youlente et sans contrainte qu'il estoit herites et ~ tenoit et avoit tenu ung long temps l'oppinion des - Bougres', et que hi rois avoit dit que il vouloit quwil -fust ars et pendus. Lors veissiés parmy Beziers grant -foison de peuple resjoui, car trop' fort estoit accueillis et hais. Li dui cheyallier qui Je demandoient de par le duc de Berry® sceurent. ces nouvelles, si furent tout esbahi et esmeryeillié, et n'en scavoient que supposer. - Mes sires Pierres Mespín s'advisa et dist: « Sire de. Nan~ toulet, je fais doubte?® que Bethisach ne soit trahis, ef puet estre que coiemment*! on est alé a luy en prison et Ya on infourmé de. ce dire, et luy a on donnée a entendre que, s'il tient ceste erreur qui est horrible.et - villaine, l'Eglise le chalengera, et sera envoiés en Ayi- gnon et la delivrés du pape. Ha!ha! du fol! il est decetis, ear cy ougs vous dire que li rois veult qu'il soit ars et - pendus. Alons, alons tantost devers luy en prison, et parish 4. Il, les conseillers. — 2. Qwil muire, qu'il fica. — 3. Ars, 3 bralé. — 4. \$2; ainsi. — 5. Guerredon. récompense. — 6. Bel onele, terme affectyeux. — 7. Deportés, 6pagné. — 8. Bougres, hérétiques bulgares. — 9. Le duc de Berry avait enyoyé a Béziers deux cheyaJiers, le sire de Nantoulet et Pierre Mespín, pour réclamer au roi son - trésorier. — 10. Je fais doubte, je crains. — 11. Coiemment, en secret,

Dabs, HISTOIRE. lons a iy et le refourmons en aultre estat; car i
es) tout desvoies et mal conseillies, » Li dui chevalier incontinent se
departirent de tee hostel, et vindrent devers la prison du roy et requirent — |
aueolier qu'il petissent parler a Bethisach. Li geoliers | sexcusa et dist : «
Messeigneurs, il mest enjoint et® commandé, et aussi a ces-quatre sergens
d'armes qui sont icy envoieé et commis de par le roy, sur la teste, sy que nuls
ne parle a lui. Le commandement du roy no- | serions nous briser.) Li dui
cheyallier congneurent tantost quil travailloient en vain et que Bethisach
avoit fait', et que mourir le convenoit, tant avoit on . tournoié?. Si
retournerent, a leur hostel et compterent — et paierent, et puis monterent, et
s'en retournerent devers le duc de Berry. La conclusion de Bethisach fut
telle que quant ce vint a Vendemain sur le point de dix heures, on le trahy®
hors de la prison du roy, et fut amené au palais de — Pevesque, et la
estoint les juges et les officiaux* de — par levesque et tous eceulx de sa
court. Li baillis de ~ Beziers qui l'avoit tenu en prison dist ainsi aux gens de
levesque : « Vecy Bethisach, lequel nous vous rendons pour bougre et pour
heretique et errant contre la foy, et, sil ne fust clerks, nous etissions fait de
luy -ce que ses euyres demandent. » L'offictaulx demanda a Bethisach sil
'estoit teus que on leur rendoit®, et que, oiant le peuple, il le vouldist® dire
et confesser. Bethisach, qui cuida⁷ moult bien dire et eschapper parmy sa
confession, dist en respondant : « Ouil.) On luy demanda par trois fois, et
par trois fois le congnut® devant le peuple. Or regardés s'il estoit bien
decetis et enchantés®; car, 1. Fait, fini. Tournoié, machiné. — 5. Trahy, tira.
— 4. ah ficial était un juge délégué par l'évêque pour la, connaissance de
certaines affaires. — 8. On leur rendoit, on le leur livrait. — 6. Vouldist,
voulut. — 7. Cuida, crut. — 8. Congnut, confessa. — 9. Enchantés, leurré.

sil eiist tousjours tenu sa premiere parole et ce pour" quoy
 iLestoit prins et arrestés, il n'ctist eti mal, et l'eiist on delivré, car li duc de
 Berry -advouoit tous ses fais - tant que des assises⁴, 'aydes[®] et extorsions,
 lesquelles il - Avoit ason commandement mises et assises en la langue ~
 doch; mais on peult supposer que Fortune luy joua _ de son tour, et, quant il
 cuida estre le plus asselr sur _ \$a roe, elle le retourna jus en la boe, ainsi
 qu'elle en a 'fait teus cent mille depuis que li mondes fut premiere-. ment
 .ediffiés et estorés. __ Bethisach fut de la, main du juge official rendus et ~-
 remis en la main du bailly de Beziers, qui gouvernoit pour le roy le
 temporel, liqueus baillis sans nul delay le fist amener en Ja place devant Je
 palais, et fut si hastés 'Bethisach que il n'ot pas loisir de luy[®] reprendre et
 desdire; car, quant il vit en la place le feu et il-se _trouva en la main du
 bourrel, il fut esbahis et vit bien ~ quil estoit decetis et trahis, si requist en
 criant tout --hault a estre oui, mais on n'en tint compte, et luy fut dit«
 Bethisach, il est ordonné. Il vous fault mourir. Vos males * euyres vous
 maintenant en male fin. » Il fut hasteés. Li feus estoit tous prés[®], On avoit fait
 lever' en la place-unes fourches? et dessoubs ces fourches une estache& et
 une grande chaynne de fer, et au bout[®] des fourches -avoit une chaynne de
 fer et ung collier, et luy fut mis ou ~haterel et puis reclos et tirés
 contremont, et, affin qu'il - -durast plus longuement, on l'envolepa de celle
 chaynne autour de l'estache affin que il tenist plus roit. Il crjoit : «Due de
 Berry, duc de Berry, on me fait mourir sans raison; on me fait tort. ») Si tost
 qu' fut loiés a les. 1. Asstses, 6tablissements d'impots. — 2. Aydes, impdts
 (d'une nature particulière). — 3. Luy, se. — 4. Males, mauvaises. — 5. Pres,
 nominatif de prest, prêt. — 6. Lever, élever. — 7. Unes fourches, deux
 poutres réunies en forme de fourche dont le sommet de l'angle était en haut.
 — 8. Estache, poteau. — 9. Au bout, au sommet. — 10. Le collier lui fut'
 passé autour du cou (haderel), Duis refermé (reclos) et tiré en haut
 (contremont).

om 86) 5 HISTOIRE tache, on appoiait autour grant foison de
 hourrees et — de fagots secs, on y bouta le feu, et tantost les fagots —
 s'alumerent. Ainsi fut~Bethisach pendus et ars, et le — we pouoit li rois de
 France yeoir de sa chambre, s'il youloit. a f A celle povre fin vint Bethisach,
 Ainsi fut li peuples _ vengiés (le luy, car, au voir dire ?, il Jenr avoil fait
 moult — d'extorsions-ef de grans dommages, puis quil ot en —
 gouyernement Jes marches de langue d'och. es cS Comme on ne' pouyait
 déloger les 'routiers des positions dans lesquelles ils s'étaient retranchés
 pour piller les pays enyironnants, on les leur racheta a prix d'argent, mais ils
 ne tardèrent pas 4 regretter et a reprendre leur vie d'abondance. _ et de
 brigandage. : Trop estoit Aymerigot Marcel® courrouciés, et bien le
 monstra, de ce que Je fort d'Aloise* delés Saint Flour il avoit vendu ne®
 rendu pour argent, et s'en veoit trop abaissié de seignourie et moins
 cremu®; car, le temps >. qu'il 'avoit tenu a l'encontre de toute la puissanee
 du pais, il estoit doubtés? plus que nuls autres et honnourés des
 compaignons et des gens.d'armes de son costé'. Et tenoit et avoit tenu
 tousdis® ou chastel d'ssoise grant estat bel et bon et bien pourveti; car ses
 pactis* luy 1. On appoia, on entassa. — 2. Au voir dire, X yrai dire. 3.
 Aymérigot Marchés ou Marchetz, fils dun chevalier limousin, fut un des
 pate fameux rontiers. Né vers 1550, il fut en 1391 décapité, puis écartelé, «
 et chascun des quartiers mis et levé sur une estache (poteau) aux quatre
 souveraines portes de Paris. » — 4. Le chateau d'Aloise (Aleuze, dans le
 Cantal) appartenait A 'évêque de Clermont. Aymerigot, a la tête de onze
 compaignons, s'en était emparé en tuant par surprise le portier, assis sans
 défiance devant sa porte. [1 le rendit contre argent, le \$0 novembre 1587, 4
 Jean d'Apmagnac. — 5, Ne, et. — 6. Cremy, craint. — 7. Doubtés, craint.
 — 8. Cosié, parti. — 9. Tousdis, toujours. — 19, Pactis, conventions, par
 Lesquelles les gens du pays se rachetaient du pillage. i

Oe PANS Nan cite ao gen OG tn ge RP Sel OS eee : s Ow Ses
 ESN | — FROISSART . yl valoient plus de vitigt mil frans par an. Si! étoif
 tristes — et pensis quant il regardoit a son estat, coftitrent il se deduireit?;
 car son tresor il ne vouloit point amendir, et si avoit appris®. a veoir tous
 les jours nouveaulx - _pillages et nouvelles roberies*, dott i avoit a
 patcons® - du butin, et il veort que a present cil prouffis luy estoit clos, et
 disoit, yitagifianit ainsi en son courage®, que - trop tost il s'estoit repentis
 dé biet faire ét de pillier et - de rober en la manière que devant il faisoit et
 avoit fait. Tout considéré, c'estoit bonne vie. A la fois if se devoit aux
 coinpaignons gui luy avoient atdié a mener Celle ruse?, ~ et disoit.: «Il n'est
 temps, ésbatemens, or, argent, ne gloire en ce niénde, que de gens d'armes
 et de guerrier ainsi que par cy devant avons fait. Comment estions nous
 resjouï quant nous chevauchions a l'aventure, et nous pouyons trouver sur
 les chanips ung riche-abbé, ou ung riche prieur, ou ung riche marchant, ou
 tne route' de mullets de Montpellier, de Nerbontte, de Limnous, de ~
 Fogas®, de Beziers, de Carcassonne ou de Thoulouse, chargiés de draps
 dor ou de soye de Bruxelle oti de Moustierviller 1°, et de pelleterie venant
 des foires du ~Lendit*! ou dailleurs, ou d'espiceries verrans de Bruges, ou
 d'autres marchandise venans de Damas ou d'Alexandrie! Tout estoit
 nostre, ou racnconné anostre volenté. Tous les jours nous avions nouvel
 argent. Li villain d'Auvergne et deLimosin nous pourveoient et amenoient
 en nostre chastel les blés-et la farine, le pam tout cuit, l'avoine pour les
 chevaulx et la-littiere, les bons vins, les buefs, les moutons, les brebis, tous
 gras, et la poulaille et ta yollaille. Nous -estions estoffé comme 1. Si, aussi.
 — 2. Se deduiroit, prendrait du bon temps. — 3. Avort appris, Sétait
 aécoutuiné. — 4, Roberies, vols. —3. A pargons, en artage. — 6. Cotirage,
 cour. — 7. Celle ruse, ce genre de vie terme de yenerié). — 8. Route,
 troupe. — 9. Fogas, Le Fougat Haute-Garonne). — 10: Mousfierviller,
 Montivilliers (Seine-Infé'yieure). — 44. Lendit. Cf. page 5.

Be i aha 248 HISTOIRE roy. Et quant nous chevaulchions, tous li
pays trem- _ bloit devant nous; tout estoit nostre, allant et retour- — nant.
Comment prinsmes nous Carlat?, moy et li boures? — de Compaigne??
Comment prinsmes nous Calusel⁴, moy | et Perrot le Bernois®? Comment
eschiellastes® nous, — vous et moy, sans autre ayde, le ‘chastel de
Merquel’, — qui est au conte dauffin ⁸? Je ne le tins que cing jours, e{ si en
regus sur une table cing mil frans, et encores — en quittay jou mil pour
l’amour des cnfans. du conte dauffin. Par ma foy, ceste vie estoit bonne et
belle. Et me liens pour trop decetis de ce que j ay rendu ne venduAloise, car
il faisoit a tenir® contre tout le monde, et sit? ~ estoit, au jour que je le
rendy, pourvets de toutes neces= — sités pour vivre et tenir sans estre
raffreschis d’autres ⁴ pourveances pour sept ans. Je me tiens de ce conte —
d’Ermignach*! pour trop villainement deceiis. Olimbarbe?² — et Perrot le
Bernois me disoient bien que je m’en-repen- — liroie. Gertes, de ce que
j’en ay fait je m’en repens trop grandement.)) : Rs Quant li compaignon,
qui povre estoient et qui servi avoient Aymerigot Marcel, ouirent dire et
mettre avant telies paroles, il veoient que il Tuy anoioit et que il parloit de
bon cuer et tout acertes !>. Sit* lui disoient :~ ((Aymerigot, nous sommes
tous prest a vostre comman- _ dement. Si renouvelons guerre, ef/advisons
quelque bon fort en Auvergne ou en-Limosin,’et le prenons et forte- ” fions.
Kt par ainsi nous aurons tantost recouvré tous nos dommages, et si fait si
bon et si bel volert® en Auvergne et en Limosin que meilleur n’y peult
faire; car. . 1. Carlat (Cantal). — 2. Boure, batard. — 3. Compaigne
(Béarn). — 4. Galusel, Chalusset (Haute-Vienne). —. Perrot le Bernois,
Pierre le Béarnais. — 6. Eschieller, escalader. — 17, Merquel, Mercury °
(Haute-Loire). — 8. Conte dau/fin, Béraud II, dauphin d’Auvergne comte
de Clermont et’signeur de Merceeur. — 9. I? faisoit a lene i devrait être
tenu. — i0. St. aussi, = 41. Conle @ Erm a page 246, note 4. — 12. Olin
Barbe etait un rontier, — 4 tes, sérieusement. — 14, Si, alors. — 1§.-Volent,
faire ignach, du butin, 3. Acejr.

Bate PROISSS RES SS era Oi premierement li contes dauffins et messires Hués* son. -frere sont hors du “pais, et pluseur chevalier et escuier en leur compaignie ou voyage de Barbarie®; e& par especial li sires de Coucy®, qui est regars* souverains de par le roy es marches de par deca, est ou dit voiage. De Ini n’avons garde, ne du duc de Berry; car celui Ja se tient a Paris et la se donne du bon temps. — Je ne scay, » dist Aymerigot, (mais je suis en bonne volenté, reservé _ ce que * on m’a par mos exprés enclos en la chartre® de - la trieve. » A ce respondirent Ji compaignon : « Que de ce? Or la tendrés vous se vous voulés. Vous n’estes homs en riens au roy de France, si ne luy devés foy ne obeissance. Vous estes homs au roy d’Angleterre, car yostre heritages, liqueus estoit tous peraus et destruis, siét en - Limosin§; et se nous faisons guerre pour vivre, car ‘vivre nous fault, ja les Anglois pour ce ne nous en sçavront mauvais gré, mais se trairont tantost ceulx qui .gaaingnier voudront aveuc nous. Et si avons cause et title? assés pour faire guerre maintenant; car nous ne sommes pas tout payé des pactis*® qu'on nous doit en Auvergne. Nous manderons aux villains des villages, mais que‘! nous aions trouvé fort pour nous tenir, que il nous — _ paient; autrement nous leur ferons guerre.— Or avant!?! »‘dist lors Aymerigot. « Ou nous pourrons nous a ce commencement logier pour nous recueillir 13?» La en y eut aucuns. qui respondirent et dirent ainsi : « Nous scayons ung fort deseparé ‘ sur heritage du seigneur de la-Tour*®, que-nuls ne garde. Traions nous*® la tout 1. Ilués, Hugues, frere de Béraud li. — 2. Barbarie: I s'agit d'une ~ expédition contre les pirates des cotes barbaresques (1390). — 3. Enguerrand VII, sire de Couci, comte de Soissons. — 4. Regars, gouver- -neur. — 5. Reservé ce que, sauf que, si ce n’était que. — 6. Chartre, charte (cartula) et aussi prison (carcerem). — 7. Que de ce? Questce que cela? — 8. Le Limousin appartenait alors 4]’Angleterre. — . 9. Title, titre. —10. Pactis. Cf. page 246, note 10. — 11. Mais que, - . pourvu que. —42. Avant, en avant. — 13.-Recueillir, réunir, — 44, Deseparé, qui n'est plus fortific. — 15, Latour (Puy-de-Donte.) — 16, Traions nous, dirigeons-nous.

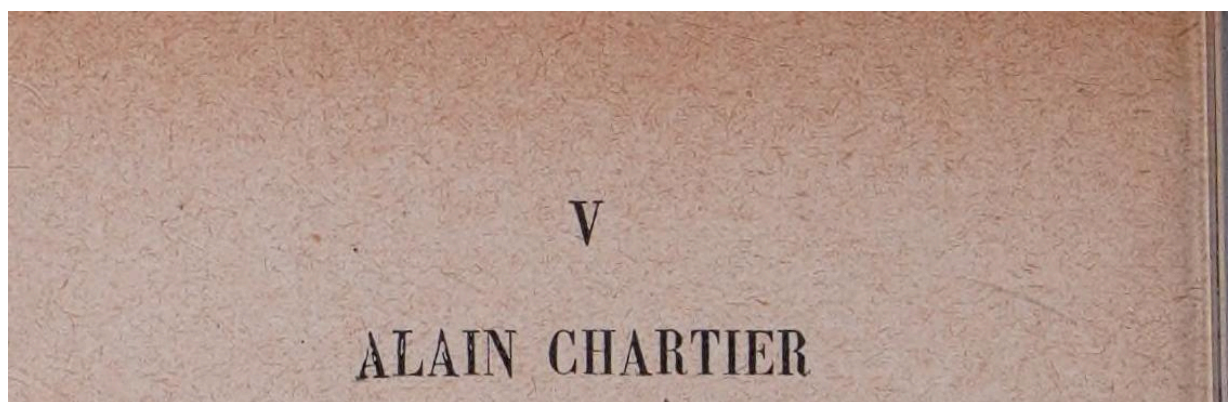
. 2 rs r t : tp TDi f eset 250 Sete SMR TOIRE cy, cere
premierement et le fortéfions. Et quant fortéfié l'avrons, — nous le
garnirons; et courrons legierement! et a nostre aise ey Auvergne et en
Limosin. — Et ou gist cist fors ? » | dist Aymerigot. ¢ A une lieue pres de la
Tour, » dirent cil qui le congnoissoient et qui ja ainsi lavoient annoncé; « et
le nomme on ja Roche de Vendaix. — Par~ ma foy, » dist Aymerigot® (
vous dittes vray; la Roche est uns drois? lieux pour nous, et est tenue la terre
ou il siét, gquoyque pour le present il soit desempareés, des arriere fiefs de
Limoges, et nous l'irons; veoir, et si le prendrons et fortéfierons.) ; Ainsi
sur ce propos il se fonderent® et conclurent. Kt ung jour se cueillirent 4
tous ensemble et s'en vindrent ala Roche de Vendaix. Quant Aymerigot fut
la venus, derechief il Je vould® encores adyiser pour recongnoistre et veoir
se leur paine y seroit employee® du fortéfier; et quant il 'eut bien advisé,
environné et conceii? toutes les gardes ef les deffenses, si lui pleut encores
mieulx et — plus grandement que devant. Si le prindrent de fait et de force,
et petit a petit le remparerent et fortifierent ayant quil courussent ne feissent
nulles contrarietés — suv le pais. Et quant il virent\quil estoit fort assés~
pour tenir-contre siege et assault, et que tous li compaignon furent monté ef
pourveli, commencerent a courir sur le pais, a prendre prisonniers et a
raengonner, eta pourveoir leur fort de chars, de vin et de sel, de fer et
d'acier, et de toufes choses qui leur pouoient — besongniey''; ne riens
n'estoit qui ne leur venist a point, s'il n'estoit trop haulx ou trop parfons®.
Li pais de la _ environ et les bonnes gens, qui cuidoient estre en pais x 1.
Legierement, facilement. — 2. Drois, hon, convenable. — 3. Se fonderent,
sarréterent. — 4. Se cueidire, se réunirent. — 5. Vould, voulut, — 6.
Fmployee, bien employee. — 7. Environné et conceii, examing tout autotir
et reconnu, — 8. Qui len pouoient besongnier, dont ils pouvaient avoir
besoin, — 9, Parfons, profond.

poudiont i ower le moyen de, gra + Robeours, yoleurs..

et en repos parmy¹ la triewe qui estoit donnee entre les roys² et les royaulmes, se comencierent a esbahir ; car ces pillars et robeours³ les prenoient en leur maisons et partout ou il les pouoient trouver, aux champs et aux labourages ; et se nommoient les Avantureus.

1. *Parmy*, par le moyen de, grâce à. — 2. *Les roys* de France et d'Angleterre. — 3. *Robeours*, voleurs.

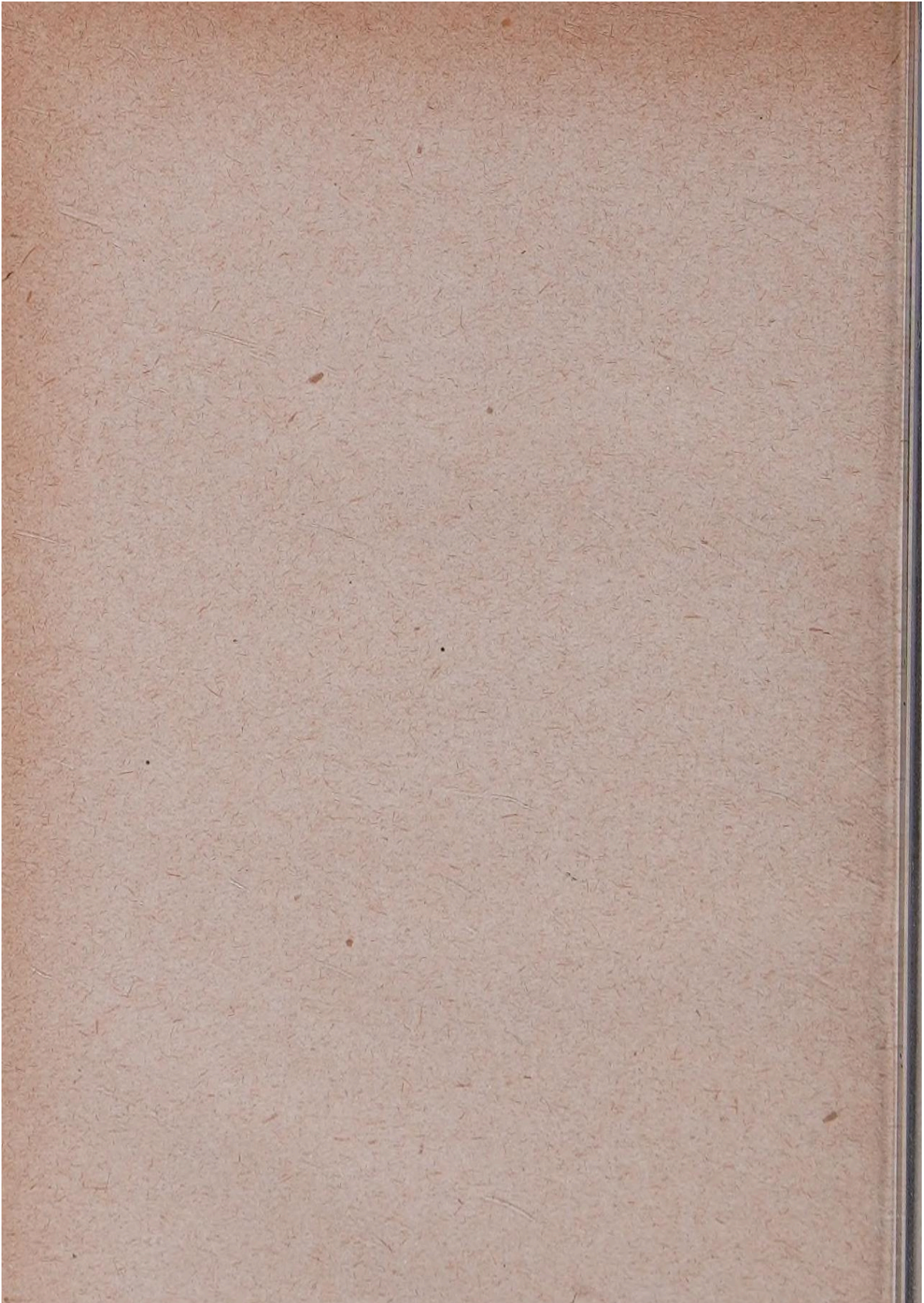
‘ ALAIN CHARTIER LE QUADRILOGUE INVECTIF Alain Chartier, né a Bayeux, vers 1592, mort vers 1432, fut — un poète un surtout un prosateur de erand talent, qui exerça sur la génération 4 laquelle il appartenait et celles qui suivirent une influence considérable. On l’a surnommé, non sans raison, « le père de l’éloquence française ». Il a essayé, en effet, de reproduire en français les tournures, les mouvements. : et le style de l’éloquence latine, et en même temps il a mis ses discours au service de sentiments très élevés et surtout d’un | patriotisme ardent et clairvoyant. — Dans le Quadrilogue in— vectif, écrit vers 1422, il suppose qu’il voit en songe la France se plaindre des vices, de l’inaction et des discordes de ses _ trois enfants, les trois ordres de l’Etat, Noblesse, Clergé et ~ Peuple. Chacun de ceux-ci se défend en accusant les autres; leur mère leur donne tort à tous trois et les invite à s’unir et à retrouver les vertus de leurs ancêtres. Voici un fragment de la lamentation. du Peuple, que l’auteur nous montre « en vil habit, renversé sur la terre, plaintif et languoureux ». Nous avons revu sur les manuscrits le texte des éditions des xvi^e et xvii^e siècles (la dernière est celle d’A. Duchesne, 1617). «Ha! mère jadis abondant et plantureuse de prospérité, et ores angoisseuse et triste du declin de ta lignée, je recoy bien en gré ta correction, et cognois que tes plaintes ne sont point desraisonnables ne sans cause. Mais trop m’est amère déplaisance que j’aye de ce mes-^{*} chief la perte et la reproche ensemble, et que m’en doyes^{*} 1. Doyes, doives:



ALAIN CHARTIER fo) == 7-253, en rien tenir suspect quant d'autrui coule je porte la _ très aspre 'penitence. Je suis comme |'asne qui soustient fardel importable, et si suis aguillonné et batu pour faire et souffrir ce que je ne puis.... Le labeur de mes mains nourrist les lasches et les oiseux qui me perse+ cutent de faim et de glaive. Je soustiens leur vie a la sueur et travail de mon corps, et ilz guerroyent la moie par leur outrage : ilz vivent de moy, et je meur par eulx. _ Ilz me deussent garder des ennemys: hélas! hélas! ilz me gardent de mengier mon pain en seureté.... Je meur et transis par deffaut et nécessité des biens que j'ay gaigniez. Labeur a perdu son esperance, Marchandise ne treuve chemin qui la putsse sauvement adrecier; tout est proye ce que l'espee ou le glaive ne deffent', ne je -n'ay autre esperance en ma vie sinon desesperer et lais-- sier mon estat pour faire comme ceulx que ma despouille -- enrichist.... Regarde, mere, regarde et advise ma très _ . langoureuse affliction, et tu cognoistras que tous refuges me deffaillent: les champs n'ont plus de franchise pour moy administrer seure demeure, et je n'ay plus de quoy les cultiver et fournir pour y recueillir les fruicts de nourreture.... Or conviendra que les champs demeurent desers, inhabitables et abandonnez aux bestes sauvaiges.... Le soe est tourné en glaive mortel; et mes mains, qui ont porté le fais dont les autres recueillent les aises en - abondance, sont souvent estrainctes juques au sanc espandre® pour ce que je ne baille ce que:j'ay et ce que je n'ay mieé.... Du surplus ne veuilles faire enqueste ne deinande : les euvres sont publiques, et le tesmoing en est intolerable famine qui court et courra sus a ung chascun.... Ennuyeuse chose est a raconter et plus grieve 4. Tout ce que ne défend pas l'épée ou la lance est une proie pour les autres. — 2. Il s'agit- du supplice des poucetis, par lequel on. serrait jusqu'a en faire jaillir le sang les doigts de celui a qui on voulait arracher un aveu; les routiers les employaient pour contraindre les paysans 4 livrer l'argent que souvent ils n'avaient pas,

» Sie a ae 7 prey Petia oh HISTOIRE a soustenir ma pitetise
 desolation, car je suis én exil en — ma maison, prisonnier dé mes amis,
 assailly dé imésdeffendeurs, guerroyé des souldoyers dont lé payemierit se
 fait dé mon propre chatel'. Et pour faite uné abhominable sominme de mes
 males meschances infiniés, jé — ne voy autre demourant ou exploit? des
 lofigues guerres _ de ce royauline, sinon terres eh friche et pays inhabité,
 multitude de femmes veves et d'orpheliftis chetifs, mendiens et desolez, et
 mutatiofis de biéns, qui dés mains de ceulx qui les ont gaigniez sont
 transportez aux pillars et ravissans; et tellement est Ja chose ptiblicqué
 muee et changiee de sa nature qu'entre limpetiiosité des armes se taisent les
 lois, et Justice a laissié son siege tribunal, otiquel se siét et preside Voulenté
 ; si a faict icelle ung tel edict que ce que Force veult ellé peut, ce qu'elle
 peut ellé accomplist, ce qu'elle accom- _ plist elle appreuve, cé qt'elle
 appreuve est exaulcé et loué el non puny.... Sé je veisse que paf
 chevaleireusé — hardiesse de la guerre dont votis faictes le bruit les en
 nemis Seiitisséfit la perte et [é dormmage, le mien éti seroit plus aysé a
 soustenir ; mais tousjours mal souffrir quant il ne redonde a aulctin bien fait
 le courage cheoir en desespoir et perdre pacience entieremment.... Si
 advient souvent que, pacience faillie, totite obeissance, subjection et
 constance defaillent, et tourné l'ordre dé vertit en desordonnéee
 confusion.... Le peuplé si est membre notable du royatilme, sans le quel les
 nobles ne le clergié ne peuvent souffite a faire corps de police' ne a soustenir
 leur estas et leur vies; si ne mie puis trop donner de merveilles® qu'il doye
 estre si abandotiné a: toute infelicité et persecuté par les autres membres
 subgetz aun mesine chief. Je ne voy meilleur simili' 1. Chatel, capital,
 argént. — 2. Autre résultat ot profit. — 3. Sit le quel siège et préside
 Varbitraite. — 4. Police, vie politique, s6bidlé organisée. — §, Je ne puis
 trop m'étonner,

oe oe ALAIN CHARTER = “tude : a ce presa sinon que nostre
Galicg francoise est ~ comme l’omme furieux qui de ses dens mort et
deschire ses membres.... Ainsi je descharge mon cueur envers ‘toy, mere,
exent de la coulpe des griefs maulx dont je porte la peme, et me rapporte a
ton bon Jugement de scavoir.a qui en est le blasme.\Je doy bien estre tenu
pour excusé e! delessié pour si chetif que je suy, sans... adjouster a ma
misere blasme ou reproche ; car douleur et malaise me meinent si durement
que je ne scay plus ‘sinon mauldire qui ce m’a fait, plaignant a toy ma grant
~ douleur, dont-Dieu. par sa pitié me veuille getter, ‘et . - mettre brievement
hors de ceste langoureuse vie, puis que desoremais n’y puis-demourer fors
en orphanté*! » e 1. Orphanté, condition misérable (proprement état
d’orphelin), SS SES



ROMAN DE LA ROSE Le Roman de la Rose est une des œuvres les plus importantes du moyen âge à bien des égards, principalement par l'impact qu'il a eu sur la littérature des siècles suivants. Il se divise en deux parties très différentes. La première a été écrite par Guillaume de Lorris, vers 1230; c'est un Art d'aimer, dans lequel l'auteur, pour joindre l'action aux préceptes, a mis en scène les phases successives d'une intrigue amoureuse. Comme Guillaume étant mort avant d'avoir achevé son poème, Jean Chopinel, natif de Meun-sur-Loire, mais habitant Paris, l'a » repris près d'un demi-siècle plus tard et, sous prétexte de le terminer, l'a démesurément prolongé. Avec les 4068 vers de Guillaume, le Roman de la Rose touchait à sa fin; Jean de Meun en a ajouté près de 18000. L'Art d'Amour n'est plus, pour le continuateur, qu'un cadre habilement choisi pour, en communiquant au grand public, notamment aux laïques, des notions et des idées philosophiques et surtout morales, que les lecteurs ne seraient pas allés chercher dans un livre didactique. Nous donnons d'après l'édition de M. Ernest Langlois, Le Roman de la Rose par Guillaume de Lorris et Jean de Meun, Paris 1914-1915, 4 vol. in-8° (Société des Anciens Textes français), de Guillaume de Lorris, le portrait de Vieillesse, une des dix statues symboliques qui ornent le mur extérieur du verger de Déduit (v. 339-406), et de Jean de Meun, un extrait des ayeux que Faux-Semblant, qui représente les hypocrites et leurs menées, fait au dieu d'Amour (v. 11657-11700). Cf. CHRESTOMATHIE. 9 fol. "

988 | “ROMAN DE LA ROSE — uf Apres fu Vieillece portraite,
— Qui estoit. bien un pié retraite De tel come ele soloit estre; A peine qu’el
se pooit paistre, Tant estoit vieille et redotee. Mout estoit sa beauté gastee,
Mout estoit laide devenue ; » Tote sa teste estoit chenue ; _Et blanche con
s’el fust florie ; ¶e ne fust mie granz morie; Sele morist, ne granz pechiez,
Car toz ses cors estoit sechiez De vieillece et anoientiz. Mout estoit ja ses
vis flestiz Qui fu jadis soés et plains; Or estoit toz de fronces pleins. Les
oreilles avoit mossues, Rt totes les denz si perdues Qu’ele n’en avoit mais
nés une. fant par estoit de grant vieillune 20° Qu’el n’alast mie la montance
De quatre toises senz potence. I Ensuite Vieillesse était représentée; elle
était rapetissédun bon pied de ce qu'elle avait été jadis. A peine pouvait—
elle se nourrir tant elle était vieille et faible d’esprit; elle avait perdu sa
beauté, elle était devenue très laide; elle avait | Ja tête toute blanche, comme
si elle était fleurie. Ce n’etit pas été une mort bien sensible si elle avait
quitté la vie, ni un grand dommage, car tout son corps était desséché,
anéanti par l’age. Son visage, jadis lisse et uni, était maintenant tout —
flétri et sillonné de rides; elle avait les orcilles ratatinées, elle avait perdu
toutes ses dents, au point qu’il ne lui en restait pas une. Elle était si Agée
qu’elle n’aurait pu aller quatre toises sans sa béquille.

5

10

GUILLAUME DE LORRIS 259 . - r > “6 - . \ Li Tens, qui s’en
 vait nuit et jor, Senz repos prendre et senz sejour, 8 Et qui de nos se part et
 emble 2D Si celeement qu’il nos semble - Qu’il s’arest adés en un point, Et
 il ne s’1 areste point, Ainz ne fine de trespassez, Que l’en ne puet neis
 penser 30 ~ Queus tens ce est qui est presenz, Sel demandez as clers lisanz,
 © Car ainz que l’en l’etist pense _ Seroient ja troi tens passé; Li Tens, qui
 ne puet sejourner, 35 Ainz vait toz jorz.senz retorner, Con Vaive qui s’avale
 tote, Nil-n’en retorne ariere gote; Li Tens, vers cui noienz ne dure, Ne fers,
 ne chose tant soit dure, _ 40 Car Tens gaste tot et manjue; Li Tens, qui tote
 chose mue, Qui tot fait croistre et tot norrist Et qui tot use et tot porrist, ~ Li
 Tens, qui envieilli noz peres, 45 Le Temps, qui marche nuit et jour, sans
 repos, sans arret, et qui s’éloigne de nous et s’enfuit si furtivement qu’il
 nous - semble qu’il soit toujours immobile au même point, tandis ~quilne
 s’y arrête pas, et qu’au contraire il ne cesse de passer - outre, de sorte qu’on
 ne peut même pas penser le temps “présent (demandez-le aux clercs qui
 lisent), car avant qu’on Yeut pensé, trois temps seraient déjà passés; le
 Temps, qui ne peut séjourner, mais va toujours sans se retourner, comme
 Yeau qui descend toute, sans qu’il en reyienne en arricre une goutte; le
 Temps, a qui rien ne résiste, ni fer, ni chose | si dure soit-elle, car Temps
 detruit et mange tout; le temps, Be qui transforme toute chose, qui fait tout
 croitre et nourrit tout, Let quiuse tout et pourrit tout ; le Temps, gui est en
 train de vieillir nos pères, gui vieillit les rois et les empereurs

‘ : = : Fi 266 ROMAN DE LA ROSE e r Qui vieillist rois et
 empereres, Et quirtoz nos envieillira, O Morz nos desavancira ; Li Tens, qui
 tot a en baillie Des genz vieillir, l’avoit vieillie Si durement qu’al mien
 cuidier El we se pooit mais aidier, Ainz retornoit ja en enfance, Car certes el
 n’avoit poissance, Ce cuit je, ne force ne sen . : Ne plus que uns enfes d’un
 an. Neporquant, al mien escièntre, Ele avoit esté sage et entre Quant ele ert
 en son droit aage; Mais je cuit qu’el n’iere mais sage, Ainz estoit tote
 rassotec. Ele ot d’une chape! forree Mout bien, si con je me recors, Abrié et
 vestu son cors, é Bien fu vestue chaudement, 65 Car ele-etist froit
 autrement: Ces vieilles genz ont tost froidure ; Bien savez que c’es! lor
 nature. Ss , et qui nous vieillira tous, 4 moins que la Mort ne nous prenne |
 avant; le Temps, qui a tout pouvoir de vieillir les hommes, i’avait vieillie si
 fortement qu’a mon avis elle ne pouyait plus vien faire; elle retournait déjà
 en enfance, car elle n’ayait cer- — | tainement pas plus de puissance, de
 force ni de sens qu’un | enfant d’un an. Et cependant, autant que je sache,
 elle avait été raisonnable et sage, lorsqu’elle était en la fleur de lage; mats je
 crois qu’elle n’avait plus sa raison et qu’elle était toute | | assotée. Elle avait,
 je m’en souviens,.Je corps complètement enveloppé dans un manteau fourré
 ; elle s’était vétue tres chaudement, car autrement elle ett eu froid. Ces
 vieilles gens se refroidissent facilement; vous sayez bien que telle est leur
 complexion. 1. Chape. Cf. page 146, not 1

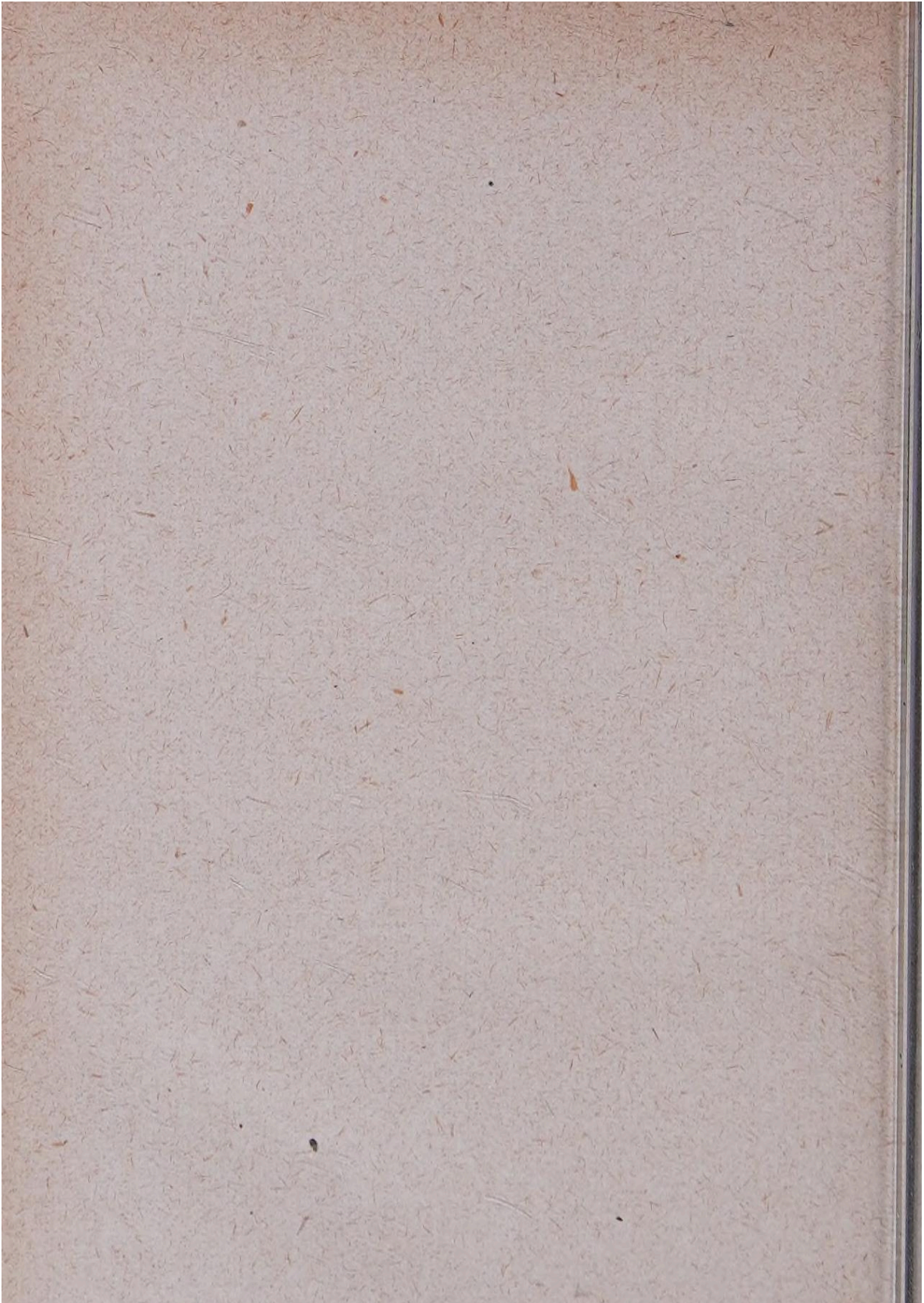
© ty Ss Z ihe eh JEAN DE MEUN, oe I « Une autre coustume
 ravons 4 Seur ceus que contre nous savons 23 : Trop les voulons forment
 hair = Et tuit par acort envair. Ce que uns het, li autre heent: 5 Trestuit a
 confondre le beent. Se nous veons qu'il puist conquerre Par queusque genz
 oneur en terre, Prouvendes ou possessions, A savoir nous estudions 10 Par
 quel eschiele il peut monter; Et, pour lui mieuz prendre et donter, Par
 traisons 'le difamons : Vers ceus, puis que nous ne l'amins. De s'eschiele
 les eschillons ES Ensi coupons, et le pillons De ses amis, qu'il ne savra ~ Ja
 mot que perduz les avra. Asien IL Nous ayons une autre coutume a l'égard
 de ceux que nous ~savons, contre nous : c'est de les hair de toutes nos
 forces et de les attaquer d'accord. Celui que l'un de nous hait les autres le
 haissent; tous aspirent a le perdre. Si nous voyons quil puisse acquérir par
 quelques gens honneur, prébendes ou domaines, nous cherehons a savoir
 par quelle échelle il peut monter, et pour mieux le prendre et le vaincre,
 nous le diffamons en trahison prés de ses bienfaiteurs, du moment ott nous
 ne l'amins pas. Nous lui coupons ainsi les échelons de son échelle, nous
 lui enlevons ses amis, et il les aura perdus ayant qu'il s'en doute. Si nous lui
 nuisions ouverte4. On remarquera la Pichesse des rimes de Jean de Meum;
 dans tous ses poèmes l'homophonie commence 4 la voyelle qui précède la
 dernière syllabe, aussi bien pour-les rimes mas*ulines que pour les rimes
 féminines, ;

Oat ats oe teh woe ~ ROMAN DE LA ROSE Car, s'en apert le grevions, Espoir blasmé en serions Et si faudrions a nostre esme; Car, se nostre entencion pesme Savoit cil, il s'en defendroit, Si que l'en nous en reprendroit. Grant bien se l'uns de nous a fait, Par nous touz le tenons a fait. Voire, par Dieu, s'ille feignoit, On, senz plus, vanter s'en deignoit D'avoir avancié queusques omes, Tuit dou fait parconier nous fomes, Et disons: « Bien savoir devez Que teus est par nous eslevez.) Kt, pour avoir des genz loenges, ~ Des riches omes par losenges Empetrons que letres nous doignent Qui la bonté de nous tesmoignent, Si que l'en croie par le monde Que vertu toute en nous abonde. Kt toujourz povres nous feignons, Mais, coment que nous nous plaignons, 40 Nous somes, ce vous faz savoir, Cil qui. tout ont senz riens avoir. _ ment, peut-être en serions-nous blamés et alors nous maiquerions notre but, car, s'il connaissait notre mauyaise intention, it se défendrait, ét l'on nous le reprocherait. Quand lun de nous fait quelque bien, nous lé tenons comme fait par nous tous, et même, s'il feint de l'avoir fait, ou sil se yante seulement d'avoir fait avancer quelav'un, tous nous nous y attribuons une part, et nous disons: « Vous devez bien savoir qu'un tel a été élevé grace 4 nous. » Pour être loués des gens, nous obtenons par flatteries des puissants seigneurs quils nous donnent des lettres témoignant de nos qualités. de facon que l'on croie par le monde que toute vertu abonde en nous. Toujours nous feignons d'être pauvres, mais quelles que soient nos plaintes, hous sommes, je vous le déclare, °

JEAN DE MEUN * 263 Sim Elena de courretages, Je faz pais, je
joing mariages, Seur moi preg execucions* 45 Et vois en procuracions ;
Messagiers sui et faz enquestes, Si ne me sont-eus pas onestes. Les autrui
besoignes traitier, Ce m'est un trop plaisant mestier 2. 5G Kt se vous avez
riens a faire Vers céus entour cul je repaire, Dites le moi: c'est. chose faite
Si tost con Ja m'avrez retraite ; Pour quoi vous m'aiez bien servi, 55 Mon
servise avez desservi. : Mais qui chastier me: voudroit 'Tantost ma grace se
toudroit. Je n'ain pas ome ne ne pris. - Par cui je sui _-de riens repris ; 60
Les autres vueil je touz reprendre, Mais ne vueil leur reprise entendre, Car
je, qui les autres chasti, N'ai mestier d'estrangle chasti. - ceux qui ont tout
sans rien avoir. Je me méle de courtages, je fais les réconciliations, les
mariages, je me charge des exécutions, des procurations, je suis messenger,
je fais des enquêtes qui ne me sont pas très honorables; m'occuper des
affaires d'autrui est pour moi un métier {res agréable; si vous ayez quelque
chose 4 faire avec ceux que j'approche, dites-le-moi, _ce sera chose faite
dés que vous ime l'aurez exposée; pourvu que vous m'ayez bien servi, vous
avez mérité mon service. Mais. qui voudrait me corriger perdrait aussitôt
mes bonnes grâces ; je n'aime pas Celui par qui je suis repris- et je n'ai pour
lui aucun égard. Je veux réprimander tout le monde, mais je ne veux
entendre la réprimande de personne, car moi, qui reprends les autres, je n'ai
pas besoin de leurs remontrances. 1, Kxécutions testamentaires. i 2. Il
faudrait ici réguliérement le nominat*?

The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

Psp,



SATIRE _#i n'ya pas dans la poésie française du moyen âge un genre satirique proprement dit. "la satire se glisse un peu dans tous les genres, et les poèmes exclusivement satiriques revêtent des formes très variées. LE DIT DES BEGUINES sion, établi 4 Paris, l'un des poètes les plus personnels du xe siècle. Il a laissé des poésies très diverses de forme et d'inspiration, dans lesquelles les ordres religieux sont fort malmenés. La dernière édition de ses œuvres est celle de M. A. Kressner : Rustebuef's Gedichte nach den Handschriften der Pariser National-Bibliothek (Wolfenbüttel, 1885, in-8°). LI DIZ DES BEGUINES a En riens que Beguine ! die Le N'entendez tuit se bien non; Tot est de religion ! Quant que l'en trueve en sa vie. Quoi que dise une Beguine, n'y entendez que du bien. Tout ce qu'on trouve en sa vie est chose religieuse. Sa parole est 4, Les Béguines vivaient en communauté, mais sans avoir renoncé au monde. Leurs vœux étaient temporaires. L'auteur de cette blquette est Rustebeuf, trouvère de profès-- >

~ 966 SATIRE Sa parole est prophécie ; aos S'ele rit, c'est
 compaignie; ' 4 S'el pleure, devocion; : aa Sele dort, ele est ravie; : Sel
 songe, cest vision; Sele ment, nel creez mie. ~ 10 Se Beguine se marie,
 C@est sa conversacion: ~ . . Ses veuz,sa profession Nest pas a tote sa vie.
 Cest an pleure et cest an prie, SMe R case) Et cest an prendra baron. ; Or est
 Marte, or est Marie'; Bas Or se garde, or se marie; Mais n'en dites se bien
 non : Li rois 2 nel soferroit mie! : 20 e prophétie; si elle rit, c'est savoir-
 vivre; si elle pleure, c'est dévotion; si elle dort, elle est en_extase; si elle
 songe, c'est une vision; si elle ment, n'en croyéz rien. Si une Béguine sé
 marie, c'est sociabilité : son vou, sa profession ne sont pas pour toute sa vie.
 Une année elle pleure, ~ une autre elle prie, une autre elle prend mari.
 Tantdt c'est Marthe, tantot cest Marie. Tantot elle +e réserve, tantét elle se
 marie; mais n'en dites pas de mal: le {oi ne le souffrirait pas! a a a RO a AD
 Sy 1. Allusion aux deux sceurs de Lazaré do it il est parlé dans V'éyan: gile
 de saint Luc, X, 38-42. 2. Louis IX.

TIRE

hecie ;

5

mpaignie ;

on ;

ravie ;

ision ;

eez mie.

10

rie,

ion :

sion

u vie.

cest an prie,

15

a baron.

st Marie ¹ ;

marie ;

bien non :

VILLON _ Francois de Mentcorbier, ou des Loges, car on ne connaît pas sûrement son nom patronymique, naquit à Paris, probablement en 1431. Ses parents étaient de très humble condition. Il fut pris en affection par un ecclésiastique, appelé Guillaume de Villon, qui lui donna asile et lui fit fréquenter les écoles, Il devint ainsi maître ès arts. C'est à son protecteur qu'il doit le nom de Villon, qu'il a rendu célèbre. Francois. Villon eut une existence très tourmentée. En 1455 .il fut condamné au bannissement pour avoir tué un homme dans une querelle ;, il quitta Paris et mena une vie errante, où il paraît s'être déjà associé à des malfaiteurs. Grâce, il rentra à Paris, où il commit _un vol par escalade et partit pour Angers afin d'en préparer un autre. Dès lors c'est à travers des registres d'écrans qu'on pourrait le suivre. Louis XI, peu après son avènement, ayant passé par Meung, où Villon était en prison, le poète obtint encore sa grâce et revint à Paris. En 1463, ayant été mêlé à une rixe, il fut repris par la justice et condamné à mort, mais sa peine fut commuée en celle de l'exil. Depuis lors nous perdons sa trace. Il est probable que, miné par sa vie de misère, il mourut jeune. Voyez sur sa vie-G. Paris, François Villon (Hachette, 1901). Dès Villon fut le poète le plus personnel, le plus sincère du xv^e siècle, on pourrait dire de tout le moyen âge. Son œuvre littéraire se compose des *Œuvres* (legs), écrits en 1456, au moment de son départ de Paris, du Testament et de pièces isolées, dont une série de ballades en argot. La meilleure édition de ses poésies est celle de M. A. Longnon: *Œuvres complètes de François Villon* (Paris, 1892, in-12).

268 : - YVILLON LE TESTAMENT 4 C'est le poème capital de Villon: il en avait sans doute conçu l'idée dans la prison de Meun, et il l'a terminé peu après en étant sorti (1461). Le poète feint qu'au moment de quitter la vie il jette un regard douloureux sur le passé, confesse et regrette les erreurs de sa folle jeunesse, et en demande pardon à Dieu. Il remercie ses amis et ses protecteurs, il maudit ses ennemis, et assigne aux uns et aux autres des legs fantaisistes, conformes par leur nature 4 la nature des sentiments qu'il éprouve pour ses légataires et au caractère de chacun d'eux. "Le poème se compose de 178 huitains, entre lesquels Villon a enchassé une vingtaine de ballades et de rondeaux, dont une partie était composée antérieurement. Nous reproduisons, sauf trois huitains, les vers 169-356. Je plains le temps de ma jeunesse, Ouquelt j'ay plus gu'autre gallé?, Jusqu'à entree de viellesse, Qui son partement* m'a celé. Il5 ne s'en est a pié allé, 'N'a cheval ; hélas! comment don ? Soudainement s'en est vollé, Et ne m'a laissé quelque don. cor Allé s'en est, et je demeure, Povre de sens et de savoir, 107 Triste, failly®, plus noir que meure', Qui n'ay ne cens, rente, n'avoir: Des miens le mendre8, je di voir®, De me desavouer s'avance, Oubhant naturel devoir arnt Par faulte d'ung peu de cheyance. oa a 1. Ouquel, dans lequel. — 2. Galler. s'amuser. — 3. Qui. le temps. — 4. Son partement, son départ. — 5. Il, le temps. — 6. Failly, découragé. — 7, Meure, mire. — 8. Des mieas le mendre, le moindre, le plus petit des miens. — 9, Voir, vrai.

2 ; Se aS Sea ec \ 4. es TESTAMENT 269 Hé Dieu! se j'eusse
estudié Ou' temps de ma jeunesse folle, Kt a bonnes meurs dedié2, J'eusse
maison et couche molle! 20 | Mais quoy ? je fuyoie l'escolie, Comme fait le
mauvais enfant. En escripvant ceste parolle, * A peu® que le cueur ne me
fent. Le dict du Saige+, trop le fiz 25 Favorable*, bien n'en puis mais®, *
Qui dit; « Esjouis toy, mon filz, En ton adolescence'. » Mais Ailleurs sert®
bien dung autre mez°®: « Car jeunesse et adolescence, ») 30 C'est son
parler, ne moins ne mais?°®, «Ne sont qu'abuz et ignorance?!. » « Mes
jours s'en sont-allez errant !2 Comme, » dit Job, « d'une touaille Font les
filetz, quant tisserant 35 En son poing tient ardente paille *%. » Lors, s'il y
a nul bout qui saille, ; Soudainement il le ravit. 2 Si ne crains plus que riens
m'assaille, Car a la mort tout s'assouvit*, 4o Ou sont les gracieux gallans 1
Que je suivoye ou temps jadis, 4. Ou, dans le. — 2, Dedier, sacrifier a,
servir. — 3. A peu, peu sen faut. — 4. Le Sage, auteur de l'Ecclésiaste. —
5. Trop le fiz favorable, je Vai interprété trop en ma faveur, — 6. Bien n'en
puis mais, et maintenant je n'y peux rien, il est trop tard. — 7. Lelare ergo,
juvenis, in adolescentia (licclés., XI, 9). — 8. Le sujet de sert est le Sage. —
9. Mez, plat, service. — 10. Mats, plus. — 11. Adolescenlia enim et
voluptas vana sunt (Ecclés., XI, 10). — 12. Errant, rapidement. — 13. Dies
mei velocius transierunt quam a lexente tela succenditur, et consumpli sunt
absque ulla spe (Job, VII, 6). — 14, S'assouvit, est*fini. — 15, Galant,
viveur.

Fe en. aoe eee “VILEON > Fo. | ian Stn jeten Mee ee See nes Wy
 A oe a ey Si bien chantans, si bien parlans, Si plaisans en faiz et en diz? Les
 aucuns sont mors et roidiz; D’eulx n’est il plus riens maintenant, Repos
 aient en paradis, Et Dieu saulve le remenant *! Et les aucuns sont devenus,
 Dieu mercy, grans seigneurs et maistres ?; Les autres mendient tous nus, Et
 pain ne voient qu’aux fenestres>; Les autres sont entrez en cloistres De
 Celestins et de Chartreux, Botez, housez* com pescheurs @oistres® :
 Voyez l’estat divers d’entre eux. ; Aux grans maistres Dieu doint bien faire,
 Vivans en paix et en requoy °: En eulx il n’y a que? refaire; Si s’en fait bon
 taire tout quoy ’. 60 Mais aux poyres qui n’ont de quoy, Comme moy, Dieu
 doint patience t Aux autres ne fault ® qui ne quoy, Car assez ont pain et
 pitance. Bons vins ont, souvent embrochez *°, 65 Saulces, brouetz et gros
 poissons ; Tartes, flaons 11, oefz fritz et pochez, Perduz 12, et en toutes
 facons. Pas ne ressemblent les macons, Que servir fault a si grant peine: “70
 ~ 4. Remenant, reste. — 2. Grans maistres, grands personages, — 3. Aur
 fenestres du boulanger. — 4.’ Housex. Cf. page 145, note 1, — 5, Oistres,
 huitres. — 6. Reguoy, repos. — 7. Ik n’y a que, il n’y a rien 4. — 8. Quoy,
 tranquille. — 9. .Fault, manque. — 10. Souvant embrochex, qui ne sont pas
 depuis longtemps en perce. — tt. Flaons, flans. — 12. OEu/s perdu, wuts
 accommodés ait certaine fagon,

VE TESTAMENT Hs ne veulent nulz eschancens; Ye soy verser
 chascun se peine. En cest incident! mé suis mis, Qui de rien ne sert a mon
 fait: Je ne suis juge, ne commis Pour pugnir n'absoudre mesfait. De tous
 suis le plus imparfait. Loué soit le doulx Jhesucrist ! Que par moy leur soit
 satisfait® : Ce que j'ay escript est escript. Laissons le moustier * ou il est 4;
 s -Parlons de chose plus plaisante. es Ceste matiere a tous ne plaist ;
 Ennuyeuse est et desplaisante. Povreté, chagrine et dolente, _ -Tousjours
 despiteuse® et rebelle, é Dit quelque parolle cuisante ; : Selle n'ose, si la
 pense elle. Povre je suis, de ma jeunesse, De povre et de petite extrace ©.
 Mon pere n'ot oncq' grant richesse, Ne son ayeul, nommé Orace. Povreté
 tous nous suit et trace§. Sur les tombeaulx de mes ancestres (Les ames
 desquelz Dieu embrace!) On n'y voit couronnes ne ceptres. De povreté me
 guementant®, Souventesfois me dit le cuer : pe 85 _ go 4. Incident,
 digression. — 2. Que par. moy leur soit satisfait, je leur fais satisfaction,
 excuse. — 3. Moustier, église. — 4. Ce vers est un proverbe. —.5. pie pe
 arrogante. -- 6. Extrace, extraction. —7. Crane, jamais. —8. tant, me la
 mentant. Tracer, suivre.& la piste. — 9. Me guemen

Sr io i 212 2k LON ç « Homme, ne te doulouse* tant Et ne
 demaine tel douleur. 100 Se tu n'as tant que Jaques Cuer®, ; Ge z Mieulx
 vault vivre soubz gros bureau, 3% Povre, qu'avoir esté seigneur Et pourrir
 soubz riche tombeau. » Si ne suis, bien le considere, 105+ Filz d'ange,
 portant dyademe D'estoille ne d'autre sidere ®. See Mon pere est mort,
 Dieu en ait lame; Quant est* du corps, il gist soubz lame'. Jentens que ma
 mere mourra, 110. — Et le scet bien, la povre femmé, — Et le filz pas ne
 demourra. . Je congnois que povres et riches, + Sages et folz, prestres et
 laiz, Nobles, villains, larges et chiches, 11d Petiz et grans, et beaulx et laiz,
 Dames a rebrassez® collez, De quelconque condicion, Portans atours et
 bourrelez, « Mort saisit sans exception. ¥20 Kt meure Paris et Helaine,
 Quiconques meurt meurt a douleur Telle qwil pert vent 7 et alaine; Son fiel
 se creve sur son cuer, Puis sue Dieu scet quel sueur, 125 Kt n'est qui de ses
 maulx l'alege : Car enfant n'a, frere ne seur, 'Qui lors voulsist® estre son
 plege ®. 1. Se doulouser, se plaindre. — 2. Jacques Cwur, le fameux
 argentier de Charles VII, était mort depuis cing ans. — 3. Sdere, astre, — 4.
 Quant est, pour ce qui est. — 5. Lame, dalle. — 6. Rebrassez, largement
 ouverts, repliés, — 7. Vent, souffle: — 8. Voulsist, voulit. +~ 9, Son plege,
 sa caution. : *

Soyo q Se PESTAMENT 9) OB La mort le fait fremir, patlir, Le nez courber, les vaines tendre, 130° Le col enfler, la chair mollir, Joinctes! et nerts croistre et estendre. Corps femenin, qui tant es tendre, Poly, souef?, si precieux, Te fauldra il ces maulx attendre? 135 - Ouy, ou tout'vif aller es> cieulx. ¥ "BALLADE * DES DAMES DU TEMPS JADIS Dictes moy ou, n'en quel pays, Est Flora, la belle Rommaine °*; Archipiada®, ne Thais', Qui fut sa cousine germaine; 740 Echo', parlant quand bruyt on mame Dessus riviere ou sus estan, Qui beaulté ot trop plus qu'humaine. Mais ou sont les neiges d'antan 9? 5, Ou est Ja très sage Hellois, Z ee Pour qui fut chaslié, puis moyne, 1. Joinctes, articulations: — 2. Souef, doux. — 3. Es, dans les. : 4, La Ballade, depuis le xlv° siecle, a_trois_cou s_(rarement identiques pour le nombre et la 'Mesure des vers et pour | premier vers de Venvoi; quelquefois même on s'est affranchi de cette dernière formnalité (Cf. page 305). ! 4 5. Flora. Plusieurs. courtisanes fameuses de Kkome ont porté ce nom. (Gf. Lactance, 1, 20; Platarque, Vie de Pompée, § 11; Juyénal Sat. il, 9.) — 6. Archipiada, fl s'agit ici dAlcibiade, dont le nom cité au génilif dans un passage ou Boéce parlait de sa beauté, avai été pris au moyen age pour un nom de femme. — 7. Thais était pour les poetes Jatins du moyen age un des noms types de la courti~ sane. — 8. Echo, la nymphe éprise de Narcisse. — 9. D'antan, de l'année passée (ante annum).

a cena a oS: LEON Pierre Esbaillart! a Saint Denis? Pour son amour ot cest essoyne?. Semblablement ou est la royne Qui commanda que Buridan> Fust gecté en ung sac en Saine? Mais ou sont les neiges d'antan? La royne blanche* comme lis, Qui chantoit a voix de seraine; : Berte au grant pié®, Bietris, Allis®; 155 Haremburgis qui tint le Maine 7, % Et Jehanne, la bonne Lorraine, . Qu'Englois brulerent a Rouan\$'; Ou sont ilz®, ou, Vierge souveraine? Be Mais ou sont le~ neiges d'antan ? 160. = 2 Envoi % Prince , n'enquerez de sepmaine 1° Ou elles sont, ne de cest an, Que ce reffrain ne vous remaine™ : Mais ou sont les neiges d'antan? 1. Esbaillart, Abailard. — 2. Essoyne, rhalheur, peine. Abailard fut — puni de son amour pour Heéloise, et se fit ensuite meine. — 5. Buridan. Vest le héros d'une légende fameuse quia inspiré le drame de la Tour de Nesle. — 4. On ne sait au juste qui le poste veut ici désigner, —5. Berle au grant pié est Vhérome dune chanson de geste, qui en fait la femme de Pépin le Bref et lamere de Charlemagne. —6. Bietris, Aélis (ou Allis). Il est impossible Widentifier ces noms qui ont @é se par plusieurs femmes de Vhistoire ou de la légende. L'amie e Dante, celle qu'il a chantée dans la Divine Comédie, sappelait Béatrice. Une ronde extrêmement populaire aux xu* et xim® siècles avait pour theme une aventure de la « belle Aélis », — 7. Haremburgis. Erembourg, fille et unique hérititre dWétie de Ja Meche, comte d'Anjon, succéda A son pere en 1110 et &pousa da même année Foulques V, comte d'Anjou, A qui elle apporta en dot le Maine. Elle mourut en 1126. — 8, Jehanne. Cest en 1431 qae Jeanne . d'Are fut brie 4 Rouen par les Anglais, — 9. Ilz, elles. — 10, Wena queres de sepmaine, ne de cest an, me demandez jamais, — 44, Quierss ne vous remaine, que je ne vous revete. on,

ews LA BALLADE DES PENDUS Cette pièce fut composée par Villon quand il croyait qu'il _allait être pendu avec plusieurs de ses compagnons, Elle est censée adressée par les squelettes 4 ceux qui les contem_ plent attachés au gibet de Montfaucon. Freres humains qui apres nous vivez, _Naiez Jes cuers contre nous endurcis* Car se pitié de nous povres avez, Dieu en aura plus tost de vous mercis. Vous nous yoiez cy atachez, cinq, sis; 5 Quant de la chair, que trop avons nourrie, Elle est pieca* devoree et pourrie, Et nous, les os, devenons cendre et poudre. De nostre mal personne ne s'en rie, Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre! — 10 Se vous clamons freres?, pas n'en devez Avoir desdaing, quoy que fusmes occis_ Par justice; toutesfois vous scavez Que tous hommes n'ont pas bon sens assis, Exeusez nous, puis que sommes transis 4, 15 Envers le filz de la Vierge Marie, Que sa grace ne soit pour nous tarie, Nous preservant de !'infernale fouldre. Nous sommes mors : ame ne nous harie?®, Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre! —20 La pluye nous a buez® et lavez Kt le soleil dessechez et noircis; Pies, corbeaulx nous ont les yeux cayez 1. Piega, depuis longtemps. — 2. Sinous vous appelons freres. — Sc TEMent nk 3. Assis, mis dans leur ame. — 4. Transis, trépasses. — 5. Ame ne nous harie, que personne ne nous hareéle. — 6. Buex, lessivés. wh Nas

~ - i: t ip. t + YM an Pe tate Aiea — pee 276 VILLON Kt arraché
la barbe et les sourcilz; Se | Jamais, nul temps, nous ne sommes rassis* ; 25
Puis ca, puis la, comme le vent varie, A son plaisir sans cesser nous charie,
Plus becquelez d'oiseaulx que dez a coudre. Ne soiez donc de nostre
confrarie ; Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre ! 30 © Envot
Prince Jesus, qui sur tous as maistrie, Garde qu'Enfer n'ait de nous
seigneurie : A luy n'avons que faire ne que souldre ®. clommes, icy n'a
point de moquerie, Mais priez Dieu que tous nous yueille absouldre! 35 7 2
Rassis, au repos. — 2. Nous n'avons rien 4 faire avec lui et rien a lui payer.

POESIE LYRIQUE _ es plus anciens monuments de notre poésie lyrique ne _-remontent pas au delà du x^e siècle; ce sont les chansons @histoire, dont on trouvera plus Join un spécimen. Il est pourtant certain qu'avant cette époque il a existé de nombreux chants de danse, ayant la fraîcheur et la grace inimitables des productions populaires les plus spontanées; mais quelques refrains seulement nous en sont parvenus, incorporés dans ~ des pièces de l'époque suivante. = Au x^e siècle, la poésie lyrique du nord de la France, d'in~ spiration variée, possède 4 son service des formes spécifiques nombreuses (7otrouenges, serventois, chansons, rondeaux, estampies, virelis, motets, pastourelles, etc.). Dans la seconde moitié de ce siècle, elle subit très fortement l'influence de celle du midi, et 4 cdté de la lyrique française d'origine sépanouit une riche floraison de poésies légères qui ne diffèrent guère de celles des troubadours que par la langue. Cette production lyrique se prolonge jusqu' vers la fin du x^e siècle. « Au xiv^e siècle, Guillaume de Machaut introduit un style lyrique nouveau, accompagné d'innovations non moins grandes dans la musique; cet art, dont la ballade, le chant royal, le rondeau (triolet), le lai de douze strophes sont les principaux éléments, retrouve auprès des grands la faveur dont 'avait joui l'art des x^e et xim@ siècles; il est cultivé par Eustache Deschamps, plus tard par Froissart, Christine de Pisan, Charles d'Orléans, et dure, avec quelques modifications, jusqu'à la Renaissance. » (G. Paris, La littérature française au moyen âge, § 130.)

] ; CHANSON D'HISTOIRE « On appelle, au moyen age, chansons d'histoire, a cause de leur caractère & moitié narratif, ou chansons de toile, sans oe la plupart d'entre elles nous présentent une femme-assise a son travail), des ehansons de peu d'étendue, qui nous expoquate, cing, six ou huit vers, munies d'un refrain. Nous en ayons malheureusement conservé fort. peu, eu égard au grand lure francaise au moyen dge, § 418.) Celle qui suit est du xu siecle; elle a été déjà souvent publiée; Punique manuserit qui la contient a été reproduit par la phototypie : Le chansonnier francais de Saint-Germaindes-Prés, par P. Meyer et 6. Raynaud, t. ! (Soeiété des Anciens après la sixième. Le samedi al soir faut la semaine : Gaiete et Orior, serors germaines, 4 Main a main vont baignier a la fontaine. Vente lore et li raim crollent : Qui s'entraiment soef dorment! 5 Le samedi au soir finit la semaine : Gayette et Oriour, sceurs germaines, se tenant par la main, vont se baigner a la fontaine. La brise souffle et les branches se balancent : que ceux qui s'aiment dorment en paix! = sent en un _petit tableau _une aventure ou souvent _une simple 2 situation d'amour. Ces chansons, en vers de dix ou de huit — ers Ge dix ou de AY syllabes—assonants, se composent de quelques strophes de — V— _ — _ —~. ' doute parce que les femmes les chantaient en travaillant (et ~ nombre qui en a certainement existé. » (G. Paris, La littéra— Textes, 1892). Elle est écrite en vers de dix syllabes coupés—

' . CHANSON D'HISTOIRE =i (itsti('iéi TD L'enfes Gerarz
revient de la quintaine?, -S'a choisie Gaiet® sour la fontaine : Entre ses
braz l'a prise, soef J'a streinte. Vente l'ore et li raim crollent : Qui
s'entraiment soef dorment! 10 « Quant avras, Orior, de l'eve prise, Reva toi
en ariere, bien sés la vile : Je remandrai Gerart, qui bien me prise. » Vente
l'ore et li raim crollent : Qui s'entraiment soet dorment! 15 Or s'en va Orior
teinte et marie; > - Des ieuz s'en ya plorant, del cuer sospire, 'Quant Gaie
sa seror n'en meine mie. Vente l'ore et li raim crollent : Qui s'entraiment.
soef dorment! 20 Le jeune Gérard revient de ja quintaine; il aperçoit
Gayette ~ au bord de la fontaine. Il la prend dans ses bras et l'étremt
doucement. La brise souffle et les branches se balancent : que ceux qui
~s'aiment dorment en paix! j « Oriour, quand tu auras puisé de l'eau,
retourne-t'en, tu — connais Je chemin de Ja ville. Je resterai ayec Gérard,
qui m'aime bien. » La brise souffle et les branches se balancent : que ceux
qui s'aiment dorment en paix! Oriour s'en va, pale et triste; ses yeux
pleurent, son cur youpire, parce qu'elle n'emmène pas Gaye sa sceur. La
brise souffle et les branches se balancent : que ceux qui _saiment dorment
en paix! 1. La quintaine était un poten contre lequel on s'exercait au,
maniemment de la lance.

3 Eo ASy att ” hs i “e Meare < ss 280 POKSIE’ LYRIQUE «
Lasse! » fait-Orior, « com mar fui nee! ' J'ai laissé ma seror en la valee ;
L'enfes Gerarz l'en meine en sa contree! » Vente lore et li raim crollent :
Qui s'entraiment soef dorment! L'enfes Gerarz et Gaie sen sont torné, Lor
droit chemin ont pris vers la cité. _ Tantost com il i vint l'a espose.. Vente
Fore et li raim crollent : Qui s'entraiment soef dorment ! “30 « Ilélas! » fait
Oriour, « & quelle mauvaise heure je suis. née! J'ai laissé ma sceur dans le
vallon. Le jeune Gérard ~ Vemmnene dans son pays! » Se La brise souffle
et les branches se balancent : que ceux qui s'aiment dorment en paix! Le
jeune Gérard et Gaye s'en sont allés; ils ont pris le chemin qui conduit droit
a la cité. Dés qu'ils furent arrivés ils” s'épousèrent. La brisé souffle et les
branches se balancent': que ceux qui” s'aiment dorment en paix! 4 Behe fo
cat pares are

11 - _ -CONON DE BETHUNE i: i ss * ' Né vers le milieu du xe siècle, mort vers 1220. A joué un laissé une dizaine de chansons, qui ont été publiées en dernier lieu par M. A. Wallenskeld : Chansons de Conon de Béthune, trouvère artésien de la fin du xu° siècle... (Helsingfors, 1891, in-8°). La chanson qui suit a été écrite vers 1182. ae @ Mout me semont Amors que je m'envoie, Quant je plus doi de chanter estre coiz; 2 Mais j'ai plus grant talent que je me coise. Por ø'ai je mis mon chanter en _defois _ Que mon langage ont blasmé li Francois 5 Kt mes changons, oiant les Champenois, Kt la contesse? encor, dont plus me poise. { . . La roine'n'a pas fait que cortoise, Qui me reprist, ele et ses fiz li rois.® Amour me sollicite 4 me _montrer _joyeux, alors que j'ai le moins de raisons de chanter. Mais mon désir de garder le -. silence est-plus fort; j'ai' mis mon chant en interdit parce que les Francais ont blamé mon langage et mes chansons, en - présence- des Champenois, et aussi de la comtesse, ce qui am'est le plus sensible. _La reine n'a pas agi courtoisement en me reprenant, elle et son fils le roi. Encore que mon parler ne soit pas francais, 4. Dans le dialecte artésien le x (= ts) était affaibli ens, _ . 2. La comtesse de Champagné, Marie de France, la « dame » pour ia Conon soupire. . La reine est Aélis de Champagne, veuve de Louis VII, et le jeunc Pai son fils est Philippe II. grand role, avec Villehardouin, dans la quatrième croisade. A ~

285 “ PORSIE LYRIQUE — Eneor ne soit ma parole francoise,
Sila puet on bien entendre en françois; Ne cil ne sont bien appris ne cortois
Qui m’ont repris se j’ai dit moz d’Artois, Car je ne fui pas noriz a Pontoise.
Dieus ! que ferai? Dirai li mon corage? Li irai je dont s’amor demander ?
Re Oil, par Dieu! car tel sont li usage ow Qu’on ni puet mais senz demant
rien trover; ” Et se je sui owtrajos del rover, none i % Si n’en doit pas ma
dame a moi irer, ‘20. | Mais vers Amors, qui me fait dire outrage. on peut
bien le comprendre en francais, et ceux-la ne sont ni bien appris ni courtois
qui m’ont repris si j’ai employé des mots artésiens, car je n’ai pas été élevé
a Pontoise. “| . Dieu! que ferai-je? Lui dirai-je ma pensée? Irai-je donc lui
demander-son amour? Oui, par Dieu, ear tels sont les usages quor ne peut
plus Prien obtenir sans le demander. Et si ma priere est trop hardie, ce n’est
pas contre moi que ma dame doit se facher, mais contre Amour qui me fait
aller trop loin. 1

ROTROUENGE DE RICHARD COEUR DE LION Ligases 0s e
 j ~ Aux' siecle on. appelait rolr rowenge une chanson ordinairement mi
 refrain, mais n'ayant pas le caractère épique _ des chansons de toile. Celle
 que Richard Ceur-de-Lion, pri'sonnier en Allemagne, envoya aux siens en
 1193 pour se rap_peler & eux est une rotrouenge, bien qu'elle ne porte pas
 ce nom dans les manuscrits (Publiée en dernier lieu par K. Bartsch : La
 langue et la littérature française, p. 511). Janus on. pris ne dira sa raison
 Adroitement s'ensi con dolenz non ; Mais-par confort puet il faire chancon.
 Mout ai d@amis, mais povre sont li don; Honte en ayront se por ma
 reancon § Sui ca dous iverz pris. Ce sevent bien mi ome et mi baron,
 Englois, Nermant, Poitevin et Gascon, ~ Jamais un prisonnier ne dira bi en
 sa pensée s'ilk-ne parle comme un homme triste. Mais pour se consoler il
 peut faire une chanson. J'ai beaucoup d'amis, mais pauyres sont leurs dons;
 ils en seront honnis; si faute de rancon je reste ici » (leux hivers prisonnier.
 Ils savent bien, mes hommes et mes barons, Anglais, Normands, Poitevins
 et Gascons, que je navais \$1 pauvre compa4. Les Normands, Polieving,
 Gascons, et Percherons (v. \$2) comme les Angevins, Tourangeaux (v. 25),
 étaient les sujets de Richard aussi bien que les Anglais. :

aes POESIE. LYRIQUE, Que je n'avoie si povre compaignon Cui
 je laissasse por_ avoir en prison. Je nel di pas por nule retracon ; Mais encor
 sui je pris. \ Ox_ sai je bien de voir certainement Yue morz ne pris n'a ami
 ne parent, Quant on me lait por or-ne por argent. Mout m'est de moi, mais
 plus m'est de ma gent, Qu'après ma mort avront reproprier grant, Se
 longement: sui pris. Nest pas merveille se j'ai le cuer dolent, Quant li miens
 sire met ma terre en torment?. 20 S'or li membrast-de nostre sairement Que
 nos feimes andoi communament>, Bien sai de voir que ça enz longement
 Ne seroie pas pris. gnon que je laissasse jamais faute d'argent en prison. Je
 nele dis pas pour faire aucun reproche; mais je suis encore prisonnier. Je
 sais maintenant avec certitude qu'un homme mort ou captif n'a ni ami ni
 parent, puisqu'on me laisse ici pour une question d'or ou d'argent. J'en suis
 très peiné pour moi, mais plus pour les miens, car après ma. mort ils seront
 sévèrement blâmés, si je suis longtemps prisonnier. 5 Il n'est pas étonnant
 que j'aie le cœur attristé, quand mon seigneur met ma terre en souffrance.
 Si lui souvenait du serment que nous nous times l'un à l'autre, je suis
 certain que je ne serais pas ici longtemps prisonnier : 1. Conf. le proverbe
 cité page 208, vers 59, 2. Le roi Philippe, suzerain de Richard, avait profité
 de la e de celui-ci pour envahir la Normandie. 3. Avant de partir pour la
 croisade, Philippe et Richard avaient signé (30 décembre 1190) un traité en
 vertu duquel chacun deux s'engageait à défendre de tout son pouvoir les
 possessions de l'autre tant que durerait l'expédition. Le 29 Juillet 1191,
 Philippe n'obtint de répit

mh ee yh) SPiN ate /ROTROUENGE DE RICHARD CUR DE
 LION — 285 Ce sevent bien Angevin et Torain, 25 Gil bachelier qui or sont
 riche et sain, Qu'encombrent sui loing d'eus en autrui main. Forment
 m'amoient, mais or ne m'aiment grain. De beles armes sont ore vuil cil
 plain, Por tant que je sui pris?. ; 30 Mes compagnons cui j'amoie et cui
 jain, Ceus de Caheu? et ceus de Percherain, Me di, chancon, gqu'il ne sont
 pas certain : Qu'orques vers eus nen oi cuer faus ne vain. Sil me guerroient,
 il font mout que vilain, 35 Tant con je serai pris. Ils savent bien, les
 Angevins et les Tourangeaux, ces jeunes guerriers qui a cette heure sont
 riches et bien portants, que je suis dans la peine, lom d'eux, au pouvoir d'un
 autre. Ils maimaient beaucoup, mais aujourd'hui ils ne m'aiment plus. Et les
 campagnes ne yoient plus de beaux faits d'armes, parce que je suis
 prisonnier. z A mes compagnons que j'aimais et que j'aime, ceux de Cayeux
 et ceux du Perche, ya dire, chanson, quils ne. sont pas des amis sts. Jamais
 ils n'ont trouvé-mon cour faux et volage. Ils agiront très vilainement s'ils
 me font la 'guerre tant que je serai prisonnier. Richard l'autorisation de
 quitter la Terre Sainte pour rentrer en France. quen lui renouvelant le
 serment « quod necipse damnum faceret nec ab aliquo fieri permetteret regi
 Anglix, vel lerris, vel hominibus suis ;sed omnes homines et omnes terras el
 homines suos — defenderet ac si vellet defendere civitatem suam Parisius,
 si aliquis eam invasisset. » : 1, Richard était grand ami des tournois aussi
 bien que des guerres, et y brillait plus que tous. 2. Ansel de Cayeux
 (Somme) avait été un des compagnons de Richard dans sa croisade.

— POESIE LYRIQUE — Contesse suer⁴, vostre pris souverain?

1% Vos saut et gart cil a cui je me clain Et por cui je sui pris ⁵. Je nel di pas de celi de Chartain⁴, ie psd La mere Loeis. = _ Comtesse sceur, que votre renom suprême soit défendu et gardé par celui a qui je me plains & pour qui je suis prisonnier ! i Je ne parle pas de celle de Chartres, la mère de Louis. S

1. Contesse suer, Marie de France, comtesse de Champagne,, était fille de Louis VII et @Miéonor de Poitiers: elle était par conséquent sœur utérine de Richard, qui était fils de la même Aliénor et de — Henri II. 2. Marie de Champagne était en effet très célèbre pour ses qualités | de tout genre; elle a inspiré plusieurs des meilleurs poètes de son temps. 5. (il..., Dieu. Richard avait été pris en revenant de la croisade, entreprise pour Dieu. ø : 4. Celi de Chartain. Aélis, comtesse de Chartres, veuve de Thibaud V et mère de Louis, était, comme Marie de Champagne, fille de _ Louis VII et d'Aliénor ; on voit par ces vers qu'elle n'était pas en aussi bons termes que Marie avec Richard. : Se

_» Gui, gouverneur du chateau de Coucy, né vers le milieu du -
 xne siècle, mourut en 1203 pendant la quatrième croisade. Ses chansons ont
 été publiées par M. F. Fath < Die Lieder des Castellans von Coucy
 (Heidelberg, 1885, in-8°). Dans celle qui - suit il exprime la douleur et les
 craintes qu'il éprouve au moment de quitter sa dame pour aller en Terre
 Sainte. Gest en partant pour la troisième croisade (1191), dont il fit partie
 comme de la quatrième, qu'il composa notre chanson. . 3 . ' « 5 6. A i _A
 yos, Amors', plus qu'a nule autre gent, Est bien raison que ma dolor
 complaigne, _ Car il m'estuet partir outreement Et dessevrer de ma loial
 compaigne, Et quant la pert, n'est riens qui me remaigne. 5 Et sachiez bien,
 Amors, seurement, : S'one nus moru por avoir cuer dolent, Ja mais par moi
 n'iert metiz vers ne lais*, A vous, Amour, plus qu'a personne d'autre , il est
 bien juste que je me plaigne de-ma douleur, car il me faut abso_ lument
 partir et me séparer de ma loiale compaigne, et quand je la perds, il ne me
 reste plus rien. Sachez bien, Armour, que si jamais quelque' un mourut pour
 avoir le cuer triste, il ne partira plus de moi ni couplet ni lai. 1. Les poètes
 du moyen age s'adressent toujours 4 Amour comme 4 une « dame » dont ils
 sont les vassaux, a gare bet: Ene 428, note 4. Il s'agit ici de lais lyriques.

IV

LE CHATELAIN

Gui, gouverneur du château de C
xii^e siècle, mourut en 1203 pendant
chansons ont été publiées par M.
Castellans von Coucy (Heidelberg,
suit il exprime la douleur et les
moment de quitter sa dame pour
en partant pour la troisième croisade
comme de la quatrième, qu'il comp

y piige Ser Sean Dene sae iz 3 Kee 7 : aoe QSRiSa - POESIE
LYRIQUE - Ee Beaus sire Dieus, qu'iert il donc, et coment ? Convenra il
qu'en la fin congié preigne? _ 10 Oil, par Dieu, ne puet estre autrement.
Senz li m'estuet aler en terre estraigne. . . Or ne cuit mais que granz maus
me sofraigne, Quant de li n'ai confort n'alegement, Ne de nule autre amor
joie n'atent, 15 Yors que de li ; ne sai se ciert ja mais. Beaus sire Dieus,
qu'iert i] del consirrer Del grant solaz, et de la compaignie Et des deduiz
que me soloit mostrer Cele qui m'ert dame, compaignie, amie? 20 Kt quant
recort sa simple cortoisie, Et les douz moz que sueut a moi parler, Coment
me puet li cuers el cogs durer? : Quant ne s'en part, certes, mout est
mauvais. Ne me vueut pas Dieus por noient doner 25 Toz les deduiz qu'ai
etiz en ma vie, Beau sire Dieu, qu'en sera-t-il done? comment ferai-je?
Faudra-t-il que je prenne enfin congé d'elle? Oui, hélas! il nen peut être
autrement. Il me faut aller sans elle en terre étrangère. Je ne crois pas qu'a
l'avenir de grandes douleurs me. manquent, puisque je n'aurai delle ni
consolation ni soulagement, et que je n'attends de joie d'aucun autre amour
que du sien; j'ignore si je l'aurai jamais. Beau sire Dieu, comment pourrai-
je me résigner 4 me passer du grand bonheur, des entretiens et des plaisirs
que m'accordait celle qui était pour moi dame, compagne et amie? —
Quand je me rappelle sa franche courtoisie, les douces paroles quelle me
répétait, comment mon cour peut-il durer dans mon corps? S'il ne le quitte,
stirement il ne vaut rien. Dieu ne yeut pas m'avoir donné. pour rien tous les
plaisirs que j'ai eus en ma vie: il me les fait au contraire cherement

Se ER CHATELAIN DE Coucy = (889, Ainz les me fait
chierement comparer, © S'ai grant peor cist loiers ne m'ocie. - Merci,
Amors, s'onc dieus fist vilenie, Car vilains fait bone amor dessevrer ; 30 Ne
je ne puis l'amor de moi oster, Kt si m'estuet que je ma dame lais. Or seront
lié li faus losengeor, Cui tant pesoit des biens qu'avoir soloie; Mais ja de ce
n'iere pelerins jor 35 Que je vers eus bone volenté aie : Por tant porrai
perdre tote ma voie; Que tant: m'ont fait de mal hl traïtor, Se Dieus voloït
qu'il etissent-m'amor, Sy BAe Ne me porroit chargier plus pesant fais. ae
40 Je m'en vois, dame;-a Dieu le creator - Comant vo? cors, en quel lieu
que je soie; payer, et j'ai grand'peur que le prix ne me tue. Grace, Amour,
car si jamais un dieu peut agir _ en vilain, c'est _ yilenie que rompre des
amours loyales. Je ne puis pas . 6ter de mon cour l'amour, et il faut que je
quitte ma dame! Maintenant ils seront joyeux, les faux traitres
qu'importu~nait tant le bonheur dont je jouissais. Mais jamais je ne serai -si
parfait pélerin que je leur veuille du bien; et j'en pourrai 'perdre tout le fruit
de mon voyage. Car les traitres m'ont fait tant de mal que si Dieu
m'obligeait a les aimer, il ne pourrait me charger d'un plus pesant fardeau.
Je m'en.yais, dame; a Dieu le créateur je vous recommande, en quelque lieu
que je sois. Je ne sais si jamais vous 4 1. En faisant yoou de pèlerinage ou
de croisade, on promettait de pardonner a tous ses ennemis. 2. Yo pour
vostre est une forme dialectale. CHRESTOMATHIE 10

Ne sai se ja verrez mais mon retor : - Aventure est que ja mais vos reyoie. Por Dieu vos pri, quel part que li cors traie, Que voz convenz tenez, vieigne 0 demor, Et je pri Dieu qu'ensi me doinst onor Com ye Vos ai este amis verais. verrez mon retour : il est possible q que je ne vous revoie is Au nom de Dieu, je vous en prie, quelque part que j'aille que je revienne ou que je 'reste la-bas, tenez yos en ments. Et je prie Dieu qu 'il me donne autant dhonneu je vous ai été fidèle ami.

290

POÉSIE LYRIQUE

Ne sai se ia verrez mais mon retor :

PASTOURELLE La 'Pastourelle anson, a formes très variées, dans laquelle le poète, par l'oracle de Huteau fait part de sa rencontre dans la campagne avec une jeune bergère (pastourelle), et de son entretien avec elle: Il nous reste une centaine de pastourelles des ^{xii}^e et ^{xiii}^e siècles, publiées par - K. Bartsch : Altfranzösische Romanzen und Pastourellen (Leipzig, 1870, in-8°). La suivante est du comte Jean de Brienne, qui fut roi de Jérusalem de 1210-1295, puis -empereur-régent de Constantinople depuis 1254 jusqu'à sa mort en 1257. Par Gessoz l'ombre d'un bois Trouvai pastore a mon chois; . Contre iver ert bien garnie La tosete o les crins blois. ° Quant la vi senz compaignie, 5 Mon chemin lais, vers li vois, Aé! : La tose n'ot compaignon E Fors son chien et son baston; Por le froit en sa chapete — Je vis au bord d'un bois une pastoure 4 mon gout. La fillette aux cheveux blonds était bien protégée contre le froid. La voyant seule,-je quittai mon chemin et me dirigeai vers elle. Aé! La jeune fille n'avait d'autre compagnon que son chien et son bâton. A cause du froid, elle s'était enroulée dans sa



D099 rhe ras PD Se tapist lez un buissor ; LaradSIE LYRIQUE
 En sa fletite regrete Garinet et Robecon?!. Aé! Quant la vi, sotament
 Vers li tor et si descent; Si li dis : « Pastore amie, De bon cuer a vos me rent
 3 Faisons de fueille cortine, S'amerons mignotement. » Aé! « Sire, traiez
 vos en la, Car tel plait oi je ja. Ne sui pas 'abandonee A chascun qui dit : «
 Vien ca. » Ja por vo? sele doree Garinez riens ni perdra. » Aé! chape, assise
 derriere un buisson. Sur sa flite elle chantait — Garinet et Robichon. Aé!
 Kea Dés que je la vis j'allai vers elle, je descendis de cheval et | lui dis : «
 Pastourelle, mon amie, je me rends a vous de bon cuer. Faisons-nous un
 payillon de feuillage et nous nous aimerons gentiment. » Aé! « Seigneur,
 retirez-vous arrière, car j'ai déjà entendu pareil discours. Je ne suis pas
 abandonnée a tous ceux qui disent :, « Viens ici! » Ge n'est pas pour votre
 selle dorée que Garinet y_ — perdra rien. » Aé! 1. Garin et surtout Robert,
 dont Robin et Robecon sont des dimina, sont deux noms de bergers
 traditionnels dans la pastow relle. 2. Vo est une forme dialectale de vostre,
 que nous avons conservée pour la mesure du yers. Il en est de même de mi
 pour mor, au vers 48, : ||

thicket

10

15

20

(on A ACR e *YPASTOURELLR,. (0) e208 @Pastorele, s'il t'est
bel; 9 = 25° Dame seras d'un chastel. Desfuble chape! grisete, | - S'afuble
cest vair mantel; Siisembleras la rosete Qui s'espani vel,) A'é? 30 « Sire, ci
a grant covent; Mais mout est fole qui prent D'ome estrange en tel maniere
Mantel vair? ne garniment, Se ne li fait sa proiere 35 Et ses bons ne li
consent. » A'é! : « Pastorele, en moie foi, Por ce que bele te voi, Cointe
dame, noble et fiere, g Se tu vueus, ferai de toi. ~ ho Laisse Pamor
garconiere, Si te tien del tot a moi.» A'é! ; « Pastourelle, s'il te plait, tu seras
dame d'un chateau. Défuble cette chape grise et revéts ce manteau de vair.
Tu ressembleras-a la rose qui vient de s'épanouir. » A'é! « Seigneur, voila
une grande promesse; mais bien folle est qui accepte ainsi d'un homme
étranger manteau de vair ou parure, si elle ne se rend a sa prière et ne lui
accorde ce qu'il désire. » A'é! « Pastourelle, je le jure, 'parce que je te
trouve belle, je ferai de toi, si tu yeux, une dame élégante, noble et fière.
Laisse l'amour des garcons et confie-tol 4 moi. » A'é! 1. Chape. Cf. page
146, note 1. 2. Vair désigne ici une riche fourrure.

ae Sire, or - pais, je Nai pas. le cuer_si faillity ES Ae Que j'aim
mieuz povre desserte 'Soz la fueille omonami Que dame en. chambre
'coverte, Bi n ait on_cure de ails -» » As! ~~ nois au sens de « Tindant,b
propre a rien, lache re

« Sire, or pais, je vos en pri :
N'ai pas le cuer si failli¹ ;
Que j'aim mieuz povre desserte
Soz la fueille o mon ami
Que dame en chambre coverte,
Si n'ait on cure de mi. » Aé!

45

« Seigneur, paix, je vous en prie; je n'ai pas le cœur si
bas; et j'aime mieux l'humble joie qui m'appartient, prise
sous la feillée avec mon ami, qu'être dame dans une belle
chambre, et qu'on ne fasse pas cas de moi. » Aé!

1. L'expression « cœur failli » est encore très usitée dans l'Amiénois au sens de « fainéant, propre à rien, lâche ».

- Eustache Deschamps est né a Vertus, en Champagne, vers ~ 1400, e€ mort vers 1410. Il exerça différentes fonctions aux - gages des rois de France et d'autres princes, pour le service _ de qui il _dut souvent voyager hors de France. Toutes les circonstances de sa vie publique ou privée, tous les événements de son époque furent pour lui sujets a versifier. Son cuvre littéraire est extrêmement volumineuse et ne comprend pas -- moins de quatorze cent cinquante ballades, rondeaux et autres pieces 'légeres,. sans compter des Lettres, Traités, Dits et - autres compositions, dont plusieurs fort longues. Le tout a été — publié par MM. de Queux de Saint-Hilaire et G. Raynaud: OEuvres complètes de E. Deschamps (Société des' Anciens - Textes français, 10 vol. in-8°, 1878-1901 , x BALLADE

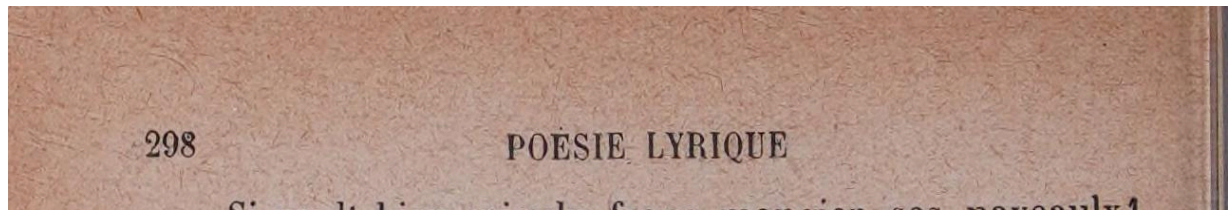
MXxiilil* Chascuns parle de chevance? acquerir, D'ayoir estat, puissance et renommee, Qu'on se voye de pluseurs requerir, Qu'on ait honeur, qui tant est desiree : (est tout triboul® et labour* de pensec; 5 Je ne vueil rien au crier qui me desplaie, aS 4. Pour les règles essentielles de la hallade, conf. page 275, note 4 — 2. Chevance, biens. — 3. Triboul, tourment. — 4. Labour, travail. /

ee Poy 5 ee ae POESIE LYRIQUE Mais en passant de journee en
 journee?, ‘ Tl me souffist que je soye bien aise. Des faiz de nul ne vueil ja
 enquerir, Ne d’autrui biens avoir. la teste enflee?, Ne moy tuér pour terre
 conquerin : Si riche n’est qui ait que sa ventree®>. Pour sens avoir ne vueil
 langue doree, Ne pour honeur tant souffrir de mesaise; Tous telz estas n'est
 que vent et fumee : Il me souffist que je soie bien aise. Ne scay je bien qu’il
 fault chascun mourir Sanz espargnier personne qui soit nee ? Nature fait
 tout homme a mort courir; C’est sanz rapel, par sentence ordonnee’. Pour
 quoy est donc vie desordonnee Pour acquerir la chevance mauvaise? Fy de
 l'avoir et richesce emmuree ! Il me souffist que je soye bien aise. Envoi
 Prince, on se doit en ce monde esjouir, Garder la loy, a Dieu faire plaisir,
 Sanz convoiter ne faire euyre punaise>; Qu’on face bien, et se doit on tenir
 A ce qu'on a, et pour vray soustenir : Hl me soutfist que je soye bien aise.
 20 25 30 eee 4. En vivant jour apres jour. — 2. Ni me casser la tête pour les
 biens des autres. — 5, Il n’est homme si-riche qui puisse manger au dela de
 la capacité de son ventre — 4. Ordonnee, réglée, qu’on ne peut pas changer.
 — 5, Punaise, puante, sale.

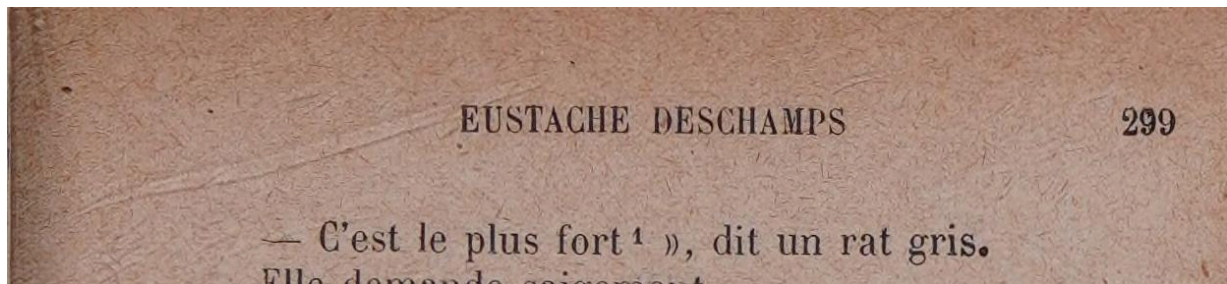
EUSTACHE DESCUAMPS EVES gyms: BALLADE MCELVIN

: tad ? Vous qui avez' chou , pois, fèves et lart, my Soillet, forment? ou pain
d'orge a mangier ~ Par vo labour', et pouez tost ou tart Et franchement
lever, dormir, veillier, Ne vueilliez pas vo franchise* avillier® ele Pour estat
nul, com font les curiaux§, Pps TOO Ne pour vivre de precieux morsiaux
Ou la mort gist par convoiteuse envie, | @, #f—** Mais mangez, frans',
fruiz, laitues, poreaulx, 2 Car il n'est riens qui yaille franche vie. 10 Qui
sert il fault toujours avoir regart A son seigneur, pour son corps avancer,
Que*de meffaire et du courcier® se gart® Et qu'il soit prest de toudis*®
traveillier ~». A son?! youloir, ou pas ne Lavra chier; 15 Et sen grace est,
envie avra de ceaulx Qui sont a court; frans garder les pourceaulx {<5 Lui
vauldroit mieulx qu'en serve seignourie User son corps soubz les biens
desloyaulx, Car il n'est riens qui vaille franche vie. 20 Par asservir
franchise se depart 1? Quant il la fault vivre en autrui dangier*s, Qui faim et
soif mainte foiz lui repart : Ce lui fait lors ses qualitez changier Kt de la
mort ains!® son terme approchier. 25 La vie est brief des grans et des
royaulx, _ 4. Soille, seigle. — 2. Forment, froment. — 3. Labour, travail. —
£. Franchise, liberté. — 5. Avillier, avilir, abaisser, — 6. Curiauxc, ~
sourtisans. — 7. Frans, libres. — 8.-Courcier, facher. — 9- Se gart, se
garde. —10. Toudrs, toujours. — 11. Son, se rapporte & seigneur, qui est
aussi le sujet de Vavra (l'wura). —12. Se depart, sen va, disparaît. — 13. En
autrui dangier, en puissance d'autrui. —14. Qui..., qui (se rapporte 4 autrui)
ne lui répartit, accorde souvent que faim et soif. —15. Aims, avant.

POESIE. LYRIQUE Si vault bien mieulx frans mangier ses
 naveaulx', bt Joieux de cuer, et boire eaue jolie, Que vivre sers®, tristes,
 plains de joyaulx, ye Car il n'est riens qui vaille franche vie. Envoi Sie a Be
 || : 5 j Prince, tresors, richesce a granz monceaux, Or et argent, saintures et
 chapeaulx Ne valent pas une pomme pourrie, — Qui n'est joieux, frans,
 humbles et es : Vive done frans qui puet, c'est li plus Car il n'est riens qui
 vaille franche vie. BALLADE LVIH4 * Je treuve qu'entre les sour' wu ~ Ot
 un merveilheus parlement Contre les chas leurs ennemis : A veoir maniere
 comment Elles vesquissent seurement 7, Sanz demourer en tel debat; L'une
 dist lors en arguant® : « Qui pendra Ja sonnette au chat? » Ciz consaus fu
 conclus et pris; Lors se partent communement. 10 Une souris du plat pais
 Les PRUE: et va demandant Qu'on a fait. Lors vont respondant Que leur
 ennemi seront mat, Sonnette avront, au cou pendant : 15 « Qui pendra Ja
 sonnette au chat? f 1. Naveaulr, nayets. — 2. Sers, serf, — 3: we si on. 4. La
 hallade se prêtait parfois, comme ici, & donner la forme & un récit, 4 une
 fable, 5. En arguant, en raisonnant. eaux, 35]



: ane le chi fort * , ae un rat gris. Elle demande saigement — ee a
 Par. qui sera cis fais fournis. - a ates : “Lors s’en va chascun excusant: =
 ———=C*~*«O ~ Iln’i ot peint d’executant, | Dia Sey -S’en ya leur
 besoin de plat®. e Bien fut dit, mais, au demourant, te Ler wth _ Mui
 pendra la ae e au chat? Prince, on conseilie bien souyent, ‘ Mais on peut
 dire, cem le rat, : ~ Du conseil qui sa fin ne prent : x Qui pendra la sonnette
 au chat? y eats : i c gy : Cest le plus fort, cest le Hint ‘difficile. = Be Sen va
 tour / Dajoigue de aa ude suas tonne. a plat. ;



Vil CHRISTINE DE PISAN 4 Christine de Pisan, née 4 Venise vers 1563; vint \a Paris a lage de cing ans et fut élevée 4 la cour du roi Charles V, de qui son père était devenu l'astrologue et le conseiller. A quinze ans, elle épousa un gentilhomme picard, Pierre du Castel. Veuve 4 vingt-cing ans, avec trois enfants, dans une situation précaire, elle demanda a la poésie loubli de ses chagrins, et des ressources pour élever sa petite famille. Elle mourut en 1431. Ile a laissé de nombreuses poésies légères (bal— lades, rondeaux, lays, -virelais, jeux 4 vendre, complaintes amoureuses), des poèmes de plus longue haleine et des ous" ~ vrages en prose. Une édition complete de ses poésies est en cours de publication : OLuyres poétiques de Christine de Pisan, publiées par Maurice Roy (Société des Anciens Textes francais, t. I et II, 1886-1891).

4 wr : Hie ied Pe ethno nek Peed — QHRISTINE-DE
PISANBALLADE Xx! Tant me prie très douleement ‘ _ Cellui qui moult?
bien le scet faire, Tant a plaisant contenance >, Tant a beau corps et doulz
viaire⁴, Tant est courtois et debonaire⁵, 5 Tant.de grans biens oy⁶ de lui
dire - Qu’a peine le puis escondire’. , ~ Il me dit si courtoisement, Kn grant
doubtance⁸ de meffaire, s Comment il.m’aime loyaument, 10 Kt de dire ne
se peut taire, Que neant seroit du retraire⁹; Et puis si doucement souspire
Qu’a peine le puis. escondyre. Sit? suis en moult grant pensement ; 15 Que
je feray! de cest affaire; Car son plaisant gouvernement, Vueille ou non,
Amours me fait. plaie, Kt sit? ne le vueil mie attraire ; Mais mon cuer vers
lui si fort tire’ 20 Qu’a peine le puis escondire. ; \ 4. Pour les règles
essentielles de la ballade, conf. page 273, note 4. 2. Moult, tres. —3.
Contenance, contenance, attitude. — 4. Viaire, 2 visage. — 5. Debonaire,
hon. — 6. Oy, j’entends. — 7. Escondire, refuser. — 8. Doubtance, crainte.
—9. Qu’on né pourrait en-donner une idée en le racontant. —10. Si, aussi.
—41. Que je feray, de savoir ce que je ferai. — 12. Et st, et pourtant.

T
C
T
T
T
T
T
Q

II
E
C
E

” eapataras kes 302 “POESIE LYRIQUE. £ A BALLADE XI! _
 Seulete sui et seulete vueil? estre, Seulete m’a mon douz ami laissiee;
 Seulete sui, sanz compaignon ne maistre, Seulete sui, dolente et courrauciee,
 Seulete sui, en langueur mesaisiee %, Seulete sui, plus que nulle esgaree’,
 Seulete sui, sanz ami demouree. or Seulete sui a uis® ou a fenestre, Seulete
 sui en un anglet® muciee’, Seulete sui pour moi de pleurs repaistre, 10
 Seulete sui, dolente ou apaisiee; Seulete sui, riens n’est qui tant messiee ;
 Seulete sui en ma chambre enserree, Seulete sui, sanz ami demouree.
 Seulete sui partout et en tout estre 8; 15 Seulete sui, ou je voise ou je siece®;
 Seulete sui plus qu’autre riens l® terrestre, Seulete sui, de chascun
 delaissiee, Seulete sui, durement abaissiee, Seulete sui, souvent toute
 esplouree, 20 Seulete sui, sanz ami demouree. +} Envoi , Princes, or est ma
 douleur commenciee : Seulete sui, de tout. dueil4! menaciee, Seulete
 sui, plus teinte que moree *2 : Seulete sui, sanz ami demouree. a5 1. Ballade
 écrite par Christine lors de son veuvage. 2. Vueil, je veux. — 5. Mesaisiee,
 nal \ Vaise. — 4. Esgaree, perdue. — 5. Uis, porte. — 6. Anglet, petit coin.
 — 7. Muciee, cachée. — 8. Estre, lieu. — 9. Ou je voise ou je siece, que je
 marche ou que je _reste assise. — 10. Riens, chose.— 11. Dueil, peine. —
 12. Plus teinte que moree, plus sombre qu’une teinture noire,

ai ae - Tr YS Vii _ CHARLES D'ORLEANS Charles d Orléans, fils de Louis d'Orléans et de Valentine Visconti, naquit 4 Paris en 1391. Après l'assassinat de son ~ pere, en 1407, il devint le chef du parti Armagnac. A la bataille d'Azincourt, il fut blessé, pris et emmené en Angleterre, ou il ~ resta vingt-cing ans. Hl recouyra sa liberté en 1440, moyen- — nant une énorme rancon, et se retira dans ses chatedilx de Blois et de Tours, ou il passa le beste de sa vie au miliea _ . d'une petite cour de poètes. Il mourut en 1465: \ Son ceuvre se compose -essentiellement de poésies légères (ballades, rondeaux, complaintes amoureuses), pleines. de — grace et de gentillesse. La dernière édition est celle de Ch. aHéricault : Potvies complètes de Charles d'Orléans, Paris, 4874, 2 vol. in-12. = BALLADE? Jeune, gente, plaisant et debonnaire, Par ung priér qui vault commandement Chargié m'avez d'une balade faire; \$i? lay faicte de cueur joyeusement ;; Or la vueilliez recevoir doulcement. > i) Vous y verrez, s'il vous plaist a la lire, Le mal que j'ay, combien que vrayement J'aymasse mieulx de bouche le vous dire. Vostre doulceur m'a sceu si bien atraire® Que tout vostre je suis enlièrement, 10 TM Pour les Jap les essentielles. de Ja ballade, conf. page 273, note 4, ea 9 Si, alors, et. — 5. Atraire, attirer.

an Ne , > whe - i m4 4 r i Zae 3 rage } ; ; Ar SAE : i oe % 504 -
 PORSIE LYRIQUE. Très desirant de vous server et plaire, Mais je seuffre
 mant doloireux tourment, Quant a mon gré'je ne vous yoy souvent, Et me
 desplaist quant me fault vous escrire, # Uar-se' faire se pouoit autrement,
 Jiaymasse mieulx de bouche le vous dire. Gest par Dangier?, mon cruel
 adversaire, : =| Qui m'a tenu en ses mains longuement; ee || En tous mes
 faiz je le treuve contraire, | ie ' Et plus se rit, quant plus me voit dolent ;
 PaO Se vouloye raconter plaient : En cest escript mon ennuyeux martire,
 ' _ . 7 Trop long seroit; pour ce certainement ~ J'aymasse mieulx de bouche
 le vous dire. BALLADE Nouvelles ont couru en France, Par mains lieux,
 que j'estoye mort; Dont avoient peu desplaissance Aucuns qui me hayent a
 tort; Autres en ont eu desconfort 3, 5 Qui m'ayment de loyal vouloir,
 Comme mes bons et vrais amis; — Si fais a toutes gens savoir Qu'encore
 est vive la souris. Je n'ay eu ne mal, ne grevance 4, 1G Dieu mercy, mais
 suis sain et fort, Kt passe tefaps en esperance * Que Paix, qui trop
 longuement dort, S'esveillera, et par accort 1. Se, si. — 2. Dangier,
 personnage emprunté au Roman de la Rose, symbolise les obstacles qui
 s'opposent A l'union des amants. 5. Desconfort, abattement, chagrin. — 4.
 Grevance, souffrance.

CHARLES DORLEANS 805 'A tous fera liésse avoir; = * 15

Pour ce, de Dieu soient maudis €eux qui sont dolens de veoir Qu'encore est
vive la souris ! Jeunesse sur moy a puissance, : Mais Vieillesse fait son
effort 2c De m'avoir en sa gouvernance ; ' A present faillira son sort: Je suts
assez loing de son port. De pleurer vueil' garder mon hoir ; ; Loté soit Dieu
de paradis, 25 - Qui m'a donné force et pouoir Qu'encore est vive la souris.
Envoi Nul ne porte? pour moy te noir : On vent meilleur marchié drap gris;
Or tiengne chascun pour tout voirs / 30 Qu'encore est vive la souris.

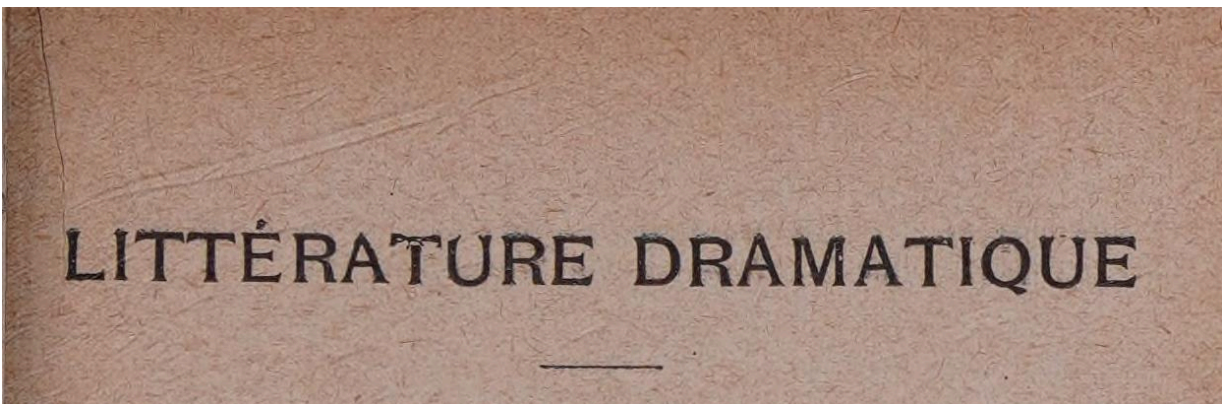
RONDEL Le Temps a laissié son manteau De vent, de froidure et de pluye,
Kt s'est vestu de broderie De souleil luyant, cler et beau. IL n'y a'beste ne
oyseau:) 5 Qu'en* son jargon ne chante ou crie : « Le Temps a laissié son
manteau De vent, de froidure et de pluye ». Riviere, fontaine et ruisseau 1.
Vueil, je veux. — 2. Porte est au subjonctif. — 3. Voir, vrai. — &. Qu'en,
qui en.

es ue ee vent, ‘de. s Tholdures et de pluye Et s’est vestu de
broderie ars De souleil luyant, cler et beau.” oe

Portent en livree jolie
Gouttes d'argent d'orfavrerie;
Chascun s'abille de nouveau.

Le Temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vestu de broderie
De soleil luyant, cler et beau.

LITTÉRATURE DRAMATIQUE — On peut diviser la littérature dramatique antérieure au XVI^e siècle en deux groupes en général assez nettement distincts : d'une part, les « jeux » religieux, sortis de la liturgie catholique et représentant soit des scènes de l'Ancien ou du nouveau Testament, soit des miracles accomplis par la Vierge ou par les saints; d'autre part, les « jeux » profanes, dont l'origine est encore obscure. Au XV^e siècle, on doit abandonner cette division, parce qu'elle laisse en dehors trop de pièces, et la remplacer par l'énumération des genres. Ce sont les Mystères et les Miracles, qui continuent le drame religieux; les Farces et les Sottes, essentiellement profanes, et, entre ces deux groupes, tenant plus ou moins de l'un et de l'autre, les Moralités. Enfin les Sermons joyeux et les Monologues. LE JEU WADAM'. C'est le plus ancien jeu en français. Il est sorti des drames liturgiques des fêtes de Noël; il a été écrit au XI^e siècle en Angleterre, pour être joué, non plus dans l'église comme les drames liturgiques latins, mais sur le parvis. Il comprend trois parties : la chute d'Adam et d'Eve, la mort d'Abel, figure de la mort du Messie, et le défilé des prophètes qui annoncent la venue du Rédempteur. Le passage qu'on va lire est



308 . “LEPTERATURE DRAMATIQUE. - é. préparé d’après
 l’édition (v. 204-315) de M. K. Grass : Das Adamsspiel.
 Anglonormannisches Gedicht des XII Jahrhunderts (Halle, 1891. —
 Romanische Bibliothek,. MM). Après avoir essayé en vain de faire manger
 4 Adam du fruit défendu, Satan vient 4 Eve, qui se trouve, dans le paradis
 terrestre, 4 quelque distance de son mari, et Vabordant dun. air souriant et
 caressant (leto vultu »landiens), il lui dit: piAB.—Liva, ca sui venuz a toi.
 EvAt—Ji moi, Satans, et tu por quoi? piAB.—Je vols querant ton pro,
 t’onor. EvA — Ce doigne Dieus! | DIABOLUS—N ales peor, 5 Mout a
 grant tens que j’ai apris Toz les conseuz de pareis : aN 4| Une partie t’en
 dirai. fee rvA — Or le comence, et je l’orrai. : piAs.—Orras me tu? EVA—
 NSi ferai bien 3 Ne te corrocera de rien. ite) piAs.—Celeras m’en? EvA—
 Oil, par foi. LE DIABLE. — Eye, me yoici venu % toi kve.— Et pourquoi,
 Satan, dis-moi? LE pIABLE. — Je cherche ton bien et ton honneur. ive. —
 Que Dieu nous les accorde! LE DIABLE. — N’ale pas peur; il’y a
 longtemps que je connais tous les secrets du paradis : je t’en dirai une
 partie. Eye. — Commence donc et je l’écouterai. LE pIABLE. — Tu
 m’ccouteras? EvE. — Qui, :parfaitement; je ne te facherai en rien. LE
 DIABLE. — Me garderas-tu le secret? five. — Oui, sur'ma foi. 1. Les noms
 des pe rsonnages, de même que les indications de mise en scène, très
 détaillées, sont en latin. L’auteur et les | étaient des clercs.

a ve Newt par moi. -pías.—Or me metrai en ta creance, Ne vueil de toi autre fiancé. - EvA — Bien te puez croire a ma parole. ~ “GREG - pías.—Tu as esté a bone escole. Je vi Adam, mais trop est fous. ‘eva — Un pou est durs. ~ prazolus—Il sera mous. Il est plus durs que n’est nus fers. rvA — Il est mout frans.” (20 DIABOLUS—Ainz est mout sers. Cure ne vueut prendre de soi; Car la preigne seveaus de toi. : : Tu iés feblete et tendre chose, Et iés plus fresche que n’est rose ; Tu iés plus blanche que cristal?, 25 LE DIABLE. — Il ne sera pas révélé? bve. — Pas par moi. \ LE DIABLE. — Je m’en remets donc a ta protnedse; je he yeux “de toi aucun autre gage. ive. — Tu peux te fier 4 ma parole. LE DIABLE. — Tu as été & bonne école. J’ai vu Adam, mais il est trop fou. "hye. — il est un peu rude. LE piaBLE. — TI] s’adoucira. Il est plus dur que le fer. tye. — Il est très noble. LE DIABLE. — (C’est plutot un vilain serf. Il ne veut pas prendre soin de lui-même; mais qu’il prenne au moins soin de toi. Tu es un être faible et tendre, tu es plus fraîche que la rose, tu es plus blanche que le cristal, que la neige qui - tombe sur une’ glace unie; le Créateur a fait de vous un 1. Ierf descovert est au neutre et signifie: (ce que je. te dirai) sera-t-il révélé? 2. L’auteur a sacrifié ici, comme aux vers 64, 86 et 98, la déclinaison a Ja rime.

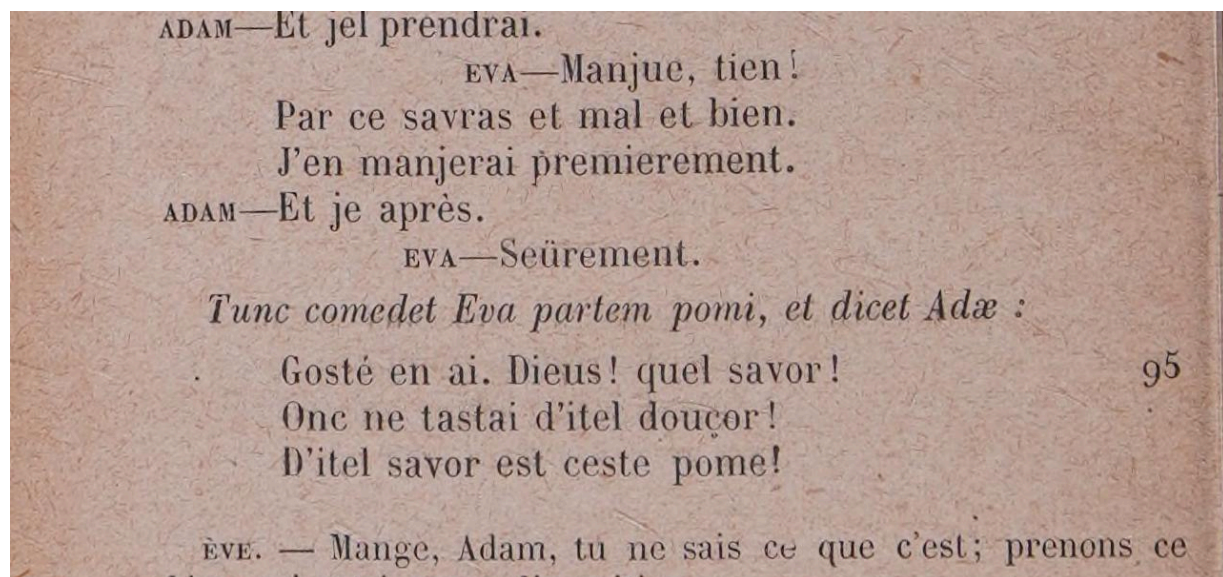
OSB on LITERATURE RAMATIOUE oe . p1AB.—N'en sache nus. One 0 qui chiét sour glace egal; tS =] 'Mal cople en fist li criators : Tu iés trop tendre et il trop dors; Mais ne por quant tuwiés plus sage : En grant sens as mis ton corage ; See a ' Por ice fait bon traire a toi. . Parler te vueil. y | evA—Ore i ait foi. Ee I EvA—Quil doit a aviie eae, piaB.—Neis Adam. Ae 2 _ pva—Nenil par voir. = piAs.—Or te dirai, et tu m'ascoute : 2 ee N'a que nos dous en ceste route, Kt Adam la, qui ne nos ot. a i] eva — Parlez en haut, n'en savra mot. ~ ~ ;| piaz.—Je vos acoint d'un grant engin tae. || Qui vos est faiz en cest jardin : fo couple mal assorti : tu es trop tendre ef lui tke dur, ht malgré cela tu es plus sage, les pensées sont pleines de sens;— aussi fait-il bon ayow affaire & toi. Je veux te parler. hyu. — Fie-toi done a moi. LE DIABLE. — Que personne nen sache rien. — meee, SOE = ive. — Qui' peut le savoir? fs = LE DIABLE. — Pas même Adam. . ee | ive. — Non certainement. ae LE piaBLE. — Je te parlerai donc, et toi, Beoute-nel I n'y — i a que nous deux en cette compagnie, et Adam la, qui ne nous — entend pas. ive. — ' Parle haut, il n'en saura mot. LE DIABLE. — Je vous avertis d'une grande tromperie qui N ~ vous est faite dans ce jardin. Le fruit que Dieu vous a donné — Sgt saa oan cee ae La forme dors pour durs est anglo-normande. Nous avons du tas saniar pour la rime.

Li fruiz que Dieus »saroné, - Il n'aen soi gaires bonté; --Cil qu'il
vos a tant defendu, Ila en-soi mout grant vertu: en - En_celui est grace de-
vies oss 45 De poesté, de -seignorie, _ De tot savoir, et bien et mal. VA. = =
Quel savor a? ~ piaBoLus—Celestial. A 'ton bel cors, a ta figure é Bien
convendrait tel aventure 50 Que tu fusses dame del mont, Del souverain et
del parfont, Kt setisses quant qu'est a estre Que de tot fusses hone arenes: ;
nya — Dist teus lt fruiz? racy ee trOan : piABoLus—Oil, par voir. Tune
diligenter 'intuebitur Hoa fr uetum velitum, quem dine PES. dicel : a Ja me
fait 2 a le yeoir. n'est guere Bane celui quil vous a tant défendu possede une
grande yertu : en lui est la source de la vie, de la puissance, de la
domination et de la science de tout, du bien et du mal ive. — Quelle saveur
a-t-il? ; j -LE DIABLE. — Une saveur céleste. <A ton beaw cor ps, a ton
visage. il conviendrait. que tu fusses Ja reine du monde, du ciel 'el de
l'enfer; que tu connusses tout ce qui doit exister ; que tu fusses la
souveraine maitresse de l'univers. Save. == "Lerfruit est-il-tel te .a- é LH
pIABLE. — Oui, en toute vérité. — ; p - Alors Eve regardera attentivement
le fruit défendu, et apres Vavotr contemplé quelque temps elle dira: ge. —
Rien que sa yue me fait du bien.

B12 “ EITTERATURE DRAMATIQUE piaB.—Se tul manjués que feras? rva — Et je que sai? piapoLus—Ne me crerras? Primes le pren, Adam le done. Del ciel avrez sempres corone, Al criator serez pareil, Ne vos porra celer conseil; Puis que del fruit avrez mangié, Sempres vos iert le cuer changié ;_ O Dieu serez yos, senz faillance, D’egal bonté, d’egal poissance. Manjue le, n’aies dotance : Li demorers seroit enfance. Tunc recedet diabolus ab Eva, et ibit ad infernum. Adam | vero veniet ad Kvam, mnslegte ferens quod cum ea locutus - | sit diabolus, et dicet et: a | apaM— Di moi, moillier, que te queroit Li maus Satans? que te voloit’ 70 i \ | LE DIABLE. — Si tu en manges que sera-ce? : Z hve. — Que sais-je? ae Le DIABLE. — Ne veux-tu pas me croire? Prends-le d’abord et — dome-le a Adam. Vous aurez aussitot la couronne du ciel; vous — serez semblables au Créateur; il ne pourra vous cacher aucun secret. Dés que vous aurez mangé du fruit, votre esprit sera — | transformé. Vous serez avec Dieu, sans faiblesse, ses égaux en. | bonté, ses égaux en puissance. Mange-le; n’aie aucune crainte. | Différer serait un enfantillage. ||| Alors le Diable s’éloignera d’Bve et ira dans Venfer. Adam viendra & ve mécontent quelle ait parlé‘au Diable, et il lui dira-: ApAM. — Dis-moi, femme, qué te demandait te mMauvais — Satan? Que te voulait-il?

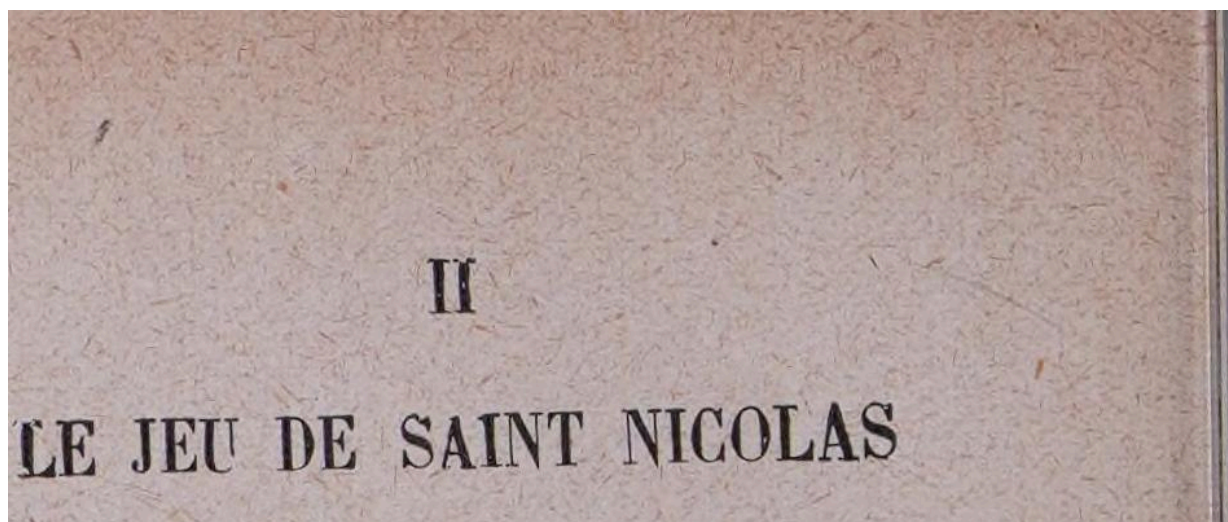
iw BU DADAM orca ahs Be —lme > parla de nostre onor. -
 Abam—Ne croire ja le traïtor! Il est traïtre, bien le sai. EVA — Et tu
 coment? 5 \$ apam—Car l’essaiai. _£va — De ce quen chaut? Mais del
 veoir 75 Il. te fera changier savoir. Apam—Nel fera pas, car nel crerrai De
 nule rien tant que l’essat. Nel laissier mais venir sour toi, es Car il est mout
 de pute foi. 80 i] youst traïr ja son seignor, Et soi poser al dois haucor : Teus
 pautoniers qui ce a fait Ne vueli vers vos ait nul retrait. Tune serpens
 artificiose compositus ascendet juata sli_ pitem arboris velite; cur Eva
 propius adhibebit aurem, quasi wpsius auscultans consilium. Dehine
 accipiet Eva pomum, porrigel Adz. Ipse vero nondum eum accipiet, et Eva
 dicet ei : ~. ve. — Il m’a parlé de notre honneur. i ‘ApAM. — Ne crois pas
 le traïtre. Car c’est un traïtre, je le ~ sais. ve. — Et comment le sais-tu? »
 spam. — Parce que je l’ai éprouve. Eve. — Qu’importe? Vois-le, et il te
 fera changer d’avis. abam. — Il ne le fera pas, car je ne le croirai jamais
 jusquia ce que je l’aie éprouvé. Ne le laisse plus venir a toi, car il est de très
 mauyaise foi. I] a voulu jadis trahir, son seigneur et sasseoir 4 la table
 d'honneur. Je ne veux pas qu'un pareil misérable, qui a fait cela, ait accès
 aupreés de toi. Alors un serpentshabilement machiné montera le long du
 trone de Varbre défendu. Eve approchera son oreille comme pour écouter
 ses avis. Ensuite elle recevra de lut une pomme ~ et la présentera a Adam;
 mais celut-ci ne voudra pas encore Laccepter et Eve lia dira +

; EvA — Manjue, WEES ne sés aes est. = 2a Prenous cel bien qui nos est prest. _ * apam—Est il tant bons? oS eet pva—Tu le savras³ Nel puez savoir s en gest taes apam—lel dot. ces eva—Lai le! Lah ----apam— Nel ferai pas. rva — Del demorer fais tu. que las. ApAm—Et jel prendrai. = — F EVA—Manjue, tien! © 3 Par ce savras et mal et bien. Jen mangerai pe Oey: apam—Bt je après. eva—Sedirement.« Tunc comedet Eva partem pomi, et dicet Adar: ue Gosté en ai. Dieus! quel savor! _ Onc ne tastai @itel doucor! —Ditel savor est ceste pome! IeSe EVE. — Mange, Adam, tu ne sais ce que cst} PEERONS: ag ae, bien qui est a notre disposition. : = Apam. — Kst-il si bon? : : _ - Bye. — Tu le sauras. Mais tu ne peux le savoir si- tun ger gotites. } of : FS ADAM. — J'en_al peur. sis Eve. — Renonce a cette crainte. AbAM. — Je n'en ferai rien. bye. — Tu as tort @hésiter.” | : apam. — Bh bien! je le prendrai. a 4 4 Eve. — Mange-le; tiens; après quoi tu connaîtras le bien-el~ ai mal. J'en mangerai d'abord. a | ADAM. — Ht moi 'apres. ; . 2 bye. — En toute surete. es me i (eae Alors Eve mangera une par hie de la pomme et 'ive a Adam : = Jen ai goaté. Dieu! quelle saveur! Je nai jamais eu sensa tion si douce. Cette pomme est de telle saveur |



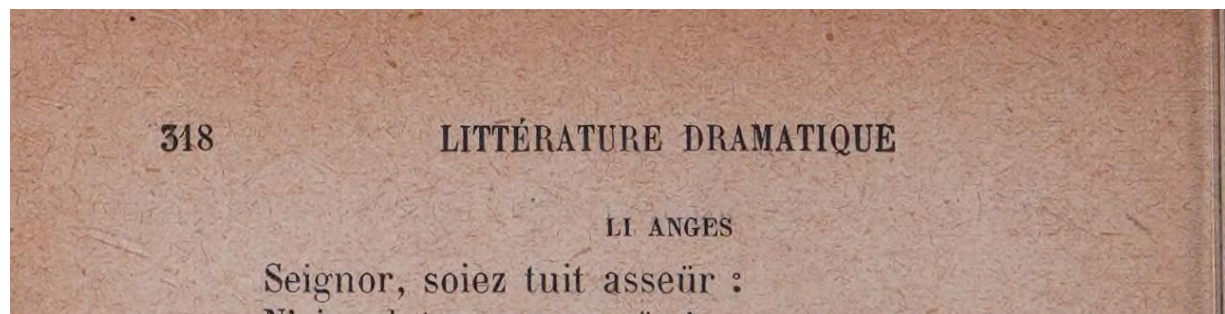
apau—De ane : rva—Ditel n'en 26st ome, — ' ee --Or sont mi
 ueil tant cler veant fe EP, Je semble Dieu le tot poissant; 100 Quant que fu
 et quant que doit estre 4 Sai je trestot, bien en sui maistre. Manjue, Adam,
 ne fai demore: 2 Tu le prendras en mout bone ore BAS Ea une accipiet
 Adam pomum de manu Bee. dicens = Dam—Ie t'en crerrai, tu iés ma per.- :
 105 VA — Manjue, tien : n'en puez doter. Tune comedet Adam partem
 pomi; quo comesto cognoscel statim peccatum suum et-inclinabit se, ut non
 possit a populo videri, et exuet solemnes vestes, et induet vestes ~ pauperes
 consutas folis ficus, et maximum sinulans dolorem incipiet lamentationem
 suam : - apam—A! las pechiere, qu'ai je fait? Ore sti morz senz nul retrait. ;
 Apam. — Quelle est-elle? _ ive. — Jamais homme n'en gouta de pareille.
 Maintenant mes yeux voient si clair que je ressemble 4 Dieu le toutpuissant.
 Tout ce qui a-existé,, tout ce qui existera, je le “connais, je suis reine de
 tout. Mange, Adam, he tarde pas, tu te féliciteras de l'avoir pris. Alors
 Adam recevra la pomme de la main dive en di- sant : ; ? : ApAM. — Je ten
 croirai, tu es ma compagne. Eve. — Mange, tiens, tu n'as rien a craindre.
 Alors Adam mangeraune partie de la pomme,; et aussit6t qu “il Laura
 mangée tl connaitra son péché; il se barssera de _ facon a wêtre plus apercu
 du public, se dépouillera. de ses __ véltements de féle, et prendra de
 pauvres vélements farts de feuilles de figuier; puis, mantfestant une
 immense douleur, il commencera ses plaintes : apam. — Ah! inalheureux
 pécheur, qu'ai-je fait? Maintenant je suis mort sans retour. _ 5 1 gear tet Ae

— _ ——— Ce jéu, mélange d'éléments très sérieux et d'élément../ comiques, a été joué a Arras au xm siècle, sans doute par une confrérie de Saint-Nicolas et & l'occasion de la fête du saint. C'est le plus ancien exemple que nous ayons des pièces connues sous le nom de miracles. L'auteur, Jean Bodel, a composé d'autres ouvrages de divers genres, qui attestent un (alent personnel et varié. Atteint de la lèpre, il dut aller" senfermer dans une léproserie, et fit ses adieux 4 la ville d'Arras dans une pidce lyrique intitulée le Congé. — La scène_ : que nous ayons choisie nous montre les chrétiens, qui ont envahi un royaume sarrasin, prêts 4 livrer un combat ott ils se-, ront vaincus et presque tous tués. — Lange qui les a encouragés reparait après la bataille et bénit les martyrs. LL GRESTILEN PAROLENT 4 Sainz Sepulcres, aie?! Seignor, or del bien faire? Sarrazin et paien viennent por nos forfaire. Vez les armes reluire : toz li cuers men esclaire. Or le faisons si bien que no® proece 1 paire. LES CHRETIENS PARLENT et Saint Sépulere, aidenous! Seigneurs, pensez 4 bien faire it. Sarrasins et paiens viennent pour nous nuire. Voyez reluire— ces armes : tout mon cceur en-est illuminé. Conduisons-nous ae 4. Cette scene, sauf les paroles de lange, est en quatrains d'alexandrins monorimes. 2. Sains' Sepulcres, aie! C'était le cri de guerre des Croisés. 5. No, forme dialectale que la mesure du vers oblige de conser ver; de même vo (vers 34), nox (vers 5) pour vosire, nostresy'



“LE JEU DE SAINT NICOLAS 317 Contre chascun des noz sont
 bien cent par devise. 5 UNS CRESTIIENS Seignor, n’en dotez ja : vez ci
 nostre juisse : Bien sai tuiti morrons el Damedieu servise ; Mais mout bien
 m’i vendrai, se m’espee ne brise: ~ Ja nen garira un ne coife ne haubers.
 Seignor, el Dieu servise soit ui chascuns oferz : 10 Paradis sera nostre et eus
 sera enferz. Gardez a l’assembler qu’il encontrent noz fers!, . UNS
 CRESTIIENS NOVEAUS CHEVALIERS Seignor, se je sui juenes, ne
 m’aiez en despit! Ona veti sovent grant cuer en cors petit. Je ferrai cel
 forcor, je l’ai piece a eslit : eG Sachiez je l’ocirai s’il aincois ne m’ocit. si
 bien que notre valeur se montre. Contre chacun des ndtres jestime quiil y en
 a bien cent. UN CHRETIEN Seigneurs, n’en doutez pas : l’heure ‘de notre
 jugement est venue. Je le sais. bien, nous mourrons tous au service de Dieu,
 mais je m’y vendrai cher, si mon épée ne se brise pas: nicoiffé ni haubert
 n’en protégera un seul. Seigneurs, qu’aujourd’hui chacun se sacrifie pour
 servir Dieu: le paradis sera pour nous, pour eux l’enfer. Ayez+soin qu’a ce
 choe ils rencontrent nos fers de lance. UN CHRETIEN ‘NOUVEAU
 CHEVALIER Seigneurs, si je suis jeune, ne m’ayez pas en mépris! On a vu
 souvent un grand coeur dans un petit corps. Je frapperai “Je plus fort que je
 vois ; je l’ai choisi depuis longtemps; sachez que je le tuerai s’il ne me tue
 le premier. 4. En picard le a(= ts) était affaibli en s ; ainsi s’expliquent les
 rimes des vers 9-12, 25-26, 29-32,

LITTHRATURE DRAMATIQUE "LL ANGERS Seignor, soiez tuit assetir : N'aiez dotance ne petir?. Messagiers sui Nostrée Seignor, Qui vos metra fors de dolor. Aiez voz cuers fers et creanz En Dieu; ja por cez mescreanz Qui ci vos yvienent a bandon Naiez les cuers se setirs non. Metez hardiément voz cors Por Dieu, car ce ést ci la morz Yont toz li pueples morir doit Qui Dieu aime de cuer et croit. UNS CRESTITENS Qui estes vos, beaus sire, qui si nos confortez, Et si haute parole de Dieu nos aportez? Sachiez se ce est-voir que ci nos recordez, Assetir recevrons noz enemis mortés 2. Lance (appardissant) Seigneurs, soyez tous rasstités ;, Wayez doute ni peur. Je suis un messenger de Notre-Seigneur, qui vous mettra hors de peme. Ayez le cour ferme eç croyant en Dieu; ne laissez pas, pour — ces mécréants qui viennent impétueusement sur vous, d'avoirle — cour vassuré, Livrez hardiment vos corps pour Dieu, cit c'est SS ici la mort dont doivent mourir tous ceux qui croient en Dieu — et l'aiment de ccur. UN GHRETIEN Ss Qui êtes-vous, beau seigneur, qui nous réconfortez ainsi et nous apportez de la part de Dieu une si sublime parole? Sachez-le, si ce que vous nous déclarez est vrai, nous rece= vrons avec assurance nos ennemis mortels. 1. Petr au lieu de peor est une forme fréquente, 2. Mortés, forme dialectale pour morteus,



oats * “£8 JBU DB SAINI NICOLAS \ : = LI ANGES Anges suia
 Dieu, beaus amis : Por ve confort m’a ci tramis. z “Soiez ser, car enz es
 cieus 35 ~Vos.a Dieus fait sieges eslieus?, Alez! Bien avez comencié : Por
 Dieu serez tuit detrenchié, Mais la-haute corone avrez. Je m’en vois. A Dieu
 demorez! z 4o ° ue ° ° ° . . . ° ¢ ° C) 2S cl © n ° LL ANGES A! chevalier
 qui ci gisiez, = Con par estes bonetré! Come, or cez ores, despisiez Le mont
 ou tant avez duré ! Mais por le mal qu’eti avez, ho Mien esciént, très bien
 sayez 1 ANGE Je suis un ange de Dieu, bel aini; il m’a envoyé ici pour
 yotre réconfort. Soyez rassurés, car Dieu vous a préparé dans les cieus des
 sièges choisis. Allez! Vous avez bien commence. Vous serez tous massacrés
 pour Dieu, mais vous aurez la couronne céleste. Je m’en vais. Demeurez
 avec Dieu! Z (Bataille, ou tous les chrétiens sont tués.) 1 ANGE Ah!
 chevaliers qui êtes étendus ici, comme vous êtes heureux ! Comme vous
 méprisez, a cette heure, le monde ot vous avez tant vécu! En retour de ce
 que vous ayez souffert, vous savez tres bien, je n’en doute pas, ce quest le
 bonheur du A. Esheus, forme dialectale pour estis (au vers 15 on a estit)..

Anges s
Por vo c
Soiez se
Vos a Di
Alez ! Bi
Por Diet
Mais la l
Je m'en

• • • •

A ! chev
Con par

320, paradis, ot Dieu met tous ceux qu'il aime. Tout le monde _
doit faire bien attention & vous et. mourir ainsi; car Dieu recoit très
doucement ceux qui veulent venir a lui. Qui le ser- — vira de bon,cœur ne
perdra pas sa peine, mais sera couronné dans les cieus d'une couronne
semblable a celle que {ITTERATURE 'DRAMATIOUE Queus biens ce est
de paradis, Ou Dieus met toz les siéns amis. A vos bien prendre garde doit
Toz li monz, et ensi morir ; Gar Dieus mout doucement recoit Ceus qui o lui
vuelent venir. Qui de bon cuerle seryira 'Ja sa peine ne perdera', Ainz sera
es cieus coronez De tel corone come avez. Yous avez. 1. Perdera, pour
perdra, forme dialectale. i j : 7

ill Piece très originale, jouée a Arras vers 1255. L'auteur en est Adam le Bossu, d'Arras, qui fut célèbre en son temps et a juste titre comme poète et comme musicien, et de qui nous avons encore, entre autres poésies, le gracieux Jeu de Robin. ~ et Marion, le plus ancien opera-comique. Le Jeu de la Feuillée, qui fut représenté sous un bercean de fenillage (de 14 son titre), probablement pendant la nuit 'du premier mai, est une sorte de revue de fin d'année en 1096 vers. Adam. se met lui-même en scène, puis son père dont il plaisante l'avarice. Il décrit les charmes anciens de sa femme, qu'il trouve aujourd'hui flétris. « Puis, ce tribut payé pour sa famille, il fait défiler, avec tous leurs vices et leurs ridicules, ses voisins, ses amis et surtout probablement ses ennemis, dans une succession de tableaux tantôt d'un réalisme cru, tantôt d'une gracieuse fantaisie. On y voit un médecin donnant des consultations a ses 'clients, dont il' découvre les hontes et les secrets; un moine qui montre, moyennant finances, des reliques guérissant la folie et dont. l'escarcelle s'emplit rapidement; un fou qui dit a tous les plus insolentes vérités; une apparition de fées; une exhibition de. |: roue de Fortune, qui éiève et précipite tour_a tour ceux qui y sont attachés; et finalement une scene de taverne, ou le moie, que tout le monde s'entend pour tricher aux dés, est obligé dengager ses reliques' pour payer l'écot de tous. » (E. Langlois, Le Jeu de Robin et Marion, p. 44-15.) Gest cctte dernière scène que nous donnons, d'après l'édi fion de M. &. Langlois : fe Jeu de la Feuillée, d'Adam le Bossu d'Arras (Paris, 1011. — 9s ast les, francais du moyen ige). AA CHRESTOMATHIB:

5 RA PSE ee i =i i ref Cy as LITTERATURE DRAMATIOUS s1
Moryest—Aimi! Dieus! que j'ai someillié! HANE LI MERcIERS?—Marie!
[Wt j'ai ades veillié 5! Faites, allez vos en errant. Li MomnEs— Frere, ainz
ayra) mangié avant, Par la foi que doi saint Acaire?+. wanE — Moines,
yolez vos donc bien faire? Alons a Raol le Waidier®; fl a aucun rehaignet
Vier, Bien puet estre, quil nos donra. LiMomes— Trop volentiers. Qui m'i
menra? Hane — Nus ne vos menra mieuz de moi. Si troverons laenz, ce
croi, Compaignie qui la s'embat, Faitice, ou nus ne se combat: LE mont, —
Ah! Dieu! Comme j'ai dormi! HANE LE MERcIER. — 'Ah! Marie! Et moi
j'aiconstamment veillé! — Allez, partez tout de suite. Le MoE. — Frère,
auparavant j'aurai mangé, foi que je dois a saint Acaire. = | Hane. — Moine,
voulez-vous bien faire? Allons chez Raoul le — Waidier; il a quelque petit
reste d'hier, peut-être, qu'il nous — donnera. LE Mong. — Tres volentiers.
Qui m'y mènera? = nanE. — Nul ne t'y mènera mieux que moi. Nous
trouverons — 1a, je pense, en train de s'amuser, une société agréable, ot —
1. Les fées s'Gloignent en chantant, le moine porteur de reliques, — qui
s'était endormi sur un banc, se réveille. La scène se passe dans la seconde
partie de la nuit. 2. Hane le Mercier et tous les autres personnages
qu'on_rencontrera plus loin sont des habitants d'Arras qui ont déjà figuré,
sanf le tavernier, dans les premières scènes de la piece. 3. Cette exclamation
répond a celle du vers précédent. 4. C'est de saint Acaire que le moine porte
les reliques. 5. Raoul étant tavernier, il est probable que de Waidier est son
nom patronymique et non celui de sa profession, @est pourquoi nous
maintenons la forme picarde, Le nom francais correspondant serait le
Gaidier,

LI MOINES¹—Aimi! Dieus! que j'ai someillié!

HANE LI MERCIERS²—Marie! Et j'ai adès veillié³!

Faites, alez vos en errant.

LI MOINES—Frere, ainz avrai mangié avant,
Par la foi que doi saint Acaire⁴.

5

HANE — Moines, volez vos donc bien faire?
Alons a Raol le Waidier⁵;
Il a aucun rehaignet d'ier,
Bien puot estre, qu'il nos donra

LE JEU DE LA FEUILLEE 393 Adan', le fi] maistre Henri, 15 ~ Veelet et Riqueche? Aurri, ip Et Gilot le Petit, ce croi. __ ttmoines—Par le saint Dieu, et je l'otroi! ç Aussi est ci ma-chose bien. Et si vez ci un-crespel, tien, 20 ; Que ne sai queus chaitis offi. fay . Je n'en contera point a tis, : Ainz sera de comencement. uaNE — Alons en donc ainz que la gent : Aient Ja taverne porprise, i=) 290 5 Ksgardez, la table est ja mise ; Et vez la Riqueche d'encoste. Riqueche, veistes vos l'oste? mul ne se querelle : Adam, le fils de maitre Henri, Velet, ~ Riqueche Aurri, et Gillot le Petit probablement. te Mone. — Var le saint Dieu! j'accepte ; ici mon affaire a bien marché. Aussi, voila un gateau, tiens, que je ne sais quel ~ pauvre diable a offert. Je ne te le porterai pas en compte; ce he sera qu'un denier a Dieu. wane. — Allons-nous en done avant que les gens aient ~envahi la taverne. (Ils arrivent chez le tavernier.) Voyez, la table est déjà mise; voici Riqueche a cété. (S'adressant a _ Riqueche) Riqueche, avez-vous aperçu lhéte? 1. Adam. Vest auteur du jeu. Maitre Henri est son père. 2. Comme plus haut pour /e Waidier, nous avons gardé la forme ~ ~“picarde de ce mot (en francais Richesse), parce que c'est un nom propre. Cf. page 325, note 4. ~ 5%. Pour ne pas altérer la mesure du vers ni la rime, nous avons di conserver un certain nombre de iwots sous leur forme picarde. A savoir ç i pour toi (vers 22), mz pour mot (83, 97, 160), meterons pour metrons (45), jus pour jeus (63), fu pour few (154), no pour nostre (70, 205), voe et vo pour vosire (59, 98, 158, 192), riques pour riches (140, {89), pume pour pome (167), emplorét pour employé (172), mesquieche pour meschiee (185), preche pour prece (186), porche pour por'te (193), _ forche pour force (194). Les rimes des vers 31-32, 49-50, 51-52, 87-88, - 95-96, \$9400, 431-132, 169-470, qui n'auraient pas été admises en frangais, étaient exactes en picard, parce que le z y était réduit as, - L'accusatif fait fonction de vocatit aux vers 29, 44, 46, ~

594. >” LITTERATURE DRAMATIOQUE niquEcHE —Oie!; il est caenz. Raolet! L! ostes — Veez me ci. : HANE—Qui s’entremet —~ 30 Del vin sachier? Il n’i a plus. LI OSTES — Sire, bien soiez vos venuz! 128 Vos vueil je fester, par saint Gile. Sachiez qu’on vent en ceste vile: — Tassez; jel vent par eschevins®. 35 “Ll uowes — Volentiers. Ga donc. LI osres—Est ce vins? s Tel ne‘ boit on mie en covent! Et si vos ai bien en covent Qu’oan ne vint mie d’Aucoirre®. s RIQUECHE— Or me preslez donques un youre, 40 Par amors, et si seons bas; Et ce sera ci hi rebas 3 Seur quoi nos meterons le pot. : Riquecue. — Oui, il est la. (Appelant le tavernier) Raoulet! LE TAVERNTER. — Me voici! HANE. — Qui est chargé de tirer le vin? Voila lessenticl. LE TAVERNIER! — Seigneur, soyez le bienvenu! Je veux vous féter, par saint Gille! Sachez quelle marchandise on yend en~ cette ville. Gotitez! Je le vends sous le controle des échevins. Le moiNe. — Volontiers. Ga donc! LE-TAVERNIER. — Est-ce du vin? On n’en boit pas du pareil au couvent! Et je vous garantis bien que ce n'est pas de cette année qu'il est venu d'Auxerre. RiguEcHE. — Prêtez-moi done un yerre, de grace, et assoyonsnous par terre; et ceci sera la table ol nous mettrons le pot. 1. Ove. Cf. page 146, note 2. 2. Les échevins étaient des magistrats municipaux, Dans les villes du nord de la France le controle exereé sur les marchandises était très sérieux. 3. Les vins de Bourgogne étaient au moyen age les plus estimeés.

a © (Se " m . LE JEU DE LA PRUILLER 525 citoz — Crest
voirs. ae & RIQUECHE—Qui vos mande, Gilot? a : _On ne se puet mais
aaisier! / 45 cioz — Ce ne fustes vos point, Riquier*; De vos ne me _doi
loer gaires! Que c'est? mes sire sainz Acaires ~ A il fait miracles caenz?? 11
ostrs — Giloz; estes vos hors del sens? 5o Taisiez! Que mal soiez venuz! , a
GiLoz — Ho! beaus ostes, je ne di plus. m Hane, demandez Raolet Sila
caenz nul rehaignet, : ' Qwil ait dier soir repus en mue, 5 ~ 11 ostes — Oie :
un harenc de Gernemue §, Senz plus, Giloz. Je vos oi bien. ; (cuior
(arrivant). — C'est vérité,) RIQUECHE. — Qui vous demande, Gillot? On
ne peut plus prendre ses aises! a GiLLoT. — Ce n'est pas vous, Riqueche!
Je n'ai guère & me louer de vous! Qu'est-ce? monseigneur saint Acaire a-t-
il fait des miracles ici? LE TAVERNER. — Gillot, êtes-vous fou? Taisez-
vous. Mal soyez ~ vous yenu! cittor.. — Ah! bel hété, je ne dirai plus rien.
Wane, demandez. 4 Raoulet s'il y a quelque petit reste, qu'il ait gardé d'hier
soir. LE TAVERNIER. — Qui, j'ai un hareng de Yarmouth, et pas
davantage, Gillot. Je vous entends bien. @ 1. Riquier est sans doute le
véritable nom du personnage, et Riqueche un sobriquet inspiré a ses amis 4
la fois par 'homonymie des deux vocables, et parce que Riquier était en
effet riche. Cétail le Crésus de la bande. 2. Saint Acaire guérissait les fous.
4, Gernemue, Yarmouth, en Angleterre, célèbre dès le moyen age par la
pêche et l'exportation des harengs. 1 x ~

“LITTERATURE DRAMATIOQUE cioz — Je sai bien que vez-
 ci le mien. . _ Hane, or li demandez le voe. eae 1 ostes — Le ban faz que
 t’ostes la poe, ; Goma) Et qu’il soit a toz de comun. Il n’afiert point qu’on
 soit enfrun? ~ Seur la viande. ciL0oz—Bé ! c’est jus. 1 ostes — Or metez
 done le harene jus. oS ciLoz — Vez le ci, je n’en gosterai, 65 Mais un petit
 essaierai : Ce vin, ainz qu’on le paressaive. Il fu voir eschatidez en aive, ~
 Si sent un peu la reboture. Lt ostes — Ne dites point no vin laidure, 70
 Giloz,-si ferez cortoisie. : Nos somes d’une compaignie.; Si ne le blasmez
 point. : 61.0z—Non faz je. ciLLor (satsissant le hareng que le tavernier
 vient de pla- cer devant les buveurs). — Je sais bien que voici le mien,
 Hane, demandez-lui votre part. | LE TAVERNIER. — J’ordonne que tu dtes
 la patte, et quil | soit: pour tout le monde. Ce n’est pas convenable
 d’être.vorace. : GitLor. — Bah! c’est pour jouer. LE TAVERNER. —
 Mettez done le hareng 1a. : citor. — Le voici; je n’y toucherai pas; mais je
 gotiterai un peu ce vin, avant qu’on Vait épuisé. Ha été stirement— échaudé
 4 Veas; il sent un peu le remplage. Lb tavernier. — Ne dites pas de mal de
 notre vin, Gillot, vous ferez courtoisie; nous sommes tous compagnons, ne
 le critiquez done pas. ; GitLor. — Je nen dis pas de mal. Soe 2 SS 1. La
 syntaxe exigerait enfruns. ; %

GILOZ — Je sai bien que vez ci le mien.
Hane, or li demandez le voe.

LI OSTES — Le ban faz que t'ostes la poe, 60
Et qu'il soit a toz de comun.
Il n'afiert point qu'on soit enfrun¹
Seur la viande.

GILOZ — Bé ! c'est jus.

LI OSTES — Or metez donc le harenc jus.

GILOZ — Vez le ci, je n'en gosterai, 65
Mais un petit essaierai
Ce vin, ainz qu'on le paressaive.
Il fu voir eschaudez en aive,
Si sent un peu la reboture.

LI OSTES — Ne dites point no vin laidure, 70
Giloz, si ferez cortoisie.

LE JEU DE LA PEUILLBE 2s Bar HANE — = Voiz que maistre Adans fait le sage, or) Por ce qu'il doit estre escoliers?! 75 Je vi qu'il se sist volentiers Avueques nos por desyuner. apANs — Beaus sire, ainz covient metrer: Par Dieu, je ne le faz por el! Mt, HENRIS—Va i, por Dieu, tu ne vaus mel! Soe Tu ivas bien quant je n'i sui. '. avANs — Par Dieu, sire, je n'irai ui, Se vos ne venez avuec mi. "M. HENRIS—Va donc, passe avant, vez me ci. HANE — Aimi! Dieus! Con fait escolier! 85 Ci sont bien emploié denier! E Font.ensi li autre a Paris? niguecHE — Voiz? ciz moines est endormiz. Li ostes — Et or me faites tuit escout : Metons li ja sus qu'il doit tout 90 Et que Hane a por lui joé. Hane (montrant Adam et son père, arrêtés au seuil de la taverne). — Yoïs comme maître Adam fait le sage, parce qu'il doit être écolier. J'ai vu le temps ou il se 'serait volentiers assis avec nous pour manger. apam. — Beau seigneur, il me faut devenir sage : par Dieu, ce nest pas pour autre chose ! MAITRE HENRI. — Vas-y, par Dieu, bonne pièce : tu y vas bien quand je n'y suis pas. : ApamM. — Par Dieu, je mirai pas aujourd'hui, si vous ne yenez avec mol. \ MAITRE HENRI. — Va donc, passe devant, me voici. wane. — Ah! Dieu! Quel bel écolier! Voila de Vargent bien employé! Font-ils tous ainsi, a Paris? riguecuE. — Vois-tu? ce moine est endormi. LE TAVERNIER. — Ecoutez-moi bien: Faisons-lui aceroire qu'il doit tout, et que Hane a joué pour lui. (Pause) 1, Pendant toute la piece, Adam porte le costume d'un étudiant

ra aN Bo os LITTERATURE. DRAMATIOUE Lt moines —
 Aimi! Dieus ! que j'ai demoré ! aoe | Ostes, coment va noz affaires? 4 t1
 osres — Beaus ostes, vos ne devez gaires; Pies HAY Vos finerez mout bien
 caenz. 95> Ne vos enuit mie, ji pens. Vos devez doze souz! a mi. Merciéz
 en vo bon ami, ? Qui les a ci perduz por vos. 11 MOINES — Por moi? Li
 ostes—Voire. LI moines—Les doi je toz? 100 LI 9stEs — Oil voir. ; LI
 MoinEsS—Ai je done ronchié? Jen etisse aussi bon marchié, Ce me semble,
 en l'Enganerie. | Kt n'a il as dez joé mie eae 4 De par moi ne-a ma requeste.
 10 > =I Li ostrs — Vez ci de chascun la foi preste =f 4 Lk moINE (se
 réverllant). — Ah! Dieu! que je suis resté > longtemps ici! Hote, ou en
 sommes-nous? : LE TAvenNteR. — Bel hdte, vous ne devez guére; vous
 paierez bien facilement. (Calculant) Patience, j'y songe. Vous me devez
 douze sous. Remerciez-en yotre bon ami, qui yient de * les perdre pour
 vous. : LE MONE. — Pour moi? a LE TAVERNIER. — Parfaitement. - i
 Ly MowWE. — Je dois tout? LE TAVERNIER. — Qui, stirement. LE
 Mone. — Ai-je done ronflé? VoilA, ce me semble, un marché comme on en
 fait au pays de tricherie! Mais il n'a pas joué aux dés de par moi, ni A' ma
 demande. LE TAVERNTER. — Voici tout le monde prêt A jurer que ce fut
 pour vons qu'il joua. de Paris. Il est entré en setne en annoneant qu'il allait
 partir pour Paris'afin d'y terminer ses études; mais plus tard une des fées
 Lui prédit qu'il ne mettra pas son projet A exécution, 1. Poze sour, valant d
 peu pres quinze franes. Cf. page 136, nate 2.

TIQUE

moré!

ires?

gaires;

enz.

95

s.

ni.

os.

e toz?

100

tié?

chié,

Le JU DE LA PEVILLÉE Seeige ee men Ee Gite ce fu por vos.
 quil joa. iimoines— Hé! Dieus! a vos con fait jeu a, Beaus ostes, qui vos
 voudroit croire! Mauvais fait caenz venir boire, 110, se Puis qu'on enseigne
 ensi la gent. Li ostes'— Moines, paiez:ca!mon argent Que vos me devez!
 Est ce plaiz? ' LimoinEs — Done devieigne je aussi faiz ae Que fu li hors
 del sens anuit! 115 LI ostzs — Bien vos poist et bien vos enuit, Vos gaiterez
 caenz le coc, 0 vos me lairez ca ce froc : - : Le cors avrez et je l'escorce. ; :
 Limoinrs —Qstes, me ferez vos done force? 120 It ostes — Oie, se vos
 ne me paiez. Li MoINES—Bien voi que je sui engigniez; Mais c'est la
 daeraine fois. Par mi ce m'en irai, aincois Qu'il revieigne noveatis escoz.
 125 Li FlsicuENS—Moines, vos n'estes mie soz, Le Mowe. — Par Dieu!
 quel beau jeu vous avez, bel hote, si Von voulait vous croire! Il ne fait pas
 bon venir boire ici, puisqu'on y trompe le monde. LE. TAVERNIER. —
 Moine, payez: ca! argent que vous me devez! Est-ce une chicane? LE.
 Morse. — Je veux devenir, si je vous oe comme le fou de tout-a-lheure ! \
 Le TAVERNreR. — Combien que cela vous ennuie, vous altendrez ici-le
 chant du cog ou vous me laisserez ce froc. Vous aurez le corps et moi
 l'écorce. "ye mome: — Hote, me ferez-vous donc violence? LE
 TAVERNER. — Qui, si vous ne me payez pas. LE moins. — Je vois bien
 que je suis trompé, mais c'est la dermiere fois. La-dessus, je m'en irai,
 avant qu'il revienne) u un nouyel écot. LE meépEcn (entrant). — Moine,
 vous n'êtes pas sot, par ma ®

Pie SU a Gre Es LITTERATURE- DRAMATIQUE® Par mon
chief, qui vos en alez. Certes, seigneur, vos vos tuéz; Vos serez tuit
paraletique, : O je tieng a fausse fisique, | Quant a cesteeureestes caenz.
citoz — Maistre, bien cheez de vo sens, Car je né la pris une nois. Seez vos
jus. LI FisicuiZNs— Ga | une fois Me donez, s'il vos plaist, a boire. ciLoz
— Tenez; et mangiez ceste poire. LI Motes —Beaus ostes, escoutez un peu.
Vos avez fait de moi vo preu : Gardez un petit mes reliques, Car je ne sui
mie ore riches , Je les rachaterai demain. Li ostes — Alez; bien sont en
sauve main. citoz — Voire, Dieus! LI ostes—Or puis preechier. _ De saint
Acaire vos requier, : tête, de vous en aller. (Aux buveurs) Certes, seigneurs,
vous ~ vous tuez; vous serez tous paralytiques, ou je tiens pour fausse la
médecine, quand vous êtes ict a cette heure. : cutor. — Maitre, vous perdez
te bon sens. Je ne la prise pas une noix, la médecine. Assoyez-vous ici. LE
MEDECIN. — Ga! pour une fois donnez-moi, s'il vous plait, bs a boire. ie
cittor, — Tenez, et mangez cette poire. LE moive. — Bel hdte, écoutez un
peu. Vous avez fait de moi votre profit : gardez un peu mes reliques, car je
ne suis pas riche en ce moment; je les rachéterai demain, (ib sort.) ; LE
TAVERNIER. — Allez; elles sont en bonne main! GILLOT. — ‘Certes oui!
LE TAVERNIER. — Maintenant je puis prêcher. Au nom de ? ai:

~ LE JEU DE LA PEILLEE Vos, maistre Adans, et a vos, fae:
 145 Je vos pri que chascuns rechane Et face grant solempnité De ce saint,
 qu'on a abevré, Mais e'est par un estrange tor. LI COMPAGNON
 CHANTENT—Aie se siét en haute tor'... 150 se Beaus osten, est ce bien
 chanté ? tu osten — Bien yos poez estre vanté <— Qu'onques mais si bien
 dit ne fu. ~ irpervez—Ahors ! le fu! le fu! le fu! ae Aussi bien chante je
 qu'il font. 155 Lr osten — Li cent diable _aporté. vos ont! Vos ne me faites
 fors damage. Vo pere ne tieng mie a sage Quant il vos a ramené ci.
 LIPHRES AL DERVE—Certes, sire, ce poise. mi. 160 D'autre part je ne sat
 que faire, Car s'il ne vient a saint Acaire; saint Acaire, je vous demande, 4
 vous, maitre Adam, et a vous aussi, Hane, je vous demande de braire tous
 deux, et. de faire une grande solennité en 'honneur de ce saint qu'on a
 abreuve, d'une étrange facon, il est vrai. LES COMPAGNONS
 CHANTENT..— « Aye est assise dans une haute tour.... » Bel hété, est-ee
 bien chanté? LE TAVERNIER. — Vous paver vous vanter que jamais on
 n'a si bien chanté. Le rou (entrant brusquement). — Dehors! le feu! le feu!
 Je feu! Je chante aussi bien qu'eux. LE TaverNIER. — Les cent diables
 vous ont apporté! vous ne me faites que du tort. Je ne tiens pas votre père
 pour raisonnable de vous ramener ici. LE PERE po rou. — Certes, sire, cela
 me contrarie. D'autre part, je ne sais que faire, car s'il ne vient a saint == 4.
 Ge vers est le premier d'une chanson. de toile (ef - page 278) _ perdue.

332 ~~ LAPTBRATURE DRAMATIQUE i Ou ira il querié
santé? ; Gertes il m'a ja tant costé Qu'il me covient querre mon pain. 11
pervez—Par la mort Dieu! je muir de fain. LIPERESALDERVE—Tenez,
mangiez donc ceste pume. LI pervEz—Vos 1 mentez, _c'est une plume.
AleZ, ele est ore a Paris. LI Peres — Beaus sire Dieus, con sui honiz Et
perdug, et qu'il me: méschiét ! Li ostEs — Certes, c'est trop bien emploiét!
Por quot le ramenez vos ci? Lt pErES— 'Hé!-sire, il ne feroit aussi : En
maison fors desloiauté! ler le trovai tot emplumé Et mucié par dedenz sa,
coute, Li peRvEz—Dieus! qui est cil qui la s'acoute? _ Boi bien! Le glot! le
glot! le glot!! citoz — Por Vamor de Dieu, ostonz tot, 180 - Car se cil soz la
nos cort seure, Acaire, ov ira-t-il chercher la santé? Stirement il m'a déjà
tant coité qu'il me faut demander mon pain. Le Fou. — Par la mort Dieu! je
meurs de faim. LE PERE DU Fou. — Tenez, mangez cette pomme. LE Fou.
— Yous mentez; ciest une plume. (Il lance la pomme @ son péere.) Allez,
elle est maintenant 4 Paris. LE phReE. — Beau seigneur Dieu, comme je
suis honni et . perdu! quel malheur pour moi! LE TAVERNIER, — Certes,
c'est tres bien fait! Pourquoi le ramenez-vous ici? LE pèreE. — Ah!
seigneur, il ne ferait de même a la maison gue des méchancetés! Hier, je l'ai
trouvé tout emplumé, et cacht dans sa coite. ie rou. — Dieu! qui est-ce qui
est accoudé 1? Bois bien! Au glouton! au glouton! au glouton! S autor. —
Pour l'amour de Dieu, dtons tout, car si-ce fou 4. Glot, pour gloton, est une
forme secondaire de Vaccusatif faite sur le nominatif g/os. 1 *] 4 a: “ 3

“LE JEU 6 LA PEUILLEB =. Ja mais n'en'vendrons al desseure;
 Pren la nape, et tu le pot tien. RiguEcHE —Foi que doi Dieu, je le lo bien.
 Tot avant que il nos mesquieche, Chascuns de nos preigne sa. pieche, Aussi
 avons nos trop veillié. LIMOINES— Ostes, vos m'avez bien pillié, Et s'en i
 a ci de plus riches. See ~ Totesseures,ca! mes reliques!. 1g0 Vez ci doze souz
 que-je doi. Vos et vo taverne renoi. Se j'i revien, diables m'en porche!
 Liostes — Je ne vgs en ferai ja forche. Tenez voz reliques. LI Momnes—Or
 cal _ 195 Honiz soit -qui m'i amena! Je n'ai mie appris tel afaire. cioz — Di,
 Hane, ia il plus que faire? Avons nos ci riens oblié? / nous court sus, nous
 n'en viendrons jamais 4 bout. Prends la' nappe, et toi, tiens le pot.
 Rigvecny. — Foi de Dieu, je suis bien de cet avis. Avant qu'il ne nous
 arrive maiheur, que chacun de nous prenne son objet. Aussi bien avons-
 nous trop. veillé. LE MoInE (entrant). — Hote, vous m'avez bien déyalisé,
 et pourtant il y en a ici de plus riches que moi! Toutefois, donnez-moi mes
 reliqites : voici douze sous que je vous dois. Je renie vous et votre taverne.
 Si j'y reviens, que le diable m'emporte ! ; % LE TAVERNIER. — Je ne
 vous y forcerai pas. Voici vos rchiques. Z LE more. — Or ca! Honni soit
 qui m'y amena! Je ne suis pas accoutumé a ces facons-la. (IZ sort.) _ ~
 cnaor.— Dis, Hane, n'y a-t-il' plus rien a faire? Avonsnous oublié quelque
 chose? x

-Faisons Poste que bel i sol — Ainz irons aingois, s' on m'en
croit, ; -Baisier la fiertre Nostre Dame, Et ce cierge iat qui 'ele. fiante > > 4
4b y avait a tae une cei de Notre: Dame célébr miracles et ou l' on fae
broles des Gierges,

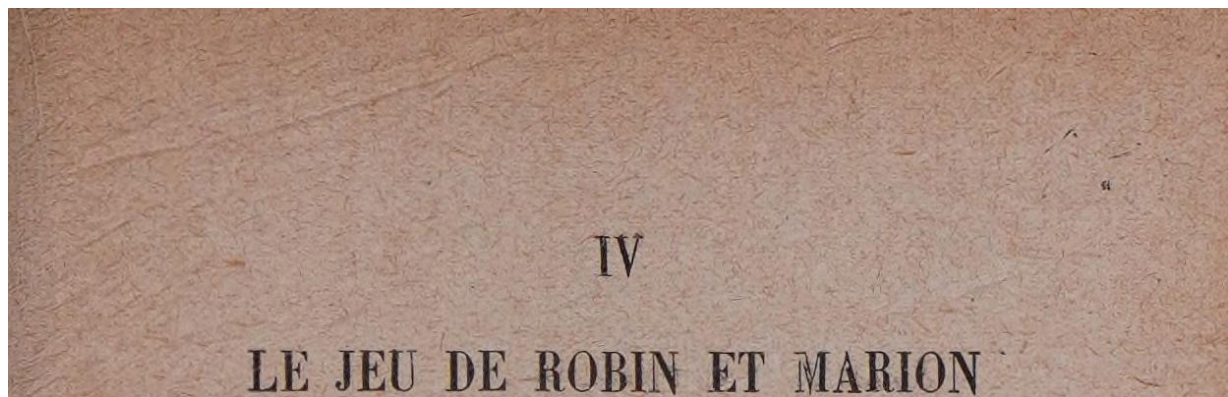
- HANE — Nenil, j'ai tot avant osté. 200
Faisons l'oste que bel li soit.
- GILOZ — Ainz irons ainçois, s'on m'en croît,
Baisier la fiertre Nostre Dame,
Et ce cierge ofrir, qu'ele flame¹ :
No chose nos en vendra mieuz. 205

HANE. — Non, j'ai tout ôté. Faisons quelque chose d'agréable à l'hôte.

GILLOT. — Mais nous irons avant, si l'on m'en croît, baiser la chässe de Notre-Dame et offrir ce cierge, pour qu'elle soit illuminée. Cela nous portera bonheur. (*Les buveurs sortent.*)

1. Il y avait à Arras une chapelle de Notre-Dame célèbre par ses miracles et où l'on faisait brûler des cierges.

Cette piece est du même auteur que la précédente. On admet généralement qu'Adam le Bossu l'a composée pendant les dernières années de sa vie, dans l'Italie méridionale, où il mourut vers 1287; mais on n'en a aucune preuve. C'est une pastourelle écrite dans un cadre nouveau. Un chevalier qui chasse au faucon dans une prairie rencontre une jeune bergère et s'arrête pour lui offrir son amour. Marion aime un paysan, Robin; elle éconduit le galant chasseur. Robin vient à son tour et Marion lui conte l'aventure. Les deux amoureux dînent sur l'herbe, puis Robin retourne au village chercher quelques amis \ qui viendront fêter avec eux, et au besoin les aideront à repousser le chevalier s'il s'avise de revenir. Celui-ci repasse en effet, mais avant le retour de Robin, et Marion est seule à se défendre contre ses nouvelles tentatives; elle sort encore une fois victorieuse de la lutte, et le chevalier passe sa mauvaise humeur sur le dos de Robin, qu'il rencontre. À la vue de Marion, Robin oublie vite les coups qu'il a reçus, et, ses amis arrivant, on organise la fête : des jeux, des chants, des danses et un festin sur l'herbe. Tel est le cadre du tableau dont le sujet est une peinture des mœurs rustiques légèrement esquissée pour des spectateurs aristocratiques. Nous reproduisons les 159 premiers vers du jeu; d'après l'édition de M. E. Langlois, *Le Jeu de Robin et Marion*, par "Adam le Bossu (Paris, 1895, in-12). Nous imprimons en caractères italiques les parties chantées. La scène se passe dans les champs. ~. 1. Voy. page 291.



3360 AATTERATURE DRAMATIQUE» Sas = ieec gor o
marions! — Robins m'aime, Robins ma; Robins m'a demandee, si m'avra,.
Robins m2achata cotele? ~Drescarlate® bone et bele, Souscanie* et
ceinturele. A leur i va®. Robins m'aime, Robins ma; Robins ma demandee,
si mavra. LI CHEY.® — Je me repatroie dew tournorement; Si trouver
Marote soulete, au cors gent. manions?— Hé! Robins, se tu m'aimes, Par
amour, meine m'ent. ae Lt cHev.8' — Bergiere, Dieus vous doint bon jour!
marions — Dieus vous gart, sire! ; Lt cHEv. — Par amour, B Douce pucele,
or me contez ; TOsete | Pour quoi ceste chancon chantez | nA Manion. —
Robin m'arme, Robin ma; Robin ma demandée, el tl maura. Robin macheta
coltelle d'écarlate bonne et belle, souquenille et ceinturette. A leur i va.
Robin m'aime, Robin m'a; Robin mia demandée, et il maura. LE
CHEVALIER. — Je revenars du tournot, je lrouvat seule . Marotte au corps
gent. : ~ marion. — Ah! Robin, si tu m'aimes, de grace, emmene-mot. LE
CHEVALIER. — Bergère, Dieu vous donne bon jour! marion. — Dieu
vous garde, seigneur! \ LE CHEVALIER. — De grace, douce pucelle,
contez-moi pourbAxe WB 1, Marion, seule, gardant ses moutons tvesse une
couronne de fleurs en chantant, — 2, La cote étaitaine robe, peu ample,
descendant au-dessous des genoux pour les hommes, jusqu'aux pieds pour
les femmes. — 3. Escarlate, sorte de drap fin. — 4, La souscanie Glait, au
xi siéele, une robe tongue, ajustée A la poitrine, et de forme élégante. Le
mot s'est conseryé dans souquenille, avec un sens spécial. —5, A lewrda va,
refrain auquel il ne fant pas chercher dle sens: — 6. Le cheyalier, 4 cheval,
ganté, un faucon chaperonne sur se poing, s'avance en chantant, sans voir
Marion. — 7, Marion ne voit pas encore le chevalier, — 8, Le chevalier
entend, puis voit — ~ la bergère, et s'approche. “ioe

= ant >: i x apie % a by sy LE JEU DE ROBIN EP MARION :

B07 Si volentiers et si souvent . ; RE ' Hé! Robins, se tu m'aimes, "iba Par
 rmour ineine ment. _ marions — Beaus sire, ili a bien pour quoi; "20 Sas ;
 Car j'ain Robinet, et il moi, : Et bien m'a moustré qu'il m'a chiere : 2 Doné
 m'a ceste panetiere, Geste houlete et cest coutel. i cHEv. — Di moi, veis tu
 nul oisel ees) tae Voler pardesseure cez chans? ».- marions — Sire, oil, je ne
 sai pas quanz?. Encore i a en, cez buissons : Et chardonereus et pincons,
 BOF Qui mout chantent joliment?. 30 i oHev. — Si m/ait Dieus, bele au
 cors gent, 'e Ce n'est pas ce que je demant'. ee Mais veis tu par ci devant,
 Vers ceste riviere, nule ane ?4 : a quol vous chantez cetle chanson si
 volontiers et si souvent : Ah! Robin, si tum' aimes, de grace, emmène-mor.
 marion. — Beau seigneur, ce n'est pas sans raisons. J'aime Robinet, et il
 m'aime. I] m'a bien montré que je lui suis ~ehére-: il m'a donné cette
 panetière, cette houlette et ce couteau. "LE CHEVALIER. — Dis-moi, n'as-
 tu pas vu d'oiseaux voler audessus de ces. champs? ; y MARION. —
 Seigneur, si, je ne sais combien.-Il y a encore dans ces buissons des
 chardonnerets et des pinsons, qui chantent fort joyeusement. "Le cuevatier.
 — Par Dien, belle au corps gent, ce n'est pas ce que je demande. Mais, as-
 tu vu de ce cote, vers cette rivière, des canards? 4. En picard zs s'était
 véduit 4°s de bonne heure. Cf. vers 123124, 139-140. — 2. La paysunne
 ignorail qu'avec son faucon eHe n'étaient pas de petits oiseaux tels que fe
 chardonneret et le pinson ~ que le chevalier chassait. —5. En picard cette
 rime en -ant diffé'rait de la précédente en -ent. — 4. Le mot ane (latin
 anas), signi

MARIONS = est une Sele ant rechane? : Jen vi ier trois source chemin, ~ Touzchargiezaler au molin. ‘Est ce ce que vous demandez? . L) cuEV. — Or sui je mout bien assenez! j Di moi, veis tu nul hairon? “MARIONS — Harenz*, ‘sire? Par ma foi, non; \$ - Je n’en vi nés un puis quaresme, Que jen vi mangier chiés dame Emme, orate Ma taien®, cui sont cez brebiz. “ut cugv. — Par foi, or sui je esbaubiz, | - None mais je ne fui si gabez. marions — Sire, fol que vous me devez, Saas Quel beste est ce seur vostre main? Ti CHEVY. — C’est uns faucons. t marion. — C’est une bête qui brait? Fon vis hier rosie ce chemin, bien chargés, ae au moulin. Est-ce la ce me vous demandez? = LE CHEVALIER. — Me voici eas bien renseigné ! Dis- -moi, n vs tu pas yu des hairons? td mARIoN. — Des harengs, seigneur? Par ma foi, non, , pas un. seul depuis le carême, que jen vis manger chez dame Emme, ma grand mère, 4 qui sout ces brebis. ees LE CHEVALIER. — Ma foi, j’en suis tout @çbaubi; jamais: ie ne fus si Saks ge bête sur i eatte ate LE CHEVALIER. — C’est un faucon. ‘ = flant cane, canard, ne s'est conserve en francais que dans le composé béddane (ou bec d’dne). Marion le confond avec asne (latin ast~ nus), dont l's ne se prononçait plus depuis longtemps (ef. quaresm au v. 42). — 1. La prononciation picarde, hérin, Oeanaue mieux que — la pr ohonciation frangaise le qutproquo, — 2. “Taren est un aes : de même formation que Pintain, nonoin (voy. page 175, n. noe cas sujet est taie.

LE JEU DE ROBIN ET MARION 2 ; -MARions — Manjtie il pain? ut cary. — ‘ Non, mais bone char. = Beer - mArtons — Cele beste? SO Ksgar, ele a de cuir la teste?! Et ou alez vous? , 3d LI cukv. — En riviere. _marions — Robins n’est pas ‘de tel maniere; Kn-lui a trop plus-de deduit. A no? vile esmuet tout le bruit. Es Quant il joue de sa musete.- ; ti cuev. — Or diles, douce bergerete, Ameriez vous un chevalier? mARions — Beaus sire, traiez vous arrier. Je ne sai que chevalier sont. 6o Desseur touz les omes deu mont SS Je n’ameroie que Robin. Il vient au soir et au matin A moi toudis et par usage, Et m’apporte de son froumage. a7 O02 Marion. — Mange-t-il du pain? - LE CHEVALIER. — Non, mais de la bonne yiande. Manion. — Cette bête? Tiens! elle ‘a la tête de cuir! Et ou allez-vous? LE GHEVALIER. — Dans la prairie. marron. — Robin n'est pas de telle maniere; il est beaucoup plus amusant. Il remplit le village de bruit quand il joue desa musette. LE CHEVALIER. — Dites-moi, douce bergerette, aimeriez-vous un cheyalier? ~ marion. — Beau -seigneur, retirez-vous. en arrière. J’ignore ce que c’est qu'un chevalier, et de tous les hommes du monde, je n’aimerai que Robin. Il vient le soir et le matin me — ‘voir tous les jours; øc’est une habitude, et m’apporte de son 1. Le faucon tait chaperonné, c'est-a-dire portait une coiffe de éwir Gui Pemnpéchait de voir clair, et quwon ne Ini enleyait qu’au nidment de le ele — 2. No, pour nosxtre, est ane forme picarde. Tien est de méyie de d0°aux vers 73, 83. :

ae . nwa Re 340 CLATTERATURE DRAMATIQUE, © Encore
en ai je en mon sein, Et une grant piece de pain, ; Que il m'aporta a
prangiere. it curv. — Or me dites, douce bergiere, ; Youdriez vous yenir
ayuec moi _Jouer seur ce bel palefroi, Selonc ce bosquet, en ce val?
minions — Aimi! sire, ostez vo cheval, A peu que il ne m'a blecie?. Li
Robin ne regiete mie Quant je vois après sa charrue. Li cuky. — Bergiere,
devenez ma drue, Kt faites ce que je vous proi. warions — Sire, traiez ensus
de moi; Ci estre point ne vous afiert. A peu voz cheyaus ne me fiert.
Coment vous apele on? 3 LI cupv. — Aubert. fromage. J'en ai encore dans
mon sei, avec un gros morceau de pain, qu'il m'apporta au diner. | LE
CHEVALIER. — (a, dites-moi, douce bergère, youdriez-vous venir avec
moi jouer sur ce beau palefroi, le long de ce hosquet, dans ce vallon?. \
Marton, — A moi! seigneur, retirez votre cheval ; peu sen faut qu'il ne m'ait
blessée. Celui de Rolin ne rue pas quand \ je vais près de sa charrue. BR. . .
. } LE CHEVALIER. — Bergère, devenez mon amie, et faites. ce dont je
vous prie. es wanton. — Seigneur, éloignez-vous de, moi; il n'est' pas
convenable que vous restiez ici. Pour peu que votre cheval né 'me blesse.
Comment vous appelle-t-on ? Voit NGC Saco ee Sah et LE CHEVALIER.
— Aubert. a aa BU ; Maa "Woy © sbaorm le corsage én tenait souvent lieu,
ddéfaut de panelière ou d'aumdnière, —2. La terminaison -te pour -iee est
dialectale. erie ras 1. Les poches attachées aux velements n'étant pas encore
en usage,

* LE JEU DE ROBIN ET MARION. 344 -marions — Vous perdez vo peine, sire Aubert. sae oe Je n'amerai autre que Robert. LicHey. — Non, bergiere? marions — Non, par ma foi. 85 ui cney. — Cuideriez empirier de moi, Qui si long getez ma proiere? Chevaliers sui et vous bergiere. manions — Ja pour ce ne-vous ameraï, = Bergeronele sui, mats j'ai AO On Ame bel et cointe et gat. LI cuev, — Bergiere, Dieus vous en doint-joie! Puis qu'ensi est, /irai ma voie. Hui mais ne vous sonerai mot. martons — Traini deluriau deluriau delurele, 95 Trairi deluriau deluriau delurot. Li cnev.t — Hut main je chevauchore lez Voriere dun bois, Trouvar gentil bergiere, tant bele ne vit rois. Hé! trawi deluriau deluriau delurele, _ Trairi deluriau deluriau delurot. 100 marion. — Vous perdex votre peine, seigneur Aubert; je n'atmerat personne autre que Robert. LE cHevatier. — Non, bergère? marion. — Non, par ma foi. LE CHEVALIER. — Croiriez-vous déroger avec moi, vous qui repoussez ainsi ma prière? Je suis chevalier et vous bergère. Marion. — (Ce n'est pas pour cela que je vous aimerai. Je suis une petite bergère, mais j'ai un ami beau, gracieux et gai. LE CievaLieR. — Bergère, Dieu vous en donne joie. Puisqu'il en est ainsi, jiraimon chemin. Je ne vous parlerai pas davantage. marion. — Trairt deluriau deluriau delurelle, ti'airt deluriau. deluriau delurot. LE CHEVALIER, — Oe matin je chevauchais a la lisière d'un bois, je trouvai une gentille bergère, jamars rot wen wt une st belle. Ah! traيري deluriau deiuriau delurelle, traيري deluriau deluriau delurot. 4. En s'éloignant.

_ MARIONS* — “Her Robeckon, ‘Lewe leure va. ~ Car viena
 moi, Leure leuve va. S’irons jouer Deu leure leure va, ghee => Deu
 leureteureva, << ss nopins?— - Hé! Marion. ~ . : Leure leure va. ef Je: Vos
 O hot ES ae Leure lewre va. gees Sirona jouer 8 - Deu leure leure va, \ ~
 Dew leure leure va. / MARIONS — Robin! ROBINS — Marote! fas
 “marions — Dont viens tu? ropins — Par le saint Dieu, j’ai desyestu. ‘Pour
 ce qu’il fait froid, mon jupel® _J’ai pris ma cote de burel, Et si Uaport des
 pomes. Tien. marion. — Ah! Robichon, ane: leure va, Viens a lewre leure
 va. Nous IONS douek du leure. leure va, “d leure va. 4 nonin. — Ah!
 Matich. leure’ ide va. Je vais a loi, leure va. Nous trons jouer du eohG leure
 va. wanton. — Robin! v Robin. — Marotte! : : S marion. — })’ou viens-tu?
 a noon. — Par Je saint Dieu, j’ai dévetn mon jupeau, parce « quil fait froid;
 j’ai pris ma cote de bur eau, et je Pappa ds pommes. Tiens. ; : SR eS A ‘ 4
 ek a,

~ Rosiss — Si fis, au chant et as brebiz. LE JEU DE ROBINET
 MARION. = 343 Robins, je te. conui trop bien | 120 Au chanter, sicon tu
 venoies. Kt tu ne me reconoissoies. makions — Robins, tu ne sés, douz
 amis, Kt si ne le tien mie a mal: 125 Ter fu uns ons a cheval, Qui ayoit
 chaucié une moufle', Et portoit aussi qu'un escoufle Seur son poing ; et trop
 me pria D'amer ; mais peu l conquesta, 130 Z Car je ne te ferai nul tort.
 Rnopins — Marote, tu m'avroies mort. 'Mais, se j'i fussé a tens venuz, Ne
 je, ne Gautiers li Testuz, fi Ne Baudons, mes cousins germains, 135 Diable
 ietissent mis les mains. Ce - Ja n'en fust partiz senz bataille. ~ wanions —
 Robins, douz amis, ne te chaille, "aoe Mais or fasons feste de nous.
 "marion. — Robin, je tai bien reconnu a ton chant, lorsque "tu venais. Et
 toi, tu ne me reconnaissais pas. ROBIN. — Mais si, au chant et aux brebis.
 warioy. -- Robin, tu ne sais pas, doux ami, mais ne le prends pas en mal: il
 est venu ici un homme a cheval, qui avait ganté une moufle et portait
 comme un milan sur son poing, et gui me pria fort de laimer; mais il n'y
 gagna guère, car je ne "te ferai aucun tort. rosin, — Marotte, tu-m/aurais
 tué. Mais si-j'y étais venu a "temps, moi et Gautier le Tétu, et Baudon, mon
 cousin germain, Jes diables s'en seraient méles. Il ne serait pas parti sans.
 bataille. : marion. — Robin, doux ami, ne te tourmente pas, mais
 maintenant faisons fête entre nous. 1. Les moufles étaient et sont encore les
 gants des paysans. Marion ea pris pour des mounfies les gants du chevalier,
 qui n'est pour ele ot «un homme a cheval », et son faucon pour un milan.

_rosins — Dieus! qui ore etist deu bacon “LITTERATURE
 DRAMATIQUE — Robins — Serai je droiz ou a genouz? mARIONs' —
 Mais vien ça seoir delez moi, Si mangerons. ‘Ropins? — Kt Je l’otroi. Je
 serrai ci lez ton coste. Mais je ne t’ai riens aportée, Si ai fait certes grant
 outrage. marions — Ne t’en chaut, Robins, encore ai je Deu fromage ci en
 mon sein, _ Et une grant piece de pain, Kt des pomes que m’aportas. ropins
 — Dieus! Con cis fromages est cras! Ma. suer, manjtie. : MARIONS —
 Kt tu-aussi°. Quant tu vueus boire, si lé di: Vez ci fontaine en un pocon. Ta
 taïen, bien venist a point. , robin. — Serai-je debout oud genoux? 3 bean!
 mariox. — Non, mais viens t’asseoir près de moi, nous mangerons. ; robin.
 — Je le veux bien. Je m’assoïrai ici & ton cote. Mais" je ne tai rien apporté;
 j’ai eu certainement grand tort. ; ‘wanion. — Ne t’en tourmente pas, Robin,
 j’ai encore du fromage ici dans mon sein, avec un gros morceau de pain et
 des pommes que tu m’as apportées, Robin. — Dieu! comme ce fromage est
 gras! Mange, ma scour. : MaRioN. — Et toi aussi. Quand tu voudras boire,
 dis-le; yoici de l’eau dans un. pot. ; robiy. — Dieu! si l’on avait du‘lard de ta
 grand’mère, i}. serait Je bienvenu. LEONE RIG Le aR ty kee as Md a DCT
 OS gg ae eee 1. Marion s’a ssoit-sur Vherbe. — 2. Robin's'assoit X.codte
 de Marion. ° — 5. Marion et Robin mangent,

LITTÉRATURE DRAMATIQUE

Serai je droiz ou a genouz? 140
Mais vien ça soir delez moi,
Si mangerons.

ROBINS² — Et je l'otroi.
Je serrai ci lez ton costé.
Mais je ne t'ai riens aporté,
Si ai fait certes grant outraige. 145
Ne t'en chaut, Robins, encore ai je
Deu froumage ci en mon sein,
Et une grant piece de pain,
Et des pomes que m'aportas.
Dieus! Con cis froumages est cras! 150
Ma suer, manjüe.

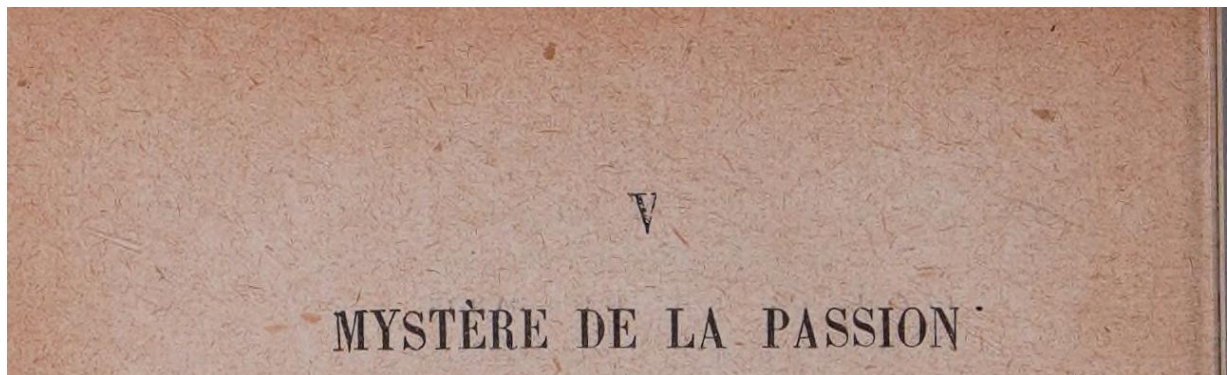
MARIONS — Et tu aussi⁵.
Quant tu vueus boire, si le di :
Vez ci fontaine en un poçon.
Dieus! qui ore eüst deu bacon
Ta taien, bien venist a point. 155

ç urons point, il pend trop hat ~Contentons-nous de ce que nous
avons. C'es rte Sore

MARIONS — Robinèz, nous n'en avrons point,
Car trop haut pent a ses chevrons.
Faisons de ce que nous avons,
C'est assez pour la matinee.

MARION. — Robinet, nous n'en aurons point, il pend trop haut
à ses chevrons. Contentons-nous de ce que nous avons. C'est
assez pour la matinée.

--MYSTERE DE LA. PASSION” D’ARNOUL GREBAN Le Mystère de la Passion, d’Arnoul Greban, a été représenté pour la première fois vers 1450, à Paris; il eut un grand succès et fut souvent repris, en province comme dans la capitale les Mystères de la Passion en furent composés de 254500 vers et il est divisé en actes. Il a été publié 37 fois par MM. G. Paris et G. Raynaud: Le Mystère de la Passion — éd. par Arnoul Greban. Paris, 1878, in-8°. Nous en reproduisons les vers 10749-10822 (scène de la Passion), où saint Jean reproche à Hérode Antipas d’avoir enlevé la femme de son frère. JEHAN neues sire, Dieu vous doint* sa grace! _Je viens à votre tribunal à ‘Pour vous remontrer aucun mal . Ou votre personne prétend, et dont votre peuple est mal content, Kt Dieu premier. Et quant au point 2, Je dis qu’il ne vous appartient point La femme à ton frère tenir. Tu te veux prince maintenir, ps Tetrarche et de justice chef, Kt tendrois pour un grand meschef. S’ ‘un de tes subges le faisoit : = 4 x i - ‘ ; 1. Doint, donne. — 2. Au point, la question. — 3, Meschef, méfait, A crime, 7‘



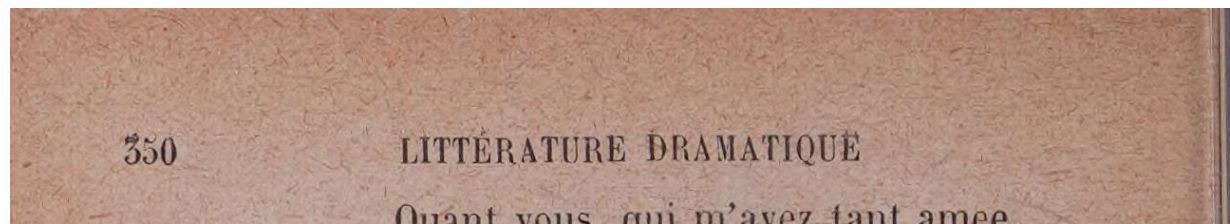
= t Ta justice l'en pugniroit Comme d'ung vice ort! et infame, Et
 toy doncques, chef du royalme, Que noblesse doit introduyre², ~ En qui
 vertus doyyent reluyre Comme en l'or fait le dyament, Ton frere n'aymes
 loyalment, ~ Quand par cautelle® ambicieuse Luy as ravye son espeuze : ~
 Tel cas n'est pas fraternité, » Mais plus que bestialité. Tu vois les oiselés
 petis — Qui en soy ont cueurs si gentilz , » Que chacun se fient a son per⁴
 ~ Sans Vaultre frauder ne tromper;. 'Et commetz un tel adultere! Et encore
 contre ton frere | Ne scay qui t'en peust excuser. t — MYSTBRE DE LA
 PASSION i . "BERODE ANTIPAsS—Jehan, bien scavez proposer, » Tant
 de cerimonies dites Que chacun s'en pourra lasser. Oultre⁷ bien vous pouez
 passer De moy prescher de cest affaire; Scay je pas bien que j'ay a faire? #
 Ne me tenez plus-cestte voye ; Car s'il convient que j'y pourvoye, Jamais
 n'en eschaperez quitte. — - gpuan BAPTistrE—Il me souffit que je
 m'acquitte, Kt pour moy acquittier te somme® Que c'est fait dung desleal
 homme De tenir celle que tu tiens, Et scay bien qu'entre vous®, hermites,
 15 20 25 40 A: Ort, sale. — 2. Introduyre, diriger. — 3. Cautelle, ruse. —
 _4. Per, compagnon, époux. — 5, Proposer, discourir. — 6. Entre "vous,
 vous autres. — 7. Oultre, en outre. — 8. Sommer, résumer, dire en quelques
 mots.

51g) LITTERATURE DRAWATIOUR Et fais grant vilenie aux tiens; Non pas seulement vilenie, Mais advoutire^e et tyrannie, Ou il n'a voye de raison. nERoDE—Jehan, passé longue saison 2, Jay soustenu en mon courage' ‘ “Que vous estes saint homme et sage, Et faisiez pour les simples gens Beaucoup de beaux enseignemens; Mais je vous voy trop avancer : Vous pensz sans contrepenser # Devant qui vous couchez vos dis. JEHAN BAPTISTR—Je t'ay dit et encor te ditz Qu'il te vient d'ung mauvais vouloir De frauder ton frere et vouloir Tenir sa femme devers toy: Mauvais homme, prens y chastoy 5, Repare Voffence, et luy rendz, \ Kt.a ton pere exemple prens, Qui_a sy pute ® fin parvint Par la crudelité quil tint, > ne Et garde qu'ainsi ne t'en prende. ueRODIADÉ— Il n'est pas doute 7 quil se rende : Il dist toujours de pis en pis. Esbahir assés ne me puis De telz vielz bigos reputes Comment ainsi les escoutez : Il rassote, a ce que je vois; Il a tant jeuné en ce bois Qw'il n'a en soy fil de cervelle. = 1. Advoutire, adullere. = 2. Passé longue saison, lon 3. Courage, cur, esprit. — 4. Contrepenser, réfléchir, — amendement. — 6. Pute, laide. — 7. Id n'est pas double, a craindre, gtemps. ae d. Chastoy, il n'y a pas

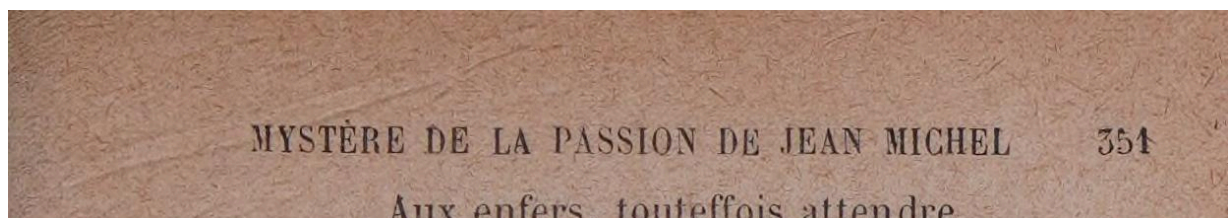
“ MYSTERE DE LA PASSION DE JEAN MICHEL La Passion d’Arnoul Greban fut abrégée, allongée, adaptée de plusieurs facons. Le plus remarquable et le plus important de ces remaniements est. celui que fit maitre Jean Michet, d Angers, docteur en médecine, dont l’œuvre fut représentée «moult triomphalement » a Angers, en 1486, puis a Paris. Jean Michel écarta une partie de Voeyre de Greban (la Résurrection), Mais amplifia beaucoup: le reste. Son œuvre comprend quatre journées comme celle de Greban et compte. environ 45.000 vers. Parmi les scènes qu’il a ajoutées figure celle dont nous donnons un fragment. La Vierge, épouvantée a l’idée du supplice que doit subir son divin fils, adresse 4 Jésus quatre requêtes qu’il repousse l’une après l’autre: de sauver le genre > humain autrement que par sa mort, de choisir au moins un genre de mort qui ne. soit ni cruel ni honteux, de laisser sa mère mourir avant lui, enfin de la tenir pendant qu’il patira dans un état d’extase qui l’empêche de souffrir avec lui. Voici les deux dernières demandes et réponses, avec la fin du dialogue » logue : : .

NOSTRE DAME. —Quantes mortelles agonies Souffrira vostre dolent cueur S’il faut qu’a si dure rigueur Attendez le coup de la mort ! Kt moy, seule, sans reconfort, A qui me pourray je plaindre? r Qui gardera mon cueur d’estaindre Kt d’expirer toute-passee, as ~

A. Escondite, refusée. - Mon filz, que ne reffusez mie _Jusqties a ce que par ma mort 'Quant vous, qui m "avez fant amee, Souffrerez tant devant mes yeux? Mais puis que vous reffusez deux. De mes requestes, je vous prie, ae La tierce, qui est admissible: ~~ Attendu la mort si terrible =~ A laquelle vous soubmettez, ys Je-vous suplie;-permettez. <= =, Que je meure premier que vous, Kt que Vimportable courrous: Que j'avray de vous veoir souflrir Ne me face a l'heure mourir: En trescruelle desplaisance. Mere, prenez en patience ~ 'Sil fault que soyez escondite! : fl n'est pas congru ne licite ! Que vous mourez premier que moy; Kt voicy la raison pourquoy : Sea Par le peché d'Adam jadis Fut clos le haultain paradis i. A tout homme et a toute femme, — Ne jamais n'y entrera ame Soit appaisé le grief discort —_ D'entre Dieu et nature humaine ;. Or estes vous doncques certaine, Si premiere que moy mourez, Que la hault au ciel pas n'irez, Qui est clos par la loy donnee; Kt combien que Dieu ait creee Vostre ame sans quelque macule, Et qu'en vous jamais n'y eut nulle Obhgation a descendre



-MYSTERE DE LA PASSION DB JEAN MICHEL | ae : Aux
 enfers, touteffois attendre | aes Vous fauldroit en quelque aultre lieu Aye*
 souffert pour le ciel ouvrir. Ainsy pas ne devez mourir Avant moy, mere
 tresbenigne, Affin que vostre ame tant digne ae pad ~. Qu'a la dextre de
 Dieu mon pere, : - Qu vous estes predestinee. NOSTRE DAME. — Puis
 que be m'avez accordee z De mes trois petitions lune, Au moins par priere
 importune 55 Vous plaise m'octroyer la quarte.: ~~ Crest, s'il fault que mort
 vous departe : D'avecques moy, et que moy, mere, nae Vous voye souffrir
 mort amere, Ce SAO Pour saulver homme, je vous prie 60 Coxe Que je
 soye comme ravie, oe se Et soit ma triste ame suspense® Sete Pour lors de
 toute congnoissance Durant vostre si grief tourment, Sans avoir aulcun
 sentement 65 Des douleurs gue avrez si grandes. rae fa at Arcee Cest la
 quarte de mes demandes, Aes Que je vous requier de bon cuer. Bsus. —
 Ce ne seroit pas vostre honneur gee a Que vous, mere tant doulce et tendre,
 70 Veissiez vostre doulx filz estendre En la croix-et mettre a grief mort,
 Sans en avoir aulcun remort +* De douleur et compassion; E 1. le final ne
 compte pas ici dans la mesure du vers.— 2. Sortisse, + arrive par destinéc,
 trouve sa place. — 3. Suspense, suspendue. — 4. Remort (forme fautive
 pour remors), signifie ici simplement pe yhorsure. », 'Ns : Goo? 4 Jusques
 ace que comme Dieu Apes Ne sortisse? en aultre repaire Bose



7 pt BOR SETTER ATURE: DRAMAPIOUB © os Et aussy le
 bon Simeon eds | De voz douleurs prophetsa, ses Quant entre ses bras
 m'embrassa, see | Que le glaive de la douleur ° Vous perceroit 'ameet le
 cueur : Par compassion tresamere. - Pour ce, contentez vous, ma mere, £23
 Kt confortez en- Dieu votre ame; Soyez forte, car oncques femme iS Ne
 souffrit tant que vous ferez; s Mais en souffrant meritez La laureole* de
 martire. NOSTRE DAME. — O mon filz, mon Dieu et mon sire, Je te
 mercy tréshumblement Que tu n'as pas totalement Obey a ma voulenté.. >:
 go. Kxcuse ma-fragilité y Si par humaines passions | Ay faict telles petitions
 “8 Qui ne sont mie recevables. er Tes parolles sont raisonnables 9: a Et tes
 voulentez treshaultaines, | Kt les miennes ne sont qu'humaines, Pour ce ta
 divine sagesse Excuse humaine simplesse De moy ton indigneé servante,
 100 | Qui, d'amour maternal fervante, Ay fait telles requestes vaines.
 JESUS, — Elles sont doulces et humaines, Procedantes de charité ; Mais la
 divine voulenté 105 A preveu? qu'aultrement se face. 4 YosTRE DAME, —
 Au moins veuillez, de vostre grace, , ø Mouri de mort brieve et legere !
 SERRE ERR eeeeeeeeeee ee en) \. Layreole, branche de laurier. — 2.
 Preveu, arvangé Wavance. 6

8 ERE a ed - y insets S GOS ‘ “ . ‘Ae! < Te 4 _ . MYSTERE DE
 LA- PASSION DE JEAN MICHEL 388 gEsUS, + .- =. Je mourray de mort
 tresamere NostkE DAME. — Non pas fort villaine et honteuse! — r1ro
 SuSUS. — Mais tresfort ignominieuse. : NOSTRE DAME. — Doncques
 bien loing, s’il-e:t permis! JESUS. — _ Au milieu de tous mes amis.
 NOSTRE DAME. — Soit doncques de nuit, je vous pry! i: Mais en pleine
 heure de midy. 115 — NostRE Dime. — Mourez donc comme les barons!
 Le ausus.. — Je mourray entre deux larrons. NOSTRE DAME. — Que
 ce soit sous terre, et sans voix! (2 = wsus. — Ge sera hault pendu en croix.
 NOSTRE DAME. — Vous serez au moins revestu? Ue eens JESUS. — Je
 seray atlaché tout nu. = NostReE DAME. — Attendez l’aage de vieillesse !
 JESUS. — En Ja force de ma jeunesse, NOSTRE DANE. — Ne soit vostre
 sang respandu! JESUS, ‘— Je seray tiré et tendu 125 Tant qu’on nombrera
 tous mes 0s; Et dessus tout mon humain dos Forgeront pecheurs de mal
 pleins, Puis fouirent et piés et mains De fosses et playes tresgrandes. 130 _
 NOSTRE DAME. — A mes maternelles demandes . a Ne donnez que
 responses dures! JESUS. — Accomplir fault les Escriptures. 2 (ee A ee
 NicHea CRRESTO SATHIE, 42

VII | FARCE DE MAITRE PATHELIN La Farce était, au moyen Age, une petite piece dramatique, — sans autre prétention que de faire rire. A l'origine, on Vinsé- yait dans ou entre des pièces*sérieuses pour réveiller l'attention des spectateurs, comme on 'garnit de viandes hachées Vintérieur d'une yolaille; de la son nom de farce. Il nous" est parvenu une farce du x^r siècle; toutes celles du xiv* sont ou perdues ou conseryées seulement dans des rajeunissements postérieurs; mais nous en possédons enyiron 4150 du xv^o et du xvi^t siècle. Elles ont, en général, de 200 a 500, vers, toujours de huit syllabes. La meilleure de toutes les farces est celle de Maitre Pathelin, un véritable chef-d'œuvre dont l'auteur, la date et la patric exactes sont inconnus. Elie est stirement antérieure 4 1470. Il n'en existe pas encore une bonne édition; les plus lisibles sont celles de Génin : Maitre Pathelin, Paris, 1854, in-8°; P.-L. Jacob : La Farce de Maitre Pathelin, Paris, 1876, in-16; E. Fournier : Le Thédtre francais avant la Renaissance, 2° éd., Paris, s. d., gr. in-8° (plagiat d'une 1 édition de P.-L. Jacob). La scène du tribunal, que nous allons reproduire, se trouve presque a la fin de la pièce. Les personnages en sont : le Juge, Pathelin, le Drapier et le Berger. Pierre Pathelin, ayocat sans fortune, sans cause et sans scrupule, a acheté dans la matinée six aunes de drap 4 Guillaume Joceaume et les a emportées sans les payer, en invitant le marchand & venir le jour même déjeuner avec lui et en même temps toucher son di. Lorsque Guillaume s'est présenté, quelques instants après, chez Pathelin, il l'a trouvé délirant, prêt A rendre l'ame, et Guillemette, la digne femme de l'avocat, lui a persuadé que le pauvre martyr n'a pas quitté le lit depuis onze semaines. A peine Guillaume, 'tout ahuri, se demandant s'il réve ou si vest le diable qui est yvenu chercher son drap, s'est-il retiré, qu'un client se présente chez]'avocat, déjà debout; bien por= —

355 tant et riant encore du bon tour qu'il vient de jouer au dra_pier. Gest Thibaut Agnelet, un berger, qui avait l'habitude '@assommer les moutons de son maître, pour les manger, et faisait croire ensuite qu'ils étaient morts de la clavelée; il a été pris sur le fait, et va comparaître devant le juge. Pathelin lui conseille de faire le sot et de répondre Bé & toutes les " "questions qui lui seront posées. A Vheure ow Vaffaire doit être appelée, Pathelin vient au tribunal, comme en curieux, feignant d'ignorer quelles causes y seront jugées. mais ignorant réellement que le demandeur contre Agnelet_ est précisément: Guillaume Je drapier. - PATHELIN (arrivant près du juge) Sire, Dieu vous doint bonne estrainet Et ce que vostre cueur desire! LE Juce — Vous soyez le bien venu, sire! - Or vous couyrez. Ga, prenez place. PATHELIN—Dea?, je suis bien, sauf vostre grace : 5 Je suis icy plus a delivre®. LE Jucr — S'il y a riens4, qu'on se delivre® ; Tantost, affin que je me lieve. LEDRApp.— Mon adyocat vient, qui achieve Ung peu de chose qu'il faisoit, 10 Monseigneur, et, sil vous plaisoit, Vous feriez bien de l'attendre. LE Juce — Hé dea! j'ay ailleurs a entendre! Se vostre partie est presente, Delivrez vous, sans plus d'attente. 15 Et n'estes vous pas demandeur? LEDRAPP.— Si suis. LE Juge—Ou est le defendeur? Kst il cy present en personne? 4. Bonne estraine, honne chance, bonheur. On disait aussi male astraine, sanglante estraine, sanglante ayant 4 peu près le sens de male, mauvaise. — 2. Dea, cette interjection, aujourd'hui da, se.prononçait en une seule syllabe. — 3..A delivre, & l'aise. — 4. Riens, quelque chose, — 5. Se delivre, se hate.

c bytes ee 356 —PITTERATURE DRAMATIQUE | LE
 DRAPPIER (montrant le berger) Ouy, veez le la qui ne sonne Mot, mais
 Dieu scet ce qu'il en pense. LE JUGE — Puisque vous estes en presence
 Vous deux, faites vostre demande. LEDRAPP.—Vecy doncques que luy
 demande : Monseigneur, il est verilé Que, pour Dieu et en charité, S Je Vay
 nourry en son enfance; Et, quant je vy quil eut puissance D'aler
 aux.champs, pour abregier', Je le fis estre mon bergier Et le mis a garder
 mes bestes. Mais, aussi vray comme vous estes La assis, monseigneur le
 juge, Il en a faict ung tel deluge? ' De brebis et de mes moutons Que sans
 faulte.... LE JucE—Or ca! escoutons 3 35 Estoit il point vostre aloué 5? |
 PATHELIN (approuvant le juge) Na | Voire*, car, s'il s'estoit joué A Je tenir
 sans alouer.... LE DRAPPIER (reconnaissant Pathelin) Je puisse Dieu
 desavouer Se n'estes vous, sans nulle faulte! 40 LE JUGE (A Pathelin qui
 cache son visage) Comment vous tenez la main haute! Av' ous® mal aux
 dens, maistre Pierre? PATHELIN—Ouy, elles me font telle guerre
 Qu'oneques mais® ne senty tel raige : Je n'ose lever le visaige. 45 1. Pour
 abregier, pour abrèger mon exposé. — 2. Deluge, massacre. —_3. Aloud,
 salarié. — 4. Votre, c'est-vrai. — 5. Av' ous, ayez-Vous, * — 6. Oncques
 mais, jamais.

FARCE DB MAITRE PATHELIN 357 Pour Dieu, faites les
 proceder 1. LE UGE — Avant?! achevez de plaider. Suz, concluez
 appertement. LE DRAPPIER (a part) 5 Ces , sans aultre, vrayement? (A
 Pathelin) Par la croix ou Dieu s'estendy! 50 C'est a vous a qui je, vendy Six
 aulnes de drap, maistre Pierre! LE JuGE — Qu'est ce qu'il dit de drap?
 Bran? PATHELIN— Il erre 5, ie Il cuide⁴ a son propos venir, Z Kt il n'y
 scet plus advenir, ; 55 Pour ce quil ne l'a pas apprins[®]. LEpRAPP.—Pendu
 soye s'aultre !'a prins, Mon drap, par la sanglante[®] gorge !, PATHELIN—
 Comme le meschant homme forgé De loing? pour fournir sor libelle⁸! 6o Il
 veut dire (il est bien rebelie !)[°] oe Que son bergier avoit vendu La laine (je
 l'ay entendu?[°]) Dont fut faict le drap de ma robe, Comme il dict que il le
 desrobe 65 'Et q<wil luy a emblé* Ja laine De ses brebis. LEDRAPPIER—
 Male semaine Menvoit!? Dieu se vous ne l'avez! LE JUGE — Paix! par le
 dyable! vous bavez'!*! Kit ne scavez vous revenir 70 A vostre propos, sans
 tenir La Court de telle baverie? / 4. Proceder, continuer. — 2. Avant, en
 avant. — 3. Il erre, il divague, — 4. Cuide, croit. — 5. Il ne la pas apprins,
 il n'y est pas habitué. — 6. Sanglante. Cf. page 355, note 1.— 7. Forge de
 loing, tire de loin, va chercher loin. — 8. Libelle, acte daccusation. — 9.
 Rebelle, rude. — 10. Entendu, compris. — 11. Emblé, yolé. — 42. Menvoit
 est au subjonctif. 13. Baver, bavarder.

358 LITTERATURE DRAMATIQUE PATHELIN—Je sens mal, et faut que je rie Test desja si empressé Qu'il ne scet ou il l'a laissé? > fl faut que nous l'y reboutons>. LE JUGE — Suz, revenons a ces moutons : Qu'en fut il? LE pRAPPIER—Il en print six aulnes De neuf francs. . oe LE JUGE—Sommes nous bejaunes, Ou cornarts*? Ou cuidez vous estre? PATHELIN— Par le sang bieu®! il vous fait paistre®! Quest il bon homme 'par sa mine! = _ Mais je le loz? qu'on examine Un bien peu sa partie adverse. LE JUGE — Vous dictes bien : il le converse®: Il ne peut qwil ne le cognoisse. : Vien ca! Dy! 3 ie LE BERGIER—Bé ! ; LE JUGE—Vecy angoisse?! Quel Bé est ce cy? Suis je chievre? Parle a moy! : aes LE BERGIER—Bé! - Z ee LE JUGE—Sanglante fièvre . Te doint!® Dieu! Et te moques tu? go PATHELIN — Croyez qu'il est fol ou testu*, Ou qu'il cuide estre entre ses bestes, VE DRAPPIER (4 Pathelin) ak . Or regnije'*bieu se vous n'estes Celuy, sans autre, qui avez Ku mon drap! (Aujuge) Ha! vous ne scavez, 95 1. Je sens mal, je soultre (des dents), — 2. L'a laissé (son propos). — 5. Ly reboutons, ly mettions. — 4. Cornarts, sots. —5. Bieu, ef. p. 142, n.1.—6. Faire parstre, prendre pour des betes. — 7. Je lelox je le conseille. — 8. Converse, fréquente. — 9. Angoisse, embarras. — 10. Doint, donne. —11. Testu, bouché, stupide, — 12, Regni je, je renie. Ube a}. cand dat . aie

Diack eae A eee ay ae tee a FARCE DE MAITRE PATHELIN

359 So aot ‘Monseigneur, par quelle malice.... LE JUGE — Ht taisez vous!
Estes vous nice!? y ci Laissez en paix cest accessoire, ee iit venons au
principal?®. Oe 3 _ LE DRAPPIER— Voire, Monseigneur; mais le cas me
touche. 100 Toutesfois, par ma foy, ma bouche é Meshuy* un seul, mot n’en
dira. Une autre fois il.en yra Z - Aisi gu’il en pourra aller : ee. { | le me
convient avaller 105 Sans mascher.... Or ça, je disoye, A mon propos,
comment j’avoye Baillé six aulnes.... Doy je dire 4 Mes brebis.... Je vous en
pry, sire, ‘ Pardonnez moy. Ce gentil maistre.... 110 Mon bergier, quant il
devoit estre Aux champs...il me dit que j’auroye Six escus Wor quant je
viendroye.... Dy je®, depuis trois ans en ça, Mon bergier me convenanca
“11 Que loyaument me garderoit Mes brebis, et ne m’y feroit : Ne
domimaige ne villenie.... “ge Et puis maintenant il me nie Et drap et argent
plainement ! 124 Ah! maistre Pierre, vraiment.... Ce ribaut cy m’embloit
les lanes De mes bestes, et toutes saines Les fesoit mourir et perir Par les
assommer et ferir® Tae a 4. Nice, niais: — 2. Le juge, croyant 4
l’explication que Pathelin lui _a donnée, entend par principad le vol des
moutons, et par accessoire la vente de la laine dont aurait été faite la robe de
l’avocat. — 3. Meshuy, désormais. — 4. Doy je dire, je veux dire. — 5. Dy
Je, je dis. — 6. Ferir, frapper.

360 /. LITTERATURE DRAMATIQUE De gros baston sur la
ceryelle.... Quant mon drap fut soubz son aisselle, Il se mist en chemin
grant erre 4, Et me dist que j'allasse querre 2 Six escus d'or en sa maison....
LE JucE — J] n'y a rime ne raison . En tout quant que® vous rafardez4.
Quest ce cy? Vous entrelardez Puis dun, puis d'autre. Somme toute, Par le
sang bieu! je n'y voy goute! Il brouille de-drap et babille, Puis de brebis, au
coup la quille®! Chose qu'il dit ne s'entretient®. PATHELIN— Or je m'en
fais fort qu'il retient Au povre bergier son salaire. LEDRAPP.—Par Dieu!
vous en peussiez bien taire! Mon drap, aussi vray que la messe.... Je scay
mieux ou le bast m'en blesse Que vous ni autre ne scayez! Par la teste bieu!
vous l'avez! LE JUGE — Qu'est ce quil a? LE DRAPPIER— Rien,
monseigneur. Certainement, c'est le graigneur? Trompeur! Hola! je m'en-
tairay, Se je puis, et n'en parleray Meshuy, pour chose qu'il advienne. © LE
juUGE— Eh non! Mais qu'il vous en souviene! Or concluez appertement.
PATHELIN—Ce bergier ne peut nullement Respondre aux fais que l'on
proposes, Sil n'a du conseil ; et il n'ose id 135 _ 146-078 , 1. Grant erre,
rapidement. — 2. Querre, chercher. — 5. Quant que, ce que. — 4, Rafarder,
rabacher. — }. Au coup la tort et a travers. — 6. Ne Sentretient, ne se tient.
— 7, gneur, le plus grand..— 8. Proposer, mettre en avant. wille, & e gratA

LE JueE — Avecques luy? Je cuideroye e FARCE DE MAITRE
 PATHELIN 361 t Sena Ou il ne scet en demander. ae Sil vous plaisoit moy
 commander Que je fusse a Iny, j'y seroye. Que ce fust trestoute froidure :
 160 Cest peu d'acquest². PATHELIN — Mais, je vous jure » . Qu'aussi
 n'en vueil je rien avoir. Pour Dieu soit®! Or, je voys* scavoir : Au pauvret
 qu'il® voudra me dire, Kt s'il me scaura pomt instruire 165Pour respondre
 aux fais de partie®. U auroit dure departie? De ce, qui®ne le secourroit!
 Vien ca, mon amy. Qui pourroit Trouver... Entens. : LE BERGIER—Bé⁶ !
 PATHELIN—(Quel Bé, dea! 1790 Par le saint sang qui-desrea⁹, | Es tu
 fol? Dy moy ton affaire. LEBERG. — Bé! PATHELIN —Quel Bé? Oys tu
 brebis braire? C'est pour ton prouffit : entens y. LezBeRc. — Bé! Bé!
 PATHELIN—Et dy: ouy ou nenny. 17> . (Bas) C'est bien faict. Dy
 tousjours! (Haut) Feras? Plus haut! Ou tu t'en trouveras En grans depens,
 ou je m'en doubte 1° LE BERG. — Bé! patuELiIn—Or est plus fou cil qui
 boute Sa \ 4. Froidure. On dit encore aujourd'hui vulgairement : « Il n'y a
 rien de chaud », pour: « Il n'y a rien a attendre ». — 2. Acquest, profit. —
 3. Powr Diew soit, que ce soit pour l'amour de Dieu. — 4. Je voys, je vais.
 —5. Qwil, ce quii. — 6. Aux fais de partie, aux faits articulés par la partie
 adverse. — 7. Il auroit dure departie, il se tirerait mal. — 8. Qui, si.
 quelqwun. — 9. Qui desrea, qui découla (des plaies du Christ). — 10. Je
 m'en doubte, je le crains.

369 LITTERATURE DRAMATIQUE Tel fou naturel en proces!

Ha! sire, renvoyez l'a ses Brebis! Il est fou de nature. cepnapp,—Est il fou? Saint Sauveur d'Esture*! Il est plus.saige que vous n'estes. paTHELIN— Envoyez le garder ses bestes, Sans jour?, que jamais ne retourne. Que maudit soit il qui adjourne Tels fouz, que ne fault ajourner! LepRAPP.—Kt len fera l'en retourner Avant que je puisse estre ouy? PATHELIN— M'aist Dieu', puis quil est fol, ouy. Pourquoi ne fera? LE DRAPPIER —Hé dea! sire, Au moins laissez moy avant dire Et faire mes conclusions. Ge ne sont pas abusions Que je vous dy, ne mocqueries! LE JuUcE — Ce sont toutes tribouilleries* =| Que de plaider a fouz n'a folles! Escoutez : a moins de parolles, La Court n'en sera plus tenue. LEDRAPP.—S'en iront ila sans retenue De plus revenir? Go Vee LE JUGE—Et quoy eae 3 | = “yl PATHELIN (au juge) Revenir? Vous ne vistes oneques® Plus fou ne en faict n'en response. {Montrant le drapier) N Et cil ne vault pas miculx une once : 205 Tous deux sont fouz et sans ceryelle. Par sainte Marie la belle, 4. Esture, Asturie. — 2. Sans jour, sans ajournement. — 3. aïse Dieu, que Dieu m 'aide. — 4. Tribouilleries, ennuis. — 3 Onques, : jamais. : % 4 RK as

bois \ me FARCE DE MAITRE PATHELIN eee pee - Eux deux
 n'en ont pas un quarat?. ~ tepnare.—Vous lempoastastes par barat?,
 Mon.drap, sans payer, maistre Pierre! 210 Par la chair bieu 'ne par saint
 Pierre, : ~ Ce ne fut pas faict de preudhomme. PATHELIN — Or regny®
 saint Pierre de Romme, 2 Sil n'est fin fol, ou il affolle +! LE DRAPPIER
 (A Pathelin) Je vous cognois a la parolle, 215 Kt ala rébbe, et au visaige. Je
 ne suis pas fou; je suis saige Pour congnoistre qui bien me faict. (Au juge)
 Je vous compteray tout le faict, Monseigneur, par ma conscience. Beer P10)
 PATHELIN (au juge) ile, sire, imposez luy silence! "(au drapier) N'av'ous
 honte de tant debatre A ce bergier, pour trois ou quatre Vieilz brebiailles ou
 moutons, Qui ne valent pas deux boutons? 225 lJ en faict plus grant
 kirielle!... LEDRApp.— Quelz moutons? C'est une vielle® : — Gest a
 vous mesme que je parle, A vous! Et me le rendrez, par le Dieu qui vould® a
 Noel" estre né! 230 LE sucE — Vez vous? Suis je bien assené§? Il ne
 cessera huy?® de braire. LEDRAPP.—Je demande.... PATHELIN(au juge)
 —Faictes le taire! 4. Un quarat, un cart (de ceryelle). — 2. Baiat, tromperie.
 — 3. Reqny, je renie. — 4. Il affolle, il devient fou. — 5. Vielle, c'esta-diré
 : c'est toujours 3 même air. La vielle était a Pouce le violon primitif (Cf.
 page 1). Plus tard le même nom a été donné 4 Vinstrument qwil désigne
 encore aujourd' hui, et qui, se jouant -mécaniquement, répète toujours les
 mêmes airs. —6. Voul/, voulut. — 7. Noel se prononçait en une seule
 syllabe. — 8. Assené, loti. — 9, Huy, aujourd'hui.

é , dT ‘Va ee RA SN “4 oye Rene Na se it \ 364. SSL
 TTTERATURE DRAMATIQUE au drapier) Eh! par Dieu, c’est trop
 flageolle. Prenons qu’il en ait affollé! Six ou sept, ou une douzaine, Et
 mangez en sanglante estraine? : Vous en estes bien meshaigné®! Vous avez
 plus que tant gagné, Au temps qu’il les vous a gardez. LEpRApP.—
 Regardez, sire, regardez! Je luy parle de drapperie, Et il respond de
 bergerie! Six aulnes de drap, ou sont elles, ‘Que vous mistes soubz vos
 aisselles? Pensez vous point de me les rendre? paTHELIN—Ha! sire, le
 ferez vous pendre = Pour six ou sept bestes a laine? Au moins, reprenez
 vostre haleine : 4 Ne soyez pas si rigoureux é 250. | Au povre bergier
 douloureux, 4 Qui est aussi nud comme un ver! 5 Leprapp.—C’est très bien
 retourné le ver*! * j Le dyable.me fist bien vendeur De drap a ung tel
 entendeur!, 255 (Au juge) Dea, monseigneur, je luy demande... LE JUGE
 (au drapier) ~ Je Vabsoulz de vostre demande, ~ Et vous deffens le
 proceder. C’est un bel honneur de plaider A ung fou! ; (Au berger) Va t’en a
 tes bestes. 260 LE BERG. — Bé! LE JUGE (au drapier) Vous monstrez
 bien quel vous estes, 4. Affolé, détruit. — 2. Sanglante estraine. Cf. page
 355, note 1. — 3. Meshaigné, malade. — 4. Retourner le vers, changer fe
 sujet; ver a été, au temps de la déclinaison 4 deux cas, donne par erreur pour
 eccusatif au nominatif vers. ,

FARCE DE MAITRE PATHELIN 380 : Sire, par le sang Nostre Dame! Leprapr.—Heé dea! monseigneur, bon gré m'ame, ES Je luy vueil.... ; > patuEtin—S\$'en pourroit il taire? LZ DRAPPIER (a Pathelin) Et c'est a vous que j'ay affaire: 265 Vous m'avez trompé faulcement, Lt emporté furtivement Mon drap, par vostre beau langaige. PATHELIN (au juge) Ho! jen appelle a mon couraige : Et vous loyez bien, monseigneur? 270 LEDRAPP.—M'aist Dieu! vous estes le greigneur Trompeur!... (Au juge) Monseigneur, quoy qu'on dic.... LE JuUGE. — C'est une droicte cornardie t~ Que de vous deux : ce n'est que noise. (se lève) M'aist Dieu! je loz? que je m'en voise®. 275 {Au berger) Va t'en, mon amy; ne retourne Jamais, pour sergent qui t'adjourne. : La Court t'absout : entens tu bien? _ PATHELIN (au berger) j Dy grand mercy. LE BERGIER— Bé! LE JUGE (au berger)—Dy je bien*: Va t'en, ne te chault®; autant vaille. 280 LeDRAPP.*—Mais est ce raison qu'il s'en aille Ainsi? LE JucE, — Ovy. J'ay affaire ailleurs. Vous estes par trop grands railleurs : Vous ne m'y ferez plus tenir ; Je m'en voys. Voulez vous venir 285 1. Droicte cornardie, vraie folie. — 2. Je loz, je suis davis. — 3. Que je m'en voise, que je m'en aille. — 4. Dy je bien, je dis' bien. — 5. Ne de chault, ne tinquiéte pas (mota mot : ul ne timporte pas). ' a“

Souper avec PATHELIN—Je ne pu s perdu, | >. Pathel

Souper avec moy, maistre Pierre?

PATHELIN — Je ne puis.

(Le juge s'en va).¹

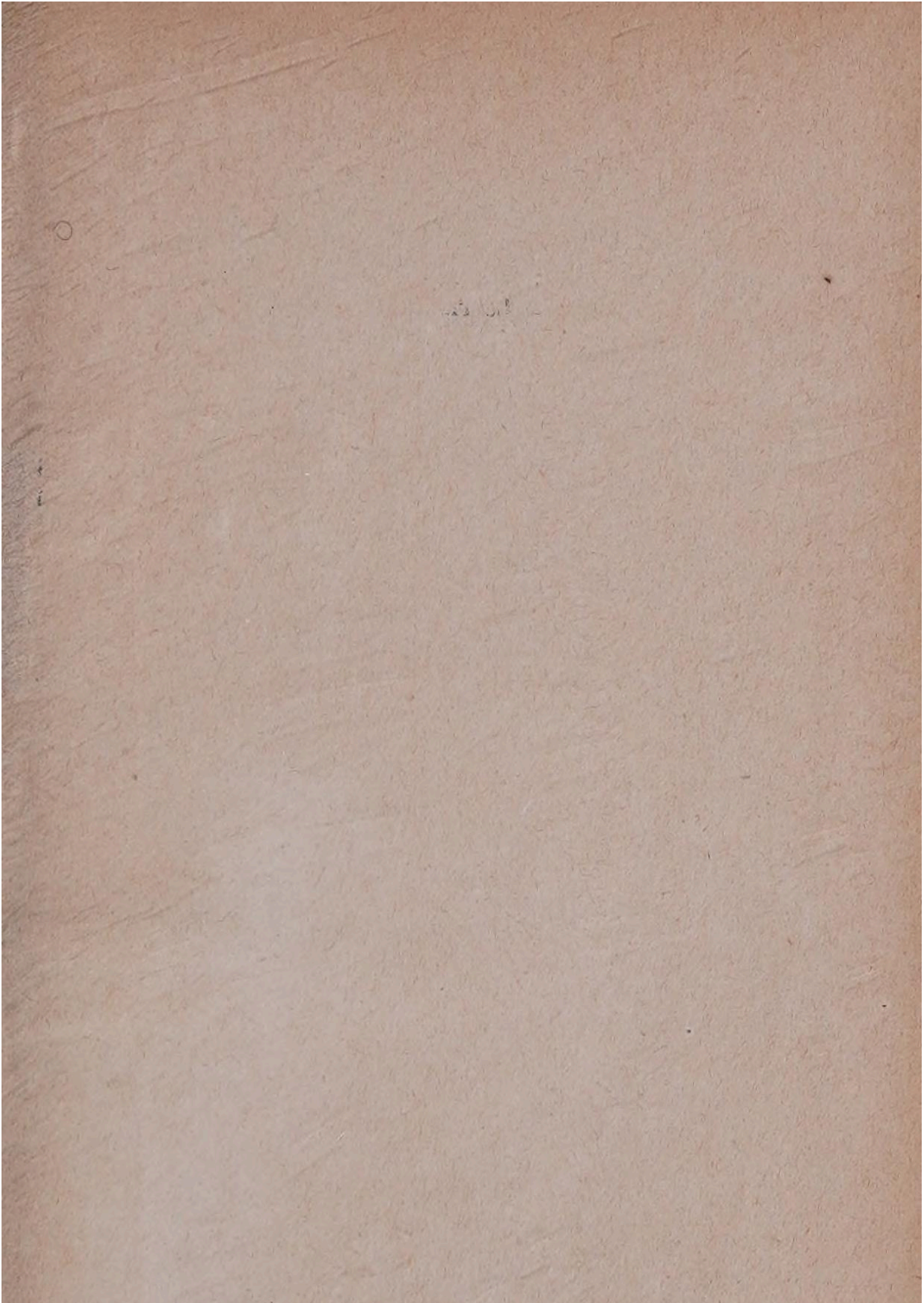
1. Après le départ du juge, Pathelin s'efforce de persuader à Guillaume qu'il ne lui a jamais acheté de drap et que jamais il n'a été malade, et le pauvre drapier, de plus en plus perdu, le quitte en lui disant : « Je vais voir chez vous si vous y êtes ». Pathelin, resté seul avec Agnelet, lui réclame ses honoraires, mais le berger ne lui répond que par des *Bê*.

The text on this page is estimated to be only 38.91% accurate

“TABLE DES MATIERES f & = & AVERTISSEMENT soc: sic
ob Fee Sey a rp etmene ee hee oa ENTR GNU CTION ss wate es ce a en pe
ee I. — Origine de la langue francaise. . Il. — Phonétique . ; JIT. —
Déclinaison . IV. — Conjugaison. . Pee MEI Nios se DOIMIK Os errs a
ccicn a a STR OS, Vs = PVersiicaion es sce ee tee | LS STODISP STS 2a
ST SOAR als Ae ee mean lec SE I. — Le Pélerinage cde Charlemagne Pcl
aeage Pay miles Chanson deiRoland.. 1...) Seer ee Ill. — Le Couronnement
de bouises 5 Ses ‘ Vt RAOUL de ACamibTabecs.) sats Stef eta ts. whe : Vo
Aimeri-de-Narbonne v.26 7. aes: Ae: ROMANS. BRETONS. . . . 1 : Le
Chevalier UE ON es ae ets CHANTEFABLE . Seen eee Aucassin et
Nicolette: Shy Saas Bee ie oy 0s PRAT AE NG Mees os SN ce os pone ear
anagem eoraese yh. Ta. Sul 3 RUSH len aris ee re aoe kc eM co tre nae
FABLES... . ; ; ‘beaoe eb Le Cog et la Pierre pr écieuse (de Varie. de
France). Le. Singe, le Lion et l’Ours (de Nicolas Bozon) . Roman bE
Renard. . . 2... Le Le Procés de- Renard. - 256 ete Hisrorre. pee icotes ot ; 1.
— Villehardouin . BSc at 0 RO ee eR

The text on this page is estimated to be only 46.83% accurate

FJ Pate 568 "TABLE DBS MATIERES IL. — Histoire de
Guillaume le Maréchal « - + + » Ill. — Vie de saint Louis par Joinville.
2575 2405 < TV Moissanite hel as ees eens sary irs Ve! Mais Ghartvere sfc
sake ise aa nies rig ‘ Roman DE LA Rosk. . + = + pe I. — Guillaume de
Lorris. - + + 5 3+ usin Il. — Jean de Meun. s+ +--+ > Rez oho eee eee
SAMIR aoe. Se bo eo eo: Le dit des Béguines ..- UT ola Wraiye eae h tiga
Os ee ee WIGLON: wicoceureteeets Vado aN NC aang © : fr Le
Testament... -- +: = MSS ere eae ae ve Ia Ballade: des Pendus.c2-o) soe ce
ap a Site Potsum livrtouEsds eee ee te See Play the ‘ {2 Chansond' Histoire
sess Sen Te == Conon de sBethtume so -s 55 cos ne tree Re ates {II. —
Rotrouenge de Richard Coeur de Lion. - . IV. — Le Chatelain de Goucy...
s00¢> +1 see Vv Pastourellese: Sie vs hee he es anes VI. — Eustache
Deschamps. - +--+ 6: + + 9 V1}. — Christine-desPisan 00; o 2 ap eek a
VIII. — Charles d’Orléans «0. 2 + 3 * Re oy LITTERATURE
DRAMATIQUE.. + s+ 205 + ne RNS Oe keene y—nate I. — Le Jeu
d’Adam . sees iae Sa re coeieshs Il. — Te Jeu de saint Nicolas,’ de Jean
Bodel . . . Ill. — Le Jeu de la Feuillée, d’Adam le Bossu . . . IV. — Le Jeu
de Robin et Marion, d’Adam le Bossu. y. — Mystere de la Passion,
d’Arnoul Greban> “4. VI. — Mystère de la Passion, de Jean Michel. . . . Vi.
— La Farce de Maitre Patheiin. . . . rah ee 211-27. — Saint-Germain-lès-
Corbeil. — Imp Willaunio. 521 B55. BAG 349 354



Eng. 14 Mahinkutt MB a
Wednesday June 2

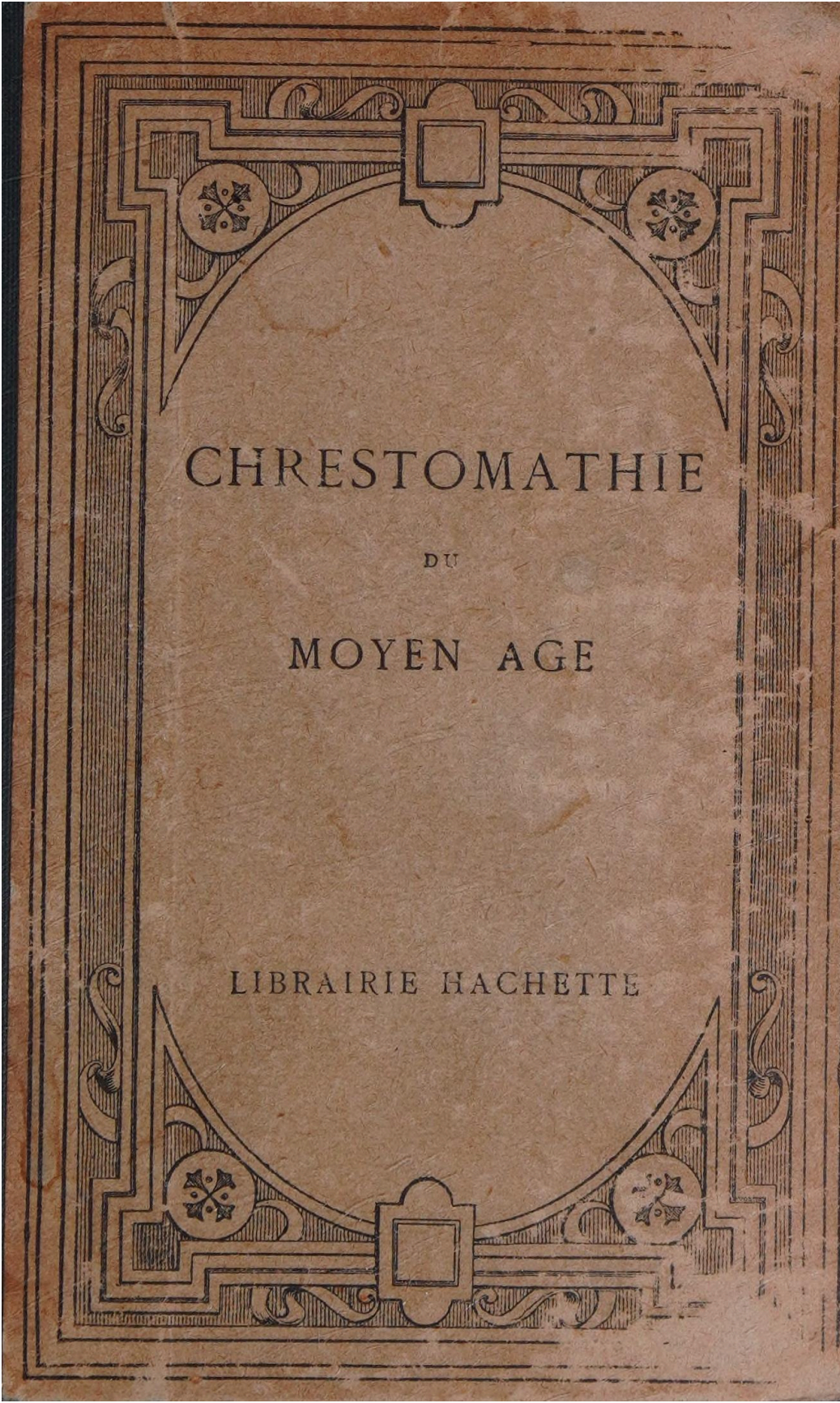
Eng 1. Fog Longecture
Sat. June 7

Eng 4 Sever 34
Tuesday June 10



The text on this page is estimated to be only 43.08% accurate

CLASSIQUES FRANÇAIS BOILEAUs Guy. podt. (Bruetiére).
“= Podsiés et Extr. des cures vn rose, BOSSUET : Sermons choisis (Rebel
au). On. yend séparément le serio our! Mor’ et te sermon sutP Ambition. —
Oraisons funebres(RéEbchhau); On vend séparément Poraison fin? bre do
Prince de Condé, celle Mikenwelte-A. dAugteterre.. veile dieu: ‘tietie M.\de
France. BUFFON: Wo reeau chatits (Nolet). — Dise urs sur de siiple
Nollet): im CHEFS-D’CEUVRE POET. BU XVI STECLE (7 aereter).
CHOIX OE HETVRES| OU XVI SIECLE (Lanson CHOI DE LETTRES
DU XVille SIECLE / r CORMNELVE : Mhédtre-chiist (Votit de an Mehicj,
Chsqne idee se vend séparsiment, — Sones choisies (Petit dc Jatfeville).
DESCARTES: Pincipes de lah los. 4p. (Caan 4 — Discours dela MV
dtrode (tharpentier), DIDEROT: Letraits\ (Texte). Ase ALS DES
CHRONIQUEURS ((. Paris et td us yt EYTRAI) SDES HISTORIENS DU
X1X~~ç~~ SIECLE LC seu, EF. AACTS DES MORALISTES (Vhamin). '
“NECON » Lélémagque (A. Cahen), : ‘tssurwis extraits de Lelémauwe (A,
Cahen et o. Siehardot), Publes (Ad, Régnier). —f Pe lues tion. des filles (A.
Cirvérely, — he, 8 mVAcadénte-Cs—Canen); = : a ie Hosrodtee Buin:
Lours! Natalis oa iy: it: YERESCaractères (Servois et Rebeltau). Lr,
COMPAS 2. Fables (Géi uncer et Phirico). < “HAN TINGS, Chere
@esuiibe pat tia wes (Walt. LE 2) he MORALES (Thain et Lenie),
MOLIERE : Mhedire ctoist (KB. Vhirion), 7 ago se vend separénient, —
seén & Sigdes (My Rhininn). MONI a. - U incipaur chapitres et
entraits(Jeanr MONTESOU‘Es : Grand, et décad, des Romains(aint';
Eetraiwde UMspritdes Low et des anirvesdin, (dull) PASCAL : Mensées et
Opuscles(Brurischvicg). = Prowin: tales, Ty IV et Extraî's (Bronchiere).
PROSATEURS BU XVie SIECLE ((lingwet), RACINE : /é/lre choist
(Lanson). Cheque piese'se veud séparément, ROUSSEAU : Katraits
(Brant), 1 —Setwread Alenberts« pectacles (Brunel SEVIGNE : Lettres
choisies (Chevaillier et Avid > THEATRE CLASSIQUE (Ade-Régnier,
VOLTAIRE ; Wvtraits en rose “(bivmel). — Chotr ad léetives (Brunel), —
siéele de-Lowis XI \ (Bourgeois). {3 Se lesiX 11 AS We alten fon), | 2B al
Ia 7 oD Sie aceon

The book cover features a decorative border with a repeating geometric pattern of squares and circles, interspersed with stylized floral or foliate motifs. The border is composed of multiple lines, with the innermost line being the most prominent. The text is centered within the space defined by the border.

CHRESTOMATHIE

DU

MOYEN AGE

LIBRAIRIE HACHETTE